



**HAL**  
open science

## Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle

Hubert Heyriès, Jean-François Muracciole

► **To cite this version:**

Jean-François Muracciole (Dir.). Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle: De l'engagement politique à l'engagement professionnel. Presses universitaires de la Méditerranée, 484 p., 2007, 978-2-84269-791-4. hal-03050814

**HAL Id: hal-03050814**

**<https://hal.science/hal-03050814>**

Submitted on 21 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle

*De l'engagement politique à l'engagement  
professionnel*

Sous la direction de  
Hubert HEYRIÈS & Jean-François MURACCIOLE



U.M.R. 5609 du C.N.R.S. — Université Paul-Valéry, Montpellier III

# Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle

*De l'engagement politique à l'engagement  
professionnel*

Actes du colloque international de Montpellier  
du 3 au 5 avril 2003

Sous la direction de  
Hubert HEYRIÈS & Jean-François MURACCIOLE

Colloque organisé avec le soutien de l'université Paul-Valéry, Montpellier III,  
du Pôle universitaire européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon,  
du Conseil régional Languedoc-Roussillon, ainsi que celui du C.N.R.S.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Illustration de couverture

*Troupes métropolitaines*, affiche illustrée par Maurice Toussaint, 80 x 120 cm.  
Musée de l'Infanterie de Montpellier.

## À propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle

André MARTEL  
Professeur émérite

« Le soldat volontaire au XX<sup>e</sup> siècle en Europe, de l'engagement politique à l'engagement professionnel », tel est le titre, à connotation évolutive, du colloque international qu'il faut féliciter messieurs Hubert Heyriès et Jean-François Muracciole d'avoir magistralement organisé dans un esprit de continuité et de renouvellement, sans oublier de remercier l'équipe administrative et technique qui en a permis la réalisation.

### **La continuité**

La continuité, c'est celle d'un thème que développent thèses et colloques jalonnant un parcours entrepris il y a bientôt un quart de siècle.

### *Le thème*

Le thème d'aujourd'hui répond en effet au projet qui sous-tendait la création du Centre d'histoire militaire et d'études de défense de Montpellier en 1968. Ses fondateurs, et qu'il me soit permis ici de saluer la mémoire du général Gabriel Grollier et du professeur Anne Blanchard (que l'appellation de professeuse aurait fait sursauter), ses fondateurs donc avaient en effet placé leur entreprise (j'allais dire leur provocation) sous le patronage d'Ardant du Picq : « Le combat est le but final des Armées et l'homme est l'instrument principal du combat ». Depuis, l'Association, qu'ont successivement présidé, avant son actuel responsable, le lieutenant-colonel Jean-Pierre Renaud, le général Gabriel Grollier, le colonel Pierre Carles, le regretté colonel Claude Hesse d'Alzon, aussi bien que l'équipe CNRS, dont le professeur Jules Maurin qui vient d'en céder la direction au professeur Danielle Domergue, a été le pilier puis le responsable (1988-2002),



sont restés fidèles à cette dimension de l'histoire militaire et des études de défense. Approche « humaniste », par excellence.

L'homme, les hommes, constituent donc l'objet de la problématique proposée. Pas n'importe quels hommes. Ceux qui font l'objet de cette approche sont, dans l'espace européen, des soldats et plus précisément des volontaires, des engagés dont les motivations peuvent certes différer et évoluer mais dont la fonction, la mission, la spécificité sont l'acceptation, sinon la recherche, du combat ; même si cette finalité est remise en cause à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Combat, non à des fins personnelles, mais au service d'une cause qui les dépasse et les transcende : défense nationale et/ou intérêts nationaux, régime politique et/ou lutte des classes. L'appellation actuelle de l'UMR 5609, « États, Sociétés, Idéologies, Défense », rend parfaitement compte de cette dimension politique au sens plein du mot. S'engager suppose une motivation, mais aussi une institution d'accueil. Depuis plus de trente ans, la plupart des travaux conduits et des colloques organisés à Montpellier sont restés dans cette voie. On en trouvera la liste détaillée, pour les deux premières décennies, dans le n° 19/20 de 1989 de *Histoire et Défense, Les Cahiers de Montpellier* préparé par le colonel Hesse d'Alzon.

### *Les thèses*

Sacrifiant les mémoires de maîtrise et de diplôme d'étude approfondie, pourtant fort riches, avançons quelques titres de thèses, publiées en librairie ou reprographiées dans la collection « Études militaires ». Les principales sont celles de Jules Maurin, d'Anne Blanchard, de Jean-Jacques Frémeaux, de Jean-Charles Jauffret portant sur *Les combattants languedociens de la Première Guerre mondiale, Les Ingénieurs du Roy, L'Afrique à l'ombre des épées, L'armée de métier sous la III<sup>e</sup> République*<sup>1</sup>. La dialectique région-nation avait été

---

1. Jules Maurin, *Armée, guerre, société. Soldats languedociens (1889-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982. Anne Blanchard, *Les ingénieurs du "roy" de Louis XIV à Louis XVI, Étude du corps des fortifications*, Montpellier, 1979. Complété par *Dictionnaire des ingénieurs militaires*, Montpellier, 1981. Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées. L'administration militaire française en Afrique blanche et noire (1830-1930)*, 2 vol., Publications du Service historique de l'armée de Terre, 1993-1995. Jean-Charles Jauffret, *Parlement, gouvernement, commandement, l'Armée de métier sous la III<sup>e</sup> République 1871-1914*, dir. prof. Guy Pedroncini, Paris 1, 2 vol. Publications du Service historique de l'armée de Terre, 1987.

annoncée par Roland Andréani<sup>2</sup>. La méritocratie d'Ancien Régime a trouvé son prolongement dans l'élitisme des Affaires indigènes.

*La chouannerie en Anjou* de Bernard Peschot ouvre la voie aux opposants idéologiques du XX<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement aux maquisards étudiés par Claude Arnoux pour la Haute-Provence et Gérard Bouladou, pour le Haut-Languedoc. L'Organisation de résistance de l'armée, l'ORA, n'a pas été occultée pour autant *a contrario*, et c'est une inversion de perspective enrichissante, Frédéric Rousseau a opposé le réfractaire, l'insoumis et le déserteur aux appelés (conscrits et réservistes) et aux engagés<sup>3</sup>.

Jean-Luc Susini et Hubert Heyriès ont franchi l'un le Rhin, l'autre les Alpes, dépassant ainsi l'horizon national<sup>4</sup>. Robert Bonnafous, combinant expérience personnelle et dépouillement des archives, a éclairé la destinée tragique des volontaires d'Indochine, achevant leur parcours dans les camps de la mort d'un Viet Minh comptant des « déserteurs à l'ennemi » : volontaires français ou étrangers. Henri Féraud, abordant lui aussi la projection de volontaires nationaux dans une guerre coloniale a montré comment, autre forme d'engagement politique, ils pouvaient devenir des « soldats perdus »<sup>5</sup>.

Traduisant une spécificité française, les plus récentes et les plus importantes des études consacrées à la Légion étrangère, lancées par le regretté professeur Pierre Guiral, ont été conduites par Jean-Charles

---

2. Roland Andréani, *Armée et nation en Languedoc méditerranéen* (1905-1914), th. 3<sup>e</sup> c., 1974, Études militaires n° 2. Roland Andréani a assuré la charge de secrétaire général de la Commission internationale d'histoire militaire de 1976 à 1980.

3. Bernard Peschot, *La chouannerie en Anjou*, th. 3<sup>e</sup> c., éd. imprimée, revue et complétée, Études militaires, n° 28, 1999. Claude Arnoux, *Le maquis Ventoux*, th. 3<sup>e</sup> c., 1977, Aubanel, Avignon. Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional 1943-1944*, doc. ès lettres, 1974. Jorris Alric, *L'Organisation de Résistance de l'Armée en Languedoc-Roussillon (R3)*, CHMM n° 22, 1995. Frédéric Rousseau, *La désobéissance militaire au xxe siècle. Déserteurs et insoumis héraultais*, th. 3<sup>e</sup> c., 1985. Du même, *Service militaire au XIXe siècle ; de la résistance à l'obéissance. Un siècle d'apprentissage de la patrie dans le département de l'Hérault*, 1998.

4. Jean-Luc Susini, *Ernst von Salomon et les corps francs*, th. 3<sup>e</sup> c., 1981 (Paris I), publication en cours. Hubert Heyriès, *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries 1848-1871*, th. 3<sup>e</sup> c., Ét. mil. n° 30, Montpellier, CHMM, 2001.

5. Robert Bonnafous, *Les prisonniers de guerre du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps Viêt Minh (1945-1954)*, th. un., 1985. Henri Féraud, *Contribution à l'histoire des commandos parachutistes de l'Air en Algérie (1945-1954)*, th. un., 1984, Nouvelles éditions latines, 1986.

Jauffret, André-Paul Comor, Tibor Szecsko, Marie Larroumet<sup>6</sup>. Faut-il rappeler qu'elles bénéficièrent toutes de l'expérience et du savoir du colonel Pierre Carles, docteur ès lettres, spécialiste des étrangers au service de la France ?

On doit à ce dernier deux synthèses totalement neuves. *Des millions de soldats inconnus, la vie de tous les jours dans les armées de la IV<sup>e</sup> République*, associant engagés et appelés, et *Le sous-officier français*, archétype de l'engagé faisant carrière, du professionnel donc. Le général Jean Delmas, engagé comme Pierre Carles et comme lui directeur de recherche au CHMM, a traité dans de nombreuses communications le problème des « officiers en résistance et politique » et évoqué un parcours original, le sien, dans *Officier et historien*. Jean-Charles Jauffret a dirigé une *Histoire de l'officier français*. En contrepoint Michel Mifsud a analysé le cas de certains appelés volontaires qu'on retrouve dans toutes les armées d'Europe, *L'officier de réserve*<sup>7</sup>.

### *Les colloques*

Les colloques ont également reflété et reflètent encore, une audience nationale et internationale. En 1982, une première rencontre, organisée avec le concours de la Fondation pour les études de Défense nationale et la Commission française d'histoire militaire réunissait cent

---

6. Jean-Charles Jauffret, *L'idée d'une division de Légion étrangère et la fondation du 1er Régiment étranger de cavalerie*, th. 3<sup>e</sup> c., 1978. André-Paul Comor, *La 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion étrangère pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)*, th. 3<sup>e</sup> c., 1985. Nouvelles éditions latines. Tibor Szecsko, *Implantation et engagement de la Légion étrangère au Tonkin, (1914-1941)*, th. un., 1987, EDI-CATS, 1989. Marie Larroumet, *L'image de la Légion étrangère*, th. nouveau rég., L'Harmattan, 2004.

7. Pierre Carles, *Des millions de soldats inconnus, la vie de tous les jours dans les armées de la IV<sup>e</sup> République*, Lavauzelle, 1982 - *Un historique du sous-officier français*, SIRPA-Terre. Jean Delmas, *Officier et historien. Études, articles et cours*, Économica, 2001. (Le thème repris dans ce titre est celui de son habilitation à diriger les recherches, Université Paul Valéry, 1986). On notera de nombreux chapitres consacrés aux « officiers en résistance et en politique ». Michel Mifsud, *La nation française en armes : l'officier de réserve de l'armée de Terre, hier, aujourd'hui, demain*, thèse nouveau régime, 1988, SIRPA-Terre. Jean-Charles Jauffret (et al.) *Histoire de l'officier français des origines à nos jours*, éd. Bourdessoules, 1987. La carrière du gl G. Grollier, officier de réserve d'artillerie, devenu officier de carrière, est évoquée dans *Histoire et Défense, les Cahiers de Montpellier*, n° 19/20, 1989. Celle du Cl Hesse d'Alzon, saint-cyrien, dans *Paix et Guerre en Indochine 1935-1955*, université Paul Valéry, Lavauzelle, 2002. Le parcours du gl F. Buttner, docteur 3<sup>e</sup> c. et doc. d'État, a fait l'objet d'une plaquette (publication CHMM).

cinquante membres de la Commission internationale d'histoire militaire venus de dix-sept pays de l'Est et de l'Ouest. Médiévistes, modernistes et contemporanéistes présentèrent au total 50 communications traitant de *Recrutement, mentalités, sociétés*, un thème qui annonçait ESID<sup>8</sup>.

La même orientation conditionne le colloque *Forces armées et société* organisé à Montpellier, conjointement avec le Comité des travaux historiques et scientifiques. De même à Paris, en 1982, s'est tenue une table ronde animée par le Centre de sociologie de la défense nationale (Jean-Pierre Thomas) et l'équipe montpelliéraine chargée de la partie historique ; la seule publiée<sup>9</sup>. Preuve que les sciences du présent demandaient au passé un support prospectif.

En 1985 et 1986, Jules Maurin associa Toulouse-le-Mirail à l'étude de *La Libération dans le Midi de la France* puis des *Lendemain de la Libération dans le Midi de la France*, ouvrant ainsi de larges perspectives sur les volontaires de la Résistance. Éclairages contrastés, dont l'interprétation, parfois polémique, est accentuée par divers travaux, concernant aussi bien la Résistance en métropole qu'en Indochine<sup>10</sup>.

Comment ne pas citer l'ouverture méthodologique proposée, en 1988, par le colloque international *La prosopographie aujourd'hui, les peuples et leurs armées*, organisé par Anne Blanchard et Élie Pélaquier. Une voie d'étude prolongeant et complétant celle plus traditionnelle de la biographie dont *Vauban* reste le modèle et qu'illustrent également un *Général de Cissey* et un *Leclerc*<sup>11</sup>. Les officiers généraux ne sont-ils pas aussi des engagés au début de leur carrière ?

---

8. p.m. « États, Sociétés, Idéologies, Défense ».

9. Comité des travaux historiques et scientifiques, 110<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes, *Forces armées et société*, 1985. *L'engagement et l'engagé*, T. 1, *Assises historiques*, Montpellier, CHMM.

10. Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional, 1943-1944*, 1976. *Les Forces Françaises de l'Intérieur du Languedoc/Région R 3 dans l'armée de la Libération*, (présentation, André Souyris-Rolland), Colloque Montpellier, 14 mars 1996, PREAL, Arcueil, 1997. Georges Sentis, *L'amalgame du 1<sup>er</sup> bataillon FFI de l'Aveyron (1944-1945)*, th. un., 1982. Augustin Bailly, *La libération confisquée*, Albin Michel. Henry Allard et Jean Deuve, *Indochine 1945, Témoignages sur une résistance méconnue*, Ét. mil., n° 16, 1984.

11. Anne Blanchard, *Vauban*, Fayard, 1996. Georges Gugliotta, *Un officier du corps d'État-Major, le général de Cissey (1810-1882)*, doct. ès lettres, 1987. André Martel, *Leclerc, le soldat et le politique*, Albin Michel, 1998.

Il serait trop long ici de citer les divers colloques organisés en France et à l'étranger, par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, l'Institut des conflits contemporains, l'Institut d'histoire de la défense, la Commission internationale d'histoire militaire, l'École supérieure de guerre, à l'École spéciale militaire, à l'occasion desquels les chercheurs montpelliérains ont présenté leurs travaux sur l'engagement et l'engagé.

### **Le renouvellement**

Ce rappel, incomplet et donc injuste, n'a pas pour objet, (faut-il le préciser ?), de relativiser l'intérêt de cette rencontre. Bien au contraire, il voudrait en montrer le mérite car il est aussi difficile, sinon davantage, de renouveler une approche que d'innover. L'histoire, comme toutes les sciences, a besoin de remises en question. Les initiateurs de ce colloque l'ont compris proposant des thèmes nouveaux, sous forme d'une systématisation qui surprendra certains. Opposer, ou comparer, engagement politique et engagement professionnel revient à projeter un regard différent sur un objet d'études dont il convient maintenant de préciser les fondements, au XIX<sup>e</sup> siècle, avant de le situer en son temps, le XX<sup>e</sup>.

### *Le soldat volontaire du XIX<sup>e</sup> siècle : une relecture ?*

Le soldat est d'abord un homme soldé, payé donc, pour porter des armes et s'en servir éventuellement : dissuasion et coercition. Toutefois, le qualificatif employé restreint le champ d'investigation. Le volontaire se définit par un acte : l'engagement. Il se différencie ainsi de celui qui est contraint de porter les armes par un acte d'autorité, accepté ou subi : le conscrit appelé, destiné à devenir un réserviste rappelé. L'emploi, le combat, reste cependant le même, encore que parfois différencié.

Impossible, du moins pour l'Europe contemporaine, de dissocier volontariat et conscription dans la commune mémoire de la Révolution française. À l'enthousiasme des Volontaires de l'An II succède, en France, la résignation des conscrits de 1798. Les uns et les autres levés pour « défendre le sol sacré de la Patrie » mais aussi la République qui a fait d'eux non plus des sujets mais des citoyens. « Aux armes citoyens ». Bel exemple de mémoire sélective oubliant la milice royale et l'inscription maritime.

La France n'entre pas seule de cette manière dans le XIX<sup>e</sup> siècle. De Valmy « date une ère nouvelle » : celle de la nation triomphante pour Gœthe, de la guerre des peuples selon Clausewitz. Volontariat et conscription coexistent dans toute l'Europe continentale ; l'appel compensant d'ailleurs l'insuffisance de l'engagement. Ce dernier est préféré par le pouvoir politique, le commandement militaire et..., bien sûr, par les assujettis au service obligatoire. Le réfractaire et le déserteur s'imposent dès lors en négatif.

Cette préférence pour le professionnel s'explique, jusque vers 1866-1870 environ et dans toute l'Europe, par l'emploi des forces armées : guerres entre nations certes, et d'intensité croissante, en Orient, en Italie, en Allemagne, en France ; répression surtout des soulèvements nationaux, des mouvements sociaux, des résistances et des insurrections « coloniales ». Les conquêtes lointaines font apparaître le professionnel indigène succédant aux auxiliaires. Contexte dans lequel la France, tardivement et incomplètement suivie par l'Espagne, renouvelle une pratique d'Ancien Régime en créant la Légion étrangère qu'a toujours enviée l'Italie.

L'engagé des deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle rappelle donc celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà sensible au patriotisme et à la « gloire militaire », mais qui choisit surtout le métier des armes pour faire carrière, fuir sa condition sociale, voir du pays, tenter l'aventure. On ne peut, à ce propos, négliger, dans toutes les armées européennes, avec de nombreuses variantes, une catégorie particulière d'engagés professionnels : les élèves-officiers. Les uns, héritiers des « cadets-gentilhommes » accèdent à l'épaulette par concours direct, les autres, issus du rang, par décision « royale ». La France innove, semble-t-il, sous la III<sup>e</sup> République, en créant des concours et des écoles réservés aux sous-officiers. Ainsi institutionnalise-t-elle un processus beaucoup plus ancien : l'armée comme instrument de promotion sociale.

Aux engagés dans les armées régulières, s'opposent des engagés politiques comparables à ceux de l'époque révolutionnaire et impériale. Les partisans espagnols, napolitains, tyroliens ont pour héritiers les insurgés milanais, allemands ou croates et les insoumis algériens ou indous, encore que ces derniers relèvent de sociétés guerrières plus que de forces constituées. Les héros des Trois glorieuses et les Fédérés de la Commune se réclament également des Volontaires de l'an II. Tous aspirent, sous l'autorité de cadres élus ou acclamés car jugés compétents, à devenir des réguliers au service d'un

nouveau pouvoir reconnu. L'insurrection victorieuse assure le passage d'une catégorie à une autre, de l'insurgé au gardien d'un ordre nouveau.

Des stéréotypes se figent, servant jusqu'à nos jours de références mentales pour l'opinion comme pour les intéressés qui se veulent conformes à un modèle acquis : l'engagé pour la gamelle issus de familles nombreuses ou de régions défavorisées, le vieux briscard discipliné et volontiers râleur ou le légionnaire résigné au sacrifice comme l'insurgé en blouse sur sa barricade ou le guerillero en embuscade. La mémoire collective réduit trop souvent les innovations du XX<sup>e</sup> siècle à une typologie simpliste, lorsqu'elle ne les occulte pas.

### *Les nouveautés du XX<sup>e</sup> siècle : idéologies et techniques*

Que le XX<sup>e</sup> siècle commence en 1905 ne fait guère question. Les défaites infligées par les Japonais aux Russes en Mandchourie, Décembre rouge à Saint-Petersbourg, le coup de Tanger sont autant d'indicateurs. Les Jaunes l'emportent sur les Blancs, les prolétaires se soulèvent, l'Allemagne relève le défi d'une France renaissante. L'événementiel révèle le jeu des forces profondes : frémissements de la décolonisation, manifestation d'une motivation idéologique nouvelle, agonie de l'équilibre européen.

Quand s'achève-t-il ? Avec l'effondrement du mur de Berlin et la dislocation de l'empire soviétique en 1989-1991 ou avec la destruction du *World Trade Center* en 2001 ? Mieux vaut, dans l'esprit du thème traité, adopter cette dernière coupure. Elle permet une périodisation faisant apparaître trois types de situation : l'époque des guerres mondiales, le temps de la Guerre froide, celui des interpositions et des interventions humanitaires.

### *Les idéologies nationales et sociales*

De 1905 à 1914, l'engagé français, russe, allemand ou austro-hongrois ignore quelles seront l'ampleur et la durée d'une guerre de plus en plus probable, tandis que ses homologues, les professionnels anglais et plus encore américains, sont bien convaincus qu'ils n'y participeront pas. La Grande Guerre engendre un flot d'engagements patriotiques dans toutes les armées. Toutes les ethnies et toutes les confessions y participent-elles également ? Cependant se greffe bientôt la tentation de choisir, par le volontariat anticipant l'appel, les armes les moins exposées.

L'explosion des nationalités, lorsque la défaite frappe les empires austro-hongrois, russe, ottoman entraîne un phénomène de décomposition des vieilles armées « impériales » au profit de nouvelles armées « nationales ». Les déserteurs, passant des unes aux autres, y rejoignent de jeunes volontaires. Même phénomène quoique social et non plus national, lors des révolutions bolcheviques, en Russie, en Allemagne, en Hongrie. À ceci près que l'Armée Rouge victorieuse devient une armée régulière nationale, liquidant les gardes blancs vaincus et que les volontaires bolcheviques sont partout ailleurs fusillés.

Contre cette avant-garde de la révolution prolétarienne internationale se dressent en effet, au nom de la nation menacée dans son existence, d'autres volontaires constituant des forces paramilitaires bientôt garantes de l'ordre social ; corps francs, SA, et SS en Allemagne ; miliciens fascistes en Italie ; phalangistes en Espagne. Contrairement au précédent soviétique, engagés professionnels et engagés politiques ne se confondent pas à terme, et parfois s'opposent.

La Guerre d'Espagne suscite un autre type d'engagé : le volontaire international servant dans le camp nationaliste ou le camp républicain, (et pas seulement dans ce dernier comme l'a voulu une mémoire engagée). Le processus s'infléchit au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans toute l'Europe, contre l'occupant allemand, porteur d'idéologie nazie, se dressent des « combattants de l'ombre », nationalistes ou communistes que combattent d'autres volontaires, nationalistes (la milice française) ou partisans de l'ordre nouveau (les SS). Ces patriotes clandestins reconnaissent un gouvernement émigré installé dans un pays allié qui les soutient et que certains rejoignent : un volontariat qu'étudie Jean-François Muracciole.

L'engagé des années 1945-1962 n'est pas certain que la guerre froide ne dégènera pas en guerre ouverte. Mais il sait, le Français du moins, qu'il combattra outre-mer. En revanche, le professionnel de l'après-guerre froide peut penser qu'il fera de la présence dissuasive sans avoir à combattre. Les missions de coopération, d'interposition, d'assistance humanitaire, d'interventions ponctuelles, de plus en plus souvent sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN qui impliquent des séjours hors de la métropole, sont pratiquement confiées à des professionnels ou à des appelés volontaires. Tous les pays d'Europe n'y participent pas et les contingents détachés sont d'importance



inégal. Se combinant avec la fin de la guerre froide et de l'éventualité d'un conflit en Europe centrale, ces différentes missions remettent en cause, dans les opinions publiques, l'utilité de la conscription et préparent partout le retour au « soldat de métier, disponible, entraîné et... correctement rétribué ». La guerre du Golfe en 1991 ne ralentit pas ce mouvement, et pas davantage semble-t-il l'attentat de 2001 qui, pour les Européens, confirme la nécessité de faire face à une menace déjà perçue, le terrorisme international. Avec quel type de forces ?

### *Le spécialiste et le technicien*

Ces coupures, qui ne sont qu'à effet de tuilage, masquent parfois des innovations plus durables dues à la spécialisation combinée des matériels et des tâches. En France et ailleurs, sous des formes et des appellations différentes, apparaissent le soldat colonial, le garde mobile, le technicien. L'organisation d'une armée coloniale (1900) consacre un état de fait ancien, l'existence de troupes de marine (destinées à le redevenir). Elle est due au développement du recrutement permanent indigène (la Force Noire) qu'il faut encadrer, aux pressions de l'opinion hostile à l'envoi du contingent dans les colonies « insalubres », à la préoccupation de ne pas distraire outre-mer les troupes appelées à la garde des frontières de l'Est. L'Armée d'Afrique échappe au mouvement.

Au lendemain de la Grande Guerre, en 1921, la garde (ou gendarmerie) mobile répond, en France du moins, à des pressions comparables, celle de l'opinion répugnant à l'emploi des appelés en maintien de l'ordre, celle du commandement soucieux d'instruction et de présence à l'Est de forces affectées par la crise de la natalité et la réduction du temps de service obligatoire. Force de répression sociale ? Sans aucun doute. Cependant comme les gendarmes départementaux du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, autre catégorie de professionnels répandue dans tout l'ancien empire napoléonien, les gardes ne s'engagent pas par vocation politique. Ils sont les gardiens de l'ordre républicain.

La véritable nouveauté, c'est le technicien ou mieux le mécanicien qu'exige la motorisation des armées. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le technicien est un « artisan » de la civilisation du cheval ou de la marine à voile. La navigation à moteur de bateaux métalliques fait apparaître en premier le mécanicien de la marine. La création d'une aéronautique militaire engendre le même effet. L'armée de Terre, dont les artilleurs et les

sapeurs étaient déjà des techniciens, adopte à son tour le moteur et la cuirasse. Se profile ainsi, dans toute l'Europe, un nouveau type de professionnel. D'origine le plus souvent urbaine et ouvrière, bientôt formé dans des écoles d'apprentis-mécaniciens, il reflète une nouvelle société. Toutefois si de Gaulle, en 1934, souhaite aller *Vers une armée de métier* composée certes de spécialistes du moteur et de la cuirasse, il attend surtout des professionnels disponibles pour une réaction diplomatique immédiate en cas de crise internationale.

Ces trois types d'engagés volontaires ont imposé, en France, un nouveau statut calqué sur celui de l'officier : celui de sous-officier de carrière (1928). Le terme a l'avantage de rappeler une des préoccupations anciennes de l'engagé professionnel : obtenir une garantie d'emploi

L'exposé introductif que, « rappelé au service » par de trop bienveillants jeunes collègues, je viens de présenter, est une illustration de ce qu'il ne faut pas faire en pareil cas. D'une part se laisser aller à traiter le sujet, en partie du moins. D'autre part en négliger la méthodologie. Car enfin, par-delà les considérations nécessaires sur le « Pourquoi », s'imposent, période par période, les combinatoires variables qu'appelle toute étude sur la longue durée. De quel milieu social et de quelles régions proviennent ces engagés ? Quelles sont leurs motivations catégorielles ? Quelle arme, quel service, quelle garnison choisissent-ils ? Que représentent-ils, quantitativement et relativement, dans une population donnée ? En somme, toujours les mêmes questions : qui ? quand ? où ? combien ?



## Le volontaire étranger dans l'armée française au cours des deux guerres mondiales

André-Paul COMOR

Professeur IEP Aix-en-Provence

UMR 5609

*Aimez la France ; comprenez la noblesse pour ainsi dire  
sans exemple de l'effort que fait cet admirable peuple ; ce vous sera le  
meilleur réconfort pour ce que je suis prêt à affronter pour sa cause.*  
Alan Seeger, *Lettre à sa mère*<sup>1</sup>

Les légendes sont tenaces. Ainsi, celle qui fait de la Légion étrangère après la Première Guerre mondiale un « ordre militaire laïc » selon la formule de René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont le frère cadet a servi comme officier de réserve au 1<sup>er</sup> Régiment Étranger<sup>2</sup>. En dépit des difficultés intrinsèques à l'étude de cette société militaire à nulle autre pareille, l'historien est tout d'abord conduit à distinguer le mythe de la réalité d'une institution fonctionnant au profit exclusif de ses membres<sup>3</sup>. Pour autant faut-il

---

1. Jeune Américain, diplômé d'Harvard, engagé volontaire pour la durée de la guerre le 25 août 1914, tué pendant la bataille de la Somme le 4 juillet 1916 à Belloy-en-Santerre.

2. Julien Doumic, lieutenant de réserve, est tué le 11 novembre 1914 à la tête de sa compagnie. Son frère est notamment l'auteur d'une préface élogieuse de *L'historique du régiment de marche de la Légion étrangère*, à l'origine du mythe littéraire dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'aux années cinquante.

3. Daniel Madelénat, « Un mythe singulier » dans *La Légion étrangère, mythe et réalité*, actes du colloque tenu le 12 décembre 2000 à la Fondation Singer-Polignac, p. 147-160. La meilleure mise au point à la suite des travaux de Marie Larroumet et de sa thèse, *Mythes et images de la Légion étrangère*, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1997. L'auteur de la communication se livre à une étude sans concession du thème récurrent dans l'abondante littérature sur le sujet.

renoncer à étudier ce milieu qui fascine toujours le public et continue d'inspirer bien des romanciers ?

L'appel aux volontaires étrangers – en temps de guerre – à la fois exceptionnel et marginal concerne quelques dizaines de milliers d'hommes mêlés à la masse des millions de mobilisés et d'engagés des deux guerres mondiales. L'engagement est souscrit pour la durée de la guerre dans une unité de l'armée française et fait de l'étranger – pour des raisons juridiques et qui ressortent des impératifs de sécurité – un légionnaire « malgré lui ». Dès lors, le volontariat étranger pendant les deux grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle soulève bon nombre de questions notamment sur les motivations affichées ou supposées, l'importance et la durée des flux d'engagement mais aussi sur le comportement, le moral et les leçons qu'il a pu tirer de son engagement au service de la France. Aussi cette communication ne prend pas en compte les engagements sous le régime du contrat de cinq ans au titre de la Légion étrangère de même que les unités à base nationale créées pour répondre à une situation particulière sur un théâtre d'opérations, notamment pendant la Grande Guerre<sup>4</sup>. Il convient, en premier lieu, de préciser les fondements juridiques de l'exception française depuis la création de la Légion en 1831, héritage de l'Ancien Régime reconnu et adopté par tous les régimes politiques depuis la Révolution française, avant de présenter le volontariat étranger dans des contextes internationaux de 1914 et de 1939 qui pèsent sur le recrutement et sur la nature des engagements.

### **Le cadre réglementaire français et le droit international**

L'engagement du volontaire étranger au cours d'un conflit constitue une exception au droit applicable à la guerre (*jus in bello*). C'est ainsi qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour répondre au défi représenté par la conflictualité meurtrière, 44 États adoptent le 18 octobre 1907 les conventions sur le droit de la guerre et de la neutralité à l'issue de la Conférence de La Haye. La IV<sup>e</sup> Convention dispose dans son article 23 qu'« il est [également] interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse à prendre part

---

4. Légion hellénique licenciée le 24 août 1915, bataillon monténégrin créé le 1er juin 1916, transformé en corps de volontaires bosniaques engagé dans le secteur d'Ossin.

aux opérations de guerre dirigées contre leur pays, même dans le cas où ils auraient été à son service avant le commencement de la guerre ». Cette clause a été interprétée et s'interprète toujours comme l'autorisation donnée à un État d'avoir à son service un étranger engagé sous ses drapeaux, à la seule condition de respecter la clause de conscience. En outre, la V<sup>e</sup> Convention confirme la possibilité d'enrôlement volontaire des étrangers, notamment des pays neutres qui sont déchargés de toute responsabilité pour les actes commis par leurs ressortissants. À la veille de la Grande Guerre, la France dispose d'un corps spécial créé en 1831 qui permet d'accueillir les volontaires issus du recrutement étranger<sup>5</sup>. Toutefois la loi sur le recrutement de l'armée du 21 mars 1905 ne prévoit pas de dispositions spéciales dans le cas d'un conflit majeur.

À la mobilisation d'août 1914, le gouvernement est pris de court par l'afflux d'étrangers résidant en France désireux de s'engager dans l'armée française. Le ministre de la Guerre, Adolphe Messimy, met alors en place un dispositif d'urgence en adaptant la réglementation aux circonstances exceptionnelles. S'inspirant du précédent de la guerre franco-allemande de 1870, il reprend les dispositions du décret pris le 22 août 1870 par l'impératrice Eugénie autorisant l'engagement des étrangers pour la durée de la guerre au titre de la Légion étrangère. Le décret du 3 août 1914 contrevient à l'article 2 de la loi du 9 mars 1831 portant création de la Légion qui « ne pourra être employée que hors du territoire continental du royaume » dans la mesure où les engagements sont souscrits « au titre de la Légion étrangère ». Toutefois, la loi votée le 5 août par le Parlement permet de tourner la difficulté en autorisant le gouvernement à naturaliser les futurs engagés, quel que soit leur lieu de résidence. Malgré cette mesure libérale, de nombreuses voix parmi les volontaires – notamment les intellectuels et certains réfugiés politiques – vont s'élever pour contester la décision des autorités<sup>6</sup>. De plus, l'application du texte soulève de nombreux problèmes en raison du nombre élevé de nationaux appartenant aux États en guerre avec la France et ses alliés. Le gouvernement hésite pendant un an avant de mettre la loi française en conformité avec le droit international en faisant voter la

---

5. Aram Karamanoukian (général), *Les étrangers et le service militaire*, thèse de droit, Paris II, 1978. Charles Poimiro, *La Légion étrangère et le droit international*, Paris, 1913.

6. Blaise Cendrars, *La main coupée*, Paris, 1946, p. 148.

loi du 16 août 1915. Entre-temps, le législateur répondant à l'inquiétude d'une opinion publique remontée contre les étrangers originaires des États en guerre contre la France, légifère à nouveau par le texte du 7 avril 1915 sur la déchéance de la nationalité française pour ces naturalisés<sup>7</sup>.

Le choix opéré par les responsables politiques de privilégier et/ou de faciliter la « naturalisation militaire » soulève un certain nombre de questions. Autrement dit, accélère-t-il et alimente-t-il le mouvement des engagements des premières semaines ? De même, la qualité du recrutement est-elle améliorée par une motivation où l'intérêt personnel pourrait prévaloir sur l'adhésion attendue ou supposée aux valeurs défendues par les alliés ?

Deux décennies plus tard, alors que la menace d'un nouveau conflit se précise, le Président du conseil et ministre de la Défense nationale, Edouard Daladier – ancien combattant de la Grande Guerre ayant servi au 2<sup>e</sup> régiment de marche du 1<sup>er</sup> Etranger d'août 1914 à octobre 1915 – prend un décret le 12 avril 1939 qui autorise les résidents étrangers âgés de 18 à 40 ans à contracter dès le temps de paix un engagement dans l'armée française<sup>8</sup>. Ces engagés sont donc soumis aux obligations et au même statut que les appelés de souche française. De plus, le décret d'application du 27 mai 1939 sur le service militaire des étrangers ramène à dix-sept ans la limite d'âge d'engagement. Ces mesures prises avant même le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale traduisent l'embarras du haut commandement pour assurer la montée en puissance des armées dont les effectifs sont jugés insuffisants et devraient être rajeunis<sup>9</sup>.

Cependant, le 7 septembre 1939, le Président du conseil revient sur les dispositions libérales du décret du 27 mai – voire audacieuses au regard de la législation sur la naturalisation – en n'autorisant que les engagements dans la Légion étrangère. Retour aux expédients de la Première Guerre mondiale et aux régiments de marche dans l'espoir

---

7. Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, 1999, p. 134.

8. SHAT, 7N 2475, dossier consacré aux étrangers.

9. Henry Dutailly, *Les problèmes de l'armée de Terre française (1935-1939)*, Paris, 1980. L'excellente mise au point de l'auteur dans le chapitre VII (p. 206-226) de sa thèse sur la question des effectifs met en lumière les hésitations de Daladier et du général Gamelin qui consentent, tardivement et encore pusillanimes, à accroître les moyens afin de relever le défi de la « course aux effectifs » lancée par l'Allemagne depuis la conférence de Munich.

d'une mise sur pied rapide avec un encadrement de « vieux légionnaires » (d'active ou de réserve). Ce retournement de Daladier ne pourrait s'expliquer que par une réaction du haut commandement toujours aussi prudent dès lors que le principe de la nationalité de l'armée est remis en question<sup>10</sup>. Il convient aussi de tenir compte de la dimension nouvelle du conflit qui s'annonce dans le contexte de la montée des totalitarismes et d'une « guerre idéologique ». C'est pourquoi les immigrés de fraîche date font l'objet d'une surveillance accrue, en particulier les germanophones, les Italiens et les Espagnols depuis la défaite des Républicains en mars 1939 qui a entraîné sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de réfugiés<sup>11</sup>. Autant de facteurs susceptibles de provoquer des malentendus et des réactions inattendues des étrangers prêts à répondre aux sollicitations du gouvernement et du commandement de l'armée. Ainsi, dans une note du ministre de la Guerre du 13 novembre 1939, le gouvernement revient sur les dispositions libérales d'avril et fait machine arrière en mettant en garde contre l'incorporation « d'éléments indésirables, au loyalisme parfois sujet à caution »<sup>12</sup>. La décision de créer les unités de travailleurs étrangers jette le trouble parmi cette population inquiète qui fait difficilement la différence entre les régiments de marche et autres régiments de marche de volontaires mis sur pied à la hâte entre octobre 1939 et mai 1940<sup>13</sup>. Les armistices des 22-24 juin 1940 ne mettent pas fin au recrutement étranger maintenu dans les territoires de l'Empire et dans les Forces Françaises Libres avant la reconstitution et la réunification de l'armée française entre novembre 1942 et mai 1943<sup>14</sup>. Enfin, en décembre 1944, le comité de Défense nationale

---

10. Le délicat dossier du recrutement étranger n'a pas fait l'objet d'une attention particulière des historiens qui ont laissé aux juristes le soin de préciser l'évolution du statut du volontaire étranger au regard du droit français comme du droit international. Voir notre contribution aux *Mélanges offerts à Jean-Claude Allain* (à paraître) : « Pouvoir politique, haut commandement et le recrutement étranger dans l'armée française de la Révolution à nos jours ».

11. Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, 1999.

12. SHAT, 7N2475.

13. Elisabeth Du Réau, *Edouard Daladier 1884-1970*, Paris, 1993.

14. André-Paul Comor, *L'épopée de la 13e Demi-brigade de Légion étrangère 1940-1945*, Paris, 1988, p. 29 et 242-243. Les sources consultables et déjà dépouillées ne permettent pas de faire l'état de la question du recrutement étranger tant dans les Forces Françaises Libres que dans les régiments de Légion. L'ouverture des dossiers personnels au SHAT à Vincennes et au Bureau information et historique de la Légion étrangère à Aubagne devrait renouveler la problématique.



arrête les dernières mesures concernant les étrangers déjà engagés dans les Forces françaises de l'intérieur de même que les candidats EVDG, mesures conformes aux dispositions de 1939<sup>15</sup>.

Le pragmatisme a donc prévalu en 1939 comme en 1914. Gouvernement et haut commandement se sont contentés d'adapter les modalités du recrutement sans tenir compte des enseignements de la Grande Guerre. Sans doute certains candidats ont-ils été dissuadés devant la grande prudence des autorités qui a très rapidement tari une source de recrutement permettant d'apporter une solution au problème des effectifs posé dès le début des années trente par les classes creuses<sup>16</sup>.

Les volontaires étrangers de la Grande Guerre combattant pour la défense du droit et de la liberté

Avant même la diffusion de l'ordre de mobilisation, deux écrivains étrangers établis à Paris prennent une initiative qui prend de court les autorités. L'appel lancé par Blaise Cendrars, Riccioto Canudo et une dizaine de signataires sous forme de manifeste en faveur de la France passe à peu près inaperçu dans la presse parisienne. Toutefois, à l'initiative des « Amitiés françaises », une société fondée en 1904, une trentaine de comités nationaux sont constitués en vue d'enrôler les volontaires pour servir « la France en danger ». Ainsi, se plaçant sur le même registre que celui de Cendrars, le manifeste juif invite les [juifs] immigrés à « faire leur devoir » car « si nous ne sommes pas encore Français de droit, nous le sommes de cœur et d'âme, et notre devoir le plus sacré est de nous mettre tout de suite à la disposition de cette noble et grande nation, afin de participer à sa défense »<sup>17</sup>. Ces étrangers retrouvent sans le savoir les accents de ceux qui « suivent les idées de la France » selon la formule adoptée par les députés de

---

15. BIHLE, Instruction sur la situation militaire des étrangers, ministère de la Guerre, État-major général guerre, Paris, le 20 janvier 1945 (CDN du 23 décembre 1944).

16. Henry Dutailly, « L'effondrement », p. 379-385, dans *Histoire militaire de la France*, tome 3, *De 1871 à 1940*, sous la direction de Guy Pédroncini, Paris, 1992.

17. Maurice Vanikoff, « La commémoration des engagements volontaires des juifs d'origine étrangère », *Le volontaire juif*, 1932, p. 15-16. Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 de la thèse de Philippe-E. Landau, *Les Juifs de France et la Grande Guerre 1914-1941*, soutenue à Paris VII en 1992, publiée en 1999 aux Presses du CNRS.

l'Assemblée nationale constituante, le 20 avril 1792, pour répondre aux démarches des comités de réfugiés.

Assistons-nous à une « épopée militaire » selon la formule de Jean-Marc Delaunay<sup>18</sup> ? La liste des comités qui s'allonge au cours du mois d'août atteste de l'écho et du succès du premier manifeste : dans la liste transmise au bureau de recrutement des Invalides, on relève sans surprise des comités belge, hollandais, luxembourgeois, italien et suisse, plus surprenants plusieurs comités roumain ou russe, mais également polonais, anglais, turc, arménien, tchèque, mexicain et grec. La province n'est pas en reste. Les étrangers de Toulouse, Marseille, Lyon et Bayonne s'organisent sur le modèle parisien. Le mouvement spontané participe de l'élan et de la ferveur patriotique qui se sont saisis du peuple français mais doit-on négliger les effets – attendus ou souhaités – de la loi votée le 5 août qui autorise le gouvernement à naturaliser les futurs engagés quelque que soit leur résidence ? La réponse aux manifestes et autres appels lancés en août ne se fait pas attendre.

En 1914, le nombre des engagés s'élève à 28 266 sans qu'il soit possible de distinguer les engagés volontaires pour la durée de la guerre (EVDG) et les étrangers qui ont signé un contrat de cinq ans au titre de la Légion étrangère<sup>19</sup>. Si l'on compare ce chiffre avec celui des étrangers de sexe masculin résidant en France depuis moins de 10 ans – 62 102 au recensement de 1911 –, on peut avancer que l'appel a été largement entendu et qu'il a touché les classes d'âge les plus jeunes<sup>20</sup>. Quant aux plus âgés – la majorité des 550 058 installés depuis plus de 10 ans – souvent mariés à des Françaises et pères de famille, ils sont souvent francisés<sup>21</sup>. Quelques volontaires rejoignent la France tels les Américains qui suivent l'exemple de Georges Casmèze, reporter au *New York Herald*, ou le Russe Zinovi Pechkoff exilé en Italie.

---

18. Jean-Marc Delaunay, « Tous Catalans. Les volontaires espagnols dans l'armée française pendant la Grande Guerre », p. 309, dans les *Mélanges offerts à Guy Pédroncini, Des étoiles et des croix*, Paris, 1995.

19. Jean-Marc Delaunay, *op. cit.*, p. 311. Philippe Guyot (capitaine), « La participation de la Légion étrangère à la Première Guerre mondiale » dans les actes du colloque *La Légion étrangère, Mythe et réalité*, p. 91, donne des chiffres inférieurs qui correspondent aux effectifs réalisés en prenant en compte les pertes.

20. La colonie arménienne de France – 5 000 adultes – fournit un contingent de 500 volontaires versé au 2<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> Etranger engagé en Artois.

21. Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française*, tome 3, *De 1789 à 1914*, p. 216.

Le parcours exceptionnel du jeune volontaire est digne d'un personnage de roman. Né le 16 octobre 1884 à Nijni-Novgorod dans une famille juive, Zinovi Alekseevitch est l'aîné des enfants de Mikhaïl Israïlevitch Sverdlosk dont le cadet, Iakov Mikhaïlovitch, a adhéré dès 1901 au Parti social-démocrate russe et rallié l'aile bolchévique avant de devenir l'un des artisans de la Révolution d'Octobre. Zinovi, converti à la foi orthodoxe en 1902, adopte le nom de son père adoptif (et parrain) l'écrivain révolutionnaire Alexis Maximovitch Pechkoff dit Gorki. En 1904, pour échapper au service militaire, il émigre au Canada avant de se réfugier à New-York où il accueille Gorki. Après une nouvelle expérience en Nouvelle-Zélande au cours de l'année 1907, Zinovi rejoint son parrain de baptême et père adoptif à Capri. En octobre 1910, il épouse en secondes noces la fille d'un colonel cosaque ; brouillé avec Gorki, Pechkoff séjourne à nouveau aux États-Unis entre août 1911 et février 1913.

La déclaration de la guerre le surprend en Italie où il a rejoint sa femme et sa fille. Il s'engage le 31 juillet à Nice et est aussitôt dirigé sur le dépôt d'Avignon du 1<sup>er</sup> Régiment étranger. Blessé le 9 mai 1915, il est amputé du bras droit, réformé en avril 1916 et autorisé deux mois plus tard à contracter un nouvel engagement pour la durée de la guerre. Son parcours militaire au service de la France se poursuit au sein du deuxième bureau de l'état-major ou en détachement au ministère des Affaires étrangères dès sa réintégration. Capitaine en juin 1917, Pechkoff multiplie les missions à l'étranger : après les États-Unis, il est envoyé sur le « front russe » en mai 1917 puis en Sibérie entre mars 1918 et octobre 1919, dans le Caucase de février à la fin décembre 1920 avant d'effectuer une nouvelle mission aux États-Unis. Entre les deux guerres, il sert dans la Légion étrangère tout en restant à la disposition du ministère des Affaires étrangères. Atteint par la limite d'âge de son grade en août 1940, le commandant Pechkoff rejoint les Forces Françaises Libres un an plus tard. Le général de Gaulle le désigne pour représenter la France Libre en Afrique du Sud avant de le nommer général et de l'envoyer à Tchoung King en qualité d'ambassadeur auprès de Tchang Kaï-Chek. Le général de corps d'armée Pechkoff termine sa longue carrière à Tokyo entre mars 1946 et janvier 1950 – avec le rang d'ambassadeur – comme

chef de mission auprès du commandement en chef allié. Retiré à Paris, il meurt le 27 novembre 1966<sup>22</sup>.

Dès 1915, l'entrée en guerre de l'Italie et les besoins grandissants des armées belge, anglaise et russe ralentissent jusqu'à tarir le flot des engagements.

La répartition par nationalité reflète assez fidèlement la composition de la population étrangère résidente à la veille de la guerre. Le dépôt de Blois pour le 2<sup>e</sup> régiment de marche du 2<sup>e</sup> Etranger accueille en 1914 un fort contingent de Russes ou se déclarant tels – 31,1% des engagés<sup>23</sup> – alors que les Belges fournissent 11% des effectifs, suivis par les Allemands (9%) et les Autrichiens (8%). Pour l'ensemble des dépôts de Paris, de Blois déjà cité, d'Orléans et de Rouen comme de Bayonne et d'Avignon, cinq nationalités se détachent nettement en rassemblant plus de 60% des EVDG : les Italiens (19%) et les Russes (15%) suivis des Austro-Allemands (10%), des Belges (10%) et des Suisses (7,5%). Les Espagnols, moins nombreux, viennent en septième position avec 3,42% des volontaires. En quelques semaines, sont mis sur pied quatre régiments de marche en respectant le principe de l'amalgame pour assurer la cohésion au « feu ». Les légionnaires d'Afrique encadrent les jeunes engagés au sein des deux régiments de marche des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments étrangers alors que les sapeurs-pompiers de Paris instruisent les volontaires du régiment de marche (de la Légion étrangère) du camp retranché de Paris créé à la caserne Reuilly ; de nombreux Italiens rejoignent, dans un premier temps à Montélimar et Nîmes puis au dépôt de Sathonay, le 4<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> Etranger dont le commandement est confié au lieutenant-colonel Giuseppe Garibaldi, petit-fils du chef des chemises rouges<sup>24</sup>. Nombre de ces engagés agissant par attachement à la France comprennent mal la décision de les verser dans la Légion étrangère dont la réputation sulfureuse est parvenue jusqu'à eux<sup>25</sup>. La déception est manifeste dans les rangs des

---

22. SHAT et BIHLE, État des services de Zinovi Pechkoff et fiche, non datée et non signée du BIHLE.

23. BIHLE Aubagne, *Historique du dépôt de Blois*, « dans les tableaux ci-dessus, la plus grande partie des Polonais s'étant déclarés Russes, les nombres portés de Polonais sont au-dessous de la vérité... ».

24. Philippe Guyot, *op. cit.*, p 67-68.

25. Douglas Porch, *La Légion étrangère 1831-1962*, Paris, 1994, p. 399-407.

anarchistes ou des socialistes russes, italiens et espagnols mais aussi parmi les autres réfugiés d'Europe centrale<sup>26</sup>.

Cependant, au printemps 1915, le tarissement du recrutement et les vides creusés dans les rangs des unités conduisent le commandement à prendre la décision de rendre à leurs armées nationales les étrangers qui le souhaitent. De même, après la dissolution des quatre régiments entre le 15 mars et le 11 novembre 1915, les volontaires sont regroupés dans le régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE) qui se distingue jusqu'à la fin de la guerre au sein de la division marocaine.

Les zélotes de la Légion étrangère ont mis en relief, parmi les quelque 42 883 étrangers engagés – et ayant effectivement servi dans ses rangs pendant la Grande Guerre –, les figures qui ont contribué à en donner une meilleure image auprès du public, laissant dans l'ombre les milliers de sans-grade, bien souvent de condition modeste dans la vie civile soudainement confrontés à la fois à la dure condition militaire et à la guerre. Les quelques archives des dépôts conservées à Aubagne donnent cependant une photographie assez exacte de la troupe dans les premiers mois de la guerre. Les professions liées au commerce et du négoce sont les plus représentées, soit 49,3% d'employés, de marchands, de voyageurs et de petits patrons. Les services et métiers manuels, à l'exclusion des ouvriers d'usine, occupent la seconde place avec 35,4% des déclarations. Les autres professions « intellectuelles », médecins, ingénieurs, architectes mais aussi comptables ou imprimeurs, représentent 15,3% du total<sup>27</sup>.

Si le tribut payé par les étrangers se mesure aux pertes subies, en tout point comparables à celles des autres corps de troupe français, en revanche les journaux de marche et autres historiques régimentaires restent silencieux ou discrets sur les questions de discipline et du moral de la troupe qui ont sans doute motivé la décision du commandement de réduire les effectifs dès 1915. En effet, un incident survenu le 18 juin au 2<sup>e</sup> régiment de marche du 2<sup>e</sup> Etranger, parmi les Juifs russes et

---

26. Blaise Cendrars a résumé en une très belle page de *La main coupée*, les motivations de ses compagnons de fortune (p. 139). Les témoignages de l'écrivain Albert Jacques Erlande et Edouard Jacob Junod, officier de nationalité suisse, recourent celui de Frédéric Sauzer alias Blaise Cendrars.

27. BIHLE, *op. cit.*, statistiques établies sur un effectif de 3 200 EVDG qui peut être retenu comme échantillon pertinent (près de 11% des volontaires dont l'engagement a été retenu à la suite des visites médicales).

les Arméniens, précipite la réorganisation destinée à renforcer une cohésion mise à mal d'une part par les départs des contingents anglais, italiens, belges et russes pour leurs armées nationales et d'autre part par des refus caractérisés d'obéissance<sup>28</sup>. Rien dans l'état de nos connaissances ne permet de remettre en question la thèse selon laquelle le volontaire étranger de 1914 – eu égard aux sacrifices consentis – n'a pas moins mérité que son camarade français la reconnaissance du pays, comme l'atteste le concert de louanges adressé au RMLE par les chefs militaires, concert relayé après l'armistice par la presse, la représentation nationale et le gouvernement<sup>29</sup>.

### **La Seconde Guerre mondiale : les volontaires étrangers face au fascisme et au nazisme**

En septembre 1939, instruit par l'expérience de 1914, le gouvernement est disposé à favoriser l'enrôlement des étrangers afin de renforcer une armée française aux effectifs réduits. En effet, Daladier et le général Gamelin ont longtemps hésité avant de s'engager dans une course aux effectifs imposée par la politique allemande depuis Munich<sup>30</sup>. Les nombreux réfugiés d'Europe Centrale – Autrichiens, Tchèques, Polonais mais aussi Allemands – et les quelque 250 000 miliciens républicains espagnols arrivés en France entre janvier et avril 1939, constituent un réservoir susceptible de répondre aux besoins du commandement. Le chef du Gouvernement fait adopter une série de mesures propres à faciliter dans un premier temps puis à encourager le volontariat étranger<sup>31</sup>.

Les Italiens sont les premiers à s'organiser en comités pour obtenir la mise sur pied d'une Légion garibaldienne, en s'inspirant des expériences des guerres de 1870 et de 1914-1918. En six semaines,

---

28. Philippe Guyot, *op. cit.*, p. 92-93. Philippe-E. Landau, *op. cit.*, p. 44-47. BIHLE, *Journal des marches et opérations (JMO) du dépôt d'Orléans – 2<sup>e</sup> Etranger* – renferme un certain nombre d'appréciations peu amènes sur le contingent de volontaires juifs déjà victimes de brimades et de vexations des cadres de la Légion « d'Afrique ». La crise du moral du printemps de 1915 est à l'origine de l'unique mutinerie survenue dans une unité de Légion pendant la Grande Guerre.

29. André-Paul Comor, *La Légion étrangère*, Paris, 1992, p. 36-37.

30. Henry Dutailly (lieutenant-colonel), *Les problèmes de l'armée de terre française 1935-1939*, Paris, 1980, 449 p., p. 221-226.

31. *Supra*, *Le cadre réglementaire français et le droit international*.

64 000 candidats de toutes nationalités se présentent dans les bureaux de recrutement<sup>32</sup> mais, faute de structures adaptées et d'encadrement, seuls 13 000 d'entre eux sont incorporés pour constituer les unités de marche alors que les Tchèques et les Polonais sont versés dans leurs armées nationales en voie de reconstitution en territoire français<sup>33</sup>.

Ainsi, malgré l'adoption d'une législation et d'une réglementation du recrutement étranger adaptée aux circonstances, le haut commandement est, une nouvelle fois, contraint d'improviser dans l'urgence. À l'état-major de l'armée, le général Ménard, informé de la situation, propose une solution qui n'est pas retenue par Gamelin. L'incorporation dans des unités « régulières » des Italiens, Russes et Polonais mariés à des Françaises et pères de famille, en application de l'article 64 de la loi sur le recrutement de l'armée du 31 mars 1928, lui paraît pouvoir éviter la réédition des incidents survenus au début de la Première Guerre mondiale. Après ce refus du généralissime, le recours à de nouveaux expédients qui rappellent certains des errements de 1914 va aggraver le sort des EVDG.

À Sathonay, les volontaires italiens, polonais, belges, juifs et austro-allemands sont rassemblés et encadrés par des réservistes et des officiers et sous-officiers d'active au sein des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> régiments étrangers d'infanterie (REI). Au camp de Barcarès, le reliquat doit permettre la création d'unités à base de « travailleurs volontaires », les 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> régiments de marche de volontaires étrangers, dont la valeur militaire est négligeable en raison de la médiocrité de l'encadrement comme de l'instruction de base d'une part, des insuffisances des équipements et des armes modernes d'autre part. Bien que les effectifs soient connus, les états ne font pas apparaître par nationalité qui permettrait une étude comparée des volontariats étrangers des deux conflits. En février 1940, le nombre des volontaires – dont beaucoup sont jugés inaptes – s'élève à 83 000 soit 8,6% de la population étrangère masculine active<sup>34</sup>. La participation plus forte qu'en 1914 où le pourcentage des volontaires représentait 7,8% de la

---

32. SHAT, 7N 2475, « Situation des effectifs des unités de marche de volontaires étrangers à la date du 10 février 1940 ».

33. SHAT, 7N4198, Renseignements donnés par le colonel Kalina, attaché militaire près la Légation tchécoslovaque à Paris, au cours d'une visite faite le 4 septembre à la section d'outre-mer de l'état-major de l'armée.

34. Jacques Dupâquier, *op. cit.*, actifs étrangers : 967 410, en majorité dans l'industrie (60%).

même population, s'explique autant par les dispositions prises pour faciliter le recrutement que par le climat de méfiance à l'égard de ces mêmes étrangers, sans qu'il soit possible de distinguer la part de la crainte de celle de la spontanéité dans la vague d'engagements des premières semaines de la guerre.

Toutefois, l'accueil qui leur est fait dans les dépôts n'est pas toujours bienveillant, ainsi des Juifs dont on se défie comme en 1914. Selon les chefs de corps des régiments étrangers, l'afflux des Juifs d'Europe centrale – quelque 15 000 Allemands, Autrichiens et Polonais – qui se portent volontaires en nombre pour servir dans l'armée française<sup>35</sup> présente de nombreux inconvénients et « risque à bref délai de modifier l'état d'esprit et la valeur de la Légion étrangère »<sup>36</sup>. Pendant la « drôle de guerre », l'élan de septembre 1939 semble brisé si l'on en juge par le scepticisme affiché par les chefs militaires. Une note de la section d'Outre-Mer de l'état-major de l'armée, diffusée le 21 mai 1940, soit après huit mois de drôle de guerre, traduit l'embarras des responsables qui, après avoir fait un rapide et succinct tableau – et non un bilan chiffré – de la situation des trois types d'engagements (d'étrangers) se contente « compte tenu de la gravité de l'heure [...] d'assouplir le régime en vigueur afin de permettre, sous des formes appropriées, d' enrôler le maximum de volontaires » et de suggérer « la création immédiate d'une légion autrichienne, d'un corps de volontaires américains et d'un régiment de marche de Légion étrangère de volontaires italiens »<sup>37</sup>.

Quand elles ne sont pas dictées par les impératifs de la défense nationale, les rares sources écrites donnent des indications précieuses sur les raisons du volontariat qui s'inscrit dans la double perspective de l'intégration à la communauté nationale (française) et du conflit (politique) qui oppose la France au Reich allemand et à l'Italie, son allié déclaré. Tout d'abord, la grande majorité des résidents étrangers et des réfugiés de fraîche date ne se présente pas aux bureaux de

---

35. Philippe-E. Landau, *op. cit.*, p. 47.

36. SHAT, 7N4198, télégrammes du général commandant le théâtre d'opérations d'Afrique du Nord, 27 février 1940, à l'état-major de l'armée. Entre le 15 janvier et le 15 février 1940, 1 073 « étrangers israélites » ont souscrit un EVGD au titre de la Légion. Pour remédier aux inconvénients signalés par les chefs de corps, le rédacteur recommande de verser ces volontaires dans des « unités de travailleurs spéciales ». Douglas Porch, *op. cit.*, p. 516-524.

37. SHAT, 7N4198, note à l'attention du général Ménard sur l'utilisation des étrangers pour la Défense nationale.



recrutement à la suite d'une campagne de presse et de manifestations publiques marquant leur loyauté et leur reconnaissance à l'égard de la France comme l'ont fait ceux de l'été 1914. Ensuite, l'enthousiasme a cédé la place à la résignation relevée dans tous les rapports établis par les officiers du service d'immatriculation de la Légion (SIL) plus particulièrement chargés de la sélection et du « filtrage » des candidats à l'engagement, autrement dit responsables de la sécurité interne des régiments étrangers<sup>38</sup>. Quelques rapports mettent parfois en cause le caractère volontaire des engagements afin d'alerter le commandement sur les risques. Enfin, certains observateurs font remarquer que la pression de l'opinion publique et/ou des gendarmes, de même que la crainte du lendemain – pour ceux qui sont établis en France depuis de longues années et qui ont fait souche – peuvent expliquer ces « vocations tardives »<sup>39</sup>. Pour des raisons opposées, les anciens miliciens républicains espagnols (27,7% des engagés en 1939 au titre de la Légion pour une durée de 5 ans) et les Allemands, dont l'effectif atteint 24% de la Légion en Afrique du Nord au printemps 1940, sont jugés sinon indésirables, du moins dangereux<sup>40</sup>. Cette prévention à l'égard des étrangers s'étend aussi aux anciens légionnaires austro-allemands qui font l'objet de mesures d'internement malgré leurs états de service<sup>41</sup>.

Plus âgés que leurs « anciens » de la Grande Guerre – 30 ans en moyenne, à l'exception des Espagnols –, les volontaires de 1939 sont pour la plupart installés en France depuis de nombreuses années, chargés de famille et exerçant une profession<sup>42</sup>. Ces sédentaires dès lors qu'ils sont jugés aptes, malgré les difficultés d'adaptation au milieu militaire et à la discipline propre à la Légion, vont se

---

38. SHAT, 7N4198, SIL, observations sur le fonctionnement du SIL, Vancia (Ain), rapport n° 26 du 21 septembre 1939.

39. Douglas Porch, *op. cit.*, p. 513.

40. SHAT, 7N2475.

41. SHAT, 7N4198, note du ministre de l'Intérieur au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Commission interministérielle permanente de criblage, Paris, 9 avril 1940. Lettre manuscrite adressée à Daladier au nom de 60 anciens légionnaires internés au camp des Milles, le 21 octobre 1939, pour demander leur libération. Lettre du général Stuhl, sénateur, relative à la situation des anciens légionnaires d'origine allemande internés dans des « camps de rassemblement ».

42. BIHLE, Tableau (détaillé) manuscrit des effectifs du 1er bataillon de pionniers volontaires européens, Camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne), engagé sur le front le 8 juin 1940.

transformer en combattants « honorables » selon le jugement de leurs chefs à l'issue de la campagne de France de mai-juin 1940<sup>43</sup>. C'est notamment le cas des Espagnols réputés dangereux pour leurs idées politiques ou les Juifs d'Europe de l'Est. Une nouvelle fois, les EVDG n'auraient pas démerité aux côtés de leurs camarades réservistes et légionnaires.

La dissolution des unités de marche, à l'exception de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de montagne de Légion étrangère (DBMLE devenue 13<sup>e</sup> DBLE peu avant les opérations en Érythrée de mars-avril 1941), entraîne la libération des EVDG. Aucune des sources ne livre d'informations susceptibles d'éclairer l'historien sur leur sort entre juin 1940 et la Libération. Les études sur la Résistance intérieure n'ont pas permis à ce jour de distinguer parmi les « volontaires étrangers » les anciens EVDG de 1939-1940. Les rares renseignements fiables concernent la deuxième campagne de France sans qu'il soit possible de tirer des conclusions sur l'importance de cette dernière vague de volontaires parfois issus des FFI et amalgamés dans la 1<sup>re</sup> Armée française. Si des refus collectifs d'obéissance sont signalés simultanément à la fin juin 1940 dans deux régiments de Légion – le 6<sup>e</sup> REI en Syrie et la 13<sup>e</sup> DBMLE en Angleterre – en revanche aucun incident n'est signalé dans les journaux de marche et d'opérations des autres régiments de volontaires (RMVE), infligeant un cinglant démenti aux prévisions pessimistes avancées au cours des mois précédant l'offensive allemande à l'Ouest<sup>44</sup>.

Une dernière forme de volontariat étranger fait son apparition en Angleterre et dans l'Empire colonial français après l'appel du 18 juin. En effet, la convention signée le 7 août entre Winston Churchill et le général de Gaulle renferme un article qui précise le statut des volontaires donc celui des légionnaires assimilé à celui des EVDG<sup>45</sup>.

---

43. SHAT, 34N317 et 319. Douglas Porch, *op. cit.*, p. 524-535.

44. BIHLE, Roger Houzel, *Une année parmi d'autres 1939-1940*, manuscrit d'un journal rédigé par un lieutenant de réserve du 21<sup>e</sup> RMVE – ancien adjoint à l'attaché financier près l'ambassade de France à Washington – muté au 6<sup>e</sup> REI. Les désertions de légionnaires de nationalité espagnole ne sont pas consignées dans le JMO du régiment. André-Paul Comor, *La 13<sup>e</sup> DBLE pendant la Seconde Guerre mondiale 1940-1945*, Paris, 1988, 463 p., chapitre IV, « Le schisme de Trentham Park ». Les incidents qui surviennent entre le 25 et le 30 juin sont plus suggérés que relatés dans les archives conservées tant à Aubagne qu'à Vincennes.

45. André-Paul Comor, *op. cit.*, p. 109, Bulletin officiel des FFL du 7 août 1940, p. 7, article 7 du titre I.

Près d'un millier d'anciens de Narvik, soit la moitié de la demi-brigade, rallient la France Libre suivant l'exemple de leurs officiers mais aussi pour en découdre avec les nazis. En Angleterre, dans l'attente du départ pour l'Afrique, quelques dizaines de volontaires apatrides, lettons et belges, les rejoignent<sup>46</sup>. En juillet 1941, après l'armistice de Saint-Jean-d'Acre qui met fin à la guerre (fratricide) de Syrie, les légionnaires « ralliés » du 6<sup>e</sup> REI, rejoints par des Libanais et Syriens, sont autorisés à contracter un engagement (pour la durée de la guerre) au titre des FFL. Il en est de même en Tunisie, après la capitulation des dernières forces de l'Axe le 12 mai 1943, en Italie et à la suite du débarquement de Provence<sup>47</sup>.

## **Conclusion**

Les contradictions de la politique française de recrutement étranger dans l'armée au cours des deux grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle n'ont pas découragé, quand ils n'ont pas parfois réussi à dissuader les plus tièdes, les nombreux volontaires dans leurs démarches initiales. En rien astreints au devoir de défense dans sa double dimension civique et patriotique, ces hommes, parfois de conditions sociales supérieures à celles des engagés de la Légion étrangère, répondent plus ou moins spontanément aux appels lancés par leurs comités nationaux mais leurs motifs ne sont pas toujours, et nécessairement, élevés. En 1914 et bien plus en 1939, la conduite de certains des résidents ou réfugiés de fraîche date peut, avant toute chose, s'expliquer par la crainte du lendemain. On ne peut tenir pour négligeable les attentes d'une population étroitement surveillée qui, dans sa majorité, est en voie

---

46. *Ibidem*, p. 108-109.

47. Ainsi, quelques étudiants monténégrins de Rome – parmi lesquels un certain Frédéric Rossif qui fera une brillante carrière comme réalisateur de cinéma – réussissent à rejoindre les lignes alliées dans le sud de l'Italie et s'engagent à la 13<sup>e</sup> DBLE en avril 1944. Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord : recours ou secours ? Septembre 1939-Juin 1943*, Thèse sous la direction de Guy Pédroncini, Paris I, 1991, 1051 p., p. 865-877. André-Paul Comor, *op. cit.*, p. 233-236. Il convient de ranger parmi les « EVDG FFL », « les transfuges » des régiments étrangers restés loyaux à Vichy.

d'intégration et saisit ces occasions tragiques pour afficher son attachement à la France, en n'hésitant pas à embrasser sa cause et ainsi démontrer que les éléments jugés dangereux pour la défense nationale sont l'exception. L'Histoire a surtout retenu les engagements « politiques » les plus éclatants pendant les guerres mondiales qui ont contribué à légitimer auprès d'une opinion publique longtemps réticente le recrutement étranger... en temps de paix. En dépit des hésitations et des résistances du haut commandement, le volontaire étranger arrache par le service rendu – le légionnaire préfère parler du « sang versé » – l'estime de ses chefs et gagne enfin la reconnaissance de la Nation.



## **Le volontaire marocain au service de la France au XX<sup>e</sup> siècle : de la dissidence à l'engagement**

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD

Président du CHMEDN de Montpellier

Virtuellement ouverte dès le débarquement de la France en Algérie en 1830, la question du Maroc se précise avec la bataille d'Isly (1844), les campagnes de Martimprey (1859), de Wimpffen (1870) et la conquête des confins algéro-marocains (1902-1910). Cette dernière met fin à toute ambiguïté, plus personne ne met en doute que la politique de la France au Maroc est intimement liée à celle de l'Algérie. Toute la difficulté pour la France est d'accepter le pouvoir du sultan donc la politique makhzen en sachant que l'administration makhzénienne est en complète décomposition. Le refus de l'autorité du sultan est caractéristique chez les tribus berbères capables de déposer un sultan lorsqu'il apparaît comme menaçant leur indépendance.

La France va ingénieusement s'imposer comme le fondé de pouvoir le plus qualifié du Maroc et pratiquer la politique de tribus au nom et pour le compte du Makhzen.

« Le miracle du Maroc »<sup>1</sup> se produit grâce à Lyautey, à une équipe d'officiers et de sous-officiers volontaires pour servir au Maroc avec la détermination de connaître parfaitement la mentalité, la religion, les traditions, les coutumes de l'adversaire. Un adversaire dont il faut conquérir le cœur. Il sera d'ailleurs de moins en moins nécessaire de faire appel au « tour de départ » pour assurer la relève de ces cadres, fleuron de l'Armée d'Afrique où nous retrouverons les futurs maréchaux de Lattre, Leclerc et Juin.

---

1. *Le Miracle du Maroc* suivi de *La France africaine* par Henry Bordeaux. Paris, Plon, 1934, 288 p., 1 carte du Maroc (Anti-Atlas).

Lyautey sut ménager le sang et l'or de notre Nation en actionnant de formidables leviers psychologiques tenus par le corps du service de santé militaire et l'encadrement des troupes marocaines enrégimentées comme les Tirailleurs et les Spahis mais aussi des troupes supplétives comme les Mokhzanis ou les Goumiers sans oublier les dizaines de milliers de partisans, volontaires de quelques semaines ou quelques mois pour les opérations de pacification. Tous les Marocains servant notre Drapeau furent les meilleurs propagandistes de notre volonté civilisatrice de ce territoire, une action dont l'aboutissement sera la régénérescence du nationalisme marocain dès la fin de la Pacification.

Nous nous proposons d'éclairer ce succès en recherchant comment nous avons pu faire passer des dissidents, convaincus de la juste cause de leur résistance, dans notre camp. Une résistance héroïque qui dura près de vingt-sept années, du débarquement à Casablanca en 1907 à la réduction de l'Anti-Atlas le 15 mars 1934. Comment sont-ils devenus des combattants exemplaires au service de la plus grande France au point d'être présents sur le champ de bataille de la Grande Guerre dès 1914<sup>2</sup>, à peine deux ans après la signature du Protectorat (30 mars 1912). Pourquoi les Marocains vont-ils participer, massivement, à toutes les campagnes où la France sera engagée – Levant (1926-1927), Madagascar (1945-1947) Indochine (1947-1954), campagne de France (1939-1940), campagne de Tunisie (1942-1943), Corps Expéditionnaire Français en Italie (1944) avec plus de 50% des 100 000 hommes engagés, à la Libération du tiers de notre pays (1944-1945), à la conquête de 80 000 km<sup>2</sup> en Allemagne en 1945 – toujours avec abnégation, honneur et sacrifice.

---

2. Créées le 12 juin 1912, les Troupes auxiliaires marocaines (TAM) constituent 19 compagnies d'infanterie au 1<sup>er</sup> janvier 1914 regroupées en 6 bataillons en juillet 1914. Au mois d'août, les bataillons rejoignent la France et débarquent à Bordeaux et à Sète. En juin 1912, des escadrons de Spahis marocains font partie des TAM et dès août 1914, 5 escadrons (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) sont envoyés en France. Ils constituent le Régiment de Marche de Chasseurs Indigènes à cheval.

## 1. De la dissidence...<sup>3</sup>

La littérature très volumineuse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle nous décrit avec force détails les mœurs et les coutumes de la population marocaine y compris celle de la minorité juive marocaine importante. La France en pleine construction de son dernier Empire colonial est avide de connaître *l'Empire fortuné*, expression totalement inadéquate quand on connaît l'état des lieux. Le Maroc n'est pas un Empire, loin s'en faut, il est au contraire un État en totale décomposition prêt à être dominé par n'importe quelle puissance un peu ambitieuse.

La marche sur Fez, en 1911, commence l'ouverture du Maroc sur le monde moderne. Le docteur Mauran, écrit la même année<sup>4</sup> : « ... l'histoire nous apprend que l'aube des régénérations a toujours été tragique et que la liberté et la solidarité humaines sont des fleurs sociales qui ne germent que sur les terres arrosées du sang de héros obscurs !

Ce sont des martyrs, ces Berbères qui sont venus, en chantant des versets du Coran, se faire faucher par les rafales de nos mitrailleuses et ce sont des martyrs aussi, nos petits soldats qui sont venus jalonner de leurs cadavres la longue piste de Casablanca à Fez, persuadés qu'ils tombaient pour l'accomplissement de projets patriotiques et justes.

Avec les Berbères, on peut échanger des paroles d'or, mais une fois les fusils vides de part et d'autre, pour employer leur pittoresque langage. On ne peut bien s'estimer qu'après avoir combattu, et ces rudes alliés seront peut-être plus sûrs pour nous que les gens des villes... »

### De la combativité des Marocains

Voici comment le capitaine Jules Erckmann, chef de la mission française au Maroc de 1879 à 1883, décrit l'importance de la combativité aux yeux des Marocains : « Les individus qui ont fui pendant le combat sont affublés d'un bonnet de juif et proménés dans

---

3. Voir aussi sur ce sujet « L'image du soldat colonial aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », journée d'études (18 octobre 1997) du CHMEDN de Montpellier, actes parus dans le n° 37 I/1998, *Histoire et Défense - Les Cahiers de Montpellier*.

4. *La Société marocaine. Études sociales, impressions et souvenirs*, lettre-préface du général d'Amade. Paris, Henry Paulin, 1911 (?), 299 p., 32 photographies dont la plupart sont de l'adjudant de Conclouy, instructeur des troupes marocaines, p. 299



les villages ; jusqu'à ce qu'ils soient réhabilités par une action d'éclat, on les abreuve d'humiliations. La plus ordinaire consiste à les obliger à manger après tous les autres dans le plat commun, car on ne doit être le premier au plat que si on a été le premier à la poudre (au combat) »<sup>5</sup>.

Dès 1906, Lyautey a bien cerné les capacités physiques des Marocains, voici ce qu'il écrit au général Servières en juin<sup>6</sup> : « Les diverses formations employées dans le Sud, troupes de cavalerie (à cheval ou à chameau), infanterie montée, troupes à pied, ne sont pas interchangeables, mais ont un rôle nettement distinct.

Il en est de même, dans les troupes à pied, entre les troupes européennes (Légion et bataillon d'Afrique) et les troupes indigènes (tirailleurs), qui ont chacune leur caractère et leur mode d'emploi distincts, qu'il y a tout intérêt à conserver et même à développer... Le soldat indigène originaire du pays, acclimaté, endurci à la chaleur, ayant beaucoup moins de besoins, si surtout l'on réagit contre la tendance néfaste de trop l'eupéaniser, est capable de fournir à pied, dans n'importe quel terrain, un effort supérieur (à celui du soldat européen), à la seule condition d'être allégé, d'être replacé dans les conditions de ses adversaires indigènes, c'est-à-dire de ne porter que le fusil, les munitions et un minimum de provisions... il y a donc tout intérêt à réserver pour le service des garnisons, des postes et des travaux, les compagnies à pied européennes et à employer d'une manière plus constamment extérieure les compagnies à pied indigènes.

Or, pour ce rôle extérieur, tandis que les Européens ne peuvent le remplir efficacement et rapidement que s'ils sont montés pendant une partie de l'étape – et c'est là l'objet des compagnies montées de Légion – les indigènes n'ont besoin que d'être *allégés* à cause de leur endurance supérieure... Les mulets de la compagnie montée supprimée [de tirailleurs] ont été répartis dans les quatre compagnies du sud à raison de 25 par unité. Il a pu être donné ainsi aux tirailleurs du Sud leur maximum d'utilisation, en donnant à l'ensemble de cette troupe les moyens de mobilité attribués de 1903 à 1905 à une seule de leurs unités.

---

5. *Le Maroc moderne*, Jules Erckmann, capitaine d'artillerie, ancien chef de la mission militaire au Maroc. Paris, Challamel, 1885, 304 p., p. 118.

6. *Vers le Maroc. Lettres du Sud Oranais*, Paris, Colin, 1937, 350 p., une carte h.t., p. 282-286.

En outre, dans chacune de ces quatre compagnies de tirailleurs a été constitué un *groupe franc* composé des soldats les meilleurs, les plus résistants et les meilleurs tireurs, placés sous les ordres d'un officier choisi. Le rôle spécial de ces groupes francs consiste à battre les massifs montagneux, impraticables à la cavalerie, et à y poursuivre les piétons. Pour atteindre ce but, il suffisait de rendre à ces indigènes les qualités de leurs adversaires [les Marocains], la mobilité, la légèreté, l'habitude de se passer de tout *impedimentum*, c'est-à-dire les qualités natives de l'indigène. »

### **Le ralliement**

Il serait vain de croire que le ralliement des Marocains se fait de gaieté de cœur. Le général Daumas qui sut analyser l'âme et la psychologie des Algériens, une analyse transférable aux Marocains, avait transcrit : « Il n'y a pas d'action plus blâmable sur la terre que celle de servir les infidèles. Rappelez-vous que le monde, c'est la prison du croyant et le paradis de l'impie ; n'en demandez donc que ce qui convient au passage d'un simple voyageur, et n'allez pas, chaque jour, avilir votre religion en secouant le joug des lois divines et en vous rangeant sous le drapeau des chrétiens » ; le vrai croyant ne supporte pas l'idée de servir sous notre drapeau.

Le ralliement est d'abord et surtout individuel de façon à ne pas entacher l'histoire de la tribu. Pour le Marocain qui vient de se soumettre, n'oublions pas quelle est sa situation au moment où il dépose les armes et demande le pardon. Sa tribu a quitté ses lieux de pâturages et sa zone d'implantation traditionnelle ou son parcours de transhumance ; au fil des jours, il a perdu des proches, des bêtes, du matériel pour terminer sa course dans une zone refuge qui deviendra de plus en plus inaccessible pour les troupes conquérantes mais aussi souvent invivable pour les dissidents. N'hésitons pas à le dire, il termine sa retraite affamé, ses enfants en bas âge subissent très certainement une forte mortalité comme toutes les populations déplacées ; les derniers combats ont souvent lieu autour d'un point d'eau interdit et sous les feux de nos armes.

Mais une fois les armes déposées, la vie doit bien continuer. Démuni de tout, le Marocain apprend très vite quels sont les avantages qu'il tirera d'un engagement : nourriture, habillement, logement, salaire fixe et régulier. Par ailleurs, il peut choisir ou presque :

mokhzani<sup>7</sup>, goumier<sup>8</sup> ou tirailleur voire soldat dans l'artillerie, dans le Génie, sur une base de l'aviation ou de la marine. Généralement il commence par être partisan<sup>9</sup>, puis mokhzani, enfin tirailleur. Ces étapes servent le commandement militaire pour se faire une idée des capacités du volontaire et surtout de sa fidélité.

Comme mokhzani, il est moins dépaysé car il reste au milieu de sa tribu et même de sa famille, il ne porte pas d'uniforme tout au moins pendant les années de pacification. Il touche alors 7,50 F par jour et des vivres (farine, sucre, café, sel) et se livre au commerce avec les dissidents qui ne peuvent plus nourrir leurs bêtes du fait des ressources inexistantes de leur réduit ou n'ont pas d'autres débouchés pour vendre leurs bêtes ; il tire par conséquent de ce commerce de nombreux avantages pour lui mais aussi pour sa famille et sa tribu.

Comme goumier, il reste attaché à ses racines car il suit son Goum dans ses changements de postes avec sa famille. Mais il a signé un engagement, porte un uniforme et doit commencer à se plier à une discipline militaire.

Comme tirailleur, spahi ou soldat, il est beaucoup plus tenu par le service, s'imprègne des habitudes occidentales, bonnes ou mauvaises, commence à apprendre le français ; pour certains, ce sera l'apprentissage du commandement dans le corps de troupe, puis dans celui des sous-officiers enfin des officiers. La pratique religieuse se relâchera sans que cela soit imposé par les Français qui, jamais,

---

7. Maghzens : forces de police organisées en permanence et constituées par des cavaliers ou des fantassins marocains ou algériens (au début de la pacification) à la disposition du service des affaires indigènes (AI). Ils sont recrutés pour une durée variable. Certains sont sous contrat, d'autres non. Ils fournissent l'escorte de l'officier des AI. Ils peuvent quitter le maghzen avec le simple assentiment de leur officier des AI qui peut les congédier sans difficulté. Certains maghzens sont à la charge du budget de la guerre, d'autres à la charge du protectorat.

8. Goums : unités de police mixtes d'infanterie et de cavalerie permanentes recrutées par engagement dans les tribus soumises du Maroc et encadrées par des officiers des AI et des gradés instructeurs français et indigènes des troupes régulières. Un goum correspond à une compagnie mais il est mixte (125 fantassins pour 40 cavaliers à la date de l'IM du 17 mai 1914, BO, PR du 8 juin 1914), un tabor à un bataillon, un groupement de tabors à un régiment.

9. Partisans : cavaliers ou piétons civils (ce ne sont pas des cavaliers ou des fantassins formés) levés pour une période déterminée, très variable suivant la mission qui leur est confiée (participation à une opération de police ou de ravitaillement, etc.) mais toujours très limitée. Ils sont encadrés de leurs chefs indigènes et commandés par des officiers des AI.

n'imposeront leur propre religion et, au contraire, faciliteront toujours le déroulement du culte même après les indépendances des pays maghrébins lorsqu'ils nous suivront en France ou en troupes d'occupation en Allemagne.

Il est indéniable que le métier des armes l'attire, on peut dire par atavisme, le Marocain est un « homme de poudre », mais s'il reste sous notre drapeau, c'est surtout par confiance envers son chef. Il a un véritable culte du chef, se dévoue corps et âme jusqu'au sacrifice ; les exemples sont nombreux quelles que soient les guerres où ils participèrent (guerres mondiales ou de décolonisation [Indochine, Algérie]). Ils se battent pour leur chef, racontent la France et leurs actions qui deviennent rapidement des légendes. Ce sont des propagandistes involontaires de notre plus grande France. Attachés au chef, le commandement doit impérativement pratiquer une politique d'affectation très difficile pour ne pas dire délicate : la mutation devient vite impossible car le contrat achevé, le Marocain cherche où a été muté son chef pour reprendre un nouvel engagement au titre de la nouvelle affectation de son ancien chef !

Ce ralliement passe par une étape préalable : le combat. Un combat qui, dans les cas les plus favorables, se termine par un « baroud d'honneur ». Ce « baroud d'honneur » est un vrai combat, on tire des deux côtés, mais il est plus court, ne nécessite pas le montage d'une grande opération sur plusieurs semaines ; quelques jours tout au plus, parfois une simple charge comme nous pouvons le voir maintenant lors des fantasias mais chef en tête comme le fit le chef Moha ou Hammou près de Khénifra dans le Moyen Atlas. Il s'agit pour la tribu qui souhaite se soumettre, de se rendre après avoir engagé ses guerriers sans avoir subi un siège en règle. Le baroud d'honneur est le moindre mal pour la pénétration.

Lorsque la tribu décide de négocier sa soumission, elle envoie quelques représentants auxquels nous fixons nos conditions, généralement en rapport avec leurs ressources ; il s'agit de bétail (moutons et/ou bœufs selon la région), d'armes mais aussi d'argent. Les conditions de l'aman<sup>10</sup>, c'est-à-dire de la garantie donnée au vaincu, doivent être en rapport avec les précédentes soumissions : les dissidents nouvellement soumis connaissent parfaitement ce que nous

---

10. Aman : garantie apportée par un musulman, au nom de la communauté, à un vaincu.

avons accordé à ceux qui les ont précédés. Le colonel Berriau<sup>11</sup>, chef du Service des Affaires indigènes<sup>12</sup> au Maroc pendant de longues années, dit à ce propos : « Si les conditions d'aman sont trop lourdes, elles détermineront les départs en dissidence, engendreront des rancunes et des haines qu'il faudra des années pour apaiser. Donc, en principe, pas d'impôts de guerre ruineux, pas de confiscation de terres. »

Cependant lorsque l'aman est rompu, le nouvel aman est beaucoup plus lourd pour tous les membres de la tribu ; un exemple est donné par le capitaine Pierre Vallerie dans son ouvrage *La pénétration militaire au Maroc* : « ... voici les conditions qui furent imposées aux Sanhadjas en décembre 1925 et acceptées par eux :

- 1° sacrifice d'un taureau par dix familles ;
- 2° engagement de nous fournir des travailleurs pour la mise en état des routes et des pistes. Travailleurs rétribués ;
- 3° réfection gratuite des routes détruites par eux ;
- 4° remise entre nos mains de 35 otages qui répondront de la sécurité de nos troupes sur le territoire Senhadja ;
- 5° versement d'un fusil et de 300 francs par famille dans les huit jours. Versement immédiat de 12 000 francs ;
- 6° engagement de nous fournir des partisans pour les opérations futures. »<sup>13</sup>

---

11. L'allocation de Lyautey à ses obsèques, à Rabat, le 19 décembre 1918, est remarquable ; elle reflète les liens extrêmement étroits qui lient les collaborateurs au maréchal. Perfectionniste indicible, Berriau avait selon Lyautey « le culte passionné de sa profession, l'amour et l'intelligence de l'indigène ».

12. C'est M. Steeg, Résident Général et successeur de Lyautey qui, en 1926, change l'appellation du *Service de Renseignements* en *Service des Affaires Indigènes* rattaché à la Direction des Affaires Indigènes elle-même créée en 1913. Les officiers volontaires pour une affectation dans ce service suivent un cours préparatoire institué en 1923. La durée de ce cours est de 10 mois, on y enseigne la géographie physique et économique du Maroc, l'histoire du monde musulman et du Maroc, la doctrine et l'organisation religieuses de l'Islam, l'ethnologie et la sociologie de l'Afrique du Nord, le droit musulman, le droit coutumier berbère, le droit administratif marocain, la législation fiscale, le régime de la propriété indigène, l'agriculture coloniale et tout particulièrement l'irrigation, bien entendu la langue arabe et les langues berbères, enfin toutes les « ficelles » du métier qui les attend.

13. *La pénétration militaire au Maroc. Contribution à l'étude sociologique du contact des peuples* par le capitaine Pierre Vallerie, docteur en droit, préface du maréchal Lyautey. Paris, éditions Domat-Montchrestien, 1934, 272 p., p. 118-119.

On notera trois points dans ces exigences : la pratique des otages, toutes les armes ne sont pas ramassées, des partisans doivent être à disposition des vainqueurs ; souvent, moins de 48 heures après la cérémonie de soumission, la tribu doit fournir des partisans – ils seront encadrés de leurs propres chefs mais commandés par un Français, on leur rend alors leurs armes. Les otages sont libérés dès que nos troupes sortent du territoire de la tribu concernée.

La cérémonie de soumission est à la fois, n'en doutons pas, pénible sur le plan psychologique pour le vaincu et un soulagement pour nos troupes pour lesquelles les conditions de vie sur le terrain sont très dures ; la pacification semble ne jamais devoir se terminer. Cependant, le rituel de la « targuiba », cérémonie de soumission, permet d'adoucir les mœurs, elle se fait suivant la coutume propre aux Marocains, on tranche les jarrets des taureaux sacrifiés et les chefs prononcent la formule sacrificielle : « Nous nous soumettons comme ce taureau dont les jarrets sont coupés, nous ne pouvons te résister. » La fête suit la soumission dès que la viande a été débitée et cuite sur autant de feux qu'il était possible d'alimenter et des fantasias se déroulent sur les lieux mêmes où nous nous battions parfois la veille.

Néanmoins, les combats ne se terminent pas toujours par une soumission et encore moins par l'aman et la targuiba. Parfois, c'est le combat jusqu'à la limite extrême, ce sera le cas en particulier dans les combats du Sagho en 1933 (siège du 1<sup>er</sup> au 24 mars) où 500 guerriers Ait Atta commandés par Hasso ou Aslam seront tués sur 1 000, sans compter les pertes civiles, plus de 1 500 personnes<sup>14</sup>.

Les résistances comme celle du Bou gafer au djebel Sagho ne représentent pas la majorité des dernières heures d'un combat ou d'une opération, les tractations suivies de soumission demandant l'aman avant l'anéantissement sont au contraire plus habituelles. Mais pour arriver à ces targuibas, la « désagrégation » d'une tribu ne peut s'obtenir que par l'action politique menée par les cadres des Affaires indigènes et par les médecins militaires ; cette politique de la « tache d'huile » exigée par Lyautey ne règle pas tous les problèmes mais parvient à limiter l'intensité des combats. Cette action se mène surtout avant l'entrée dans la zone à conquérir, continue pendant l'action elle-

---

14. Chiffres donnés par le général A. Huré in *La Pacification du Maroc. Dernière étape : 1931-1934*. Paris, Berger-Levrault, 1952, 195 p., p. 118.

même, se poursuit pendant l'installation des postes qui quadrilleront le territoire.

Les officiers des AI<sup>15</sup> ne doivent avoir qu'un seul but : créer la confiance. Il doit avoir la certitude qu'il est ouvert au dialogue dans la tradition et la langue du pays ; il doit s'atteler à l'étude de l'arabe et des différentes langues berbères, vivre comme les indigènes, se déplacer à cheval, sortir de son poste<sup>16</sup> et couvrir par ses fréquentes sorties le maximum d'espace. Créer de la vie – par l'implantation d'un nouveau marché, l'installation d'un réseau d'irrigation si modeste soit-il ou sa réfection quand il existait déjà – c'est appliquer les consignes répétées de Lyautey. Distribuer quelques médicaments, très demandés par les nouveaux administrés, faire transporter quelques malades vers une infirmerie ou un dispensaire situés dans une autre zone totalement pacifiée, trancher dans la sérénité des conflits locaux entre deux personnes ou deux tribus, sont les vecteurs de la création d'un climat de confiance.

Le deuxième pilier est constitué par les médecins militaires qui, selon la formule de Lyautey, sont d'une efficacité redoutable ; le télégramme envoyé par Lyautey<sup>17</sup> à Gallieni, en 1901, à Madagascar, est explicite : « Si vous pouvez m'envoyer quatre médecins de plus, je vous renvoie quatre compagnies. »

La création d'un bureau des AI, toujours construit par le premier occupant est suivie de celle d'un dispensaire, pas obligatoirement tenu par un médecin militaire.

Pour Lyautey, logiquement, il ne doit pas y avoir de cloison étanche entre le personnel civil et le personnel militaire, il faut une unité de direction avec un directeur général, pas d'angle mort dans le pays, un médecin-chef auprès de chaque commandant de région, chargé de tout ce qui concerne la santé et l'hygiène, civiles, militaires et indigènes, « dégagé pour cela de toute la besogne administrative » et « disposant de ces *groupes mobiles médicaux*, au nombre d'un, de

---

15. Les officiers des AI sont volontaires et en position de hors cadre, ils ont une hiérarchie propre : adjoint stagiaire, adjoint de 2<sup>e</sup> classe, adjoint de 1<sup>re</sup> classe, chef de bureau de 2<sup>e</sup> classe, chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe, chef de bureau hors classe.

16. Un poste des AI comprend un ou deux officiers des AI du grade de capitaine et de lieutenant, quelques mokhzanis recrutés par le chef de poste et commandés par un petit gradé marocain appelé chaouch, un interprète.

17. Lyautey séjourne à Madagascar de mars 1897 à avril 1899 [congé de mai 1899 à juin 1900], et à nouveau de juillet 1900 à juin 1902.

deux ou trois par région, qui nous ont rendu de si incalculables services, véritables petites infirmeries ambulantes, constituées par un équipage léger, un matériel approprié, rayonnant, allant chercher dans les groupements les plus lointains le client indigène, s'y installant suffisamment longtemps pour y faire œuvre efficace, parfois en avant dans des zones non encore pénétrées, ayant souvent à y jouer un rôle d'attraction autrement efficace que le coup de fusil ».

Il est indéniable que l'action des groupes mobiles médicaux suivant les colonnes, soignant indifféremment nos propres soldats comme les dissidents, puis l'action des médecins détachés auprès des officiers des AI pour consulter sur place, ou menant des tournées de vaccinations antivarioliques et autres, ont vite été acceptées par la population.

Ce sont ces deux piliers, officiers des AI et médecins militaires qui ont gagné la confiance des dissidents et rendu possible leur ralliement puis leur dévouement à leurs chefs et, indirectement à la France. Mais soyons clair, il ne s'agit pas de patriotisme profrançais ou même pour le Maroc, la notion de patriotisme telle que nous l'entendons aujourd'hui, leur est inconnue. La délimitation territoriale s'est toujours arrêtée à celle de leur tribu ; leur ralliement au Sultan, toujours temporaire à cette époque, ne se fit dans le passé que pour une action, soit de conquête territoriale, toujours au nom de l'Islam, soit pour rejeter l'infidèle : Portugais, Espagnols ou Français selon les époques.

## **2. ... à l'engagement**

L'étape préalable à l'engagement volontaire est d'abord le fait de servir comme « partisan d'office ». L'aman a en effet imposé à la tribu « pacifiée » de désigner le nombre de partisans demandés. Ces premiers groupes de partisans désignés d'office ont en général un effectif réduit, une trentaine d'hommes, l'équivalent d'une section ; le commandement français se méfie, il leur a laissé d'ailleurs leur arme personnelle avant de les équiper, lors d'une prochaine opération, d'un fusil de modèle plus récent. Mais rapidement, plus on s'éloigne du territoire de la nouvelle tribu pacifiée, plus nous leur accordons notre confiance.

Au fil des jours, les missions se multiplient, leur durée est de quelques jours : protection de convois (ravitaillement, blessés, etc.) et



des chantiers de pistes, postes d'observation en bordure de zone de dissidence, ravitaillement de postes isolés, enfin participation à de grandes opérations des groupes mobiles. Dans ces dernières opérations, les partisans levés dans plusieurs tribus peuvent atteindre plusieurs centaines d'hommes, parfois plusieurs milliers<sup>18</sup>. Le total des indigènes engagés ne cessera d'augmenter, on a ainsi pour l'opération du Sagho 78,50% des troupes constituées de troupes indigènes c'est-à-dire de nord-africains (tirailleurs), d'indigènes coloniaux (dans cette opération, des Sénégalais), de supplétifs et de partisans, soit 7 850 hommes sur 10 000<sup>19</sup>.

Les partisans passent ainsi de partisans d'office à partisans volontaires. Certains passeront rapidement dans la catégorie des goumiers, d'autres ne s'y résoudront jamais. Devenir goumier est un engagement plus conséquent, l'uniforme impose des règles contraignantes pour le Marocain du bled d'autant que la famille suit. Il faut par conséquent revenir au poste en fin de mission, les désertions ne sont pas aisées comme cela aurait pu être le cas en tant que partisans. Encore que la désertion d'un partisan engage son chef. Les goums changent aussi de garnisons comme les unités de tirailleurs ce qui constitue une coupure avec la tribu. Les goums sont généralement employés pour soutenir les missions de reconnaissance des partisans. Les moghzanis escortent l'officier des AI et servent d'agents de liaison.

Les exemples de collaboration ou plutôt de fraternisation entre nos cadres des AI puis de l'encadrement des tirailleurs ou des spahis marocains et leur troupe sont nombreux, il suffit de consulter l'abondante littérature sur la période de pacification et jusqu'à l'indépendance pour s'en persuader. Il y a, d'une part, des témoignages sur des carrières longues passées au milieu des Marocains y compris en captivité pendant le second conflit mondial (8 000) et en Indochine et, d'autre part, des chiffres qui, bien que souvent décriés,

---

18. Opérations du Regg (nov. 1932) 340, Sagho (fév-mars 1933) 2 150, Tagountsa (avril 1933) 400, Taghia (juin 1933) 1 300, Taribant (juin 1933) 800, Imdghas (juillet 1933) 525, Assif melloul (juillet 1933) 550, Ifegh-Kerdous-Baddo (août 1933) 650 ; carton 3 H 991, SHAT.

19. Voir à ce sujet notre mémoire de maîtrise, *Les conséquences militaires pour l'armée française de la fin de la conquête du Maroc sur son engagement contre l'armée allemande en 1939*, Université Paul Valéry, 1990.

donnent néanmoins une idée de la participation marocaine dans les conflits où la France est engagée.

Il faut sur ce dernier point être très vigilant. Pour la période de pacification qui s'étend de 1907 à 1934, sans l'apport des troupes marocaines, on ne sait combien de temps aurait duré cette pacification ! Ni combien d'hommes cela nous aurait coûté. Cela confirme notre méthode et notre aura sur la population. Très rapidement la Première Guerre mondiale concerne directement le Maroc car d'excellentes troupes y stationnent et doivent rejoindre le front. Mais aussi parce que le gouvernement demande à Lyautey de faire participer les troupes marocaines à l'effort de guerre. Pour donner un exemple du recrutement militaire, voici un point de situation daté du 1<sup>er</sup> avril 1917 :

*Troupes régulières :*

6 710 hommes au Maroc	
6 513 hommes en France, à Salonique, au dépôt d'Arles ou dans les formations sanitaires, soit 12 223 hommes au total. Pour atteindre cet effectif, il a fallu recruter :	
du 1 <sup>er</sup> août au 31 décembre 1914 :	2 420 hommes
en 1915	4 814 hommes
en 1916	4 822 hommes
et dans le 1 <sup>er</sup> trimestre 1917	1 167 hommes
Total	13 223 hommes <sup>20</sup>

Nous recrutons aussi entre avril 1916 et avril 1917, plus de 30 000 partisans. Au total, entre août 1914 et la fin de la Première Guerre mondiale, le Maroc aura recruté 24 134 soldats et envoyé 30 000 travailleurs dans nos usines ou sur les arrières du front.

Sur ce front qui, selon Lyautey « va de Nieuport à Agadir », les pertes des goums, tirailleurs et spahis confondus sont de 3 383 tués, 1 344 disparus, officiers exclus, sous-officiers français inclus, et pour les blessés 7 912 hommes<sup>21</sup>.

L'attitude des Marocains, au feu comme dans les usines d'industries de guerre, a été remarquable, Lyautey en témoigne dans son discours du 12 novembre 1918 à la Maison de France de Rabat<sup>22</sup>.

---

20. Voir notre mémoire de DEA, *Le Recrutement des troupes marocaines des origines (1907) à l'indépendance (1956)*, Université Paul Valéry, 1992, p. 62 (Lettre n° 119 du général Gouraud à M. le ministre des Colonies « Recrutement des Tirailleurs et des Travailleurs indigènes du Maroc », 18 mai 1917, SHAT, carton 3 H 235 cf. annexe n° 15, p. 110-114.

21. Mémoire de DEA, cité p. 63, pour le détail.

22. Voir *Le Nouveau Maroc* par Jean du Taillis, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1923, 341 p., p. 228.

Le rapport du député Paul Bluysen, de février 1918, concluait ainsi : « En somme, le Maroc peut donner annuellement 10 000 tirailleurs (ou spahis), et on assure le calme, dans le pays, à leur retour, par des mesures de justice sociale ; 24 000 travailleurs (soit 10 000 en plus), sans arrêter l'essor économique du Protectorat. »

L'entre-deux-guerres et la présence des troupes franco-marocaines dans l'occupation de la Ruhr et au Levant confirment la qualité et le nombre des engagements marocains : 21 313 hommes au total dont 200 officiers, majoritairement français, mais où déjà servent des officiers marocains<sup>23</sup>.

La dernière étape de la pacification du Maroc souligne aussi l'importance du recrutement marocain :

« Du 21 février au 16 mars 1934, la réduction de l'Anti-Atlas, ultime opération de la pacification du Maroc, mobilise 42 700 hommes :

- 25 000 réguliers dont 26 bataillons d'Infanterie
- 1 700 goumiers
- 10 000 partisans
- 6 000 travailleurs. »<sup>24</sup>. Précisons que 75% des réguliers sont des indigènes dont une bonne partie encore des Tirailleurs marocains.

En 1939, le corps d'occupation du Maroc comprend 39 589 Marocains (sous-officiers et troupe, officiers exclus) sur 77 569 hommes ; le 10 mai 1940, les dix régiments de tirailleurs marocains sont présents sur le front du Nord-Est. Pour les spahis, le 1<sup>er</sup> RSM est toujours à Alep en Syrie, le 4<sup>e</sup> RSM est à Senlis<sup>25</sup>, il est en brigade avec le 6<sup>e</sup> RSA, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sont au Maroc, le 2<sup>e</sup> passe aussi en brigade avec le 2<sup>e</sup> RSA ; ne restent au Maroc pendant cette campagne de France que « les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> bataillons des 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> RTM et les IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> bataillons du 1<sup>er</sup> RTM ainsi que quatre bataillons régionaux créés le 30 août 1939 »<sup>26</sup>.

---

23. Mémoire de DEA cité, p. 131 à 133 (annexe n° 25), Extrait du BO du ministère de la Guerre n° 68 du 1<sup>er</sup> avril 1934.

24. Mémoire de maîtrise cité, p. 83.

25. Où nous trouvons un très beau musée des Spahis.

26. « L'effort de guerre du Maroc » par le commandant Coudry in *RHA* numéro spécial, tome I, juin 1952, p. 32.

Les Marocains sont aussi dans les unités d'artillerie et du Génie. Selon le colonel (er) Michel Beele, les régiments d'artillerie d'Afrique (RAA) comptent de 15 à 33% des effectifs<sup>27</sup>.

Nous avons dit qu'il fallait être vigilant dès que nous abordions le nombre des pertes, en fait il dépend souvent de la bonne tenue des journaux de marche et opérations (JMO). Par contre celui des citations individuelles est plus facilement vérifiable dans chaque livret matricule des hommes et dans les archives des chancelleries des ordres nationaux. Un seul exemple pour étayer cet engagement physique et moral des Marocains aux côtés de leurs cadres, celui du 5<sup>e</sup> RTM entre 1943 et 1945 :

71 Légions d'honneur  
179 Médailles Militaires  
262 citations à l'ordre de l'armée  
537 citations à l'ordre du corps d'armée  
1 211 citations à l'ordre de la division  
830 citations à l'ordre de la brigade  
3 435 citations à l'ordre du régiment

Les citations individuelles attestent les citations collectives attribuées au drapeau du régiment et le nom des campagnes inscrites dans ses plis ; le drapeau du 5<sup>e</sup> RTM est titulaire de la fourragère de la Croix de guerre 1939-1945, il est décoré de la Croix de guerre des TOE avec 2 palmes (ce qui constitue un cas particulier, première palme pour le Levant, deuxième pour l'Indochine), de la Croix de guerre 1939-1945 avec 3 palmes, du Mérite chérifien, il est titulaire de 15 citations<sup>28</sup>, les campagnes inscrites sont : Maroc 1920-1926, Levant 1926-1927, France 1939-1940, Italie 1943-1944, Libération 1944-1945, Allemagne 1945, Madagascar 1947, Indochine 1947-1954.

Citons dans le détail le nombre des pertes de ce régiment, pour cette même période 43-45 :

---

27. Le 64<sup>e</sup> RAA a un effectif de 2 167 hommes, le 264<sup>e</sup> RAA, 1 727 hommes « L'action des 63<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>, 264<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> régiments d'artillerie d'Afrique au cours des campagnes de France (mai-juin 1940/1944-1945), de Tunisie (1942-1943), d'Italie (1943-1944) et d'Allemagne (1945) » in *Maroc-France : histoire militaire et témoignages*, actes du colloque international organisé par le CHMEDN de Montpellier les 16, 17 et 18 juin 1999 sous la direction de Jean-Pierre Renaud et Jean-Luc Susini, CHMEDN, Montpellier.

28. « Recueil des textes des citations collectives des unités franco-marocaines » par le lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre Renaud, colloque international *Maroc-France : histoire militaire et témoignages*.

- tués : 39 officiers (pas de distinction entre Français et Marocains), 79 sous-officiers français, 43 sous-officiers marocains, 90 tirailleurs français, 644 tirailleurs marocains, total 895 ;

- blessés : 90 officiers (pas de distinction), 200 sous-officiers français, 159 sous-officiers marocains, 381 tirailleurs français, 2 721 tirailleurs marocains, total 3 551 ;

- disparus : aucun officier, 14 sous-officiers français, 6 sous-officiers marocains, 30 tirailleurs français, 125 tirailleurs marocains, total 175.

Il y a donc une étroite relation entre la bravoure individuelle et l'héroïsme d'un régiment.

Globalement, à la capitulation de l'Allemagne (8 mai 1945), sur les 134 000 hommes fournis par le Maroc, les Marocains sous les armes sont au nombre de 83 000 hommes<sup>29</sup>.

Malgré le succès de nos armes, des émeutes ont éclaté en janvier 1944, à Rabat, à Salé et à Fès. Les nationalistes nous reprochent le développement du trafic qui s'est instauré avec l'arrivée des Américains : « Les mœurs de certains de vos contrôleurs des prix qui s'acharnent sur les petites gens et négligent de sévir contre les gros trafiquants du marché noir.

Votre manque d'attention à l'égard des blessés et des mutilés qui reviennent d'Italie ou de France, que vous abandonnez après leur avoir donné un ridicule pécule de 2 500 francs et qui n'osent même plus à l'heure actuelle, porter leurs décorations si chèrement gagnées ; le paiement en retard de certaines allocations.

Nous ne retrouvons pas chez les vôtres cette droiture, ce désir de compréhension, cette loyauté que nous les anciens, avons connus à l'époque du maréchal Lyautey. »<sup>30</sup>

Si la propagande italo-allemande n'a eu aucun effet sur les Marocains, il est indéniable que notre défaite de 1940 a fait baisser notre prestige au Maroc, de même que l'afflux du matériel américain et surtout leur liberté d'action débridée en présence des Français ont contribué à nous abaisser.

La victoire n'est rien en regard des 70 000 démobilisés marocains dont il va falloir s'occuper et du développement des ports et autres équipements qui sont nés pour la guerre et doivent continuer à vivre, à

---

29. Coudry, *op. cit.*, p. 92-93.

30. Tailland F., *Le nationalisme marocain*, Paris, Éditions du Cerf, 1947, 206 p.

s'agrandir pour la paix sociale. Jacques Berque pense que « l'image traditionnelle de la France est morte au Maghreb avec le débarquement américain »<sup>31</sup>, nous ne le pensons pas. La confiance est encore bien présente au sein des troupes franco-marocaines, elle a même repris toute sa place avec les victoires récoltées entre 1943 et 1945. Mais les événements d'Algérie puis de Madagascar enfin d'Indochine vont ébranler les consciences.

Avec l'épreuve de l'Indochine, le désastre de Dien Bien Phu et surtout les conditions de déportation imposées par l'ennemi, les Marocains comme nos propres soldats se sentent abandonnés par la France ; mais suivant l'héroïsme collectif qui s'est emparé des troupes, voici comment Erwan Bergot<sup>32</sup> décrit les Marocains lors la bataille de Vinh Yen (16 janvier 1951) : « ... ils s'élancent. Ils partent en chantant leur chant de guerre et de mort, la Chahada, cette prière des agonisants qui ouvre à tout croyant les portes du paradis d'Allah. Et leur élan est irrésistible. En quelques heures, ils reconquièrent le terrain perdu la veille. Les Viets refluent, en désordre. »

Les Marocains continuent par conséquent de bien se comporter au feu, il y a naturellement, comme pour toutes les troupes, des défections dont nous ne voyons pas l'intérêt d'épiloguer sur celles-ci. Néanmoins comme l'écrit le lieutenant-colonel de Monsabert, dès 1937, le « malaise indigène »<sup>33</sup> existe, politique indigène et politique de recrutement sont liées. Il ne semble pas que le Haut-commandement tienne compte des avis de ceux qui ont commandé des troupes indigènes. En 1960, le général Georges Spillmann écrira encore au moment où nous sommes en pleine guerre d'Algérie, un mémoire *Esquisse d'une politique musulmane de l'armée* où il croit, à condition de faire vite, à une fraternelle coopération dans laquelle on valorise l'élément musulman du simple soldat, lequel doit être préparé à son retour dans le civil, de l'engagé<sup>34</sup>, à l'officier de carrière « car il

---

31. *Mémoires des deux rives* par Jacques Berque. Paris, Le Seuil, 1989, 289 p., p. 101.

32. *Indochine 1951, l'année de Lattre* par Erwan Bergot. Paris, France Loisirs, 1987, 192 p., p. 18.

33. Monsabert, *op. cit.* en bibliographie, p. 143.

34. « Il serait hautement désirable que dans les deux dernières années de service, avant la mise à la retraite, les sous-officiers, caporaux, brigadiers et hommes de troupe musulmans de carrière, reçussent, en liaison avec les services civils intéressés, une formation professionnelle rapide accélérée conforme à leurs aptitudes, que l'on doit tout de même bien connaître après tant d'années passées sous les drapeaux. » C'est

faut d'ores et déjà penser aux étoiles des meilleurs de nos officiers musulmans, de ceux dont la valeur s'est affirmée dans un commandement important exercé sur le terrain. »

Les Marocains sont ainsi passés de la position de rebelle au pouvoir du Sultan, à celle d'associé des Français – ils les suivront dans les moments les plus difficiles des deux conflits mondiaux, sans jamais faillir et encore moins trahir – pour finir par retrouver leur identité marocaine, une identité nationale dont la renaissance se superpose avec la fin de la pacification.

Loti écrivait déjà en 1889 : « O Moghreb sombre, reste, bien longtemps encore, muré, impénétrable aux choses nouvelles, tourne bien le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses passées. Dors bien longtemps et continue ton vieux rêve, afin qu'au moins il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière...

Et qu'Allah conserve au sultan ses territoires insoumis et ses solitudes tapissées de fleurs, ses déserts d'asphodèles et d'iris, pour y exercer dans l'espace libre l'agilité de ses cavaliers et les jarrets de ses chevaux ; pour y guerroyer comme jadis les paladins, et y moissonner des têtes rebelles. Qu'Allah conserve au peuple arabe ses songes mystiques, son immuabilité dédaigneuse et ses haillons gris ! Qu'il conserve aux musettes bédouines leur voix triste qui fait frémir, aux vieilles mosquées l'inviolable mystère, et le suaire des chaux blanches aux ruines... »<sup>35</sup>.

Texte poétique si l'en est mais qui rejette pourtant toute idée de progrès.

Pour compléter notre approche des vecteurs qui ont facilité ou non le passage du rebelle à l'engagé volontaire, contrairement à Spillmann qui pensait déjà en 1930 ce qu'il écrit en 1960, fidèle en cela à l'esprit de Lyautey, il y a des freins à la fraternisation, le complexe de supériorité tel qu'il apparaît sous la plume de l'académicien Henry Bordeaux, en voici un extrait de 1934 : « Un autre problème encore se pose, et peut-être se pose-t-il dans toute l'Afrique du Nord, et c'est le problème de l'éducation indigène. Cette éducation aurait dû être poussée davantage dans le sens de l'artisanat et de la culture indigène, non dans un sens d'assimilation avec notre race. Trop souvent nous

---

d'ailleurs un problème à nouveau posé avec la professionnalisation des armées françaises depuis 2002.

35. *Au Maroc* par Pierre Loti. Paris, Calmann Lévy, 1898, 358 p., p. 357-358.

risquons de faire de ces élèves de nos écoles des adversaires au lieu de collaborateurs. Ils rentrent chez eux avec une haute opinion d'eux-mêmes et se croient aptes à nous remplacer. Ils agitent ainsi la pensée d'un nationalisme dangereux – dangereux pour eux d'abord, car ils conduiraient promptement leur pays à la ruine, n'étant que de ces demi-savants qui se donnent à eux-mêmes et donnent aux autres l'illusion de la science, et dangereux pour nous dont ils contrarieraient, dont ils contrarient parfois déjà l'autorité. »<sup>36</sup>

Nous n'irons pas si loin que Loti dans nos souhaits envers le Maroc d'autant moins que les événements qui se sont succédé depuis le 11 septembre 2001 laissent à penser qu'il est préférable d'avoir un Maroc ouvert au monde occidental et non pas attaché à un sectarisme dangereux. Sa situation intérieure est loin d'être mirifique tant la pauvreté se développe chaque jour un peu plus au milieu d'une société où l'échelle des salaires est disproportionnée. Les dernières élections ont d'ailleurs fait émerger 30% d'intégristes, un chiffre en augmentation constante depuis les événements survenus en Algérie à partir de 1992. Souhaitons, par conséquent, un Maroc uni et modéré ouvert au modernisme et aux échanges.

### Bibliographie sommaire

Maestracci (Commandant Noël), *Le Maroc contemporain*, Paris, Lavauzelle, 1928, 227 p.

Méraud (Marc), *Histoire des AI*, préface du professeur André Martel. Arcueil, Public-Réalisations, 1990, 461 p. Cet ouvrage constitue le tome III de la série *Histoire des Goums Marocains*.

Monsabert (Lieutenant-colonel de Goislard de), *En relisant Bugeaud et Lyautey*, préface du général H. Giraud. Paris, Lavauzelle, 1937, réédité en 2002.

Vallerie (Capitaine Pierre), *La pénétration militaire au Maroc. Contribution à l'Étude Sociologique du Contact des Peuples*, préface du maréchal Lyautey. Paris, Éditions Domat-Montchrestien, 1934, 272 p.

---

36. *Le Miracle du Maroc*, suivi de *La Terre africaine* par Henry Bordeaux. Paris, Plon, 1934, 290 p., 1 carte, p. 152-153.





## Un soldat volontaire : l'intellectuel en France de 1914 à nos jours

Laurent JALABERT  
Maître de conférences  
Université Antilles-Guyane

Je tiens tout d'abord à m'excuser auprès des participants au colloque de mon absence, liées aux difficultés de transports entre les Antilles et la métropole qui, en raison de leurs coûts devenus de plus en plus lourds depuis environ 6 mois, limitent hélas les déplacements des enseignants-chercheurs de l'Université des Antilles vers la métropole. Je remercie vivement les organisateurs du colloque d'avoir accepté que ce texte soit lu, en espérant qu'il puisse apporter quelques éléments de réflexions aux participants.

La communication se propose donc d'analyser l'attitude des intellectuels français depuis 1914 face à une forme de l'engagement qui les conduit à abandonner leur habit de clerc, pour revêtir l'uniforme du combattant. Par « intellectuel », nous nous rattachons ici à une définition désormais classiquement reprise par l'historiographie, définition donnée par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli : « l'intellectuel est un homme du culturel, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologies »<sup>1</sup>. Par intellectuel, nous reprenons donc la notion de l'intellectuel « dreyfusard »<sup>2</sup> qui prend parti pour une cause politique ; et qui se positionne, au besoin, en « avant-garde ». L'engagement de l'intellectuel comme « soldat volontaire » dépasse le seul cadre de l'engagement classique de l'intellectuel dans le débat public, il

---

1. In *Les intellectuels de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Armand Colin, U, 3<sup>e</sup> édition, 2002.

2. Voir la publication des actes du colloque sur *L'histoire des intellectuels en Europe*, direction Jean-François Sirinelli et Michel Leymarie, PUF, 2003, 493 p.

apparaît en situation de conflit ou de guerre, comme l'éventuel prolongement militaire de la prise de position politique. Il s'agit de dépasser la fonction classique de l'intellectuel dreyfusard et d'aller au bout de son opinion en prenant « volontairement » les armes. L'intellectuel « soldat volontaire » devient le prolongement naturel de « l'intellectuel dreyfusard » lors du déclenchement du conflit.

Nous essaierons donc dans cette communication de présenter une trame chronologique de cet engagement « jusqu'au boutiste » de l'intellectuel, avant de retracer des parcours dans un second temps, pour enfin essayer de porter une analyse sur le comportement spécifique de l'intellectuel soldat volontaire parmi les intellectuels.

### **L'engagement de l'intellectuel comme soldat volontaire au XX<sup>e</sup> siècle : trame chronologique**

Compte tenu du temps imparti, cette partie sera très brièvement synthétisée ici, et fera l'objet de plus vastes développements dans la communication écrite du colloque. On excusera le caractère parfois simplificateur et caricatural de notre propos. Trois phases importantes sont distinguées : de la Grande Guerre à la Deuxième Guerre mondiale, période d'un engagement important des clercs comme soldats volontaires ; puis le temps des guerres coloniales (1945-1962), phase de déclin de l'engagement intellectuel par les armes ; et enfin, des années 1960 à nos jours, le temps de l'abandon.

De la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale : l'intellectuel soldat volontaire, un positionnement affirmé

Bien évoqués par la bibliographie disponible, les temps forts de cette époque sont la Grande Guerre, la Guerre d'Espagne et la Seconde Guerre mondiale. La Grande Guerre fut certainement l'apogée de la présence des intellectuels à l'intérieur même du front militaire<sup>3</sup>. On ne confondra cependant pas les intellectuels soldats mobilisés, des intellectuels soldats volontaires bien évidemment. Les phénomènes sont suffisamment connus pour ne pas y revenir, ainsi quelques exemples de clercs ayant donné volontairement leur sang pour la patrie. Les historiens se rappelleront ici l'exemple de Mallet,

---

3. Il n'est pas question d'évoquer ici « l'autre front », celui de l'arrière.

grand rédacteur de manuels de l'enseignement primaire et secondaire et qui s'engage volontairement dans la guerre. Les écrivains ont, on le sait, notamment contribué au phénomène, laissant de riches témoignages, Georges Duhamel, médecin volontaire, ou encore Barbusse... ; il nous paraît inutile de s'y attarder. Ce qui nous importe ici est de comprendre les raisons de ce désir d'engagement dans le feu des armes : l'historiographie sur la Première Guerre mondiale nous montre que pour bien des clercs, l'engagement comme soldat volontaire découle du « sentiment patriotique » avant tout. L'intellectuel se glisse ici dans le sillage de l'opinion, il sert tout d'abord la patrie<sup>4</sup>.

Le second temps fort de l'engagement de l'intellectuel soldat volontaire à cette époque est la guerre d'Espagne. Là encore, le sujet a été très bien étudié pour tout ce qui concerne les volontaires français ayant servi dans les Brigades Internationales, notamment le cas Malraux, très contesté d'ailleurs. Par opposition, le cas de ceux qui ont servi pour les nationalistes, les volontaires de la « Bandera Jeanne d'Arc », est moins étudié. La nature de l'engagement bascule ici : on n'est plus dans l'engagement réflexe patriotique, mais bien dans la lutte plus idéologique, qui constitue le prolongement du positionnement intellectuel classique. L'intellectuel français qui prend les armes en Espagne, défend la démocratie ou le communisme, voire *a contrario* le franquisme. Ce qui motive l'intellectuel dans son choix découle d'un prolongement de la prise de position politique. L'intellectuel prend ici éventuellement une figure héroïque.

La Seconde Guerre mondiale se situe entre les deux exemples précédents. L'intellectuel a pu agir selon un double sentiment. Certains ont fait le choix de s'engager dès 1940 comme volontaire par patriotisme. Une fois l'armistice de 1940 signé, les attitudes politiques l'emportent : certains vont vers la Résistance (notamment Jean Prévoist qui meurt dans le maquis du Vercors) ou les armées alliées (le cas de Jules Roy sera évoqué par Jacques Cantier samedi), soit vers la collaboration, au mieux la milice, au pire auprès des forces allemandes. Les exemples pour le choix des armes demeurent rares dans le second cas. Par opposition, dans la Résistance, certains clercs ont allègrement franchi la Résistance des lettres ou de la plume pour

---

4. Sur le sujet, cf. Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la Patrie*, La Découverte, 1996.

aller vers les armes. L'historien Marc Bloch fournit, parmi d'autres, un bon exemple que nous développerons plus bas. Ici encore, l'intellectuel pousse son positionnement politique jusqu'au combat militaire, réagissant par fidélité patriotique ou/et par positionnement idéologique.

Le choix de s'engager volontairement dans les armes est un réflexe important du clerc à cette époque. Le réflexe patriotique est au cœur de l'engagement intellectuel, à l'image du reste du corps social certainement ; il peut aussi parfois découler d'un choix idéologique, plus spécifique à l'intellectuel. Ce dernier demeure cependant marginal dans l'intelligentsia.

#### Le temps des guerres coloniales (1945-1962)

À partir de 1945, les engagements d'intellectuels soldats volontaires sont devenus plus rares. Seules les guerres coloniales donnent aux intellectuels français des motifs de se battre par les armes. Si certains font le choix une fois encore de servir la patrie (notamment à l'époque de la guerre d'Algérie à l'extrême droite), les intellectuels subissent surtout comme la reste de la société la mobilisation<sup>5</sup>. D'autres font un choix contraire et n'hésitent pas à se placer dans des positionnements antifrçais dans la continuité de leur engagement anticolonial. Certains ont porté un soutien direct aux guérillas, par le biais d'aides ponctuelles, tels les réseaux de porteurs de valises, mais ils n'ont pas encore fait le choix des armes. D'autres se sont mis au service des guérillas, parfois dans leurs qualifications professionnelles, tel Franz Fanon qui s'engage comme médecin dans les rangs du FLN et de l'ALN ; et plus encore Georges Boudarel en Indochine qui se met au service du Vietminh. Ces cas sont cependant isolés ; ces intellectuels se retranchent essentiellement dans des positions marginales, qui peuvent se contenter de porter des appuis aux mouvements militaires, dans le sillage de la Résistance. Ils n'occupent pas forcément une fonction de combattant.

---

5. Cf. Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels français et la guerre d'Algérie*, Complexe, 1990.

### *L'abandon ?*

La période terminale (1962-2003) montre que l'intellectuel abandonne toute forme de l'engagement militaire, à quelques exceptions près. Les engagements deviennent ultramarginaux et découlent du positionnement idéologique : le cas de l'engagement des clercs auprès des guérillas sud-américaines est significatif, notamment celui de l'écrivain Régis Debray, même si son côté « soldat » est contestable dans la guérilla guévariste bolivienne.

Le clerc français se retranche vers d'autres formes de mobilisations sur le lieu du conflit dans un sens qui est celui de la recherche du témoignage de guerre : le phénomène apparaît avec la guerre américaine du Vietnam, sur l'image de modèles américains ou australiens (notamment les films de G. Ivens). Parmi les intellectuels français, Yves Lacoste, géographe bien connu, analyse le bombardement des digues du Tonkin sur le terrain, aux côtés de la guérilla, pour démontrer que les militaires américains bombardent les digues au moment des hautes eaux, dans les zones où les sols sont les plus fragilisés. Il prend position, se rend sur le terrain militaire, plaide la cause qu'il défend comme clerc, mais ne franchit pas le cap des armes. L'intellectuel n'est plus que témoin au service de la cause qu'il défend, à l'instar du Barrès de la Bataille de Nancy en 1914. Certes, on pourrait certainement nous signifier ponctuellement quelques exemples isolés, mais les derniers conflits (Irak, Yougoslavie, Afghanistan, Tchétchénie ou même conflits israélo-palestiniens) confirment cette vision. On a pu lire de nombreux articles où les clercs se déclarent prêts à mourir pour Sarajevo, Kaboul, voire Bagdad, mais le choix des armes est bel et bien oublié.

### Parcours personnels

La trop rapide traversée du XX<sup>e</sup> siècle que nous venons de proposer a permis de montrer que les exemples de l'engagement de l'intellectuel comme « soldat volontaire » étaient marginaux en France, et qu'ils avaient tendance à se raréfier de plus en plus tout au long du siècle. Comme l'ont montré les historiens des intellectuels, l'étude des parcours individuels est très précieuse pour analyser et comprendre les attitudes de l'intelligentsia. Aussi, avons-nous choisi de présenter ici trois brefs exemples : André Malraux, Marc Bloch, Georges Boudarel.

## Malraux et l'Espagne

Bien qu'extrêmement connu, le cas de Malraux ne pouvait être laissé de côté dans cette communication, tellement il incarne l'engagement militaire de l'intellectuel<sup>6</sup>. Créateur de l'escadrille « España », il devient acteur du conflit civil espagnol, laissant témoignage de son engagement de soldat volontaire par la double voix du roman et du film *L'Espoir*. Il propose ici un engagement continu : il est depuis l'origine un opposant farouche à l'essor du fascisme européen, qu'il dénonce et combat avec toutes les armes de l'intellectuel, individuellement ou collectivement. Confronté à cette menace en Espagne, il franchit le cap que l'intellectuel n'ose en général pas dépasser : il prend les armes et se fait « soldat volontaire ». Si le rôle purement militaire de l'escadrille est contesté dans son efficacité par rapport au contenu du récit héroïque qu'en donne Malraux dans *L'Espoir*, il incarne bien la figure de l'intellectuel qui « assume » son rôle jusqu'à la guerre. Et, à l'image de bien des écrivains de la guerre de 1914, il poursuit son engagement d'intellectuel après la guerre par le témoignage, utilisant les moyens les plus modernes qui sont ceux du cinéma.

Avec Malraux « soldat volontaire », on a une figure de l'intellectuel à double volet : celle de l'intellectuel qui par conviction politique et idéologique fait le choix du volontariat militaire ; et celle de « l'intellectuel médiatique naissant » qui héroïse son propre rôle, ce qui lui vaudra les foudres de la polémique. Malraux pose la question de l'intellectuel « soldat volontaire » comme figure emblématique ou plus simplement comme « avant-garde ». Il se donne ici le rôle de symbole.

## Marc Bloch : d'une guerre à l'autre

D'autres intellectuels, tout en faisant des choix tout aussi importants que Malraux se sont montrés plus discrets. Parmi eux, le

---

6. Les biographes de Malraux sont nombreux, nous ne les citons pas tous, *cf.* par exemple, Jean Lacouture. Une liste exhaustive sera donnée dans la communication écrite.

cas de Marc Bloch est extrêmement intéressant<sup>7</sup>. Né en 1886, Marc Bloch est un témoin de la poussée de l'intelligentsia dans les années de la Belle Époque, témoin de l'affaire Dreyfus dont il est spectateur. Formé en partie en Allemagne, il perçoit des deux côtés de la frontière la montée des périls et observe attentivement les poussées nationalistes d'avant-guerre. Âgé de 28 ans au début de la Première Guerre mondiale, il participe au conflit et en sort blessé. La guerre sera pour lui un véritable traumatisme. En 1940, par patriotisme, il entre dans la résistance, notamment dans le réseau Franc-Tireur (1943). Il est assassiné par les Allemands en 1944. Intellectuel, Marc Bloch fait le choix des armes en 1940 par réflexe patriotique. Comme Malraux, il donne un témoignage de son engagement dans un magnifique livre d'histoire immédiate, *L'étrange défaite* (publié à la Libération), qui essaie de donner une explication de la défaite de 1940, au-delà du témoignage. Il se glisse par ce texte dans la position du pédagogue plus que de l'intellectuel médiatique, tout en expliquant ses choix personnels. Il se rapproche dans son attitude d'un Malraux, mais dans un sens différent : ce qui le motive est le patriotisme et la démarche de l'universitaire, plus que celle de l'intellectuel « avant-garde ».

#### Boudarel : la cause idéologique

Le cas de Georges Boudarel offre une troisième figure. Cet historien et universitaire fut l'objet de vives polémiques au début des années 1990, polémiques sur lesquelles nous ne souhaitons pas revenir ici et qui ont été largement traitées dans la thèse non publiée sur la « Mémoire de la guerre d'Indochine » par Serge Tignères<sup>8</sup>. Le cas de Boudarel est ici intéressant du point de vue du soldat volontaire, dans le sens où jeune intellectuel, il choisit de passer au service d'une armée de guérilla anticoloniale contre sa propre nation. Il est guidé dans son choix par une double quête, ici de nature exclusivement idéologique : l'anticolonialisme de sa génération ; et le militantisme communiste qu'il épouse dès les années 1950. Il n'est d'ailleurs pas militaire aux côtés du Vietminh, mais « commissaire politique » dans un camp de

---

7. Les ouvrages sur Marc Bloch sont nombreux, voir notamment celui d'Olivier Dumoulin, aux Presses de Sciences po., 2000.

8. Thèse nouveau régime, université de Toulouse le Mirail, 1999. Voir aussi Laurent Jalabert, *Le Grand Débat, les universitaires français et les pays communistes*, Toulouse, GRHI, 2001.



prisonniers. Son volontariat, ici, n'est pas à proprement parler « militaire », mais plus proche des engagements paramilitaires ou politiques d'intellectuels au service d'États étrangers, comparables à ceux de Pierre Pascal aux côtés des Soviétiques à partir de 1917, ou de celui de Régis Debray aux côtés de Fidel Castro à Cuba dans les années 1960. Il répond à une logique idéologique qui ne place pas forcément l'intellectuel dans une fonction purement militaire. Le cas Boudarel est certainement le plus polémique dans le sens où « commissaire politique » dans un camp de prisonniers, il est confronté à des militaires français. Il s'agit cependant ici pour le jeune intellectuel qu'est Boudarel, de dépasser le seul cadre des idées pour aller vers l'engagement physique de soi-même.

L'intellectuel soldat volontaire : une attitude marginale de l'intellectuel ?

Du cheminement chronologique aux parcours individuels, on perçoit bien que les intellectuels qui deviennent des soldats volontaires sont peu nombreux, tout au moins parmi les intellectuels emblématiques. Est-ce ici de sa fonction d'intellectuel que de passer le cap de son rôle tapageur d'avant-garde politique à celui de combattant, certains ont répondu en épousant le choix du dépassement de la simple fonction d'homme de plume, pour passer à celle de militaire. Pour eux, il s'agit d'aller jusqu'au bout d'un engagement, soit par choix individuel (Boudarel, Bloch), soit pour essayer de mobiliser les opinions publiques ou les gouvernements (Malraux). D'autres ont préféré, parfois parce qu'ils ne le peuvent pour des raisons physiques (on pense à Barrès), se cantonner à un rôle d'observation et de témoignage. La majorité se limite en fait dans un rôle « politique », à l'arrière du front, dans le combat de plume, quitte à affronter la menace de la censure. Au mieux, il se rend sur le conflit comme témoin.

Il est évident que le choix des armes, comme pour tout citoyen, est extrêmement difficile à faire. En ce sens, les intellectuels ne se distinguent guère du reste de la population, tout au moins pour les figures les plus emblématiques. Ils préfèrent largement conserver leur rôle de conscience morale à l'intérieur de la société, voire se réfugient dans un rôle d'homme de lettres, comme le révèle le cas de Sartre

pendant la Seconde Guerre mondiale. Il faudrait ici cependant aller bien au-delà de notre propos et essayer de se positionner dans des études sociologiques plus fouillées sur les soldats volontaires, pour voir la place de membres de professions intellectuelles, ce qui apparaîtra peut-être dans certaines communications du colloque. La haute intelligentsia n'est peut-être pas révélatrice de l'attitude d'un ensemble, même si de par son rôle emblématique, elle est censée occuper un rôle plus important.

Au bilan donc et pour conclure, il apparaît que l'intellectuel en France ne franchit qu'exceptionnellement la limite qui le conduit de la prise de position politique à l'engagement militaire. Les derniers conflits du siècle, Vietnam, Afghanistan, Golfe 1, ex-Yougoslavie, Golfe 2, ont positionné les intellectuels dans l'attitude sartrienne du « devoir d'engagement », dans un rôle de conscience morale et/ou politique selon les cas. L'intellectuel se fait témoin engagé. Il se veut pour les plus médiatiques d'entre eux, témoin sur le terrain, par le prisme du déplacement physique sur le lieu du conflit, voire par l'usage de l'image comme source d'information à destination du grand public, mais il ne se transforme guère en soldat volontaire. La figure de l'intellectuel soldat volontaire apparaît donc comme une figure exceptionnelle, essentiellement présente dans l'entre-deux-guerres.

Cette communication ne peut s'achever ici sans évoquer les limites de notre champ d'analyse. Des études comparatives à l'échelle internationale devraient être menées pour essayer de mieux comprendre l'attitude des intellectuels face aux guerres de façon plus globale. La question mérite ici d'être soulevée dans le contexte de ce début de siècle, à l'heure où des intellectuels aux États-Unis font de la guerre la base d'une voie de développement et d'épanouissement d'une civilisation, depuis leur tour d'ivoire, peut-être même au mépris du respect des combattants, « soldats engagés » pour certains, « soldats volontaires » pour d'autres...



## **Le mythe de l'engagé volontaire chez les militants d'extrême gauche en France dans les années 1968**

Philippe BUTON  
Professeur Histoire contemporaine  
Université de Reims

L'extrême gauche française des années 1968 est naturellement plurielle, et les éléments que je vais présenter aujourd'hui ne se vérifieraient pas pour toutes les sensibilités de cette mouvance. Toutefois, dans ses courants dominants, l'extrême gauche française des années 1968 se réclame du marxisme et du léninisme, et s'inspire en fait plus du léninisme que du marxisme. C'est de cette extrême gauche qu'il sera question dans ma contribution.

Partons d'un premier constat. Dans son rapport à la guerre, cette extrême gauche tend à se dissocier partiellement de ces héritages de Marx et de Lénine, précisément par l'adoption au cœur de sa vision de la guerre du mythe de l'engagé volontaire. La question à laquelle je vais tenter de répondre découle de ce constat : quels enseignements sur la nature de cette extrême gauche nous offre cette existence du mythe de l'engagé volontaire ?

Dans cette contribution, je me propose de préciser cette dissociation vis-à-vis de l'héritage de Marx et de Lénine en raison de l'apparition de ce mythe de l'engagé volontaire, puis j'essaierai d'interroger la fonction de ce mythe avant de présenter quelques hypothèses sur les raisons de l'existence de ce mythe.

### **Le mythe de l'engagé volontaire**

Au risque de caricaturer quelque peu, je dirais que le fondement de l'analyse de la guerre chez Marx est de nature politique, tandis qu'il est économique chez Lénine.

Marx soutient la lutte d'indépendance des Polonais contre l'Empire russe, mais il refuse de soutenir la lutte d'indépendance des peuples balkaniques contre l'Empire ottoman. Quel est donc son critère de choix ? Tout simplement affaiblir le principal bastion de la réaction européenne qu'est pour lui la Russie.

Pour Lénine en revanche, la question politique cesse d'être le principal critère de choix. Dans la distinction léninienne entre guerres justes et guerres injustes, le critère décisif est le critère économique. Cela lui permet de distinguer 3 cas de figure.

En premier lieu, les guerres entre puissances impérialistes, c'est-à-dire entre des pays capitalistes développés. Dans ce cas-là, il s'agit obligatoirement, selon Lénine, de guerres injustes, impérialistes. Le prolétariat n'a pas à choisir un impérialisme plutôt qu'un autre. Il doit transformer la guerre impérialiste en guerre civile afin de prendre le pouvoir.

Le deuxième cas de figure se produit lorsqu'une guerre oppose une puissance capitaliste quelconque au pays socialiste. Dans ce cas-là, il s'agit obligatoirement d'une guerre juste, du moins du côté du pays socialiste. Et ce quel que soit le phénomène déclencheur comme l'a illustré la guerre russo-polonaise de 1920.

L'ultime cas de figure est celui des guerres de libération nationale qui, à l'image de la guerre précédente, sont à la fois justes et injustes selon le camp envisagé. La domination impérialiste, qu'elle soit directe ou indirecte, coloniale ou néocoloniale, justifie les guerres de libération nationale, même si celles-ci ne se donnent pas pour but, dans un premier temps, la révolution socialiste.

Comment se comporte l'extrême gauche française des années 1968 face à ce double héritage ?

Nous observons d'abord la redécouverte épisodique de la thématique de Marx sur le primat du politique. Je fais ici allusion à l'acceptation, par les maoïstes français, de la théorie chinoise des Trois mondes. Dissociant ainsi un impérialisme dominant – les deux superpuissances, voire la seule superpuissance soviétique – et un impérialisme secondaire – le deuxième monde, l'Europe occidentale pour l'essentiel –, autrement dit en différenciant un impérialisme « pire » et un autre « moins pire », cette théorie des Trois mondes permettait de qualifier de « juste » une éventuelle guerre interimpérialiste, comme la défense de l'Europe contre l'Union

soviétique, voire, comme l'a fait le PCMLF-Humanité Rouge au milieu de la décennie 1970, de soutenir le rétablissement de l'ordre néocolonial français en Afrique. Mais ce premier infléchissement de la doctrine léniniste ne concerne pas notre colloque<sup>1</sup>.

En revanche, se trouve au cœur de nos préoccupations le second infléchissement de la doctrine léniniste par le gauchisme français. Pour dire les choses rapidement, il se produit alors une tendance à mettre en avant – comme critère de distinction entre les guerres justes et les guerres injustes – le critère de l'engagement volontaire. Une guerre juste est désormais une guerre pour laquelle le peuple s'engage volontairement, tandis qu'une guerre injuste est soit une guerre dans laquelle le peuple est mobilisé, contraint et forcé, soit une guerre de mercenaires ou de colons.

Ce critère binaire implique que le champ des références guerrières de l'extrême gauche devient divisé en trois catégories, que ces références soient prises dans un autre champ temporel ou dans un autre champ géographique.

Il y a d'abord les nombreux exemples positifs. La Commune de Paris en premier lieu, puisque la Garde nationale est assimilée à la fois au peuple en armes et au volontariat maximum. La guerre civile russe est également particulièrement magnifiée, avec son annexe internationaliste, la révolte des Marins de la mer Noire. Nous rencontrons également la guerre d'Espagne mais, plus que la guerre d'Espagne elle-même, reste particulièrement exalté le phénomène spécifique des Brigades internationales. La Résistance antinazie demeure également une référence majeure, ainsi que la lutte du peuple vietnamien, d'abord contre la France puis contre les Américains, avec son annexe internationaliste exaltée vigoureusement, le passage de militaires français dans les rangs du Vietminh – les soldats blancs de Ho Chi-Minh –, sans oublier la lutte du peuple palestinien.

À ce florilège positif s'opposent les références négatives. Avant tout, la Première Guerre mondiale, l'intervention militaire française contre la révolution russe, mais aussi celle des Américains contre les Vietnamiens, des Israéliens contre les Palestiniens et des Britanniques contre les Irlandais.

---

1. D'amples développements sur cette question se trouvent dans Frédéric Lépine, *La question nationale dans le discours des organisations maoïstes*, (dir. Ph. Buton), Reims, 2004.

Il y a enfin les exemples gênants. On évacue tout ce qui n'entre pas nettement dans ce cadre binaire. Ainsi, la phase initiale de la Seconde Guerre mondiale – la drôle de guerre – n'est pas traitée. Ni les phénomènes d'engagements qui se produisent de l'autre côté de l'échiquier politique ou pour de mauvaises causes. Par exemple, les engagements dans les pays anglo-saxons pendant la Première Guerre mondiale ou en Israël, ou encore les engagements aux côtés de Franco ou dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme.

Une telle vision des choses implique une représentation spécifique des guerres passées et des guerres présentes qui corrige la réalité pour la faire correspondre au schéma préconçu : dans un cas, on renforce le caractère de l'engagement volontaire dans les guerres dites justes, dans l'autre, au contraire, on supprime tout élément d'engagement volontaire dans les guerres dites injustes.

Dans la première catégorie, on peut prendre comme premier exemple, la guerre civile russe. La presse gauchiste reproduit régulièrement les affiches de la guerre civile russe, telle la célèbre « Et toi, t'es-tu engagé comme volontaire ? » de Dimitri Moor en 1920. Dans les manifestations gauchistes, on chante le *Chant des partisans soviétiques* qui affirme qu'« À l'appel du grand Lénine se levaient les Partisans ». Mais, contrairement à la légende dorée induite par cette symbolique, l'appel au volontariat révolutionnaire fut un échec, et dès le 9 juin 1918, le gouvernement bolchevik rétablit le service militaire obligatoire. Et, dans toutes les brochures de formation des groupes gauchistes, il n'y a pas un mot sur ce phénomène majeur que furent les désertions massives de l'Armée rouge et les révoltes des « Verts »<sup>2</sup>.

Autre exemple significatif, la Résistance. Il y a engagés volontaires et engagés volontaires, en l'occurrence dans la Résistance intérieure ou dans la Résistance extérieure. La guerre étant qualifiée de juste, il est impossible de condamner la France libre, mais on ne peut non plus exalter un engagement aussi nettement gaulliste, donc réactionnaire. On sort de ce dilemme par le silence. Seule la Résistance intérieure est exaltée, spécifiquement les FTP. Cet élément renvoie en fait à un autre phénomène que l'on observerait en scrutant de façon détaillée cette mémoire gauchiste dans ses traits dominants. Elle reprend l'essentiel de la mémoire officielle du PCF – exception faite du rôle même de ce parti, j'y reviendrai – et exalte donc sans nuances la Résistance

---

2. Je renvoie ici aux multiples travaux de Nicolas Werth.

intérieure. Le mythe résistancialiste, pourtant mis à mal pendant cette période, envahit toute cette littérature gauchiste consacrée à la Seconde Guerre mondiale<sup>3</sup>.

La guerre de Corée est un troisième exemple. Elle n'est pas souvent évoquée mais lorsqu'elle l'est, évidemment par les maoïstes, c'est pour valider la légende des volontaires chinois qui, spontanément, se seraient portés au secours de leurs frères coréens du Nord agressés par les Américains.

Le cas de la guerre du Viet Nam est peu différent. Celle-ci est toujours présentée comme une guerre de volontaires, alors même que l'essentiel de la force militaire vietnamienne est composée d'une armée régulière, celle de la République démocratique du Viet Nam.

Inversement, la propagande d'extrême gauche minore ou évacue les phénomènes d'engagement volontaire dans des guerres définies comme injustes. Je ne prendrai que le seul exemple de la Première Guerre mondiale. Tous les groupes gauchistes reprennent la mémoire communiste de la Première Guerre mondiale, qui ne parle que de bourrage de crâne, de contraintes, de mutineries, de répression et de décimation, mais jamais évidemment d'engagement, de consentement ou de volonté de vaincre.

En conclusion de ce premier développement, je dirai qu'en arrangeant beaucoup la réalité, l'extrême gauche a construit un mythe – dont la plus belle réussite symbolique fut la figure de Che Guevara, ce médecin qui toute sa vie sacrifie le pouvoir et le confort pour s'engager dans la voie de l'ascétisme révolutionnaire pour la libération des peuples. Mais ce mythe de l'engagement volontaire ne se réduit pas à la figure romantique du Che, il structure la vision de la guerre et des relations internationales. Par conséquent, il convient de s'interroger sur la fonction de ce mythe de l'engagement volontaire, puis sur les raisons de son apparition.

### **La fonction d'un mythe**

Le mythe de l'engagé volontaire fonctionne comme un procédé d'imprégnation de la violence, de désengagement démocratique,

---

3. Pour de plus amples développements, je me permets de renvoyer à Philippe Buton, *La joie douloureuse. La libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004 (chapitre 8).



comme une étape initiatique sur le chemin de la prise des armes<sup>4</sup>. Ce mythe a donc une fonction éminemment présente, même s'il prend ses racines soit dans des guerres du passé, soit dans des luttes géographiquement éloignées.

Examinons successivement ces deux aspects.

En ce qui concerne les luttes du passé, deux expériences historiques restent particulièrement sollicitées : la Commune de Paris et la Résistance.

En exaltant la Commune, les propagandistes d'extrême gauche veulent à la fois conjurer les dangers de son expérience tout en utilisant politiquement son exemple.

Les dangers de la Commune sont doubles. Il y a d'abord un danger militaire, puisque la Commune a échoué. Vouloir réitérer un tel massacre est peu encourageant ; ce qu'il faut, c'est « la Revanche », exaltée par une des chansons révolutionnaires prisées par l'extrême gauche. Pour cela, l'antidote est de nouveau trouvé dans la mémoire communiste officielle. C'est l'absence d'un parti communiste qui expliquerait la défaite de la Commune. Il suffit donc d'édifier un tel parti pour conjurer le danger militaire.

Le danger politique est plus pernicieux. Il renvoie au fait que la Commune de Paris fut la dernière insurrection armée qu'a connue la France. L'établissement définitif de la République, de la démocratie, a tué la perspective révolutionnaire. Pour conjurer ce danger, l'ellipse reste la meilleure solution rhétorique et, dans les rétrospectives historiques chères à ces groupes, on détaille les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, puis on enjambe prestement la III<sup>e</sup> République pour passer directement à « la boucherie impérialiste de 14-18 ».

Une fois ce double danger conjuré, utiliser politiquement l'exemple de la Commune de Paris, signifie affirmer que la lutte armée est inévitable et inévitablement victorieuse.

Inévitable car la bourgeoisie s'y prépare continuellement. Et le discours historique gauchiste met systématiquement en avant le travail d'urbaniste d'Hausmann dont la seule motivation aurait été de préparer la répression de la future confrontation militaire bourgeoisie/prolétariat. Mais ce dernier sera inévitablement victorieux.

---

4. Mais il n'est pas réductible à cet aspect. D'autres éléments sont évoqués dans Philippe Buton, « La gauche et la prise du pouvoir », Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, tome 2, Paris, La Découverte, 2004.

En 1971, pour le centième anniversaire de la Commune de Paris, le PCMLF-Front rouge édite une brochure qui tire ainsi une des leçons de la Commune : « Quel est le secret de la première insurrection prolétarienne victorieuse de l'Histoire, la première qui n'a pas remis le pouvoir à la bourgeoisie après l'avoir conquis de vive force ? Il est très simple : six mois de siège, de guerre et de manœuvres du gouvernement ont fait comprendre à l'ouvrier qu'il ne doit compter que sur une chose : son fusil. »<sup>5</sup>

À ce moment, sont publiés un certain nombre de textes, pseudo-théoriques et/ou pseudo-historiques qui, s'appuyant sur des expériences historiques d'engagements révolutionnaires armés visent aussi à accréditer la nécessité de la lutte armée. En 1970, les trotskistes font rééditer chez Maspero l'ouvrage déjà publié en France en 1931 et écrit par des cadres du Komintern et de l'Armée rouge, *L'Insurrection armée*. L'année d'après, c'est la seconde référence majeure sur ce thème qui est rééditée, toujours chez Maspero, Emilio Lussu, *Théorie de l'insurrection*. Au même moment, un maoïste, Patrick Kessel, publie un recueil de textes de responsables militaires de la Commune de Paris, recueil de textes dont la visée ne se limite pas aux seules analyses historiques<sup>6</sup>. Encore un an et, en 1972, chez le même éditeur, Gilbert Mury, intellectuel communiste devenu maoïste, édite un choix de textes d'Engels, réuni sous le titre *Théorie de la violence*, et offre une préface dans laquelle il exalte le souvenir de la lutte des paysans chinois encadrés par le PCC de Mao à la fin des années 1920 et surtout la violence populaire exercée contre les exploités. Là encore, le but n'est nullement la recherche historico-théorique mais bien la préparation pédagogique, rappelant le principe léniniste de la haine de classe et de la violence nécessaire<sup>7</sup>. La première fonction du mythe est donc de sanctifier la violence révolutionnaire. Dans le cas de la Commune, c'est essentiellement par la figure du martyr que la sanctification a lieu. C'est également un des ressorts de l'instrumentalisation de la Résistance antinazie, deuxième référence historique majeure de l'extrême gauche<sup>8</sup>.

---

5. *Gare à la revanche, la Commune vaincra !*, Lyon, (1971), p. 12.

6. Cluseret-Rossel, *1871, la Commune et la question militaire*, Paris, UGE, « 10-18 », 1971.

7. Engels, *Théorie de la violence*, Paris, UGE, « 10-18 », 1972, p. 34-35.

8. Cf. Isabelle Sommier, « La Résistance comme référence légitimatrice de la violence. Le cas de l'extrême-gauche italienne, 1969-1974, *Politix*, n° 17, 1992,

Si l'exemple de la Commune de Paris fut principalement instrumentalisé par les courants trotskiste et mao-stalinien, c'est le courant mao-spontanéiste qui fut le principal vecteur de cette nouvelle version du mythe.

Dès son Comité national d'octobre 1969, la Gauche prolétarienne établit un parallèle entre ce que les maoïstes appellent « l'ancienne Résistance » et la Nouvelle Résistance. À partir de ce moment, la Gauche prolétarienne développe une analyse qui présente la France d'après 1968 dans une situation similaire à celle de l'Occupation. Conformément au mot d'ordre de 68, « CRS-SS », les policiers seraient les forces armées des nouveaux occupants, l'autoritarisme gaulliste et pompidolien reprendrait les techniques de l'autoritarisme de Vichy et les révisionnistes du PCF seraient les nouveaux collaborateurs.

Sans aller jusqu'à cette étroite analogie, tous les groupes maoïstes participent de cette tendance<sup>9</sup>. En 1971, le PCMLF-Front Rouge parle de la fascisation de la France. Quelque temps plus tard, c'est son rival le PCMLF-Humanité Rouge qui fait de même. De son côté, Jean-Paul Sartre, alors compagnon de route de la Gauche prolétarienne, déclare « le pouvoir n'est pas encore fasciste, mais sa police l'est déjà ».

Toute une symbolique se déploie alors. Le groupe armé clandestin mis sur pied par les maoïstes s'appelle la Nouvelle Résistance Populaire. Le chant officiel de ces mêmes maoïstes s'intitule « Le chant des nouveaux partisans » qui vulgarise toute cette thématique et notamment un des hauts lieux de la mémoire gauchiste, « la trahison » de 1945 : « Peuple qui se prépare à reprendre les armes que des traîtres lui ont volées en 45 ». Bref, la révolution était possible grâce aux FTP, mais le PCF a trahi (selon la volonté de Moscou dans la thématique trotskiste, malgré la volonté de Moscou dans la thématique maoïste).

En effet, pendant toute cette période, la mythologie des anciens FTP s'impose partout. Voici par exemple la présentation par *La Cause*

---

p. 86-103 ; *Id.*, *La violence politique et son deuil. L'après-68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998 ; Emmanuelle Loyer, *Sous les pavés, la résistance*, Communication inédite, Paris-I, 2003.

9. Dans une bibliographie en récente expansion, privilégier Christophe Bourseiller, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Plon, 1996 et Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 1999.

*du Peuple* des violents affrontements de Sochaux en juin 1968 et observons le jeu de la double référence qui irrigue la nouvelle Résistance, celle de la Résistance française du passé et celle de la Résistance vietnamienne du présent : « Dans la matinée, un groupe est passé à la caserne où toutes les armes sont consignées, pour voir les réactions de gars du contingent : pas un ne marchera sur le peuple. Certains d'entre eux se sont habillés en civil et ont fait le mur pour rejoindre le combat. Un commando de jeunes s'est préparé à prendre d'assaut une armurerie, pour réquisitionner les armes ; mais les culasses ont déjà été démontées depuis deux jours. Les lycéens qui ont été spontanément discuter aux portes de l'usine les jours précédents sont nombreux à se joindre aux combattants. La nouvelle parvient que des anciens FTP, des chasseurs, se regroupent, tiennent des réunions dans les villages avoisinants pour constituer une milice armée de 1 500 hommes prête à intervenir. Si les CRS ne fuient pas ce soir, les usines Peugeot risquent fort d'être leur Khe-Sanh ; sous la puissante poussée des masses, le préfet de Besançon donne l'ordre du retrait. »<sup>10</sup> Pendant ces années, tous les groupes maoïstes – pas seulement les spontanéistes de la Gauche prolétarienne – partent à la recherche d'anciens FTP, censés représenter la pureté révolutionnaire contre la direction traître du PCF. Ainsi, le PCRml, décide de présenter comme candidat à l'élection présidentielle de 1974, André Roustan, un ancien FTP alors même que celui-ci n'est pas alors un des véritables dirigeants du parti. Tous ces groupes éditent alors des brochures de formation qui parlent de la Seconde Guerre mondiale, de la résistance communiste, de la Libération trahie, etc. Un communiqué de la NRP, diffusé après l'attaque d'un meeting du groupe d'extrême droite Ordre nouveau, déclare : « La haine remonte de loin : nous n'avons pas oublié le massacre des juifs et des résistants par les nazis et les collaborateurs, nous n'avons pas oublié le massacre de nos frères algériens par les successeurs des nazis lors de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie. Nous n'avons pas oublié le mot d'ordre du poète de la Résistance : “Par les armes et par le sang, délivrez-nous du fascisme”. »

Or, cette thématique a sa logique politique et celle-ci est lourde de dangers. Elle vise en effet à permettre aux militants de franchir le pas de la violence armée, de valoriser politiquement la lutte présente par

---

10. *La Cause du Peuple*, n° 1, 1.11.1968.

l'assimilation aux heures glorieuses du passé, bref de faire oublier la différence entre fascisme et démocratie, entre occupation et indépendance.

En effet, la résistance est le seul moment où la violence populaire armée est incontestablement légitimée, y compris dans les sphères non-révolutionnaires ou communistes.

En fait, sur cette question de la violence révolutionnaire armée, il existe deux attitudes fort contrastées au sein de l'extrême gauche française :

– certaines forces gauchistes laissent pendante la question de la révolution armée. Cette question apparaît seulement épisodiquement, et sous une forme très euphémisée. C'est le cas chez les bordiguistes, chez les trotskistes de Lutte ouvrière et des tendances pabliste, posadiste et lambertiste, ainsi que chez les maoïstes des groupes mao-staliniens, à l'exception de l'épisode 1971 du PCMLF-Front rouge.

– mais d'autres forces s'engagent dans un processus d'acclimatation de la violence, prélude à la lutte armée. Deux groupes vont assez loin dans cette dérive militariste : la Ligue communiste, c'est-à-dire la tendance frankiste des trotskistes et la Gauche prolétarienne, c'est-à-dire la tendance mao-spontanéiste.

Or, il est frappant de voir que cette acclimatation pédagogique à la violence armée se fait partiellement par le miroir des luttes étrangères, précisément décrites par le prisme du mythe de l'engagement volontaire.

Dans les deux cas, le processus est identique :

1. On exalte la juste lutte du peuple X, justesse qui se manifeste en particulier par l'engagement volontaire de ses combattants.

2. On effectue un parallèle entre la situation de ce peuple X et la situation française. Selon les cas, le parallèle est plus ou moins explicite, mais il existe toujours au moins en filigrane, ce qui amène à la conclusion, tirée en point 3.

3. L'exemple magnifié devient une sorte d'acclimatation pédagogique de la violence, l'antichambre symbolique de la lutte armée.

Cela dit, par-delà cette similitude, demeurent quelques nuances secondaires.

Chez les trotskistes, les références majeures sont prises du côté du Viet Nam et de l'Amérique latine, secondairement de la Palestine.

Ainsi, dans *Rouge*, fin décembre 1968, on note un grand article de deux pages, titré « Guerre civile continentale en Amérique latine », dans laquelle transparait l'idée que la situation actuelle de l'Amérique latine est le futur de la France et que le débat latino-américain de stratégie militaire (théorie du foyer de guérilla, théorie gradualiste, guérilla urbaine ou guérilla rurale) n'est pas qu'un simple débat exotique mais l'amorce de ce qui attend les militants français<sup>11</sup>. Prenons l'exemple de la brochure de la Ligue Communiste, *Auto-défense ouvrière*, publiée lors de la tentation insurrectionnelle de la Ligue début 1973, brochure dont le sous-titre est *De l'autodéfense ouvrière à l'armement des travailleurs*. Cette brochure, entièrement consacrée à la France, est ornée de quatre photos. Deux concernent le présent des luttes ouvrières violentes qui ont eu lieu en France ; les deux autres renvoient de fait à l'avenir. La première montre une milice ouvrière armée allemande allant affronter les corps francs en 1920, la seconde montre les mineurs boliviens marchant vers La Paz, des bâtons de dynamite dans les mains.

Chez les maoïstes maintenant, les références majeures sont les exemples vietnamien et palestinien, secondairement irlandais et indien. Arrêtons-nous sur ce dernier exemple. Pendant l'été 1971, la Gauche prolétarienne réunit une école ouvrière centrée essentiellement sur l'acclimatation de la lutte violente. Au cours de cette session de formation, quatre textes étaient mis au programme d'étude : une interview d'un responsable de la Nouvelle Résistance Populaire, une autre d'un responsable de la Milice ouvrière, puis deux textes du Parti communiste indien naxaliste, c'est-à-dire maoïste. Dans le bulletin intérieur de la Gauche prolétarienne, qui publie ces deux textes, ceux-ci sont parfaitement validés politiquement : ces textes « ont aidé à la réflexion pour la rédaction du règlement de la milice. Ces textes lient la pensée de Mao Tsé-Toung à la situation concrète en Inde. » Or ces textes introduits et résumés avec l'*imprimatur* de la direction de la Gauche prolétarienne ne sont ni plus ni moins que des appels à impulser une campagne terroriste, théoriquement de masse, mais en fait classiquement terroriste sur le modèle développé ultérieurement par le Sentier lumineux. Voici des extraits de l'introduction rédigée par les militants français :

---

11. Christophe Nick a très bien observé ce phénomène. Cf. Christophe Nick, *Les Trotskistes*, Paris, Fayard, 2002, en particulier p. 129 sq.

« Quels sont les principes généraux de l'édification de la milice au cours de la révolution idéologique qui sont dégagés [par les camarades indiens] ?

1. Il faut enquêter auprès des masses pour toute action.

2. Les actions directes de justice populaire préparent des soulèvements populaires : les actions telles que la moisson des terres d'un propriétaire foncier et la cogne de masse avec ses flics, ainsi que les actions « d'élimination des ennemis de classe » préparent des soulèvements populaires locaux. Quand les offensives se sont succédées, quand la ligne politique révolutionnaire d' « élimination de l'ennemi de classe » est fortement implantée, les unités politiques du parti, dans une nouvelle campagne chuchotée, lancent le mot d'ordre de réforme agraire : « emparez-vous de la maison de l'ennemi... Désormais le combat pour le pouvoir déclenché par quelques détachements d'avant-garde est nourri par l'immense initiative des masses et les flammes de la guerre du peuple embrasent tout le pays ».

3. Les actions partisanses sont orientées vers la consolidation de bases d'appui.

4. Il faut employer les armes traditionnelles des masses. La deuxième idée erronée est la confiance illimitée dans les armes à feu modernes. L'attitude dédaigneuse envers les armes traditionnelles paralyse l'initiative du peuple...

5. Il faut lier actions et propagande politique...

En même temps que ces principes, les camarades indiens donnent un tas de méthodes très précises concernant les actions de milice « d'élimination des ennemis de classe » : la façon de mener l'enquête, les armes à utiliser, les règles de l'action, du repli, la composition de classe des participants aux actions, le travail politique après l'action et la remobilisation pour de nouvelles actions. Nous devons étudier ces principes, les confronter à nos propres actions de milice. »<sup>12</sup>

Ainsi, le mythe de l'engagé volontaire servit de sas initiatique à la volonté d'affrontement armé de certains dirigeants de l'extrême gauche française.

Cependant, une telle démarche, le recours à ce mythe, n'était pas inévitable. Aussi convient-il, en conclusion, de s'interroger sur les raisons d'un tel mythe.

---

12 Archives Gauche prolétarienne, BDIC, F delta 701/4.

## Les raisons d'un mythe

L'inflexion majeure de la culture gauchiste française vis-à-vis des traditions marxiste et léniniste est donc cette prééminence de la volonté sur toute autre détermination. Pourquoi une telle inflexion ?

Il me semble nécessaire de mettre deux éléments en avant : la mémoire des deux guerres mondiales et l'effet 68. La mémoire des guerres mondiales est essentiellement communiste à l'origine, puis elle envahit la gauche avant de s'étendre très largement au-delà de la sphère strictement politique. Au centre de cette vulgate mémorielle se niche l'idée que le véritable héros n'est pas tant le combattant que le résistant<sup>13</sup>. Il faut lutter contre l'occupant, mais aussi contre le pouvoir établi ; il faut sortir du conformisme pour s'engager volontairement au service du peuple. À cette mémoire de la guerre, sublimée par celle de la Résistance, s'ajoute l'effet 68, l'exaltation du sujet, c'est-à-dire de la volonté. Cela se traduira, entre autres choses, par la redécouverte, généralement inconsciente, du vitalisme sorélien et de la violence régénératrice.

Naturellement, de ces deux exaltations d'une expérience d'engagement volontaire, d'une sortie du troupeau, il est difficile de ne pas voir une sorte de transfert psychanalytique chez ces militants d'extrême gauche qui continuent de refuser la loi commune et qui mettent leur seule volonté, du moins le croyaient-ils, au centre de leur vision du monde.

Les conclusions possibles de cette communication sont multiples. J'insisterai seulement sur l'effet-représentation. Dans cette Histoire, pratiquement tout n'est que représentation. Représentation arrangée du passé – les guerres mondiales –, représentation mythifiée du présent – la classe ouvrière, la Chine ou Che Guevara – et représentation fantasmée du futur – la société sans classes, le communisme d'abondance, l'Humanité réconciliée avec elle-même. Mais, dans toutes ces représentations emboîtées, il existe une colonne vertébrale commune : la pureté supposée du peuple, du prolétariat, dont l'engagement volontaire sanctifiait toute lutte et justifiait toute action.

---

13 Cf. en particulier Joëlle Beurrier, « Jean Moulin et la Grande Guerre : éléments d'analyse pour une réhabilitation », *Jean Moulin, « Le plus illustre des Héraultais »*, n° spécial d'*Études héraultaises*, 2001, p. 21-28



Peu de temps après, André Gorz faisait ses « Adieux au Prolétariat », l'OCFml déclarait que « tout ce qui bouge n'est pas rouge », tandis que les politologues disséquaient le premier parti ouvrier de France qu'était devenu le Front national et que Claude Lefort interrogeait la servitude volontaire des communistes français. De ce fait, l'histoire du gauchisme français témoigne bien, à l'instar de *La Belle équipe* de Duvivier ou du néoréalisme italien, de l'apogée de la classe ouvrière française, un apogée économique, politique et symbolique, bien éloigné des représentations sociales de la France actuelle.

## La *Territorial Army* de la Grande-Bretagne

Anthony CLAYTON

Professeur

Conflict Studies Research Center

Camberley (Grande-Bretagne)

« L'armée – c'est mon passe-temps favori »

Le concept d'une force de volontaires à mi-temps a des racines très profondes dans l'histoire de l'Angleterre – durant les siècles saxons le *Fyrd*, au Moyen Âge la *militia* (milice) dont certains membres étaient des appelés mais d'autres, parfois des unités entières, étaient volontaires. En 1537, le roi Henry VIII accorde une charte à la *Fraternité or Gylde of St George, Maisters and Rulars of the Science of Artillerie as aforesaid rehearsed for long bowes, cross bowes and hand gunnes*, qui est aujourd'hui la *Honourable Artillery Company* dont les membres qui servent dans la *Territorial Army* sont des canonniers, et les membres en retraite jouent le rôle des piquiers aux cérémonies et spectacles à Londres.

En 1794, menacé par le danger d'une invasion française, on crée un grand nombre d'unités locales, la plupart d'infanterie mais aussi un nombre de *Yeomanry* (cavalerie). Après 1815, les unités d'infanterie étaient dispersées, mais la *Yeomanry* restait, organisée par *county* (comté). Malheureusement, on utilise les régiments de *Yeomanry* pour réprimer les manifestations politiques comme, par exemple, à Peterloo en 1811 où onze ouvriers sont tués. Par conséquent, la *Yeomanry*, et plus tard la *Territorial Army*, gagnent la réputation d'être la force armée des classes gouvernantes. En 1852, encore en réponse à une menace d'invasion, on recrée une force d'infanterie, les *Rifle Volunteers*, avec un effectif de 80 000 hommes organisés par *county*, avec une obligation de vingt et un jours d'instruction par an, pendant lesquels les volontaires sont payés. En

1859, face à la menace de Napoléon III, les *Volunteers* sont versés d'autorité dans l'armée, des unités d'artillerie et de génie sont formées. La tradition du régiment des *Volunteers* comme un club commence, les membres payant eux-mêmes leurs billets de chemin de fer pour participer à l'instruction et achetant leurs splendides uniformes, des frais beaucoup plus élevés que les six pennies par jour qu'ils reçoivent comme solde. Il y a, à cette époque et jusqu'à la guerre de 1914-18, des régiments constitués d'avocats, de banquiers, de facteurs et d'employés des chemins de fer, et évidemment bien d'autres formés par ville ou comté. Le *1<sup>st</sup> Rifle Volunteers*, par exemple, est composé de citoyens d'Exeter et Devonshire. On bâtit des centaines de « Drill Halls » dans les cités et villes de Grande-Bretagne pour l'administration et l'instruction des régiments, compagnies, escadrons et batteries.

En 1881, le gouvernement réorganise l'armée, avec un arrangement des liens pour les régiments d'infanterie aux comtés ou villes, et les régiments de cavalerie aux régions, qui dure jusqu'en 1958. Puis les régiments de la *Regular Army* commencent à fournir des cadres pour l'instruction des régiments des *Volunteers* dans leurs comtés ou villes. En 1872, on y voit la première occasion de service à l'étranger pour des *Volunteers*. Quelques soldats d'un régiment composé de facteurs partent spontanément pour le service actif en Égypte. Pendant la guerre en Afrique du Sud (1899-1902), plusieurs milliers de *Volunteers* servent sur les champs de bataille, parmi eux 6 000 *Yeomanry*. Mais il y a des leçons importantes à tirer de cette guerre. Pour les *Volunteers*, il est clair que l'administration et l'instruction doivent devenir plus efficaces. En 1907, donc, et avec la menace d'une invasion allemande, le *Parliament* vote le *Territorial and Reserve Forces Act*, une loi qui crée la *Territorial Force* (TF), à partir du 1<sup>er</sup> avril 1908. La TF consiste en quatorze divisions, avec une obligation de mobilisation en cas de guerre nationale et la mobilisation générale de toutes les autres réserves. Un général de division de la *Regular Army* commande chaque division, avec des généraux de brigade. Les liens avec les régiments de la *Regular Army* deviennent plus forts avec des cadres plus nombreux pour une instruction plus efficace. Très importante pour l'avenir, la nouvelle Force peut attirer un très grand nombre d'hommes de la classe ouvrière, pas seulement des classes moyennes. Le concept de Force, néanmoins, reste

essentiellement celle de la défense de la Grande-Bretagne, tout service outre-mer est conservé par la *Regular Army*.

Malgré tout, le niveau de l'instruction reste amateur, presque dilettante. Mon parrain, alors capitaine de cavalerie, était l'adjutant-major d'un régiment de *Yeomanry*, il accomplissait ses devoirs militaires par télégramme depuis la Côte d'Azur. La TF est assez loin de l'idée de la « Nation Armée » telle que lord Haldane, le créateur de la TF, l'espérait. La Force est toujours à court de personnel, leur effectif en août 1914 n'était que de 268 777 hommes. Il n'est donc pas surprenant que lord Kitchener, qui méprise la TF, décide de créer sa propre *Kitchener Army* pour la guerre. Une des raisons du mépris de Kitchener est que, au moment de la mobilisation de la Force en août 1914, on affecte les régiments de la TF à une variété de tâches pour lesquelles ils ne sont pas instruits. Des bataillons sont envoyés en Inde pour remplacer ceux de la *Regular Army*, et d'autres, sans aucune instruction supplémentaire, sont rapidement envoyés sur le front occidental. Les premiers bataillons participent à la première bataille d'Ypres en octobre 1914. En décembre 1914, il y a vingt-trois bataillons de la TF en France ou en Belgique, et en avril 1915, deux divisions entières de la Force et un certain nombre d'autres régiments au Moyen-Orient. En 1918, il y a trente divisions, en première, deuxième et troisième lignes, formées ou encadrées par la TF. 129 806 des 908 000 soldats de l'armée britannique tués pendant la guerre sont membres de la TF. Nombre de soldats reçoivent la *Victoria Cross*.

Après la guerre, on reconstitue la TF comme la *Territorial Army* (TA), en 1920. Les années 1919-1926 sont une période de troubles industriels en Grande-Bretagne et il est souvent nécessaire d'utiliser l'armée pour maintenir l'ordre. Le gouvernement fait comprendre qu'il ne mobilise pas la TA pour ces raisons mais invite quand même des volontaires à titre individuel pour constituer une force de défense civile spécialement créée (et plus tard dissoute). On réduit le nombre de divisions de quatorze à treize (suite à l'indépendance de l'Irlande) et l'on fait plusieurs changements dans la *Yeomanry*. De cinquante-six régiments de *Yeomanry*, on en débande trois, quatorze restent jusqu'à 1940 régiments de cavalerie, et les autres deviennent soit régiments d'artillerie, soit de transmissions ; fièrement, ils gardent leur titre de *Yeomanry* malgré le changement de rôle. On maintient dans la TA le système des petits paiements pour des soirées d'instruction, la solde au niveau de la *Regular Army* pour les jours et une prime, £4 ou £5 (alors

somme très utile, équivalent à £120 ou £150 aujourd'hui) chaque année. En cette période économique très difficile, avec beaucoup de chômage, la TA peut attirer nombre de volontaires, les « *Saturday Shilling Soldiers* », solde suffisante pour un ou deux verres de bière, du sport, de la boxe, des amis et une quinzaine de jours dans un camp au bord de mer. Il y a aussi des avantages moins visibles. Les officiers peuvent être présents, tout en cherchant un emploi, l'aumônier peut marier la fille d'un soldat ou un sergent, et la cantine du régiment peut organiser la réception. Dans le 22<sup>th</sup> *London Regiment (The Queen)* de Bermondsey, un quartier de Londres très pauvre, un des médecins de *Guy's Hospital*, un des meilleurs hôpitaux de Londres, est le médecin du régiment – soignant gratuitement les femmes et les enfants du régiment.

Mais les années de l'entre-deux-guerres sont des années très difficiles pour la TA. Il n'y a jamais suffisamment d'argent pour l'instruction ou l'équipement. Pendant la crise de 1929-1931, on supprime même la prime. La *Regular Army* impose ses priorités avant les besoins de la TA. Le gouvernement ne croit pas qu'il y a un danger de guerre en Europe ou en Grande-Bretagne.

Tout commence à changer, lentement, pendant les années 1930. Il y a une nouvelle réorganisation : avec une réduction à douze divisions, mais deux brigades de cavalerie supplémentaires, un petit nombre de nouveaux régiments d'artillerie (défense des côtes) et, plus important, cinq divisions anti-aériennes (artillerie et projecteurs), 65 000 hommes en septembre 1938. Mais les niveaux d'équipement et d'instruction restent encore insuffisants. En avril 1939, après l'entrée de l'armée allemande à Prague, et la certitude qu'un engagement pour la défense de l'Europe est inévitable, le gouvernement double soudain la TA. L'introduction du service militaire obligatoire suit au même temps et des centaines de jeunes hommes s'engagent dans la TA, préférant s'engager dans un bataillon local avec leurs copains que d'être dispersés. Mais les régiments continuent de manquer d'équipement et d'instruction, et le *War Office* est toujours d'avis que la TA aurait besoin de six mois d'instruction avant la bataille. Trois divisions de la TA se trouvent malgré tout en France pendant les premières semaines de 1940.

Les régiments de la TA se battent partout pendant la guerre. Il est à noter que leurs identités d'avant-guerre se diluent avec les

détachements successifs d'appelés, les traditions des unités et leurs cadres restent. On peut noter deux exemples de service mémorables : la défense d'un secteur du périmètre de Dunkerque par les *Queen Victoria's Rifles* de Londres en 1940 ; la présence de la 131<sup>th</sup> (*Queen*) *Brigade*, trois bataillons de Londres et du Surrey du *Queen's Royal Regiment*, dans l'élite de la 7<sup>e</sup> Division blindée de Alamein à la frontière néerlandaise. Comme en 14-18, nombre des membres de la TA reçoivent la *Victoria Cross* et d'autres décorations.

Après 1945, en 1947, on reconstitue la TA liée à l'*Army Emergency Reserve*, AER, les appelés ayant fini leur service de deux ans. On les affecte, pour trois ans, sur l'effectif théorique des régiments de la TA, mais très peu s'engagent comme membres volontaires. Pendant la guerre de Corée, on rappelle ces réservistes à leurs régiments de la TA, provoquant souvent des problèmes de discipline. Cet arrangement, mal accepté, se termine avec la fin du service militaire obligatoire en 1961.

En 1956, suivant les réductions causées par les coûts et le faible recrutement, la TA ne comprend plus que dix divisions, les divisions anti-aériennes sont abolies. L'AER est réorganisée pour fournir une réserve d'officiers de TA et de *Regular Army*, possédant des qualifications spéciales en transport, des interprètes en russe, des spécialistes en guerre chimique ou biologique, etc. Ces spécialistes ne possèdent pas des « Drill Halls », ils se rassemblent pour trois ou quatre week-ends chaque année. Contrastant avec les années avant 1939, les femmes commencent à servir dans les rôles non combattants (communications, médecins en particulier) de la TA.

À partir de 1965, la TA subit une réorganisation totale – et traumatique. Les besoins de l'armée, évalués en particulier par le général sir Michael Carver, ne sont plus des besoins en divisions pour protéger le Royaume-Uni. Les nouveaux besoins concernent des petites unités et des spécialistes disponibles immédiatement pour renforcer l'armée du Rhin, BAOR, dans une guerre de mouvement rapide et de courte durée. Par expérience, dans les années soixante, on a incité quelques soldats de la TA à accepter de servir avec la *Regular Army* sans ordre de mobilisation générale. Ces hommes, qui reçoivent le sobriquet de *Ever Ready* (Toujours prêt) gagnent une prime annuelle augmentée. Quelques pelotons ont servi à Aden. Les idées de Carver sont acceptées par le gouvernement *Labour Party* du Premier ministre Wilson qui possède l'aversion traditionnelle des socialistes

contre la TA, et qui veut aussi couper le budget de la Défense. La majorité des divisions et des régiments sont, à ce moment, à court de personnel et par conséquent inefficaces. Le résultat est une réduction draconienne. On démantèle la structure entière des divisions et des brigades et on réduit le nombre des bataillons d'infanterie, de régiments de blindés, et d'artillerie. À l'obligation de servir, en cas de mobilisation générale, avec la *Regular Army*, s'ajoute le « *Queen's Order* », obligation en cas de guerre équivalente à la guerre de Corée ou plus grave. En même temps, la AER est renforcée avec des *Sponsored Units*, unités patronnées par des armes d'armée différentes, à l'instruction plus efficace. Carver lui-même, soldat fort intelligent mais un peu trop radical pour une institution très traditionaliste comme l'armée britannique, veut abolir le terme *Territorial*. Après beaucoup de controverses, on donne à cette force réorganisée le nom de *Territorial and Army Volunteer Reserve*, TAVR.

En 1970, le *Conservative Party* regagne le pouvoir, son Premier ministre, Heath, est un ancien *Territorial* enthousiaste pour la TA. On commence à prendre en considération les risques d'attaque des forces spéciales soviétiques ou les conséquences civiles d'une frappe nucléaire ; le retour à un besoin de défense du Royaume-Uni est nécessaire. Une augmentation limitée est autorisée : avec un petit nombre de bataillons très mal équipés dans lesquels les officiers et les soldats croient maintenir une tradition en espérant des jours meilleurs. Le nom TA est restauré, mais l'effectif n'est que de 90 000 hommes.

Pendant les années Thatcher (1979-1990), il y a une deuxième réduction à 59 000 hommes, mais l'équipement et l'instruction sont améliorés. En 1990, à la fin de la guerre froide, il y a dans la TA : cinq régiments de voitures blindées de reconnaissance (deux pour BAOR et trois pour la défense de la Grande-Bretagne), trente-six bataillons d'infanterie (vingt-trois pour BAOR et treize pour la Grande-Bretagne), trois bataillons de parachutistes, six régiments d'artillerie (deux canons et quatre lance-missiles légers anti-aériens), sept régiments de génie avec encore quelques escadrons spécialisés, onze régiments de communications, seize régiments logistiques, dix-huit hôpitaux militaires, deux régiments « forces spéciales » (SAS) et une unité de renseignement. Maintenant, servir n'importe où en cas de danger ou d'une crise sérieuse est une obligation pour tous (sauf pour les treize bataillons affectés à la défense de la Grande-Bretagne).

## **Les volontaires étrangers de l'armée française au début de la guerre de 1914**

Jean-Jacques BECKER  
Professeur émérite  
Université Paris X

Quand en juillet 1914, la guerre éclata, la France en raison de sa faible démographie était un pays d'immigration, mais au cours des années, cette immigration avait changé de nature. Jusqu'en 1901, les immigrés les plus nombreux avaient été les Belges, depuis c'était les Italiens. Ils étaient 400 000 en France à ce moment dont d'ailleurs seule une minorité était venue pour s'installer, la majorité prévoyant seulement un séjour plus ou moins long.

Comment la France en guerre allait-elle se comporter avec sa population étrangère ? Comme la population étrangère allait-elle se comporter envers la France ?

Des dispositions avaient été prévues et les diverses possibilités furent portées à la connaissance des étrangers par voie d'affiche : ils pouvaient partir avant le premier jour de la mobilisation, mais pour ceux qui ne l'auraient pas fait, les mesures étaient différentes pour les sujets allemands et austro-hongrois, les Alsaciens-Lorrains non naturalisés français et les étrangers d'autres nationalités...

Parmi ces derniers, les Italiens n'étaient pas visés en tant que citoyens d'une puissance ennemie, mais comme l'Italie était membre de la Triple-Alliance, ils ne pouvaient savoir dans les premiers jours de la crise quel serait leur camp – c'est le 3 août que l'Italie proclamait sa neutralité –, de sorte que dès la fin du mois de juillet, c'est par centaines de milliers que, pas seulement ceux établis en France, mais d'autres venant d'Allemagne, de Belgique, prennent d'assaut les trains pour regagner leur pays : la gare de Lyon est littéralement assiégée. Autre exemple, dans les Hautes-Alpes, de très nombreux ouvriers



italiens se dirigent vers Briançon pour franchir la frontière, non par hostilité à la France – ils ne croient pas à la guerre entre les deux pays –, mais tout simplement parce qu'ils sont convaincus qu'ils ne vont plus avoir de travail.

Parmi les dispositions à prendre à l'égard des résidents étrangers, il y en avait une à laquelle il n'avait pas été songé : que devait-on faire si, en cas de mobilisation, un certain nombre d'entre eux souhaitaient partager le sort de leurs camarades français, faire la guerre pour la France, en d'autres termes être volontaires ? Ce fut une des grandes surprises de ce début de la guerre que par milliers des étrangers souhaitèrent la faire, assiégeant les bureaux de recrutement où rien n'avait été prévu pour eux : ce fut seulement le 21 août que des listes d'engagement furent ouvertes pour les étrangers. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1915, ils furent 22 000 à s'inscrire, sans compter les Alsaciens-Lorrains au nombre d'environ 10 000 qui formèrent une catégorie à part. Tous ces candidats ne furent pas retenus, environ la moitié seulement furent admis par les Conseils de révision, les plus nombreux étaient les Italiens, suivis par les Russes, les Austro-Hongrois, les Allemands.

Nous reviendrons plus tard sur le cas des Italiens, mais il peut paraître étrange qu'il y ait eu un nombre aussi important de Russes, et également d'Austro-Hongrois et d'Allemands, d'autant plus étrange que la mobilisation générale avait eu lieu dans leurs pays respectifs, encore plus étrange pour les Russes puisque leur pays était dans le même camp que la France. En fait, il s'agissait à peu près uniquement de Juifs et particulièrement de Juifs russes. Depuis la fin du siècle précédent, les pogroms en Russie y avaient déclenché une formidable vague d'émigration. Pour l'essentiel, environ deux millions, ils avaient gagné les États-Unis, mais 30 000 étaient restés en France.

Deux groupes importants constituaient donc les volontaires étrangers, les Italiens et les Juifs principalement originaires de l'Empire russe.

### **Quelles furent leurs motivations ?**

Différents appels avaient été lancés aux étrangers pour qu'ils s'engagent volontairement. C'est ainsi que, dans une série de journaux – dès le 2 août dans *Le Figaro*, *Le Gaulois*, *Le Matin*, *Le Temps* (daté du 3), le 3 dans *L'Écho de Paris*, *L'Intransigeant* – un appel paraissait

signé en premier par l'écrivain d'origine suisse Blaise Cendrars. Il disait notamment :

« Des étrangers amis de la France, qui, pendant leur séjour en France, ont appris à l'aimer, à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toutes sortes – nés ailleurs, domiciliés ici – nous qui avons trouvé en France la nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau de volontés mises au service de la plus grande France. »

Outre Cendrars, au bas de l'appel qu'il affirme avoir rédigé avec un disciple de d'Annunzio, l'Italien Riccioto Canudo, 16 autres signatures, 12 sont des juifs officiellement de nationalité russe ou roumaine.

Des appels dans le même sens furent le fait de Grecs, de Suisses, d'Arméniens, de Roumains, de Syriens, d'Américains, de Belges, de Luxembourgeois.

Un appel rédigé en français et en yiddish fut adressé aux juifs immigrés :

« La France, pays de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, la France qui a libéré l'humanité, la France qui, la première de toutes les nations, nous a reconnus, à nous Juifs, les droits de l'homme et de citoyen, la France où nous trouvons, nous et nos familles, depuis de longues années, un refuge et un abri, la France est en danger !

Nous, Juifs immigrés, qu'allons-nous faire ?

Allons-nous, pendant que tout le peuple français se lève comme un seul homme, pour défendre la patrie, nous croiser les bras ?

Non, car si nous ne sommes pas encore Français de droit, nous le sommes de cœur et d'âme, et notre devoir le plus sacré est de nous mettre tout de suite à la disposition de cette grande et noble nation, afin de participer à sa défense.

Frères ! c'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel.

Juifs immigrés, faites votre devoir et vive la France ! »

Du côté italien, le processus fut un peu différent : des engagés volontaires d'autres nationalités, bien que ne résidant pas en France, sont venus combattre pour elle, mais, pour les Italiens, c'est parmi ceux qui résidaient en France que les engagés volontaires furent les plus nombreux ; il y en eut néanmoins beaucoup à venir aussi

d'Italie : une légion italienne fut organisée par Ricciotti Garibaldi, un des fils de Garibaldi et placée sous le commandement de Peppino Garibaldi, un des petits-fils de Garibaldi qui avait le grade de général, à vrai dire dans l'armée mexicaine...

Avant de poursuivre et pour éviter toute équivoque, soulignons que ces engagements volontaires ne furent pas une manifestation de papier, mais que beaucoup de ces engagés furent tués au combat : parmi les milliers de volontaires italiens qui firent la queue pendant des heures aux portes du bureau de recrutement de Marseille, combien trouvèrent la mort en Argonne où ils furent engagés fin 14-début 15 et parmi eux, deux fils de Ricciotti Garibaldi. Quant aux engagés juifs immigrés, rassemblés dans des régiments de marche de la Légion étrangère (l'imagination militaire n'alla pas plus loin), ils furent engagés en particulier dans la bataille de Carençy en mai 1915 : autant que ces dénombrements sont possibles, 900 volontaires juifs tombèrent là entre le 9 et le 12 mai. Rappelons qu'en ce qui le concerne, Blaise Cendrars perdit une main dans la guerre.

L'analyse des appels lancés à l'engagement permet de tirer une conclusion essentielle : on ne s'est pas engagé **contre l'Allemagne**, on s'est engagé **pour la France**. Comme le dit un appel lancé par un groupe d'Arméniens : « L'heure sacrée de servir la France a sonné pour nous ». On ne trouve que très peu d'allusions à l'adversaire, la motivation principale, c'est sans aucun doute l'amour et l'admiration de la France. Comme le dit un de ces appels, « la France est en danger, on doit se battre pour elle ».

Une autre motivation fut très forte, en particulier chez les Juifs immigrés, la volonté d'intégration ; à l'issue de l'épreuve, on serait de vrais Français. D'ailleurs, alors qu'obtenir la nationalité française était déjà relativement simple, les engagés volontaires devaient la recevoir automatiquement à l'issue de leur contrat, s'ils le souhaitaient. On peut citer cet extrait d'une lettre à son fils d'un volontaire juif tué à Carençy : « Mon enfant, si je viens à mourir, rappelle-toi ces paroles : "Aime ce pays et sois un bon Français". »

Ce souci d'intégration par le prix du sang, on le retrouve d'ailleurs au-delà des volontaires étrangers. Les lettres écrites par Robert Hertz viennent d'être publiées sous le titre « un ethnologue dans les tranchées » aux éditions du CNRS. Il n'était pas étranger : ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, élève de

Durkheim, c'était un grand espoir de l'ethnologie française. Mais il était d'origine étrangère récente : s'il était lui-même né en France, son père allemand avait émigré en France. Mobilisé dans la territoriale, il demanda à passer dans une unité combattante. Il devait être tué comme sous-lieutenant dans le secteur des Épargés le 12 avril 1915. À sa femme qui s'inquiétait de son changement d'affectation à sa demande, il avait répondu le 3 novembre 1914 : « Si en me présentant spontanément, j'ai fait un tout petit peu plus que mon devoir, ce n'a pas été de ma part une folie, un coup de tête –, mais bien le fruit d'une longue délibération intérieure, d'un travail subconscient... ou plutôt l'aboutissement de toute ma vie. Chère, comme juif, je sens l'heure venue de donner un peu plus que mon dû [...]. Il n'y aura jamais assez de dévouement juif dans cette guerre, jamais trop de sang juif versé sur la terre de France. Si je puis procurer à mon fils de bonnes et vraies lettres de grande naturalisation, il me semble que c'est le plus beau cadeau que je puisse lui faire. » Il revient à plusieurs reprises dans ses lettres sur ce thème, en particulier le 2 avril – dix jours avant sa mort qu'il envisage compte tenu des combats auxquels il participe. L'extrait est trop long pour être cité ici. Lisons simplement sa conclusion : « Oui, chère, je suis pénétré de gratitude envers la patrie qui m'accepte et me comble. Rien ne sera trop pour payer cela. Et que mon petit gars puisse toujours marcher la tête haute et dans la France restaurée, ne pas connaître le tourment qui a empoisonné beaucoup d'heures de notre enfance et de notre jeunesse : “Suis-je Français ? Mérité-je de l'être ?” Non, petit gars, tu auras une patrie et tu pourras faire sonner sur la terre en te nourrissant de cette assurance : “Oui, mon papa y était et il a tout donné à la France”. »

Dernière question. Comment l'opinion française a-t-elle accueilli ce flot de volontaires, ou du moins quelle fut l'attitude de la presse ? Elle fut plus partagée qu'on ne pourrait le croire. Certes la plupart des journaux en ont manifesté une grande satisfaction. Il est vrai que, même si on ne le savait pas alors, si les autres belligérants ont pu recevoir un certain nombre de volontaires d'origine étrangère – le plus célèbre qui rejoignit l'armée allemande fut l'Autrichien Adolf Hitler –, ils furent beaucoup moins nombreux et cette arrivée massive de volontaires étrangers justifiait la cause française.

Il n'y eut qu'un journal pour clairement montrer que ces volontaires étrangers l'indisposaient. C'est *L'Action française*. On

peut le comprendre : la France que les volontaires étrangers voulaient défendre, ce n'était pas la France de *L'Action française*. Le discours était clair, la France qu'ils aimaient, c'était la France de la Révolution. En outre, pour *L'Action française* qui avait toujours condamné la présence d'étrangers en France, il était difficile de reconnaître son erreur. Néanmoins, ce n'est pas l'argument utilisé. À propos de ces volontaires étrangers, Charles Maurras écrit le 3 août : « C'est l'union civile qui importe, et pour la maintenir, il importe aussi de maintenir sévèrement les cadres de notre nationalité. Nous ne défendons pas autre chose en Lorraine ! » *L'Action française* dénonçait ce qu'elle considérait comme des billevesées, la guerre pour la liberté, la guerre pour la démocratie, elle préférait ne retenir que la guerre de peuple contre peuple plutôt que celle de nation contre nation. Sa conception limitée du peuple lui faisait, sinon rejeter, du moins ne pas souhaiter cette participation de volontaires étrangers.

Le grand journal qu'était *Le Temps* au contraire se réjouissait : « la présence de tant d'étrangers sous nos couleurs est la démonstration vivante de cette vérité que la France et ses alliés combattent pour la liberté du monde », disait-il le 23 août, tout en mettant en garde qu'il ne fallait pas en laisser déduire que la France manquait de soldats... Cela peut paraître un peu caricatural, mais c'était un sentiment répandu. C'est à peu près la réponse négative que le ministre de la Guerre Adolphe Messimy – ce n'était certes pas un modèle d'équilibre – faisait à Gustave Rivet, président de la ligue franco-italienne, qui proposait de mettre sur pied une force de 40 000 volontaires italiens.

La question des volontaires étrangers a surtout été un événement de début de guerre, d'autant qu'en ce qui concerne les volontaires italiens, l'entrée de l'Italie dans la guerre les a rendus inutiles. Pour les juifs russes, cela aboutit à un drame. Leur encadrement par des sous-officiers de la légion, souvent grossièrement antisémites, en tout cas peu préparés à cette fonction, provoqua des frictions continuelles. À la suite d'une rixe considérée comme une mutinerie en juin 1915, neuf soldats, juifs ou arméniens, furent exécutés...

Cet événement peu connu a jeté une grave ombre sur l'histoire des volontaires étrangers de la guerre, mais il ne doit pas en dissimuler l'importance et l'originalité. Il fut par ailleurs un des éléments qui confortèrent les Français dans l'idée que le cœur de presque toutes les

populations du monde battait à l'unisson du leur, ce qui était loin d'être vrai.

### Bibliographie

*Histoire de l'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, (sous la direction de) Laurent Gervereau, Pierre Milza, Émile Témime. BDIC-Somogy éditions d'art, 1998.

Claude Leroy (sous la direction de), *Blaise Cendrars et la guerre*. Armand Colin, 1995

Pierre Milza, « La légion des volontaires italiens dans l'armée française : une antichambre du fascisme ? » in *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, sous la direction de Pierre Milza, École française de Rome, 1986.

*Un ethnologue dans les tranchées, août 1914-avril 1915. Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, CNRS éditions, 2002



## Les Français engagés volontaires de la Grande Guerre

Jules MAURIN

Professeur

UMR 5609 - Université Montpellier III

L'engagement volontaire des Français pendant la Première Guerre mondiale n'a guère retenu l'attention des historiens de ce conflit, ni de ceux d'hier ni de ceux d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Pourtant le renouvellement des approches et des problématiques aurait pu les inciter à s'intéresser à ce phénomène. Or les historiens qui défendent le point de vue du « consentement » patriotique n'y font pas allusion<sup>2</sup>, pas plus du reste que ceux qui, à l'inverse, privilégient le point de vue de la « contrainte »<sup>3</sup>. Pourtant, avant même ce débat, j'avais abordé cette

---

1. Aucune étude sur ce sujet dans l'entre-deux-guerres, ni dans les années cinquante et soixante, aucune étude dans les trente dernières années. Même les allusions sont rares, y compris dans les ouvrages traitant spécifiquement de la Grande Guerre. Ainsi en est-il de la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, des ouvrages de F. Gambiez et M. Suire, *Histoire de la Première Guerre mondiale*, Paris, 1968, 2 tomes, 386 et 436 p., de J.-E. Valluy, *La Première Guerre mondiale*, 1968, 2 t., M. Ferro, *La Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, 1969, 384 p., de J.-B. Duroselle, *La Grande Guerre des Français 1914-1918*, Paris, 1994, 515 p. (2<sup>e</sup> éd. 1998), de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, 1998. Et on n'en trouve pas trace dans l'*Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918* (dir. S. Audoin-Rouzeau et J.-J. Becker).

2. J.-J. Becker, *La France en guerre 1914-1918*, Bruxelles, 1988, 221 p., et surtout S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *Guerre et culture 1914-1918*, Paris, 1994, et des mêmes, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, 2000, 272 p., ou encore « Violence et consentement : la culture de guerre du premier conflit mondial » in J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, 1997, p. 251-271.

3. F. Rousseau, *La guerre censurée*, Paris, Seuil, 1999 (réédition Points-Seuil, 2003).



question, à propos du recrutement<sup>4</sup>. Or, ce débat historique, qui n'est pas sans importance, peut être éclairé par les comportements, les attitudes et les actes. S'engager n'est pas un acte indifférent ou neutre, qu'il soit accompli « pour la durée de la guerre », ou pour une durée indéterminée de trois à cinq ans. C'est un indicateur, et même un indicateur important, peut-être essentiel. En effet, au-delà de la démarche, de l'action personnelle individuelle de l'engagé, c'est l'attitude de tout son environnement familial, local, professionnel, social, que l'on est susceptible d'appréhender. Cette attitude est celle que ces hommes et à travers eux leur milieu, ont vis-à-vis de la guerre.

Le nombre total des engagés volontaires de la Grande Guerre s'élève à 216 633<sup>5</sup>. Cela ne représente guère que 2,8% des quelque huit millions de mobilisés. De fait ce pourcentage est peu significatif. À lui seul, il ne peut permettre de conclure à aucune hypothèse, qu'elle relève du consentement ou de la contrainte.

Les engagements sont de trois sortes. Les engagés « pour la durée de la guerre » sont de loin les plus nombreux : on en compte 129 602 ; suivent les engagés « ordinaires » de trois à cinq ans au nombre de 73 950<sup>6</sup> ; viennent enfin les « engagés spéciaux » pour 13 081. Ces derniers ont pris leur engagement au titre de la loi Dalbiez du 17 août 1915<sup>7</sup> : ce sont des exemptés, voire réformés des classes d'âge d'avant-guerre qui n'attendent pas d'être récupérés en vertu de cette loi, et qui anticipent. Ils sont donc plus âgés que tous les autres.

Les engagés « ordinaires » sont des jeunes gens non encore appelés sous les drapeaux dont on dit qu'ils ont devancé l'appel de leur classe. Pour ce faire, ces jeunes devaient répondre à certaines conditions notamment posséder un certificat d'aptitude militaire<sup>8</sup>. Pour la plupart, ils ont fréquenté l'une ou l'autre des nombreuses sociétés de gymnastique ou de tir qui ont fleuri avant-guerre dans toutes les villes

---

4. J. Maurin, « Les engagements volontaires en Bas-Languedoc 1889-1919 » in *L'engagement et les engagés, analyse sociale* (dir. J.-P. Thomas), Paris, 1982, p. 1-15.

5. Rapport n° 335 de Des Lyons de Feuchins à la Chambre des députés, session 1924, p. 26. Les principales données de ce rapport ont été reprises par M. Huber, *la population de la France pendant la guerre*, Paris, 1931, 1024 p., notamment p. 94-96. Ce sont ces données, des années 1914 à 1918, qui sont reprises ici.

6. Sont ici exclus les engagés volontaires de l'année 1919.

7. Art. 4 de cette loi, in *JO* du 19 août 1915, p. 5996.

8. Créé par la loi du 8 avril 1903.

de l'hexagone<sup>9</sup>. Ce type d'engagement, avant le déclenchement du conflit, permettait de retrouver son foyer au bout d'un an de service militaire effectif si la recrue avait obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de chef de section et si elle s'était engagée de façon formelle à effectuer tous les trois ans des périodes d'exercice de quatre semaines pendant le temps où elle était dans la réserve et de deux semaines une fois dans la territoriale<sup>10</sup>. Mais en vertu de la loi de mobilisation générale, cette disposition est suspendue si bien que ces engagés ordinaires le sont, de fait, pour la durée de la guerre.

Les engagés pour la durée de la guerre sont de loin les plus nombreux, 129 602 sur 216 633 engagés toutes catégories confondues, soit près de 60%. Ce sont soit des hommes jeunes qui ne remplissent pas les conditions exigées pour souscrire un engagement ordinaire, soit des hommes un peu plus âgés susceptibles d'être mobilisés car ayant moins de 46 ans, soit même des hommes dégagés de toute obligation militaire, car âgés de plus de 46 ans.

Ces 129 602 engagés pour la durée de la guerre se répartissent de la façon suivante selon leur âge, toutes années de guerre confondues :

- 101 390 ont entre 17 et 23 ans soit 78%
- 24 570 ont entre 24 et 46 ans soit 19%
- 3 642 ont plus de 46 ans soit 3%

On peut considérer que les plus âgés, que rien n'obligeait à prendre cette décision, se sont engagés par patriotisme, sens du devoir car pour eux, même la pression sociale ne saurait être invoquée, personne, ni en ville, ni à la campagne ne pouvant s'offusquer de leur présence au sein de la société civile. Pour les 24 570 hommes âgés de 24 à 46 ans, la situation est plus complexe. Ce ne sont pas des réservistes ni même des territoriaux car alors ils auraient répondu à l'ordre de mobilisation générale. Ce sont des exemptés ajournés, voire réformés des classes antérieures à la Grande Guerre, mobilisables par leur âge, mais qui avaient été exemptés lors de la conscription, voire réformés. À première vue, leur cas peut sembler rejoindre ici celui des engagés spéciaux.

Il en est de même des 101 390 jeunes gens, non encore appelés, qui s'engagent pour la durée de la guerre et qu'il faut rapprocher des

---

9. J. Maurin, art. cit., p. 6-7.

10. Cf. loi sur le recrutement de 1905, art. 50, in *JO* du 23 mars 1905, p. 1875.

73 950 engagés ordinaires. Dans ce cas, ce sont quelque 175 340 jeunes gens qui ont pris les devants, sans attendre l'appel obligatoire.

Quelle signification peut-on dégager de ces données brutes ? Le cas des engagés pour la durée de la guerre les plus âgés, de ces quelque 3 642 personnes, est particulier et marginal statistiquement. Il traduit vraisemblablement pour l'essentiel un véritable élan patriotique, même si, parfois, il faut mettre leur décision dans le contexte de l'exaltation patriotique, particulièrement au moment de la déclaration de guerre<sup>11</sup>, ou de troubles du comportement<sup>12</sup>, ou encore pour des raisons familiales<sup>13</sup>.

Ces explications de l'engagement valent aussi pour les hommes d'âge mûr, soit 37 651 personnes – 13 081 engagés spéciaux et 24 570 engagés pour la durée de la guerre –. Ceux-ci, exemptés des classes mobilisables dans l'active ou la réserve, prennent les devants, sans attendre la récupération de tous les hommes disponibles prévue par la loi Dalbiez de l'été 1915.

Restent les 175 340 jeunes gens qui ont devancé l'appel. Ils constituent le gros bataillon des engagés soit 76,55%. Certes, par rapport aux mobilisés des six classes auxquelles ils appartiennent, classes 1914 à 1919, leur nombre est relativement faible. Leur décision n'en est pas moins révélatrice de leur comportement vis-à-vis de la guerre, de leur état d'esprit et très probablement aussi de celui de leur famille, voire même de leur milieu social ou régional.

Il est néanmoins difficile de tirer de ces chiffres bruts un enseignement précis susceptible d'informer ou de confirmer notre hypothèse initiale. En revanche, le nombre d'engagements selon l'arme est plus significatif.

---

11. J. Maurin, *Armée-Guerre-Société : soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, 1992, 750 p., notamment p. 370-375.

12. Le problème des engagés qui présentent des troubles comportementaux a été posé par des médecins, dès 1909 par Antheaume et Mignot, *Maladies mentales dans l'armée française*, et repris en 1962 par Y. Memin, *Sur la nécessité d'une sélection psychique des engagés volontaires*, thèse médecine de Lyon (n° 56), 75 p.

13. Les études sur les raisons familiales de l'engagement volontaire sont rares et de la seconde moitié du XXe siècle : citons celle du médecin Gouars, *La personne de l'engagé volontaire*, thèse de médecine, Lyon, 1954 (n° 58) ; et surtout l'étude du CERPA, n° 25 du 10/06/1963, *Influence de la mésentente familiale sur les engagements volontaires*.

Le nombre des engagements évolue fortement mais de façon différenciée pendant les cinquante-deux mois de guerre :

	ordinaires	pour la durée de la guerre	spéciaux	Total
1914		45 775		45 775
1915	10 363	25 817	1 693	37 873
1916	14 169	18 901	10 304	43 374
1917	19 567	14 051	872	34 490
1918	29 851	25 058	212	55 121
Total	73 950	129 602	13 081	216 633

Les engagements spéciaux débutent à l'automne 1915 en application de la législation. Ce rythme augmente et le niveau de ces engagements culmine en 1916, année pendant laquelle on dénombre 79% de ce type d'engagés. Ensuite en 1917 et 1918, le rythme baisse fortement jusqu'à s'effondrer. On décèle là un comportement somme toute classique d'anticipation de la réglementation concernant la récupération des hommes « valides » voulue par la loi.

Le nombre d'engagés pour la durée de la guerre est particulièrement élevé en 1914 (35%) et reste très important en 1915 (20%), diminue en 1916 (15%) et 1917 (11%), pour remonter en 1918 (19%).

L'explication donnée à ce phénomène au moment de l'établissement de cette statistique est très simple. C'est le résultat de deux facteurs qui se conjuguent : en premier lieu, l'incorporation des jeunes hommes à des dates anticipées, 15 août-1<sup>er</sup> septembre 1914 pour la classe 14, 15-18 décembre 1914 pour la classe 15, 8-12 avril 1915 pour la classe 16, 7-11 janvier 1916 pour la classe 17, 16 avril-4 mai 1917 pour la classe 18, 15-29 avril 1918 pour la classe 19<sup>14</sup> et, en second lieu, l'attitude des conseils de révision de la période de guerre moins stricts que ceux d'avant-guerre, notamment en ce qui concerne l'aptitude physique<sup>15</sup>. Le rendement par classe d'âge s'est en effet accru pendant la guerre, passant de 91,8% pour la classe 14, à 93%

14. J. Maurin, *Armée-Guerre-Société : soldats languedociens (1889-1919)*, op. cit., p. 345-350.

15. Cf. Rapport n° 335, p. 17 à 26.

pour la classe 15, à 93,3% la classe 16, à 94,4 pour la classe 17. C'est seulement avec les classes 18 (86%) et 19 (75%) que l'on observe une baisse sensible. Ces rendements sont nettement supérieurs aux classes d'avant-guerre : 87,5 pour la classe 1909, 88,6% pour la classe 1910, 89,5% pour la classe 1911, 89,4% pour la classe 1912, 89,2% pour la classe 1913<sup>16</sup>.

Certes ces raisons techniques contribuent à l'explication mais on peut aussi évoquer d'autres causes. Si en 1914 et même encore en 1915, on peut considérer qu'il s'agit pour beaucoup d'engagements patriotiques consécutifs à la ferveur de la mobilisation, à la croyance que la guerre serait de courte durée, au sentiment profond du devoir à accomplir, en 1916 et surtout en 1917, ces raisons sont moins prégnantes et le nombre des engagés diminue ; cependant en 1918, on note une nette reprise du nombre d'engagés pour la durée de la guerre. En comparaison, le nombre des engagés ordinaires suit une courbe ascendante pendant toute la durée de la guerre, de 1915 à 1918. En fait, les données statistiques annuelles auxquelles il est fait ici référence sont moins significatives que les données par classes d'âge. Mais nous n'en disposons pas de façon globale. Les exemples régionaux permettent cependant de se faire une idée plus précise du comportement de ces jeunes hommes. Reprenons donc ici à partir des données des registres de recrutement, la part des engagés volontaires sur les effectifs mobilisés de chaque classe de 1914 à 1919<sup>17</sup> pour deux centres de recrutement régionaux, Béziers et Mende :

Classes	Centre de recrutement de Béziers	Centre de recrutement de Mende
1914	7%	6%
1915	6%	6%
1916	5%	1%
1917	8%	6%
1918	23%	9%
1919	31%	14%

---

16. M. Huber, *op. cit.*, p. 93.

17. La classe 1919 a été appelée en avril 1918. Après la nécessaire période de formation, quelques éléments seulement de cette classe d'âge ont pu participer aux combats de l'automne 1918.

Ces pourcentages confirment, en l'amplifiant, l'analyse précédente. La proportion des engagés volontaires augmente au fur et à mesure que la guerre perdure. Au centre de recrutement de Béziers, elle atteint des proportions impressionnantes avec la classe 1918 où 23% des jeunes souscrivent un engagement et plus encore la classe 1919 où cette proportion atteint 31%, près du tiers de la classe d'âge. Au centre de recrutement de Mende, on observe la même tendance, même si, ici, les proportions sont bien plus faibles.

À s'en tenir à ces données, on pourrait conclure que l'adhésion patriotique s'accroît et même s'accélère à partir de la classe 1918, c'est-à-dire pendant l'année 1917. En fait, les données globales et l'analyse régionale permettent d'aller bien au-delà dans la recherche d'une explication en profondeur.

En effet, l'engagement volontaire, quelle que soit sa nature, permet de choisir l'arme dans laquelle on va servir. Le rapport n° 335, établi pour la Chambre des députés en 1924, donne la répartition par arme des engagés. Pour ce qui est des engagements ordinaires, cela donne le tableau suivant par Armée :

	Armée de Mer	Armée de Terre	Total
1915	1 063	9 300	10 363
1916	5 033	9 136	14 169
1917	7 530	12 037	19 567
1918	15 102	14 749	29 851

On observe ici l'irrésistible attrait de la marine sur les jeunes engagés. Leur nombre ne cesse de croître jusqu'à dépasser celui des engagés dans l'armée de Terre en 1918. Mais cette statistique reste encore trop grossière.

À partir des engagés par classe d'âge des centres de recrutement de Béziers et de Mende, on peut l'affiner notamment pour l'armée de Terre. Dans l'armée de Terre, 47% des volontaires héraultais et 40% de ceux de la Lozère s'engagent dans l'artillerie. Et dans l'artillerie, ils préfèrent les régiments d'artillerie lourde à ceux, plus anciens et plus connus, d'artillerie de campagne propres à chaque division. Si on ajoute à ces engagés dans l'artillerie, ceux qui s'enrôlent dans les équipages de la flotte, 20% dans l'Hérault, 10% en Lozère, on obtient une large majorité d'engagés dans ces deux seules armes. Il faudrait y

ajouter ceux qui vont dans le génie et le train des équipages. On obtient alors 75% des engagés héraultais dans ces armes et 60% de ceux de la Lozère. Inversement, l'infanterie attire beaucoup moins : respectivement 11 et 36%. Les restants se répartissent dans les sections de commis et ouvriers militaires d'administration, les infirmiers militaires : c'est vers ces armes que vont aussi la plupart des engagés spéciaux<sup>18</sup>.

Ces choix s'inscrivent dans le temps, dans la durée de la guerre. Les engagés de la mobilisation, les jeunes des classes 1913, 1914 et leurs aînés se dirigent encore volontiers vers l'infanterie : 50% des engagés du Biterrois et 61% des engagés lozériens. Avec la classe 1917, ils ne sont plus respectivement que 14 et 21%, seulement 4 et 7% avec la classe 1918 et 0% et 2% avec la classe 1919. Voilà bien le mouvement d'ensemble.

La signification de ces choix est claire. Si, en début de conflit, on s'oriente encore dans l'infanterie, suivant en cela la tendance antérieure à la guerre, qui faisait qu'on s'engageait dans le régiment de sa ville en priorité – et c'était en général un régiment d'infanterie – avec la guerre perdurant et la prise de conscience que c'est dans cette arme que le risque de mourir ou d'être gravement blessé est le plus élevé, on choisit de plus en plus les armes où les risques sont bien plus limités, l'armée de mer, l'artillerie lourde, l'artillerie de campagne, le génie, le train des équipages, ou les services.

En fait, il y a trois temps. Lors de la mobilisation, la vague d'engagement reste limitée mais traduit assez bien la poussée nationaliste, patriotique. La deuxième vague, des classes 15 et 16, est relativement réduite et elle le serait même beaucoup plus s'il n'y avait alors les engagés spéciaux : on note là comme une hésitation, un temps « mort » devant une guerre dont on ne voit pas l'issue mais dont on sait qu'elle est très meurtrière, notamment pour les fantassins. La troisième vague, à partir de la classe 17 mais plus encore des classes 18 et 19, montre que certains ont bien compris que la guerre ne tuait pas indistinctement, qu'elle sélectionnait ses morts de préférence dans l'infanterie ; l'engagement vers des armes plus sûres, marine, artillerie, services, relève d'un réflexe vital. L'ampleur des engagements au centre de recrutement de Béziers pour la classe 19 tient même du

---

18. J. Maurin, *Armée-Guerre-Société*, op. cit., p. 370-375.

« sauve-qui-peut ». On est bien loin ici du consentement et de la contrainte. On a trouvé une autre voie.

Cette autre voie, celle du contournement pour éviter le pire, c'est-à-dire la mort ou la blessure grave, prise par les engagés volontaires de la deuxième partie de la Grande Guerre, est-elle vérifiée partout en France et dans toutes les catégories sociales ? Les études précises – régionales et sociales, réalisables à partir des archives du recrutement – sont trop rares pour qu'on puisse répondre définitivement à cette double interrogation<sup>19</sup>. En tout cas pour le midi languedocien, on mesure fort bien que la ville réagit plus tôt et plus fortement que la campagne. Les ruraux, les paysans qui fournissent l'essentiel des soldats et des combattants de l'infanterie, de la « biffe », semblent les plus lents à réagir mais, au fur et à mesure que les mois passent, le mouvement s'amorce puis s'amplifie. Ce phénomène traduit l'état d'esprit des familles et du milieu proche. Il ne signifie pas nécessairement le refus. Mais il signifie en tout cas qu'on ne veut plus de la guerre des hommes, meurtrière, telle qu'elle touche l'infanterie. Aux gouvernants et aux stratèges de procéder à l'analyse et de s'adapter à cette nouvelle donne !

---

19. En dehors de nos propres travaux, on ne peut guère citer que Philippe Boulanger, notamment sa thèse, *La France devant la conscription 1914-1922*, Paris, 2001, 391 p.





## La France duelle de l'engagement volontaire de 1914 à 1922

Philippe BOULANGER<sup>1</sup>

Maître de conférences en géographie historique  
Université Paris-sorbonne

À l'entrée en guerre de la France le 3 août 1914, le concept de nation armée devient une réalité. Pour la première fois depuis la Révolution et l'Empire, la guerre devient une affaire de masse impliquant chaque citoyen dans la défense du territoire. Des Bretons aux Auvergnats, des Basques aux Lorrains, la conscription réunit toutes les communautés régionales par l'appel des classes. Plusieurs millions de conscrits de 1914 à 1918 viennent ainsi rejoindre leurs aînés de l'armée de réserve, de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale. Le recrutement militaire sert donc la doctrine de l'armée de masse, héritée des guerres napoléoniennes, où seul le choc des blocs armés met un terme à la rivalité des deux camps. Pour donner forme à ce dessein, la conscription constitue l'édifice de toute l'organisation militaire. En 1914, elle valorise plus le poids des hommes dans la bataille que les nouvelles technologies. C'est pourquoi le recours à une conscription universelle et égalitaire, adoptée par une loi en mars 1905, puis renforcée par un service militaire d'une durée de trois ans en 1913, apparaît comme l'une des conditions préalables à la victoire. Dans ce contexte, l'engagement volontaire constitue l'une des voies du recrutement militaire entre 1914 à 1922. Il représente même un apport en effectif significatif. Celui-ci peut être secondaire par rapport aux huit millions d'hommes

---

1. Auteur de *La France devant la conscription de 1914 à 1922, Géographie historique d'une institution républicaine*, Paris, Economica-ISC, 2001, 390 p.  
Email : [Philippe.Boulanger@paris4.sorbonne.fr](mailto:Philippe.Boulanger@paris4.sorbonne.fr)

recrutés, il apparaît en fait non négligeable pour une armée qui subit de lourdes pertes durant la guerre ou qui doit faire face à la démobilisation et à un allègement des obligations militaires dans l'après-guerre. Ce sont environ trois cent cinquante mille hommes qui se portent volontaires, soit en anticipant leur appel à incorporation de leur classe, soit en réclamant une nouvelle incorporation. Dans les consciences collectives, l'effort volontaire revêt alors une dimension patriotique ou témoigne d'une capacité de caractère, de courage largement véhiculée par la littérature de l'époque et de l'Entre-deux-guerres. Dans la réalité, à l'échelle de l'espace français, il renvoie à une complexité de données politiques, sociales et culturelles. Il fait apparaître notamment une réalité géographique très contrastée. Toutes les régions françaises ne sont pas à parts égales pourvoyeuses d'hommes. L'analyse des sources militaires, et en particulier des comptes rendus sur le recrutement militaire entre 1914 et 1922, montre que l'engagement volontaire est un phénomène inscrit dans des aires géographiques définies. Ce phénomène est révélateur d'une France duelle de l'engagement, marquée par de profondes inégalités régionales. Deux grandes aires se distinguent en particulier, l'une dite de fort engagement, l'autre de faible engagement. Elles s'opposent de part et d'autre d'une ligne Normandie-Alpes. Les régions du Nord et de l'Est fournissent les contingents les plus importants. L'esprit militaire y semblerait profondément ancré au contraire des régions du Sud dont les résultats du volontariat atteignent difficilement la moyenne nationale. Quels sont les caractères de cette opposition régionale Nord-Est/Sud-Ouest ? Les régions de grandes levées sont-elles révélatrices d'une géographie du patriotisme ? Après avoir distingué la diversité des types d'engagement volontaire, nous aborderons les données principales de cette France duelle de l'engagement volontaire.

## UNE DIVERSITÉ DE TYPES D'ENGAGEMENT

L'engagement dans l'armée est une des voies de recrutement militaire. Durant la guerre, et l'après-guerre, il concerne des adolescents, des anciens réformés qui n'ont pas attendu les lois de récupération, des vétérans de la précédente guerre dont l'âge les écarte

d'emblée de la mobilisation générale. Ils proviennent de toutes les classes de la société pour contracter l'un des trois engagements possibles, à savoir un engagement volontaire de trois, quatre ou cinq ans, un engagement pour la durée de la guerre, un engagement spécial en vertu des dispositions de la loi Dalbiez<sup>2</sup>.

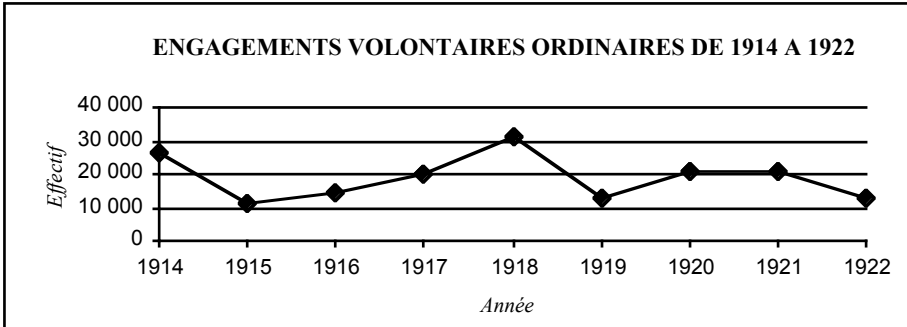
### *L'apport important des engagements volontaires ordinaires*

Le nombre d'engagements volontaires contractés pour une durée de trois, quatre ou cinq ans connaît des variations importantes selon les années et présente trois tendances majeures. Une première tendance de baisse des effectifs est enregistrée de 1914 à 1915. De 26 673 engagements en 1914, leur nombre chute brutalement à 10 921 hommes en 1915.

Une deuxième tendance se révèle à partir de 1915 jusqu'à la fin de la guerre. Elle se caractérise par une reprise progressive du recrutement volontaire. De 10 921 en 1915, elle atteint 19 685 hommes en 1917 pour culminer à 31 197 hommes en 1918, soit trois fois le niveau de 1915. Au lendemain de la guerre, une nouvelle tendance se dessine. De 1919 à 1922, les effectifs fluctuent entre 12 400 et 21 000 engagements.

---

2. Les comptes rendus sur le recrutement de l'armée relatifs aux engagements volontaires donnent des informations différentes selon les méthodes de recensement employées. La première porte sur un recensement des engagements par année. Elle tient compte de toutes les situations du recrutement des volontaires réalisé soit à l'occasion de l'appel d'une classe, soit pendant la révision de catégories d'administrés dans le cadre de la récupération. La seconde consiste à présenter les statistiques par classe. Elle ne prend en compte que les individus examinés par le conseil de révision avec l'appel d'une classe.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

Force est de constater que ces résultats corroborent l'analyse effectuée sur les engagements volontaires durant la guerre en Lozère et dans l'Hérault par Jules Maurin. Celui-ci distingue effectivement trois phases. Une première phase d'engagements nombreux correspond à la période de la mobilisation générale. Elle traduit le comportement patriotique de certains hommes, animés par le désir de participer activement à la lutte contre l'Allemagne. La deuxième phase est celle d'une réduction des effectifs qui s'étend aux classes 1915 et 1916. La prise de conscience de la prolongation de la guerre et des bilans des pertes provoque un sentiment d'incertitude et d'hésitation parmi les éventuels volontaires. Ces comportements expliquent la baisse brutale observée pour 1915. Enfin, une phase de croissance de leur effectif après 1915 manifeste non pas un engouement patriotique général mais une volonté de bénéficier de certains avantages offerts par l'engagement volontaire, dont le choix de l'arme d'incorporation. « Et c'est justement parce que la guerre tue, mais qu'on s'est rendu compte qu'elle ne tuait pas indistinctement, qu'elle choisissait ses morts de préférence dans l'infanterie, qu'on s'engage à qui mieux mieux pour tenter d'en réchapper »<sup>3</sup>. Cette vague « de la planque » apparaît bien réelle puisque dès les lendemains de la guerre, le nombre d'engagements pour trois, quatre ou cinq ans fléchit au niveau de celui enregistré en 1916.

3. Jules Maurin : « Les combattants face à l'épreuve de 1914 à 1918 » in *Histoire militaire de la France* (dir. André Corvisier), tome 3, PUF, 1992, p. 263.

Au lendemain de la guerre, l'augmentation provisoire du nombre d'engagements s'explique par plusieurs raisons. En 1920 et 1921, elle traduit l'apparition d'un phénomène social et culturel relatif à l'attitude de certains conscrits des régions libérées. Deux hypothèses contradictoires mais déjà constatées pendant la guerre peuvent être avancées. Celle tout d'abord d'une volonté d'intégration de certains d'entre eux manifestant ouvertement leur appartenance à la nation française. Celle également de profiter de certains avantages acquis par le volontariat. À cette période, les Alsaciens-Lorrains font l'objet d'une politique d'assimilation particulière. Leur affectation s'effectue généralement au sud de l'ancienne frontière de 1914. Certains ont pu contracter un engagement pour éviter une affectation trop éloignée et difficile à supporter, bénéficier d'un rapprochement de domicile par le choix de la garnison et de l'arme.

Cette tendance ne saurait s'expliquer uniquement par la manifestation des Alsaciens-Lorrains. Il est possible de supposer que certains jeunes gens aspirent réellement soit à s'engager pour un long terme dans l'armée, donc à devancer l'appel de leur classe, soit à choisir leur arme et, notamment les armes techniques nouvelles qui peuvent susciter une certaine fascination. L'aéronautique a vu multiplier par trois ses effectifs d'engagés volontaires entre 1919 et 1920, passant de 739 à 2 509. Le génie ou l'armée de mer, en des proportions moindres, connaissent un regain d'intérêt également parmi les volontaires. Par ailleurs, l'engagement ordinaire récupère également un grand nombre de candidatures qui, à l'origine, sont destinées à un engagement pour la durée de la guerre afin de profiter de certains avantages. Or, la guerre achevée, ces derniers ne sont plus appliqués. Certains jeunes gens se sont laissés surprendre par cette nouvelle disposition et se seraient tournés alors vers l'engagement ordinaire. Un rapport du Premier Bureau de l'État-major de l'armée confirme cette hypothèse. « Beaucoup de jeunes gens s'étant laissés surprendre par l'ouverture des conseils de révision et la suspension des engagements pour la durée de la guerre, ont préféré, par un sentiment très humain mais qui n'a rien à voir avec le patriotisme, contracter un engagement de 4 ou 5 ans dans l'artillerie ou dans la cavalerie, plutôt que de risquer, en se laissant appeler, d'être incorporés dans l'infanterie »<sup>4</sup>.

**Tableau 1 : Engagements volontaires ordinaires par arme de 1914 à 1922.**

Années	Armée de mer	Armée coloniale	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Génie	Aéro-nautique	Train	Corps de l'Afrique du Nord	Total
1914	3 392	1 545	5 101	3 983	2 298	625	-	243	4 743	21 930
1915	1 063	408	1 543	1 594	4 961	284	182	43	843	10 921
1916	5 033	284	1 119	875	6 309	200	195	10	293	14 169
1917	7 530	258	1 061	1 185	8 971	325	27	2	326	19 685
1918	15 102	298	1 151	2 007	9 936	858	242	14	1 589	31 197
1919	6 135	1 058	2 247	1 223	942	209	26	228	330	12 404
1920	3 783	1 378	1 210	1 404	1 711	558	739	96	8 514	20 901
1921	7 416	1 235	2 198	1 011	1 070	374	2 509	202	4 969	20 984
1922	4 369	954	1 748	601	742	218	1 160	248	2 655	12 695
Total	53 827	7 418	17 378	31 261	36 940	3 651	5 080	6 166	24 262	164 886

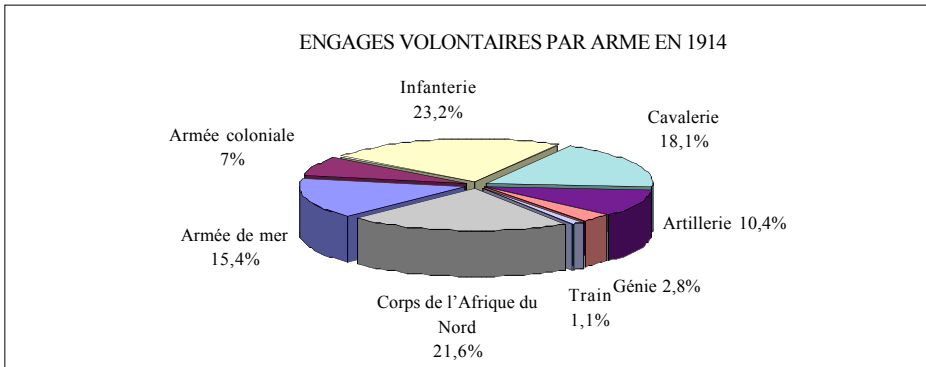
Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

La répartition des engagés volontaires par arme, de 1914 à 1922, révèle les grandes tendances du recrutement des volontaires. En 1914, l'arme qui accueille le plus grand nombre de volontaires est l'infanterie. 5 101 hommes sur 26 673 sont ainsi affectés. Les corps d'Afrique, dans lesquels sont envoyés les volontaires d'Alsace et de Lorraine, obtiennent des résultats presque similaires quoique légèrement inférieurs. 4 743 hommes se portent volontaires pour servir outre-méditerranée, soit 21,6 % de l'effectif total. Ces deux armes incorporent, elles, presque la moitié des contingents de volontaires.

La cavalerie est la troisième arme choisie. Elle représente 18,1 % de l'effectif total, soit 3 983 hommes, suivie de peu par l'armée de mer qui incorpore 15,4 % des volontaires, soit 3 392 hommes. L'artillerie représente 10,4 % des affectations (2 298). Enfin, dans des faibles proportions, le génie et le train comprennent respectivement 2,8 % et 1,1 % des incorporés, soit 625 et 243 hommes.

---

4. Rapport du 1<sup>er</sup> Bureau, État-major de l'armée, 1920 (sans autre précision). SHAT, 7 N 488.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

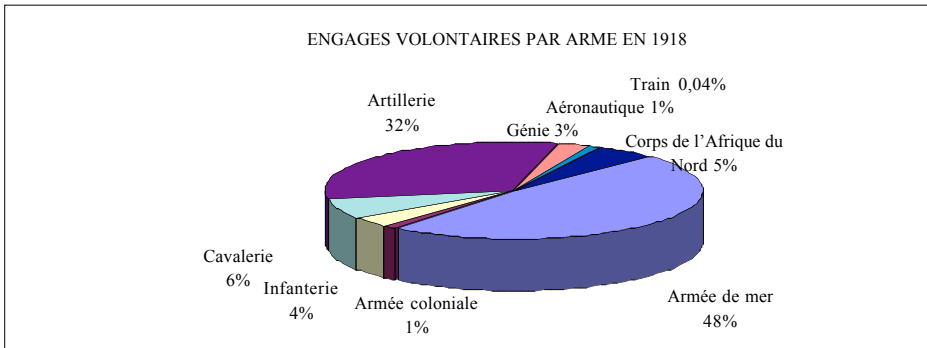
Jusqu'à la fin de la guerre, la répartition des volontaires par arme varie en fonction des circonstances et des besoins des Armées. Les armes les plus recherchées en 1914 ne correspondent plus aux affectations les plus nombreuses. L'infanterie et les corps d'Afrique du Nord représentent respectivement 4 % et 5 %. Les affectations de la cavalerie sont en recul. Elles n'enregistrent que 6 % des demandes à cette date. Le train perd également plusieurs centaines d'hommes au terme de cette évolution, accueillant 0,04 % des effectifs totaux, soit 14 hommes.

En revanche, d'autres armes voient leur effectif augmenter dans des proportions très importantes. Tel est le cas de l'armée de mer, qui comprend 48 % des hommes, et de l'artillerie qui en reçoit 32 %. Enfin, une arme nouvelle, qui joue un rôle croissant dans la guerre, accueille elle aussi un effectif encore faible mais non négligeable. L'aéronautique intègre 182 volontaires en 1915 (1,6 %), 195 en 1916 (1,3 %), puis 242 (0,8 %) en 1918.

Cette évolution traduit deux phénomènes parallèles. Celui tout d'abord des besoins de l'armée accrus dans certaines armes, comme l'artillerie ou l'aéronautique. La cavalerie n'attire plus pour son prestige. L'autre correspond à des attitudes déjà définies par Jules Maurin. L'accroissement des effectifs dans certaines armes, comme l'armée de mer et l'artillerie, s'explique par la recherche d'une affectation « de la planque ». Le paysan beauceron Grenadou offre un exemple significatif. Il apprend par des engagés volontaires, rencontrés dans le tramway qui le ramène de Chartres, l'avantage de



choisir son régiment en contractant un engagement. Peu décidé à se laisser affecter dans l'infanterie – « Tout le monde dans l'infanterie » lui explique l'administration militaire –, il attend le jour de ses dix-huit ans, en septembre 1915, pour s'engager durant quatre ans dans le 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie<sup>5</sup>. Par ailleurs, les exemptés, réformés et ajournés, dont la convocation pour un nouvel examen dans le cadre de la récupération est envisagée voire effective, participent également à cet élan du recrutement volontaire pour des raisons identiques. Connaissant la grande efficacité de la politique de récupération et les exigences de la guerre, certains pourraient voir l'engagement militaire comme une solution salvatrice.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée

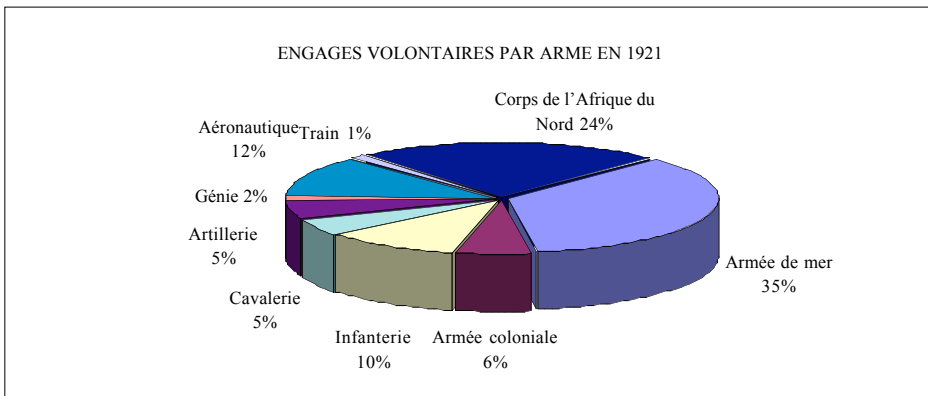
Au retour de la paix, une nouvelle tendance apparaît. L'aéronautique confirme son effet attractif chez les jeunes gens. Elle rassemble désormais plus de 12 % des volontaires en 1921. L'infanterie voit augmenter ses effectifs de plus de la moitié. 10 % optent pour cette arme. Il en est de même pour les corps d'Afrique du Nord (24 %). D'autres armes accueillent un nombre croissant de volontaires. Tel est le cas pour la cavalerie, réunissant 6 % des hommes, du train (1 %), l'armée coloniale (6 %).

En revanche, les autres armes enregistrent des réductions d'effectifs. L'armée de mer continue de recevoir le contingent le plus

5. Ephraïm Grenadou et Alain Prevost, *Grenadou, paysan français*, Paris, Seuil points histoire, 1978, 253 p., p. 67.

important de volontaires, même si sa proportion tend à diminuer progressivement (35 %). L'artillerie connaît aussi une chute de ses effectifs (5 %). Le génie se trouve dans la même situation. 2 % d'entre eux intègrent une unité de cette arme.

Aucun changement majeur n'intervient après la classe 1921. L'armée de mer accueille de nombreux volontaires du fait des avantages et des conditions plus attrayantes. La modernisation des conditions de vie et la mode de l'aviation peuvent être considérées comme des facteurs d'attraction pour une arme en plein essor qu'est l'aéronautique. L'artillerie, dont la guerre avait montré la prédominance sur les champs de bataille, perd de son poids en période de paix au profit de l'infanterie qui est moins redoutée, mais pas plus envisagée comme une affectation de la « planque ». Enfin, les corps d'Afrique du Nord connaissent une croissance de recrutement très importante. De 1918 à 1921, les proportions passent de 5 à 24 % de l'effectif total. En réalité, ce sont probablement les Alsaciens-Lorrains volontaires qui composent ces contingents. La principale destination de leur affectation, imposée et non désignée pendant les hostilités, avait été l'Algérie. Il semble que cette tendance se poursuive dans les premières années d'après-guerre jusqu'en 1922, à moins qu'ils n'aient demandé une affectation rapprochée, où la fin des mesures d'assimilation à leur égard coïncide avec une chute de cette proportion.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

La diminution constante des engagements pour la durée de la guerre

Les engagements pour la durée de la guerre suivent en grande partie la même tendance que pour celle des engagements volontaires ordinaires. En 1914, le nombre des engagements de cette catégorie atteint le niveau le plus élevé de toute la guerre. 45 775 sont incorporés sous ce statut, soit 35,4 % du total de 1914 à 1918. Une période de décroissance progressive apparaît dès 1915 où sont comptabilisés 25 817 engagements. En 1916 et 1917, leur nombre continue de fléchir dans des proportions importantes. En 1917, 14 051 engagements spéciaux sont acceptés, soit 10,8 % du total. En 1918, s'amorce cependant une reprise qui atteint 25 817 hommes, soit le niveau enregistré pour 1915.

**Tableau 2 : Les engagements pour la durée de la guerre de 1914 à 1918.**

Année	Engagements
1914	45 775
1915	25 817
1916	18 901
1917	14 051
1918	25 058
Total	129 058

Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

Cette évolution traduit différents comportements. En 1914, dans l'enthousiasme patriotique qui caractérise la mobilisation générale, surtout dans les grandes villes, les demandes se font nombreuses. La guerre est envisagée comme une campagne de quelques mois. Ce type d'engagement est donc un engagement pour le court terme, destiné à répondre à un mouvement collectif de défense du territoire. La plupart des engagés pour la durée de la guerre sont d'ailleurs des hommes de tous les âges, mais l'élan patriotique se manifeste surtout parmi les moins de 20 ans. Selon le ministère de la Guerre, parmi les 45 775 engagements souscrits par des Français, 25 046 sont âgés de 17 à 20 ans, 18 249 de 21 à 46 ans, 2 480 ont plus de 46 ans<sup>6</sup>.

---

6. Compte rendu sur le recrutement de l'armée pour l'année 1914.

À partir de 1915 jusqu'à 1918, les engagements se font moins nombreux. La prise de conscience d'une guerre longue, la diffusion des nouvelles des soldats au front attirent moins de candidats, sauf ceux animés encore d'un esprit patriotique. En outre, le rappel des hommes de la réserve, de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale limite le nombre des demandes. C'est pourquoi ce type de recrutement est contracté par des hommes de plus en plus jeunes. Parmi les 30 226 engagements, 21 813 sont âgés entre 17 et 21 ans, 3 163 entre 22 et 46 ans, 841 au-dessus de 46 ans. Les plus motivés ont donc moins de 21 ans. Ils représentent 72 % de ce type d'engagements en 1915, 92 % en 1916, 92 % en 1917 contre 54,7 % en 1914<sup>7</sup>.

Il faut attendre 1918 pour rencontrer un changement d'attitude. Le revirement de la situation militaire au profit des Alliés en juillet 1918, l'exaltation d'un dénouement certain et l'ombre de la victoire qui se dessine dans un futur proche décident certains à rompre une situation d'hésitation. L'engagement volontaire ne devient plus dès lors une source de risque, mais un gage de réussite, qui peut être récompensé par l'aura de la gloire. En outre, la politique de récupération ayant appelé déjà les plus valides, il ne reste plus beaucoup d'hommes âgés de 24 ans et plus pour s'engager dans la guerre. Comme pour les années précédentes, ce sont surtout les jeunes gens de 17 à 23 ans qui devancent l'appel. Ils représentent 96,4 %, soit 24 157 hommes sur 25 058 durant cette année. Quant aux autres tranches d'âge, leur nombre se tarit. Les demandes d'engagement sont évaluées à 859 pour les hommes âgés entre 24 et 48 ans et 42 pour les plus de 48 ans.

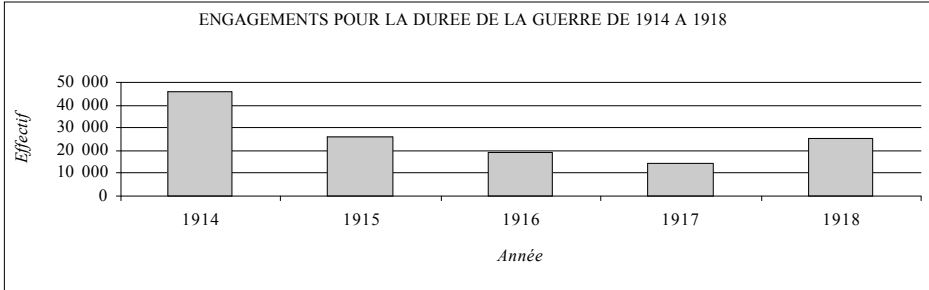
---

7. De 17 à 23 ans : 17 404 en 1916, 12 970 en 1917.

De 24 à 48 ans : 1 314 en 1916, 985 en 1917.

Plus de 46 ans : 183 en 1916, 96 en 1917.

Source : comptes rendus sur le recrutement de l'armée.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

L'effort volontaire pour la durée de la guerre est donc supporté en grande partie par des adolescents. 101 390 sur 129 602 appartiennent à des classes non encore appelées de 1914 à 1918, 24 570 à des classes sous les drapeaux et 3 642 à des classes de l'armée de réserve et plus.

La part secondaire des engagements spéciaux réservés aux étudiants des grandes écoles

Enfin, les engagements spéciaux de 1914 à 1922 ne constituent pas un effectif important en matière de recrutement. Ils concernent quelques centaines, voire quelques milliers d'hommes. En fait, ce résultat s'explique par des critères spécifiques de recrutement, réservés à une minorité de jeunes gens membres des grandes écoles.

**Tableau 3 : Les engagements spéciaux de 1914 à 1922.**

Années	Engagements spéciaux
1914	1 436
1915	1 023
1916	10 366
1917	872
1918	212
1919	-
1920	1 268
1921	941
1922	670
Total	16 758

Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

Les statistiques du ministère de la Guerre ne permettent pas de dresser la liste complète de ces engagements par origine des établissements de 1914 à 1922. Seuls les résultats publiés pour les années 1914 et 1920 à 1922 donnent les effectifs précis pour ceux dont au moins un élève s'est manifesté.

En 1914, seulement cinq grandes écoles enregistrent des départs aux Armées sous ce statut. L'École spéciale militaire rassemble de loin la proportion la plus élevée, soit 50 % d'entre eux (706 élèves). Elle est suivie de l'École polytechnique (400), l'École du service de santé militaire (178), l'École normale supérieure (25) et l'École forestière (1).

À partir de 1920, toutes les grandes écoles prévues par les articles 23 et 26 de la loi de recrutement militaire sont mentionnées<sup>8</sup>. Les élèves de l'École spéciale militaire demeurent les plus nombreux à contracter cet engagement. Ils représentent 77,9 % en 1920, 50 % en 1921, 73 % en 1922. L'École polytechnique fournit également les plus importants contingents, soit 15,1 % en 1920, 17,2 % en 1921, 22,5 % en 1922. Des élèves appartenant à d'autres Écoles s'engagent également dans des proportions souvent infimes. L'École normale supérieure voit stagner son quota d'engagements spéciaux à 15 et 16 élèves par an<sup>9</sup>. L'École centrale des arts et manufactures donne 39 engagés en 1920 (4,2 %), 7 en 1921 (1 %) et aucun en 1922. Quant aux autres écoles mentionnées dans l'article 23, la plupart ne voient qu'un ou deux élèves contracter un engagement spécial. Tel est le cas, entre autres exemples, des élèves de l'École des Ponts et Chaussées, qui sont 3 en 1920, 1 en 1921 et aucun en 1922.

Dans le cadre de l'application de l'article 26<sup>10</sup>, les écoles militaires rassemblent les effectifs les plus nombreux. Les élèves de l'École navale sont 319 (88,6 %) en 1920, 5 (2 %) en 1921 et 11 (5,6 %) en 1922. Il en est de même de l'École du service de santé militaire et de

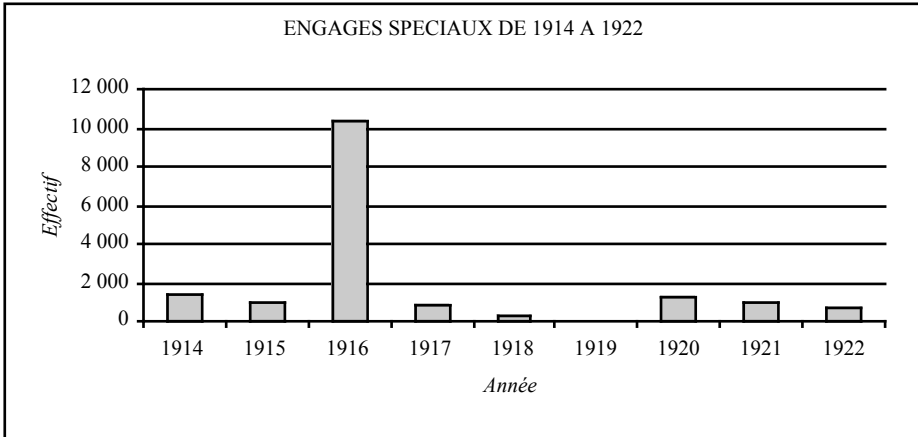
---

8. Les Écoles mentionnées dans l'article 23 de la loi sont les suivantes : École spéciale militaire, École polytechnique, École normale supérieure, École forestière, École centrale des arts et manufactures, École nationale des mines, École des ponts et chaussées, École des mines de Saint-Etienne.

9. Soit des proportions, par rapport au total des engagements spéciaux, de 1,7 % en 1920, 2,1 % en 1921, 2,3 % en 1922.

10. Les Écoles mentionnées dans l'article 26 de la loi sont les suivantes : École du service de santé militaire, École de pharmacie, Écoles vétérinaires, École navale, École d'administration de la Marine, École de la médecine navale, École de l'administration de la marine, École de l'administration de l'Inscription maritime.

l'École de médecine navale, qui représentent des contingents variables, mais non négligeables. Enfin, les engagés des autres Écoles apparaissent peu nombreux, de l'ordre de l'unité.



Source : Comptes rendus sur le recrutement de l'armée.

L'évolution du nombre des engagés spéciaux traduit les mutations des comportements de ces étudiants. Il ne paraît pas étonnant tout d'abord que ce soient des écoles militaires qui fournissent les contingents les plus élevés. Les conscrits sont informés des possibilités de recrutement et les exploitent. Il en est autrement des autres écoles où l'information sur les engagements n'est pas diffusée. Selon un rapport de la Direction de l'infanterie, le faible résultat obtenu pour les années 1914 et 1915 s'expliquerait par « l'absence de publicité et la longueur des opérations administratives »<sup>11</sup>.

Les possibilités d'engagement sont par la suite diffusées aux jeunes gens et une large publicité leur est donnée par voie de presse et d'affiches dans les communes. Des circulaires sont envoyées aux préfets pour les inciter à s'engager. « Dans cette source de recrutement encore on doit trouver de quoi alimenter pour une bonne part les Administrations diverses [...] et libérer ainsi notamment des hommes

11. Rapport du 2<sup>e</sup> bureau « recrutement », Direction de l'infanterie, 26 décembre 1915. SHAT, 7 N 144.

du service auxiliaire, aptes à d'autres tâches »<sup>12</sup>. L'accent est mis sur le principe que l'engagé spécial est prioritaire sur les hommes du service auxiliaire pour occuper certains emplois dans les services de l'intérieur. Les formalités administratives sont aussi simplifiées pour accélérer le délai de l'incorporation. Il est rappelé également les nombreux avantages offerts, qui sont en outre redéfinis par une circulaire du 25 juillet 1915 : paie substantielle, chambre et repas en ville, faculté de circuler librement après l'appel du soir, emploi fixe pour toute la durée de la guerre, choix de la résidence, dispense de toute visite de récupération. Les résultats apparaissent immédiats en 1916. La reprise atteint un niveau dix fois supérieur à celui de 1915.

Leur nombre fléchit en 1917 et 1918, faisant présumer des attitudes d'hésitation ou de refus de s'engager avant la date d'appel de leur classe. Le contexte social, la lassitude du conflit et la fin d'une guerre pressentie à partir de l'été 1918 contribuent à limiter le nombre des demandes. Par ailleurs, les appels par anticipation donnent moins l'occasion d'être informé sur les modalités du contrat d'engagement. L'intégration dans leur école est à peine achevée que le ministère de la Guerre les convoque devant le conseil de révision. Enfin, la relative reprise des demandes en 1920 doit être nuancée. L'ouverture du recrutement dans les grandes écoles amène à augmenter les probabilités des engagements. Ces écoles forment des jeunes gens plus nombreux et susceptibles de s'engager pour achever leurs obligations militaires au plus tôt. En fait, le nombre d'étudiants engagés représente toujours une partie secondaire de leur totalité.

## **LES RÉGIONS DE FORT ENGAGEMENT DU NORD ET DU NORD-EST**

Les régions françaises sont-elles à parts égales pourvoyeuses d'hommes ? D'après les sources statistiques officielles, de profondes inégalités régionales existent si l'on considère l'engagement militaire, mais aussi l'incorporation dans le service armé et auxiliaire, la récupération. Deux types de régions se distinguent, l'une dite de fort engagement, l'autre de faible engagement. Elles s'opposent de part et d'autre d'une ligne Normandie-Alpes. Les régions du Nord et de

---

12. *Op. cit.*



l'Est fournissent les contingents les plus importants. L'esprit militaire y semblerait profondément ancré au contraire des régions du Sud où les résultats sont moindres mais non négligeables. Cette hypothèse n'apparaît toutefois pas unique. D'autres mettent en évidence la complexité de l'engagement volontaire comme phénomène politique, économique et culturel. Quels sont les caractères de cette opposition régionale Nord-Est/Sud-Ouest ? Les régions de fort engagement sont-elles révélatrices d'une géographie du patriotisme ? Les régions de faible engagement traduisent-elles les limites du principe d'universalité du recrutement ou l'absence d'esprit militaire parmi ces populations ?

### ***La participation forte des régions du Nord et du Nord-Est***

La répartition des engagements volontaires présente de forts contrastes régionaux. De grandes aires de forte participation se distinguent tout en incluant des îlots de faible engagement. La Lorraine, le Nord du Cotentin, les régions parisienne et lyonnaise fournissent des contingents nettement supérieurs à ceux des autres régions. Les effectifs d'engagés atteignent des proportions jusqu'à trois fois supérieures à la moyenne. La classe 1918 en Lorraine, appelée à la fin de la guerre, est un exemple significatif de ce phénomène. Les subdivisions de Nancy (16,3 %), Toul (17 %), Verdun (10,3 %) et Epinal (14,6 %) affichent des résultats élevés par rapport à celui de la moyenne nationale (9,9 %).

Inversement, dans les régions de faible engagement, des îlots de forte participation se distinguent. Certaines se singularisent spécifiquement au travers du cas de l'engagement volontaire alors qu'elles apparaissent en retrait pour le recrutement dans le service armé et auxiliaire. La Bretagne pour les classes 1915 à 1921, la Corse pour les classes 1914 à 1916, puis 1918, 1919 et 1921, le Sud-Ouest et le littoral méditerranéen pour les classes 1918 à 1920 présentent des proportions supérieures à la moyenne nationale. Contrairement aux régions mentionnées précédemment, ces forts contingents d'engagement volontaire se manifestent toutefois de manière épisodique.

En somme, deux types de régions se remarquent. D'abord, celles du Nord et de l'Est, situées au nord d'une ligne Normandie-Alpes,

fournissent des contingents d'hommes par l'engagement dans des proportions supérieures à la moyenne. De 1914 à 1922, ces forts recrutements apparaissent permanents. Parallèlement, ce phénomène se rencontre de manière presque identique pour les autres voies du recrutement militaire. Quant à l'appel des classes ou la récupération, les grandes levées se distinguent dans la même aire du Nord et du Nord-Est. Ensuite, les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Massif central, du littoral méditerranéen, de la vallée du Rhône et de Corse donnent à leur tour des contingents élevés mais de manière épisodique. Deux phénomènes apparaissent donc, le premier d'ordre structurel, le second d'ordre conjoncturel. Que signifient-ils ? Ces ensembles spatiaux sont-ils révélateurs d'une géographie du patriotisme ? Quelles sont les raisons de cette inégalité de recrutement entre les régions françaises ?

### *Une géographie du patriotisme ?*

Toutes les régions ne participent pas de la même façon au recrutement militaire. Les forts prélèvements opérés dans le Nord et l'Est de la France témoignent d'une participation à l'engagement qui n'a pas la même signification que celle des régions du Sud. Les éléments explicatifs sont complexes et divers selon un ensemble de critères et de conditions qui conduisent plus à émettre des hypothèses que des certitudes.

La première question que pose l'analyse de ces sources est de mesurer l'impact culturel du recrutement. Les populations du Nord se sentent-elles plus concernées par la défense du territoire que celles du Sud ? La culture de la guerre y est-elle plus profondément ancrée dans les consciences collectives ? Il est vrai que les paysages comme les habitants de ces régions ont été durablement marqués par des siècles de conflits. L'occupation des armées coalisées au lendemain de la chute de l'Empire napoléonien, la guerre de 1870-1871, puis la guerre de 1914-1918 sont autant de cicatrices dans leur histoire personnelle qui peuvent amener à une prise de conscience du danger de l'annexion par les troupes ennemies, des privations et des conséquences des combats (disparitions, violences, etc.). Ces phénomènes relatifs aux cultures régionales et au sentiment national n'en sont pas moins réels. Mais sont-ils valables pour l'ensemble d'une population vivant dans la même région ? En Lorraine par

exemple, la conscience d'appartenir à une patrie, l'identification à un drapeau ont pénétré profondément les mentalités. L'armée y est présente au travers des nombreuses villes de garnison et c'est encore sur des terres lorraines qu'ont lieu les grandes batailles du front de l'Ouest. Ces éléments expliquent-ils les raisons des forts taux de recrutement dans le service armé et auxiliaire ? Les engagements volontaires, nombreux de 1914 à 1922, sont-ils révélateurs d'une géographie du patriotisme, d'une conscience régionale et d'une appartenance à l'État-nation contre la menace extérieure ?

L'engagement volontaire constitue un véritable indicateur de l'esprit patriotique et de l'adhésion à la défense du territoire. Dans les régions de forts recrutements, une conscience militaire se développe effectivement dans les cultures régionales. Selon Michel Bozon, « Alsace, Lorraine, Franche-Comté avaient même la réputation d'être des régions d'esprit militaire, selon une expression du XIX<sup>e</sup> siècle, qui désignait les pays où le métier des armes était à l'honneur. Jusqu'en 1872, ces régions fournissaient les plus gros effectifs de remplaçants »<sup>13</sup>. Les populations de ces régions représentaient d'ailleurs des viviers de remplaçants parce que le métier militaire est précisément valorisé et recherché. Pour Maurice Agulhon, l'esprit patriote dans les régions du Nord et de l'Est trouve ses origines sous la Révolution<sup>14</sup>. La guerre, les invasions, les exactions des soldats étrangers ont laissé des traces dans les mentalités et ont conduit la population à adhérer aux valeurs de la République, de l'Empire, puis de la « France bleue ». Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'esprit militaire qui caractérise leur population n'apparaît pas remis en cause. La nouveauté réside dans l'extension même de ce sentiment à d'autres régions limitrophes comme la Champagne, le Nord, le Bassin parisien, la Normandie. Les régions au nord d'une ligne Normandie-Alpes présentent ainsi ce point commun. Malgré tout, la géographie de l'engagement ne pourrait s'expliquer uniquement par ce seul facteur relatif au sentiment collectif de défense du territoire.

---

13. Michel Bozon, *op. cit.*, p. 136.

14. Maurice Agulhon : « Le centre et la périphérie » in *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto-Gallimard, tome 2, 1997 (rééd.), p. 2889-2906.

## Un phénomène traditionnel révélateur d'une volonté d'intégration politique et culturelle

La réalité apparaît plus complexe. La géographie des engagés ne se détermine pas seulement par des raisons culturelles mais par un ensemble d'éléments réunis faisant appel à des facteurs d'ordre structurel et conjoncturel.

Les facteurs d'ordre structurel sont liés à l'ancienneté de l'engagement volontaire dans certaines régions. La ferveur patriotique joue un rôle incontestable dans l'augmentation du nombre des engagés volontaires. Dans certaines régions, elle constitue le facteur essentiel. En Lorraine et dans le Nord, l'engagement volontaire devient un acte de civisme et d'appartenance nationale. André Corvisier a montré que, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les engagés provenaient essentiellement du Nord-Est de la France<sup>15</sup>. Le phénomène se distingue encore avant, pendant et après la guerre 1914-1918. Il traduit l'appréhension profonde de la menace d'outre-Rhin. La nécessité de défendre sa communauté comme sa terre contre l'envahisseur constitue une motivation supérieure que d'autres citoyens, moins sensibles à la notion d'occupation étrangère, expriment différemment. Cette attitude justifierait la permanence de proportions élevées d'engagés parmi la population du Nord-Est et du Nord de la France dont le territoire est occupé par l'ennemi de 1914 à 1918.

Dans certains cas, l'engagement volontaire pourrait être l'expression d'une volonté d'intégration. Dès 1914, les fils d'étrangers, présents essentiellement dans le Sud méditerranéen, dans le Nord et l'Est de la France, se sont engagés à 18 ans pour faciliter le changement de nationalité et exprimer leur nouvelle appartenance nationale. 5 à 20 % d'entre eux, en moyenne, en ont manifesté le désir de 1914 à 1918. Or, la guerre terminée, les bureaux de recrutement du Nord-Est et du Sud-Est recensent encore des proportions élevées d'engagements. 3 à 15 % des fils d'étrangers se portent volontaires de 1919 à 1922. Dans les aires industrielles où se localisent des populations d'origines étrangères en 1920-1922, l'acte d'engagement pourrait signifier un acte politique d'intégration à la communauté

---

15. André Corvisier : « Le recrutement et la promotion dans l'armée française du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » in Rapport sur les études faites par le groupe de travail dans la *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 37, 1976, p. 23-43.

française. Les fils d'étrangers de ces régions désirent plus que d'autres acquérir la nationalité française.

Par ailleurs, les conseils de révision du Nord-Est de la France ont examiné aussi des Alsaciens-Lorrains ayant quitté ou n'ayant pas répondu à l'appel de leur classe dans l'armée allemande durant la guerre. Ils viennent ainsi compléter les contingents de volontaires locaux dans l'enthousiasme de la libération de leur terre natale. Au début de la guerre, il est signalé à l'État-major de l'armée que plusieurs centaines d'Alsaciens se sont présentées dans des bureaux de recrutement pour y contracter un engagement volontaire, ainsi, 17 650 d'entre eux se sont engagés avant leur mobilisation sous les drapeaux français entre 1914 et 1918.

André Corvisier a déjà montré qu'il existe une corrélation entre communication et engagement dans l'armée. Le phénomène apparaît distinctement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans les régions traversées par les voies de communications et les lieux d'étapes. En 1914 comme en 1921, cette corrélation peut encore se vérifier. À Paris, Lyon ou Nancy, le nombre d'engagés volontaires est plus élevé qu'ailleurs. Le rôle des grandes villes est déterminant dans l'émergence de ce phénomène. Elles sont des carrefours de relations occupés le plus souvent par des garnisons. Les militaires y sont omniprésents et peuvent influencer certaines vocations. À l'inverse, les populations des zones enclavées, éloignées des grands courants d'échanges et des espaces de dynamique économique et sociale, sont moins influencées par la présence de l'armée, et, par conséquent, moins enclines à s'identifier à elle. Dans le Massif central, les Pyrénées, le Centre et les Alpes, ces derniers sont peu nombreux car l'engagement n'est pas perçu comme un moyen d'ascension sociale ou d'apprentissage d'un métier. L'armée n'y est présente, en outre, qu'en des sites stratégiques et frontaliers.

L'engagement volontaire devient aussi un phénomène important dans certaines subdivisions maritimes comprenant une activité portuaire développée, comme Bordeaux ou Toulon. Il témoigne là aussi d'une culture, fondée sur des traditions et sur la vocation maritime de leur population. L'ouverture vers l'extérieur, le goût de l'aventure et les ambitions de chacun font que le volontariat est perçu différemment, comme une possibilité de satisfaire certaines motivations. Si les archives militaires, à l'exception des fiches

matricules, ne permettent pas d'étudier au cas par cas les trajectoires et les origines de ces volontaires, il est possible d'en déduire que ces derniers sont des marins de profession, non recensés dans l'inscription maritime. Ils demandent alors, au cours de la séance du conseil de révision, un engagement pour obtenir une affectation dans l'armée de mer. Cette attitude expliquerait les demandes importantes des Bretons de la Bretagne occidentale des classes 1915 à 1922. Mais cette hypothèse ne se justifie pas dans tous les cas, surtout dans le contexte de la guerre, où l'élan patriotique peut avoir influencé l'acte d'engagement de certains jeunes hommes.

L'engagement n'apparaît pas être un sentiment spécifiquement patriotique et politique. D'autres motivations peuvent être soulignées. Les causes de la distribution spatiale des engagés sont alors plus d'ordre conjoncturel que structurel. Le contrat d'engagement volontaire apporte des avantages matériels. La possibilité de choisir son arme peut séduire un certain nombre d'entre eux. Ce facteur a été souligné précédemment pour expliquer leur envolée à la fin de la guerre. Il ne traduit pas uniquement un sentiment patriotique mais aussi la volonté de survivre ou d'éviter une affectation au front. Des jeunes gens non marins de métier, mais connaissant les conditions d'existence des inscrits maritimes moins exposés aux risques de la guerre de tranchées, peuvent avoir demandé cette arme pour éviter une affectation dans l'infanterie. Certaines catégories de jeunes gens des régions maritimes pourraient présenter la recherche de mêmes conditions.

Une autre raison peut être invoquée. Elle apparaît beaucoup plus matérielle et individuelle. Le contrat d'engagement volontaire donne certains avantages. Il permet de limiter l'éloignement de son domicile dû à l'affectation. En temps de paix, cet avantage est systématique mais doit être nuancé en temps de guerre. Les proportions d'engagés en Corse pourraient aussi bien traduire un sentiment patriotique que la volonté de rester dans la région natale ou, à défaut, près des ports de la Méditerranée. Les candidats choisissent alors leur corps d'affectation et bénéficient de droits plus étendus. La même hypothèse peut être avancée pour les engagés volontaires du littoral méditerranéen.

Le facteur moral et patriotique peut-il expliquer la géographie des grandes levées ? Dans la plupart des cas, il apparaît distinctement une corrélation entre les régions d'esprit militaire et les régions dont les taux d'engagement sont élevés. Il n'en demeure pas moins que

d'autres éléments interviennent. Ces derniers peuvent aussi reposer sur des sentiments individuels qui sont indépendants de toute relation avec l'esprit militaire. Dans d'autres régions, le recrutement militaire donne des résultats bien inférieurs. Ce sont ces régions qui posent maintenant d'autres interrogations. Quelles sont les régions de faible engagement ?

## LES RÉGIONS DE FAIBLE ENGAGEMENT

Les régions de faible engagement ne signifient pas absence de recrutement. Elles font allusion à des proportions de recrutement égales ou inférieures à la moyenne nationale. Elles se localisent surtout dans les régions du Sud et de l'Ouest. Cette géographie s'explique-t-elle par l'absence d'esprit militaire ?

Une participation volontaire faible dans les régions périphériques de l'Ouest et du Sud

L'ensemble des régions situées au sud d'une ligne Normandie-Alpes contraste avec celles des grandes levées. Le recrutement militaire s'inscrit dans des proportions relativement modestes, c'est-à-dire égales ou inférieures à la moyenne nationale de l'engagement volontaire. Le même phénomène se remarque aussi pour le recrutement dans le service armé et auxiliaire, la récupération durant la même période. Ce sont généralement la Bourgogne, la Bretagne, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, le Massif central, le Toulousain, la Corse et le littoral provençal. Celles-ci ne sont pas des régions de conscription importante même si des nuances peuvent être soulignées, soit par type de recrutement, soit selon les classes.

Quant à la distribution spatiale des engagés, ce sont encore les mêmes régions qui présentent des taux particulièrement faibles même si des nuances doivent être ajoutées. La Bretagne, le Languedoc-Roussillon, la Corse, les subdivisions urbaines ne sont pas concernées puisque les engagements volontaires y sont légion de 1914 à 1922. Pour la classe 1916, par exemple, les jeunes gens participent activement à l'effort volontaire dans les subdivisions bretonnes, aquitaines, du littoral méditerranéen et d'Ajaccio. Dans les autres

régions du Sud et de l'Ouest, il en est différemment. Les proportions d'engagés sont inférieures à 5 %, alors que la moyenne nationale est évaluée à 5,6 %. Pour d'autres classes, les mêmes caractères se distinguent nettement. Parallèlement au recrutement dans le service armé et auxiliaire et la récupération, la distribution spatiale de l'engagement volontaire révèle une géographie des levées moins importante. Cette dernière montre de profondes inégalités de recrutement avec les régions du Nord et de l'Est. Cette constatation pose alors un autre problème que celui de l'expression du patriotisme ou de la politique régionale du recrutement.

### *L'absence d'esprit militaire ?*

Le faible engagement s'inscrit essentiellement dans les subdivisions rurales du Sud et de l'Ouest. Le modèle militaire occupe une place importante au sein de la société mais de manière inégale selon le milieu urbain ou rural. Si les villes du Languedoc ou du Toulousain sont dotées d'un ou plusieurs régiments, il n'en est pas de même des campagnes où l'armée et la carrière militaire ne sont pas sources de fierté. Existe-t-il un rapport entre les régions de faible engagement militaire et l'absence d'« esprit militaire » ?

Ces régions n'ont pas été marquées profondément par la guerre dans leurs consciences collectives, contrairement à celles du Nord et de l'Est. Les dernières guerres y datent de l'Ancien Régime. Les faits d'armes et la gloire militaire ne sont pas des éléments culturels omniprésents. Point de paysage dévasté par les passages des troupes ennemies, point non plus de population traumatisée par l'annexion de territoires proches. La conscience d'appartenance à l'État-nation peut être ainsi moins forte que celle des populations des régions du Nord, de Lorraine ou de Champagne.

Ce détachement vis-à-vis d'un esprit militaire et patriotique trouverait ses racines dans la Révolution. Selon Maurice Agulhon, les violences exercées sur la population de l'Ouest par les troupes républicaines ont marqué durablement les mentalités<sup>16</sup>. Elles ont éloigné plus que rapproché le peuple des valeurs républicaines. Dans le Languedoc-Roussillon, l'obligation des levées et la présence des armées républicaines sous la Révolution n'ont pas favorisé l'adhésion

---

16. Maurice Agulhon, *op. cit.*



massive de la population au nouveau régime. Le clergé y est hostile et se constitue réfractaire dans les montagnes, aux côtés d'une partie de la population conservatrice. Il en résulte un sentiment de réticence à l'impôt du temps comme à l'engagement jusqu'à la Troisième République. Selon Daniel Lobier, entre 1870 et 1914, « le temps de l'opposition au service militaire comme sous l'Empire est révolu »<sup>17</sup>. Mais aucun enthousiasme ne s'exprime directement pour le recrutement. Un homme sur trois ne fait pas son service militaire en raison des nombreuses dispenses accordées. L'appartenance à la nation serait de fait moins sensible que dans les régions du Nord-Est. Le sentiment dominant pourrait être la réticence, sinon la réprobation, devant la participation volontaire à la guerre de 1914-1918. Les proportions faibles de récupérés et d'engagés volontaires dans ces régions, éloignées des champs de bataille et des destructions, pourraient traduire ce phénomène. Des nuances sont, certes, à ajouter selon les classes et le contexte. À la fin de la guerre, les engagés volontaires sont nombreux dans le Sud-Ouest pour des raisons déjà mentionnées, moins par esprit militaire que par la volonté d'échapper aux tranchées en choisissant leur arme d'affectation. La Bretagne constitue à partir de la classe 1915 un vivier d'engagements, du fait de la grande pauvreté des populations qui voient probablement dans l'armée un moyen salutaire. Mais ailleurs, les engagements volontaires ne sont guère plus nombreux. Leurs proportions sont généralement inférieures ou égales à la moyenne nationale. De même, les populations dispensées progressivement de participer à l'effort de récupération se situent sur toute la bordure littorale atlantique, comme si l'éloignement du front influençait la demande d'un allègement des mesures de récupération.

#### *Des régions surtout rurales et isolées*

Les régions de faible engagement sont aussi des régions périphériques et isolées des grands axes de communications. Dans la

---

17. Daniel Lobier : « Soldat volontaire, soldat de conscription, tradition ou changement ? Études de mentalités du Languedoc-Roussillon du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours » in *Tradition et changement dans les systèmes militaires occidentaux*. Colloque organisé par le Centre d'études et de recherches sur l'armée et le Centre d'histoire militaire et d'études de la défense nationale, 1977, 21 p.

vallée du Rhône, les prélèvements en hommes atteignent des résultats élevés. Dans le Massif central, ces derniers sont irréguliers. Ce sont en fait essentiellement les régions agricoles qui fournissent à l'armée les faibles contingents. À la comparaison des cartes de recrutement et de professions des inscrits, les populations les moins lourdement prélevées par l'armée appartiennent essentiellement au monde agricole alors que, paradoxalement, les soldats des « gros bataillons » sont surtout des agriculteurs. La France du début du XX<sup>e</sup> siècle est une France rurale. Plus de quatre jeunes hommes sur dix sont recensés comme « ouvriers des travaux agricoles ». Or, le travail de la terre exige une main-d'œuvre abondante. L'engagement à l'armée comme le départ sous les drapeaux des jeunes gens signifie un alourdissement des tâches pour ceux qui restent, sinon la perte de la récolte. La conscription devient alors un impôt, payé difficilement comme en témoignent les taux d'insoumission élevés dans ces régions, souvent pauvres et isolées, comme le Pays basque. Les taux d'insoumission y sont parmi les plus importants.

Ailleurs, ce n'est pas tant l'absence d'obéissance qui peut caractériser l'attitude de certaines populations, mais la volonté de rester au pays, d'éviter des combats meurtriers. L'image de l'armée revêt un sens tout différent de celui ressenti par les populations du Nord et de l'Est. La géographie des traditions de conscrits en témoigne. Les rites et fêtes de conscrits disparaissent, ou sont absents, au début du siècle, dans les régions de faible engagement. Les obligations militaires ne sont pas sources de folklore. Elles ne sont pas chargées non plus de valeurs sociales et culturelles.

En somme, les régions de faible recrutement ne signifient pas forcément absence de tout esprit militaire. Elles témoignent d'une opinion probablement moins attachée à la participation à l'effort de guerre. L'origine rurale semble déterminer en grande partie les raisons pour lesquelles les taux d'engagement apparaissent faibles. L'éloignement des grands axes de communication et l'isolement par rapport au monde urbain n'aident probablement pas à développer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Le modèle militaire y est moins présent. La disparition des fêtes de conscrits montre que l'esprit militaire du Sud et de l'Ouest n'est pas autant ancré dans les mentalités que dans les régions de l'Est et du Nord. En milieu urbain, le phénomène est différent. Le recrutement est

particulièrement élevé, notamment dans les grandes villes comme Bordeaux, Toulouse ou Marseille.

La géographie de l'engagement montre en conséquence deux ensembles opposés l'un à l'autre, la permanence d'une France duelle. Des régions de fort engagement, dans le Nord et l'Est, font face à des régions de faible engagement, dans le Sud et l'Ouest. Les raisons sont complexes et peuvent être difficilement attestées à partir de documents uniquement statistiques. Elles sont d'ordre politique, social et culturel. Elles traduisent en tout état de cause le caractère inégal du recrutement volontaire. Toutes les régions n'ont pas participé de la même manière à l'effort volontaire, comme d'ailleurs à l'effort d'incorporation et à celui de la récupération.

## Bibliographie sommaire

Roland ANDRÉANI : « L'antimilitarisme en Languedoc méditerranéen avant la Première Guerre mondiale » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1974, n° 1, p. 104-123.

Philippe BOULANGER, *La France devant la conscription de 1914 à 1922, Géographie historique d'une institution républicaine*, Paris, Economica-ISC, 2001, 390 p.

Michel BOZON, *Les conscrits*, Arts et Traditions Populaires. Paris, Berger-Levrault, 1981, 158 p.

Centre stratégique de la défense nationale, *L'engagement et les engagés : analyse sociale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, colloque organisé en 1982, Fondation nationale des sciences politiques, 7 volumes.

André CONSTANTINI : « L'institution du service militaire obligatoire et ses répercussions sur l'armée et la nation (1872-1914) » in *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 55, 1983, p. 145-160.

Direction du personnel militaire de l'armée de terre, *Les difficultés de recrutement : un problème récurrent de l'armée de terre française (1214-1940)*, février 1997, 86 p.

Gilles FERIER, « Le paysan français et le fait militaire de 1888 à 1988 » in *Revue historique des armées*, 1991, n° 2, p. 86-92.

Daniel LOBIER, « Soldat volontaire, soldat de conscription, tradition ou changement ? Études de mentalités du Languedoc-Roussillon du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours » in *Tradition et changement dans les systèmes militaires occidentaux*, Colloque organisé par le Centre d'études et de recherches sur l'armée et le Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1977, 21 p.

Jean-Charles JAUFFRET, « L'armée de métier : un siècle de débats, 1871-1972 » in Bernard BOENE : *Conscription et armée de métier*, Séminaire Armée et Société, Fondation sur les études de défense nationale, 1991, 415 p.

Jean-Charles JAUFFRET, « Typologie de l'engagement sous la III<sup>e</sup> République. Les troupes européennes, 1870-1922 », 49 p., in *L'engagement et les engagés : analyse sociale*. Paris, Colloque Centre de sociologie de la défense nationale, 24-25 juin 1982.

Jules MAURIN, *Armée, guerre, société. Soldats languedociens (1889-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p.

Jules MAURIN, « Les engagements volontaires en Bas Languedoc, 1889-1919 », 15 p., in *L'engagement et les engagés : analyse sociale*, Paris, Colloque Centre de sociologie de la défense nationale, 24-25 juin 1982.



**De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement.  
Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes  
durant la Grande Guerre**

Frédéric ROUSSEAU

Maître de conférences

UMR 5609 - Université Montpellier III

Lorsqu'ils s'essayaient à expliquer la longueur de la guerre, la ténacité des combattants, et la longue patience des arrières, tous les historiens de la Grande Guerre se heurtent à la difficulté de mesurer l'intensité du sentiment patriotique qui, par nature, est un sentiment difficile à appréhender. Qui inventera le « patriotismographe » ? Sans doute, pour ce qui concerne les combattants, les chiffres de la désertion, ceux des actes de désobéissance sont-ils susceptibles d'apporter quelques éléments, à condition toutefois, que ces actes soient effectivement replacés dans le contexte social et culturel de leur production. Force est d'admettre que, dans ce domaine, l'interprétation des statistiques demeure d'une grande complexité ; car poser la question de l'obéissance et de la désobéissance, c'est poser dans toutes ses dimensions la question de la discipline qui régit les rapports sociaux au sein des unités de l'armée. En l'absence d'une étude approfondie du fonctionnement de la Justice Militaire durant la Grande Guerre, il est trop tôt pour affirmer que le faible nombre de désertions et mutineries constitue une preuve irréfutable du « consentement » des combattants et une explication prédominante de leur ténacité<sup>1</sup>.

---

1. C'est pourtant ce que soutiennent S. Audoin-Rouzeau et A. Becker dans *La Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Gallimard, Coll. Découvertes, 1998, p. 94 ; le même argument est repris dans *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 128 et dans « Historiographie et histoire culturelle du premier conflit mondial. Une nouvelle approche par la culture de guerre ? », in Jules Maurin et Jean-Charles Jauffret (dir.), *La Grande Guerre 1914-1918. 80 ans d'historiographie et de représentations*, Actes du colloque international de Montpellier, 20-21 novembre 1998, Montpellier, UMR

Dans le contexte particulier de la Grande Guerre, étudier le volontariat revient à déplacer le point de vue de l'avant où l'on se bat, vers l'arrière où l'on suit la guerre de loin. Pour ce qui concerne la France, plusieurs historiens se sont déjà intéressés à cette question. Le premier, dans sa thèse consacrée aux soldats languedociens, Jules Maurin pose clairement la question : « pourquoi s'engage-t-on ? », avant d'ajouter : « Il faut considérer les faits. Ces faits sont révélateurs. Eux seuls permettent de vérifier si l'engagement volontaire découle d'un sentiment patriotique profond ou si, derrière ce paravent commode, il n'y a pas une recherche pour tenter d'échapper aux dangers de la guerre. Pour cela, deux éléments peuvent guider : les variations de l'ampleur du flux d'engagements et le choix des armes et des régiments. »<sup>2</sup> Pour l'étude présentée ici, je reprends la question posée par Jules Maurin pour l'Ouest héraultais et la Lozère. Cependant, alors que Jules Maurin interrogeait les registres matricules avec des sondages au dixième, mon étude repose sur le traitement exhaustif et systématique d'une série complète de registres consignant tous les engagements souscrits durant la guerre au centre de recrutement de la ville de Nîmes<sup>3</sup>. Par leur forme, ils s'apparentent aux registres matricules mais plus spécialisés, ils sont aussi moins riches que ceux-ci ; néanmoins, chaque page du registre équivaut à une fiche nominative sur laquelle figurent les renseignements suivants : nom et prénoms de l'engagé ; son âge ; son lieu de résidence, ainsi que sa profession ; sont également portés sur ces registres les prénoms du père ; nom et prénoms de la mère (pour ceux-ci, le mot feu(e) distingue les parents décédés) ; sont indiqués les noms et prénoms des deux témoins ; puis le nom de l'arme et du régiment choisis par le volontaire ; sa date et son lieu de naissance ; il

---

5609 du CNRS-Université Paul Valéry-Montpellier III, p. 332. Ailleurs et à plusieurs reprises, j'ai opposé à cette thèse abusivement simplificatrice la thèse du « faisceau de facteurs ». Cf. « Vivre et mourir au front », in *L'Histoire*, n° 249, décembre 2000 ; « Autre point de vue, autres regards. Pour une histoire européenne de la Grande Guerre », in Jules Maurin et Jean-Charles Jauffret (dir.), *La Grande Guerre 1914-1918. 80 ans d'historiographie et de représentations*, op. cit., p. 393-412. Et *La Guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 1999 ; réédition Coll. Points-Seuil, 2003, avec une préface inédite.

2. Jules Maurin, *Armée-Guerre-Société. Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 371.

3. Ces registres sont conservés aux archives départementales du Gard, 1 R 378-381.

est fait mention des pièces présentées par l'engagé : son acte de naissance, son certificat de bonne vie et mœurs établi par le maire de sa commune de résidence, un extrait de son casier judiciaire, le consentement des parents ou du tuteur pour les mineurs ; la fiche indique aussi le type d'engagement choisi : pour la durée de la guerre ou à terme fixe de 3, 4 ou 5 ans. Enfin, d'autres informations complètent ces fiches d'une façon totalement aléatoire ; ainsi peut-on distinguer les engagés réfugiés originaires des départements occupés, les pupilles de l'Assistance publique, et d'autres cas tout aussi particuliers. Précisément, pour la période de la Grande Guerre, 1 676 engagements ont été contractés à Nîmes ; les diverses données consignées dans les registres ont été enregistrées sous la forme d'une base de données informatisée de type ACCESS ; c'est sur cette base que tous les tris ont été effectués. Il ne faut pas se cacher les limites de cette approche ; il aurait été utile de situer cette étude quantitative dans le contexte évolutif de la politique d'engagements menée par le ministère de la Guerre ; ainsi peut-on penser qu'au fur et à mesure que la guerre avançait, les propositions d'emploi dans les armes les plus nouvelles, les plus techniques ont dû se faire plus nombreuses. Je pense notamment à l'artillerie, à l'aviation voire à la cavalerie ; cette lacune est heureusement compensée par la certitude que le besoin en fantassins a été permanent durant toute cette guerre particulièrement dure à l'infanterie. De même serait-il utile de mieux connaître le climat dans lequel se réalisent les engagements volontaires dans les bureaux de recrutement. Pour affiner encore, il faudrait aussi rapprocher les courbes des engagements du calendrier des recensements des classes, lire la presse locale pour mesurer l'impact des nouvelles au jour le jour, connaître la composition socio-professionnelle de la population gardoise qui fournit l'essentiel des engagés, etc. Pour autant, cette méthode a aussi des avantages qui relativisent largement les inconvénients relevés ci-dessus. En effet, par son ampleur et sa richesse, le corpus rassemblé permet d'effectuer des tris significatifs. Par ailleurs son caractère homogène lui donne une cohérence satisfaisante. Enfin, l'informatisation du fichier permet de pousser l'interrogation jusqu'au niveau de l'individu. De quoi éclairer les motivations des uns et des autres.



### *Qui sont les volontaires ?*

Le graphique des origines géographiques (1) fait apparaître plusieurs éléments : plus de 82% des engagés sont originaires du Gard (et 45% de la ville de Nîmes) ; notons que Nîmes, chef-lieu du département du Gard est le débouché occidental du couloir rhodanien, et l'un des débouchés des contreforts méridionaux du Massif central, des Cévennes principalement ; aussi, en ajoutant aux engagés du Gard les 6% d'engagés originaires des départements limitrophes (Ardèche, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Hérault, Lozère, Vaucluse), on atteint près de 88% de méridionaux ; enfin, si la présence de plus de 7% de réfugiés des départements occupés mérite d'être relevée, elle ne bouleverse pas l'homogénéité du corpus rassemblé.

Le graphique de l'évolution mensuelle de la moyenne d'âge des engagés (2) présente une courbe très accidentée ; certains mois, la moyenne la plus basse se situe en dessous de l'âge de 18 ans, la plus haute entre 24 et 25 ans. On note une période d'engagements à un âge précoce, entre novembre 14 et août 15 (signalons tout de suite que la proportion importante des étudiants et des pupilles de l'Assistance publique explique en grande partie cette faible moyenne d'âge ; de même peut-on penser que la plupart des hommes plus âgés désireux de concourir à la défense de la patrie s'étaient déjà engagés avant novembre : 46,5% des engagés de plus de 20 ans s'engagent lors des cinq premiers mois de guerre) ; l'engagement massif des étudiants a déjà été relevé par Jules Maurin<sup>4</sup> ; à l'inverse trouve-t-on des engagés étonnamment vieux en septembre 17 ou en juillet 18. Nous essaierons de tirer cela au clair.

Le graphique 3 établit la distinction selon le type d'engagements souscrits : on aperçoit alors deux courbes tout à fait différentes : relativement lisse pour ce qui concerne les engagés à terme fixe ; au contraire une courbe très accidentée pour les engagements souscrits pour la durée de la guerre ; cela est un résultat plus attendu, dans la mesure où l'on peut penser que parmi ces engagés pour la durée de la guerre, se retrouvent des hommes qui pour diverses raisons (de santé, de taille, d'âge notamment) n'avaient pas été mobilisés. Il n'empêche que certaines pointes surprennent (celles de juillet 16 et de janvier 17)...

---

4. Jules Maurin, *Armée-Guerre-Société*, *op. cit.*, p. 371.

Le graphique 4 répartit les volontaires par secteur d'activité : compte tenu de la structure professionnelle de la population française, la part des hommes de la terre peut sembler faible ; surtout si on la compare à celle des étudiants ; les ruraux sont peut-être moins informés, moins réactifs aux possibilités d'engagement, moins autonomes dans leur comportement social ; mais en même temps, on sait que les paysans forment le gros des bataillons mobilisés ; il n'empêche que le plus grand nombre attend l'appel de sa classe ; plus intéressant encore est le graphique 5 qui propose la même répartition en pourcentage, en distinguant le type d'engagements. Il indique notamment que les étudiants choisissent de préférence l'engagement pour la durée de la guerre ; d'ores et déjà, et sachant que 61% des étudiants se sont engagés en 1914 et 1915, (pour ces deux années, les étudiants représentent respectivement 15 et 13% du nombre des engagés) on peut estimer que leur engagement correspond à ce que j'appellerais prudemment un « engagement d'élan » faute de pouvoir en préciser la nature exacte ; sans doute peut-on qualifier cet élan de « patriotique » dans un certain nombre, voire un grand nombre de cas ; mais rien ne permet de l'affirmer ; pour la plupart, les élèves admis à l'École Polytechnique (art. 13 de la loi du 7 août 1913) choisissent l'engagement à terme fixe ; on retrouve cette préférence, moins nettement marquée tout de même, chez les hommes des bureaux et des différents services ; une remarque du même ordre peut être faite dans une moindre mesure pour les artisans et les paysans ; dans leur cas, est-ce une préférence pour les contrats à durée déterminée ? En fait, l'écart entre les deux types d'engagements est trop faible pour être significatif ; idem pour les ouvriers. Précision : seuls deux volontaires sur près de 1 700 ont déclaré « ne pas savoir signer ». Par sa rareté, cette mention renforce le fait qu'il existe parmi les engagés une sur-représentation des catégories les plus éduquées de la population.

Le graphique 6 présente l'évolution annuelle des engagements souscrits à Nîmes de 1910 à 1920, sans distinction du type d'engagements ; le suivant (7) effectue cette distinction pour la même période ; de ces deux graphiques, il ressort trois éléments principaux. Le premier se situe en marge de mon sujet mais mérite d'être relevé : l'année qui précède la guerre est en effet, à Nîmes tout au moins, déjà une année de fort recrutement de volontaires. Le second point ne

constitue pas une surprise : globalement, les engagements du temps de guerre flambent en 1914 et atteignent leur apogée en 1915 ; suit alors une décrue générale ; en 1914, du fait de la guerre, la courbe des engagements à terme fixe pâtit sensiblement de l'élan qui s'est traduit durant la première année par un grand nombre d'engagements pour la durée de la guerre. Incontestablement, l'entrée en guerre, l'occupation du territoire suscitent des vocations chez des hommes qui pour diverses raisons n'avaient pas été mobilisés. Ceux-là s'engagent pour la durée de la guerre. Dès 1915, cependant, si l'élan des premiers mois se poursuit encore et profite toujours aux engagements pour la durée de la guerre, la courbe des engagements à terme fixe reprend quelques couleurs.

Le graphique 8 présente l'évolution mensuelle des engagements souscrits à Nîmes durant la guerre, tous types d'engagements confondus. Après l'engouement des premiers mois, le nombre des engagements décroît sensiblement ; indéniablement, la réserve d'engagés potentiels diminue ; on note cependant cinq pics : décembre 1914, juillet 1915, décembre 1916, janvier 1918 et août 1918. Qui sont ces engagés et comment interpréter les motifs de ces engagements ? Sommes-nous en présence de poussées de fièvre patriotique ? Pour répondre à ces questions, des zooms sont nécessaires qui passent par une analyse menée au niveau le plus fin, celui des individus.

#### *Zooms pour une enquête sur la nature et le sens des engagements*

La moyenne d'âge des engagés de décembre 1914 est de 20 ans et demi, une moyenne relativement élevée qui renvoie au fait que des hommes de tout âge se sont engagés au début de la guerre ; cependant, sur un nombre total de 105 hommes, on dénombre 38 étudiants (36,2%), 11 pupilles de l'Assistance publique (10,5%) et 4 réfugiés ; sur ce même total de 105 hommes, 59 se sont engagés pour la durée de la guerre (56,2%) ; et on note que sur ce dernier lot, presque la moitié (27) sont des étudiants ; quelles sont les armes choisies par ces engagés ? Si 22 ont choisi l'infanterie (20,95%), 11 se sont engagés dans l'arme du Train des Équipages (10,5%), 6 dans la cavalerie (6,7%) ; mais 65 ont préféré l'artillerie (61,9%) ; cela pourrait signifier que l'élan de décembre 1914 n'est déjà plus de la même

qualité que celui d'août ni même de celui de septembre ; en effet, en août, 46% des engagés choisissent l'infanterie et 23% seulement l'artillerie. En septembre, 37,3% choisissent encore l'infanterie, et 30,1% déjà l'artillerie...

Les pics suivants de juillet 1915, décembre 1916, janvier 1918 et août 1918 appellent d'autres remarques. Tout d'abord, la moyenne d'âge s'abaisse : 18 ans 1/3 pour juillet 15, 19 ans 1/3 pour décembre 16, 18 ans pour janvier 18 et 17 ans pour août 18 ; en juillet 1915, on dénombre 97 engagés dont 68% se sont engagés pour la durée de la guerre ; sur le nombre total, on trouve encore une proportion non négligeable d'étudiants (25, soit 25,7%) ; 19 d'entre eux se sont engagés pour la durée de la guerre ; incontestablement l'élan relevé sur le graphique est en grande partie à mettre au crédit de ces étudiants. Il est donc d'autant plus intéressant de chercher quelles armes ont choisi ces étudiants : 1 a fait le choix de l'aviation, 3 de la cavalerie, 3 de l'infanterie, mais 10 de l'artillerie et 8 de l'artillerie lourde... Si l'on regarde maintenant la répartition par arme de l'ensemble des engagés de juillet 1915, il apparaît que seuls 15,46% ont choisi l'infanterie ; en revanche, 38,1% se sont engagés dans l'artillerie et 17,5% dans l'artillerie lourde... Parmi les 97 engagés de ce mois, 18 sont des réfugiés. On pourrait attendre de ces hommes dont la terre natale est occupée et ravagée par l'ennemi un engagement dans des unités situées au plus près de l'ennemi ; or, il s'avère que si 3 choisissent l'infanterie, ils sont 4 à préférer l'artillerie et 1 l'artillerie lourde ; les 10 autres s'inscrivent dans la cavalerie... Sur ces 18 réfugiés engagés, le registre signale 9 hommes inscrits sur le tableau de recensement de la classe 17 ; leur mobilisation était proche ; ils ont préféré ne pas attendre ; mais aucun d'entre eux n'a choisi l'infanterie ; de là à suggérer qu'ils devancent leur appel pour échapper à l'arme la plus mangeuse d'hommes... Rappelons que nous sommes en juillet 1915. Ces données semblent indiquer que dès cette période, l'arrière a compris la principale leçon des premiers mois : la guerre tue, mais pas indistinctement.

Les engagés de décembre 1916, pour leur part, sont au nombre de 92. La moitié s'est engagée pour la durée de la guerre. Les hommes se répartissent de façon égale entre les deux types d'engagements. L'important c'est que la tendance relevée précédemment s'accroît : 34 s'engagent dans l'artillerie (36,9%), 27 dans l'artillerie lourde (29,3%) ; fait nouveau, 10 hommes (10,9%) se découvrent une

attirance pour la navigation et s'engagent dans les Équipages de la Flotte ; en revanche, 11 hommes seulement s'engagent dans l'infanterie (11,9%) ; si l'on regarde de plus près leur qualité, on apprend que sur 11 engagés, 5 sont des détenus sortis de la Maison centrale de Nîmes, 3 échappent par leur engagement au pénitencier agricole de Campestre. Ajoutons que sur 5 réfugiés, si aucun ne choisit l'infanterie, 3 s'engagent dans l'artillerie lourde, 1 dans la cavalerie, 1 dans la marine...

Parmi les 72 engagés de janvier 1918, 2 seulement choisissent l'infanterie (2,7%) ; tous deux sont des pupilles de l'Assistance publique et pensionnaires du pénitencier agricole de Campestre. Le seul réfugié de ce lot choisit le grand large et les Équipages de la Flotte. Il n'est pas original puisque 30,5% des engagés de ce mois ont eu la même idée que lui ; l'artillerie a attiré 40,2% des engagés ; et l'artillerie lourde 22,2%.

Il reste le pic d'août 1918 ; cette fois, le contexte est différent ; la victoire est certaine, elle est à portée de la main ; sommes-nous en présence d'un nouvel élan d'engagement du type de celui qui a prévalu en août-septembre 1914 ? La moyenne d'âge des engagés est inférieure à 18 ans. Cela pourrait indiquer chez ces jeunes gens un désir de participer *in extremis* à cette guerre, ne serait-ce que pour attraper un peu de gloire maintenant que la prochaine et victorieuse conclusion du drame est acquise. Le fait que 52,3% des engagés s'engagent pour la durée de la guerre concorde avec cette hypothèse. Cependant la répartition des engagés par arme oblige à l'infirmier : 4,7% de ces hommes choisissent l'infanterie ; 26,2% l'artillerie ; 21,4% l'artillerie lourde ; et 40,5% la marine. Il faut se résoudre à voir dans la poussée du nombre des engagements en août 1918 un consentement à se placer le plus loin possible des coups de l'ennemi.

Y a-t-il des évolutions différentes selon le type d'engagement souscrit ? Le graphique 9 établit l'évolution mensuelle comparée des deux types d'engagements contractés à Nîmes ; à l'exception des mois de septembre-octobre 1914 et d'août 1917, les deux courbes suivent un tracé assez similaire ; et globalement, les engagements à terme fixe l'emportent nettement à partir de l'été 1915, ce qui est confirmé par le graphique 11 ; la prépondérance des engagements pour la durée de la guerre durant l'automne 1914 peut être interprétée comme une

traduction de l'élan du début : sentiment patriotique, insouciance, méconnaissance de ce que signifie la guerre, volonté de rompre avec un quotidien fastidieux, tels sont quelques-unes des explications de cet élan. Pour ce qui est du mois d'août 1917, 19 hommes s'engagent pour la durée de la guerre ; faut-il y voir un regain d'enthousiasme ? Tout compte fait, il s'avère que sur 19 hommes, 5 sont des élèves admis dans une école militaire (Saint-Cyr et La Flèche) ; 5 sont des détenus de la Maison centrale de Nîmes dont la peine est suspendue ; 3 sont des pupilles de l'Assistance publique détenus au pénitencier agricole de Campestre et Luc. Autrement dit, 13 engagés sur 19 ont une bonne raison de le faire pour la durée de la guerre ; ils n'ont en fait pas le choix ; et la poussée d'engagements pour la durée de la guerre relevée en août 1917 ne témoigne pas d'un regain d'élan patriotique comparable à celui de l'automne 1914.

#### *Les armes choisies par les engagés*

La courbe générale (13) permet de relever une nouvelle fois l'attrait de l'infanterie durant les premières semaines du conflit. Elle montre aussi que dès décembre 1914, l'infanterie attire de moins en moins de vocations. Les deux graphiques suivants (14) et (15) offrent une meilleure lecture ; ainsi les engagements dans l'artillerie lourde se font de plus en plus nombreux à partir du printemps 1915 ; durant la dernière période, de juillet 1916 à novembre 1918, on aperçoit que l'infanterie ne fait plus recette ; c'est particulièrement vrai entre novembre 1916 et le printemps 1917 ; on note cependant un certain regain d'intérêt pour cette arme à partir de l'été 1917. Nombreux sont les engagés à reprendre le chemin de l'infanterie au printemps 1918 ; un même élan est perceptible à partir de septembre 1918. Nous y reviendrons. Il reste que globalement, le choix des armes indique une désaffection assez rapide pour l'arme la plus meurtrière. Cette désaffection apparaît avant même l'entrée de l'hiver 1914 et s'accroît dans les mois suivants. Plus la guerre avance, plus les engagés volontaires affinent leur stratégie de survie ; après avoir privilégié l'artillerie, ils se tournent progressivement vers l'artillerie lourde, puis vers la marine ; c'est-à-dire le plus loin possible des tranchées.

La courbe des engagements dans l'infanterie permet d'illustrer le phénomène (16). Elle confirme ce que Jules Maurin avait noté pour

l'ouest de l'Hérault<sup>5</sup> : à partir du printemps 1915, les stratégies d'évitement du danger le plus grand l'emportent définitivement sur l'élan patriotique. Mais d'autres enseignements peuvent être relevés concernant ces hommes qui choisissent l'infanterie. Tout d'abord, la plupart des engagés dans l'infanterie s'engagent pour la durée de la guerre ; cela incite à qualifier leur engagement de patriotique ; de fait la moyenne d'âge des engagés pour la durée de la guerre est assez élevée : elle avoisine les 24 ans. En comparaison, la moyenne d'âge des engagés à terme fixe est d'un peu plus de 18 ans. Cela est dû à la forte présence d'élèves admis aux grandes écoles et d'étudiants (20,9%) ; concernant la répartition par grand secteur d'activité, les hommes attachés à la terre s'engagent moins pour la durée de la guerre qu'à terme fixe (respectivement 26,2% et 31,8%) ; en revanche, les ouvriers privilégient l'engagement pour la durée de la guerre (14,6% contre 9%) ; les artisans se répartissent également entre les deux types d'engagements.

On note enfin que chez les engagés pour la durée de la guerre, on dénombre 28% de nîmois ; ils sont 47,2% chez les engagés à terme fixe. Cela signifie-t-il un choix en partie déterminé par l'origine géographique ? Parmi les engagés pour la durée de la guerre, on note une forte proportion d'étrangers au département (43,4%) ; ils sont moins nombreux chez les engagés à terme fixe (33,6%). On remarque encore que si la proportion de réfugiés est comparable quel que soit le type d'engagements (légèrement supérieure chez les engagés pour la durée de la guerre : 12,7% contre 11,8%), on dénombre 67 détenus de la Maison centrale de Nîmes parmi les engagés pour la durée de la guerre (soit 25,1% du total), et 1 seul pour les engagés à terme fixe. Cette présence importante explique en grande partie à la fois la moyenne d'âge plus élevée et le recrutement plus diversifié des engagés pour la durée de la guerre.

Ces résultats invitent à la plus extrême prudence concernant l'interprétation des courbes des engagements dans l'infanterie pour la durée de la guerre. Rien n'indique que l'on puisse automatiquement les qualifier d'engagements patriotiques.

L'évolution annuelle comparée des deux types d'engagements fournit une autre précision (17) : prépondérance nette des engagements pour la durée de la guerre en 1914 ; durant l'année

---

5. Jules Maurin, *Armée-Guerre-Société*, *op. cit.*, p. 374.

1915, un certain équilibre s'instaure entre les deux types d'engagements ; par contre, 1916 et plus encore 1917 voient l'inversion des choix ; c'est particulièrement net en 1917 : les hommes choisissent de préférence l'engagement à terme fixe ; cela traduit-il le doute quant à une conclusion prochaine du conflit ? L'année 1918 connaît à nouveau un équilibre des deux types d'engagements. Pour ces engagés, peut-on parler d'un réinvestissement patriotique ?

### *Engagements comparés des « réfugiés » et des méridionaux*

Le graphique 18 expose l'évolution annuelle des engagements dans l'infanterie en distinguant les engagés qualifiés de « réfugiés » issus de départements occupés par l'ennemi. Durant les deux premières années de guerre, ils sont proportionnellement plus nombreux que les méridionaux à s'engager dans l'infanterie ; cela traduirait de la part des réfugiés une plus grande volonté d'en découdre au plus près avec l'ennemi ; on note cependant un fléchissement de cet enthousiasme dès la seconde année de guerre ; durant la troisième, les réfugiés s'engagent moins que les méridionaux dans l'infanterie ; le graphique 19 montrant le choix des armes effectué par les réfugiés corrobore cette remarque ; voilà qui devrait inciter à travailler encore sur la prétendue moindre combativité attribuée depuis 1914 aux méridionaux. La courbe dessinée par les méridionaux suit exactement le même tracé que celle des réfugiés : en baisse constante durant les trois premières années ; puis, on observe une reconquête d'août 1917 à novembre 1918. Les méridionaux seraient-ils, contre toute attente, pris d'un nouvel enthousiasme pour la guerre d'infanterie ?

Le graphique suivant (20) qui s'intéresse précisément aux engagés dans l'infanterie d'août 1917 à novembre 1918 est de ce point de vue particulièrement éclairant : 52% de ces engagés sont des détenus sortis de la Maison centrale de Nîmes ; 9,6% sont des jeunes de l'Assistance publique détenus au pénitencier agricole de Campestre (le graphique 21 précise quelles sont les armes « choisies » par les jeunes pensionnaires du pénitencier agricole de Campestre) ; ainsi plus de 60% de ces recrues pour l'infanterie sont des repris de justice ; 8,2% sont des élèves admis aux grandes écoles militaires pour lesquels l'engagement dans l'infanterie est imposé à qui veut conserver le bénéfice de sa réussite au concours. Ces engagements ne peuvent



guère être considérés comme témoignant d'un dernier sursaut d'esprit patriotique.

Au total, de cette expérience menée sur les engagements contractés à Nîmes durant la guerre peuvent être tirés plusieurs enseignements. Tout d'abord, l'étude de ce corpus permet de constater une nouvelle fois l'élan relevé à maintes reprises durant les premières semaines, disons durant la fin de l'été et l'automne 1914 ; il est hautement probable que cet élan ait été pour une partie motivé par un fort sentiment patriotique et le désir de défendre la patrie en danger ; l'importance des engagements pour la durée de la guerre et dans l'infanterie, arme de proximité du danger, en témoignent. Cependant, il s'avère aussi que l'arrière comprit au bout de quelques mois seulement la dangerosité de l'infanterie et qu'en conséquence, les hommes ont cherché à éviter cette arme ; à mesure que la guerre avance, les hommes utilisent la voie de l'engagement pour se positionner le plus loin possible des premières lignes ; on passe d'un engouement pour l'artillerie à un attrait de plus en plus prononcé pour l'artillerie lourde, puis à une véritable explosion de vocations maritimes. En ce sens, le comportement des Gardois s'apparente à celui des Héraultais de l'ouest<sup>6</sup>.

L'étude des engagements volontaires durant la guerre fournit un bon outil de mesure de l'adhésion de la population à la guerre. Dans ce cas précis, l'exemple de Nîmes corrobore les autres études menées sur cette question.

Comprendre la dangerosité de l'infanterie est une chose ; chercher à l'éviter en est une autre. Une autre question est de savoir si les Gardois ont compris plus tôt que d'autres la dangerosité de l'infanterie. Par ailleurs, le fait qu'ils aient délaissé rapidement cette arme traduit-il un sentiment patriotique moindre que celui des populations plus proches du front, voire de celles des territoires occupés ? Le corpus ici étudié montre qu'effectivement les réfugiés des départements occupés s'engagent proportionnellement plus que

---

6. Au plan national, la thèse de Philippe Boulanger confirme les grandes lignes de ce phénomène, Philippe Boulanger, *Géographie historique de la conscription et des conscrits en France de 1914 à 1922*, Thèse Paris IV, décembre 1998. Du même, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine 1914-1922*, Paris, Economica, 2001.

les méridionaux dans l'infanterie et pour la durée de la guerre ; mais on a noté que l'enthousiasme des uns subissait la même dépression que celui des autres dès la deuxième année de guerre ; mieux, on a aperçu que pour ce qui est d'éviter le danger le plus grave, celui représenté par l'infanterie, les réfugiés recourraient à la même stratégie que les méridionaux. Pour apprécier non pas le sentiment national mais l'esprit de sacrifice des uns et des autres, ce qui n'est pas du tout la même chose, d'autres études doivent être menées. Avant de conclure sur le patriotisme des hommes issus des territoires occupés, il convient de réfléchir encore aux pressions psychologiques qui pesaient alors sur les réfugiés. Ayant été accueillis par les méridionaux, ces réfugiés pouvaient-ils se défiler alors que les fils et les pères de leurs hôtes mouraient pour libérer leurs propres terres ?

Deux dernières remarques : durant cette guerre, et pour combler ses effectifs, l'État a puisé dans toutes ses réserves ; en février-mars 1917, en témoigne l'engagement de deux Roumains extraits d'un dépôt de prisonniers de guerre situé à proximité de Nîmes ; et surtout, on l'a vu, pour combler les effroyables pertes dans l'infanterie, alors que les engagements volontaires pour cette arme se font rares, l'État vide notamment ses établissements carcéraux. Pour échapper à la détention, les détenus s'engagent ou plutôt, sont engagés, dans l'infanterie coloniale, régiments d'infanterie disciplinaires destinés à redresser les fortes têtes ; ce phénomène de récupération constitue une indication supplémentaire de la dimension disciplinaire de cette guerre qu'il conviendrait d'étudier pour elle-même.

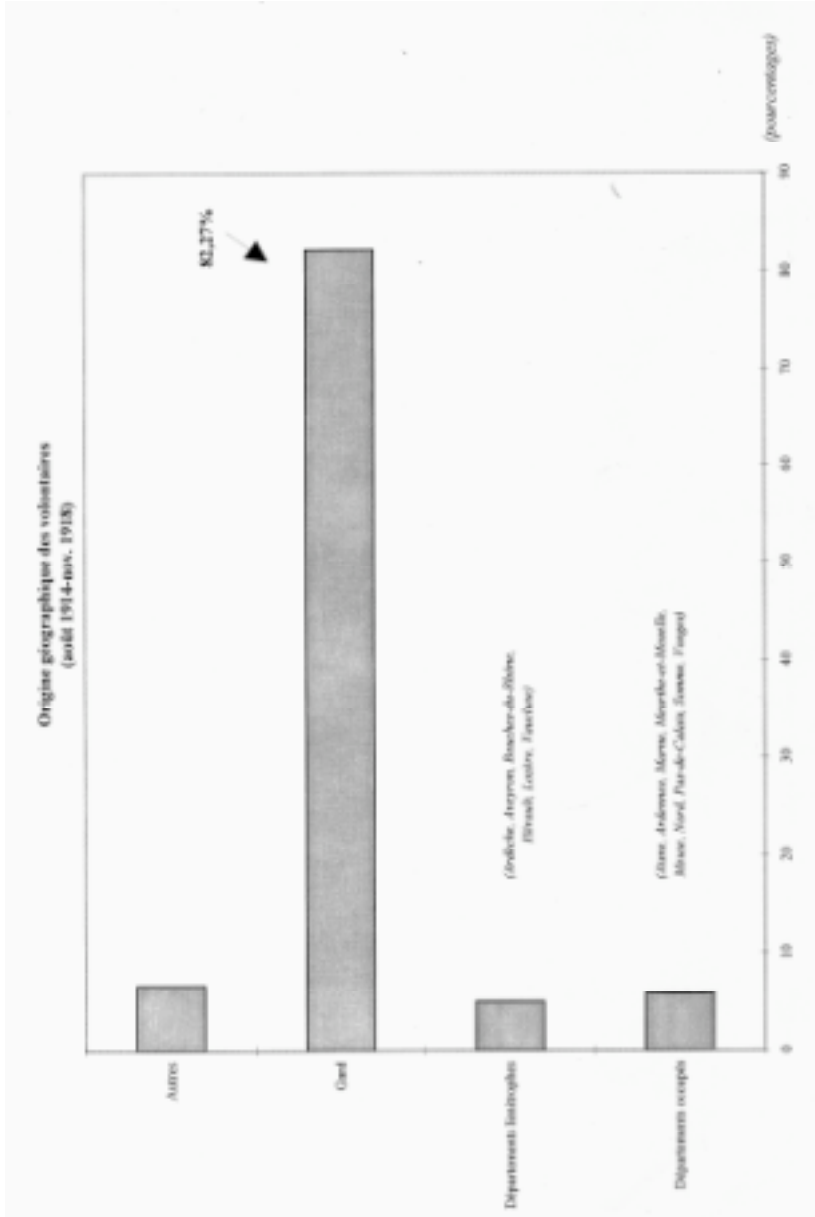
Enfin, on aura noté que sur les registres l'engagement des mineurs se fait avec, je cite, « le consentement » du père, ou de la mère, ou des deux, ou du tuteur pour les enfants de l'Assistance publique. L'emploi du terme de « consentement » est ici pleinement justifié puisque ces parents et tuteurs ont la liberté légale de permettre ou de refuser l'engagement de ces adolescents. Cet emploi est pleinement conforme au sens dont est chargé le terme ; les hommes qui attendent leur ordre de mobilisation et qui y répondent en se rendant sous les drapeaux ne consentent pas, ils obéissent ; ensuite, on peut toujours discuter les motivations qui poussent les uns à obéir de telle ou telle façon...

En définitive, que l'on se fonde sur les travaux de Jules Maurin, ceux de Philippe Boulanger, ou l'étude du cas de Nîmes, ni l'adhésion à la guerre, ni la haine de l'ennemi, ni l'esprit de croisade que certains

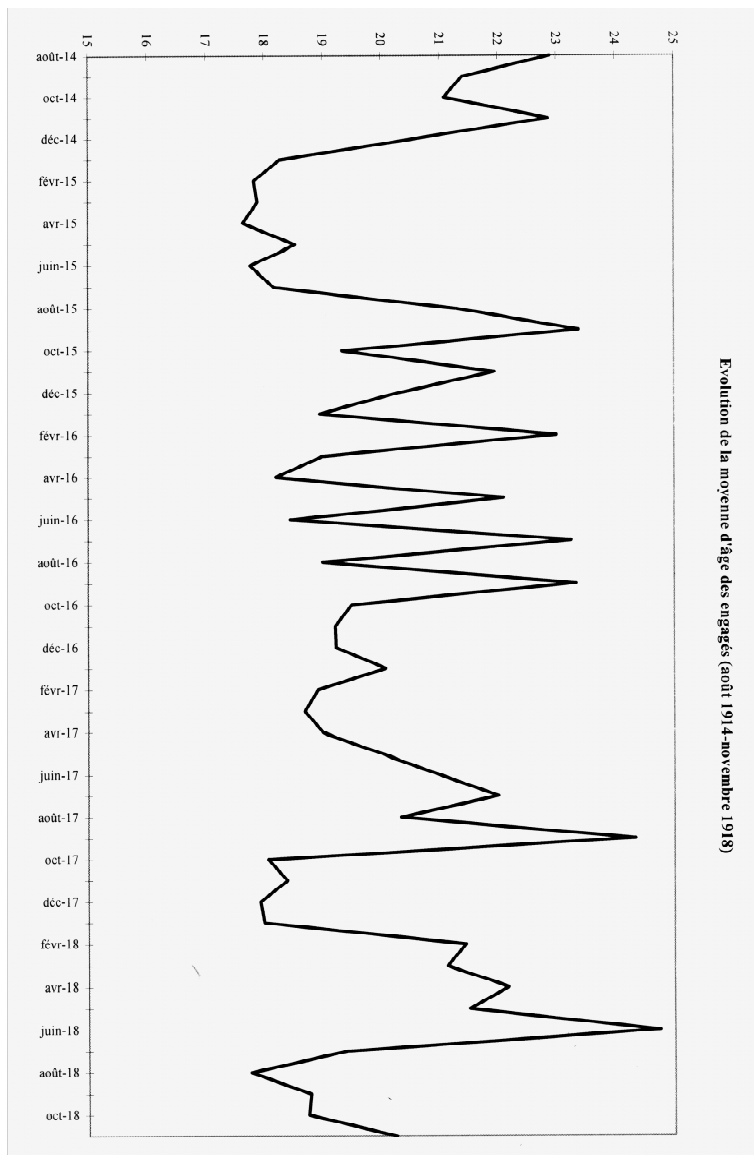
*Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle  
De l'engagement politique à l'engagement professionnel*

historiens nous affirment avoir décelés ne suffisent à garantir des engagements massifs dans l'infanterie, l'arme par excellence du combat rapproché.

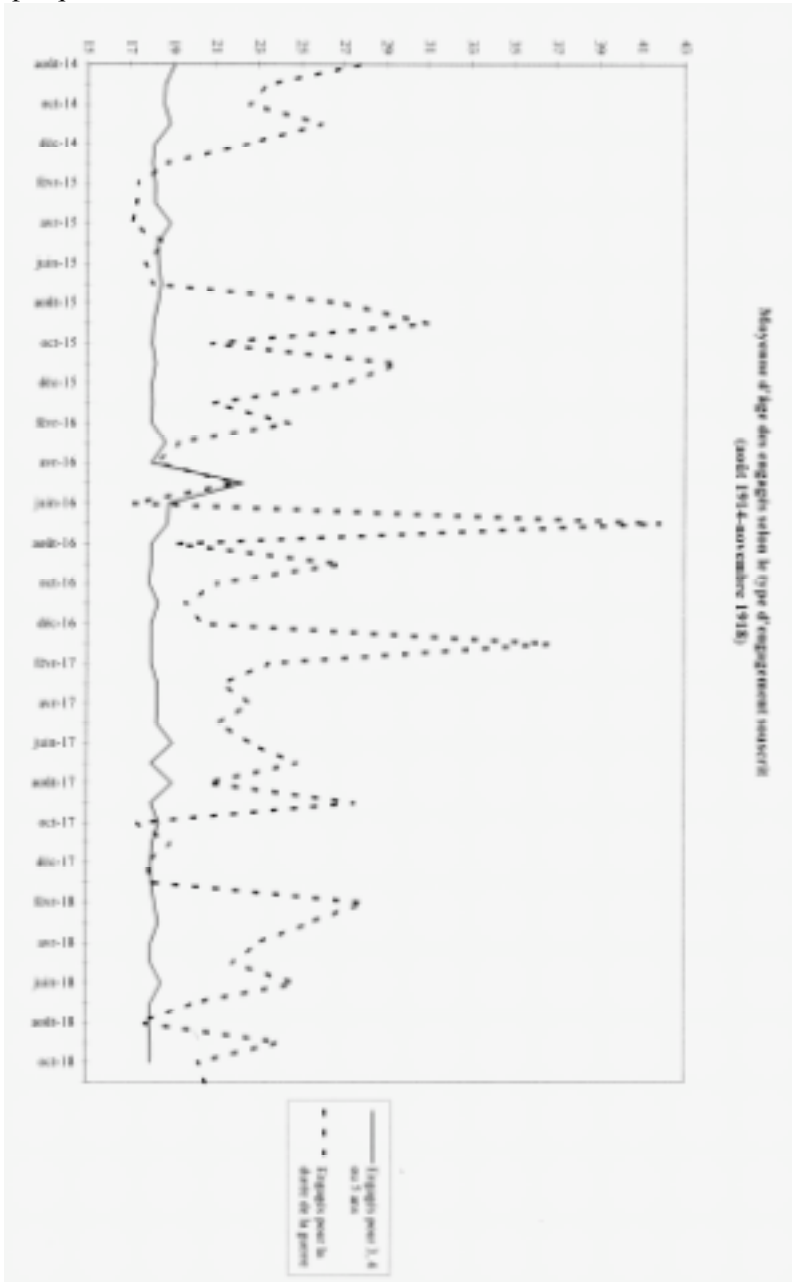
Graphique 1



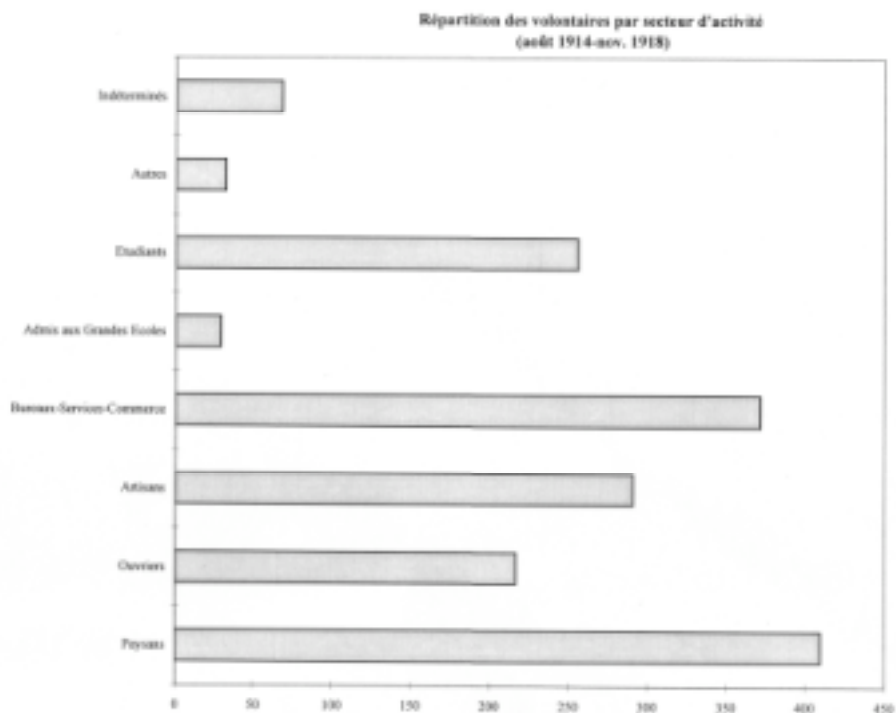
Graphique 2



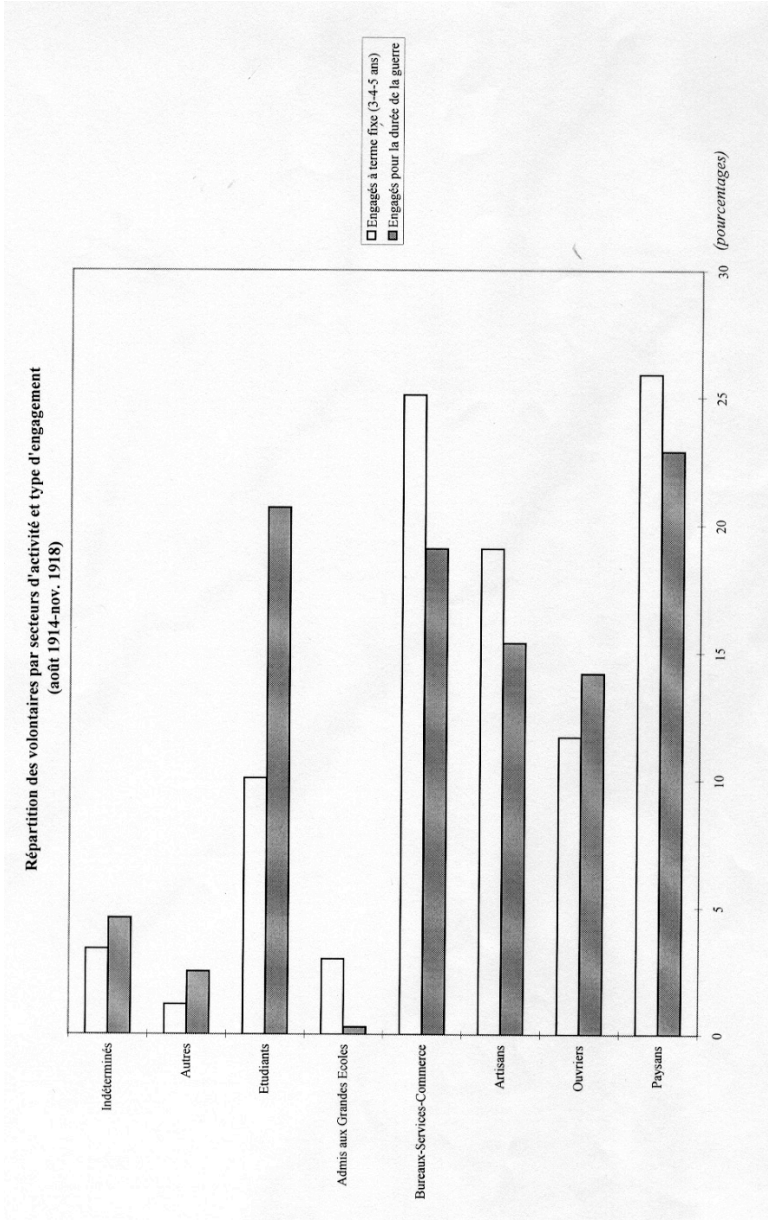
Graphique 3



Graphique 4

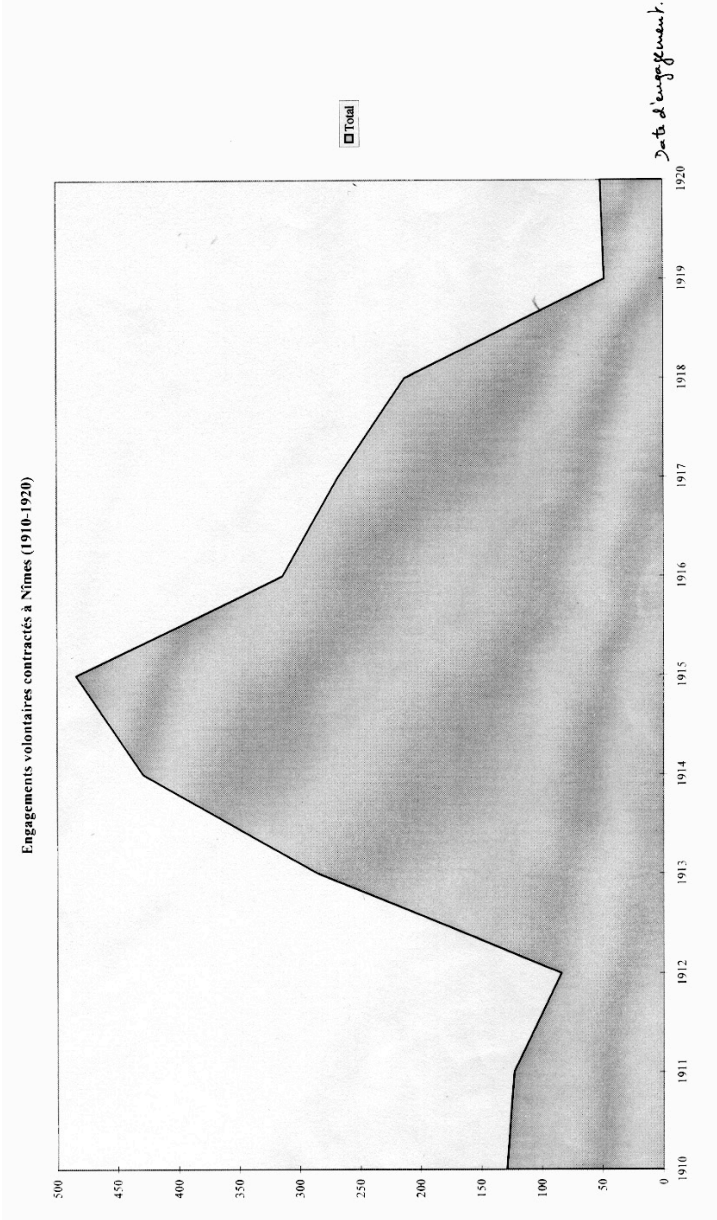


Graphique 5

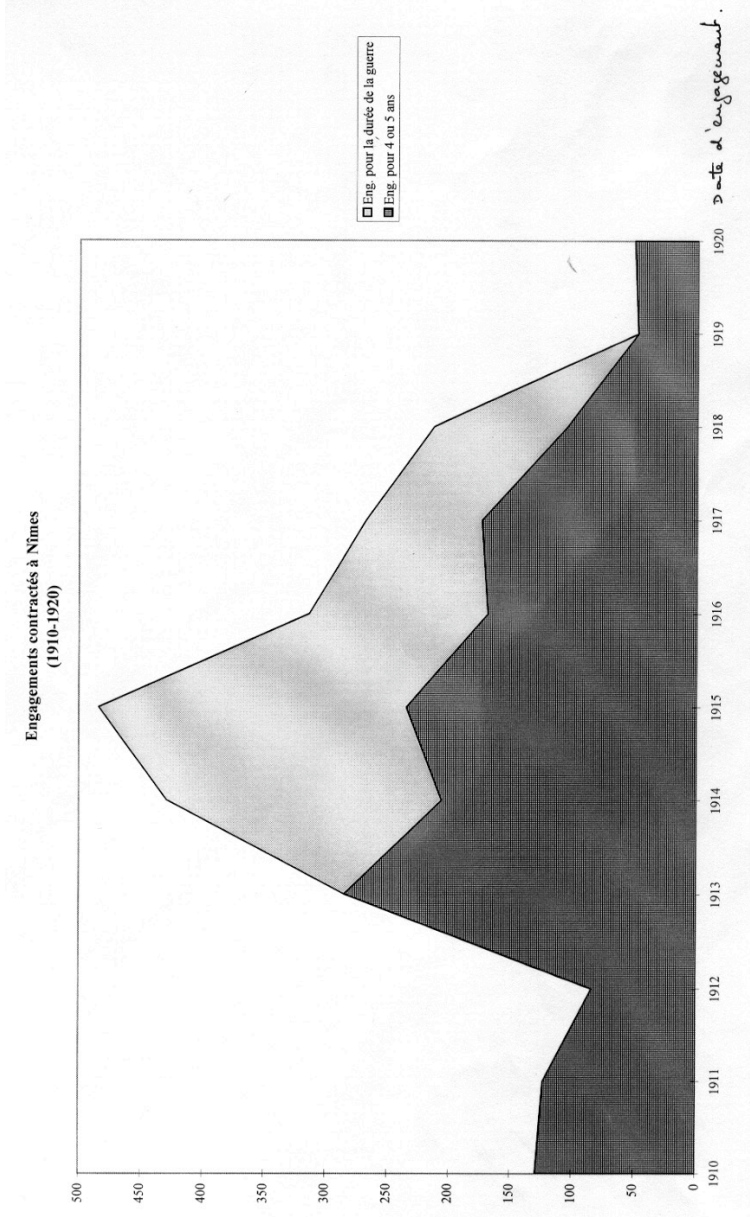




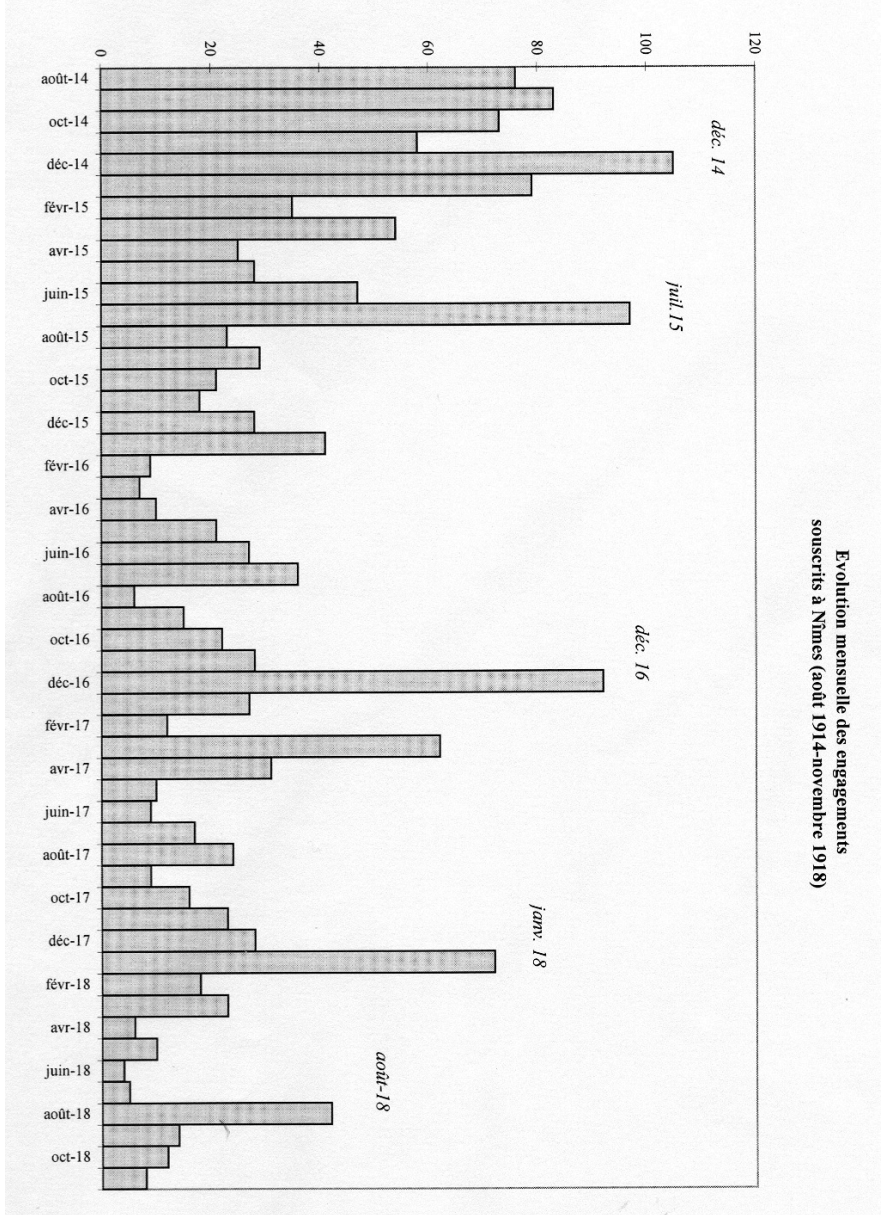
Graphique 6



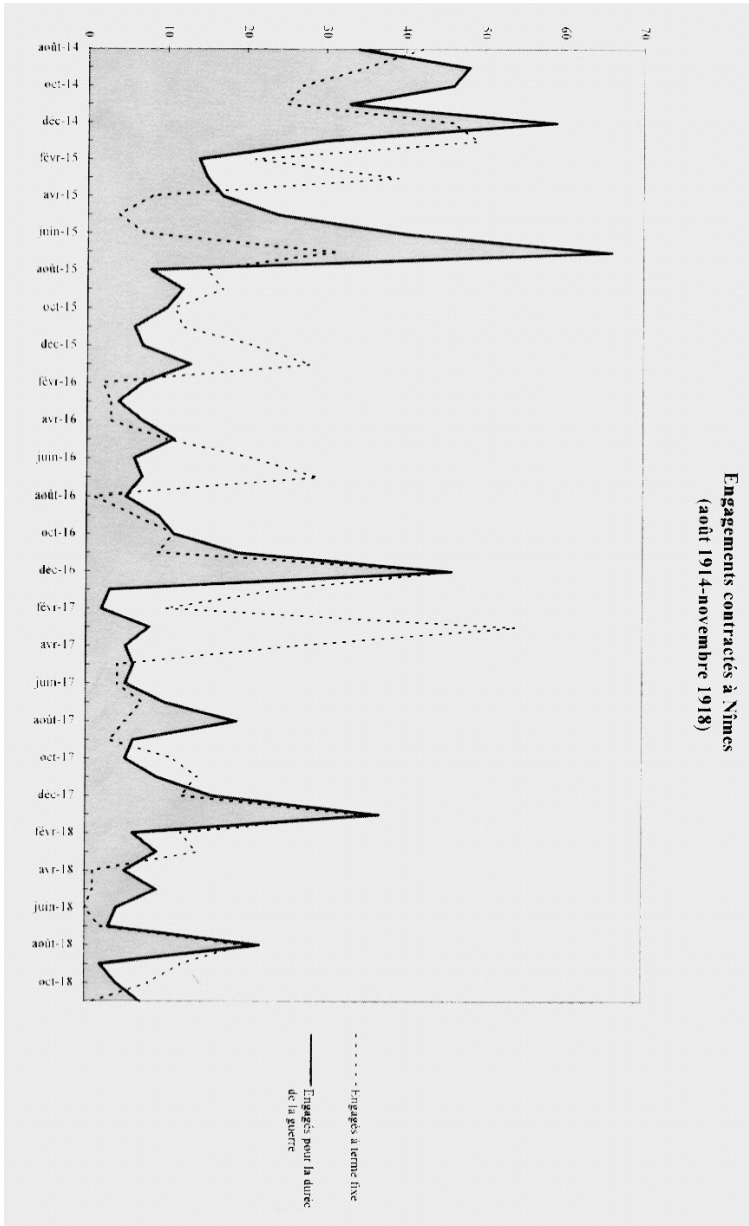
Graphique 7



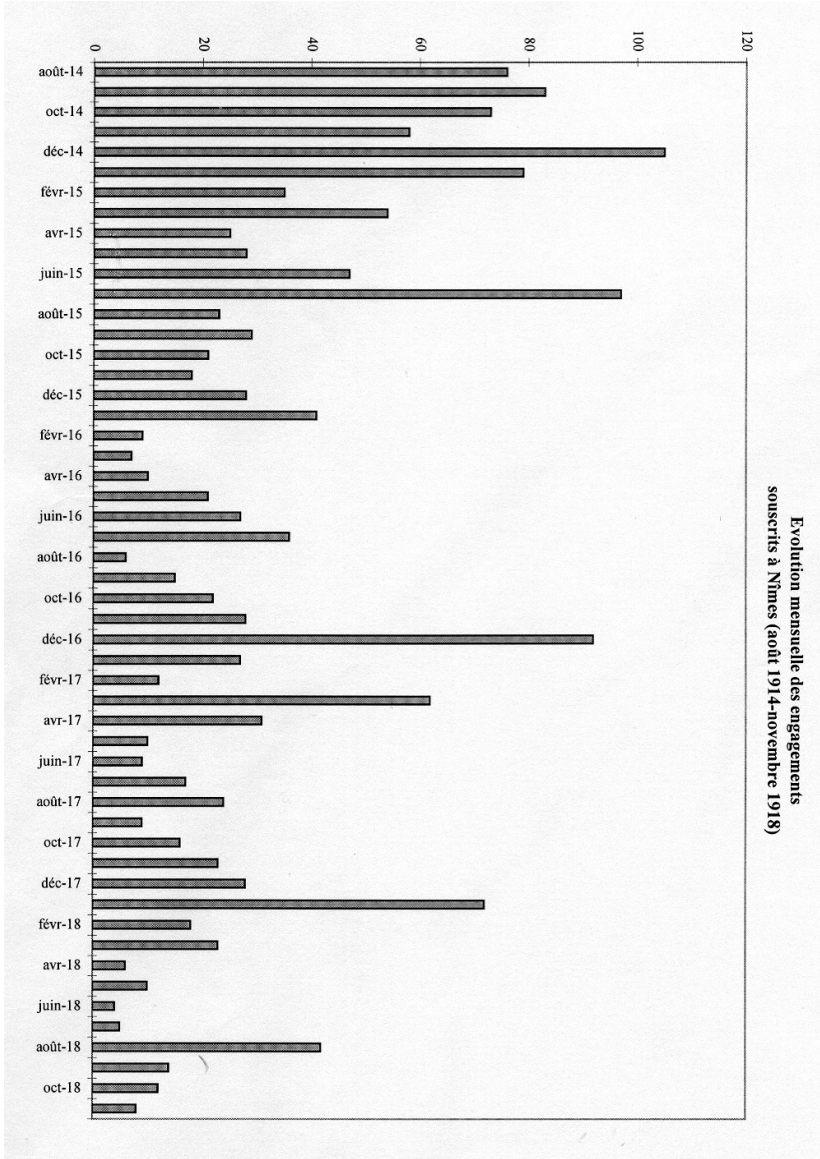
Graphique 8



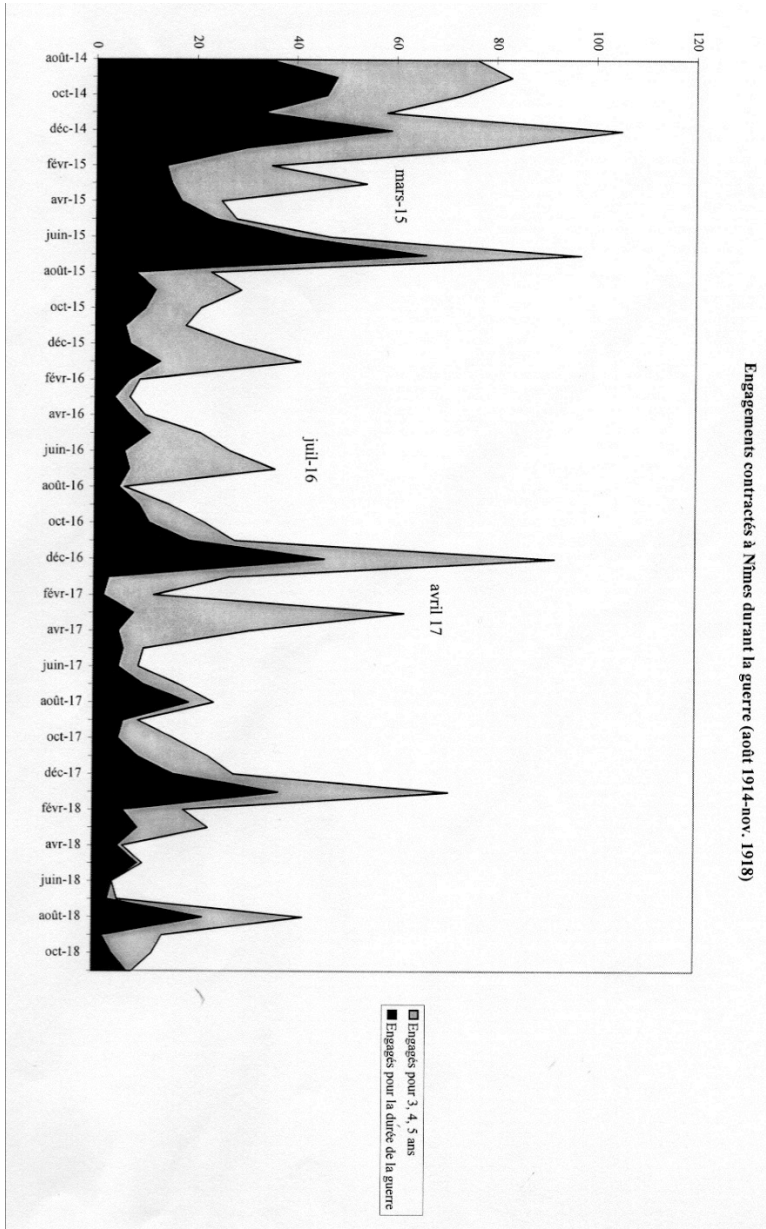
Graphique 9



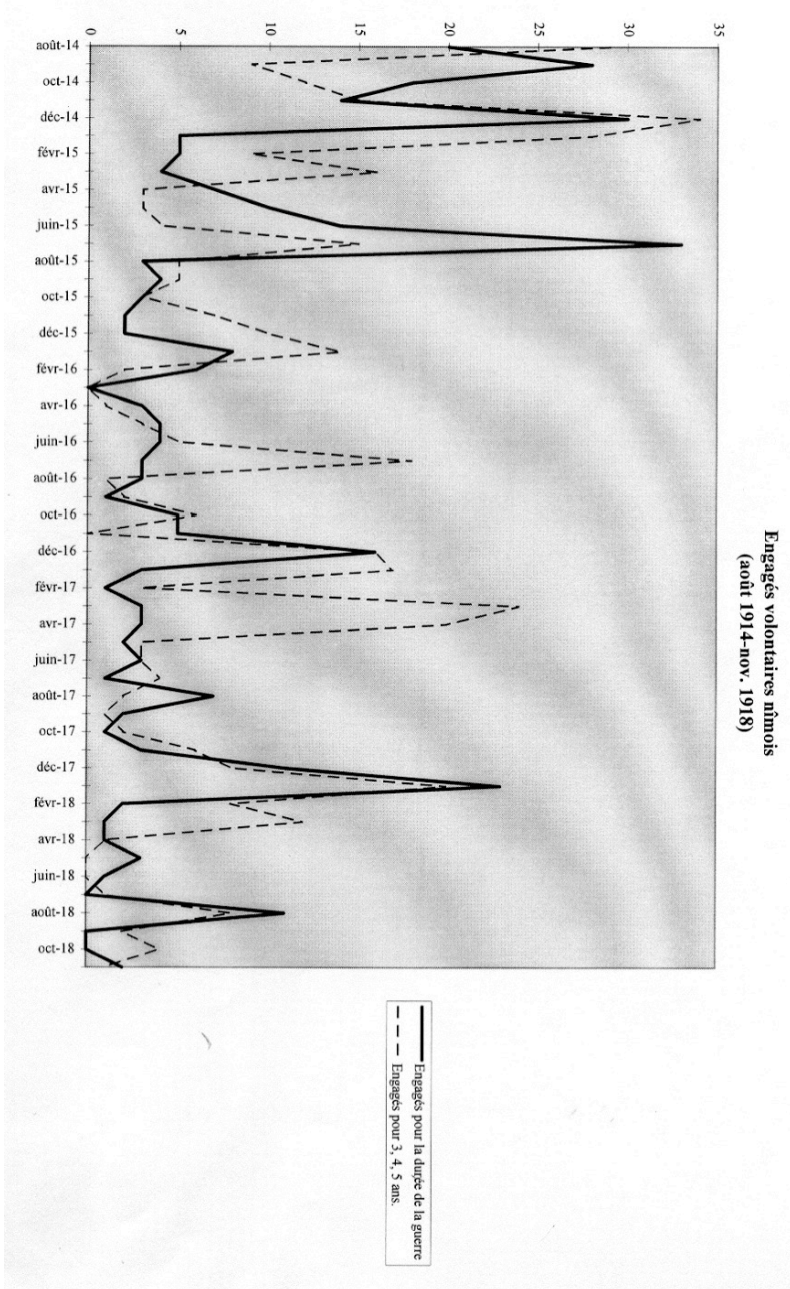
Graphique 10



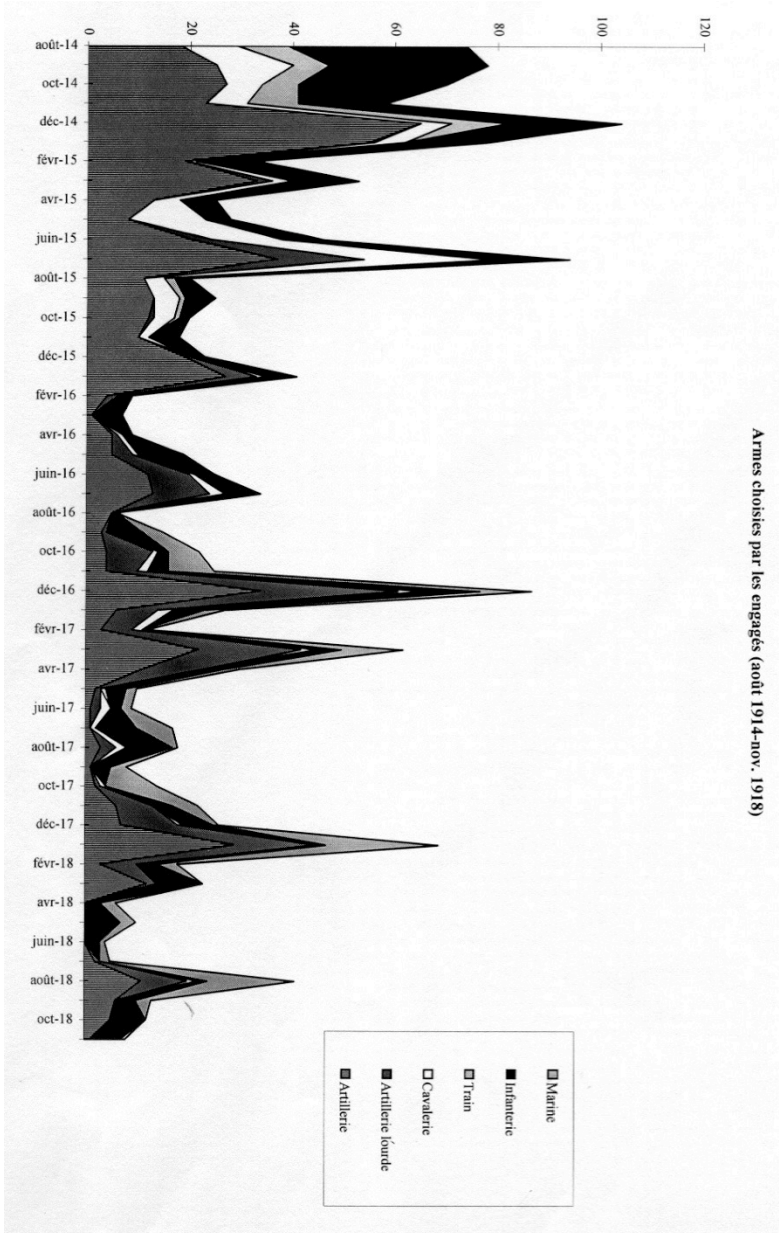
Graphique 11



Graphique 12

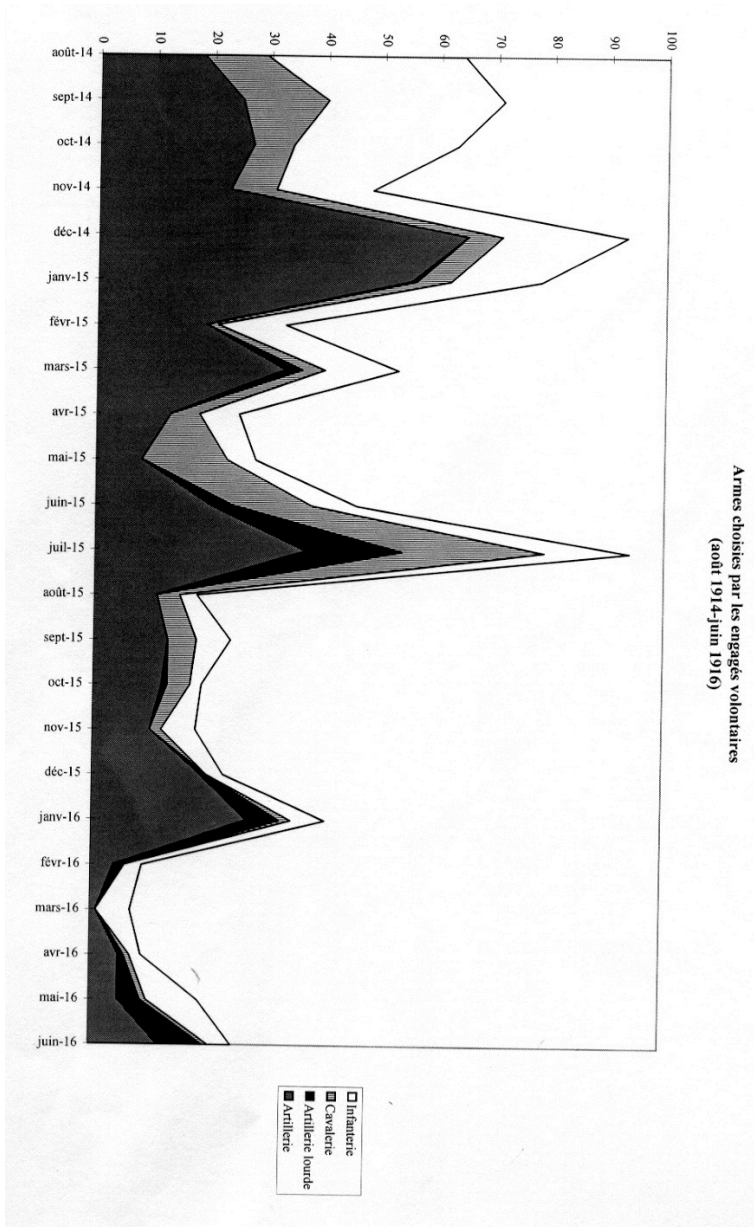


Graphique 13

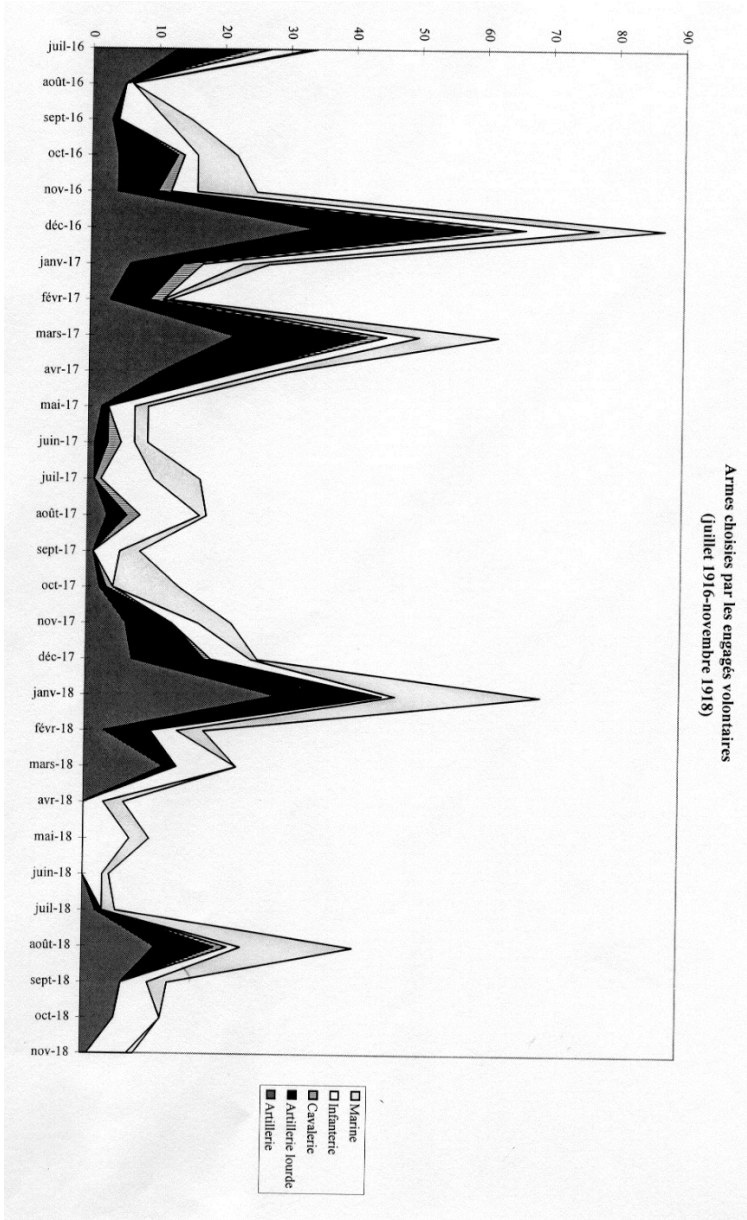




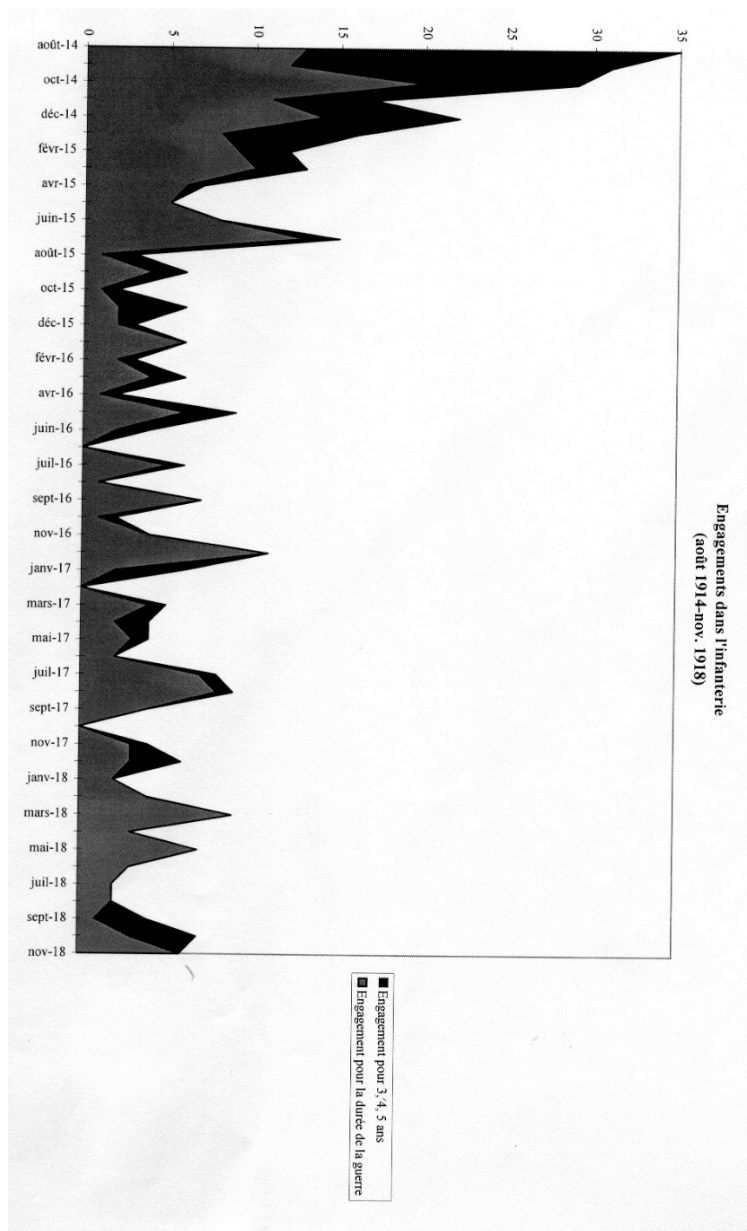
Graphique 14



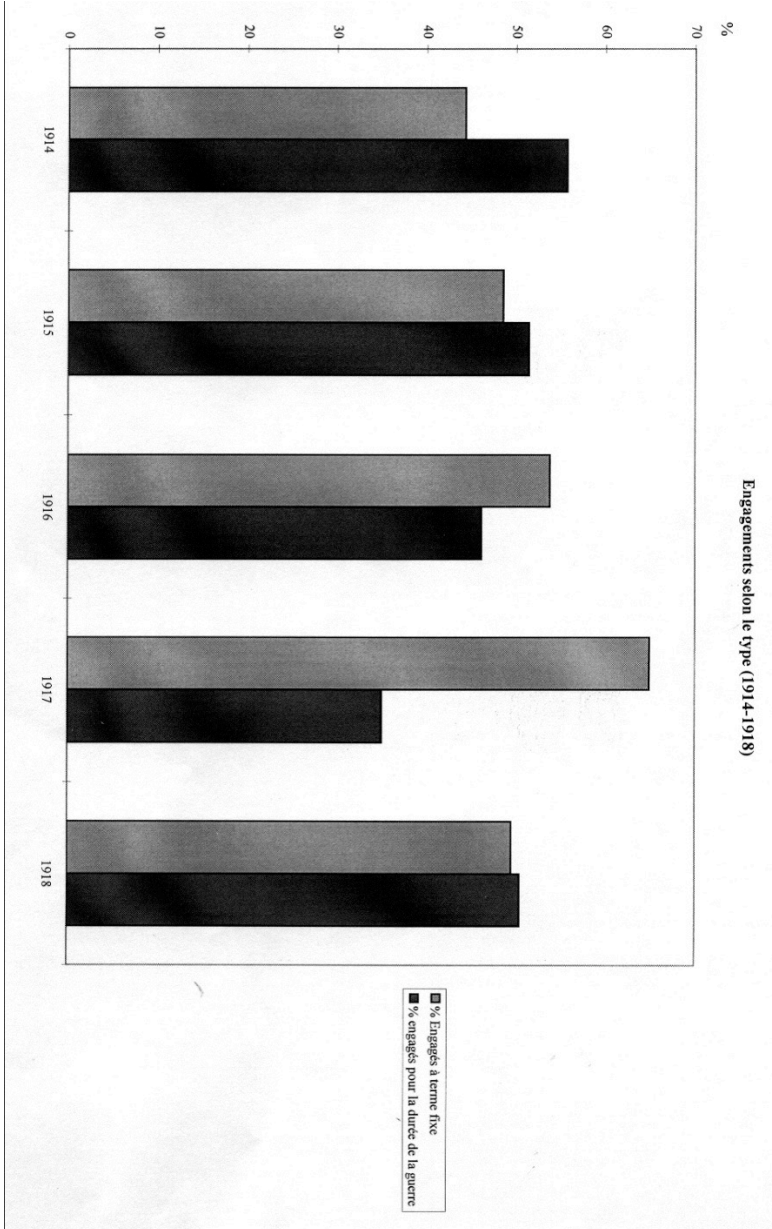
Graphique 15



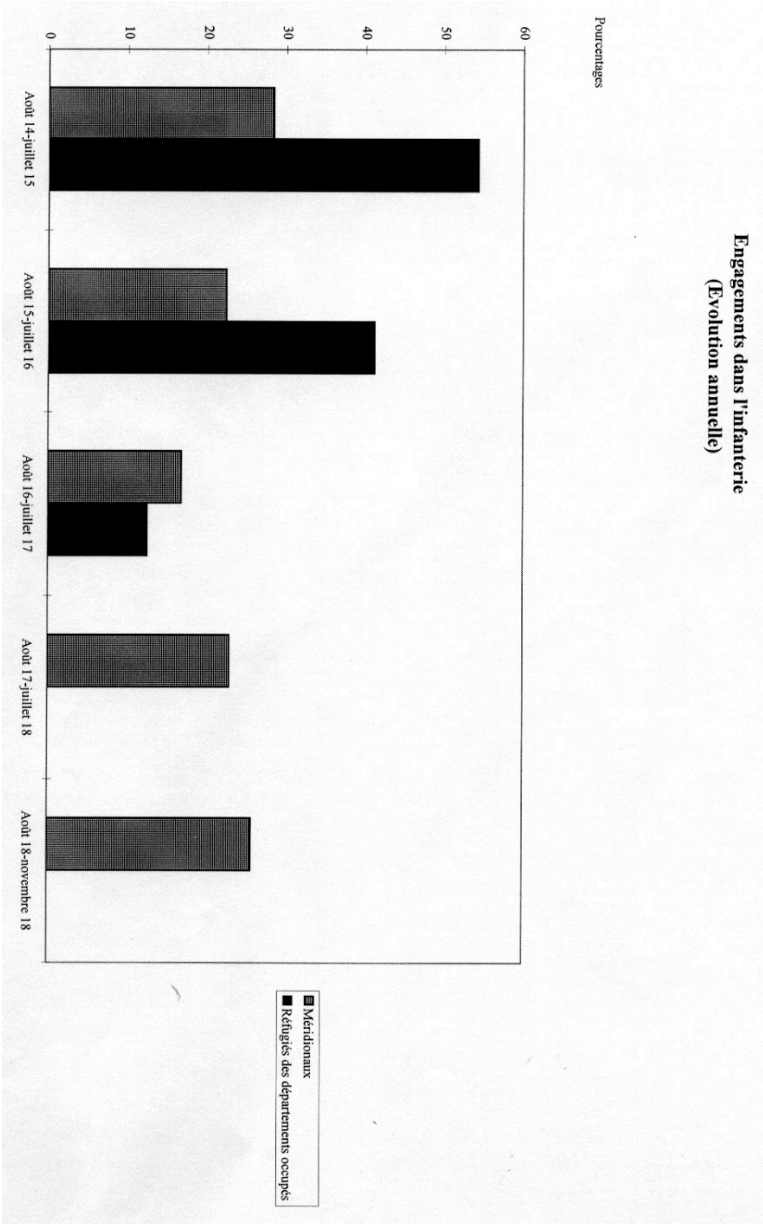
Graphique 16



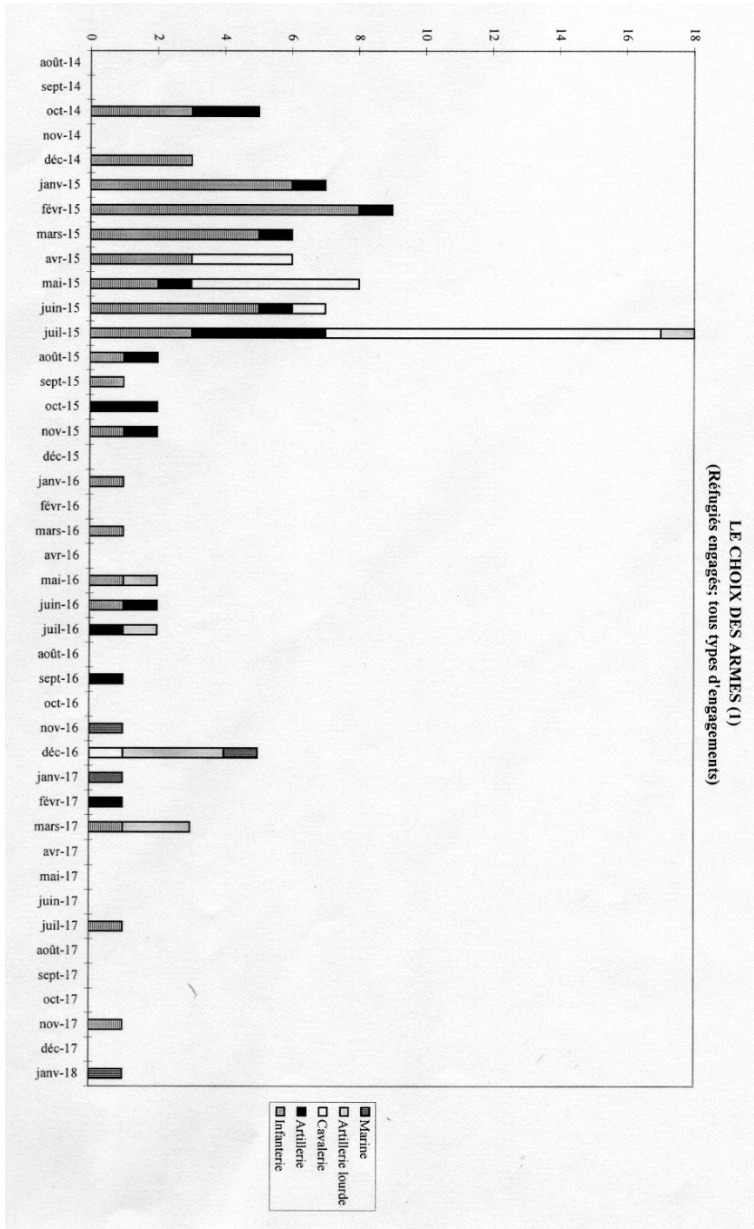
Graphique 17



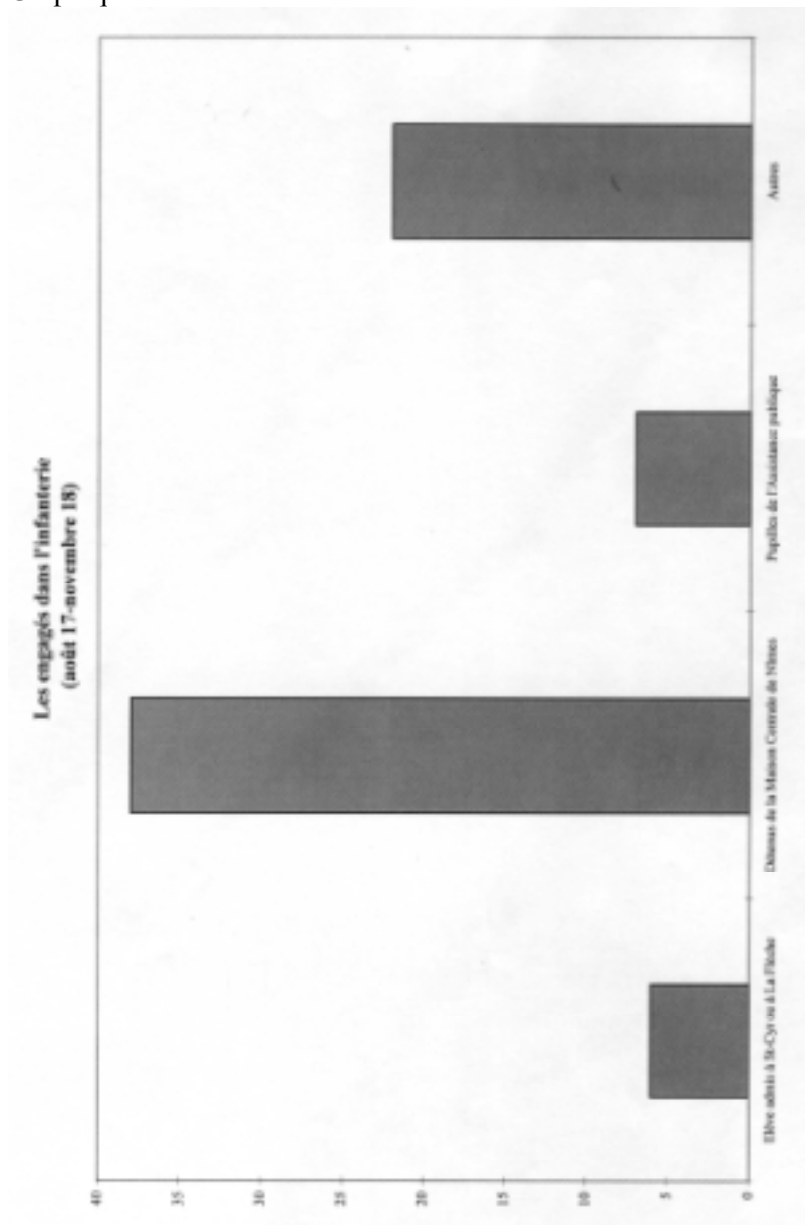
Graphique 18



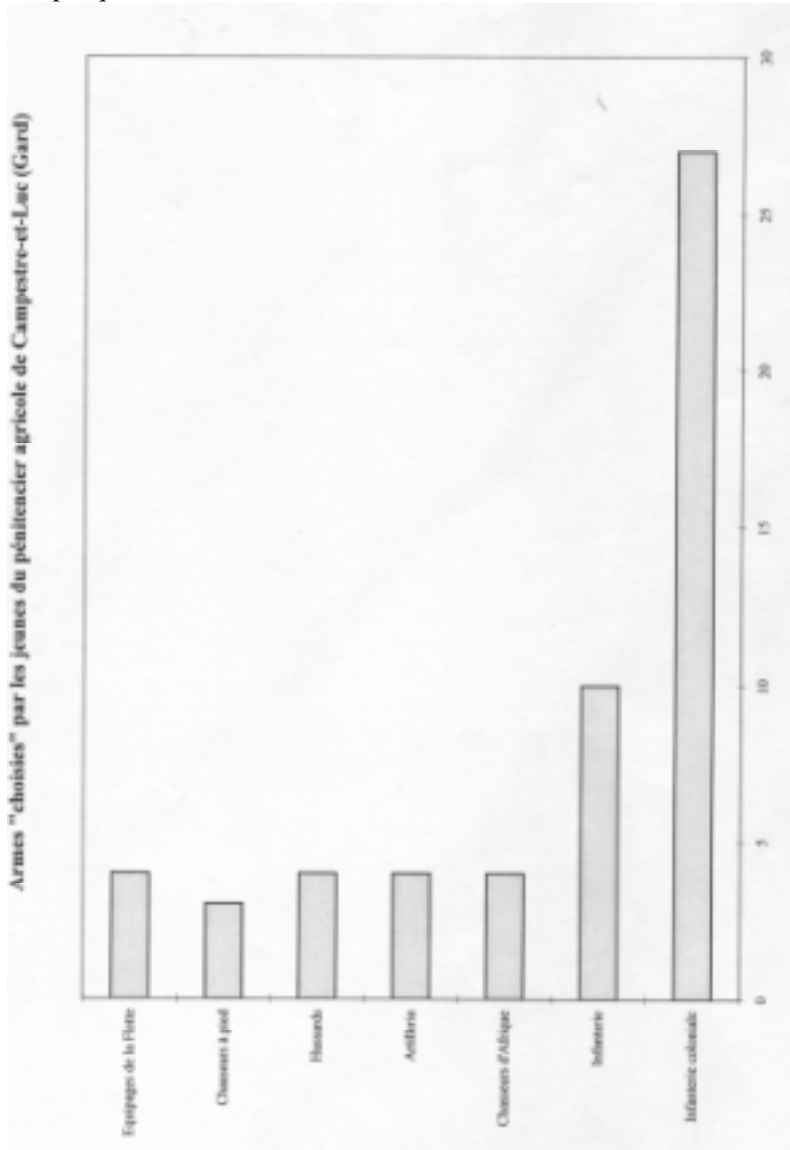
Graphique 19



Graphique 20



Graphique 21







## **Le soutien de la France aux volontaires polonais de Russie (1917-1918)**

Jean-Noël GRANDHOMME

Professeur agrégé en histoire contemporaine  
Université « Marc Bloch » - Strasbourg II

Au cours de la Grande Guerre, les Alliés, avec des fortunes diverses, tentent d'utiliser à leur profit les courants anti-habsbourgeois des diverses nationalités qui composent l'Empire austro-hongrois, surtout à partir de l'effondrement de la Russie en 1917. L'Entente croit pouvoir compter sur une partie au moins des prisonniers d'origine slave : Tchèques, Slovaques, Serbes, Croates, Slovènes et Polonais. C'est sur le front oriental que se déroule l'essentiel des tentatives de constitution d'unités militaires à l'aide des hommes que les hasards de la guerre ont conduits dans les camps russes et roumains. La France place beaucoup d'espoir dans ces troupes nationales et joue un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets.

Après des décennies de modération forcée, à cause de l'alliance franco-russe, la France se souvient qu'elle a eu par le passé une politique polonaise. Mais du fait de la répartition des soldats polonais sous trois uniformes différents et de nombreuses ambiguïtés politiques, le recrutement des Légions polonaises sur le front russo-roumain ne va pas se dérouler aussi facilement qu'en France, où un certain nombre de Polonais servent dans l'armée française depuis 1914 (le cas de Wilhelm Apollinaris de Kostrowitzky/Guillaume Apollinaire est le plus connu, mais il n'est pas le seul). « Le miracle de la France [explique l'un de ces engagés volontaires à l'écrivain Robert de Flers], c'est qu'on ne l'aime pas seulement comme un pays : on l'aime aussi comme une personne. Elle a un visage. Et ce visage est si accueillant et si fier, que nous voulons bien mourir pour qu'il ne soit pas attristé. »<sup>1</sup>

---

1. Flers (R. de), *Sur les chemins de la guerre*, Paris, 1919, p. 6-7.

### **Le cadre politique**

Avec l'objectif intangible commun de ressusciter leur État national, les Polonais, selon leur sensibilité ou les circonstances, ont envisagé toutes les solutions : une Pologne indépendante, certes, mais placée pour les uns sous le sceptre des Romanov, pour d'autres sous celui des Hohenzollern, ou pour d'autres encore sous celui des Habsbourg. Les Autrichiens, surtout, par leur politique modérée en Galicie, ont la faveur des patriotes au moment où éclate le conflit européen. Dans un premier temps, le cœur des Polonais penche donc nettement du côté des Puissances centrales. Dès le mois d'août 1914, la rumeur d'un rétablissement de l'indépendance du pays – avec un cousin catholique de Guillaume II sur le trône – est répandue par des agents allemands en Suède et en Norvège<sup>2</sup>. Simultanément, des Légions polonaises, commandées par Józef Piłsudski, sont constituées au sein de l'armée autrichienne. Mais les Hongrois, hostiles au Trialisme (création d'une couronne slave), et les Prussiens, désireux de conserver leurs provinces de Poznanie et de Silésie, freinent ensuite le processus d'émancipation des Polonais. Aussi, lorsque le 5 novembre 1916 l'Allemagne et l'Autriche annoncent simultanément la création d'un royaume constitutionnel de Pologne, la proclamation, surtout perçue comme un prétexte destiné à hâter l'incorporation de nouvelles recrues polonaises dans les armées des Puissances centrales, n'obtient pas les effets escomptés<sup>3</sup>.

La désaffection des Polonais pour l'option germanique se précise de plus en plus après la révolution de Février. En effet, à partir de l'abdication de Nicolas II, la Russie n'apparaît plus comme un ennemi irréconciliable puisque le Gouvernement Provisoire reconnaît le droit des nationalités à une large autonomie. Il s'adresse tout particulièrement aux Polonais par un appel daté du 29/30 mars 1917, qui les invite « à une nouvelle vie, à la liberté », et propose la signature d'une « convention militaire libre » entre la Pologne reconstituée et la Russie. On veut croire que la Russie démocratique aura à cœur de réparer les injustices du régime impérial. Les certitudes de Piłsudski sont ébranlées par ces nouveaux discours. L'état-major allemand, qui

---

2. Browder (R. P.), Kerenski (A.) *The Russian provisional Government*, Stanford, 1964, vol. 1, p. 322.

3. Arz von Straußenburg (Général), *Zur Geschichte des Großen Krieges*, Vienne, 1924, p. 230-232.

suspecte son loyalisme, finit par le faire arrêter, le 22 juillet 1917, et il restera interné dans la forteresse de Magdeburg jusqu'à la fin du conflit. Le 18 janvier 1918, Ludendorff obtient même la dissolution de la Légion polonaise. Les Puissances centrales, constate amèrement le général autrichien Arz von Straußenburg, chef d'état-major, anéantissent ainsi, de leur propre chef, une armée potentielle de 500 000 hommes. Pour lui, toute la politique polonaise des Empires centraux n'a abouti qu'à accentuer le désordre dans la Double Monarchie – en confortant les autres nationalités dans leurs espoirs d'émancipation – ; elle a, de plus, conduit à des dissensions graves avec l'Allemagne<sup>4</sup>.

Logiquement, les patriotes tournent de plus en plus leurs regards vers l'Entente. Il faut d'ailleurs rappeler, à ce stade de l'évolution, que des contacts ont eu lieu avant le printemps 1917, avec la Russie impériale elle-même. Dès le 14 août 1914 le grand-duc Nicolas, dans une proclamation lyrique, évoque son désir de voir les deux grands peuples slaves se réconcilier : « Puissent disparaître les frontières qui déchirent la nation polonaise, [écrit-il] puisse-t-elle se reconstituer en un seul corps sous le sceptre de l'Empire russe. »<sup>5</sup> Une unité militaire polonaise, la légion de Puławy, puis une brigade et même une division entière sont autorisées à se former au sein de l'armée russe. Le tsar, conseillé par Sergueï D. Sazonov, ministre des Affaires étrangères, décide d'appuyer personnellement la politique d'unification de la Pologne sous le sceptre des Romanov. Dans son ordre du jour du 25 décembre 1916, adressé à l'armée et à la marine, il promet la « création d'une Pologne libre à partir des trois tronçons ». Ces bonnes paroles, qui laissent plutôt entrevoir une annexion de la Galicie et de la Pologne prussienne par la Russie que la restauration de la souveraineté d'un ancien État, ne sont pas suffisantes pour susciter un véritable élan vers l'Entente. La méfiance des Polonais à l'encontre des Russes demeure, instinctive. Ils s'emploient à rechercher la garantie par les autres Alliés de la pérennité des bonnes intentions manifestées à Petrograd, tant le ton semble insolite.

Le *Message au Sénat* du 22 janvier 1917, où le président Wilson évoque une Pologne réunifiée, libre et disposant d'un accès à la mer<sup>6</sup>,

---

4. *Id.*

5. Poincaré (R.), *Au Service de la France*, Paris, 1928, vol. 5, p. 102-103.

6. Wereszycski (H.), « La Pologne sous le joug étranger », in *Histoire de la Pologne*, Varsovie, 1972, p. 667-668.

constitue un premier gage tangible. La reconnaissance par les Alliés, en juin 1917, du Comité national polonais comme représentation officielle de la Pologne en est un autre, bien plus important encore. Cet organe avait été fondé à Lausanne par Roman Dmowski, ancien chef du groupe polonais à la Douma, et les puissances de l'Entente l'avaient boudé, jusque-là, afin de ne pas déplaire au gouvernement du tsar. Le Comité reçoit l'autorisation de s'installer à Paris, avenue Kléber<sup>7</sup>. Les avantages de l'alliance polonaise semblent soudain immenses aux yeux des diplomates. Le 26 novembre 1917, Jacquin de Margerie, directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay, affirme : « La Pologne reconstituée par l'action des Alliés doit former à l'Est de l'Europe le meilleur rempart contre le germanisme, et, avec l'aide de la Roumanie agrandie, [une barrière] contre les tentatives d'expansion allemande et austro-hongroise vers l'Orient. »<sup>8</sup>

### **L'armée et les légions polonaises**

En même temps que se noue la collaboration politique entre les Alliés et les Polonais, et sur le même modèle qu'avec les Tchécoslovaques, s'édifie une organisation militaire. La tâche se complique du fait de la répartition des Polonais entre deux nations ennemies (Allemagne et Autriche) mais aussi une nation alliée (Russie). On songe à organiser le recrutement sur une vaste échelle, et Albert Thomas, ministre socialiste de l'Armement, rappelle le mot de Napoléon : « Une Pologne indépendante et forte, c'est une armée française sur les bords de la Vistule. »<sup>9</sup> Le 5 juin 1917 un décret de la présidence de la République française annonce la création « d'une armée polonaise autonome, placée sous les ordres du haut commandement français et combattant sous le drapeau polonais. »<sup>10</sup> Les Polonais de France, des États-Unis, des Pays-Bas et du Brésil sont invités à s'engager, mais les résultats sont décevants : les effectifs n'atteignent que 17 000 hommes au début de 1918<sup>11</sup>. Qui plus est,

---

7. Archives du ministère des Affaires étrangères, Bucarest, Fonds Paris, Dossier 21, Note du Comité national polonais, 17/ 30 décembre 1917.

8. Hovi (K.), *Cordon sanitaire or Barrière de l'Est*, Turku, 1975, p. 73.

9. Castelbajac (G. de), « La France et la question polonaise (1914-1918) » *in Recherches sur le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, 1995, p. 69.

10. Smogorzewski (C.), *La Pologne restaurée*, Paris, 1927, p. 67.

11. Castelbajac (G. de), *op. cit.*, p. 71.

Paris est vivement critiqué par ses alliés qui n'ont pas été consultés. Finalement, l'armée est placée sous le contrôle du Conseil national polonais le 22 février 1918.

Un autre réservoir de volontaires est constitué par les prisonniers faits dans les rangs des armées des Puissances centrales. L'armée allemande est celle qui compte le plus de Polonais. Beaucoup estiment que la guerre menée par le Kaiser n'est pas la leur, et, comme s'en souvient un vieux vétéran, Julien Szalski, ils se contentent de « subir les événements »<sup>12</sup>. Pour des hommes aussi peu motivés, la tentation de désertir est grande. Certains y succombent, comme nous l'apprennent par exemple les archives de l'état-major du maréchal von Mackensen, commandant de l'armée d'occupation de la Roumanie. Ainsi, le 7 août 1917, le colonel von Wittlich est contraint de lancer un avis de recherche concernant les soldats Ziarnick et Wojciechowski, du 2<sup>e</sup> régiment de grenadiers, qui ont déserté le 30 juillet, à la faveur des combats sur le Siret<sup>13</sup>. Les Polonais d'Autriche, quant à eux, sont plus difficiles à convaincre. D'une part, leur sort en Galicie est beaucoup plus enviable qu'en Prusse ou qu'en Russie et le loyalisme envers les Habsbourg réel ; d'autre part, ils répugnent à se ranger au côté de leurs frères ennemis de toujours, Russes et Ukrainiens. Le dirigeant tchèque Masaryk, qui voulait créer un mouvement panslave des nationalités opprimées par les Habsbourg, l'apprend à ses dépens, forcé de constater que les haines entre Polonais et Ruthènes sont irréconciliables et empêchent tout accord<sup>14</sup>.

En Russie, Kerenski refuse tout d'abord la formation d'unités militaires polonaises, craignant que ce précédent ne conduise à un démembrement de l'armée russe au profit de toutes les nationalités, à commencer par les Ukrainiens<sup>15</sup>. Pour compliquer encore les choses, les Polonais renouent avec les errements qui avaient conduit au démembrement de leur royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle : leurs querelles internes empêchent d'abord toute décision. En juin 1917 cependant, un Congrès militaire suprême polonais voit le jour à Petrograd, sous la

---

12. J. Szalski (né en 1899), *Lettre à l'auteur*, 6 juillet 1995.

13. Archives militaires fédérales, Fribourg-en-Brisgau, Microfilm, IC 2345 N, Dossier 33, AOK 9. *Tagesbefehl* n° 111.

14. Delmas (Commandant), *L'État-major français et le front oriental*, Thèse, Paris, 1965, p. 64.

15. SHAT, Vincennes, Fonds Niessel 1 K 118 : Pilz, *Mémoire sur les forces polonaises en Russie*, 5/ 18 juin 1918, p. 2.

direction de Władysław Raczkiewicz. Et le Gouvernement Provisoire finit par autoriser la constitution de deux unités polonaises, à Minsk et à Kiev, au mois de juillet. Ces deux unités offrent des visages bien différents : le 1<sup>er</sup> corps d'armée, commandé par le général Dowbór-Musnicki, a mis en honneur une discipline à la française (qui comprend notamment l'interdiction des comités de soldats)<sup>16</sup>. Le 2<sup>e</sup> corps d'armée, placé sous le commandement du général von Henning-Michælis, ne regroupe que deux régiments, d'ailleurs peu homogènes au point de vue ethnique, et semble contaminé au dernier degré par la propagande révolutionnaire<sup>17</sup>.

### **Les Polonais sur le front roumain**

Les Français ne tardent pas à s'intéresser à cette nouvelle unité nationale. Le 6 décembre 1917, le commandant Gravier, membre de la mission militaire française en Roumanie, envoyé par son chef, le général Berthelot, à Kiev, recommande la désignation d'un commissaire auprès du Conseil des Polonais d'Ukraine. Ce personnage aurait un rôle comparable à celui du commissaire que la France envisage de nommer auprès des nouvelles autorités ukrainiennes<sup>18</sup>. Le 9 décembre, le général Niessel, chef de la mission militaire française en Russie, fait part au général Berthelot d'informations selon lesquelles le nombre des volontaires ne cesse d'augmenter. On lui a fait miroiter 150 000 hommes. Selon lui, les structures d'accueil en Russie et en Ukraine sont néanmoins suffisantes : « Il y aurait lieu de tableur sur deux corps d'armée, confirme-t-il, et, par suite, (de) prévoir le budget correspondant [...] Deux escadrons et demi viennent d'arriver à Kiev avec drapeau, chevaux, équipements et mitrailleuses provenant des contingents polonais des divisions de cavalerie de la garde qui sont toujours sur le front roumain. »<sup>19</sup> Au même moment, le commandant de Berterèche de Menditte, affecté par Berthelot à la 6<sup>e</sup> armée russe, est contacté par un groupe d'officiers polonais désireux de s'engager dans la Légion

---

16. Smogorzewski (C.), *La Pologne restaurée*, Paris, 1927, p. 55-57.

17. Delmas (Commandant), *op. cit.*, p. 23-24.

18. SHAT, Vincennes, 5 N 201, Berthelot au ministère de la Guerre, 23/6 décembre 1917.

19. *Id.*, 4 N 42, Mission militaire française en Russie au ministère de la Guerre, 24/9 décembre 1917.

polonaise qui se bat en France. Mais le ministre de France à Iasi (Roumanie), le comte de Saint-Aulaire, lui conseille de leur faire comprendre qu'ils ne sauraient mieux servir les intérêts des Alliés qu'en continuant à faire leur devoir, « si rebutant soit-il », au milieu des troupes russes, dont ils constituent les meilleurs éléments : « Il est d'ailleurs question de créer sur le front oriental des unités purement polonaises où ces officiers trouveront naturellement leur emploi. »<sup>20</sup>

En effet, le Comité de Guerre français débloque le 20 décembre des fonds destinés au développement d'une armée polonaise autonome. Un accord vient d'être signé entre le Conseil national polonais de l'union des partis et les ambassades de France et de Grande-Bretagne à Petrograd qui prévoit l'emploi de troupes polonaises contre les Allemands sur le front russe, financées à hauteur de dix millions de roubles par mois par les Alliés. Ces troupes resteraient toutefois sous le contrôle politique des délégués du Conseil<sup>21</sup>. Le général Niessel est chargé d'organiser le corps d'armée de Minsk, que Foch lui a conseillé la veille de transférer à Kiev – option rendue finalement impossible à concrétiser du fait de la désorganisation des transports<sup>22</sup>. En vue de mener à bien cette tâche, Niessel désigne son représentant auprès des armées russes du front sud-ouest, Eugène Rampont. Cet officier, affecté à la mission au mois de juin 1916, vient d'être nommé, le 10 septembre, général à titre temporaire, après des mois de lutte avec l'administration du ministère de la Guerre. Le 2<sup>e</sup> corps, celui de Kiev, se trouve dans la zone placée sous l'autorité de Berthelot, puisqu'il est disséminé entre la Russie et la Bessarabie. À l'image de la *Rada* (organe dirigeant de la République autonome d'Ukraine) qui utilise les services des Tchécoslovaques, le Conseil du Pays (organe dirigeant de la République autonome de Bessarabie, anciennement russe), à partir du 23 décembre, emploie une partie des Légions polonaises à des tâches de maintien de l'ordre. Il s'agit d'empêcher les pillages perpétrés par des bandes de déserteurs russes, mais aussi de s'opposer aux jacqueries qui éclatent dans les circonscriptions de Siret, Budesti et Moreni<sup>23</sup>.

---

20. Fonds privé Menditte, Saint-Aulaire au commandant de Menditte, 20/3 décembre 1917.

21. SHAT, Vincennes, 20 N 764, Comité supérieur de l'armée polonaise en Orient au général d'Anselme, commandant l'armée du sud de la Russie, 18 janvier 1919.

22. Delmas (Commandant), *op. cit.*, p. 74 et 108.

23. Boldur (A.V.), *1918 : le récit du témoin*, Rome, 1978, p. 36.



Pour le lieutenant-colonel Donop, membre de la Mission Niessel affecté dans le secteur Sud-Ouest du front russe, les Polonais sont, avec les Ukrainiens, « les plus susceptibles de former des unités de quelque valeur ». La Pologne est une nation, malgré les vicissitudes de l'Histoire. Ce fut même une très grande nation, elle aspire à le redevenir. Le Polonais, « quels que soient ses qualités ou ses défauts, est patriote ; il aime son pays et ce sentiment, auquel se mêle pas mal de vanité, est inné chez lui. [...] Le Polonais, catholique, est religieux ; le bolchevisme, né chez les Russes qu'il déteste et négateur de toute religion, n'a pas d'effet sur lui. C'est donc un élément qui échappe à la contagion et qui paraît devoir en être toujours préservé. » Mais précisément, parce que la Pologne compte pouvoir faire valoir ses revendications à l'heure espérée de la victoire des Alliés, il est à penser qu'elle s'efforcera de préserver les troupes qu'elle constitue des aléas d'une lutte où, presque seules restées fidèles à l'Entente sur le front oriental, elles en supporteraient à peu près tout le poids. « La Pologne réserve ses troupes pour la Pologne », Donop ne croit donc pas qu'il faille compter beaucoup sur elles pour défendre le front de Roumanie ; tout au plus pourront-elles constituer des îlots de résistance<sup>24</sup>.

Le 10 janvier 1918, Berthelot se déclare cependant prêt à seconder les efforts du ministère en ce qui concerne les Polonais de Russie méridionale, mais demande des directives précises<sup>25</sup>. Or, dans son rapport du 12, il se montre plutôt pessimiste car au « milieu du désordre général, il n'a pas été possible d'obtenir des résultats vraiment appréciables pour la formation des troupes nationales. » Et il cite l'exemple du demi-échec rencontré auprès des Polonais. « Comme toujours, la mission s'est heurtée aux mêmes obstacles : indolence et indécision du commandement et opposition des bolcheviks. »<sup>26</sup> Le général en chef bolchevik de l'armée russe, Krylenko a en effet ordonné à ses troupes de lutter « contre la légion nourrie par la négligence du gouvernement de Kerenski pour la défense des propriétaires polonais et dont les actes constituent une

---

24. Fonds privé Donop, *Notes de guerre*, 1927, vol. 2, p. 20 (19 décembre 1917).

25. SHAT, Vincennes, 5 N 201, Berthelot au ministre de la Guerre, 28/10 janvier 1918.

26. *Id.*, 4 N 40, Analyse du rapport n° 7 du général Berthelot du 30/12 janvier 1918, 19/4 mars 1918.

rébellion. » Il a invité les soldats polonais à se saisir de leurs officiers et à désertre. Il a donné pour consigne d'arrêter tout officier pris les armes à la main et de fusiller sans jugement ceux qui feraient mine de résister. Enfin, il a incité les paysans à « se débarrasser de leurs oppresseurs comme bon leur semblera ». En conséquence, l'état-major polonais de Moscou « s'attend d'un moment à l'autre à être arrêté sinon massacré. »<sup>27</sup>

Le 21 le général Tabouis, représentant de la France à Kiev, annonce le départ pour Iasi d'officiers polonais délégués par leur Conseil national pour exposer au chef de la mission française la situation des troupes polonaises en Ukraine. Selon lui, ces soldats, pour l'heure dispersés, pourraient être réunis dans la région de Proskourov-Jmerinka afin de protéger le flanc droit du front roumain. Leur nombre s'élèverait déjà à 20 000 hommes environ<sup>28</sup>.

Dans les faits, la difficulté principale découle de l'attitude hostile de la *Rada* ukrainienne, qui voit d'un très mauvais œil ce corps d'armée stationné à Kiev. Le 4 janvier 1918, Alexandre Choulguine, ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, n'a-t-il pas déclaré à Tabouis : « Jamais nous ne permettrons la formation d'une armée polonaise groupée en Ukraine. Ce serait trop dangereux ; ils sont nos ennemis »<sup>29</sup>. La tension monte d'un cran supplémentaire lorsque l'on apprend que l'une des clauses de la paix de Brest-Litovsk attribue la région controversée de Chelm à l'Ukraine. Des accrochages se produisent entre la Légion et les troupes de la *Rada*, puis avec les bolcheviks ukrainiens du colonel Mouraïev. Grâce à la médiation du général Tabouis, un accord finit par être conclu, qui prévoit l'échange des prisonniers de part et d'autre, et garantit aux Polonais le droit de se joindre aux troupes tchèques, l'élément militaire le plus solide dans cette région<sup>30</sup>.

Cette première guerre privée inquiète Berthelot, d'autant plus qu'il apprend par un radio allemand, le 16 février, que des accrochages se sont également produits entre le 1<sup>er</sup> corps polonais de Minsk et les bolcheviks. Il fait part au ministère de ses craintes de voir les Polonais de Bessarabie s'engager à leur tour « dans des opérations n'ayant

---

27. *Id.*, 20 N 764, Consulat de France à Moscou aux Affaires étrangères, 9 février 1918.

28. *Id.*, 5 N 201, Berthelot au ministère de la Guerre, 8/21 janvier 1918.

29. Delmas (Commandant), *op. cit.*, p. 74.

30. *Id.*, p. 105.

aucun rapport avec la guerre contre les Empires centraux. »<sup>31</sup> Le maintien d'un front oriental, pour éviter le transfert massif des divisions allemandes sur le front français, apparaît comme sa préoccupation principale. C'est toujours dans ce but que Berthelot a demandé au lieutenant-colonel Hucher, envoyé chez les Cosaques du Don, qui refusent l'autorité des Rouges, d'offrir 10 500 roubles au Comité polonais de Novotcherkass<sup>32</sup>. Le traité de Brest renforce par contrecoup les liens politiques entre les Alliés et l'Union nationale des Polonais en France : « Sur le front oriental une autre armée polonaise combat l'anarchie implantée et répandue par les agents allemands, [se réjouit ce dernier le 17 février 1918] l'armée qui se bat actuellement et l'armée en formation sont notre espoir et notre réponse au dernier outrage allemand. »<sup>33</sup>

Le 16 février, le chef de la Mission militaire française en Roumanie est sollicité par le comité polonais du front roumain pour subvenir, dans des conditions analogues à celles déjà en vigueur pour les troupes de Kiev, « aux dépenses nécessitées par l'organisation des éléments polonais existant sur ce front. » Le général Tcherbatchev voudrait en effet former un deuxième 3<sup>e</sup> corps polonais dans le nord de la Bessarabie, qu'il entend confier au général Stankévitch (Stankiewicz)<sup>34</sup>. Or, le 21 février, les Polonais rejettent toute tutelle russe. « considérant qu'il n'existe plus en Russie ni gouvernement ni commandement reconnu de tous ». Le comité militaire élu l'année précédente par le congrès général des soldats polonais est dissous, en accord avec le Conseil de l'union des partis, pour faire place au Conseil supérieur de la force armée polonaise, placé sous la présidence du général von Henning-Michælis, avec pour commandant en chef le général Dowbór-Musnicki. « Soldats polonais ! [proclame dans son premier ordre du jour cet organe qui exerce désormais le commandement de l'ensemble des troupes polonaises constituées en Russie] de ce jour vous devenez les soldats de la force armée polonaise indépendante. Vous ne servirez que notre patrie polonaise et aucun

---

31. *Id.*, p. 111.

32. SHAT, Vincennes, 8 N 15, Ministère de la Guerre au Ministère des Finances [1918].

33. *Id.*, 6 N 215, Déclaration de l'Union nationale des Polonais en France, 17 février 1918.

34. *Id.*, 4 N 42, Berthelot au ministre de la Guerre, 3/16 février 1918.

étranger. » Le but affiché est « l'indépendance et l'unité de la Pologne ». Deux délégués du Conseil de l'union des partis, Zdiechowski et Wielowiejski sont membres de droit du Conseil supérieur de la force armée polonaise pour en surveiller la ligne politique et pour s'assurer, tout spécialement, de la loyauté du commandant en chef, soupçonné d'être entré en négociations avec le Conseil de régence de Varsovie, la courroie de transmission de l'Allemagne en Pologne<sup>35</sup>.

L'information est exacte : dès le 27 février, le 1<sup>er</sup> corps du général Dowbór-Musnicki déserte en zone allemande, se plaçant sous l'autorité du Conseil de Régence. L'Entente perd ainsi l'appoint de 30 000 hommes<sup>36</sup>. Mais, tandis que les généraux Niessel et Rampont pestent encore contre la versatilité des Polonais, un mouvement se produit en sens contraire. Le 2<sup>e</sup> corps du général von Henning-Michaelis est bientôt rejoint par des Polonais galiciens conduits par le général Haller, ancien commandant d'une brigade de l'armée autrichienne et patriote ardent. Après un combat avec les troupes allemandes à Rarancza, le 18 février, ces derniers ont traversé les lignes pour venir se réfugier en Roumanie. Leur but est de rejoindre par la Bessarabie du Nord le 2<sup>e</sup> corps polonais en formation sur le haut Dniestr<sup>37</sup>. Mais une partie d'entre eux a été rattrapée par les Autrichiens et internée à Sighet-Marmatiei, où ils sont emprisonnés puis jugés<sup>38</sup>.

Cet *échange* témoigne du caractère encore éphémère et changeant des alliances et de celui, inextricable et extrêmement confus, de l'ensemble de la situation. Par un officier envoyé par le général Haller à Iasi, Berthelot et les diplomates de l'Entente apprennent que le ralliement de la brigade est consécutif à l'indignation de ces Polonais face à la paix ukrainienne. Le général Haller désire qu'une grande publicité soit donnée à son action dans les pays alliés, et « que l'on comprenne que la liberté de la Pologne, dotée d'un accès à la mer, constitue l'un des grands objectifs de cette guerre. » L'officier reçoit alors l'assurance que « la liberté de la Pologne constitue l'un des buts essentiels de l'Entente, et que celle-ci ne reconnaîtra aucun traité

---

35. SHAT, Vincennes, 6 N 215, Ambassade de France en Russie à Affaires étrangères, 21 février 1918.

36. Delmas (Commandant), *op. cit.*, p. 109.

37. SHAT, Vincennes, 5 N 5, Berthelot au ministère de la Guerre, 17/2 mars 1918.

38. *Id.*, 17 N 4, *La Tragédie des troupes polonaises sur le front oriental* (juin 1918).

conclu aux dépens de la première par l'ennemi. » Les Polonais informent encore les représentants de l'Entente en Moldavie qu'une bonne partie des troupes autrichiennes du front italien est composée de leurs compatriotes, et qu'elle serait favorablement touchée par une déclaration appropriée des Alliés<sup>39</sup>.

À la suite de ce coup d'éclat, la plupart des officiers polonais du front roumain expriment à Berthelot leur désir d'aller se battre sur le front français. Le général écrit à Clemenceau : « Le coup porté à notre prestige par l'effondrement de la Russie est assez grand pour que nous ne l'aggravions pas en abandonnant délibérément à l'anarchie russe et aux vengeances autrichiennes tous ces éléments qui ont compté sur nous. » Le problème du transport n'est certes pas facile, reconnaît-il, mais « ce n'est pas une raison pour y renoncer ». Il conseille de procéder d'abord à un tri dans ces éléments, de réclamer aux intéressés un engagement individuel de se battre en France et de les diriger suivant les possibilités sur Vladivostok ou sur la Russie du Nord : « Ils feront en France de bons soldats, et surtout continueront à maintenir l'affirmation que la solution donnée par les Allemands n'est pas acceptée par les intéressés », conclut-il<sup>40</sup>.

Avant de quitter Iasi, au début du mois de mars 1918, expulsé après l'ouverture de pourparlers de paix entre les Roumains et les Allemands, Berthelot délègue quelques officiers français auprès des troupes polonaises à Ocna (Oknica ?), « environ 4 000 hommes, seules forces qui paraissent sérieuses et qui comprennent le reste de la brigade venue des lignes autrichiennes. »<sup>41</sup> Le colonel Lafont, le capitaine Gibory, les commandants Philippat et Jourdan ont pour mission d'accompagner en Russie les déserteurs austro-polonais et les Tchèques<sup>42</sup>. Ils sont renforcés par le colonel Donop accompagné de cinq officiers et d'autant de soldats de la Mission Niessel qui, n'ayant « pas cru pouvoir lier leur sort à celui de la Mission Berthelot à laquelle ils n'avaient été que momentanément rattachés », ont traversé le nord de la Bessarabie, non sans rencontrer des patrouilles autrichiennes (qui les ont pris pour des Roumains et ne les ont pas inquiétés) avant d'atteindre Soroki, sur le Dniestr, où se rassemblent

---

39. Vopicka (C.J.), *Secrets of the Balkans*, Chicago, 1921, p. 177.

40. SHAT, Vincennes, 3 N 5, Berthelot au ministère de la Guerre, 17/2 mars 1918.

41. *Id.*, 4 N 40, Berthelot au ministère de la Guerre, 23/8 mars 1918.

42. Delmas (Commandant), *op. cit.*, p. 154.

également des troupes polonaises (commandées par le général Stankiewicz) résolues à « avoir voix au chapitre lorsque le sort de la Pologne serait discuté », que le général Haller ne tarde pas à rejoindre<sup>43</sup>.

Le colonel Donop espère que le groupement de Soroki constituera rapidement une force suffisante pour n'avoir rien à craindre des bolcheviks et que la présence compromettante du général Haller et de ses Galiciens l'obligera à s'éloigner au plus tôt devant l'avance austro-allemande. C'est pour cela qu'il a décidé de se joindre à lui. L'officier français expose au général Stankévitch l'intérêt qu'il y aurait pour ses troupes à rejoindre d'abord les forces qui, soit en Crimée, soit sur le Don, se forment pour lutter contre les Rouges. Le passage sur la rive gauche du Dniestr commence donc, très laborieusement : « On ne se pressait pas, raconte le colonel Donop, [...] quoique les patrouilles autrichiennes fussent tout près ; c'est ainsi qu'à notre stupéfaction, on n'hésita pas à consacrer une soirée à assister à une représentation d'amateurs donnée par la colonie polonaise de la ville ; et notre stupéfaction devint de la stupeur lorsque le chef d'état-major nous annonça qu'il arrivait avec l'un de ses officiers du PC d'un régiment hongrois, où il avait causé tranquillement et longuement et où on lui avait affirmé « qu'on avait les Allemands en horreur et qu'on n'inquiéterait pas les Polonais. » Les divisions politiques entre les différents chefs de ces troupes ne tardent pas à remettre en cause tous les plans français. Le général Haller se rend compte que, dans ces conditions, il est illusoire de s'orienter vers l'est ou le sud. Il préconise plutôt une marche vers l'Ukraine et en profite pour remettre de l'ordre dans les troupes en cours de route, en éliminant les éléments douteux. Stankévitch s'est vite effacé devant cette personnalité charismatique, le seul chef jugé capable par le colonel Donop<sup>44</sup>.

« Dans ce déluge d'intrigues, de fausses nouvelles et d'hésitations », les officiers français ne voient qu'une chose certaine : les Austro-Allemands s'infiltrèrent partout, même en arrière du corps polonais, et le jour où celui-ci deviendra gênant pour eux, ils le cueilleront comme ils voudront. « Dans ces conditions [dit le colonel

---

43. SHAT, Vincennes, Fonds Niessel, vol. 7, Colonel Donop, *Les Alliés en Russie du Nord*, Conférence, Lyon, 26 mars 1926, p. 5.

44. *Id.*, p. 6.

Donop], il fallait pour nous gagner le large au plus vite ; mais où aller ? » Comme les Tchécoslovaques, les Polonais sont placés sous l'autorité suprême du général Lavergne, adjoint de Niessel resté en Russie après le départ de son chef, qui, le 23 avril, leur conseille « de passer en territoire russe et de s'orienter vers Arkhangelsk »<sup>45</sup>. Malgré la paix de Brest-Litovsk, l'Ukraine autorise en effet les membres des missions alliées à sortir librement de son territoire. Les officiers français comptent bien profiter de cette opportunité et gagnent l'important nœud ferroviaire de Kazatine, où ils sont arrêtés par les Allemands, puis libérés sur l'intervention des Ukrainiens au bout de trente-cinq heures de rétention dans leur wagon. Le colonel Donop parvient finalement à Arkhangelsk, qu'il quitte pour la France le 14 octobre 1918 avec les derniers officiers de la mission Niessel.

Le 10 mai, le 2<sup>e</sup> corps du général Haller entre en conflit, à Kaniov, au sud de Kiev, avec les Allemands qui somment son chef de disloquer ses troupes dans les vingt-quatre heures. Sur son refus, il est attaqué par 15 000 Allemands et, vaincu après trois jours de combats sanglants, est obligé de se disperser. Ses éléments épars demandent le secours de la mission française en Russie qui s'efforce de les envoyer à Mourmansk et Arkhangelsk où, général Haller en tête, ils rejoignent les forces alliées, et, pour certains, voguent vers la France. Mais les autorités bolcheviques font obstacle à l'exode de beaucoup d'autres, et en arrêtent un grand nombre<sup>46</sup>. Le 22 mai 1918 Velten, un diplomate français resté à Moscou, évoque l'apparition à point nommé du texte d'un accord « secret » conclu entre la Russie et les Austro-Allemands. « Le Conseil des commissaires du peuple [affirme ce document], exerce une surveillance sur les groupes chauvinistes polonais en vue d'empêcher les engagements de volontaires et la constitution d'unités sur le territoire russe. » Le passage de troupes polonaises à travers les frontières de Lituanie et d'Ukraine du Nord et du Nord-Ouest serait considéré par la Russie bolchevique comme une déclaration de guerre de la Pologne aux Empires centraux. Dans ce cas, les Soviets se joindraient aux armées allemande et austro-hongroise pour s'opposer à ces forces. De plus, la Russie compte

---

45. *Id.*, 3 N 8, Synthèse de renseignements, front russo-roumain, mars/avril 1918, p. 38.

46. *Id.*, 3 N 8, Synthèse de renseignements, front russo-roumain, mai/juillet 1918, p. 45.

exiger à la future conférence de paix, « au nom du socialisme et de l'abolition des guerres », une décision contre la création d'une armée polonaise et d'un ministère de la Guerre à Varsovie. Velten ne semble guère ajouter foi à ce texte, expliquant qu'il est même contesté par bon nombre de personnalités polonaises qui pourtant pourraient « en tirer parti à la fois contre les Allemands et les maximalistes »<sup>47</sup>.

Une autre partie des éléments polonais est réorganisée en division à Ékaterinodar, dans le territoire de Kouban, à l'automne. Le général Żeligowski réussit le tour de force de composer une unité cohérente en amalgamant des isolés venus d'Ukraine, mais aussi du Caucase, où ils ont été licenciés par les Géorgiens. Ces soldats passent sous le commandement du général Berthelot, devenu commandant de l'armée du Danube, à la fin de 1918, et sont utilisés dans le cadre du plan d'endiguement du bolchevisme en Russie méridionale. La 4<sup>e</sup> division de chasseurs polonaise (environ 4 000 hommes) à Odessa prend part aux opérations des Alliés destinées à soutenir l'effort des troupes russes blanches contre les bolcheviks. Comme l'armée française – et bien qu'un Comité supérieur de l'armée polonaise en Orient, émanation du Comité national polonais de Paris, soit chargé de veiller sur sa ligne politique<sup>48</sup> – elle n'est pas exempte de « contamination » socialiste<sup>49</sup>. Berthelot détache alors auprès d'elle le lieutenant-colonel Loir, qui contribue à faire de cette unité « qui n'était ni organisée, ni habillée, ni instruite » un instrument « en état de combattre et doté d'une cohésion suffisante pour faire face aux circonstances les plus difficiles. »<sup>50</sup> Ce détachement apporte au monde la preuve que la Pologne contribue par son effort armé à la cause commune<sup>51</sup>.

Le 18 juin 1918, le Comité national polonais de Paris se désole de la politique des Alliés à l'égard de ses compatriotes. Selon ses estimations, les armées russes comprenaient au moment de la révolution de Février environ un demi-million de soldats polonais, parmi lesquels à peu près 30 000 officiers. Ces hommes étaient pour la

---

47. *Id.*, 6 N 215, Ambassade de France en Russie à Affaires étrangères, 22 mai 1918.

48. *Id.*, 20 N 764, Comité supérieur de l'armée polonaise en Orient au général d'Anselme, commandant l'armée du sud de la Russie, 18 janvier 1919.

49. *Id.*, 20 N 764, Haller à Berthelot, 4 mars 1919.

50. *Id.*, Dossier Loir, 13 Yd 119, Appréciations du général Spire, 31 juillet 1919.

51. *Id.*, 20 N 764, Comité supérieur de l'armée polonaise en Orient au général d'Anselme, commandant l'armée du sud de la Russie, 18 janvier 1919.



plupart originaires de régions occupées par l'ennemi, et ils brûlaient du désir de délivrer leurs foyers. En général très supérieurs par la culture à la masse des soldats russes, ils demeuraient dans leur écrasante majorité réfractaires à la propagande maximaliste (c'est-à-dire soviétique) et fidèles à l'esprit de discipline militaire. « Dans ces conditions ils auraient pu, semble-t-il, jouer un rôle considérable, et la situation tant militaire que politique aurait peut-être actuellement, en Europe orientale, un aspect tout autre si ce demi-million d'hommes, dévoués à la cause de l'Entente, avaient reçu en temps voulu un appui efficace. » Il veut toutefois conserver un peu d'espoir : « Les Alliés peuvent encore aujourd'hui trouver quelques ressources parmi les militaires polonais en Russie. »

L'accord du 28 septembre 1918, signé entre Clemenceau et le Comité national polonais, stipule : « Les forces armées polonaises, partout où elles sont ou seront créées afin de combattre aux côtés des Alliés contre les Puissances centrales, formeront une armée autonome, alliée et belligérante sous un commandement polonais unique. Cette armée sera placée sous l'autorité politique suprême du Comité national polonais dont le siège est à Paris. » Le 4 octobre, le général Haller est désigné comme commandant en chef de cette nouvelle entité ; et le général Piarron de Mondésir lui prête son concours pour organiser ses troupes. Des soldats polonais, commandés par Berthelot, participent à la défense du nord de la Bessarabie contre les infiltrations rouges. « J'ai pu admirer leur belle tenue et leur discipline [écrit-il à Haller], à propos du comportement des soldats polonais à Odessa. Je tiens à louer hautement l'ardeur et le courage dont ils ont fait preuve en maints combats. Je suis fier d'avoir sous mes ordres de pareilles troupes qui font l'honneur de votre nation. »<sup>52</sup> Le 12 juin 1919, le commandant de l'armée du Danube, le général Graziani, qui a succédé à Berthelot, autorise le transfert de la 4<sup>e</sup> division polonaise sur le front de Volhynie, après l'avoir interdit quelques semaines auparavant dans la crainte de son utilisation contre les Ukrainiens en Galicie, ce que l'Entente ne désirait pas. Cette crainte n'est plus d'actualité après le début de pourparlers entre Petlioura et les autorités polonaises<sup>53</sup>. Le lieutenant-colonel Loir accompagne Żeligowski dans sa marche vers sa

---

52. *Id.*, Ordre du jour n° 22, 9 avril 1919.

53. *Id.*, 16 N 3061, Ministère de la Guerre, Note sur le transit de la 4<sup>e</sup> DI polonaise par la Galicie, 12 juin 1919.

patrie.

Des éléments polonais sont également arrivés en Sibérie, commandé par le colonel Czuma. Le commandant Guinet les a croisés à Tchéliabinsk en juin 1918, mais ils ne lui font pas très bonne impression : « Les Polonais, si patriotes, sembl(ent) ici les moins convaincus, les moins solides ; par défaut d'instruction, de bonne volonté de leur part ou d'énergie de celle des officiers, leur démarche laiss(e) à désirer. »<sup>54</sup> Certains entrent dans la composition de l'armée blanche, jusque dans les années 1919-1920. Ils sont issus des unités formées sur la Volga au cours de l'été 1918 en liaison avec le mouvement tchécoslovaque<sup>55</sup>.

### Conclusion

« Soldats polonais en Orient ! [s'écrie le général Haller en prenant ses fonctions en octobre 1918] Souvent livrés à vous-mêmes dans des conditions dures et difficiles, c'est à vous que je pense avec beaucoup de sollicitude, mais aussi avec fierté, car, malgré les plus cruelles épreuves, jamais votre moral n'a fléchi. Soldats des Carpathes, soldats de Piłsudski, soldats des corps d'armée polonais et vous, anciens soldats des armées étrangères qui êtes disséminés sur toute l'immense étendue de la Russie et de la Sibérie, vous formez tous des régiments nombreux et bien disciplinés, et vous apporterez à la Pologne, sur la pointe de vos baïonnettes – l'unité et la liberté. »<sup>56</sup> Et partout où se trouvent des soldats polonais en ces années 1918-1919, on l'a constaté, des officiers français se trouvent au milieu d'eux. Dans son ordre du jour du 10 novembre 1918 le général Haller considère le détachement polonais d'Ukraine – à l'égal de ceux de Mourmansk et de Sibérie – comme « des troupes expéditionnaires détachées de l'armée polonaise »<sup>57</sup>.

La formation de Légions polonaises sur le front oriental, qui avait suscité bien des espoirs, n'a pourtant pas débouché sur la reconstitution d'un front anti-allemand après la défection des

---

54. Guinet (A.), *En mission à travers la Russie de Lénine*, Paris, 1921, p. 168-169.

55. Dyboski (R.), Schmitt (B. E.), « The Polish question during the World War » in *The Cambridge history of Poland*, vol. 2, Cambridge, 1951, p. 476.

56. SHAT, Vincennes, 7 N 313, Ordre du jour n° 1 de l'armée polonaise (général Haller), 6 octobre 1918.

57. *Id.*, Ordre du jour n° 3, 10 novembre 1918.

bolcheviks. Les Polonais, et on le comprend, défendaient d'abord leurs propres intérêts et n'entendaient pas, au contraire des Tchèques dont c'était le seul espoir de voir les Alliés leur accorder l'indépendance de leur pays, se battre gratuitement pour l'Entente à l'autre bout de la Russie. La tourmente de 1917-1918 a néanmoins permis de renouer les liens traditionnels qui unissaient la France et la Pologne : en 1919-1920 les missions Henrys, Niessel puis Weygand envoyées en Pologne pour endiguer l'offensive de l'Armée rouge en furent une éclatante illustration. La guerre et la collaboration entre les nationalités allogènes de l'Empire des Habsbourg conduisit aussi à un rapprochement entre les Polonais, les Tchécoslovaques, les Yougoslaves et les Roumains. Il allait se prolonger en se fortifiant dans la Petite Entente (mais sans la Pologne) et c'est à Craiova en Roumanie qu'en 1939 le gouvernement polonais trouvera asile.

## Les soldats volontaires et leur rôle pendant la guerre polono-soviétique (1920)

Maria PASZTOR  
Professeur  
Université de Varsovie

La guerre entre la Pologne et l'Union soviétique qui s'est déroulée dans les années 1919-1920 et qui a touché de larges territoires de la Pologne, de la Biélorussie et de l'Ukraine, a attiré l'attention non seulement des gouvernements européens en les obligeant à prendre position, mais aussi celle de l'opinion publique des pays de l'ouest de l'Europe<sup>1</sup>.

La volonté des dirigeants de l'Union soviétique de porter la révolution partout en Europe et avant tout en Allemagne était inacceptable pour Jozef Pilsudski, le Chef de l'État polonais qui venait d'être créé.

Celui-ci était le représentant d'une politique étrangère tendant à rassembler l'Ukraine, la Biélorussie et la Lituanie, pays dépendants de la Russie, sous l'hégémonie polonaise. Dans son idée, cette union devait constituer un contrepoids à la domination de la Russie en Europe centrale et orientale. Sa politique était dirigée aussi bien contre les généraux blancs, qui ne voulaient pas accepter les nouvelles frontières de l'État polonais, que contre l'Union soviétique et son idéologie communiste<sup>2</sup>.

---

1. A. Leinwand, *Wojna polsko-sowiecka w latach 1919-1920. Polityka i strategia stron walczących* in *Wojna polsko-sowiecka 1920 r. Przebieg walk i tło międzynarodowe. Materiały sesji naukowej w Instytucie Historii PAN w dniach 1-2 X 1990*, réd. A.Koryn, Warszawa 1991, p. 34.

2. M. K. Kamiński, M. Zacharias, *W cieniu zagrożenia. Polityka zagraniczna RP 1918-1939*, Warszawa 1993, p. 34-35.

Comme la conférence de Versailles n'avait pas permis de donner une solution définitive au problème de la frontière orientale de la Pologne, Pilsudski a décidé d'en profiter pour réaliser ses plans par la voie des armes.

L'absence d'une nette démarcation entre les forces armées et le repli de l'armée allemande du territoire compris entre la Baie Botnicka et la Mer Azowski, constituaient des conditions propices à un conflit entre l'Union soviétique et la Pologne.

En réaction aux attaques armées polonaises, L'Armée rouge a ouvert une contre-offensive en mai 1920 sous les ordres des généraux Kamieniev et Tuchczewski. Les défaites de l'armée polonaise et la tension à l'intérieur du pays ont mené à la formation d'un nouveau gouvernement appelé Cabinet d'union nationale, avec un premier ministre issu du parti paysan, Wincenty Witos.

Pour faire face aux échecs militaires successifs, la Diète de la II<sup>e</sup> République Polonaise a nommé, sur la proposition du Premier ministre, un Conseil de défense de l'État. Ce Conseil avait pour mission, entre autres, d'entreprendre les mesures nécessaires à la mobilisation de la société en vue d'inciter les citoyens à se porter volontaires à l'armée<sup>3</sup>.

Cette idée n'était pas nouvelle. Dès 1918, les membres de l'Organisation militaire polonaise, organisation secrète soutenant Pilsudski, s'engageaient volontairement dans l'armée polonaise nouvellement constituée. Cette forme d'engagement s'est intensifiée du fait des faibles effectifs appelés sous les drapeaux durant l'été de l'année 1920. Les hommes devant répondre à l'appel se cachaient, et ceux qui avaient été enrôlés, désertaient fréquemment<sup>4</sup>.

Dans cette situation, l'on décida d'inciter à s'engager dans les rangs de l'Armée de volontaires tous les citoyens qui n'étaient pas concernés par le service militaire obligatoire. Le 6 juillet, fut constituée l'Inspection générale de l'Armée de volontaires auprès du Ministère des armées, sous le commandement du général Jozef Haller, lié à la droite polonaise.

---

3. A. Leinwand, J. Molenda, *Protokoły Rady Obrony Państwa*, « Z dziejów Stosunków Polsko-Radzieckich. Studia i Materiały » 1965, t. I, p. 137, 140.

4. Archives des Actes Nouveaux (désormais AAN), Adiutantura Naczelnego Wodza, microfilm 394, teka 10, no 4663, *Żołnierz do Komendanta* [J. Piłsudskiego], [août 1920].

Vu que les paysans constituaient 64,9% de la société polonaise de l'époque, il était primordial d'organiser au mieux l'appel aux armes de la population des campagnes<sup>5</sup>. Malgré l'intensité de la campagne de propagande et malgré l'engagement des dirigeants des partis paysans dans les travaux du Comité civique de défense nationale, les paysans ne constituaient que 10% de l'ensemble des volontaires recrutés<sup>6</sup>.

D'après les pouvoirs militaires, cela résultait avant tout d'« une méthode de recrutement impropre » et d'une propagande maladroite. Les appels de l'Inspection générale de l'Armée de volontaires étaient rédigés dans une langue incompréhensible pour les paysans, le recrutement était mené par des représentants des partis politiques de droite.

Par conséquent, l'Armée de volontaires était perçue par les « masses populaires » comme une Garde Blanche<sup>7</sup>. La faible participation de volontaires-paysans était également provoquée par l'absence de tradition chez les paysans de l'engagement volontaire. La période des moissons et la mauvaise situation économique de la population rurale en étaient aussi la cause.

Les gens de l'époque et les historiens expliquaient les difficultés rencontrés lors du recrutement de volontaires issus de la classe ouvrière par l'attitude négative du Parti socialiste polonais envers le commandement de l'armée, qui était de droite, et par les conflits avec les officiers, qui appartenaient à l'intelligentsia. En résultat, 20 000 volontaires ont répondu à l'appel à ce moment-là<sup>8</sup>.

C'étaient avant tout les représentants de l'intelligentsia qui s'engageaient dans l'Armée de volontaires : les fonctionnaires, les enseignants, les étudiants, les jeunes des collèges, les scouts. La plupart des volontaires étaient des étudiants des écoles supérieures et des

---

5. W. Oleksiewicz, chłopci i ruch ludowy w obronie niepodległości Polski w 1920 r., « Roczniki Ruchu Ludowego » 1992, n° 27, p. 25-27.

6. M. B. Markowski, *Wieś w województwie kieleckim w walce z najazdem bolszewickim*, in: *wieś polska wobec wyzwań, przełomów i zagrożeń (XIX i XX w.)*, t. I. Réd. M. Przeniosło i S. wiecha, Materiały z konferencji naukowej, Kielce 21 novembre 2001, p. 174-175.

7. AAN, OA-2/17, p. 39. Cyt za: M. B. Markowski, *op. cit.*, p. 175 ; voir : AAN, Prezydium Rady Ministrów, Rektyfikat nr 49, t. IV, sans pagination.

8. AAN, Prezydium Rady Ministrów, Ministerstwo Spraw Wojskowych. II Oddział Sztabu Generalnego. Komunikat informacyjny z 24 VIII 1920 r. Rektyfikat, n° 48, t. IV, sans pagination

lycées. La noblesse terrienne participait activement à la défense de l'État. Cela découlait, pour une grande part, de ses craintes concernant sa propre existence dans le cas d'une victoire des bolcheviks<sup>9</sup>.

D'après les historiens polonais, plus de 105 000 personnes se sont engagées dans les rangs de l'Armée de volontaires, pour faire face à la menace bolchevique<sup>10</sup>. Néanmoins, ce chiffre ne correspond pas aux estimations des pouvoirs militaires, qui fixaient le nombre d'engagés volontaires à « 30 000 personnes au maximum ». Selon les militaires, le chiffre de 100 000 personnes englobait « tous ceux qui ont usurpé le droit de porter la cocarde des volontaires »<sup>11</sup>.

Le 27 juillet, la Division de volontaires est passée sous les ordres de la Première armée et a été transportée au front. Les soldats ont livré des combats acharnés sur les arrières de la ligne de front nord-est. Les régiments d'infanterie, composés de soldats issus de l'intelligentsia, d'étudiants, de scouts, d'ouvriers et d'artisans se sont particulièrement distingués lors de ces combats. La quantité d'armes et de munitions était insuffisante, les uniformes, les chaussures et la nourriture manquaient également.

Malgré leur attitude courageuse, les volontaires ont été vaincus par la cavalerie de l'Armée rouge. L'engagement de volontaires trop jeunes, non aguerris au combat, ne sachant pas se servir des armes, a entraîné d'énormes pertes en hommes, atteignant 60% des effectifs des régiments. Les soldats volontaires ont succombé au cours de la bataille d'Ostrołęka et ils ont pris part aux combats livrés sur les bords de la Narwia, du Bug et lors de la bataille de Varsovie<sup>12</sup>.

Il semble que l'on doive chercher l'explication de l'attitude des citoyens polonais envers l'engagement volontaire à travers une analyse détaillée de faits de société complexes et variés. Dans cette analyse de facteurs multiples, il est important de considérer attentivement la mentalité des citoyens polonais et, avant tout, leur conscience collective d'appartenir à une même nation. Pour les paysans et une majorité des

---

9. J. Szczepański, *Spółeczeństwo Polski w walce z najazdem bolszewickim 1920 r.*, Warszawa-Pułtusk 2000, p. 284 ; K. Konarski, *O uczniu żołnierzu*, Warszawa-Lwów 1924, p. 203-204.

10. J. Szczepański, *op. cit.*, p. 216-217.

11. AAN. Adiutantura Naczelnego Wodza, *op. cit.*, sans pagination.

12. S. B. Monod, J. Gintel, *Historia 205 pułku piechoty ochotniczej im. Jana Kilińskiego*, Warszawa 1932; Centralne Archiwum Wojskowe, Dowództwo Dywizji Ochotniczej, 2k. cyt za : J. Szczepański, *op. cit.*, p. 293.

ouvriers, le fait que l'État polonais avait été rayé des cartes de l'Europe pendant plus de 100 ans, les avait privés du sentiment d'appartenir à une même nation. L'absence de culture commune, l'impossibilité de se déplacer à travers un territoire commun, les avaient dépouillés de toute notion de civisme<sup>13</sup>.

Ils avaient vécu dans des pays différents, dont les gouvernements réalisaient, souvent avec succès, une politique encourageant les antagonismes qui opposaient les groupes de Polonais. La notion de patrie leur était étrangère et, pour bon nombre d'entre eux, ne les intéressait pas. Pilsudski en a fait l'expérience, lorsqu'il s'est trouvé confronté à l'indifférence des paysans polonais, au moment où il avait formé les Légions Polonaises en 1914, dans le but de créer une Armée nationale polonaise aux côtés de l'Armée austro-hongroise (les paysans ne constituaient que 7,18 % des effectifs des Légions Polonaises en novembre 1914)<sup>14</sup>.

Ce n'était pas un hasard si les volontaires étaient, pour la plupart, issus de l'intelligentsia. Pour eux, la Pologne faisait partie d'un mythe historique qu'ils connaissaient, même s'ils le comprenaient de façons diverses. Il a fallu plus de 20 ans d'existence de l'État polonais autonome pour que les paysans et les ouvriers polonais prennent conscience d'être les citoyens d'un État propre, et pour que ce fait détermine, d'une manière plus concrète qu'en 1920, leur attitude et leurs comportements sociaux.

La situation de l'Armée polonaise de volontaires de 1920 prouve que, afin de combattre consciemment et avec détermination pour la patrie, il faut être convaincu qu'un tel combat a un sens. Ceci est une mission difficile dans le cas où l'État a cessé d'exister et où la nation souffre d'un retard de civilisation. Il faut alors obliger les citoyens potentiels d'un État potentiel à combattre pour reconquérir l'indépendance, plutôt que se référer à un sentiment patriotique improbable en comptant sur l'engagement volontaire.

---

13. A. D. Smith, *National Identity*, University of Nevada Press, Reno, Las Vegas, London 1991, p. 14-15.

14. A. Wojtas, *Kształtowanie świadomości narodowej i państwowej chłopów*, Warszawa 1988, p. 11-13.





## Le volontaire garibaldien en France d'une guerre à l'autre 1914-1915/1939-1940

Hubert HEYRIÈS

Maître de conférences

UMR 5609-Université Montpellier III

En 1914, des volontaires garibaldiens s'engagèrent au service de la France et se couvrirent de gloire face aux Allemands en Argonne. Trente-cinq ans plus tard, le 9 septembre 1939, des vétérans de l'Argonne voulurent de nouveau se mettre au service de la France, mais le contexte avait changé, et l'image du volontaire garibaldien en France s'était brouillée. Pourquoi ?

Il est difficile d'apporter des éléments de réponse tant les sources sont lacunaires et dispersées entre Vincennes, Paris, Avignon, Nice, Aubagne et Rome<sup>1</sup>. Des points restent encore obscurs comme l'origine sociale, géographique et politique de ces volontaires, en l'absence de registre matricule soigneusement rempli. Toutefois, les sources militaires et diplomatiques, les témoignages qui nous sont parvenus, les articles parus dans les divers journaux italiens et français<sup>2</sup>, les discours et les déclarations des responsables français et italiens permettent de mettre en perspective une histoire articulée en

---

1. Voir le Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), les archives du ministère des Affaires Étrangères (AE), les archives départementales du Vaucluse (ADV) et des Alpes-Maritimes (ADAM), le musée de la Légion Étrangère d'Aubagne, l'Ufficio Storico dello Stato Maggiore dell'Esercito italiano (AUSSME), l'archivio storico diplomatico del ministero degli Affari Esteri (ASD) et l'Archivio Centrale dello Stato (ACS).

2. Voir en particulier *Aventi !* socialiste, *La Stampa* giolittienne, *Il Corriere della Sera* conservateur, *L'Idea nazionale* nationaliste, *L'Italia* catholique, *Il popolo d'Italia* mussolinien, *Il Secolo* radical ainsi que *Le petit parisien*, *L'Humanité*, *La guerre sociale* et *La Victoire*, *L'Homme enchaîné*, *Le Temps*, *L'action française*, *Le Miroir* et *L'Illustration*.

trois temps : le temps de l'héroïsation (I), le temps des doutes et des compromissions (II) et le temps des divisions (III).

## **Le temps de l'héroïsation**

En 1914-1915, les volontaires garibaldiens engagés dans le 4<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> régiment étranger devinrent de véritables héros.

Durant tout le mois d'août 1914, des volontaires étrangers affluèrent de partout pour s'enrôler dans l'armée française. Mais ce fut seulement le 21 août que les autorités françaises ouvrirent des bureaux d'enrôlement place des Invalides. Début septembre, alors que le miracle de la Marne se déroulait, les ministres de la Guerre et de la Marine, repliés à Bordeaux, acceptèrent de confier à Peppino Garibaldi la responsabilité d'organiser une légion de volontaires italiens en France à Lyon, puis à Montélimar.

Ces volontaires se retrouvèrent ainsi au dépôt de Montélimar pour constituer les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, et à celui de Nîmes où un 3<sup>e</sup> bataillon fut créé. Chaque bataillon fut organisé sur le modèle des bataillons de marche du Maroc avec quatre compagnies et une section de mitrailleuses<sup>3</sup>. Puis on décida que le Palais des Papes d'Avignon servirait de dépôt pour l'ensemble du régiment. Le 5 novembre 1914, le 4<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> REI, plus connu sous le nom de légion garibaldienne, fut créé.

Les garibaldiens furent traités comme les autres volontaires étrangers, obligés de s'enrôler dans la Légion étrangère<sup>4</sup>. La seule différence était qu'ils bénéficiaient d'une clause de libération en cas d'entrée en guerre de l'Italie. Ils portèrent alors l'uniforme de la légion, et non la chemise rouge, et furent placés sous commandement supérieur français.

Le 4<sup>e</sup> de marche devait à l'origine accueillir 2 566 hommes, l'effectif de trois bataillons de marche du Maroc. En réalité, 54 ou 57 officiers et 2 172 ou 2 194 sous-officiers et hommes de troupes partirent pour le camp de Mailly. Mais comme le recrutement avait été peu regardant sur l'état physique ou l'âge des recrues, l'instruction

---

3. Décision ministérielle du 5 novembre 1914, Bordeaux, SHAT, fonds Buat, 6 N 21, copie.

4. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> étranger et le 2<sup>e</sup> de marche du 2<sup>e</sup> étranger.

permet de réformer 9,6% d'entre eux (173 hommes au total) et seulement 1964 garibaldiens (55 officiers et 1909 soldats) partirent pour le front. Ainsi, le régiment comptait un effectif inférieur d'un quart à l'effectif théorique, ce qui ne semblait pas déplaire aux autorités militaires françaises<sup>5</sup>. La déception fut alors grande chez les garibaldiens obligés de combattre non seulement dans la légion étrangère mais encore dans une unité peu importante en effectif.

D'où venaient ces volontaires ? Les archives départementales du Vaucluse conservent un millier d'adresses de ces légionnaires, ce qui nous permet d'apprécier globalement l'origine géographique des garibaldiens. Plus de la moitié habitaient la France, plus de 40% l'Italie, et 3% ailleurs, essentiellement en Suisse (sept familles vivaient dans le Tessin italoophone) mais aussi au Maghreb en Egypte et aux Pays-Bas. En France, les grands foyers d'immigration italienne furent sureprésentés<sup>6</sup>, avec, dans l'ordre décroissant, le Midi, surtout Marseille et Nice, les régions parisiennes et lyonnaises, les Alpes et l'Est, et pour finir le Nord et l'Ouest. En Italie, les familles dont nous avons conservé la trace étaient domiciliées essentiellement dans les régions de l'Italie du Nord, industriel et urbain, la Ligurie, le Piémont et la Lombardie.

D'après Camillo Marabini, garibaldien de la première heure et républicain, les volontaires de France *travaillaient dans les mines, dans les industries, dans les commerces français*<sup>7</sup>. Ils étaient de petites gens, à l'image d'Augustin Grosso, terrassier à Sérignan dans l'Hérault, qui s'engagea sous son vrai nom mais en changeant de prénom pour prendre celui d'Humbert bien plus italien et royal. À l'âge de quarante ans, il partait faire la guerre pour devenir Français, lui l'immigré originaire du Mezzogiorno, de Cetrario, installé en France après quelques années passées aux États-Unis<sup>8</sup>. Pour ces volontaires, la guerre dans les rangs de l'armée française apparaissait comme le moyen d'obtenir l'intégration par le sang.

---

5. Peppino soupçonne le commandement français d'empêcher les Italiens du 3<sup>e</sup> régiment de marche de passer dans son régiment. Le colonel Margot, directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre, répond dans une note au cabinet du ministre le 1<sup>er</sup> décembre qu'il n'en est rien, mais que le régiment, même en sous-effectif, peut prendre *part à des opérations de guerre dans d'excellentes conditions*, SHAT, fonds Buat, 6 N 21.

6. À la veille de la Grande Guerre, les Italiens étaient plus de 400 000 en France.

7. C. Marabini, *Les garibaldiens de l'Argonne*, Paris, Payot, 1917, p. 39.

8. Témoignage de sa petite-fille Marguerite Molinier, habitant encore Sérignan.

Ceux qui vinrent d'Italie, en revanche, furent de conditions sociales plus élevées et diverses. Certains étaient des vétérans garibaldiens des campagnes de France (1870), ou de Grèce (1897, 1912). D'autres des médecins, ingénieurs, chimistes ou ex-officier de l'armée italienne, artistes, romanciers, poètes, peintres, sculpteurs ou encore journalistes, avocats, professeurs, docteurs, syndicalistes, ou anarchistes. En définitive, des hommes qui avaient quitté femme, enfants, métier pour se retrouver simples volontaires aux côtés de soldats d'aventure. Les motivations de ces volontaires socialement privilégiés relevaient de l'engagement romantique du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils éprouvaient ce besoin de *sentir vibrer [leur] cœur à chaque sanglot de vaincu, à chaque imprécation de rebelle. Mousquetaires sans la vantardise, Don Quichotte sans les moulins à vent... Juif errant de l'idéal*, comme l'écrivit Marabini<sup>9</sup>.

La plupart, qu'ils fussent de France ou d'Italie, considéraient la France comme le pays des droits de l'homme, la République défenseur de la civilisation latine face à la *barbarie germanique*, ou encore le pays du travail offrant aux plus vaillants de quoi nourrir la famille restée au pays. Et puis il y eut des déclassés, des aventuriers, des hommes en rupture de ban qui cherchaient à donner un sens à leur vie en s'engageant dans la Légion, ou encore des miséreux qui fuyaient la misère et le chômage. Des hommes que les guerres attirent toujours.

Tous se retrouvèrent au camp de Mailly à partir du 10 novembre 1914 pour y subir l'instruction. Mais rapidement, ces volontaires préférèrent chasser le lapin qui pullulait dans la région plutôt que d'apprendre à marcher au pas. Le correspondant de *La Stampa*, Paolo Scarfoglio, fut stupéfait par l'atmosphère de tour de Babel qui régnait dans le camp. Les dialectes des Pouilles, du Piémont et de la Lombardie se mêlaient au français et à l'italien, de sorte qu'un véritable jargon garibaldien naquit. Mais la discipline n'en souffrit pas. Tous les observateurs notèrent la bonne humeur, le sens patriotique, l'ardeur au combat de ces volontaires qui espéraient connaître bientôt le combat. Le 17 décembre 1914, l'ordre fut enfin donné de partir pour le Front, en Argonne.

---

9. C. Marabini, *Les garibaldiens...*, op. cit., p. 24-36-55-91-93-95-97.

Là, dans cette région où les tranchées françaises et allemandes s'enchevêtraient dans la boue et le froid hivernal, où la végétation dense empêchait l'utilisation de l'artillerie et obligeait les combattants à pratiquer l'assaut au corps à corps, la légion garibaldienne fut engagée trois fois en quinze jours, le 26 décembre 1914 au Bois de Bolante, le 5 janvier 1915 à Courte-Chausse et au Four de Paris, et les 8-9 janvier 1915 au Ravin des Meurissons, à la Fille Morte et au Bas Jardin<sup>10</sup>. Les combats furent d'une grande intensité et meurtriers. Près du tiers des effectifs de la légion furent mis hors de combat (entre 566 et 590 pertes<sup>11</sup>). Près de la moitié des officiers (13 tués et 10 blessés) payèrent le prix de leur engagement. Deux Garibaldi moururent, Bruno le 26 décembre 1914 et Costante le 5 janvier 1915.

Rapidement cependant, la nécessité de transfigurer ces morts italiens pour la France, de transformer en héros ces volontaires garibaldiens martyrs de la guerre moderne, apparut inévitable pour encourager l'Italie à rejoindre les Alliés.

Les citations à l'ordre de l'armée que le général Sarrail, commandant la III<sup>e</sup> armée, accorda le 16 janvier 1915<sup>12</sup> mirent l'accent sur ce qui pouvait constituer la spécificité du garibaldien : un héros originaire d'un pays neutre, ancien allié de l'ennemi, mais "cousin" de la France, héritier d'une glorieuse histoire remontant à l'antiquité. Ainsi, le sous-lieutenant Bruno Garibaldi, *blessé au bras en conduisant sa section le 26 décembre, à l'assaut des tranchées allemandes, est revenu sans même se faire panser et est tombé héroïquement au milieu des volontaires italiens*. Son frère, Costante, adjudant-chef, fut *tué glorieusement à la tête de sa section qu'il entraîna à l'attaque des tranchées allemandes, avec un mépris absolu du danger, montrant aux volontaires italiens que bon sang ne saurait mentir*, le sang des Garibaldi, et plus particulièrement celui de Giuseppe, vainqueur de Dijon en janvier 1871.

---

10. Copie du journal des Marches et Opérations du 4<sup>e</sup> régiment de marche du 1<sup>er</sup> étranger pendant la campagne de France, SHAT, 26 N 861.

11. Le chiffre officiel du 18 mars 1915 donne 590 pertes (97 tués, 352 blessés, 141 disparus). Le chiffre officiel du 10 janvier 1915 donne 566 pertes (93 tués, 337 blessés, 136 disparus). Mon comptage à partir de l'état des pertes du régiment donne 552 pertes (91 tués, 327 blessés, 134 disparus), copie du *JMO du 4<sup>e</sup> de marche*, SHAT, 26 N 861.

12. Ordre Général n° 98, Sainte-Menehould, le 16 janvier 1915, SHAT, fonds Buat, 6 N 21.

Le nombre des citations à l'ordre de l'armée, des décorations et des promotions dont les garibaldiens bénéficièrent<sup>13</sup> fut particulièrement significatif.

À tout seigneur, tout honneur, le clan des Garibaldi fut largement récompensé. Sur les six fils de Ricciotti Garibaldi qui s'étaient engagés dans la légion, cinq furent distingués. Bruno et Costante furent cités à l'ordre de l'armée. Peppino, lieutenant-colonel, et Ricciotti, capitaine, furent décorés de la légion d'honneur pour leur *brillant courage, leur bravoure exceptionnelle et leur sang-froid exceptionnel au feu*. Sante, lieutenant, fut promu au grade de capitaine<sup>14</sup>. Au total, sur 51 officiers retrouvés, 40 furent décorés, cités à l'ordre de l'armée ou promus. Et sur les 36 officiers en activité le 24 janvier 1915, 27 furent décorés, cités à l'ordre de l'armée ou promus. 5 officiers furent distingués plusieurs fois : 2 eurent la légion d'honneur et furent promus, 3 furent cités à l'ordre de l'armée et promus. Certes les promotions découlaient des pertes, mais elles concernaient surtout des Italiens.

De grands organes de presse comme *Le Petit Parisien* en France et *Il Corriere della Sera* en Italie, relais de l'opinion, alimentèrent aussi le mythe garibaldien, en transfigurant la mort des petits-fils de Garibaldi. Gustave Hervé, dans *La Guerre Sociale*, alla même jusqu'à parler d'avant-garde de l'armée italienne. Les périodiques comme *Le Miroir* du 24 janvier 1915 ou *L'Illustration* du 13 février 1915 diffusèrent les photos de ces nouveaux héros.

Mais surtout, la presse se fit l'écho des funérailles de Bruno Garibaldi à Rome le 6 janvier 1915. Ces dernières furent l'objet d'une récupération politique et diplomatique en faveur d'une intervention italienne dans la guerre aux côtés de la France. Face à une opinion italienne restée fondamentalement attachée à la neutralité que prônait Giolitti aux côtés des socialistes et d'une partie des catholiques, les

---

13. Ordre n° 536 D du général commandant en chef Joffre, nomination dans l'ordre de la légion d'honneur, GQG le 17 janvier 1915, SHAT, fonds Buat, sous-dossier légion garibaldienne, 6 N 21; copie du *JMO du 4<sup>e</sup> de marche*, SHAT, 26 N 861 ; ordre général n° 98, citations à l'ordre de l'armée, le général commandant la III<sup>e</sup> armée Sarrail, Sainte-Menehould le 16 janvier 1915, SHAT, fonds Buat, sous-dossier légion garibaldienne, 6 N 21.

14. D'Italie, le plus jeune des frères de Peppino, Ezio, rejoint le régiment le 3 novembre 1914 à Nîmes et combat dans le 3<sup>e</sup> bataillon, C. Marabini, *Les Garibaldiens...*, *op. cit.*, p. 84.

interventionnistes restaient très minoritaires et constituaient un groupe hétérogène. Quelques nationalistes exaltés et des futuristes, des socialistes modérés (Bissolati) et une poignée de socialistes révolutionnaires (dont Mussolini), des républicains et des radicaux de tradition risorgimentale et garibaldienne, l'entourage du Roi et le Roi lui-même profitaient en effet de toutes les occasions pour susciter un mouvement en faveur de la guerre aux côtés de la France<sup>15</sup>.

Pour autant, le 5 mars 1915, par décision ministérielle, le 4<sup>e</sup> de marche du 1<sup>er</sup> régiment étranger d'infanterie fut dissous. L'émotion et l'incompréhension furent grandes. Les neutralistes italiens accusèrent les Français de faire preuve d'ingratitude en se débarrassant de la sorte de ces volontaires venus se battre et mourir pour eux. Les autorités françaises durent réagir. Officiellement, il s'agissait de licencier des soldats qui pouvaient être mobilisés en Italie. En réalité, la France craignit que les récits de la boucherie de l'Argonne ne renforcent le pacifisme et le neutralisme de l'opinion publique italienne. Il était vrai aussi que la légion n'avait plus assez d'effectifs pour être opérationnelle et que les Garibaldi, Peppino et Ricciotti senior, avaient demandé la dissolution de la légion. Par ailleurs, la discipline n'était plus maintenue par des officiers dépassés par des engagés turbulents qui en avaient assez de la guerre.

Toutes ces raisons poussèrent les autorités françaises à assouplir la procédure du licenciement de manière à ne pas donner l'impression que la France se débarrassait de volontaires italiens. L'ordre fut donné de ne pas forcer les volontaires à résilier leur engagement, et de les encourager à continuer de servir dans l'armée française<sup>16</sup>. Le licenciement dura une dizaine de jours et se déroula dans l'ensemble sans incident majeur. Mais la France n'attira que peu de volontaires. Le 17 mars 1915, 180 volontaires à peine demandèrent à rester dans l'armée française, tandis que l'énorme majorité des garibaldiens retournèrent chez eux, en France ou en Italie, et qu'une minorité partit combattre dans les rangs de l'armée italienne au début du conflit. Quinze jours plus tard, le 30 mars, on ne comptait plus que 127

---

15. P. Milza, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, p. 164-170.

16. Copie d'une dépêche télégraphique du ministre de la Guerre au commandant du dépôt d'Avignon, Paris le 10 mars 1915, 18h 45', SHAT, fonds Buat, sous-dossier légion garibaldienne, 6 N 21.



garibaldiens servant dans la Légion étrangère, dirigés pour moitié sur Lyon et pour moitié sur Orléans<sup>17</sup>.

Le souvenir des volontaires garibaldiens ne disparut pas pour autant. Deux ans plus tard, le 17 février 1917, une poignée de vétérans de l'Argonne décida de fonder à Paris une association sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 : l'*Union des Garibaldiens survivants de l'Argonne*, [pour regrouper] *les survivants garibaldiens ayant appartenu au 4<sup>e</sup> régiment de marche du 1<sup>er</sup> Étranger et tous les régiments et bataillons de la Légion Étrangère*. Les buts de l'association n'avaient rien d'original : secourir et conseiller les sociétaires dans leurs affaires personnelles ou commerciales, défendre vis-à-vis des autorités compétentes leurs intérêts moraux et matériels ainsi que ceux des familles des morts au Champ d'Honneur, et *s'engager à rester étrangers à toute discussion politique ou religieuse*. Ils surent se faire représenter dans les villes où, à part Paris, les vétérans étaient les plus nombreux, comme à Marseille et à Nice, et se montrèrent entreprenants. Mais, après la guerre, les autorités françaises se montrèrent réservées car le temps des doutes et des compromissions était venu.

### **Le temps des doutes et des compromissions**

Durant l'Entre-deux-guerres, les volontaires garibaldiens souffrirent d'une mauvaise image, non seulement du fait de ce qu'ils représentaient, mais aussi et surtout à cause de l'instrumentalisation fasciste dont ils firent l'objet.

La réputation des vétérans de l'Argonne était mauvaise. En mars 1924, le président du Conseil Poincaré n'hésitait pas à leur accorder *une importance médiocre*<sup>18</sup>, et le préfet de police de Paris avait signalé que les deux vice-présidents de leur association avaient un casier judiciaire<sup>19</sup>. En province, le garibaldien était bien souvent une figure

---

17. Traduction du télégramme chiffré n° 2147 du général commandant la 15<sup>e</sup> région au ministre de la Guerre, Marseille le 30 mars 1915, 1h 10', SHAT, 5 N 67. ADV, États des compagnies, légion garibaldienne, paiement de l'indemnité, R 513.

18. Lettre du président au Conseil au ministre de l'Instruction publique le 14 mai 1923, AE, CPC, Italie, 51, f° 78.

19. Rapport du préfet de police de Paris, Naudin, au ministre de la Guerre et des Pensions, Paris le 22 mars 1923, AE, CPC, Italie, 51, f° 58 verso.

locale dont on se méfiait. Ainsi, dans le village de Sérignan, près de Béziers, Augustin Grosso était considéré, aux dires de sa petite-fille, comme un sauvage qu'il ne fallait pas ennuyer, et l'on se racontait comment il avait arraché d'un coup de dent l'oreille d'un Sérignanais qui lui avait vendu un matelas plein de punaises<sup>20</sup>.

Mais surtout le comportement des membres de la famille Garibaldi laissait dubitatif.

Dès 1923, Ricciotti Garibaldi, petit-fils de Giuseppe, et frère de Peppino, avait créé les Légions, ou Avant-gardes garibaldiennes pour lancer une opération armée en Italie, y susciter une insurrection et renverser le régime, dans le plus pur style des aventures risorgimentales et garibaldiennes. L'encadrement de ce mouvement qui se voulait paramilitaire devait être assuré par les vétérans de la légion garibaldienne dont Ricciotti était le président. Les mouvements anti-fascistes en France se montrèrent intéressés, et les comités locaux de ce mouvement regroupèrent des socialistes, des républicains, des anarchistes, des communistes immigrés politiques italiens. Ricciotti mena une intense campagne de recrutement et de publicité en faveur de son mouvement pour lequel Peppino et Sante s'engagèrent également, et le cartel des Gauches, au pouvoir depuis les élections de 1924, laissa faire.

Le mouvement prit de l'ampleur durant toute l'année 1924, mais rapidement des doutes et des critiques minèrent l'action. Ricciotti parlait beaucoup mais agissait peu, annonçait en permanence des armes que l'on ne voyait pas venir, se plaignait du manque d'argent mais touchait des sommes dont on ne connaissait pas la provenance. Aussi les anti-fascistes finirent par voir en lui un agitateur stérile qui pouvait nuire à leur propre image et prirent leur distance, tout comme le gouvernement du Cartel des Gauches qui ne voulait pas par ailleurs gêner les relations franco-italiennes pour aboutir au traité de Locarno.

Quant aux vétérans de l'Argonne, certains d'entre eux refusèrent l'engagement anti-fasciste en vertu des statuts qui précisaient le caractère apolitique de l'association et préférèrent, comme le maresciallo Forasassi, se faire exclure du mouvement. À Marseille, le 7 décembre 1924, après avoir pris ouvertement position en faveur de l'apolitisme, tout en accusant les bras droits de Ricciotti d'avoir

---

20. Témoignage de sa petite-fille Marguerite Molinier.

dilapidé l'argent du comité<sup>21</sup>, il amena avec lui la quasi-totalité des vétérans de l'Argonne de Marseille, et vida de la sorte le comité garibaldien de sa substance. Il partit ainsi fonder le 20 septembre 1925 une autre association dont le nom, *Union philanthropique Giuseppe Garibaldi*, s'inscrivait bien dans une tradition apolitique<sup>22</sup>.

On comprend que courant 1925, le mouvement périclita.

Par ailleurs, il s'avéra que Ricciotti était un agent stipendié par la police fasciste pour discréditer les *fuorusciti* et le gouvernement du cartel des Gauches. Ses aveux en novembre 1926 provoquèrent un scandale considérable et contribuèrent à discréditer aussi bien à droite qu'à gauche pendant longtemps, non seulement la famille Garibaldi, mais aussi les volontaires garibaldiens d'Argonne qui avaient constitué les cadres du mouvement<sup>23</sup>. Ricciotti fut expulsé de France, Peppino partit aux États-Unis, et Sante s'installa dans le Sud-ouest, en montant une entreprise de construction qui devint prospère, et en abandonnant la politique.

Quant au reste de la famille, Ricciotti père qui mourut en 1924 avait fini par renier son fils Ricciotti l'accusant dans la *Voce repubblicana* le 18 août 1923 de trahir l'héritage de l'ancêtre, et d'être un imposteur. Et Ezio, le petit frère de Ricciotti, soutenait Mussolini et apparaissait de plus en plus comme la caution garibaldienne dont le Duce rêvait.

La famille Garibaldi se déchirait ainsi à propos de l'utilisation de la mémoire certes de Giuseppe mais aussi et surtout de celle des volontaires de l'Argonne, et l'image en fut d'autant plus désastreuse en France que l'instrumentalisation fasciste de l'association des volontaires de l'Argonne fut active.

Pendant l'Entre-deux-guerres, Mussolini chercha par tous les moyens à contrôler la masse des immigrés italiens qui vivaient en France, les incitant à retourner au pays, ou les encadrant dans des associations financées par les consulats locaux et l'ambassade

---

21. Télégramme n° 382 du consul général d'Italie à Marseille à l'ambassade d'Italie à Paris, le 9 janvier 1925, ASD, Amb. Parigi, b. 73, f. 7.

22. Télégrammes n° 12211 du 9 septembre 1925 et n° 12759 du 21 septembre 1925 du consul général d'Italie à Marseille à l'ambassade de Paris, ASD, Amb. Parigi, b. 73, f. 7.

23. L. Salvatorelli e G. Mira, *Storia d'Italia nel periodo fascista*, Torino, Giulio Einaudi editore, 1964, p. 591-192.

italienne. Les légionnaires garibaldiens n'échappèrent pas à cette politique.

Pour remplacer Ricciotti et mettre la main sur l'association des vétérans de l'Argonne, le choix se porta sur Camillo Marabini. Ce dernier, devenu un fasciste notoire qui recevait *5 000 francs par mois du fascio de Paris pour mener une violente campagne contre l'esprit garibaldien anti-fasciste en France*<sup>24</sup>, prit alors la présidence de l'*Union des Garibaldiens de l'Argonne et volontaires italiens dans l'armée française*, et l'affilia à la *Fédération nationale des Volontaires Garibaldiens* d'Ezio à une époque où les retombées de l'affaire Matteotti alimentaient un mouvement anti-fasciste en France plus vigoureux.

Mais l'association afficha un apolitisme de façade, se donnant pour but de contribuer au rapprochement franco-italien en collaboration avec les Comités France-Italie qui naissaient en France, de défendre la latinité dans le monde, et de perpétuer la mémoire de Giuseppe Garibaldi et celle des Héros de l'Argonne, en s'interdisant toute activité politique.

Aussi, la quasi-totalité des vétérans de l'Argonne rejoignit le mouvement d'autant plus facilement que des monuments étaient érigés en leur honneur grâce au dynamisme des présidents de l'association.

Ainsi, à l'entrée du petit village de La Chalade en Argonne, au pied du plateau où les garibaldiens avaient combattu en 1914-1915, l'Association nationale des volontaires de guerre d'Italie érigea en 1932 un monument à la mémoire de Bruno et de Costante en présence d'officiels italiens et de Camillo Marabini. L'inauguration eut lieu le 21 avril devant une foule imposante venue rendre hommage surtout aux deux petits-fils de Garibaldi dont les effigies figurèrent désormais sur deux bas-reliefs en bronze.

Deux ans plus tard, en 1934, la droite française qui dirigea le pays de 1934 à 1936 profita des fêtes italiennes, dont Doumergue et Mussolini coprésidèrent le comité d'honneur, pour assimiler le souvenir de Garibaldi à celui des Garibaldiens de l'Argonne. En inaugurant le 27 mai 1934 un monument à la mémoire de ces derniers dans le cimetière du Père-Lachaise, elle enlevait ainsi à la gauche un

---

24. Note du 2<sup>e</sup> Bureau au sujet des Garibaldi, n° 357, de bonne source, 15 mars 1924, SHAT, 7N-2927.

héros de référence tout en tentant un rapprochement avec l'Italie fasciste. Trois cent cinquante garibaldiens en chemise rouge écoutèrent ainsi les discours des représentants du Conseil Municipal de Paris, de l'Ambassadeur d'Italie, du maréchal Pétain, ministre de la Guerre, d'Ezio Garibaldi, et de Camillo Marabini. Dans la bouche des orateurs, ils étaient ces héros de l'Argonne et ces volontaires italiens de l'armée française qui s'étaient battus au nom de la défense de la latinité, dignes héritiers des soldats de l'Armée des Vosges de 1870-1871, et témoins vivants d'une amitié franco-italienne retrouvée. La droite était satisfaite, mais la gauche gênée. Et les centaines de milliers d'immigrés italiens ne comprenaient plus très bien quel Garibaldi ils célébraient.

Ces doutes et ces compromissions finirent alors par déboucher sur le temps de la division.

### **Le temps de la division**

À partir de 1936, profitant de la crise franco-italienne à cause de la guerre d'Éthiopie, de l'avènement des fronts populaires en Espagne et en France, de la guerre d'Espagne et de l'impopulaire rapprochement germano-italien, Sante Garibaldi choisit de s'engager dans l'action anti-fasciste en créant en 1937 en France la *Fédération française des garibaldiens de l'Argonne* et en fondant un journal *Le Garibaldien*, dont le premier numéro sortit le 1<sup>er</sup> novembre 1937. Il s'agissait de défendre trois grandes idées qui, selon lui, s'inscrivaient dans la véritable tradition garibaldienne : la garantie des droits de la liberté et de la démocratie, la protection de la latinité et de la fraternité franco-italienne contre le péril germanique, et la construction de l'unité européenne dans la paix<sup>25</sup>.

Ce discours obtint le soutien du Front Populaire et séduisit des membres des organisations anti-fascistes italiennes en exil en France comme Luigi Campolongo, président de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme (LIDU), ou encore le communiste Romano Cocchi, de l'Union Populaire Italienne (UPI) qui rassemblait bon nombre de travailleurs italiens immigrés en France.

---

25. A. Colombo, « Sante Garibaldi e la tradizione democratica garibaldina dal post-risorgimento alla liberazione », *Sante Garibaldi e la tradizione democratica garibaldina*, Roma, edizioni Archivio Trimestrale, 1986, p. 11-12.

De 1937 à la guerre, Sante Garibaldi mena une active campagne de recrutement, non seulement dans sa région bordelaise (meeting, conférences, participations à des manifestations diverses) mais aussi au niveau national, à Lyon et à Paris, de sorte que le nombre d'adhérents ne cessa d'augmenter<sup>26</sup>.

Face à cette campagne qui à terme menaçait l'existence même de son association, Camillo Marabini réagit vigoureusement. Sa situation était délicate. Exclu du parti fasciste en 1939 pour avoir condamné le rapprochement germano-italien, Marabini ne touchait plus de subventions italiennes tandis que le gouvernement français et les *fuorusciti* le considéraient toujours comme un fasciste et le rejetaient.

Camillo Marabini, dans l'organe mensuel de son association *Le garibaldien de l'Argonne*, chercha ainsi à retrouver une légitimité mise à mal par Sante Garibaldi.

En mai 1939, par exemple, il afficha un apolitisme pacifiste pour inciter les adhérents à ne pas le quitter et pour rassurer également les autorités fascistes en condamnant toute action idéologique anti-fasciste qui ne pouvait que déboucher sur une guerre fratricide franco-italienne. Il conservait cependant la logorrhée fascisante en *stigmatisant ceux qui espér[aient] arriver à un rapprochement franco-italien en passant d'abord par une révolution qui les débarrasserait de Mussolini*, [en d'autres termes, les communistes, les socialistes, et les populistes catholiques], *ces grands seigneurs de la grève et de l'occupation des usines, ces virtuoses de l'objection de conscience, ces saboteurs de la nation, qui espèrent bien, grâce à une guerre franco-italienne, rentrer en Italie dans les fourgons de l'armée française* [grâce au sacrifice des] *paysans de France*. Et il ne remit pas en question l'axe Rome-Berlin tout en accusant la France d'être responsable du rapprochement germano-italien (ingratitude de l'après-guerre, condamnation de la guerre d'Éthiopie, déclaration du Front populaire). En définitive, pour lui, le meilleur moyen de sauver la paix, c'était *de ne rien dire, ne rien commettre qui puisse porter préjudice à la marche, qui doit être favorable, des événements*<sup>27</sup>.

Par ailleurs, Marabini se vanta d'incarner la véritable tradition garibaldienne, en mettant en avant l'écart qui pouvait exister entre son

---

26. ACS, CPC, b. 2288, Sante Garibaldi.

27. « Cette guerre serait un crime », in *Le garibaldien de l'Argonne*, n° 111, janvier-mai 1939.

association qui comprenait 450 garibaldiens de l'Argonne *authentiques*, et celle de Sante qui avait su en récupérer à peine 50, *les camarades que nous avons expulsés, les éternels mécontents*, s'empressait-il de rajouter. Il salit également la personnalité même de son concurrent, le faisant accusé par son proche entourage de flagornerie, d'imposture, d'escroquerie intellectuelle, et de corruption<sup>28</sup>, autant de mots que l'on retrouvait dans la bouche des anti-garibaldiens français les plus conservateurs et les plus cléricaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les deux hommes luttèrent alors pied à pied. Ainsi à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Giuseppe Garibaldi à Nice en 1937, les amis de Sante organisèrent une manifestation le 30 mai, tandis que ceux de Marabini défilèrent le 1<sup>er</sup> juin. Lorsque le 6 juin 1937 à Lyon le premier congrès fédéral de l'association de Sante Garibaldi eut lieu, Marabini dans une autre salle tenait le soir même une conférence sur l'idéal garibaldien en présence du consul italien<sup>29</sup>. À Nice, en septembre 1939, alors que la section locale de la *Fédération des Volontaires garibaldiens* recrutait une centaine de volontaires pour le compte de Sante Garibaldi, Marabini tentait de saboter l'organisation en essayant de « retourner » les membres du bureau de la section en leur écrivant personnellement. Ses partisans furent alors mis à l'écart et finirent par ne plus oser se montrer<sup>30</sup>.

La déchirure dans le monde garibaldien devint ainsi profonde à la veille de la guerre, mais tous se retrouvaient sur l'idée d'une union latine anti-germanique.

Aussi, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne, les deux associations rivales proposèrent-elles leurs services à la République française, renouvelant le geste de Giuseppe Garibaldi en 1870 et de Ricciotti en 1914.

---

28. Gino Finzi, « Ce qui nous sépare de Sante Garibaldi », in *Le garibaldien de l'Argonne*, n° 111, janvier-mai 1939, p. 6.

29. *Il Lavoro*, giugno-luglio 1937, anno III, n° 6, «Garibaldi degeneri», ACS, G 1, b. 318, f. 1193.

30. Lettre du président de la section de Nice de *La Fédération des Volontaires garibaldiens* à Sante Garibaldi, Nice le 16 septembre 1939, ACS, G 1, b. 318, f. 1193.

Sante Garibaldi et Camillo Marabini ouvrirent ainsi tous les deux un bureau d'enrôlement place de l'Opéra à Paris, à deux pas l'un de l'autre.

Et tandis que Sante écrivait le 13 septembre 1939 à Daladier : *Les volontaires affluent par milliers et milliers à la Légion italienne garibaldienne [...]. Comme en 1870, comme en 1914, chaque fois que des poitrines françaises se lèvent, barrière invincible, contre la force pour le droit, contre la tyrannie pour la liberté, les chemises rouges italiennes réclament l'honneur d'être présentes*<sup>31</sup>, espérant recruter 200 000 hommes, Camille Marabini annonçait l'incorporation de plusieurs milliers de volontaires italiens dans sa légion, mais restait plus prudent en demandant la reconstitution du 4<sup>e</sup> régiment de marche étranger comme en 1914, et en cherchant à ne froisser ni les autorités françaises, ni le gouvernement italien.

Les résultats furent décevants pour l'un et pour l'autre. Sante regroupa 4 300 volontaires, et Marabini 3 000.

Ceux qui rejoignirent Sante Garibaldi le firent essentiellement pour des raisons idéologiques antifascistes. On y retrouvait des communistes dissidents, des socialistes, des anarchistes, des partisans de *Justice et Liberté*, des républicains, des Italiens qui se disaient prêts à faire la guerre contre l'Allemagne nazie et contre les Italiens fascistes, comme en Espagne.

Les partisans de Camillo Marabini n'eurent pas les mêmes motivations idéologiques ni le même degré de conscience politique<sup>32</sup>. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas de culture idéologique, ou si peu. Beaucoup étaient venus en France pour raison économique au début des années 1920, et souhaitaient s'intégrer « par le sang » en faisant la guerre à l'Allemagne. Mais en aucun cas ils n'envisageaient de faire la guerre à l'Italie. L'exemple de Silvestro Curelli, ajusteur mécanicien, est significatif<sup>33</sup>. Dans les années 1920, il émigra à Bruxelles pour y chercher du travail, et fleurta un temps avec les *fuorusciti* avant de rompre avec ces derniers dans des conditions pénibles, étant accusé de recruter des ouvriers italiens bien tièdes sur le plan révolutionnaire. Cette rupture laissa des traces. Il partit pour

---

31. Lettre de Sante Garibaldi à Édouard Daladier, Paris le 13 septembre 1939, SHAT, 7 N 2475, d. 2.

32. ACS, CPC, b. 3010, Camillo Marabini.

33. Procès-verbal de l'interrogatoire de Silvestro Curelli par les carabiniers d'Austis (Cagliari), 15 avril 1940, ACS, CPC, b. 2288, Sante Garibaldi.



Luxembourg avant de rejoindre Paris en 1929 où, grâce à l'intervention de Marcel Déat, il obtint un permis de séjour de trois mois renouvelable. Puis il monta une petite affaire de peintre en bâtiment et se tint tranquille jusqu'en la guerre. En 1939, à 42 ans, il s'engagea dans la légion de Marabini et non dans celle de Sante car selon lui, la légion de Marabini aurait combattu aux côtés de la France si l'Italie avait pris la décision d'entrer en guerre contre l'Allemagne, ou se serait dissoute si l'Italie entraînait en guerre aux côtés de l'Allemagne contre la France.

C'est bien l'idée de faire éventuellement la guerre à l'Italie et le niveau de conscience politique qui poussèrent le volontaire garibaldien à choisir l'une ou l'autre légion.

Pour autant, Sante et Marabini furent les jouets des rapports ambigus entre la France et l'Italie. Daladier n'osa pas lancer une croisade anti-fasciste par peur sans doute de pousser Mussolini hors de sa non-belligérance. Les droites françaises traditionnellement hostiles à toute guerre idéologique ne l'auraient certainement pas suivi. En septembre et en octobre, les responsables diplomatiques comme le ministre des Affaires Étrangères Bonnet et l'ambassadeur de France à Rome François-Poncet, ainsi que les autorités militaires comme le général Colson, chef d'État-Major des Armées, mirent aussi en garde le Président du Conseil sur le caractère inopportun d'une légion garibaldienne en France qui froisserait vivement le chef du gouvernement italien, les Garibaldiens étant considérés comme généralement hostiles au régime fasciste. Mussolini, de son côté, exigeait un engagement de ces volontaires italiens dans la légion étrangère pour la durée de la guerre ou pour cinq ans<sup>34</sup>.

Daladier agit en conséquence. Non seulement il ordonna à Sante fin octobre de fermer son centre de recrutement place de l'Opéra, mais il exigea l'enrôlement de tous les volontaires italiens dans la Légion Étrangère, avec interdiction de les regrouper. Ce qui refroidit les plus motivés.

Marabini n'obtint pas davantage de succès. Il proposa dans un premier temps d'organiser ces 3 000 volontaires en unités de

---

34. SHAT, EMA, 1<sup>er</sup> Bureau, 7 N 2475. J.-L. Crémieux-Brilhac, « L'engagement militaire des Italiens et des Espagnols dans les armées françaises de 1939-1945 », in *Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, sld P. Milza et D. Peschanski, Paris, CEDEI/CHEVS/IHTP, 1991, p. 506.

travailleurs italiens employées à l'arrière, puis, en février 1940, de les envoyer se battre en Finlande contre les Soviétiques. Le gouvernement français ne donna pas de suite. Marabini décida alors de partir en Finlande pour organiser une éventuelle expédition, mais passant par le Royaume-Uni, il se fit arrêter et interner par les Anglais de mai à septembre 1940<sup>35</sup>.

Si les garibaldiens de Sante se retrouvèrent exclus, ceux de Marabini s'exclurent d'eux-même. Silvestro Curelli s'engagea ainsi dans la Légion étrangère pour pouvoir rester en France le temps de régler ses affaires, puis lorsqu'en février 1940 il lui fallut régulariser son engagement, il refusa et se fit rapatrier en Italie. Autant dire qu'il y eut beaucoup de déchets parmi ces volontaires garibaldiens et en juin 1940, il est probable que le nombre d'Italiens dans la Légion étrangère ne dépassa pas 7 000.

En juin 1940 cependant, Sante put réorganiser une légion de 1 500 volontaires garibaldiens environ avec le soutien de l'UPI de Cocchi et la bénédiction du gouvernement français qui ne craignait plus de heurter Mussolini<sup>36</sup>. Les combats se déroulèrent à Tours, mais l'entrée en guerre de l'Italie contre la France le 10 juin transforma les Italiens en agents éventuels d'une cinquième colonne. Certains furent arrêtés, et après l'armistice, beaucoup d'entre eux rejoignirent l'Afrique du Nord, ou continuèrent la lutte dans la clandestinité.

En 1939-1940, le temps de l'héroïsation de la Grande Guerre semblait bien lointain. L'image des légionnaires garibaldiens chargeant à la baïonnette les tranchées allemandes de l'Argonne et se faisant tuer et blesser par centaines, n'avait plus rien à voir avec celle des volontaires de 1939-1940, qui à cause du recrutement, de la frilosité du gouvernement français et de la nature même du conflit, furent bien loin de se distinguer.

Le temps des doutes, des interrogations, des compromissions et des divisions avait fini par brouiller leur image.

Désormais, l'engagement du volontaire garibaldien dans la résistance éclipserait le souvenir des héros de l'Argonne, une nouvelle génération naîtrait, plus politisée, fondamentalement anti-fasciste, qui se reconnaîtrait dans la mémoire de Sante Garibaldi, arrêté en

---

35. ACS, CPC, b. 3010, Camillo Marabini. SHAT, EMA, 1<sup>er</sup> Bureau, 7 N 2475.

36. J.-B. Duroselle ed E. Serra (a cura), *Italia e Francia, 1939-1945*, vol. secondo, *La diplomazia italiana e la ripresa dei rapporti con la Francia (1943-1945)*, di E. Serra, Milano, Franco Angeli, 1984, p. 173.

septembre 1943, déporté à Dachau, et mort en 1946 des suites de son internement dans le camp de concentration.

En 1945, lors de la Libération, des garibaldiens tentèrent de constituer de nouveau une légion de volontaires regroupés au camp de Sathonay près de Lyon. Mais l'image qu'ils donnèrent ne fut pas fameuse. Un officier de la Légion raconta en mars 1945 qu'ils menaient *une vie végétative et dégradante*, et qu'il était nécessaire *de dissiper sans délai l'utopie garibadienne*<sup>37</sup>.

Il était temps désormais, pour reprendre le mot de Pierre Milza, de renvoyer *aux poubelles de l'histoire* pour les uns ou au musée de la mémoire pour les autres, *ces turbulentes chemises rouges qui n'en finissent pas de vouloir mourir pour la France*<sup>38</sup>.

---

37. Cité par J.-L. Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, p. 582.

38. P. Milza, *Voyage en Italie*, Paris, Payot, 1995, p. 319-320.

## **Les volontaires de l'armée italienne durant la Première et la Seconde Guerre mondiale**

Giorgio ROCHAT  
Professeur  
Université de Turin

Dans cette communication, je voudrais rappeler que le volontariat ne dépend pas seulement des choix patriotiques personnels, mais qu'il est conditionné (et quelquefois étouffé) par les structures militaires et par les conditions politiques. En Italie, en 1915, c'était l'armée qui gérait la mobilisation, sans laisser d'espace à un volontariat patriotique remarquable aussi bien par son intensité que par sa dimension. En 1940, le cadre a changé : sous le régime fasciste, tout le monde doit être volontaire, tandis que le consensus à la guerre est limité et la mobilisation sert davantage à sauvegarder les privilèges de la classe dirigeante plutôt qu'à assurer l'efficacité de l'armée.

### *La Première Guerre mondiale*

Le volontariat patriotique connut un grand développement durant le « Risorgimento » italien, grâce aux premiers mouvements et aux tentatives de Mazzini, aux insurrections citadines de 1848-1849, à l'affluence de volontaires dans l'armée piémontaise en 1859 et aux exploits de Garibaldi et de ses « chemises rouges » de 1848 à 1870. Dans les décennies suivantes, le volontariat garibaldien devint un mythe créateur de la nouvelle Italie, tandis que de petits groupes de volontaires continuaient à accourir sur les champs européens où on se battait au nom de la liberté.

Le mouvement interventionniste de 1914-1915 se rapportait à cette tradition bien que provenant de positions différentes et quelquefois

confuses : pour les démocrates, c'était une guerre juste, pour garantir une Europe de paix ; pour les nationalistes, c'était la guerre pour une nouvelle Italie plus forte et respectée ; pour les futuristes, ceux qui suivaient D'Annunzio, Mussolini, la guerre était une démonstration de virilité et d'affirmation des jeunes<sup>1</sup>. Le volontariat eut une part importante dans la médiatisation de la guerre. Des héros très connus et célèbres comme Cesare Battisti, Enrico Toti, Gabriele d'Annunzio étaient volontaires ; beaucoup de jeunes officiers de réserve qui ont laissé des journaux personnels, des lettres ou des mémoires se proclamaient volontaires ; les combattants plus audacieux comme les aviateurs et les « arditi » étaient volontaires. Après la guerre, les fascistes revendiqueront le caractère volontaire de l'engagement militaire des jeunes qui avait redonné de l'énergie et du moral à la guerre bureaucratique et vainement sanglante des généraux, avec une polémique récurrente contre l'armée régulière.

Par contre, l'armée n'enregistre pas plus de 8 171 volontaires au 1<sup>er</sup> juillet 1915<sup>2</sup>. Comment expliquer cette contradiction ?

En Italie aussi, après 1871, la combinaison de la conscription générale et d'un service militaire plus court introduit l'obligation du service personnel pour tous les hommes aptes physiquement. En réalité dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'armée italienne réformait pour raisons de santé 40 à 50% du contingent<sup>3</sup> et pour des raisons de bilan, elle n'incorporait que la moitié des hommes retenus aptes pour le service de trois ans, exemptant l'autre moitié du service

---

1. Une grande partie de la classe dirigeante accepta la guerre par loyauté envers l'État et le fit par conviction et dévouement. La masse des soldats fit la guerre par discipline, sans une profonde participation. Il ne faut pas oublier que les Français et les Allemands combattaient pour défendre la patrie d'une agression, tandis que l'Italie n'avait pas été agressée. Sa guerre n'était qu'offensive, difficile à justifier aux soldats ; l'objectif « Trente et Trieste » avait un sens pour la classe dirigeante, mais pas pour les paysans et les ouvriers.

2. Pour tous les chiffres concernant la guerre italienne, nous renvoyons à Mario Isnenghi et Giorgio Rochat, *La Grande guerra 1914-1918*, La Nuova Italia, Milano, 2000.

3. Le pourcentage était plus élevé qu'en France ou en Allemagne parce que l'Italie était un pays pauvre, donc une grande partie de la population était sous-alimentée. Le pourcentage des réformés variait naturellement selon les régions et le milieu ; il diminue lentement avec l'amélioration du niveau de vie et des conditions sanitaires et dépend de la rigueur du recrutement. Cf. Piero Del Negro, *La leva militare in Italia dall'Unità alla Grande Guerra*, dans son livre *Esercito, stato, società*, Cappelli, Bologna, 1979.

de paix pour des motifs familiaux ou par tirage au sort. Dans les années précédant le conflit mondial, le service militaire fut réduit à deux ans et les enrôlements furent portés à 33% du contingent, tandis que l'insoumission, qui en 1884 était passée sous la barre des 3%, remontait jusqu'à 10% en 1914 à cause d'une très forte émigration. Dans ces conditions, n'était volontaire que celui qui entamait la carrière d'officier ou qui devenait officier de réserve, ou encore celui qui contractait un engagement de cinq ans nécessaire pour devenir sergent.

Avec la guerre mondiale et la mobilisation générale, l'obligation du service militaire devient effective pour tous les hommes déclarés aptes au service. Pour les classes plus âgées, on rappelle les exemptés des années de paix et on refait les visites médicales avec une plus grande sévérité (800 000 nouveaux enrôlés entre 1916 et 1917) ; pour les jeunes classes, l'exemption n'est accordée que pour motifs de santé, ce qui touchent 20 à 30% du contingent. Au total, six millions d'hommes sont appelés sous les drapeaux, 4 200 000 sont envoyés au front. Parmi les Italiens, seuls les réformés et les émigrés non-rapatriés<sup>4</sup> échappent à l'obligation du service militaire.

La mobilisation générale ne laisse pas de marge au volontariat. L'armée (qui la gère sans accepter d'interférence politique) ne tolère pas qu'il y ait des formations constituées hors de son contrôle<sup>5</sup>. Elle n'apprécie pas non plus les initiatives personnelles. Les seuls à pouvoir s'enrôler en tant que volontaires sont les très jeunes gens et les hommes qui ont dépassé l'âge de l'appel sous les drapeaux, ainsi que les sujets autrichiens de Trente et de Trieste qui désertent pour

---

4. Les statistiques sur l'émigration sont seulement indicatives (en 1914, il y avait six millions de travailleurs italiens à l'étranger, en grande partie des hommes) et de toute façon, on ne peut les comparer aux statistiques militaires : nous ignorons combien de ces émigrés remplissaient les critères de santé et d'âge pour participer à la guerre (entre deux et trois millions). Dans les grandes lignes, l'Italie avait une population presque semblable à celle de la France, mais elle ne put mobiliser que six millions d'hommes contre les neuf millions de Français, à cause du grand nombre de réformés et surtout d'émigrés.

5. Pour citer une histoire individuelle, Italo Balbo, le fameux chef fasciste ministre de l'Aéronautique, qui avait 19 ans en 1915, s'enrôla en tant que volontaire en mai. Il fut incorporé au Corps cycliste volontaire, loin du front, et il fut libéré en novembre. Appelé sous les drapeaux avec sa classe au printemps 1916, il fut renvoyé à la maison à cause d'une insuffisance respiratoire, puis enrôlé à l'automne. Après avoir fréquenté le cours d'officiers, il rejoint le front au printemps 1917. Cf. Giorgio Rochat, *Italo Balbo*, Utet, Torino, 1986.

entrer dans l'armée italienne au péril de leur vie. Ceux qui appartiennent au contingent appelé sous les drapeaux ne sont pas des volontaires, mais des citoyens qui accomplissent leur devoir. Les émigrés qui reviennent aux pays pour faire la guerre sans y être contraint n'ont pas plus droit à une reconnaissance spéciale.

Donc les volontaires reconnus ne sont que quelques milliers. Les officiers qui se qualifient de volontaires confondent passion patriotique et statut juridique. Ils font la guerre avec l'enthousiasme des volontaires, mais ils sont de toute façon obligés de la faire parce qu'appelés, comme leurs soldats beaucoup moins enthousiastes<sup>6</sup>. Les aviateurs et les « arditì » sont des militaires déjà enrôlés qui demandent à passer dans des corps d'armée qui exercent une séduction spéciale<sup>7</sup>, la masse des soldats les considère comme des privilégiés parce qu'ils échappent à la dure guerre de tranchée. La contribution décisive du volontariat d'esprit fasciste est une invention plus tardive de la propagande qui correspond à la tentative fasciste de s'approprier la guerre et la victoire. Les hommes qui suivent D'Annunzio durant l'occupation de Fiume en 1919 sont volontaires, mais l'entreprise est en dehors de l'histoire de la guerre mondiale (les partisans de D'Annunzio sont en bonne partie des déserteurs de l'armée, traités cependant avec une grande bienveillance et glorifiés ensuite en tant que précurseurs du fascisme).

En conclusion, dans une grande guerre basée sur le recrutement obligatoire de grandes masses et gérée par une armée nationale sûre de son rôle, il n'y a pas d'espace pour un volontariat militaire alternatif ou complémentaire aux structures régulières ; le volontariat patriotique est un phénomène purement politique d'enthousiasme et de passion pour la guerre qui n'influence pas la position militaire des individus.

---

6. Servir en tant qu'officier plutôt que comme soldat est un choix volontaire jusqu'en 1917, quand les officiers ne suffisent plus. C'est pourquoi tous les militaires en possession des titres d'études requis (la fréquentation des écoles supérieures) sont obligés de fréquenter les cours d'officiers. Entre 1914 et 1918, on nomma 150/155 000 nouveaux sous-lieutenants, presque tous du cadre de réserve.

7. En réalité, seuls les aviateurs étaient tous volontaires jusqu'en 1917, tandis que pour les « arditì », on a aussi bien les demandes personnelles que les décisions de commandants, comme c'est normal dans une armée régulière. Cf. Giorgio Rochat, *Gli arditì della Grande Guerra*, Feltrinelli, Milano, 1981.

*Le régime fasciste*

Le cadre change sous le régime fasciste qui a pour objectif l'affirmation de l'Italie comme grande puissance et la création d'un nouveau type d'italien fasciste, un mâle guerrier (la femme reste dans la tradition catholique). C'est par la militarisation de la jeunesse encadrée dans l'organisation des « balilla » et des « avanguardisti » que le régime poursuit ce but. Il exalte l'engagement politique, tous doivent être volontaires, mais organise aussi le contrôle « totalitaire » de la jeunesse, tous sont obligés d'être volontaires.

Plus que par le parti, qui dans les années 30 devient un parti de masse avec l'inscription obligatoire de catégories de plus en plus nombreuses (et donc une diminution de la passion politique), la vocation militaire du régime est représentée par la milice, née en 1923 pour assurer une continuité de la violence fasciste comme défense armée du régime et comme organisation militaire, basée sur le volontariat politique<sup>8</sup>, avec de grandes et confuses ambitions.

Les rapports de la dictature avec l'armée peuvent être définis d'alliance. L'armée accepte et sert sans réserve le régime fasciste, mais elle défend son rôle et son autonomie. Par conséquent, elle regarde avec méfiance la milice à cause de ses aspirations récurrentes (et toujours frustrées) de se présenter comme force militaire alternative. Mussolini a besoin de l'appui de l'armée, donc il respecte son autonomie, sans lui demander un développement correspondant à ses ambitions proclamées de puissance, trop en dessus de la réalité d'un pays pauvre et à demi développé. L'armée doit cependant accepter une cohabitation difficile avec les organisations paramilitaires du régime<sup>9</sup>.

L'agression de l'Ethiopie en 1935 est un gros succès de l'armée qui remporte une victoire éclatante. Mussolini en est le vrai vainqueur d'une part en tant que chef politique, capable de mener à bien cette

---

8. L'inscription à la Milice volontaire pour la sécurité nationale reste volontaire contrairement à l'inscription obligatoire au parti, aux organisations de jeunesse et aux syndicats. Il manque encore une étude organique sur la milice dont il est même encore difficile d'évaluer les dimensions effectives (sur le papier, on arrive presque à un million d'hommes, seulement en partie disponibles) ; nous attendons les résultats de la thèse de doctorat sur ce thème de G. L. Gatti.

9. Je renvoie à mes études : Giorgio Rochat, *L'esercito italiano in pace e in guerra*, Rara, Milano, 1990. E à ma communication *L'armée de Mussolini vue de la France*, en cours de publication auprès du Centre d'études sur la défense de Vincennes.



entreprise malgré les fortes oppositions internationales ; d'autre part, en tant que chef militaire qui organise la guerre avec un énorme déploiement de moyens afin de garantir une victoire rapide sur l'armée abyssinienne. La milice aussi remporte un bon succès d'image avec ses six divisions formées de volontaires (bien que la milice fournisse seulement l'infanterie, tout le reste provient de l'armée). La propagande fasciste et le contrôle absolu des media nationaux permettent de cacher que la conquête de l'Ethiopie est seulement partielle ; la guerre continue jusqu'à l'écroulement de l'empire en 1941. Les vicissitudes des troupes italiennes en Espagne montrent la fragilité des ambitions de Mussolini et de la milice ; l'armée a un rôle modeste et plus sérieux mais toujours dominé par la propagande, qui empêche une analyse constructive de ces opérations<sup>10</sup>. Les dépenses énormes pour l'empire d'Ethiopie et celles mineures pour l'Espagne absorbent toutes les ressources financières disponibles, l'Italie ne peut participer à la course au réarmement des grandes puissances européennes après 1935.

Nous donnons ce rapide aperçu pour rappeler qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'armée, la marine et l'aéronautique italienne gardent une autonomie substantielle ainsi que la première place dans la politique militaire et dans les plans de guerre du régime, mais elles doivent accepter le rôle unilatéral et décisif de Mussolini dans la gestion de la paix et de la guerre en plus de la présence de la milice.

### *La Seconde Guerre mondiale, 1940-1943*

Sous une dictature qui a le contrôle total des media, il n'est pas possible de mesurer les orientations et les changements d'opinion publique. Les millions d'Italiens convoqués sur les places le 10 juin 1940 pour applaudir la déclaration de guerre faite par Mussolini ne sont pas un baromètre acceptable. Selon les rapports de la police et des préfets, la grande majorité de la population avait espéré que l'Italie puisse rester en dehors du conflit, puis que les victoires

---

10. Voir la communication de G. L. Gatti dans ce même volume.

allemandes garantiraient une paix rapide<sup>11</sup>. Toutes les études sont d'accord pour reconnaître l'échec de l'ambition fasciste de transformer, par la propagande, les Italiens en guerriers prompts à suivre le « duce » dans toutes ses aventures guerrières. En 1915, la classe dirigeante avait accueilli la guerre avec conviction et avec sens du devoir ; en 1940, elle voit la guerre avec préoccupation et l'obéissance devient résignation et puis découragement.

Y a-t-il un volontariat politique et militaire ? Il y a certainement une minorité de fascistes enthousiastes, qu'il n'est pas possible de chiffrer. La mobilisation patriotique est cependant gérée de manière excitée et confuse, avec une propagande délirante. Sur le plan pratique, il existe une superposition de compétence entre l'armée, la milice et le régime. Il n'est pas possible de faire un discours général, nous nous limiterons à une série de cas qui illustrent les faiblesses et les contradictions de la guerre fasciste.

Tout d'abord, l'armée n'a pas le contrôle du recrutement. En juillet 1940, Mussolini entre dans le conflit mondial sans déclarer la mobilisation générale, cela ne lui semble pas nécessaire parce que la victoire allemande est certaine, mais la guerre continue. En 1941, il y a deux millions d'hommes sous les drapeaux, mais Mussolini perdrait la face s'il déclarait la mobilisation générale avec un an de retard<sup>12</sup>. En conséquence, l'armée ne contrôle pas tous les hommes aptes à la guerre, mais seulement les classes et les fractions de classe appelées sous les drapeaux avec d'importantes disparités. Elle doit subir les décisions du dictateur.

Ainsi, sous le régime fasciste, durant l'été 1940 la « Gioventù italiana del littorio », l'organisation fasciste pour l'éducation des jeunes, enrôle 24 000 volontaires de 17/18 ans (pas encore en âge d'être mobilisé), leur fournit des fusils et des officiers, les embrigade dans 25 bataillons et les fait passer en revue par Mussolini le 10 octobre 1940 à Padoue, puis exige leur envoi au front. L'armée qui, par ordre de Mussolini est en train de renvoyer 600 000 hommes

---

11. Cf. Simona Colarizi, *L'opinione degli italiani sotto il regime*, Laterza, Roma-Bari, 1993.

12. Mussolini renonce aussi à déclarer la mobilisation industrielle qui, lors de la Première Guerre mondiale, avait garanti la collaboration entre gouvernement, militaires et industriels et donc la production des armements nécessaires. Le gouvernement fasciste est faible envers les industriels qui ne veulent pas d'obstacle à la recherche du profit.

entraînés, refuse ; les jeunes sont alors renvoyés à la maison, sauf 2 400 d'entre eux qui restent mobilisés à titre privé, pour ainsi dire. En juin 1941, Mussolini obtient de l'armée qu'elle les prenne en charge en tant que « gruppo battaglioni Giovani Fascisti » et les expédie en Afrique du Nord, où en décembre ils se comportent honorablement dans le combat de Bir el Gobi. Puis, en 1942, les exigences de la propagande du régime poussent même à la création d'une division blindée « Giovani Fascisti » ; un bluff, la division n'a pas de char et elle est composée en grande partie par des unités de l'armée<sup>13</sup>.

En octobre 1940, l'armée obtient que le recrutement de volontaires soit de sa compétence exclusive, une disposition logique bien que tardive, mais qui ne touche pas le problème majeur : la milice.

Dans les années trente, l'armée avait demandé et obtenu qu'au moment de la mobilisation générale, la milice puisse disposer seulement des hommes âgés, laissant les classes jeunes à l'armée. Ainsi fut fait pour la guerre d'Éthiopie, les quatre classes les plus jeunes avaient été réservées pour l'armée, la milice ayant enrôlé des volontaires plus âgés. Mais en 1938, l'armée accepta une plus étroite collaboration avec la milice<sup>14</sup>. Une réforme discutée réduisit les divisions italiennes à seulement deux régiments d'infanterie (toutes les autres armées avaient des divisions de trois régiments) afin d'en favoriser la mobilité pour une guerre offensive qui comptait plus sur l'esprit fasciste que sur la motorisation. L'emploi de seulement deux régiments se révéla tout de suite insuffisant, il fallut donc chercher un compromis : l'introduction dans chaque division d'une légion de milice (un petit régiment d'infanterie). De l'avis de tous, cela démontrait l'incapacité des responsables de l'armée d'affronter la guerre moderne et leur soumission au régime fasciste. La milice devenait finalement la quatrième force armée, même si sur le collet de l'uniforme à la place des petites étoiles, symbole traditionnel des forces armées nationales, elle arborait les faisceaux du régime. Cela

---

13. On manque encore de documentation pour cet épisode, les informations proviennent de témoignages pas toujours dignes de foi. Cf. Renzo De Felice, *Mussolini l'alleato*, Einaudi, Torino, 1990, p. 908-909.

14. La milice fournissait seulement des unités d'infanterie (dans l'espoir qu'un moral élevé pouvait remplacer l'entraînement), donc elle pouvait aspirer à la collaboration de l'armée mais pas de la marine, ni de l'aéronautique.

eut pour conséquence que l'armée dut renoncer au monopole des jeunes classes. En 1940 chaque soldat du contingent pouvait s'enrôler dans la milice ; quand les volontaires ne suffisaient pas, l'armée fournissait les hommes nécessaires pour compléter les unités.

La guerre de la milice comme volontariat que documente une foi fasciste, bien que minotitaire ? C'est difficile d'arriver à des conclusions précises, les archives de la milice ont été perdues, nous n'arrivons pas à reconstruire avec certitude la liste des unités, ni leur force (quelques centaines de milliers de « chemises noires », seulement en partie envoyées au front). De toute manière il ne s'agit que d'un volontariat relatif, on s'enrôle dans la milice pour éviter l'armée. Par choix politique, mais aussi parce que la discipline et l'entraînement y sont moins lourds, le recrutement est régional (les unités qui ne partent pas au front restent près de leurs foyers) ; la milice en outre bénéficie souvent d'un traitement privilégié et d'une solde légèrement plus élevée, ce qui suffit pour la faire détester par les soldats de l'armée. On peut présumer que les officiers de la milice avaient une plus grande motivation politique, aidée cependant par des facilitations de recrutement et de carrière, au dépend de la préparation professionnelle.

La milice comme les *Waffen-SS* ? Oui, en tant qu'institution, un corps politisé qui s'adjoint aux forces armées régulières . Non, en ce qui concerne l'efficacité, le rôle et le prestige ; la milice ne fournit que des unités d'infanterie peu entraînées ; quand ils vont au front, les miliciens ne manifestent pas l'excellent moral sur lequel insiste la propagande, ni une efficacité suffisante. Les quatre divisions de milice qui étaient en Lybie en 1940 furent balayées par l'offensive anglaise et elles ne furent pas reconstituées ; dans les opérations successives sur ce terrain (les meilleures conduites par des troupes italiennes) la milice n'est plus présente. Elle fut employée comme légions et groupes de bataillons sur les autres fronts, qui, pour autant qu'on le sache, se comportèrent bien en Russie mais mal dans la guerre contre la Grèce . Lors de la répression de la résistance yougoslave, ils se distinguèrent plus par leur férocité que par leur efficacité. Ce sont encore des problèmes à étudier. Dans un livre en cours d'impression, Andrea Rossi documente qu'après l'armistice du 8 septembre 1943, les unités de la milice passèrent toutes et tout de suite aux allemands et à la république de Mussolini ; leur choix fasciste était donc plus fort que

ce qu'il apparaissait les années précédentes, même si cela ne suffisait pas à en garantir l'efficacité.

L'affaire complexe des officiers de réserve est la meilleure démonstration de l'impossibilité sous le régime fasciste de distinguer entre volontaires authentiques, obligés et simulés<sup>15</sup>. Dans la réorganisation de l'armée de 1923, il avait été établi que les jeunes qui avaient terminé les écoles supérieures étaient obligés de fréquenter les cours AUC (*allievi ufficiali di complemento*, élèves officiers de réserve) ; c'était un devoir et non un droit. L'armée enrôlait chaque année le nombre de sous-lieutenants de réserve qu'elle retenait nécessaire, environ 6/7000, et elle envoyait les autres aux écoles de sous-officiers. Mais en 1935, il fut décidé que tous les jeunes qui avaient terminé les écoles supérieures devaient obligatoirement s'inscrire aux cours AUC et donc devenir officiers. Par conséquent, le nombre de nouveaux sous-lieutenants s'en trouva doublé<sup>16</sup>. La mesure répondait aux exigences de militarisation de façade du régime, « tous officiers », mais elle comportait une diminution du prestige du grade, du niveau et de la motivation, (même qui n'en avait pas les capacités ou le désir était obligé de devenir officier) et de la sélection (les cours AUC garantissaient pratiquement la promotion à tous les élèves).

À la veille de la guerre, les officiers de réserve provenaient de trois sources différentes. La première et la plus importante était les cours AUC déjà cités, obligatoires, d'une durée de six mois (plus six mois de service aux unités). La seconde était les cours pour étudiants universitaires gérés par la milice : deux ans de leçons et d'entraînements dans les universités, qui demandait peu d'effort, puis trois mois et demi de cours confiés à l'armée, insuffisants pour une vraie préparation. La troisième source garantissait la nomination

---

15. Pour toutes les informations suivantes, cf. Giorgio Rochat, *Qualche dato sugli ufficiali dell'esercito nel 1940*, "Ricerche storiche", 1993, n° 3, maintenant in G. Rochat, *Ufficiali e soldati*, Gaspari, Udine 2000.

16. Il faut remarquer qu'en Italie, le nombre des élèves des écoles supérieures était bien moindre qu'en France, à cause du développement retardé du pays et parce que le régime avait voulu une école de classe et sélective. Les étudiants universitaires et les licenciés de facultés scientifiques étaient destinés à l'artillerie et au génie, les autres à l'infanterie et la cavalerie. Ceux qui étaient de taille trop petite (155-160 cm) allaient aux services de ravitaillement. Médecins, pharmaciens et vétérinaires étaient destinés aux services respectifs.

d'officier grâce à des cours accélérés pour une série de catégorie disparates. Le lancement était dû aux exigences de la guerre d'Éthiopie, des cours improvisés de peu de semaines (comme si l'enthousiasme patriotique était suffisant pour créer des officiers coloniaux). Puis la militarisation fasciste de façade intervint, le grade de sous-lieutenant de réserve fut offert avec des cours « fantômes » (peu de jours de leçons théoriques) à une série de bienfaiteurs du régime, de sous-officiers de la milice à des personnages de haut rang (qui au moins ne faisaient pas de dégâts parce qu'il ne demandaient pas de faire leur service militaire<sup>17</sup>).

Cette situation eut deux conséquences : les nouveaux officiers de réserve n'avaient pas une préparation suffisante et ils étaient trop nombreux pour les besoins de l'armée. Trop nombreux pour les écoles AUC qui durent réduire la durée des cours déjà brefs pour faire place à de nouveaux cours. Trop nombreux pour les besoins de l'armée : en automne 1940, des milliers de lieutenants déjà entraînés et insérés dans les unités furent congédiés pour que de nouveaux sous-lieutenants puissent prêter service pour la première fois. C'est ainsi que les unités envoyées en Albanie pendant la guerre contre la Grèce comprenaient surtout des sous-lieutenants sans expérience<sup>18</sup>. Une situation aggravée par une loi de juin 1940 qui rendait obligatoire la fréquentation des cours AUC pour les maîtres d'écoles aussi<sup>19</sup>, 5 000 nouveaux aspirants au grade d'officier. L'armée tenta de les repousser, Mussolini ordonna qu'au moins 2 000 d'entre eux soient envoyés immédiatement aux cours AUC d'infanterie, tandis que les autres restaient à la maison en attendant les cours de 1941.

---

17. Les dignitaires fascistes et les hauts fonctionnaires de l'État, ainsi que les professeurs d'universités et les magistrats, pouvaient obtenir la nomination à sous-lieutenant de réserve en suivant des cours de 15 leçons. C'est difficile de comprendre pourquoi ceux-ci tenaient à un grade aussi en dessous de leur position élevée ; ce sont les effets déformés de la militarisation de façade poursuivie par le régime fasciste. Cf. G. Rochat, *Qualche dato sugli ufficiali de complemento nel 1940*, *op. cit.*

18. Il semble que quand ces officiers improvisés étaient destinés à des bataillons et des régiments solides et efficaces, ils réussissaient à apprendre leur métier. Quand ils finissaient dans des unités médiocres ou dans les nombreux commandements territoriaux ou d'arrière-garde, ils n'étaient officiers que par les privilèges du rang et non par la compétence et le dévouement.

19. Les écoles normales d'instituteurs duraient quatre ans, contrairement à toutes les autres écoles supérieures. Les maîtres étaient donc exclus du droit/devoir de devenir officiers avant la loi du 14 juin 1940, une concession démagogique du régime qui ne tenait pas compte des exigences de l'armée.

Une troisième conséquence de cette situation fut que la politique fasciste « tous officiers » empêchait le recrutement de sous-officiers d'un certain niveau socioculturel. Si ceux qui avaient suivi les écoles supérieures devaient devenir officiers, les sous-officiers ne pouvaient qu'avoir une instruction inférieure.

Le cas le plus éclatant concerne les étudiants universitaires, lesquels en 1940 conservaient le droit au renvoi du service militaire jusqu'à 26 ans puisque la mobilisation générale n'avait pas été proclamée. Un privilège extraordinaire, ouvriers et paysans allaient en guerre tandis que les étudiants restaient à la maison. Et leur nombre augmentait. Les mâles inscrits à la première année d'université étaient de 17 000 environ dans les années qui précédaient le conflit. Ils arrivèrent à 43 500 en 1940 et à 37 600 en 1941 : c'était le moyen le plus simple et le plus légal pour éviter d'aller à la guerre pour ceux qui avaient les titres d'études nécessaires, c'est-à-dire les fils de la classe dirigeante (un indice de la perte de consensus du régime fasciste, en 1915 les étudiants universitaires avaient été interventionnistes et une bonne partie avaient combattu et étaient tombés dans les tranchées). Une situation de privilège qui suscitait scandale, mais paradoxalement elle n'était pas mal accueillie par l'armée qui ne savait déjà plus comment employer les trop nombreux sous-lieutenants qui sortaient des écoles. Le parti fasciste demandait en revanche aux étudiants universitaires de renoncer à leurs privilèges et de s'enrôler comme volontaire, ce qui garantissait une série d'avantages dans la vie civile (priorité dans les postes des institutions publiques). Selon l'armée, ceux-ci ne pouvaient pas être considérés volontaires s'ils renonçaient à un privilège. Et de toute façon ils n'allaient pas tout de suite au front, mais ils restaient en congé en attendant les cours AUC déjà surpeuplés de 1941 et 1942. La question fut résolue, pour ainsi dire, en abolissant le droit au renvoi et en enrôlant les étudiants universitaires comme sergents élèves officiers. En effet, les étudiants universitaires de 1940 devinrent sous-lieutenants en 1943, à la veille de la chute.

Le cadre que nous avons tracé est sommaire et incomplet, mais il devrait suffire pour mettre en évidence l'incapacité du régime fasciste à mobiliser les ressources nationales pour la guerre qu'il avait recherché et proclamé (et dans laquelle il jouait son sort). Il souligne aussi le rôle subordonné auquel était réduit l'armée, obligée

d'accepter la surabondance d'officiers de réserve mal préparés et peu motivés. Enfin, il montre l'impossibilité de comprendre qui était vraiment volontaire dans la guerre fasciste, entre les volontaires par avantage, par foi ou par bureaucratie. Un jeune enthousiaste, qui en 1940 avait 20 ans et un titre d'étude n'était pas du tout sûr de pouvoir rejoindre le front. Il devait attendre au moins une année pour devenir sous-lieutenant et ensuite espérer être appelé sous les drapeaux (les officiers de réserve étaient trop nombreux, beaucoup étaient renvoyés à la maison). Enfin il fallait être destiné à une unité mobilisée à l'étranger (ce n'était pas facile, les trois quarts de l'armée restaient dans la patrie, nous n'arrivons pas à comprendre avec quelle rôle). La majeure partie des Italiens ne croyait pas à la guerre, mais ceux qui voulaient vraiment la faire n'avaient pas la vie facile.





## **L'armée britannique entre volontariat et conscription (1914-1939)**

Fabrice SALIBA

Docteur en Histoire

Chercheur associé UMR 5609 du CNRS

Lorsque la Grande Guerre éclate, le gouvernement et les forces armées britanniques avaient prévu que le conflit serait de courte durée. Mais l'ampleur des pertes de 1914 et 1915, la chute du nombre des engagements imposent au Royaume-Uni de suivre la course aux effectifs militaires et d'organiser les affectations civiles pour la production agricole et industrielle. L'adoption de la conscription en 1916 est un tour de force qui tend à organiser pour la première fois une armée de masse britannique. Quelles ont été les conséquences à court et à long terme d'une telle décision ? Que reste-t-il de l'expérience de la conscription à la fin de la guerre ? L'esprit volontaire britannique, qui peut paraître évident dans le cadre d'un système sans conscription, n'a-t-il pas ses limites ?

Entre 1919 et 1939, l'armée britannique du temps de paix est recrutée suivant le système traditionnel du volontariat. Austen Chamberlain, initiateur de la politique d'apaisement et qui a pourtant maintes fois promis de ne jamais recourir à la conscription en temps de paix, fait voter le *Military Service Act* au printemps 1939. Pourquoi un tel revirement politique ? En quoi la situation militaire britannique diffère-t-elle de celle de 1914, pour que le pays de l'*habeas corpus* adopte une loi de conscription dès le temps de paix ? Au regard des travaux existants, de nombreux aspects restent obscurs. Nous allons tenter de répondre à certaines de ces questions en étudiant les variations de la politique de recrutement militaire britannique entre 1914 et 1939.

## **Une gigantesque improvisation**

Dès 1874, le capitaine Keays-Young du 18<sup>e</sup> Régiment Royal Irlandais publie un ouvrage sur la réorganisation de l'armée et de son système de recrutement. Son parti pris en faveur de la conscription est net. Il reprend l'expression du temps, à savoir : « l'Angleterre n'utilisera jamais la conscription », et estime qu'elle s'adresse à ceux qui n'entendent rien à ce système de recrutement et à ceux qui préfèrent voir la nation britannique payer une armée permanente plutôt que d'impliquer chaque citoyen dans la défense nationale.

La controverse sur l'idée d'introduire la conscription au Royaume-Uni est posée et elle dure jusqu'à la Grande Guerre, comme le montre l'ouvrage d'Adams et Poirier. Le parti libéral au pouvoir adopte une attitude négative à l'égard de la conscription. Lorsque la Grande Guerre éclate, le Royaume-Uni continue de rester le pays des libertés individuelles et collectives et la persistance du système volontaire témoigne en partie du respect de ces principes. Mais les pertes humaines des premiers mois du conflit imposent de recruter toujours plus d'hommes, et de se lancer dans une gigantesque tâche d'improvisation. Or la constitution d'une armée britannique à l'échelle des autres nations européennes est hautement problématique. En ce qui concerne l'habillement, et plus largement l'équipement, les quantités prévues l'ont été à hauteur d'un effectif total de 200 000 hommes, et en aucun cas à hauteur de deux millions. Par ailleurs, le pays ne peut compter sur un grand nombre d'officiers qui pourraient – comme en France ou en Allemagne – encadrer une armée de masse. D'ailleurs, les combats des premiers mois de guerre ont virtuellement éradiqué l'armée régulière. Il ne reste plus que la force territoriale.

Malgré les circonstances, le gouvernement britannique continue de s'opposer à la conscription et continue de faire appel aux volontaires. Cet appel est personnifié par le secrétaire d'État à la Guerre, Lord Kitchener, immortalisé par la fameuse affiche où on le voit pointer du doigt en direction du spectateur : « *Your country needs YOU* ». Kitchener crée une nouvelle armée de volontaires qui s'engagent pour la durée de la guerre ou pour 3 ans. Ces bataillons sont attachés aux régiments de l'armée régulière. Lorsque Kitchener obtient ses premiers 100 000 hommes, l'armée territoriale est autorisée à continuer son recrutement. Notons que sur les deux millions et demi

de volontaires qui se sont engagés avant la conscription, 700 000 l'ont fait dans l'armée territoriale. Les armées de Kitchener font non seulement appel aux individus mais aussi à des communautés sociales tout entières : ce que l'on appelle les *Pals Battalions*. Cela conduit à renforcer la cohésion au sein des bataillons. Ainsi, il existe des bataillons de dockers, de sportifs, de transporteurs, des bataillons de copains...

Du point de vue numérique, le système volontaire a été un succès. Entre août 1914 et janvier 1916, 2 466 719 hommes se sont engagés contre 2 504 183 par le biais de la conscription entre janvier 1916 et novembre 1918. Ainsi, si l'on applique une moyenne mensuelle, le nombre d'homme rejoignant volontairement l'armée représente le double de celui des conscrits. Mais le coût social et économique est énorme. L'expérience britannique de la guerre a des conséquences particulières liées au fait que la Grande-Bretagne s'est dotée de la plus grande armée de volontaires de toute son histoire. L'armée de Kitchener était constituée d'hommes qui normalement n'auraient jamais envisagé de porter l'uniforme. Comme l'écrit John Bourne, c'était une armée de « simples poètes et de lettrés classiques, d'autodidactes et de curieux », mais c'était aussi une armée de syndicalistes, n'attendant pas que l'armée leur imprime sa volonté, imperméables à l'enseignement des valeurs militaires. Ils avaient choisi de devenir soldat, mais seulement pour la durée de la guerre. Quand la « sale guerre » serait terminée, s'en serait fini de l'uniforme. Cet état d'esprit aurait pu avoir des conséquences désastreuses du point de vue moral. Selon Bourne, il n'en a rien été en raison d'une certaine loyauté empreinte de patriotisme. En fait, au-delà d'un désir de fuir le quotidien, des conditions économiques peu favorables et loin de subir exclusivement les pressions de leur milieu social, les volontaires de 1914-1915 ont eu conscience que l'on avait besoin d'eux afin de servir une cause. D'ailleurs, il est remarquable que le plus haut niveau de recrutement n'a pas eu lieu au déclenchement de la guerre, mais en septembre 1914, lorsque l'opinion fut touchée par les premiers récits dramatiques de l'avancée allemande en Belgique et en France. Dans un article daté de 1921, Edward Thurtle évoque le traumatisme provoqué par l'expérience de la guerre. Pour lui, « Rejoindre l'armée dans une ville paisible animée par l'enthousiasme d'une cause, est une action très différente de celle de monter à l'assaut face à une haie d'obus et de balles, au nom de cette même cause. Les

conditions de la bataille conduisent à un énorme réajustement de valeurs ».

Le processus d'engagement des Britanniques dans la Grande Guerre est très complexe, et de nombreux aspects restent sombres. Si certains hommes se sont engagés pour échapper à une pression familiale, à une vie routinière, ou par exaltation, d'autres ne l'ont pas fait parce que le gouvernement n'a pas proposé d'allocations suffisantes pour assurer le soutien de leur famille. Par ailleurs, il y a ceux qui se sont engagés sous l'influence de leur milieu, de leurs amis, ce qui peut expliquer le succès des *Pals Battalions*. Enfin, il y a des hommes qu'il serait vain de classer dans une catégorie.

Entre 1914 et 1916, le sujet de la conscription fragilise l'autorité de Herbert Asquith. Pour les Libéraux, la conscription est un sujet problématique. Asquith souhaite avant tout éviter les divisions. C'est dans ce but qu'en octobre 1915, il décide d'appliquer le *Derby Scheme*, du nom du directeur du recrutement, le comte Derby. L'objectif du projet est de mettre en place un schéma qui pourrait servir de base à la conscription mais sans son caractère obligatoire. Les hommes doivent simplement attester de leur désir de répondre à leur appel éventuel. La population masculine est divisée en groupes et en classes en fonction de l'âge, du statut marital et de la profession, de sorte que les hommes mariés ne seraient appelés que lorsque tous les hommes célibataires auraient rejoint l'armée. Mais le schéma est un échec. En janvier 1916, le comte Derby annonce que sur 2 179 231 célibataires présents sur le Registre national, à peine plus de la moitié d'entre eux s'est manifestée. Impossible dans ce cas d'appeler les hommes mariés, sans appliquer une nouvelle méthode pour recruter les célibataires. Des mesures sont alors immédiatement prises pour imposer la conscription à ces derniers.

Le 27 janvier 1916, la loi sur le service obligatoire est votée imposant le service à tous les hommes célibataires ou mariés et sans enfants, âgés de 18 à 41 ans. Cette dernière option reste insatisfaisante aux yeux de nombreux parlementaires et conduit à des demandes de plus en plus pressantes en faveur de la conscription générale. Mais Asquith continue de résister. Or, le lundi de Pâques 1916, une révolte éclate à Dublin. Asquith ne parvenant pas à résoudre la question irlandaise, le consensus national et politique au sein du gouvernement est rompu. En juin 1916, la conscription est étendue à tous les

hommes âgés de 18 à 41 ans. En décembre 1916, Asquith laisse finalement sa place à David Lloyd George, jugé plus apte à rétablir le consensus gouvernemental.

La situation militaire britannique semble pouvoir s'améliorer. Si la nouvelle armée de Kitchener a été décimée sur la Somme, la conscription devrait permettre à l'armée d'atteindre une puissance maximale en effectifs et matériels au cours de l'année 1917. Mais en fait, la concurrence avec les affectations civiles est très forte. Ian Beckett constate que si la guerre s'était poursuivie en 1919, seulement 170 000 hommes auraient été affectés dans les forces armées, et cela pour l'année toute entière.

Bien que l'armée française reste numériquement plus nombreuse, les Britanniques perçoivent qu'elle a perdu son esprit d'offensive après l'accumulation d'échecs entre 1915 et 1917. Après les massacres de 1916, William James Philpott observe que l'équilibre des forces alliées sur le front de l'ouest semble s'inverser en faveur du Royaume-Uni dont l'armée devient le pivot des campagnes de 1917. Si les Britanniques ont alors une mauvaise image de leurs appelés en terme d'efficacité, d'aptitudes et de discipline, l'arrivée dans les rangs de ces jeunes gens souvent inconscients et prompts au sacrifice ont grandement participé à la victoire. Selon Ian Beckett, ce facteur est aussi important que le douloureux processus d'apprentissage du corps des officiers ou que les nouveaux développements techniques pour expliquer les succès militaires britanniques de 1918, après quatre années d'échecs lamentables.

À la fin de la guerre, le *War Office* estime qu'il a besoin de 500 000 hommes pour garantir les intérêts et les engagements britanniques dans le monde. De nombreux soldats britanniques ont pensé être démobilisés dès l'armistice ; mais la situation internationale ne le permet pas aussi rapidement que certains l'auraient espéré.

## **Retour à la tradition**

Les élections de 1918 sont axées autour de la fin de la conscription. Avec le puissant support des syndicats, Le parti travailliste appelle à la « destruction de toutes mesures de temps de guerre pouvant restreindre les libertés civiles et industrielles [...], la complète abolition de la conscription ». Après la victoire électorale, et

bien qu'il se soit engagé à supprimer la conscription, Lloyd George décide de prolonger le service militaire pour une période transitoire jusqu'en avril 1920. L'armée britannique retourne donc à son mode traditionnel de recrutement dans la mesure où le consensus en faveur de la disparition de la conscription est très important. Pourtant, le commandement désire tirer les enseignements de la Grande Guerre. Lors de la première réunion depuis la fin de la guerre, le Comité de défense impérial désire étudier la difficile expérience du passage d'une petite armée à une armée de masse. Ainsi, deux sous-comités sont mis en place en 1922 pour résoudre les plus importantes difficultés rencontrées par la Grande-Bretagne pendant la guerre. Le premier doit étudier le service national, et le second doit considérer les problèmes d'approvisionnement en armement et munitions.

Le sous-comité chargé de la question du service national dans une guerre future soumet son rapport final le 27 juin 1922. Dans ce rapport, les membres estiment qu'en cas de péril national, le pays ne pourrait se passer d'une certaine forme de conscription. Il n'est pas prouvé à leurs yeux qu'une prochaine guerre doive obligatoirement nécessiter l'usage d'une armée de masse. Mais dans la mesure où cette éventualité existe, il appartiendra au corps exécutif d'adapter les recommandations à la situation nouvelle. Parmi les mesures de préparation en temps de paix, deux paraissent essentielles aux rédacteurs du rapport : la bonne tenue d'un registre national et d'une liste des personnels qu'il faut prémunir d'un recrutement systématique. Le sous-comité juge que le recours au service national comporte de nombreux avantages en cas de guerre majeure. Il permet aux responsables qui dirigent la politique militaire du pays de disposer d'un flux régulier de soldats pour les forces armées, plutôt que d'un recrutement spasmodique ou par vagues incontrôlables. Il permet de plus de rationaliser l'affectation des individus, qu'il s'agisse de fonctions militaires ou civiles. L'application du service national n'est envisagée que si un registre national est tenu à jour et compilé dès le déclenchement d'une guerre pouvant dégénérer en conflit majeur. Soucieux d'une mise en place concertée du service national, conscient que les problèmes d'effectifs des armées concernent directement le monde du travail, le sous-comité estime qu'il sera essentiel que l'autorité du service national agisse au travers d'une collaboration étroite avec le ministère du Travail. Finalement le sous-comité des

effectifs parvient à la conclusion que les forces armées ne pourraient pas incorporer plus de cinq millions d'hommes, sachant qu'il faudrait retirer environ un million d'individus qui resteraient à des occupations civiles jugées essentielles.

Les études réalisées entre 1922 et 1925 montrent que les hommes politiques et militaires britanniques pensent en effectifs humains. La conscription devient dès lors le maillon fort du dispositif de mobilisation et le meilleur moyen de réaliser une montée en puissance significative des forces armées. En juillet 1926, le Comité de défense impérial approuve le schéma proposé par le rapport du sous-comité des effectifs, et juge qu'en cas de guerre impliquant la nation britannique, le gouvernement devrait voter une loi sur le service national, couplée avec une loi sur le registre national, immédiatement après le déclenchement de ladite guerre ou bien dès la menace des hostilités. Désormais ce n'est plus la conscription elle-même qui prime, mais bien le moment choisi pour l'introduire.

Cependant, l'après-guerre est marqué par un certain nombre de décisions de politique militaire majeures. Tout d'abord, la règle des 10 ans impose le principe qu'aucune guerre majeure n'advierait dans les 10 prochaines années. De ce fait, le gouvernement peut réduire ses engagements militaires. Le *Geddes Axe*, déterminé par le *Committee on National Expenditure* impose à l'armée des réductions budgétaires drastiques, au point que les dotations matérielles des armées régulière et territoriale sont fixées à un niveau minimum. L'armée devient la « cendrillon » des services, avec d'énormes tâches potentielles et de faibles moyens pour les accomplir.

La politique britannique des années 20 est fondée sur l'idée d'un engagement minimal envers le continent. Ce qui prime aux yeux de l'opinion anglaise concerne bien plus la politique intérieure que les crises diplomatiques. Les problèmes de stratégies militaires passent au second plan dès qu'il est question d'organiser des négociations sur le désarmement ou de restreindre les dépenses de l'État. Devant une opinion publique hostile à la conscription en temps de paix, le débat politique n'a pas été enflammé quand il a été question de la supprimer. L'armée retourne donc à sa vie d'avant-guerre régie par le système Cardwell. Au plan international, le pays se veut le défenseur de la sécurité collective, et investit toutes ses forces pour que des règlements concertés prévalent sur la coercition militaire. Ainsi, les



gouvernements britanniques estiment de plus en plus insupportables les prétentions et la paranoïa françaises à l'égard de l'Allemagne. Pourtant du point de vue de l'armée, un constat est nécessaire : pendant toute la période de l'entre-deux-guerres, le recrutement militaire britannique est déficitaire, malgré de nombreuses mesures gouvernementales visant à améliorer les conditions de vie des militaires et à inciter les jeunes gens à entrer dans la carrière. Bien que soucieux d'un tel état de fait, les gouvernements successifs semblent s'en accommoder jusqu'à ce que le parti nazi prenne le pouvoir en Allemagne.

### **Devant la menace**

La nouvelle situation internationale précipite un débat sur la défense britannique. Ce débat est articulé autour du Corps expéditionnaire, de son rôle, de sa mission et de ses effectifs. Avec lui, tout un corollaire de questions se pose. Par conséquent, même s'il s'en défend, le gouvernement britannique est confronté à la question de la conscription bien plus tôt qu'il ne l'aurait désiré. Victime de l'engouement envers l'armée de l'Air à laquelle on attribue un potentiel énorme, l'armée n'a principalement qu'un rôle de défense impérial. La défense des îles britanniques contre une attaque aérienne n'apparaît qu'en second lieu. Quant à une éventuelle intervention terrestre sur le continent, cette question reste en suspens. Le Royaume-Uni réarme, mais la politique de son gouvernement reste guidée par les principes de la Société des Nations et par une volonté de conciliation internationale. Alors, la perspective d'une guerre en Europe pose non seulement la question des moyens, mais aussi de la crédibilité britannique. À une époque où la plupart des grandes puissances européennes recrutent leurs armées par le biais du service obligatoire, la petite armée britannique semble bien réduite pour appuyer une politique internationale exigeante. En outre, la réalité stratégique devrait pousser les Britanniques à soutenir la France contre une Allemagne agressive. Mais il existe en Grande-Bretagne un rejet émotionnel de tout ce qui pourrait amener à un nouveau front de l'Ouest.

L'équation posée, le gouvernement et le commandement britannique éprouvent les plus grandes peines pour lui trouver une solution. Progressivement, sous la direction de Neville Chamberlain, le gouvernement cherche à infléchir la politique militaire dans le sens d'une implication limitée sur le continent, excluant l'intervention de forces terrestres. Pourtant, le débat sur la conscription reste ouvert pour parer à toutes éventualités. Selon Peter Dennis, « les dernières années de paix étaient une période nébuleuse pour la politique de défense britannique, au cours de laquelle la menace d'une guerre était toujours présente, incapable d'être ignorée par un Gouvernement qui n'était, cependant, pas convaincu qu'elle était inévitable, ou que les actes d'agression successifs des puissances fascistes rendaient les solutions pacifiques incompatibles avec les intérêts nationaux ou l'estime ».

Après Munich, la principale difficulté qui se présente sur la voie politique de Chamberlain réside dans la manière de poursuivre l'apaisement. Il est alors plus convaincu que jamais qu'il sait mener les problèmes internationaux, et que Hitler est finalement un homme honorable en qui on peut avoir confiance. Néanmoins il reconnaît que cette voie diplomatique a été dictée par la faiblesse militaire du Royaume-Uni. Ce choix réaliste imposé à la France montre que, désormais, la Grande-Bretagne doit s'engager dans des négociations en position de force du point de vue militaire et moral. Il semble certain au gouvernement Chamberlain que ce n'est qu'à ce prix que la politique d'apaisement peut être un succès. Mais l'élimination de la Tchécoslovaquie sur l'échiquier international représente une perte sèche de 34 divisions dans le cadre du réseau d'alliances que la France s'est constitué. Autant d'unités de la Wehrmacht qui peuvent se placer sur la frontière du Rhin. Ainsi le gouvernement français ne va cesser d'attendre, de demander au Royaume-Uni qu'il compense cette perte, en constituant un grand Corps expéditionnaire. Face à l'appel du gouvernement français, l'état-major britannique rechigne longtemps à envisager sa participation à un théâtre européen en terme d'armée de masse. Chamberlain le rappelle : « l'obligation n'est pas en accord avec le système démocratique dans lequel nous vivons, ou cohérent avec la tradition de liberté que nous avons toujours tenté de maintenir. Nous sommes confiants dans le fait que nous obtiendrons tous les volontaires que nous voulons sans recourir à l'obligation ». Début octobre 1938, la presse s'empare du sujet et la controverse sur la

conscription s'ouvre avec le discours de Leopold Amery à Birmingham. Il estime que le service obligatoire, sous une forme acceptable pour le Royaume-Uni, permettrait d'organiser les ressources nationales pour assurer la sauvegarde du pays. Le 2 octobre, le *Daily Mail* publie un sondage réalisé auprès de ses lecteurs. Il pose une simple question : *Are you in favour of Voluntary or compulsory national service ?* Afin d'aider ses lecteurs à faire leur choix, le *Daily Mail* produit au cours des jours suivants une série d'articles présentant les arguments en faveur de l'une et l'autre des propositions. Même si sa valeur statistique peut être discutée, le résultat de ce sondage permet de percevoir la perplexité des lecteurs du *Daily Mail*. Ainsi, 50,2% sont en faveur d'un système volontaire et 49,8% souhaitent un système obligatoire. En fait, ce sondage a été l'occasion d'ouvrir une tribune aux tenants du service national obligatoire ainsi qu'à ceux refusant toute contrainte. Le gouvernement poursuit ses atermoiements jusqu'à ce que la réalité s'impose à Chamberlain après l'invasion de la Tchécoslovaquie, le 15 mars 1939. Il accepte un renforcement notable des effectifs de l'armée, un accroissement de la production d'armement, et l'introduction de la conscription est à nouveau à l'ordre du jour.

Lorsqu'il s'entretient avec Chamberlain le 18 avril, Leslie Hore-Belisha, secrétaire d'État à la guerre, est sur le point de démissionner. Le Premier ministre ne veut toujours pas renier sa promesse de ne jamais introduire le service obligatoire en temps de paix. Mais ce même jour, Hore-Belisha obtient le soutien de Sir John Simon, ce même homme qui en 1916 avait failli ruiner sa carrière politique en démissionnant pour marquer son refus de la conscription. Chamberlain est alors presque seul contre tous, puisque Chatfield, ministre de la Coordination de la Défense, juge que l'accroissement des effectifs des armées régulière et territoriale rend nécessaire l'instauration d'un ministère des Fournitures. À cela s'ajoute le problème de la défense aérienne confrontée à une crise des effectifs. C'est finalement Chamberlain en personne qui prend l'initiative décisive, dans un mémorandum proposant l'introduction de certaines formes de service militaire obligatoire. Le 26 avril, Chamberlain annonce le projet du gouvernement à la Chambre des Communes. Dans un premier temps, il place son projet de *Military Training Act* dans un contexte européen faisant suite aux garanties accordées par le

Royaume-Uni. Puisque le service militaire universel prévaut dans toutes les grandes armées du continent, seule l'introduction du service obligatoire en Grande-Bretagne pourra constituer la preuve de la détermination britannique. En second lieu, ce choix est nécessaire pour fournir des troupes permanentes à la défense antiaérienne. Le 27 avril, il précise :

« Ce n'est pas une proposition pour substituer au système volontaire un système obligatoire. C'est une mesure limitée qui a pour but de remplir des besoins immédiats et temporaires. [...] C'est une mesure qui devrait nous permettre d'obtenir une augmentation régulière du nombre d'hommes, qui, s'ils devaient être appelés pour servir, auraient eu l'entraînement nécessaire pour leur permettre d'utiliser leurs armes et leurs équipements de manière efficace ».

Le gouvernement veut aussi démontrer que le pays ne veut pas se battre jusqu'au dernier soldat français. La loi entre en vigueur pour une durée de trois ans. Les appelés sous le régime du *Military Training Act* ont la dénomination de miliciens. Suite à l'édification du registre, les premiers jeunes gens rejoignent leurs unités les 15 et 16 juillet 1939. Cet événement est traité avec un certain enthousiasme par la presse britannique. Plus particulièrement et bien qu'elle constitue une rupture avec les traditions nationales, la presse salue cette armée de citoyens que l'opinion publique appelle finalement de ses vœux. Le Royaume-Uni décide d'entrer dans la course aux effectifs imposée par la supériorité numérique des divisions italo-allemandes. Même si le *Military Training Act* est un symbole fort, qui pourrait renforcer le moral des alliés de la Grande-Bretagne, il n'en reste pas moins une mesure limitée : il s'agit d'assurer l'entraînement de près de 200 000 hommes entre 20 et 21 ans pendant six mois et de les verser dans l'armée territoriale. Il n'est pas encore question d'instaurer au Royaume-Uni une armée de citoyens telle qu'elle peut exister en France. En outre, cet effectif est bien faible en comparaison de celui des armées continentales.

## **Conclusion**

Ainsi en avril-mai 1939, le Royaume-Uni se lance dans l'expérience de la conscription en temps de paix. Ce choix aurait pu paraître comme un non-sens un an plus tôt. Les raisons sont multiples.

Elles tiennent tout à la fois à une nécessité de défense nationale, pour remédier aux déficits endémiques des effectifs militaires par rapport aux nations continentales, mais aussi à une manifestation de solidarité envers les alliés menacés par l'Allemagne. Churchill illustre cet aspect aux Communes :

« Il me semble que le principe de sécurité collective implique un sacrifice personnel égal à celui offert par tous les pays en proportion de leur puissance et de leurs moyens. Les contributions des différents pays ne sont bien sûr pas les mêmes, mais elles doivent être égales en qualité et en amitié ».

D'abord tenté par une politique d'engagement limité vis-à-vis du continent, le gouvernement britannique fait un virage à 180°. L'enchaînement des événements européens finit par convaincre Chamberlain des volontés belliqueuses du régime nazi. Toutefois, malgré la décision politique d'avril 1939, le gouvernement de Sa Majesté poursuit ses atermoiements, qu'il s'agisse du rôle de l'armée ou de l'édification d'un commandement unique franco-britannique. Lorsque la guerre est déclarée le 3 septembre, le pays affiche une certaine confiance, mais Brian Bond souligne que l'armée britannique n'est pas prête :

« Les années de négligence envers l'armée du temps de paix et sa relégation à un rôle de maintien de l'ordre impérial contribuèrent à une série de défaites et de fiascos prévisibles entre 1939 et 1942 incluant la Norvège, la France, Dakar, la Crète, la Grèce, l'Afrique du Nord, la Malaisie, la Birmanie et Dieppe ».

Lorsque le second conflit mondial prend fin, il est intéressant d'observer que la politique britannique de 1945-1947 ne ressemble en rien à celle de 1918-1920. Le gouvernement britannique prend en compte ses engagements internationaux, et conserve un effectif militaire du temps de paix très important jusqu'au milieu des années 1950. Conséquence de l'échec de l'expédition de Suez, le nouveau concept de défense doit reposer sur la dissuasion nucléaire en Europe et la capacité de réaction rapide dans le monde. Cela signifie : modernisation des armements, élaboration de moyens de projection militaire et réduction des effectifs. En avril 1957, Duncan Sandys, ministre de la Défense, annonce la fin de la conscription en temps de paix. Le dernier appelé britannique est rendu à la vie civile en 1963.

## **Bibliographie & Sources**

- Adams R.J.Q. & Poirier P.P., *The Conscription controversy in Great-Britain, 1900-1918*, MacMillan Press, London 1987.
- Barnett C., *Britain and Her Army, A Military, Political and Social Survey*, Pelican Books, 1974, p.377.
- Bond B., *British Military Policy between the Two World Wars*, Clarendon Press, Oxford, 1980.
- Bourne J. M., *Britain and the Great War, 1914-18*, London, Routledge, 1989.
- Dennis P., *Decision by default, Peacetime Conscription and British Defence*, Durham, DUP, 1972.
- Dewey P.E., « Military recruiting and the British Labour Force during the First World War », *The Historical Journal*, Vol. 27, March 1984.
- Keays-Young H.W., *On Army re-organisation and Recruiting*, Sandgate, London, 1874.
- Marx R., *L'Angleterre de 1914 à 1945*, Paris, A. Colin, 1993.
- Osborne J. M., *The Military recruiting movement in Britain 1914-1916*, New-York, Garland, 1982.
- Pearce C., *Comrades in Conscience*, FBP, London, 2001.
- Philpott W.J., *Anglo-French Relations and Strategy, 1914-1918*, London, MacMillan, 1996.
- Saliba F., *Les Politiques de recrutement des armées britanniques et françaises (1920-1939)*, Thèse de Doctorat, Université Montpellier III, 2003.
- Thurtle E., « The Divorce of soldier and civilian », in *Army Quarterly*, février 1921.
- Hansard, Parliamentary Debates, House of Commons, 8 mars 1939, vol. 343, § 2173.
- Hansard, Parliamentary Debates, House of Commons, 3 avril 1939, vol. 345, § 2443.
- Hansard, Parliamentary Debates, House of Commons, 26 avril 1939, vol. 346, § 1151-53.
- Hansard, Parliamentary Debates, House of Commons, débats du 27 avril 1939, vol. 346, § 1376.

PRO : Cab 2/3, CID papers Nos 243B and 245B, Minutes of the 133<sup>rd</sup> Meeting, June 29, 1920.

PRO : Cab 2/4, CID, Paper no. 672B.

PRO : Cab 4/8, CID paper n° 350B.

PRO : Cab 23/98, Minutes 15(39), 29 mars 1939.

PRO : Cab 23/98, Minutes 21(39)7, 19 avril 1939.

PRO : Cab 23/99, Minutes 23(39)3, 25 avril 1939.

PRO : Cab 24/285, CP 84(39), *A Ministry of Supply*, 18 avril 1939.

PRO : Cab 24/285, CP 91(39), *Proposals for Compulsory Military Training*, 22 avril 1939.

PRO : Cab 57/1, CID, Sub committee on Manpower, Third meeting, 14 janvier 1924.

PRO : Cab 57/1, Sub-Committee on Man-Power, Fifth meeting, 24 novembre 1925.

## De Gaulle, le volontaire et l'armée de métier

Xavier BONIFACE

Maître de conférences

Université du Littoral-Côte d'Opale

« La création d'une armée de volontaires [...] [représente] une réforme d'extrême envergure » écrit le lieutenant-colonel de Gaulle en 1934 dans *Vers l'armée de métier*<sup>1</sup>. Ce livre, qui milite pour la constitution d'un corps cuirassé professionnalisé, est une pièce importante du débat ouvert en 1871 sur la place des soldats de métier dans l'armée française. Il remet partiellement en cause, sans la désavouer, la conscription issue de la Révolution et matrice de l'armée nationale victorieuse de 1914-1918. Comment de Gaulle, qui a toujours commandé des appelés, justifie-t-il le recours aux soldats de métier ? Veut-il des spécialistes, donc des professionnels, pour servir dans les chars ? Ou bien aspire-t-il plus profondément à réformer l'armée française dans son esprit et son emploi ? Le problème porte au-delà sur les relations entre la nation et son armée, car « le corps militaire est l'expression la plus complète de l'esprit d'une société » (p. 211). Pour éclairer les conceptions gaulliennes en la matière, il conviendra de voir les caractères de l'armée de métier, puis le recrutement des volontaires et enfin l'image du soldat professionnel.

---

1. *Vers l'armée de métier*, Paris, éd. Berger-Levrault, rééd. 1944, p. 205.



## LES CARACTÈRES DE L'ARMÉE DE MÉTIER

### **Un corps cuirassé professionnalisé**

Le corps cuirassé de métier que propose de Gaulle doit être l'instrument militaire d'intervention dont la France a besoin pour assurer sa couverture et peser dans les relations internationales. En 1933, son premier article sur le sujet n'évoque pas encore la nécessité d'une force blindée, mais préconise seulement la constitution de divisions d'infanterie motorisée, formées d'engagés, aptes à intervenir en tout lieu et à tout moment<sup>2</sup>. Il annonce toutefois l'une des idées centrales du livre de 1934 : donner au pays les moyens militaires de ses ambitions diplomatiques et lui conférer une véritable liberté d'action. Avec *Vers l'armée de métier*, de Gaulle dresse aussi un plaidoyer en faveur d'une politique et d'une stratégie françaises plus offensives face à une Allemagne qui a engagé un réarmement clandestin depuis 1930. Dans cette perspective, par leur mobilité, leur vitesse et leur puissance de feu, les chars lui paraissent l'arme de la manœuvre et de la décision.

Selon de Gaulle, le nombre des soldats présidait « à la refonte de nos institutions militaires » (p. 60) depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, l'armée de métier ne doit compter que 100 000 hommes, comme la *Reichswehr* ou les armées professionnelles des pays anglo-saxons. C'est aussi « le minimum de force permanente que [...] les gouvernements de la France ont toujours cru devoir conserver » depuis l'Ancien Régime (p. 118). Sans doute cet effectif correspond-il aux possibilités financières et aux capacités de recrutement des armées de métier. Pour l'Allemagne, il relève des obligations imposées par le traité de Versailles.

Toutefois, de Gaulle n'envisage pas d'abolir la conscription qui fournit l'« élément principal de la résistance nationale » (p. 44). Au contraire même, les soldats de métier, une fois leur contrat rempli dans le corps cuirassé, doivent instruire et encadrer les unités du contingent pour leur inculquer le nouvel esprit de l'armée. Les professionnels et les conscrits sont complémentaires. Immédiatement disponible, le corps cuirassé peut intervenir dès le déclenchement d'un conflit en

---

2. « Vers l'armée de métier », *Revue politique et parlementaire*, 10 mai 1933.

couvrant les lentes opérations de mobilisation et de concentration des formations de recrues.

*Vers l'armée de métier* participe à la réflexion entamée dans plusieurs pays européens sur l'emploi des chars, qui oppose les tenants d'une arme autonome aux partisans des blindés d'accompagnement de l'infanterie<sup>3</sup>. Le livre est d'autre part un élément de réponse à la controverse ouverte en 1928 par le général von Seeckt, selon lequel les 100 000 soldats de métier de la *Reichswehr*, qu'il a commandée jusqu'en 1926, constituent une force supérieure aux multitudes sans cohésion de l'armée française. Cette idée, développée à nouveau dans ses *Pensées d'un soldat* (1930), témoigne d'un paradoxe : une décennie après la fin de la guerre, l'armée vaincue de 1918, réorganisée, entraînée, devenue une troupe de cadres, affiche sa suprématie sur son ancien adversaire victorieux mais démobilisé et affaibli par le service d'un an adopté en 1928. Le débat ne concerne pas seulement les militaires, il intéresse aussi l'opinion. En novembre 1933, le quotidien démocrate-chrétien *L'Aube* fait paraître, avec d'ailleurs une collaboration anonyme de Charles de Gaulle, une enquête sur ce thème. *L'Echo de Paris* mène campagne pour l'armée de métier à partir de janvier 1934. Le livre que publie de Gaulle quatre mois plus tard relance le débat.

### **Les raisons du recours aux volontaires**

De Gaulle justifie le recours à des soldats de métier pour au moins trois raisons qui se recoupent parfois. La diminution, par la loi de 1928, de la durée du service militaire actif, « en deux lustres abaissée de trois ans à une seule année » (p. 61), a réduit le temps consacré à l'instruction des troupes. Les recrues ont à peine le temps d'acquérir les rudiments du métier des armes que la fin de leur service approche. Aussi l'armée ne peut-elle disposer en permanence de nombreux soldats instruits et entraînés, ce qui obère d'autant ses moyens d'action. Dans *Vers l'armée de métier*, il y a aussi « l'idée sous-jacente, mais qui n'ose s'affirmer avec brutalité, [...] que l'instruction militaire et paramilitaire française est dépourvue d'efficacité »<sup>4</sup>. Pour l'auteur, l'évolution de la conscription témoigne d'une réaction de

---

3. Voir Ladislav Mysyrowicz, *Autopsie d'une défaite. Origines de l'effondrement militaire français de 1940*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1973, p. 101 sq.

4. Mysyrowicz, *op. cit.*, p. 206.

lassitude de la population française après l'ampleur de la mobilisation générale du premier conflit mondial. Elle traduit aussi le mythe des vertus guerrières prêtées à la levée en masse, « sous prétexte que c'est la nation entière qui se bat » (p. 61). Or cette conception semble ignorer la nécessité et la valeur de la formation militaire pour mener un combat.

En outre, les armées utilisent des matériels modernes toujours plus complexes, tels que les chars, qui nécessitent de la part « des guerriers une habileté technique croissante » (p. 54). Il faut des spécialistes solidement instruits pour mettre en œuvre les nouveaux armements. Mais la masse des recrues arrive souvent à la caserne sans formation technique. C'est le cas des nombreux conscrits issus d'une paysannerie qui représente encore le tiers de la population active dans les années trente. L'agriculture qu'ils connaissent reste largement traditionnelle, utilisant peu de tracteurs par exemple. Une instruction perfectionnée ne peut concerner la grande masse. L'armée cuirassée devrait donc pouvoir conserver pendant plusieurs années les spécialistes qu'elle aura formés. C'est pourquoi de Gaulle préconise des contrats d'engagement de six ans. Au-delà, les engagés risquent de tomber dans la routine.

Leur disponibilité justifie enfin le recours aux volontaires. L'efficacité du corps cuirassé repose en effet sur sa capacité à agir rapidement grâce à la mobilité de ses matériels et à des personnels en permanence sur le pied de guerre. Cette condition, évidente sur le champ de bataille, s'avère aussi nécessaire lors de crises internationales. Les formations de conscrits connaissent de fréquents mouvements de personnels avec le système des deux classes annuelles d'appel. En revanche, la stabilité est plus grande dans les unités professionnelles, ce qui les rend plus immédiatement opérationnelles.

Le recours au volontaire obéit, dans la pensée gaullienne, à des finalités d'efficacité stratégique et technique. Il est alors possible de lui confier des missions très variées.

### **Les missions dévolues aux soldats de métier**

De Gaulle veut assigner de nombreuses missions, y compris en temps de paix, au soldat de métier, mieux entraîné, plus disponible et plus fiable que le conscrit. Le volontaire participe d'abord à la promotion et au recrutement du corps cuirassé grâce aux manœuvres

en terrain libre, six mois par an, qui le font connaître à travers le pays. Souvent hors de sa caserne, le militaire noue des contacts approfondis avec la population civile et ne se coupe pas de la société.

Les soldats de métier sont également amenés à intervenir à l'extérieur des frontières, en dehors du temps de guerre, pour participer à la résolution d'une crise internationale, soutenir des pays alliés en Europe ou maintenir l'autorité de la France dans ses colonies. Dans ce dernier cas, le volontaire métropolitain s'impose particulièrement, car les « groupements de recrues [sont] incapables organiquement d'aller combattre outre-mer », tandis qu'il « serait impolitique [...] de s'en remettre aux seules formations indigènes du soin de maintenir l'Empire » (p. 92). Le seul inventaire de ces missions reflète les préoccupations d'une époque marquée par la montée des tensions en Europe et par quelques mouvements ponctuels d'agitation dans les colonies, protectorats et mandats français – de Gaulle l'a sans doute perçu lors de son séjour au Levant de 1929 à 1932.

Même s'il n'y fait pas allusion dans *Vers l'armée de métier*, l'auteur envisage par la suite des missions de maintien de l'ordre public pour le soldat professionnel. En prenant acte du « tumulte qui monte (front commun ou ligues) », il souligne la nécessité de disposer d'une « force publique adéquate » pour « empêcher l'anarchie, peut-être la guerre civile ». Or la garde mobile, instituée en 1921 pour le maintien de l'ordre, est composée de « 15 000 pères de famille, disséminés sur tout le territoire » et donc difficiles à utiliser en cas de désordre général. De Gaulle rappelle que l'armée a toujours eu, « dans les circonstances graves, le rôle et le devoir de concourir au maintien de l'ordre ». S'il doute de la capacité des unités « à la base d'électeurs ou d'indigènes » à le faire, il croit en revanche aux compétences du « corps professionnalisé »<sup>5</sup>. Mais la situation intérieure de la France après le 6 février 1934 est-elle si grave que le recours à une troupe de métier s'impose ? Ou bien de Gaulle le présente-t-il comme un argument supplémentaire pour justifier la création de l'armée professionnelle ? La question du maintien de l'ordre paraît toutefois secondaire dans son projet.

---

5. Lettre à Paul Reynaud, 28 juin 1935, dans : Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, t. 2, 1919-juin 1940, Paris, Plon, 1980, p. 393.

Pour de Gaulle, le soldat de métier se caractérise par son aptitude à parer des situations de crises très variées. Il devient presque une panacée dans le contexte des années trente. Aussi doit-il faire preuve d'initiative, de capacité d'adaptation, d'autonomie dans son action et se méfier de tout « conformisme exclusif, [...] imitation servile » (p. 142). Il faut alors attirer suffisamment de volontaires de qualité.

## LE RECRUTEMENT DES VOLONTAIRES

Le recrutement d'engagés rencontre deux difficultés majeures : un vivier limité de candidats à quelques classes d'âge et un traditionnel manque de vocations pour le métier des armes. C'est pourquoi de Gaulle s'étend sur les conditions de leur recrutement.

### **Une organisation de la société propice à l'esprit militaire**

La société moderne évolue dans un sens qui privilégie le « groupement » sur « l'individu », ce qui la rapproche de l'ordre militaire, même si celui-ci a perdu de son « attrait public » avec la montée du pacifisme. C'est que le modèle industriel qui inspire l'organisation sociale s'apparente au fonctionnement de l'armée. Ainsi,

« une société qui se forme en faisceaux, accepte les pleins pouvoirs, travaille en séries [...] n'a plus rien de contradictoire avec les corps de troupe [...] et l'uniforme. [...] Comme le soldat soumis sans relâche aux prescriptions du règlement, nul aujourd'hui n'est maître de soi-même. Bien mieux, à voir tayloriser l'industrie, diriger l'économie, embrigader les opinions, on inclinerait à penser que le type militaire d'organisation est en train de devenir symbolique des temps nouveaux » (p. 121).

Une première version de ce texte a paru dans la revue des jésuites, *Les Études*, quelques mois auparavant, tandis que *Le Fil de l'épée* en avait déjà avancé certaines idées<sup>6</sup>. Cette évocation de la société des années trente semble un peu réductrice et pourrait en partie s'appliquer davantage à l'URSS stalinienne, à l'Italie fasciste ou à

---

6. « Métier militaire », *Les Études*, 5 décembre 1933, p. 538. L'article ajoute : « en faisceaux, sinon en syndicats ». *Le Fil de l'épée* (1932), repris dans : *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1999, p. 188, annonce déjà l'esprit de ce texte, avec d'autres formules.

l'Allemagne nazie. Présentant le monde moderne comme l'ère des masses, de Gaulle n'hésite cependant pas à forcer le trait pour convaincre son lecteur. *Vers l'armée de métier* relève d'un « discours idéologique et littéraire visant un résultat concret », avec une « argumentation qui cherche à persuader » : ce n'est pas un ouvrage « scientifique »<sup>7</sup>. Mais sa comparaison entre l'organisation industrielle de la société et le système militaire puise sans doute à deux sources principales.

En 1927 déjà, Émile Mayer, un penseur original, officier en retraite, proche de Jaurès et Blum, a décrit « l'industrialisation » du système politique français. Selon son pronostic, « il n'est pas impossible que les pratiques [de l'industrie] apportent de considérables changements dans l'administration de la chose publique », en particulier par un renforcement du pouvoir exécutif<sup>8</sup>. De Gaulle a pu tirer parti de quelques idées de Mayer, en leur donnant un tour personnel. Il connaît bien l'homme dont il fréquente le salon.

Sa description de la société n'est pas non plus sans rappeler celle de 1914-1918, mobilisée et organisée en vue de l'effort de guerre. Un gouvernement disposant de pouvoirs étendus jusqu'à être qualifié de « dictature » au temps de Clemenceau, une économie dirigée vers la production d'armement, une population déterminée et unie dans son combat en sont les principaux caractères. Dans les années trente, les démocraties retrouvent quelques-unes de ces tendances pour tenter de résorber la crise. De Gaulle est sensible à l'influence de la guerre sur l'organisation des nations : il analyse ainsi les modèles américain, italien et belge dans un article sur la « mobilisation économique à l'étranger »<sup>9</sup>. Au Secrétariat général de la défense nationale, où il est affecté depuis 1932, il collabore également à un plan de défense nationale en vue d'unifier la conduite de la guerre à l'échelle du pays<sup>10</sup>.

Par sa comparaison entre la société et l'armée, de Gaulle propose peut-être également le métier militaire comme alternative à l'ordre

---

7. Mysyrowicz, *op. cit.*, p. 213.

8. Lieutenant-colonel Émile Mayer, « L'industrialisation de notre système politique », *Revue politique et parlementaire*, t. CXXXII, 10 août 1927, p. 272-273.

9. *Revue militaire française*, 1<sup>er</sup> janvier 1934, repris dans : *Le Fil de l'épée et autres écrits*, *op. cit.*, p. 531-549.

10. Voir Jean Lacouture, *De Gaulle*, t. 1, *Le rebelle*, Paris, éd. du Seuil, 1984, p. 210 *sq.*

totalitaire qui tente de l'imiter. En d'autres termes, mieux vaudrait servir la France en s'engageant dans une armée « qui s'inscrit dans l'ordre républicain » plutôt qu'en militant dans des ligues, des faisceaux ou des groupements paramilitaires. Il faudrait remonter au modèle constitué par l'armée au lieu de se tourner vers ses copies fascistes et totalitaires<sup>11</sup>. Ce passage de *Vers l'armée de métier* retournerait les perspectives en suggérant que l'armée professionnelle serait la garante de la démocratie et non le fossoyeur de la République que craignent certains de ses détracteurs.

Pour de Gaulle, une société industrialisée, hiérarchisée et structurée, fonctionnant sur un mode militaire, constitue un terreau propice au recrutement d'une armée qui lui ressemble par son encadrement et son apparente uniformité. Toutefois, un tel rapprochement n'est pas sans soulever des contradictions. Le monde de l'industrie, surtout avec la taylorisation, suppose une parcellisation des tâches et donc une autonomie limitée de ses ouvriers. Or les vertus attendues des soldats du corps cuirassé, loin de la discipline bornée, font appel à l'esprit d'initiative et au sens des responsabilités, qui trouvent particulièrement à s'épanouir lorsque l'armée s'ouvre à l'esprit de son temps.

### **L'armée de métier et l'esprit d'une époque**

L'armée de métier doit aussi s'inspirer des préoccupations du monde civil pour séduire les candidats à l'engagement. De Gaulle propose trois domaines sur lesquels elle pourrait s'appuyer. Il y a « le goût des belles mécaniques » (p. 122), tant il est vrai que l'utilisation de matériels modernes offre de l'intérêt pour des techniciens. Il s'agit de doter le corps cuirassé de machines performantes, dont les chars seront le fleuron, au lieu des surplus de la Grande Guerre qui continuent à équiper une partie de l'armée française au début des années trente. Au moment où de Gaulle publie son livre, de nouveaux blindés sont programmés, comme le char B, dont la production débute en 1935, ou le Somua encore à l'étude<sup>12</sup>. Si le corps cuirassé était créé, la perspective de servir de tels engins pourrait répondre aux attentes prêtées aux volontaires. Quant à la référence au goût de la mécanique,

---

11. *Ibid.*, p. 219.

12. Gérard Saint-Martin, *L'arme blindée française*, t. 1, *Mai-juin 1940 ! Les blindés français dans la tourmente*, Paris, Economica, 1999, p. 87-89.

elle reflète peut-être aussi une conception de la modernité liée au progrès technique et à l'ère industrielle.

Pour gagner des engagés et assurer leur fidélité, il s'agit ensuite d'« appliquer la flamme de l'esprit sportif » à leur instruction (p. 124). Dans ce domaine encore, la société contemporaine offre des modèles à suivre, avec ses championnats, ses compétitions et ses matches. Toutefois, de Gaulle semble moins attaché à améliorer la condition physique des troupes qu'à leur inculquer un esprit d'équipe et le culte de la performance. C'est pourquoi, il conteste le « dressage anonyme et brutal » (p. 125) traditionnellement appliqué aux recrues du contingent pour promouvoir au contraire le « perpétuel concours » et l'émulation entre les unités, voire entre les volontaires. L'instruction militaire devra ainsi faire appel à « l'amour-propre » de chacun. En ce sens, une telle conception du sport reste éloignée de l'hébertisme, qui cherche à améliorer les capacités physiques et morales des soldats par des exercices pratiqués en groupe.

Enfin, « la passion des voyages » (p. 126) est invoquée comme argument à faire valoir auprès des futurs volontaires. Depuis l'essor des chemins de fer et de l'automobile, des Français se déplacent toujours plus nombreux pour leurs loisirs, en attendant les congés payés. En revanche, ce sont les nécessités de leur entraînement qui justifient les voyages des soldats de métier. L'idée est de rompre la monotonie de la vie de caserne et d'éviter la routine de l'instruction. Les professionnels placés dans des « conditions inusitées », à l'occasion d'incessants déplacements, apprennent ainsi à s'adapter en permanence. Les manœuvres d'avril à novembre à travers toute la France leur permettent également de faire connaître le corps cuirassé.

*Vers l'armée de métier* demeure cependant imprécis quant aux conditions de recrutement des volontaires. Chiffres à l'appui, de Gaulle revient en 1935 dans un article sur la manière pratique de les envisager.

### **Le recrutement, entre les réalités existantes et les besoins**

L'armée française de 1934 compte déjà des soldats de métier : de Gaulle estime alors que « 250 000 Français font [...] métier des armes. Sur mer et dans les airs, l'armée professionnelle est faite. Sur terre, les éléments en existent déjà » (p. 69), comme avec « les troupes d'outre-mer ». Pour constituer le corps spécialisé, il convient donc de recourir aux engagés déjà présents sous les drapeaux avant d'en recruter de



nouveaux. De Gaulle pense faire appel à 18 000 indigènes, Nord-Africains qui servent en métropole et auxiliaires coloniaux ou maghrébins<sup>13</sup>. Les premiers pourraient former quatre régiments d'infanterie tandis que les seconds seraient affectés dans les services. De Gaulle ne songe pas à employer les troupes indigènes dans les armes techniques, en particulier dans les chars. Il partage sans doute un préjugé solidement ancré parmi les responsables militaires de l'époque selon lequel les coloniaux et les nord-africains sont inaptes à mettre en œuvre des armements perfectionnés. Les indigènes sont jugés uniquement capables de fournir des fantassins et des auxiliaires<sup>14</sup>.

Ces troupes ne doivent représenter que 20 % du corps cuirassé aux côtés de 80 000 métropolitains. L'encadrement de la masse des conscrits et des forces de présence outre-mer réclame en outre de recruter 70 000 militaires d'active. Sur les 150 000 hommes dont elle aurait ainsi besoin, l'armée de Terre en dispose déjà de 90 000. Si à ce chiffre sont ajoutés les milliers de spécialistes auxquels le ministère de la Guerre veut faire appel et les 15 000 gardes mobiles, le total potentiel des effectifs terrestres s'élèverait à 130 000 professionnels. Il « suffirait d'incorporer 20 000 volontaires de plus (13 % du total) »<sup>15</sup>. Ensuite, compte tenu des abandons, des mutations et des fins de contrat, ce sont environ 12 000 engagés qu'il y aurait à attirer chaque année. Dans son livre de 1934, de Gaulle évaluait à 15 000 par an le nombre de professionnels à trouver (p. 119). Mais quelques mois plus tard, à Paul Reynaud, il ne parle plus que de 11 000 volontaires<sup>16</sup>. Il entend prouver aux politiques que l'armée de métier est réalisable à moindre coût. L'arrivée à l'âge adulte des classes creuses ne devrait donc pas obérer le recrutement de professionnels.

La garde mobile pourrait aussi être englobée dans l'armée de métier qui se verrait alors confier sa mission de maintien de l'ordre<sup>17</sup>.

---

13. « Comment faire une armée de métier », *Revue hebdomadaire*, 1<sup>er</sup> juin 1935, repris dans : *Le Fil de l'épée... op. cit.*, p. 553-562.

14. Une décennie plus tard, lors du réarmement français, le préjugé reste tenace. Philippe Masson, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 1999, p. 330.

15. « Comment faire... », *art. cit.*, p. 557.

16. Lettre à Paul Reynaud, 8 mai 1935, *Lettres, notes et carnets, op. cit.*, p. 387-389.

17. *Ibid.*

Récusant l'utilité de cette troupe, de Gaulle règle d'un trait le vieux débat sur la composition et l'organisation des forces chargées de la répression des troubles publics. De fait, il suggère d'en revenir à la situation d'avant 1914, lorsque l'armée de ligne assurait le maintien de l'ordre. Cette conception pragmatique confirme la volonté de mobiliser toutes les ressources disponibles pour le projet d'armée de métier, même s'il faut détourner certains corps de leur mission originelle. Il ne s'agit pas de créer une entité entièrement nouvelle, mais de réaffecter et de réorganiser les forces existantes. Les crédits disponibles et l'état de la démographie appellent au réalisme, tandis que la gravité des tensions internationales paraît justifier la priorité à accorder au corps cuirassé plutôt qu'aux forces de maintien de l'ordre.

L'efficacité du recrutement des volontaires repose sur l'utilisation rationnelle des ressources existantes et sur la proximité de l'armée de métier avec la nation. Mais elle soulève aussi la question de leur image dans l'institution militaire et la société.

## L'IMAGE DU VOLONTAIRE

### **De Gaulle et « Messieurs les maîtres »**

De Gaulle esquisse le portrait des volontaires de l'armée de métier. Jeunes, aptes à subir une instruction militaire « plus rude et variée que jamais », ils possèdent aussi les qualités de leur âge, « goût du risque et détachement facile ». C'est pourquoi ils sont célibataires, évitant « ce qui rend l'arrachement douloureux : habitudes, intérêts, liens de famille » (p. 118). Le métier des armes exige d'eux une totale disponibilité.

Ils sont « Messieurs les maîtres » (p. 127) pour de Gaulle. L'expression peut inquiéter des esprits prompts à imaginer un putsch, mais elle permet de distinguer les membres de l'élite. *Vers l'armée de métier* défend précisément l'idée d'un élitisme militaire, auquel il fait allusion de manière récurrente : « soldats d'élite » (p. 55), « armée d'élite » (p. 142), dont la qualité professionnelle les différencie des troupes de ligne et de la masse des conscrits, moins manœuvriers, moins entraînés, moins aguerris. Mais l'appartenance au noyau de privilégiés n'enlève rien à ce que le métier des armes a « de rigoureux et de pénible », au contraire même, car « un soldat se forme dans l'épreuve ». À la guerre, les volontaires seront d'ailleurs parmi « les

premiers et les plus nombreux » à être tués (p. 128-129). Le soldat de métier imaginé par de Gaulle annonce déjà celui des troupes d'élite de la Seconde Guerre mondiale, tel le commando ou le parachutiste. Sa mission, décisive, fulgurante, précède l'intervention massive du gros de l'armée.

L'auteur décrit les officiers du corps cuirassé au milieu de la mêlée, à la tête de leurs hommes, payant de leur personne, faisant preuve d'initiative «à tous les échelons du commandement», capables d'autonomie dans leur action. De Gaulle attend de ces chefs qu'ils aient du caractère et qu'ils sachent faire preuve d'un « effort moral [...] plus grand et plus répété » (p. 190). C'est à ce prix que peut s'établir une « connaissance réciproque » de la troupe et de ses officiers, gage de l'efficacité de l'armée de métier. *Le Fil de l'épée* a déjà abordé ces thèmes, comme il a traité de « l'esprit militaire » auquel l'élite offre « le terrain le plus propre ».

Ce sont « le goût de vivre rassemblés, le souci d'agir en commun, l'ardeur à s'effacer au profit du tout » (p. 129) qui doivent guider les volontaires. C'est un ciment qui unit les troupes au combat, fonde leur cohésion morale et leur donne « une force pratique de guerre » (p. 131). L'évolution de la tactique et des armements entraîne une plus grande dispersion des soldats sur le champ de bataille. Leur solidarité, plus que jamais nécessaire, doit s'appuyer sur l'esprit de corps. Celui-ci, « pour s'épanouir et se dépasser, [...] a besoin d'un cadre organisationnel »<sup>18</sup> comme le régiment. Cette unité formant corps est marquée par la continuité d'une histoire et d'une expérience, qui lui donne sa personnalité. « L'homme y a sa place à lui » (p. 132). Se distinguant par ses traditions, ses rites et ses symboles, toujours réuni « en garnison comme en campagne », le régiment développe et entretient l'esprit de corps qui peut aussi prendre la forme de l'émulation sportive. Le volontaire de l'armée de métier apparaît comme un soldat d'élite, disponible, promis aux missions périlleuses et appartenant à un régiment bien identifié. À travers lui, de Gaulle propose un modèle d'excellence à l'institution militaire, mais celle-ci s'en méfie.

---

18. Line Sourbier-Pinter, *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires*, Paris, Imprimerie nationale, 2001, p. 118.

### Des oppositions au soldat de métier

À partir de 1934, de Gaulle entreprend auprès de l'opinion une croisade en faveur de l'armée de métier. Il obtient le soutien de journalistes, d'hommes politiques souvent « marginaux [...] ou isolés au sein de leur propre parti »<sup>19</sup>, d'officiers généraux en dehors du haut-commandement. Le 31 mars 1935, le député de la Seine Paul Reynaud présente à la Chambre une proposition de loi portant création d'un corps cuirassé, inspirée par de Gaulle mais bientôt rejetée par la commission de l'armée. Ce n'est pas la formation d'une force blindée autonome qui pose problème : cette question d'un outil d'intervention, pourtant centrale dans *Vers l'armée de métier*, semble réservée aux seuls spécialistes. En revanche, les critiques se concentrent sur le principe de la troupe professionnelle qui se heurte à une double opposition.

D'une part, il y a celle « de nature politique et en quelque sorte doctrinale », qui se méfie des prétoriens, défend l'héritage de l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire la quantité, la levée en masse et la conscription<sup>20</sup>. Lorsque de Gaulle souhaite « qu'un maître apparaisse » (p. 208) pour imposer l'armée de métier ou quand il ne doute pas que « le jeu des institutions [...] n'ouvre le champ aux résolus » (p. 210), cette opposition se mue en crainte. Léon Blum exprime ainsi dans plusieurs articles du *Populaire* de novembre-décembre 1934 « l'aversion et l'inquiétude » que lui inspirent les idées gaulliennes. Il semble en effet redouter qu'elles mettent « automatiquement la République en danger »<sup>21</sup>. Pourtant, deux ans plus tard, devenu chef de gouvernement, Blum reçoit de Gaulle car il a compris la nécessité de disposer d'une force d'intervention. Cette ouverture technique et stratégique ne signifie pas pour autant l'acceptation du recours aux soldats de métier.

D'autre part, il existe, contre l'armée professionnelle, « une opposition d'ordre militaire, la plus vive et la plus efficace »<sup>22</sup>, portée par les principaux responsables de l'armée, qui s'expriment surtout dans la *Revue des Deux Mondes*. Pour de Gaulle, elle « revêt le tour

19. Pascal Ory, *De Gaulle ou l'ordre du discours*, Paris, Masson, 1978, p. 45.

20. Pierre Messmer, Alain Larcen, *Les écrits militaires de Charles de Gaulle*, Paris, PUF, 1985, p. 349.

21. *Mémoires de guerre*, t. 1, *L'appel 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, rééd. Presses Pocket, p. 24.

22. Messmer, Larcen, *op. cit.*, p. 349.

intransigeant des querelles théologiques »<sup>23</sup>. Le 1<sup>er</sup> mars 1935, évoquant « la sécurité de la France au cours des années creuses » (p. I-XX), Pétain défend « la solution qui s'impose : le service de deux ans ». Comme il n'évoque pas l'emploi de professionnels, son article passe pour une réponse indirecte à de Gaulle, qui n'est d'ailleurs pas cité. Sous le titre « encore l'armée de métier » (p. 279-295), l'ancien chef d'état-major général de 1927 à 1930, le général Debeney, dénonce le 15 juillet 1935 la proposition de loi de Paul Reynaud du mois de mars précédent concernant le corps professionnalisé. Mais sans le dire, il vise également de Gaulle et son livre. Le 15 octobre 1936, le général Weygand écrit ne vouloir « à aucun prix [de] deux armées », l'une « composée de soldats de métier, richement dotée de matériel moderne », l'autre de « second choix », déclinant « à l'état de milice ». Quant au général Gamelin, il condamne aussi l'armée professionnelle dans la *Revue politique et parlementaire*.

Le titre de l'ouvrage de Charles de Gaulle semble orienter le débat vers le recrutement de l'armée de métier. Or « tout se tient » (p. 77), l'emploi des chars, le recours aux volontaires et la constitution d'une force d'intervention. La question des professionnels n'est qu'un aspect d'un problème politique et militaire plus large. D'aucuns pensent d'ailleurs, comme Paul Reynaud lui-même, que le titre du livre est mal choisi. Est-il « volontairement provocateur »<sup>24</sup>, pour attirer l'attention de l'opinion sur une question de fond, l'adaptation de l'outil militaire ? En effet, le recrutement des engagés n'est peut-être pas une priorité dans ce projet, comme le montre l'évolution de la pensée gaullienne.

### **L'évolution de la pensée gaullienne**

Au fil du temps, de Gaulle nuance son propos initial sur l'emploi des engagés dans le corps cuirassé. À Paul Reynaud, il affirme en 1936 qu'on peut y admettre « des éléments du contingent, mais le moins possible »<sup>25</sup>. Dix-huit mois plus tard, son point de vue a radicalement changé. Il fait désormais allusion à « une armature de

---

23. *Mémoires de guerre*, op. cit., p. 23.

24. Jean-Charles Jauffret, *Parlement, Gouvernement, Commandement : l'Armée de métier sous la 3<sup>e</sup> République 1871-1914*, t. 2, Vincennes, SHAT, 1987, p. 1166.

25. Lettre à Paul Reynaud, 1<sup>er</sup> juillet 1936, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 407.

spécialistes professionnels »<sup>26</sup>, ce qui revient à envisager l'emploi généralisé de conscrits. En mai 1937, dans *Le problème militaire français*, un ouvrage inspiré par de Gaulle, Paul Reynaud ne voyait déjà pas « d'inconvénients dirimants à puiser le complément [du corps cuirassé] dans le contingent normal »<sup>27</sup>.

Cette évolution intellectuelle tient d'abord compte de l'adoption du service militaire de deux ans en 1936. Cet allongement du temps sous les drapeaux répond à la diminution des effectifs due à l'arrivée à l'âge adulte des classes creuses et au rétablissement de la conscription en Allemagne l'année précédente. Dorénavant, les appelés restent assez longtemps dans l'armée pour que celle-ci rentabilise leur instruction et puisse les affecter dans des unités opérationnelles ou les armes techniques. Cette démarche avait moins de sens à l'époque du service d'un an. Or selon de Gaulle, ses détracteurs affectent « de méconnaître que le service de deux ans [...] permet, au besoin, d'introduire dans le corps d'élite une certaine proportion de soldats du contingent »<sup>28</sup>.

Par ailleurs, en septembre 1937, le colonel « Motor » prend à Metz le commandement du 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat, une unité composée majoritairement de conscrits. Il découvre que ces derniers donnent entière satisfaction bien qu'ils ne soient pas des professionnels. Durant le second semestre de 1937, le 507<sup>e</sup> RCC perçoit, en remplacement de ses vieux Renault FT 17 de la guerre, de nouveaux matériels, chars R 35 et D 2, auxquels s'adaptent rapidement les appelés. Certes, il ne s'agit pas de Somua ou de chars B, plus complexes, auxquels de Gaulle songeait peut-être en voulant des engagés. Mais l'expérience infirme l'argument théorique selon lequel seuls des spécialistes professionnels sont capables de mettre en œuvre des blindés modernes. En «grand pragmatique», de Gaulle change donc d'avis sur la place du contingent dans le corps cuirassé<sup>29</sup>. À partir de 1936-1937, il n'écrit d'ailleurs plus rien sur le recrutement de l'armée de métier, alors qu'il continue de défendre la création d'une force cuirassée autonome.

---

26. *Ibid.*, 15 octobre 1937, p. 454.

27. Paul Reynaud, *Le problème militaire français*, Paris, Flammarion, 1937, p. 56.

28. *Mémoires de guerre*, *op. cit.*, p. 26.

29. Joël Cambre, *Le colonel de Gaulle et son régiment. De la théorie à la pratique. 507<sup>e</sup> Régiment de chars de combat*, mémoire de maîtrise, Paris, Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle, 2002, p. 52.

Pour de Gaulle, l'urgence réside sans doute dans la création du corps d'intervention afin de répondre aux coups de force allemands. À cet égard, la remilitarisation de la Rhénanie, le 7 mars 1936, devant une France restée passive, représente à ses yeux un avertissement. L'organisation et l'équipement du corps cuirassé lui semblent alors devenir prioritaires par rapport au recrutement de professionnels. Mieux vaut immédiatement des appelés dans la force d'intervention plutôt que de perdre du temps à recruter des engagés, à condition cependant de conserver un solide encadrement de métier. En revanche, de Gaulle ne mentionne pas les réservistes, trop lents à mobiliser en regard de la disponibilité attendue du corps cuirassé.

*Vers l'armée de métier* expose l'intérêt que l'armée française aurait à constituer un corps cuirassé d'intervention, formé de volontaires sous contrat, disponibles, spécialistes reconnus et solidement instruits. Toutefois, l'idée de recourir à des professionnels soulève de nombreuses oppositions, au moment d'ailleurs où de Gaulle commence à envisager l'affectation de conscrits. Son projet n'en est toutefois pas bouleversé car l'essentiel de son propos tient au concept de force d'intervention.

Ce n'est d'ailleurs pas tant le recrutement de volontaires qui prime que leur état d'esprit, fait de disponibilité, de compétence technique, de goût de l'aventure et de caractère sportif. C'est une élite militaire qu'il s'agit de forger. L'armée de métier est vue comme une communauté d'individus qui se distingue de la masse anonyme des appelés ou des mobilisés. Au-delà, de Gaulle ne suggère-t-il pas « un ordre militaire qui s'inscrit dans le cadre de la loi républicaine »<sup>30</sup> ? La création du corps de volontaires serait la première étape d'une réforme de l'armée qui pourrait précéder une « refonte nationale » (p. 210). Cette ambition, ou plutôt ce rêve, apparaît à la fin de *Vers l'armée de métier*, mais de Gaulle n'y revient pas dans ses écrits ultérieurs. Or en 1940, la formation des Forces françaises libres n'est-elle pas à sa manière l'application de sa conception d'une armée de volontaires conçue comme préalable à la renaissance du pays ?

---

30. Lacouture, *op. cit.*, p. 219.

## **Ouvriers et volontaires dans l'organisation de l'autodéfense communiste de l'entre-deux-guerres : le cas français**

Georges VIDAL

Docteur en histoire

UMR 5609-Université Montpellier III

Dans la France de l'entre-deux-guerres, l'accroissement des tensions politiques entraîne l'apparition de nouvelles formes d'engagement, la plus spectaculaire ayant été l'adhésion de milliers de Français à des organisations paramilitaires de diverses obédiences, la plupart d'entre elles émanant de l'extrême droite. Bien que la plupart de ces organisations aient affiché une vocation défensive, leur multiplication dans les années 1930 a été perçue par une bonne partie des contemporains, probablement la majorité, comme un facteur de guerre civile qui menaçait directement ou indirectement les institutions démocratiques du pays. Dans un tel contexte, quelle a été l'attitude adoptée par le Parti communiste ? A-t-il cherché à des fins subversives à développer une stratégie d'affrontement avec ces organismes paramilitaires dans le but de déstabiliser l'État républicain ? A-t-il voulu, lui aussi, adopter un dispositif du même type pour pouvoir mener une action violente systématique contre ses adversaires ? Enfin, comment a-t-il recruté, sélectionné et organisé les militants chargés de mener les actions potentiellement ou effectivement violentes décidées par le parti ?

Quelques semaines après le 6 février 1934, alors que la crainte d'une prise du pouvoir par l'extrême droite restait forte dans le pays, surtout dans les partis de gauche, le quotidien *L'Humanité*, répondant aux angoisses de ses lecteurs, exposait dans un article consacré à l'autodéfense les mesures prévues par le Parti communiste pour faire face aux menaces attribuées aux ligues. Cet article se concluait ainsi :



« *L'uniforme de l'autodéfense, c'est la cote bleue de l'ouvrier d'usine, le gilet de travail des gars du bâtiment, le paletot usagé ou de gros velours de l'ouvrier agricole et du paysan pauvre, le veston de l'employé ou du petit fonctionnaire, les « bleus » de chauffe du cheminot.* » Cette longue énumération rappelait que, selon les directives du parti, les volontaires du service d'ordre, et de façon plus générale, de l'autodéfense, c'est-à-dire de tous ceux qui acceptaient le risque de l'affrontement physique avec la police ou les adversaires politiques, étaient des militants ordinaires du PCF ou des sympathisants qui lui étaient proches. Leur participation à l'autodéfense devait être considérée comme une tâche militante parmi d'autres et non une activité spéciale qui ferait d'eux une élite au sein du parti du fait des responsabilités assumées et des risques encourus. Cette exigence d'anonymat, de discrétion, imposée dès la fin des années 1920, excluait donc le port d'un uniforme et la mise sur pied d'une organisation paramilitaire.

Ces principes d'organisation relativement élastiques expliquent pour une large part le peu de traces laissées par les activités d'autodéfense, d'où un manque de sources qui ne permet pas de dresser un portrait précis du volontaire communiste du service d'ordre. Pour tenter une approche de celui-ci, il est d'abord nécessaire de connaître les particularités de l'autodéfense communiste puis, afin d'établir une approche biographique, de recourir pour l'essentiel au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*.

### **Principes d'organisation et problèmes de l'autodéfense communiste**

Aux alentours de 1925, la formation des premières organisations d'extrême droite de type paramilitaire, principalement les Jeunesses patriotes et les Faisceaux, déclenche au sein du PCF un débat sur la question de l'autodéfense : face au « danger fasciste », faut-il adopter les mêmes méthodes que l'adversaire, c'est-à-dire créer une organisation paramilitaire prolétarienne ? Les désaccords qui apparaissent alors vont perdurer jusqu'au début des années 1930.

#### *Le rejet de l'organisation paramilitaire*

Dans un premier temps, en janvier 1925, le congrès de Clichy décide de renforcer le service d'ordre en dotant le parti de « groupes

de combat », mais cette décision, mal appliquée, se révèle inefficace. Un an plus tard, l'Association républicaine des anciens combattants décide de créer, avec l'accord de la direction du PCF, une organisation paramilitaire baptisée les Groupes de défense antifasciste (GDA). Cette organisation a pour mission d'assurer, face à l'extrême droite et à la police, la protection des manifestations de rue et des rassemblements organisés par le Parti communiste et les organisations qui lui sont liées. Les GDA, surtout implantés en région parisienne, ne semblent avoir regroupé que quelques centaines de membres. Par ailleurs, la création des Jeunes gardes antifascistes qui regroupent des militants trop jeunes pour avoir fait la guerre, n'apporte aux GDA que des renforts très modestes.

L'organisation paramilitaire de l'ARAC revendique ouvertement un « militarisme communiste », formalisé par le port d'un uniforme et le respect d'un strict ordonnancement géométrique lors des défilés. Ayant toutes les apparences d'un service d'ordre particulièrement « musclé », les GDA sont en réalité conçus comme la première étape du processus de formation d'un outil insurrectionnel semblable à celui des Gardes rouges bolcheviks d'octobre 1917. La référence appuyée au système militaire est si évidente que souvent lorsque défilent les GDA, le slogan « Vive l'Armée rouge » retentit dans la foule. *A contrario*, ces démonstrations particulièrement ostentatoires provoquent une sévère répression et suscitent des réactions de rejet d'une bonne partie du PCF.

L'expérience des GDA est en effet peu appréciée par nombre de communistes qui, par antimilitarisme, condamnent son caractère paramilitaire. Certains dirigeants du PCF critiquent sans réserve cette « *mascarade [...] d'anciens combattants vêtus de tenues ridicules* », tandis que les responsables du service d'ordre du parti ou des Jeunesses communistes refusent toute espèce d'uniforme et contestent la présence des GDA dans les manifestations communistes. La direction du PCF est, elle aussi, partagée sur cette question mais se montre dans l'ensemble plutôt favorable au principe d'une organisation spécialisée dans l'autodéfense. Ainsi, en 1927, le bureau politique décide la création d'un Front rouge sur le modèle de l'organisation paramilitaire du KPD, sans toutefois aller, concession à l'antimilitarisme, jusqu'au port de l'uniforme. Ce Front rouge ne semble en fait regrouper que les GDA, les JGA et peut-être des

membres des Jeunesses communistes. Cette tentative tourne court lorsqu'en 1928, le PCF connaît un tournant spectaculaire.

Cette année-là, se tient le VI<sup>e</sup> Congrès du Komintern qui adopte la ligne de la « Troisième période ». Cette nouvelle orientation, déjà amorcée à la fin de 1927, entraîne une très nette radicalisation de la politique du PCF qui tient désormais un discours insurrectionnel et se fixe l'objectif de faire « la conquête de la rue » en organisant des manifestations violentes. Pour affronter la police, le système de protection difficilement mis en place dans les années passées se révèle inadapté. Par conséquent, le PCF décide alors de se doter d'une organisation, baptisée « *autodéfense prolétarienne de masse* », qui lui permette, tout à la fois, d'assurer la mobilisation et l'encadrement d'effectifs importants et de mener des actions tant défensives qu'offensives. L'autodéfense ne se réduit donc plus au service d'ordre mais comprend également tous les manifestants qui participent collectivement, sous la direction du parti, à la lutte contre la police.

Coupant court aux polémiques entre partisans d'un renforcement sensible du Front rouge et ceux hostiles à une véritable structure paramilitaire, le Komintern impose alors au PCF l'application d'une véritable doctrine de l'autodéfense qui exclut tout système de milice ou d'organisation spécialisée et centralisée. Selon la volonté de Moscou, l'autodéfense communiste doit dorénavant obéir à quatre principes essentiels :

- être « *établie sur la base des usines* », c'est-à-dire s'appuyer avant tout sur les ouvriers et non sur les anciens combattants.
- ne pas rester une activité confinée dans le secret et reposant sur l'action d'une minorité, mais, au contraire, chercher à prendre un caractère de masse en regroupant un maximum d'ouvriers non-membres du PCF.
- confier sa direction aux organismes réguliers du parti, depuis le bureau politique jusqu'aux cellules, en passant par les directions régionales et les rayons ; à chacun de ces niveaux d'organisation, un responsable de l'autodéfense doit être désigné.
- être étroitement articulé à l'activité antimilitariste afin de préparer la fraternisation avec les soldats qui pourraient être employés à des tâches répressives.

## Un système décentralisé imparfaitement appliqué

L'application effective des mesures d'autodéfense édictées par l'Internationale ne paraît pas avoir été menée avec énergie et rigueur, n'occupant qu'une place marginale dans les préoccupations des dirigeants communistes. Mais à partir de 1933, la montée des ligues, puis les émeutes du 6 février, mettent en évidence les insuffisances du service d'ordre du parti. Une forte pression en faveur de la reconstitution du Front rouge se fait alors sentir au sein du PCF. Mais en 1934, la direction du parti confirme le refus de toute organisation paramilitaire et donne de nouvelles consignes qui accentuent la décentralisation de l'autodéfense en la faisant essentiellement reposer sur les responsables locaux du parti.

Quatre règles principales sont énoncées qui s'ajoutent à celles déjà établies à la fin des années 1920 et qui, relativisant le rôle accordé jusque-là aux usines, privilégient désormais l'organisation de l'autodéfense dans le cadre de l'agglomération :

1) Chaque organisation communiste doit mettre sur pied sa propre autodéfense (PCF, CGTU, Secours rouge international, ARAC, Amsterdam...).

2) Les mesures de protection doivent d'abord reposer sur l'initiative locale. En particulier, chaque cellule doit prévoir la mise en place d'un groupe d'autodéfense, en y intégrant si possible des non-adhérents du parti.

3) En cas de nécessité, dans chaque agglomération, tous les groupes d'autodéfense du Parti communiste et des organisations qu'il contrôle peuvent se coordonner pour agir ensemble sous la direction, de fait, du parti.

4) *« Sur le plan du rayon ou de la région, ou centralement, la même opération que sur la base locale pourra se répéter. Les responsables des organisations révolutionnaires à l'autodéfense se réuniront et pourront désigner un responsable général qui sera chargé de coordonner le travail fait dans chacune des organisations. »*

Ce système pyramidal fait surtout reposer l'organisation du service d'ordre sur les structures de base du parti, les cellules et les rayons, qui doivent le mettre en place de façon ponctuelle selon les nécessités de l'heure. Cette souplesse doit permettre de moduler l'emploi des forces d'autodéfense : les utiliser comme simple service d'ordre ou les

élargir à des effectifs plus importants en cas d'action exceptionnelle ; les mobiliser seulement au plan local ou au contraire à l'échelle régionale, voire nationale.

En septembre 1934, la revue *L'Internationale communiste* publie un article d'Otto Beyer, l'un des spécialistes des questions militaires du Komintern, qui présente longuement, à la fois sur le plan politique et technique, la position officielle du mouvement communiste sur l'autodéfense. Cet article corrobore, sous une forme plus approfondie, les conceptions énoncées en février par la direction du PCF : l'autodéfense relève, sauf cas particulier, de l'échelle locale ; elle doit être conçue comme une action de masse ; les hommes sélectionnés pour l'encadrer ne sont pas des techniciens mais des militants sûrs. Ainsi, Moscou confirme définitivement que l'autodéfense communiste ne doit pas fonctionner selon les règles d'une organisation paramilitaire mais, au contraire, selon les principes de non-spécialisation et de décentralisation. Comment expliquer ce refus de toute organisation paramilitaire et centralisée ?

Il est probable que la principale explication se trouve dans le mode de fonctionnement du système communiste. Il semble en effet difficile de greffer une structure paramilitaire sur un parti communiste qui se considère déjà comme une armée au service de la révolution et de la défense de l'Union soviétique. Dans un parti en cours de stalinisation rapide qui est de plus en plus soumis à un appareil étroitement contrôlé par la direction nationale et au-delà par celle du Komintern, l'existence d'un organisme spécialisé relativement important et fonctionnant à la lisière du parti aurait posé un problème de contrôle politique. Du fait de son fonctionnement semi-clandestin, de la part de secret entourant nécessairement ses pratiques, une organisation paramilitaire posséderait une relative autonomie intolérable pour les divers échelons de l'appareil du PCF, car elle risquerait de constituer un véritable parti dans le parti. De plus, outre ce problème politique, les dirigeants communistes redoutent qu'une telle organisation, susceptible de dériver « militariste », connaisse des dérapages dangereux ou prête le flanc à des provocations, qui faciliteraient la répression contre l'ensemble du mouvement communiste, et en tout premier lieu contre sa direction. Ainsi, en confiant l'organisation du service d'ordre à des cadres appartenant aux différents échelons du parti, les dirigeants communistes estiment limiter au mieux les risques

politiques et répressifs posés par l'autodéfense. Malgré ces précautions, de sérieuses entorses aux directives se sont malgré tout multipliées, en particulier des responsables locaux du parti ont cherché à constituer des stocks d'armes, plus vraisemblablement à des fins d'autodéfense que pour envisager la préparation d'une insurrection. Des sanctions sont d'ailleurs prononcées par la direction du PCF et au début de 1935, Paul Vaillant-Couturier fait dans *L'Humanité* une nouvelle mise au point. Il rappelle que le parti condamne toutes vellétés de stockage d'armes, que « *l'armement du prolétariat [...] est dans les usines* » et, secondairement, entre les mains des soldats sous les drapeaux.

Tandis que les rappels récurrents des consignes officielles se multiplient, certains responsables du parti s'inquiètent de l'application très insuffisante des mesures de protection qui ont été décidées. André Marty va même jusqu'à affirmer au début de 1936 qu'en ce domaine, « *il n'existe plus rien du tout* ». Cette appréciation est cependant exagérée puisque, à la même époque, quelques améliorations sont relevées dans l'ensemble de la région parisienne. Malgré ces insuffisances, la direction du PCF continue de dédaigner la question de l'autodéfense, d'autant plus qu'à partir de la fin de 1935, elle estime que le danger fasciste recule dans le pays. Cependant, les dirigeants communistes se gardent bien de faire publiquement part de leur optimisme. La peur du fascisme est au contraire instrumentalisée pour justifier la propagande et les efforts du parti en faveur du renforcement de la coalition de Front populaire.

Au total, la question de l'autodéfense n'a jamais été considérée comme une priorité par le bureau politique et elle n'a guère marqué l'histoire du PCF. Ses volontaires sont pour la plupart restés des anonymes, conformément aux intentions du Komintern. Ainsi, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (DBMO)* est le seul ouvrage qui fournisse des informations sur les membres du service d'ordre du PCF. Mais malgré le souci de précision qui le caractérise, ce dictionnaire n'apporte que des informations très parcellaires et imprécises sur les volontaires de l'autodéfense communiste.

### **Les volontaires de l'autodéfense dans le *DBMO***

Les données fournies par le *DBMO* ne permettent pas d'établir un profil précis des volontaires de l'autodéfense et *a fortiori* d'élaborer

une typologie, mais seulement de réaliser une première approche. Le contenu des biographies des cadres communistes conservées dans les archives du Komintern et non encore exploitées devrait permettre d'apporter d'utiles précisions sur cette catégorie de militants communistes. Par ailleurs, l'existence probable dans les archives de Moscou de quelques fonds concernant le service d'ordre permettrait vraisemblablement d'apporter des éléments décisifs sur les volontaires de l'autodéfense.

Alors que le *DBMO* comprend plusieurs milliers de notices sur les membres du PCF de l'entre-deux-guerres, seules 23 d'entre elles comportent une ou des références à l'autodéfense, en général très brèves, sans précision chronologique, se limitant à mentionner l'exercice d'une responsabilité dans le service d'ordre du parti. Cet apport très limité du *DBMO* est particulièrement significatif de la place marginale occupée par l'autodéfense dans l'histoire du PCF de l'entre-deux-guerres. La part réduite qui lui est accordée dans la reconstitution de la vie militante des communistes résulte de la pauvreté des sources : les archives communistes ne l'évoquent que très brièvement, révélant ainsi l'intérêt limité que lui porte la direction du parti ; les rapports de police ne concernent guère le service d'ordre, cette absence semblant indiquer que les autorités se sont peu inquiétées de cet aspect de l'activité du PCF puisqu'elles n'ont pas cherché à la connaître davantage.

En outre, l'autodéfense a peu marqué la mémoire du parti car les militants ou les dirigeants du service d'ordre n'ont pas laissé de témoignages relatifs à cette expérience. Ce silence ne s'explique pas seulement par le caractère contingent des tâches d'autodéfense, mais résulte également de l'occultation de ce type d'activité. Touchant à l'illégalité, elle relevait largement du secret, ne se prêtant guère, même *a posteriori*, à des confidences circonstanciées. Mais plus qu'à l'application de la loi du silence, ce non-dit s'explique probablement par l'image non-valorisante de l'autodéfense dans la représentation que le mouvement communiste a voulu donner de lui-même : un mouvement de masse au service de la classe ouvrière, de l'Union soviétique et de l'idéal révolutionnaire, et subissant pour cela la répression et les agressions fascistes. Selon ce schéma, l'archétype du militant communiste, c'est l'ouvrier possédant une solide conscience de classe, tourné vers l'action politique, syndicale et antimilitariste, et

non celui qui se « bagarre » à l'occasion contre la police ou les Croix-de-Feu. Lorsqu'il est amené à le faire, il s'agit pour lui d'accomplir une action ponctuelle, obscure, n'occupant qu'un moment contingent de son engagement politique. Ainsi, dans la mentalité communiste, la participation à l'autodéfense relève de l'abnégation ordinaire du militant et n'est nullement considérée comme la raison d'être de quelques activistes révolutionnaires. Par conséquent, le relatif silence du *DBMO* sur les activités d'autodéfense ne fait que refléter sa relégation au rang de tâche subalterne dans le fonctionnement du PCF.

Toutefois, bien que les 23 membres du PCF cités par le *DBMO* ne constituent pas un échantillon significatif, le petit aperçu qu'il apporte sur ce milieu méconnu des volontaires du service d'ordre communiste, fait apparaître quelques caractéristiques qui semblent indiquer certaines tendances générales.

#### *Un échantillon de 23 cadres et militants*

Les volontaires sont presque tous des hommes jeunes, ce qui semble aller de soi, puisque ce type d'engagement exige les aptitudes physiques et les traits psychologiques propres à la jeunesse. Ainsi, 11 d'entre eux sont nés avant 1900, le plus âgé en 1884, le plus jeune en 1907 ; pour deux d'entre eux, les dates de naissance ne sont pas données. En 1930, leur moyenne d'âge est de 33 ans, 13 ayant dépassé 30 ans dont deux ont franchi le cap des 40 ans. Par conséquent, tous ceux qui exercent une responsabilité dans le service d'ordre ne sont pas d'une extrême jeunesse puisqu'ils ont une trentaine d'années. Deux exceptions sont toutefois à relever : Francis Desphelipon a 42 ans lorsqu'il dirige les GDA, François Chasseigne 23 ans quand il est à la tête du service d'ordre des Jeunesses communistes.

Étant donné leur âge, les volontaires de l'autodéfense communiste sont souvent d'anciens combattants. Peut-on alors considérer que ces derniers constituent l'ossature de l'autodéfense ? Serait-ce sur la génération du feu que repose le recrutement et l'encadrement du service d'ordre du PCF ? À partir des 23 cas examinés, la réponse est négative. D'abord, les anciens combattants, au nombre de neuf, ne constituent que la moitié du total, neuf autres membres de l'autodéfense étant trop jeunes pour avoir fait la guerre et trois biographies ne contenant aucune indication. Ensuite, dans l'exercice



des responsabilités, le poids des anciens combattants n'est pas survalorisé. Ainsi sur quatre dirigeants nationaux de l'autodéfense communiste, trois d'entre eux, Armand Latour, François Chasseigne et Raymond Bossus, ne sont pas d'anciens combattants, tandis que seul, Georges Beaugrand relève de cette catégorie. Autre indice tendant à indiquer que le service d'ordre est loin d'avoir été une affaire d'anciens combattants, ceux de ses membres ayant fait une « belle guerre » n'ont jamais exercé de responsabilités de tout premier plan. Ainsi, Camille Larrière et Francis Desphelipon, partis simples soldats en 1914, ont fini la guerre avec le grade d'officier. Le premier, quatre fois blessé, huit fois cité, capitaine de réserve, dirige le service d'ordre lors de l'affaire de la rue Damrémont sous la responsabilité de François Chasseigne, alors âgé de 23 ans et encore sursitaire. Le second, lieutenant aviateur de réserve, se trouve en tant que secrétaire-adjoint des GDA placé sous l'autorité de Jacques Duclos, ancien combattant lui aussi mais simple soldat à la démobilisation. Ainsi, Francis Desphelipon, qui à cette époque est médecin, reçoit ses ordres de l'ex-ouvrier pâtissier Jacques Duclos. Cet exemple est significatif du caractère avant tout ouvrier de l'autodéfense communiste.

La prépondérance prolétarienne est en effet très nette, en particulier celle des métallurgistes puisque sur 23 cas recensés, 16 sont des ouvriers parmi lesquels figurent 7 métallurgistes durant les années 1930, soit respectivement 70% et 30%. Bien que les métallurgistes représentent la première catégorie socioprofessionnelle dans laquelle se recrutent les cadres du parti, on constate ici une survalorisation de cette catégorie dans l'autodéfense. Il est donc tout à fait possible que les métallurgistes aient représenté le gros des effectifs du service d'ordre du PCF durant les années 1930. Toutefois, même si à cette époque, la direction du PCF a voulu faire de la métallurgie un bastion du communisme, tout particulièrement dans les usines travaillant pour la défense nationale, il ne semble pas qu'elle ait délibérément cherché à faire de ses militants métallurgistes les spécialistes de l'autodéfense, car aucune tendance à la spécialisation n'apparaît en ce domaine. En particulier, la rotation des responsables est spectaculaire, car ils ne gardent au maximum la direction du service d'ordre que quelques années. Ainsi Armand Latour qui a exercé cette fonction pendant quatre ans, a eu la plus grande longévité comme dirigeant de l'autodéfense. Jacques Duclos ne paraît pas avoir dirigé les GDA plus

de quelques mois. Quant à Raymond Bossus, il est responsable du service d'ordre du parti de la fin de 1937 jusqu'à l'interdiction du PCF en septembre 1939, soit un peu plus d'un an et demi.

Ce renouvellement rapide ne participe nullement d'un processus de promotion au cours duquel le passage à la tête de l'autodéfense aurait favorisé l'accession à de hautes responsabilités de direction. Au contraire, l'exercice de cette responsabilité ne peut être considéré comme une étape du « *cursus honorum* » des cadres communistes. Excepté Jacques Duclos, aucun des responsables du service d'ordre n'intégrera ultérieurement le noyau dirigeant du parti. Au contraire, plusieurs rompent avec le PCF dans les mois ou les années qui suivent leur départ de la direction de l'autodéfense, tel François Chasseigne, Francis Desphelipon à Paris et René Soret en province. Ces trois exemples ne permettent cependant pas de conclure à une instabilité particulière des volontaires de l'autodéfense dans leur engagement politique. En effet, la majorité d'entre eux conserve un attachement fort au PCF : en 1945, 13 sont toujours membre du parti ; deux autres sont décédés et aucune indication d'appartenance n'est donnée pour cinq d'entre eux. Quant aux trois derniers, après avoir rompu avec le PCF autour de 1930, ils ont ensuite évolué vers l'extrême-droite puis la collaboration pendant la guerre. Mis à part ces trois cas particuliers, peut-on considérer que le service d'ordre a constitué une pépinière de cadres militaires pour le PCF pendant la guerre, une sorte d'école de l'action violente ayant formé de futurs combattants de la Résistance ?

Avant le second conflit mondial, cette hypothèse semble se vérifier au moment de la guerre d'Espagne puisque sur 23 membres appartenant ou ayant appartenu à l'autodéfense, trois d'entre eux partent comme volontaires dans les Brigades internationales. L'un d'entre eux, Lucien Levaillan, n'en reviendra pas, tué à la bataille de Teruel. Quant à ses deux camarades, Georges Boleil et André Albert, grièvement blessés, ils devront être rapatriés. Considérée à l'échelle de l'échantillon fourni par le *DBMO*, la proportion de combattants de la guerre d'Espagne est considérable puisqu'elle représente 13% du total, alors que les 6 000 communistes français engagés dans les Brigades internationales regroupent moins de 2% des effectifs du PCF. Bien que ces chiffres ne puissent être considérés comme significatifs du fait de leur caractère aléatoire, ils apparaissent comme un indice montrant une corrélation entre l'appartenance aux structures de l'autodéfense et l'engagement dans le conflit espagnol.

Concernant la Résistance, les indications apparaissent moins nettement, à la fois parce qu'elles font intervenir des facteurs plus complexes, mais également parce que nombre de notices sont très laconiques ou muettes sur la période de la guerre. Au total, le bilan fourni par les 22 biographies depuis la défaite de 1940 jusqu'à la Libération s'établit comme suit : les résistants, tous restés membres du PCF, sont au nombre de sept (Raymond Bossus, Alfred Costes, Rolland Dallet, Jacques Duclos, Camille Larrivière, Paul Maertens, Pierre Philippe), soit 30% de l'ensemble ; trois, en rupture depuis plusieurs années avec le parti, ont versé dans la collaboration, Francis Desphelipon comme membre du Rassemblement national populaire, René Soret par son appartenance au Parti populaire français et François Chasseigne par ses fonctions au sein du gouvernement de Vichy. Sur les 12 autres cas restant, l'un, Georges Beaugrand, connaît un parcours assez obscur et pour le moins ambigu, quant aux 11 derniers, soit 50% de l'effectif, aucune indication ne nous renseigne sur leur attitude pendant la guerre.

La faiblesse des informations disponibles ne permet donc pas de dégager une véritable tendance à l'engagement durant le second conflit mondial : une grosse minorité s'est nettement engagée dans la résistance ; une minorité significative a collaboré. Quant à la majorité, l'absence d'indications ne peut prêter à aucune interprétation. Il serait en effet très hasardeux d'affirmer qu'un net engagement de leur part aurait obligatoirement laissé des traces dans les sources, et que dans le cas contraire, il faudrait conclure à une attitude passive durant l'occupation !

Deux remarques peuvent cependant être faites : aucun des 22 militants ou ex-militants n'est tué pendant la guerre ; un seul d'entre eux semble avoir été un combattant au sens militaire du terme. Il s'agit de Camille Larrivière, qui bien que révoqué de son grade de capitaine de réserve en 1932, s'engage en 1942 dans un « corps franc » d'Afrique du Nord, puis obtient le commandement d'une compagnie, avant d'être blessé en Tunisie en avril 1943. Dans l'ensemble, il paraît difficile d'affirmer que l'activité d'autodéfense a prédisposé à un engagement militaire dans le second conflit mondial. Il ne semble donc pas qu'une continuité puisse être établie entre l'organisation d'autodéfense antérieure à la guerre et la mise en place par le PCF d'une résistance armée contre l'occupation allemande.

Dans les deux cas, les principes d'organisation sont sensiblement différents et les hommes ne semblent pas être les mêmes.

Au total, les 23 biographies du *DBMO* tendent à indiquer que les membres du service d'ordre du PCF ne constituent pas un groupe homogène. Mises à part la nette prépondérance ouvrière et la relative continuité dans l'engagement communiste, leurs caractéristiques individuelles et leurs itinéraires révèlent une assez grande diversité et une absence constante d'influence en tant que groupe au sein du PCF. Il semble au contraire que l'appartenance aux structures de l'autodéfense ait souvent été un facteur de marginalisation au sein du parti. Sur ce point, la trajectoire suivie par deux des responsables nationaux du service d'ordre semble particulièrement significative.

#### *Le cas de deux dirigeants*

Armand Latour, né en 1910 à Guérande, adhère aux Jeunesses communistes en 1923. Il est placé à la tête des Jeunes gardes antifascistes en 1926 puis l'année suivante, il est, semble-t-il, chargé de la direction de l'autodéfense du PCF jusqu'en janvier 1932. Durant cette période, il est permanent du parti et paraît se consacrer essentiellement au service d'ordre puisqu'il ne reçoit pas d'autre responsabilité. Dans un contexte marqué par la radicalisation de la politique communiste, la direction du PCF l'envoie pendant six mois à « l'école spéciale » de Moscou pour être formé à l'activité clandestine. Outre la direction du service d'ordre du PCF, il est chargé à l'occasion de plusieurs conflits sociaux d'organiser les ouvriers face aux forces de police, en particulier lors des grèves dans les mines de Saint-Etienne en 1929 et du Pas-de-Calais en 1931, et dans le textile du Nord en 1931. Mais cette même année, compromis avec « le groupe Barbé-Célor », accusé d'incompétence et d'homosexualité, il perd à la fois son statut de permanent et la direction de l'autodéfense, tout en continuant cependant d'en être membre. En 1933, il est interdit de toute fonction et renvoyé à la base au motif que son frère appartient à la police des chemins de fer. Par la suite, sa trace se perd jusqu'à sa mort en 1982.

Le destin de Georges Beaugrand fut sensiblement différent, même si, lui-aussi, fut sanctionné par son parti. Plus âgé qu'Armand Latour, Georges Beaugrand est né en 1893 à Paris et devient à 13 ans, par tradition familiale, ouvrier aux abattoirs de la Villette. Fait prisonnier au début de la bataille de la Marne, il reste en Allemagne jusqu'à la

fin de la guerre. À son retour, il adhère à la SFIO, puis au Parti communiste au moment de la scission de Tours et devient dans les années suivantes secrétaire du syndicat des ouvriers des abattoirs. Cette responsabilité explique pour une part qu'en 1925, la direction du service d'ordre en région parisienne lui soit confiée, car il peut ainsi facilement grossir ses rangs en faisant à l'occasion appel à ses camarades des abattoirs. Mais son activité excède le strict domaine de l'autodéfense, car le Komintern lui confie durant cette période des tâches occultes qui le conduisent à être en contact avec l'ambassade d'URSS. Parallèlement, il effectue de nombreux déplacements en Allemagne et figure même parmi les membres du comité exécutif du Front rouge de Hambourg. Les responsabilités de Georges Beaugrand ne restent pas cantonnées au seul domaine de l'autodéfense, car il bénéficie à la fin des années 1920, d'une rapide promotion au sein du parti en étant élu député du XIX<sup>e</sup> arrondissement de 1928 à 1932. Au début de cette dernière année, il remplace Armand Latour comme responsable national de l'autodéfense et de la sécurité intérieure du parti. Mais son rôle dans le service d'ordre décline rapidement puisqu'en 1933, il n'est plus chargé du contrôle intérieur du parti et qu'en 1934, après avoir été élu maire de Gentilly, il ne semble plus assurer la direction de l'autodéfense. Ses activités demeurent nombreuses mais paraissent désormais se cantonner à l'accomplissement de ses mandats de maire, de conseiller municipal et de secrétaire du syndicat de la viande. En 1934, il prend de sérieuses mesures de « défense républicaine » dans sa municipalité mais, à cette époque, d'autres municipalités de la « banlieue rouge » agissent de même. Après l'interdiction du parti en 1939, il ne rompt pas avec le PCF mais refuse d'avoir une quelconque activité politique et se trouve alors mis en quarantaine par son parti. Malgré son inactivité, les autorités de Vichy le font interner à Pithiviers de 1942 jusqu'à la Libération. Durant cette période, il est accusé par le PCF d'avoir eu des liens avec le Parti ouvrier et paysan de France et d'avoir signé une déclaration d'allégeance au Maréchal Pétain. Pour ces motifs, il est exclu en 1944 comme « traître au parti et à la France ». Malgré ses nombreuses tentatives de réintégration, il doit attendre les années 1970 pour pouvoir redevenir membre du parti.

La figure du volontaire de l'autodéfense communiste se confond avec celle du militant. S'étant mis au service du parti, il participe à l'occasion à l'autodéfense lorsqu'il est requis, accomplissant cette tâche tout comme il mène scrupuleusement son activité syndicale ou tout autre type d'action que dicte la politique du parti. Se devant d'apparaître comme l'antithèse de l'aventurier, il se fond dans la masse de la mouvance communiste, à la fois pour ne pas donner prise à la répression mais également parce que simple rouage du système communiste, il doit s'effacer dans l'engagement obscur de l'action collective. De cette exigence d'anonymat résulte une absence de traces laissées dans l'histoire du PCF par ces volontaires du service d'ordre. Quant aux responsables, ils paraissent avoir souvent suscité la suspicion des instances de direction du parti, indiquant par-là que l'autodéfense a toujours été considérée avec une certaine méfiance par les sommets de l'appareil. Cette attitude explique pour une bonne part, l'incapacité du PCF à se doter d'un système d'autodéfense efficace, au fonctionnement éprouvé. Cette tendance à l'autolimitation permet de conclure que l'autodéfense communiste, conçue avant tout comme un moyen de protection de l'appareil du parti, n'a pas été une école de la guerre civile, de même qu'elle ne semble pas avoir été un creuset de futurs cadres de la résistance communiste durant le second conflit mondial.



## **Militants ou militaires ? Le cas des volontaires luxembourgeois de la Guerre d'Espagne**

Henri WEHENKEL

Professeur

Université de Luxembourg

Il peut paraître surprenant de voir figurer les participants de la guerre d'Espagne dans un colloque consacré aux soldats volontaires. Au départ ils étaient tout sauf des militaires. Ils avaient d'autres valeurs, d'autres traditions, évoluaient dans un autre système de références. Au centre de leurs motivations il y avait plutôt la haine des militaires, en tout cas de ceux qui avaient tenté de renverser le gouvernement républicain et la volonté de leur régler leur compte. Le terme de « Spanienkämpfer » qui évoque la lutte et la bagarre rend mieux leur attitude que celle de soldat volontaire. Ils sont allés se battre en Espagne, plutôt que combattre.

Pourtant, c'est bien d'une guerre qu'il s'agissait, d'une lutte de vie et de mort avec un ennemi qui ne faisait pas de cadeaux et disposait d'armes redoutables. Il s'agissait de tenir tête à cet ennemi sur le terrain de celui-ci, de défendre un front, de contenir un assaut, de conquérir et de reconquérir. Ces guerriers amateurs ont dû apprendre l'art de la guerre et ils n'ont pas été totalement inefficaces, si on compare la guerre qu'ils ont menée avec la débâcle des armées traditionnelles en mai 1940. Madrid a quand-même tenu tête pendant près de trois ans. Leur acte d'engagement ne fut pas le fruit d'une passion soudaine ou d'un attrait irrésistible pour l'aventure. Rarement il n'y eut dans l'histoire militaire des volontaires si authentiquement volontaires. Pour partir en Espagne, ils ont dû braver la loi, l'opinion publique et tous les obstacles placés sur leur route par la police.

La Gestapo ne se trompait sans doute pas d'ennemi qui, à peine installée à Luxembourg, s'intéressait aux « Rotspanienkämpfer » comme à ses adversaires potentiels les plus redoutables. Elle croyait



avoir en face d'elle cette armée de révolutionnaires aguerris, armée inédite, armée internationale, armée de l'ombre et de l'intériorité pour ne pas dire de l'intérieur. Rendez-vous manqué avec l'Histoire, la résistance était en ce temps-là constituée de groupuscules ultra-minoritaires incapables de profiter du savoir de ces précurseurs.

Il fallut attendre le soixantième anniversaire de la guerre d'Espagne pour qu'un mouvement pour la réhabilitation s'amorce au Luxembourg. Cette réhabilitation fut consacrée en juillet 2003 par un vote unanime de la Chambre des Députés. Un titre d'ancien combattant n'existant pas au Luxembourg et le titre de résistant étant limité aux actes posés entre mai 1940 et mai 1945 contre l'occupant, la réhabilitation se traduisit par une reconnaissance symbolique de leurs mérites.

M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre, définit ces mérites par le refus, l'acte d'insubordination : « Ils sont partis quand les autres dormaient encore. Ils ont agi au lieu d'attendre. La résistance ne se réduit pas à ce qui a eu lieu sur notre propre territoire à partir d'un moment donné. La résistance consiste aussi à avoir su dire Non au moment qu'il fallait. L'homme libre est celui qui sait dire Non. »

### **La composition de l'échantillon**

Le nombre des volontaires partis du Luxembourg pour participer à la Guerre d'Espagne atteindrait selon une affirmation de l'ancien consul honoraire de l'Espagne Républicaine le chiffre de 102 individus<sup>1</sup>. Nous avons pu identifier avec certitude 89 cas<sup>2</sup>, ce qui permet de considérer le chiffre de 102 comme une bonne approximation. Il comprend les étrangers domiciliés au Luxembourg avant leur départ. Compte tenu de la population du pays qui s'élevait à l'époque à 300 000 personnes, le contingent luxembourgeois atteint

---

1. Victor Bodson (1902-1984), député socialiste puis ministre, cité par Léon N. Nilles dans *Letzbuenger Illustriert Revue*, n° 3/1979 (*Luxemburger gegen Franco*).

2. Henri Wehenkel : *D'Spueniekämpfer, volontaires de la Guerre d'Espagne partis du Luxembourg*, 128 pages, Luxembourg, 1997. Les chiffres ont été complétés par des recherches ultérieures. Nous avons retenu seulement les noms qui ont été confirmés par une deuxième source. Les sources principales ont été les archives des BI déposées à Moscou, les dossiers de police et de rapatriement déposés aux Archives nationales à Luxembourg et les dossiers de l'Amicale des Volontaires que nous a remis son dernier secrétaire, Nic. Pütz.

le niveau le plus élevé, celui de pays comme la France, la Belgique ou la Suisse<sup>3</sup>.

L'ampleur du phénomène impressionne. Contrairement aux trois pays que nous venons de nommer, le Luxembourg n'a pas de traditions militaires<sup>4</sup>. Le Grand-Duché bénéficiait depuis le Traité de Londres (1867) d'un statut de neutralité désarmée garanti par les grandes puissances. À partir de 1881, il n'existait plus de service militaire obligatoire et la Compagnie des Volontaires servait uniquement au recrutement de la police, de la douane et des postes. Les volontaires d'origine italienne qui avaient émigré au Luxembourg après avoir fui le fascisme ne se différenciaient pas de ce point de vue de leurs camarades de combat luxembourgeois.

L'élan qui a porté ces jeunes vers l'Espagne est étonnant également d'un autre point de vue. Le Luxembourg reste à cette époque un pays encore largement fermé sur lui-même, catholique et conservateur. Les communistes ont réussi à faire élire en 1934 leur premier député avec 3% des voix et les socialistes peuvent compter sur l'appui de 27% des électeurs. Les luttes ouvrières n'ont jamais atteint l'intensité des affrontements qu'ont connus les autres pays d'Europe. Qu'est-ce qui peut avoir poussé en 1936 tant de jeunes à une forme d'engagement politique tellement éloignée de leur expérience quotidienne ?

L'analyse statistique nous permettra de cerner ces interrogations. Sur les 89 cas identifiés, il y a un seul intellectuel, un ingénieur qui a fait ses études en Allemagne au moment de l'arrivée au pouvoir de Hitler, un employé de commerce, un cheminot. Tous les autres (96% de l'échantillon) appartiennent à la classe ouvrière au sens large : 26 mineurs, 16 métallos, 6 maçons, des peintres en bâtiment, des serruriers, des ouvriers agricoles, des garçons de café et des coiffeurs italiens. Tous, à une exception près habitent dans des villes, 27 à

---

3. Skoutelsky fait état de 9 400 volontaires pour la France, étrangers non compris, Gotovitch de 2 400 volontaires belges, étrangers compris.

4. Les 3 000 Luxembourgeois ayant combattu dans les rangs de la Légion étrangère durant la Première Guerre mondiale appartenaient à l'immigration luxembourgeoise en France. Sur les 220 Luxembourgeois ayant combattu dans les armées alliées durant la Deuxième Guerre mondiale, les deux tiers étaient des prisonniers de guerre libérés à cet effet. Quant aux 82 volontaires du contingent luxembourgeois en Corée, il s'agissait de militaires de carrière détachés et bénéficiant d'avantages de carrière. Une étude portant sur les recrues luxembourgeoises de la Légion étrangère reste à faire.

Dudelange, 27 à Esch et 9 à Rumelange, trois villes minières proches de la Lorraine. Dans ces villes, ce sont les quartiers à forte population étrangère qui envoient les plus gros contingents. Même si les deux tiers des volontaires possèdent la nationalité luxembourgeoise, tout se passe comme si les ouvriers immigrés, italiens en particulier, entraînaient avec eux une partie de leurs camarades de travail luxembourgeois.

L'absence des intellectuels pose un problème, vu leur rôle prépondérant dans la propagande pour l'Espagne républicaine. C'est comme s'il y avait eu un partage des rôles entre deux formes d'engagement, l'un se plaçant au niveau du discours, l'autre au niveau de l'action, sans que cette opposition ait fait l'objet de polémiques ou de remontrances. Une deuxième remarque s'impose concernant l'absence totale de départ de volontaires pour le côté franquiste. Les passions étaient pourtant aussi fortes dans le camp de la droite, mais la guerre étant menée du côté franquiste par des armées régulières, le besoin d'engagement et d'immixtion était moindre.

La moyenne d'âge est de 28 ans, 8 volontaires n'ont pas encore atteint la majorité légale de 21 ans, 6 ont dépassé l'âge de 38 ans. Le plus jeune fête ses 18 ans à son arrivée en Espagne, le plus vieux est un immigré allemand qui a connu Verdun et a 48 ans. 75% des volontaires sont célibataires, nous avons compté 17 hommes mariés et 2 divorcés avec en tout 13 enfants à leur charge. Il s'agit souvent d'étrangers qui étaient sous le coup d'une mesure d'expulsion au moment de leur départ. La police a ainsi facilité leur décision de partir pour l'Espagne. Ce sont souvent les plus âgés parmi les candidats au départ. Étant les plus âgés, ils ont plus de poids et font figure de porte-parole. Quand l'appel à partir pour l'Espagne est lancé, ils ne peuvent pas se soustraire à leurs responsabilités. Même si leurs familles sont soutenues financièrement<sup>5</sup> par les Brigades Internationales, la rumeur les accuse vite d'avoir abandonné femme et enfants pour courir l'aventure.

---

5. Les familles ont droit à des indemnités qui sont acheminées par les mêmes voies qui ont servi pour le départ (Paris, Hagondange, Luxembourg). La police a pu constater que le tarif est à peu près le même partout, 300 fr. par mois pour l'épouse et 100 fr. par enfant, ce qui fait qu'une épouse de volontaire (Mme Cao) avec trois enfants reçoit 600 F, alors que son mari gagnait 900 F comme manœuvre à l'usine. L'acheminement de cette aide peut être constaté jusqu'en août 1939.

Les volontaires sont partis par deux filières, la filière principale mise en place par les communistes qui mène par le bureau du PCF à Hagondange en Lorraine, via Paris et Perpignan, au camp d'Albacete en Espagne. Une deuxième filière est empruntée par un groupe d'anarchistes allemands habitant à Differdange. En principe, une sélection est faite sur la base des indications envoyées à partir de Luxembourg et de Paris qui devraient attester leur état de santé et leur fiabilité politique. Deux cas de volontaires renvoyés sont connus, la cause du renvoi aurait été pour l'un des hémorroïdes et pour l'autre des pieds plats. Un alcoolique invétéré a réussi à se faire enrôler pour déambuler ensuite à travers les paysages espagnols pendant onze mois. Ce sont des exceptions, nous sommes loin des bataillons de clochards qui auraient été envoyés en Espagne par Edouard Herriot, maire de Lyon.

### **Les motivations**

Des motivations politiques au moins superficielles peuvent être décelées pour 70 sur 76 cas qui permettent d'établir les motivations. 39 volontaires peuvent être rattachés à la mouvance communiste, 17 à la mouvance socialiste, 8 se réclament de l'anarchisme, 6 se déclarent antifascistes. Ces affinités politiques se réduisent souvent à de vagues relations ou sympathies. Il n'y a parmi ceux qui partent aucun cadre politique. Le Parti communiste recrute sur ses franges et chez les jeunes socialistes plutôt que de se priver des rares cadres dont il dispose. Quant au parti socialiste, il adopte une position de soutien sans intervenir dans le recrutement.

Le groupe des volontaires sans affiliation politique se recoupe partiellement avec le groupe des volontaires provenant de la Légion étrangère. Il y a en effet 7 volontaires, soit près de 10% du contingent, qui rejoignent l'Espagne après avoir fait partie de la Légion, pour certains après un intervalle tellement court que des questions se posent quant aux conditions de leur libération du service dans la Légion. Même si les motivations qui ont conduit à ces deux formes de volontariat sont en principe incompatibles, elles se sont nourries toutes les deux du traumatisme de la crise et du chômage.

Au moment du départ des premiers volontaires pour l'Espagne, l'industrie embauche de nouveau. On ne peut donc pas dire qu'ils vont combattre en Espagne parce qu'ils ne peuvent pas trouver de

travail au Luxembourg. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de ces jeunes ont fait l'expérience du chômage, des licenciements, du travail sous-qualifié, de la quête de l'emploi. Le combat pour l'Espagne s'enracine dans un milieu social et est fortement imprégné d'un esprit de revanche sociale et d'une revendication de dignité. Une prise de conscience politique se mêle parfois de façon confuse à cette sorte d'instinct de classe. C'est évident pour les Italiens. Les quartiers italiens du Luxembourg se sont transformés depuis l'arrivée au pouvoir de Mussolini en bastions de l'antifascisme, avec leurs coiffeurs communistes et leur musiques garibaldiennes. Les liens d'appartenance politique sont renforcés par des liens d'origine provinciale et donnent lieu à des réseaux d'entraide et de sociabilité. Pour les volontaires luxembourgeois, le milieu n'est pas si contraignant, les événements d'Allemagne relatés avec beaucoup d'émotion par la presse de gauche sont pourtant proches. La politique de bonnes relations avec l'Allemagne menée par le gouvernement provoque une impatience croissante dans les milieux de gauche. Le passage par l'Espagne est un détour, ce qui se reflète dans les slogans, chez les Italiens : aujourd'hui Madrid, demain à Rome, et chez les Luxembourgeois : aujourd'hui on bombarde les villes espagnoles, demain ce sera le tour des quartiers ouvriers de chez nous.

### **Les conditions de départ**

Les départs ne se font ni individuellement ni en unités constituées, mais par bandes ou petits groupes de 2 à 6 personnes. Ces groupes se composent de Luxembourgeois et d'étrangers, de communistes, de socialistes et d'anarchistes mélangés. Les partants ont en commun l'âge, le lieu de travail et les liens de voisinage, parfois des liens de parenté ou d'alliance, frères et beaux-frères. Ils se comportent comme de petites conspirations destinées à faire échec aux investigations de la police et aux réticences des parents et des adultes en général. Ces groupes subsistent pendant toute la durée de la guerre et parfois de la vie.

Les communautés italiennes immigrées dressaient dans chaque ville des listes de militants promettant de s'engager. Le volontaire promis se mettait, ainsi que sa famille, en mauvaise posture devant sa communauté par une défection de dernière minute. La communauté

accompagnait le départ par des fêtes ou des repas communs, elle soutenait la famille harcelée par la police. Pour les Luxembourgeois, c'est le groupe d'âge qui fait office de communauté. Une certaine pression s'exerçait donc au niveau de la collectivité, une sorte de pacte communautaire qui devra être renouvelé tout au long du départ du volontaire.

Peut-on parler de recrutement ? Les rapports de police utilisent ce terme, la police étant justement chargée de prouver le délit qui se matérialise dans le recrutement. Il faudrait savoir si le prétendu recruteur a contacté le volontaire ou si c'est l'inverse. Dans le premier cas, il faudrait en plus s'interroger sur les moyens dont aurait pu disposer le recruteur-militant pour persuader d'éventuels candidats au départ. La police, en tout cas, n'a pas trouvé les éléments qui auraient pu prouver le délit. Elle constate que les partants ont reçu l'argent pour le voyage et un billet de train. Des listes de candidats ont été dressées et envoyées à Paris et à Albacete. À en juger d'après les résultats, la sélection n'a pas dû être très sévère. Nous ne connaissons pas de candidat refusé, mais beaucoup de candidats inscrits se sont désistés en dernière minute, ce qui indique le caractère velléitaire et spontané du mouvement. Plutôt que de recrutement nous parlerions donc de spontanéité encadrée, où l'exemple individuel et le milieu ambiant jouent le rôle dominant.

Le pacte informel, dont il vient d'être question, reste en vigueur tout le long de la présence du volontaire en Espagne. Il s'appuie sur un effort soutenu au niveau de la propagande et des collectes. Si ce pacte vient à être rompu, tout le projet est menacé. Cela peut être le cas, si des candidats qui se sont inscrits sur la liste décident en dernière minute de rester à la maison. Cette rupture du contrat moral peut désagréger le groupe entier. Les femmes qui sont absentes du contingent des partants jouent un rôle essentiel dans l'organisation et le maintien de la solidarité.

La police n'a empêché aucun volontaire de gagner l'Espagne. Son action vise à investir les bases arrière. Cela peut se traduire par l'action psychologique auprès des familles et par la menace d'expulser les épouses, si elles sont à la charge de la communauté du fait de l'absence du mari. Le lien avec le pays et le lien de solidarité politique sont le cordon ombilical qui donne force et courage aux combattants. Si ces liens sont rompus, le volontaire n'est plus qu'un mercenaire et son combat perd tout sens. Le parti communiste était conscient de cet

enjeu. Il publie les lettres des volontaires et lance des appels pour que le public écrive aux volontaires. Ces lettres sont évidemment censurées et autocensurées. Pour atteindre leur but, elles doivent être pourtant personnalisées et signées au moins par des initiales. Dans ces lettres, transparaissent la nostalgie du pays, la conviction du combat commun mené ici et là et une sorte de patriotisme qui fait contraste avec l'internationalisme affirmé par ailleurs.

### **Leur comportement en Espagne**

Arrivés en Espagne, les volontaires sont affectés aux différentes brigades selon leurs connaissances linguistiques. Pour les volontaires d'origine italienne ou allemande, le choix ne pose pas de problèmes. Quant aux volontaires de nationalité luxembourgeoise, ils maîtrisent en général le luxembourgeois, l'allemand, le français et l'italien, sans parler de l'espagnol qu'ils se mettent à apprendre. Étant polyglottes, ils sont polyvalents et peuvent être affectés à toutes les Brigades selon les besoins ou les pertes du moment. En général, leurs préférences vont en direction de la Brigade franco-belge, ils se retrouvent souvent parmi les Allemands, les Tchèques, les Italiens et parfois les Anglo-Saxons. Quelques-uns se font remarquer dans le fameux Bataillon Tchapaïev qui réunissait en son sein 21 nations différentes. Les lieux de retrouvailles privilégiés pour ces volontaires luxembourgeois dispersés sont les cliniques, les centres de convalescence et les fêtes de mariage. Ainsi se constitue une communauté virtuelle des volontaires partis du Luxembourg qui se maintiendra bien au-delà de la guerre et du retour.

Un changement d'atmosphère peut être perçu vers avril-mai 1937, après un semestre de présence en Espagne. Les lettres de volontaires publiées dans la presse deviennent rares, les premiers retours sont signalés. Les événements de mai 1937 à Barcelone ne semblent pas être à l'origine de ce retournement. L'influence de la rupture du processus de Front Populaire dans les autres pays est peut-être en jeu, mais la longueur de la guerre est certainement l'élément essentiel de cette désillusion. Les volontaires étaient venus pour repousser les fascistes comme ils avaient l'habitude de repousser les attaques de la police montée. Cette bagarre aurait dû durer le temps d'une saison à l'image des guerres paysannes qui se terminaient quand le temps des

récoltes approchait. Les brigadistes luxembourgeois n'étaient préparés ni à une guerre moderne, ni à une guerre qui s'éternisait.

Il faut souligner le caractère douloureux et meurtrier de cette guerre. Sur 89 volontaires partis de Luxembourg, 18 sont morts en Espagne. À ce chiffre, s'ajoutent 8 volontaires dont nous ignorons le sort. Nous ne pouvons dire s'ils ont disparu en Espagne ou s'ils sont rentrés pour disparaître de la circulation ensuite. Les pertes devraient donc se situer autour de 25%. Nous avons compté 30 cas de blessés graves qui sont rentrés vivants, mais mutilés dans leur chair. Ils constituent un deuxième contingent de près de 35%. Restent 40% de volontaires qui s'en sont sortis à peu près indemnes. Ce chiffre constitue un grand maximum, compte tenu de notre ignorance des dossiers médicaux de chacun. Cette hécatombe ne peut pas être attribuée plus particulièrement au jeune âge des uns, au grand âge des autres ou à l'absence de connaissances militaires chez les Luxembourgeois, elle est le fait de tous les sous-groupes, dont se compose l'échantillon. Cette guerre ne correspondait plus à l'image que les volontaires s'en étaient faite au moment du départ. Des chiffres éloquentes témoignent de ce malaise. Sur les 60 volontaires revenus d'Espagne, 25 ont quitté l'Espagne avant terme et 35 sont restés jusqu'à la fin. Parmi ces départs anticipés, il y a quelques cas de blessés graves rapatriés. Il y a aussi des cas de désaccords politiques, notamment chez deux anarchistes italiens qui sont rentrés en même temps que leur commandant, Pacciardi, en août 1937. Le départ anticipé est souvent à mettre en relation avec une demande de congé refusée ou une maladie plus ou moins imaginaire. Parfois c'est aussi au lendemain d'une permission accordée que le conflit éclate. Le contact avec le Luxembourg semble avoir permis de mesurer à la fois le tassement de l'enthousiasme pour l'Espagne Républicaine et le caractère tragique et désespéré de la lutte en Espagne.

Dans une armée classique, on aurait considéré ces départs prématurés comme des désertions avec les conséquences que l'on connaît. Les volontaires sont des soldats de la liberté, conscients d'avoir apporté leur contribution au combat contre l'ennemi fasciste mais conscients également du droit de mettre fin à leur volontariat. L'administration des Brigades Internationales joue souvent le jeu et ne sévit que pour la forme, préférant le départ de soldats ayant perdu leur motivation plutôt que d'affronter des problèmes de discipline. Le parti communiste exclut pour désertion l'un de ses militants de choc,



mais l'association des anciens brigadistes après la Deuxième Guerre mondiale préfère passer l'éponge et utilise sur les fiches personnelles de ses adhérents l'expression de « cessation de volontariat ». Le départ anticipé ne constitue pas une rupture dans la biographie du volontaire, si celui-ci s'est conduit courageusement pendant la période de l'occupation allemande.

Les problèmes qui sont réels dans les Brigades Internationales se sont révélés insolubles pour les milices anarchistes. La majorité des volontaires anarchistes de notre échantillon quittent les milices anarchistes sans avoir combattu, les uns pour rejoindre les Brigades Internationales, les autres pour un retour au pays qui aboutit à l'abandon de tout engagement.

Il y a deux autres indicateurs qui permettent de mesurer le comportement des volontaires. Il s'agit du nombre des promotions et du nombre des sanctions. On compte parmi les 89 volontaires de notre échantillon, 6 ou 7 officiers et commissaires politiques et 10 sous-officiers et délégués politiques au niveau de la compagnie, ce qui fait un total de près de 20% de cadres. Ces promotions n'ont pas toujours été heureuses, puisqu'elles s'appuyaient parfois sur des critères douteux. Dans quatre cas, il s'agit d'anciens légionnaires choisis pour la simple raison qu'ils avaient des connaissances militaires, dans d'autres cas la promotion est le résultat d'ambitions personnelles. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les cas de discipline les plus graves se poser au niveau de ces cadres choisis de façon hâtive: deux sous-officiers sont dégradés, un officier est arrêté et un autre se trouve parmi les déserteurs. En dehors des cas de « désertion », nous avons trouvé 8 cas d'indiscipline ayant entraîné des sanctions, dont deux internements dans des camps de rééducation. Dans 3 cas, l'alcoolisme est en jeu, dans un cas l'insubordination et dans un cas, celui de l'ingénieur Stemman, l'accusation d'espionnage mêlée aux divergences politiques.

La dernière épreuve qu'affrontent les volontaires partis pour l'Espagne est celle du retour. C'est à ce moment que se révélera si leur engagement n'a été qu'une incartade et une folie de jeunesse. Le drame se prolonge avec l'arrivée des nazis. L'occupant trouvera les listes établies par la police luxembourgeoise, ce qui lui permettra de convoquer tous les volontaires. Le gros des effectifs restants (80%) se

retrouvera dans le camp de concentration de Dachau, sur l'île pénitentiaire de Tremiti pour ce qui concerne les Italiens et dans d'autres lieux de détention de sinistre mémoire. Les trahisons seront rares, nous avons détecté 4 cas. 9 volontaires réussiront à passer à travers les mailles du filet en se tenant tranquilles.

Les volontaires de la guerre d'Espagne ont été les grands oubliés de la Libération et souvent ils n'ont même pas pu transmettre le souvenir de leurs actes à leurs propres enfants, la disproportion entre leurs sacrifices et la reconnaissance qu'ils ont reçue était trop grande. La patrie leur gardera une solide rancune pour avoir osé ce que le grand nombre n'a pas voulu faire. Ils sont restés des marginaux même dans les partis de gauche. Avec la guerre froide, l'opinion hostile a pris définitivement le dessus et on n'a retenu d'eux que l'image de l'aventurier et du demi-solde. Le destin de ces combattants solitaires et incompris, de ces survivants perdus dans un milieu qui ne voulait rien savoir, est tragique. C'est aux historiens qu'appartient désormais le devoir de redécouvrir à travers eux les valeurs d'insubordination qui ont guidé cet autre combat incertain que fut la résistance.



## **Volontaires italiens entre les deux guerres ? Les chemises noires de la milice volontaire de sûreté nationale**

Gian Luigi GATTI  
Doctorant – Université de Turin  
(Traduction de Gabrielle Laffaille)

*Dulce bellum inexpertis*  
Erasmus da Rotterdam

L'armée du royaume d'Italie n'a jamais aimé le volontariat. Après l'unification, les détachements de volontaires garibaldiens furent dissous et leurs officiers furent congédiés pour la plupart. Au cours de la Première Guerre mondiale, l'engagement volontaire ne fut pas encouragé parce que le soldat idéal, selon le général Cadorna, était apathique, passif et devait répondre aux ordres de manière automatique ; Agostino Gemelli justifia scientifiquement les vieilles théories de l'armée de caserne et de la discipline aveugle<sup>1</sup>.

Après la guerre, l'on adopta un système basé sur le modèle qui avait précédé le conflit mondial. Pour reconquérir la Libye, on engagea surtout des appelés parce que l'expérience de deux détachements de volontaires échoua par manque de demandes. À partir de 1923 cependant, participèrent aussi aux opérations des détachements de la Milice volontaire pour la sûreté nationale (MVSN). Comme son nom l'exprime, ce corps se constitua par adhésion volontaire de ses inscrits. Il participa ensuite à toutes les campagnes du

---

1. G. Rochat, G. Massobrio, *Breve storia dell'esercito italiano dal 1861 al 1943*, Einaudi, Torino, 1978 ; U. Ceva, *Le forze armate*, Utet, Torino, 1981 (rééd. 1999). Sur les garibaldiens, voir H. Heyriès, *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries, 1848-1971*, Presses Universitaires de Montpellier, 2001. Sur Gemelli, voir M. Isnenghi, *Il mito della grande guerra*, Mulino, Bologna 1989 (première édition 1970).

fascisme, Éthiopie, Espagne et guerre mondiale, prétendant se différencier de l'armée justement à cause de sa nature volontaire.

Notre étude analysera ce corps d'armée en particulier. Dans la première partie, nous présenterons l'histoire de l'institution, dans la deuxième, nous nous intéresserons au soldat.

## 1. LA MILICE

L'institution de la milice fut la première décision prise durant la première réunion du Grand Conseil du fascisme, en décembre 1922, deux mois après la conquête du pouvoir par Mussolini. La milice devait réunir les équipes d'action du fascisme et du nationalisme, dissoutes au même moment. C'était un moyen pour limiter l'autonomie des chefs du fascisme local, sans pour autant empêcher le recours à la violence, qui d'abord illégale mais tolérée, devint ensuite parfaitement légale. Mussolini disposa donc de l'unique corps armé de parti encore légal, qu'il pouvait utiliser aussi bien directement contre ses opposants que dans les rapports de force avec les institutions et en premier lieu avec la monarchie. Bien que la formule « pour la sûreté nationale » apparaisse dans le nom, la milice constitua une violation évidente du principe de Weber du monopole d'état de la violence légitime, rendue encore plus évidente par le fait qu'elle prêtait serment directement au Président du Conseil, et initialement à lui seul. Placée sous les ordres directs de Mussolini, elle portait la chemise noire, uniforme qui donna son nom à ses membres, appelés donc « chemises noires »<sup>2</sup>.

La milice représenta l'aspiration militaire et l'aptitude à la violence du fascisme. Elle agit dans le régime comme force de police, comme force armée à l'étranger et comme centre du pouvoir politique en alternative avec le parti, mais elle demeura sans rôle exclusif. Ainsi, l'historiographie ne l'a pas encore analysée systématiquement<sup>3</sup>, bien

---

2. Les inscrits au parti fasciste étaient appelés aussi « chemises noires ». D'où quelques confusions parmi les spécialistes. Les détachements de la milice étaient appelés « cc.nn. » : bataillons cc.nn, divisions cc.nn, corps d'armée cc.nn. etc.

3 L'une des raisons importantes d'une telle lacune est à attribuer à la disparition des archives du commandement général de la milice en 1945. Notre étude, qui est le fruit de travaux presque terminés dans le cadre du doctorat d'Histoire de Turin, se base sur une recherche complexe de documents trouvés dans d'autres archives. Il n'est pas possible ici de faire la liste de tous les fonds consultés, les principaux se trouvent auprès de « l'Archivio dell'Ufficio Storico dello Stato Maggiore dell'Esercito italiano »-

qu'elle soit considérée comme une institution importante du régime : selon certains, elle aurait constitué « l'essence de l'état fasciste »<sup>4</sup> pour d'autres « l'une des caractéristiques les plus évidentes du nouvel ordre constitutionnel italien »<sup>5</sup> ou encore « l'aspect le plus caractéristique de la dictature »<sup>6</sup>.

Durant le prétendu *biennio legalitario* où Mussolini présidait un gouvernement formé de ministres qui représentaient les différentes forces politiques allant des libéraux réactionnaires aux catholiques cléricaux, la dissolution de la milice fut demandée plusieurs fois, non seulement par les opposants, mais aussi par les alliés du fascisme, soutenus par la monarchie et les autorités militaires<sup>7</sup>. Lors de la période plus difficile du scandale Matteotti, un décret-loi fut pris qui, s'il avait été mis en œuvre, aurait limité les pouvoirs de la milice ; mais il demeura en grande partie non appliqué. La milice représenta donc dans les mains du fascisme un moyen pour limiter le pouvoir des deux institutions les plus liées aux traditions de l'état et à la monarchie : l'armée et la force publique, les *carabinieri* en particulier.

Après avoir dépassé la crise Matteotti et réprimé par la violence les dernières résistances des opposants, après avoir aboli les dernières garanties libérales et dissous tous les partis sauf le PNF fasciste, la tâche initiale de la milice, de persécuter l'antifascisme, resta latente,

---

AUSSME- (Archives du Bureau Historique de l'État-Major de l'Armée italienne) ; l'Archivio Centrale di Stato - ACS - (Archives Centrales de l'État) ; les Archives du Service Historique de l'Armée de Terre de Paris (SHAT). Pour l'analyse de la documentation conservée auprès du SHAT, voir G. L. Gatti, *Les chemises noires fascistes : une introduction à l'armée noire de Mussolini*, en cours d'impression pour les actes du Troisième colloque franco-italien, *Les relations entre la France et l'Italie de la Renaissance à nos jours*, organisé par le Ministère de la Défense français, Secrétariat Général pour l'Administration, Château de Vincennes, Paris, 8-9 novembre 2002.

4. S. Panunzio, *Il sentimento dello Stato*, Rome, 1929. Panunzio fut l'un des juristes les plus influents du régime.

5. F.L. Ferrari, *Il regime fascista italiano*, de Giuseppe Ignesti, avec une présentation de Gabriele De Rosa, Edizioni di storia e letteratura, Rome, 1983, p. 220. Ferrari, représentant de premier plan de l'antifascisme italien, exilé, publia son volume en première édition à Paris, en langue française, en 1928.

6. F. Chabod, *L'Italia contemporanea*, Einaudi, Turin, 1961, p. 79-80. Le volume recueille les leçons tenues par l'historien à la Sorbonne en 1959.

7. A. Aquarone, « La Milizia Volontaria nello stato fascista », dans *Il regime fascista* d'Aquarone et Maurizio Vernassa, il Mulino, Bologne 1966, p. 85-111 (première publication sur "La cultura", 1964). G. Rochat, *L'esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini*, Laterza, Rome-Bari, 1967.

mis à part le détachement de soldats chargés du contrôle des confinés politiques. La milice augmenta alors ses fonctions. Avec et souvent en concurrence avec la sécurité publique, les soldats surveillèrent les voies de communication, c'est-à-dire les secteurs stratégiques d'un État ; c'est ainsi que furent instituées les milices spéciales ferroviaires, portuaires, routières, des frontières, des postes et télégraphes, qui devinrent des fiefs de la hiérarchie. Une autre milice spéciale, celle des forêts, acquit un rôle important dans l'économie du pays aussi, parce qu'elle dirigeait l'agriculture et l'élevage dans les zones de montagne et parce qu'elle pouvait intervenir dans les décisions liées à la production hydroélectrique, de charbon et de bois. Enfin, la milice des forêts décida de la politique italienne de l'environnement entre les deux guerres, à travers « l'Azienda di Stato per le foreste demaniali » (l'agence nationale pour les forêts domaniales) qui dépendait d'elle ainsi qu'à travers l'administration directe des parcs nationaux<sup>8</sup>.

À partir de 1926, avec la réforme du Texte unique de sûreté publique, la milice élargit ses tâches en participant au contrôle politique de la population, aidant en cela les bureaux du ministère de l'Intérieur. Le Tribunal spécial pour la défense de l'État, qui fut le sommet de la pyramide de répression du régime, fut confié exclusivement à du personnel de la milice : les présidents, les autres juges du collège et les membres du ministère public portaient leurs grades sur leur chemise noire (à l'exception du premier président qui provenait de l'armée). Les seuls qui ne provenaient pas nécessairement de la milice étaient les juges instructeurs qui étaient nommés par le ministère de la Guerre ; ce n'est pas un hasard s'ils sont rappelés comme une sorte de « philtre garant »<sup>9</sup>.

---

8. Sur la politique italienne de l'environnement, Patrizia Dogliani a écrit quelques pages ; elle a également rédigé le numéro monographique de la revue *Memoria e Ricerca, Ambiente, territori, parchi*, n° 1 1998. P. Dogliani, *L'Italia fascista 1922-1940*, Sansoni, Milano, 1999 ; EAD. *Parchi nazionali*, dans *Dizionario del fascismo*, vol. II, de Victoria de Grazia et Sergio Luzzatto, Einaudi, Torino, 2003.

9. P. Carucci, *L'organizzazione dei servizi di polizia dopo l'approvazione del Testo Unico delle Leggi di Pubblica Sicurezza nel 1926*, dans "Rassegna degli archivi di Stato", n° 1 a. XXVI, 1976 ; G. Tosatti, *La repressione del dissenso politico tra l'età liberale e il fascismo. L'organizzazione della polizia*, dans "Studi Storici", n° 1, 38e année, janvier-mars 1997, p. 217-255. G. De Luna, *Donne in oggetto. L'antifascismo nella società italiana 1922-1939*, Bollati Boringhieri, Torino, 1995.

Pour surveiller de manière capillaire le territoire, l'on institua les « Uffici politici investigativi (UPI) » (Bureaux politiques d'investigation) de la milice. Les UPI auraient dû dépendre techniquement de la préfecture et, pour ce qui est de la discipline, de la légion du chef-lieu de département, mais ils dépendirent rapidement de la légion exclusivement. Les UPI, qui agissaient en gros comme l'OVRA (police politique secrète du ministère de l'Intérieur) – avec moins d'efficacité semble-t-il – ne manquaient pas de critiquer les autres forces de sûreté publique, adressant les remarques les plus graves et les plus circonstanciées à l'encontre de la hiérarchie du parti. Souvent la milice fut interprétée comme « le bras armé » du parti, parce que ses membres devaient être inscrits au PNF (parti national fasciste) et tous ses chefs importants occupaient un grade dans la milice, même s'il était surtout honorifique plutôt qu'effectif, parce qu'il y avait incompatibilité entre les charges. La milice, en revanche, agissait de manière autonome par rapport au parti, naturellement toujours sous les ordres de Mussolini, et elle finit par représenter sur le territoire une autorité politique souvent en concurrence avec celle du parti. Le parti resta tout de même toujours plus puissant. La milice opéra un travail de sélection du personnel dirigeant : par exemple, de nombreux préfets avaient recouvert des charges dans la milice précédemment, de même que deux chefs de la police, De Bono et Chierici. Elle joua également un rôle dans la vie économique du pays au travers d'agences nationales qui dépendaient des commandements des milices des forêts et des communications (auprès des ministères compétents) ; elle influença l'éducation des jeunes Italiens, qui devaient participer à l'instruction pré-militaire gérée par la milice<sup>10</sup> ; elle agit enfin sur la vie sociale de la communauté par le biais du commandement local, qui choisissait parmi les chômeurs ceux qui pouvaient aller travailler dans les centuries ouvrières en Éthiopie, ou être mobilisés parmi les troupes combattantes aux ordres de la milice.

Malgré l'hostilité de l'armée, la milice joua en effet un rôle militaire important, sans jamais mettre en discussion pour autant celui de l'armée. Les hauts commandements militaires acceptèrent l'institution de la milice parce que son but déclaré était d'exécuter les

---

10. L'instruction prémilitaire fut organisée tout d'abord par l'ONB puis par la GIL, mais elle fut toujours gérée par le personnel de la milice. Dans les années trente, elle fut confiée directement à la milice, mais n'alla jamais au-delà de l'organisation de quelques conférences.



tâches d'ordre public qui étaient gérées auparavant par l'armée avec peu d'enthousiasme. Il paraissait également à certains que la milice pouvait réaliser le concept de « nation armée » datant du risorgimento, dérive démocratique et d'inspiration engélique. Giorgio Rochat a écrit : « Combien d'officiers avaient rêvé de voir l'armée entourée et assistée d'une organisation de masse, aux certitudes patriotiques, capable d'éduquer les jeunes dans le culte des traditions et de participer à l'organisation de la nation pour la guerre ! La milice paraissait pouvoir réaliser ce rêve dans l'esprit de plus d'un »<sup>11</sup>.

Au moment de son institution, il n'avait pas été prévu que la milice puisse participer directement à des actions militaires. Mais quelques mois plus tard, en septembre 1923, elle obtint d'envoyer quelques milliers de chemises noires combattre en Libye pour (re)conquérir l'arrière-pays. Les craintes que la milice puisse devenir une seconde armée se diffusèrent dans le milieu militaire après que la qualification de force armée lui avait été reconnue et que d'autres tâches, précédemment exécutées par l'armée lui avaient été attribuées. Il s'agit tout d'abord de tâches mineures, spécialisées, comme la défense aérienne du territoire ou la défense côtière ; puis, les bataillons cc.nn. furent institués et insérés dans les régiments de l'infanterie destinés à combattre. Ces bataillons participèrent aux grandes manœuvres et aux sommets militaires, malgré les critiques prononcées en privé ; ils furent occasion de propagande pour le régime. Ainsi, pendant la guerre d'Éthiopie, non seulement une centaine de bataillons cc.nn. furent mobilisés, mais ceux-ci formèrent même des divisions cc.nn., c'est-à-dire de grandes unités autonomes. Elles dépendaient opérationnellement de l'armée, qui fournissait armes, équipement, service et génie, outre une partie de l'artillerie et des commandements. Au moment de la conquête d'Addis Abeba en Éthiopie, plus de 100 000 sur les 330 000 militaires italiens étaient des chemises noires.

Si le conflit en Éthiopie était national, en Espagne il revêtait un caractère surtout politique ; ainsi au début, trois divisions de la milice y furent envoyées contre une seule de l'armée. Mais la bataille désastreuse de Guadalajara renversa les rôles et, à la fin de la campagne, le nombre de fantassins et de chemises noires était équivalent. La bataille interrompit le processus de soutien de la milice

---

11. G. Rochat, *L'esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini*, op. cit., p. 430.

à l'armée : « la milice semblait destinée à une expansion énorme, mais cette marche qui semblait inexorable fut brutalement bloquée à Guadalajara. [...] Après Guadalajara, l'armée vit son pouvoir renforcé »<sup>12</sup>.

Les archives du ministère de la Guerre ont récemment levé le secret sur des études de son Cabinet qui révèlent à quel point pesait la milice dans les forces armées de l'Italie fasciste. Deux projets de réorganisation territoriale et opérationnelle, intitulés de manière significative *Le problème de la M.V.S.N.*, proposait d'encadrer la milice à l'intérieur de l'armée, en dessinant un scénario qui n'a jamais été réalisé car la Seconde Guerre mondiale était proche. Le premier projet, du mois d'avril 1939, assignait à la milice toute l'organisation territoriale. Le second projet, du mois d'octobre, augmentait ultérieurement ses tâches opérationnelles : « La Milice, en entrant dans l'armée, deviendrait en définitive une partie essentielle, chargée de préparer, recruter, mobiliser, maintenir les rapports avec le Pays, protéger les arrières de l'Armée en opération et participer à ces opérations. Elle comprendrait : 132 bataillons cc.nn. [...]. Le nom actuel de M.V.S.N. pourrait devenir celui de Milice Nationale. L'uniforme resterait identique, prenant comme insigne les étoiles et le faisceau des lecteurs<sup>ndt</sup> »<sup>13</sup>.

## 2. LE SOLDAT

Pour faire partie de la milice, il fallait être déclaré apte par une commission qui tenait compte des précédents pénaux et politiques du candidat. Les rôles des officiers n'étaient pas réservés, en principe, à ceux qui avaient obtenu des grades dans l'une des autres forces armées, mais, en réalité, seule une minorité des officiers de la milice ne les avait pas obtenus ; la plus grande partie, néanmoins, occupait une

---

12. V. Ilari, A. Sema, *Marte in orbace. Guerra esercito e milizia nella concezione fascista della nazione*, Nuove Ricerche, Ancona 1988, p. 277-414 (première publication partielle dans *Patria indipendente*, 1988, nn. 2-3, 4, 7, 8.), p. 329-330  
ndt symbole du parti fasciste.

13. Ministère de la Guerre, Cabinet *Il problema della Milizia*, octobre 1939, p. 5. AUSSME, H1/1. Pour l'analyse de ces projets et des précédents du ministère de la Guerre nous renvoyons à G. L. Gatti, *La quarta forza armata di Mussolini : la Milizia Volontaria di Sicurezza Nazionale*, en cours d'édition dans les actes du colloque *Le forze armate e la nazione italiana 1915-1943*, organisé par la Commission Italienne d'Histoire Militaire, Rome, 22-24 octobre 2003.

position militaire supérieure à celle obtenue dans la force armée dont il avait été démobilisé.

La milice compta 200 000 inscrits en 1923, qui devinrent presque 800 000 en 1940. Seule une minorité était en service effectif, et donc rétribuée. Les soldats des milices spéciales l'étaient, puis les chemises noires mobilisées pour les guerres de Libye, Éthiopie, Espagne et mondiale ; enfin les responsables des commandements des divisions de la milice ordinaire. Ces derniers étaient environ 700 en 1927 et 1 800 en 1939, le pourcentage varia au cours des années entre 3,2 et 4 pour mille du total.

La plupart des soldats appartenant au corps continua donc son activité de civil sans obtenir aucun avantage économique de la milice ; ils ne recevaient une indemnité spéciale que lorsqu'ils étaient appelés pour un motif particulier. L'instruction se faisait pendant les moments libres, le samedi.

Être chemise noire de la milice n'assurait donc pas un salaire dans la majorité des cas, comme cela a été écrit encore récemment ; cela garantissait cependant une assistance sociale particulièrement développée pour l'époque. Et surtout, l'inscription à la milice donnait une certaine importance politique et, dans certaines situations locales, sociale aussi : dans les villages – mais aussi dans de petites villes, comme Asti par exemple – il arrivait que le commandant local de la milice soit choisi comme maire (*podestà*).

Peut-on en conclure que la demande d'entrer dans la milice était dictée par de fortes motivations politiques ? Les sources à notre disposition ne nous permettent pas de l'établir avec certitude. La presse de l'époque décrivait ce corps comme « super fasciste » et ses membres comme « l'aristocratie du fascisme ». Cette représentation, appuyée par les discours de Mussolini, est confirmée par les témoignages de l'époque et par les souvenirs plus récents, mais d'autres facteurs semblent la démentir. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants voulurent transmettre l'image d'un corps institutionnel plutôt que politique, fidèle à l'État avant de l'être au fascisme<sup>14</sup> Cette thèse avait pour but d'obtenir les

---

14. V. Teodorani, *Milizia Volontaria, armata di popolo*, avec la collaboration de Giuseppe Bodini, Piero Brandimarte, Antonio Cirillo, Renato Indrizzi, Carlo Kecler, Ugo Leonardi, Renzo Montagna, Giovanni Passerone, Italo Romegialli, Giorgio Vaccaro, Giovanni Villellai, présentation de Luigi Russo, Centre Editorial National,

pensions de guerre – révoquées durant la Résistance –, la réintégration dans la carrière militaire, et d'éviter le blâme social : avoir milité dans le corps qui se voulait l'élite du régime pouvait être ressenti comme une faute ; en outre, les appartenants à la Milice étaient mal vus même par les anciens de la République sociale, qui les accusaient de ne pas avoir réagi après la destitution de Mussolini.

La « fascisation » assez limitée des Italiens durant le régime fut l'un des thèmes qui domina l'historiographie italienne d'après-guerre, davantage intéressée par l'analyse de la conquête du pouvoir par le fascisme que par sa gestion du pouvoir. La milice fut ainsi jugée « organisme amorphe de bureaucratie de police »<sup>15</sup> ou bien organisation qui obtenait un consensus grâce à l'assistance donnée à sa clientèle. On enregistre cependant récemment, parmi les spécialistes, un intérêt plus grand pour les années du régime. Virgilio Ilari a remarqué la situation de continuité de la milice qui alla du « *squadristo*<sup>ndt</sup> » à la République sociale ; sa Garde Nationale serait née directement de la MVSN<sup>16</sup> ; Andrea Rossi, dans une étude sur le passage des militaires italiens aux ordres des Allemands après l'armistice du 8 septembre 1943, a noté que plus d'un tiers des militaires qui firent ce choix appartenaient à la milice<sup>17</sup>. Étant donné que, parmi les forces combattantes de 1943, les chemises noires représentaient un pourcentage limité, il s'agit d'un chiffre particulièrement élevé, qui permet de remettre en discussion le jugement sur le caractère politique de ce corps.

Si le choix volontaire de s'inscrire à la milice n'est pas en discussion<sup>18</sup>, il existe de nombreux doutes concernant la spontanéité

---

Rome 1961, et E. Lucas, G. de Vecchi, *Storia delle unità combattenti della Milizia Volontaria di Sicurezza Nazionale 1923-1943*, Volpe, sous le patronat de l'ANAM, Associazione Nazionale Arma Milizia, Rome, 1976.

15. A. Aquarone, *L'organizzazione dello stato totalitario*, Einaudi, Torino, 19652.  
ndt *squadristo* : ensemble des bandes armées fascistes.

16. V. Ilari, *Il partito armato del fascismo: la milizia dallo squadristo alla RSI*, in *Marte in Orbase*, op. cit.

17. A. Rossi, *Le camicie nere passano ai tedeschi. La milizia e l'8 settembre*, « Patria indipendente », mai 2003. Rossi est en train de publier une monographie sur ce thème dont la parution est imminente (fin 2004).

18. Il est en tout cas sûr que certains furent obligés par les autorités politiques de s'inscrire à la milice (elles pouvaient exercer des pressions difficilement évitables, surtout dans les années trente lorsque la carte du parti devint obligatoire pour occuper de nombreux emplois) ; il en est de même avec les autorités militaires (on enregistre un premier cas avec un contingent d'alpins en 1938, mais avec la guerre mondiale, ils

de la mobilisation des chemises noires pour les campagnes militaires du fascisme. Est-il possible, et juste, de considérer comme volontaires des hommes qui avaient donné leur disponibilité en ce sens plusieurs années avant la date à laquelle ils furent réellement mobilisés ?

La campagne d'Éthiopie est rappelée comme la seule guerre qui ait reçu, dans l'ensemble, les faveurs de la population italienne<sup>19</sup> et qui présente des dizaines de milliers de demande d'enrôlement. L'organisation de la propagande ne fonctionna à plein régime cependant qu'en octobre 1935, au moment où le conflit éclata, alors que la préparation de l'armée et la mobilisation des divisions cc.nn. se firent au cours des mois précédents ; les demandes présentées à l'époque ne suffisaient pas pour couvrir tous les rôles, et c'est la raison pour laquelle il fallut recourir à la conscription pour la milice aussi, avec les inévitables conséquences qui en dérivèrent. Un informateur nous présenta ainsi les troupes de la 1<sup>re</sup> division cc.nn. : « il y a peu de volontaires véritables ; la plupart, officiers compris, ont été appelés par lettre de réquisition. Quelques officiers ont fait comprendre leur mauvaise humeur ; il s'agit de personnes d'un certain âge, qui exerçaient leur profession et vivaient tranquillement, sans aucun désir de s'exposer à d'éventuels dangers »<sup>20</sup>. Une partie des troupes mobilisées fut tout de même volontaire, mais selon Angelo Del Boca, le premier à avoir étudié la guerre d'Éthiopie, « les volontaires authentiques représentent une minorité. [...] Il s'agit pour la plupart de jeunes élevés dans le climat vitaliste des « campi Dux »<sup>ndt</sup> ; « squadristi » désormais d'âge mûr ; Italiens à l'étranger qui, plus que les autres Italiens, ressentent le besoin d'une patrie « forte » et

---

seront plus nombreux). Il reste néanmoins vrai que la grande majorité des inscrits, probablement tous jusqu'au début des années trente, s'inscrivirent à la milice spontanément.

19. A. Del Boca, *Gli italiani in Africa Orientale*, Vol. II *La conquista dell'impero (La conquête de l'empire)*, Laterza, Rome-Bari 1986 (1979) ; N. Labanca, *Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana*, Mulino, Bologne 2002, p. 246-253. Sur la préparation militaire spécifiquement, voir G. Rochat, *Militari e politici nella preparazione della campagna d'Etiopia. Studi e documenti 1932-1936*, Franco Angeli, Milano, 1971. Sur l'opinion publique, voir S. Colarizi, *L'opinione degli italiani sotto il regime. 1929-1943*, Laterza, Roma-Bari, 1991.

20. *Promemoria*, 23 mai 1935. AUSSME, D1/38/3.

ndt camps d'entraînement militaire pour les jeunes Italiens.

« respectable » ; anciens combattants et mutilés de la Grande Guerre<sup>21</sup>. Il faut ajouter à cette liste, que nous approuvons totalement, plusieurs désespérés qui demandèrent à être enrôlés pour fuir la crise économique ; selon les témoignages recueillis par Irma Taddia, certains se rendirent chez le commandant de la légion de leur village dans l'espoir d'être envoyés outre-mer comme ouvriers, mais ils furent enrôlés dans les formations combattantes<sup>22</sup>. Outre les chômeurs, paysans et ouvriers demandèrent à partir ; séduits par la propagande du régime, ils crurent que l'Éthiopie était réellement très fertile, riche de matières premières et qu'elle constituait un débouché idéal pour le commerce italien.

La situation fut assez semblable pour le contingent envoyé combattre en Espagne contre le gouvernement légitime. Paradoxalement cependant, si l'historiographie penche pour une adhésion enthousiaste à la campagne africaine, elle nie en même temps une participation volontaire authentique à la guerre civile espagnole. Ainsi, le volume récent de Judith Keene sur les volontaires européens qui combattirent pour Franco ne mentionne pas les Italiens<sup>23</sup>. Il semble bien pourtant qu'ils aient été en grande partie volontaires, peut-être non motivés politiquement (comme le furent au contraire les autres Italiens qui combattaient dans les rangs des brigades internationales)<sup>24</sup>.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les chemises noires de la milice combattirent sur tous les fronts, de la France aux Balkans, de

---

21. A. Del Boca, *Gli italiani in Africa Orientale. La conquista dell'Impero*, op. cit., p. 336.

22. I. Taddia, *Autobiografie africane. Il colonialismo nelle memorie orali*, Angeli, Milano, 1996.

23. J. Keene, *Fighting for Franco. International Volunteers in Nationalist Spain during the Spanish Civil War, 1936-39*, foreword by Professor Gabriel Jackson, Leicester University Press, London-New York, 2001. L'auteur justifie l'exclusion parce que les Italiens, tout comme les Allemands et les Portugais, « with a few exceptions, were not volunteers in the proper sense of the word » (p. 6). Ils reçurent un salaire de leur propre gouvernement qui avait des accords précis avec les nationalistes ; en outre, ils combattaient avec leurs propres uniformes et insignes, souvent dans les unités distinctes des unités espagnoles.

24. « La plupart des hommes de la Milice ne furent probablement ni contraints ni dupés, mais ils virent simplement là un expédient pour faire vivre leurs familles ». J. Coverdale, *I fascisti italiani alla guerra di Spagna*, Laterza, Rome, Bari, 1977 (1re édition Princeton 1975). Il y eut cependant aussi des individus motivés politiquement comme Edgardo Sogno : E. Sogno, N. Isaia, *Due fronti. La guerra di Spagna nei ricordi personali di opposti combattenti di sessant'anni fa*, Liberal libri, Florence 1998.

l'Afrique à la Russie. Les volontaires furent cependant fort peu nombreux, à cause de la faible popularité du conflit parmi la population ; les résultats désastreux des combats réduisirent ultérieurement leur nombre. Un écrivain, dans son journal d'officier d'une division de la milice contre-aérienne en Libye, se souvient ainsi de ses hommes : « il y a deux qualités de soldats : les anciens et les compléments. Les anciens sont fanatiques, ils ne supportent ni la discipline ni l'inertie et, de temps en temps, quelques-uns s'enfuient pour aller combattre à tout prix. Les compléments, au contraire, qui sont en Afrique depuis un an à peine [depuis le début de l'année 1942] sont de braves gens, surtout non belliqueux et volontaires « entre guillemets ». Ce sont pour la plupart des ouvriers agricoles [...] presque tous enrôlés par un stratagème : ils étaient en effet au chômage et on leur a fait croire que, pour trouver du travail, il était utile de s'inscrire auprès de la milice. Une fois inscrits, ils devenaient automatiquement volontaires »<sup>25</sup>.

Face à de tels témoignages, il est impossible de ne pas avoir de scrupules à considérer ces soldats comme de véritables volontaires<sup>26</sup>.

---

25. G. Berto, *Guerra in camicia nera*, Garzanti, Milan, 1969, p. 23-24.

26. D'autres ont eu moins de scrupules : par exemple Edoardo Scala dans sa trop imposante *Storia delle fanterie italiane*, 10 volumes, Inspection de l'Arme d'Infanterie, Rome, 1950-1956.

## **Un exemple de soldats volontaires Les Forces Françaises de l'Intérieur**

Christine LEVISSE-TOUZÉ

Directrice du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque  
et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (Ville de Paris)

Directeur de recherche associé à Montpellier III  
UMR 5609

L'effondrement de l'armée française en 1940 crée une situation sans précédent historique. Le pays est en état de choc avec la perte de plus de 92 000 hommes et 1 850 000 hommes faits prisonniers.

S'ouvre alors une nouvelle phase pour ceux et celles qui choisissent de poursuivre la lutte en rejoignant Londres pour signer un engagement dans la France libre et ceux qui choisissent la Résistance alors très embryonnaire. Ce phénomène est nouveau : alors qu'en 1914, tous les hommes valides étaient mobilisés, le second conflit mondial est, à cet égard, bien différent pour les Français.

Les armistices avec l'Allemagne et l'Italie qui entrent en application le 25 juin 1940, ont pour conséquence la démobilisation et la restriction des effectifs de l'armée d'armistice à 100 000 hommes en métropole et 100 000 en Afrique du nord. D'autres refusant la défaite, poursuivent la lutte : ce sont des volontaires ; les Français libres et les combattants de l'ombre qui deviendront ultérieurement les Forces françaises de l'intérieur. Ils ont été une minorité. Tout comme les Français libres « dissidents » exclus par le gouvernement de Vichy, les volontaires de l'Armée des ombres sont eux aussi contraints à la clandestinité. Associant les FFI dans un même hommage à Jean Moulin, lors d'une cérémonie à Chartres sous l'égide de René Coty, président de la République le 30 mai 1954, le général Koenig, ancien chef d'état-major des FFI, en rappelle l'esprit : *Une armée où les ombres l'emportent sur les vivants, troupe apparemment sans uniforme*



*mais armée dans son esprit, dans son cœur et dans sa chair, des plus belles parures qu'Armée ait jamais portées*<sup>1</sup>.

Au lendemain de la guerre, le général Eisenhower, dans ses mémoires, évaluait leur contribution aux débarquements alliés sur le sol de France à 15 divisions et rappelait l'utilité de leur action<sup>2</sup>.

Trois aspects sont retenus dans cette étude : la création des Forces françaises de l'Intérieur, leur diversité dans leur engagement et leur origine sociologique, enfin la dernière partie visera en tenant compte de la diversité régionale à prendre quelques exemples dans la presse résistante, de la représentation du FFI.

## **1. Création des FFI**

La décision officielle de créer les Forces françaises de l'Intérieur est prise à Alger par le Comité français de libération nationale par une ordonnance du 1<sup>er</sup> février 1944. Elle résulte du long et difficile processus d'unification des différentes forces militaires de la Résistance. À l'origine, la séparation de l'action politique de l'action militaire au sein des mouvements, mission confiée à Jean Moulin par le général de Gaulle, débouche sur la mise sur pied de l'Armée secrète (AS) par le général Delestraint. L'arrestation de ce dernier et celle de Jean Moulin remettent en cause le principe de neutralité de l'AS qu'ils avaient imposé. Le mouvement Combat, le 1<sup>er</sup> juillet 1943 en profite pour imposer le lieutenant-colonel Pierre Dejussieu-Pontcarral<sup>3</sup>, proche du mouvement, à la tête de l'état-major national de l'AS pour la seule zone sud, car en zone nord, elle est moins qu'embryonnaire.

Les Francs-tireurs et partisans, sur lesquels nous reviendrons plus longuement, sont issus eux-mêmes d'une fusion au printemps 1942

---

1. Michel Fratissier, *Les enjeux de Mémoire de Jean Moulin*, thèse en cours sous la direction de Gérard Cholvy et de Christine Levisse-Touzé, Université Paul Valéry de Montpellier.

2. Général Eisenhower, *Croisade en Europe*, sans date.

3. Pierre Dejussieu-Pontcarral, (février 1898-avril 1947), engagé volontaire pour la durée de la guerre en 1914-1918, il termine celle-ci avec le grade de sous-lieutenant, il fait l'École spéciale militaire et sa carrière dans l'infanterie coloniale, en 1939, il est commandant. Interné, rapatrié, il est affecté au 2<sup>e</sup> bureau à la section des missions de l'armistice promu lieutenant-colonel puis remis à la disposition des troupes coloniales. Il est chef régional de la R6 du 1<sup>er</sup> janvier 1942 au 30 juin 1943.

de groupes communistes. Les négociations entre ces deux groupes se sont achevées le 29 décembre 1943 par un accord préfigurant la formation d'un seul organisme, les FFI.

En février 1944, autre conséquence de la disparition de Jean Moulin, le général de Gaulle perd le contrôle des forces militaires de la Résistance avec la mise en place du COMAC, comité d'action militaire pour coordonner l'organisation et l'action des FFI, sous l'égide du Conseil national de la Résistance. Ce comité est composé de trois membres : au nom du Front national pour l'indépendance de la France, le communiste Pierre Villon, membre du bureau du CNR, en assure la présidence, tandis que les mouvements de zone sud sont représentés par Chevance-Bertin (Combat), remplacé au printemps 1944 par Maurice Kriegel-Valrimont, membre des Mouvements unis de la Résistance et membre de l'Action ouvrière, et ceux de zone nord par Jean de Vogüë-Vaillant. Le CFLN impose la présence d'un représentant de l'Organisation de la résistance de l'armée, le général Revers, membre seulement consultatif. Le Comac prône la doctrine du CNR c'est-à-dire l'intensification des actions immédiates avant le débarquement devant déboucher sur une insurrection nationale. Sur ordre d'Alger, un état-major FFI a été confié à Londres au général Koenig s'appuyant sur les délégués militaires régionaux (DMR) envoyés en France. Dejussieu-Pontcarral devient chef d'état-major national en France des FFI puis après son arrestation le 2 mai 1944, lui succède Alfred Malleret-Joinville d'obédience communiste venant du mouvement Libération-Sud<sup>4</sup>, chef de la région lyonnaise (R1).

Cette dualité de commandement pose du reste bien des problèmes au moment du déclenchement de l'insurrection nationale, le COMAC prétendant contrôler l'ensemble des insurrections en France. À cela s'ajoute une autre difficulté. Par suite de l'enchaînement des circonstances, des communistes se retrouvent au sein des organes de commandement de la Résistance, modifiant ainsi l'équilibre politique et faisant craindre au gouvernement provisoire, le déclenchement d'une Commune.

Les FFI sont donc constitués de trois principaux groupes : l'AS aux effectifs, semble-t-il les plus nombreux et répartis sur une grande

---

4. Fait prisonnier dans les Ardennes en mai 1940, il s'évade en avril 1942. Il a rejoint Libération-sud en septembre 1942 grâce à son ami Maurice Kriegel. Laurent Douzou, *La désobéissance, histoire du mouvement Libération-sud*, Editions Odile Jacob, 1995.

partie du territoire, auxquels se sont joints les maquis et les groupes francs des différents mouvements. Ces groupes francs sont des groupes armés qui, en zone sud, se sont intégrés à l'AS. À titre d'exemple, Jacques Renouvin, militant d'Action française, résistant au sein d'un des tout premiers mouvements *Liberté*, très actif dans la région de Montpellier, organise la mise sur pied de groupes francs avec l'accord de Frenay après la fusion des mouvements *Liberté*, *Vérité*, *Mouvement de la Libération nationale* et dont il prend la direction après la création des mouvements unis de la Résistance début 1943. Ces groupes paralysent l'action des collaborateurs vichysois par des attentats. Ils se heurtent à la réserve de Londres qui juge l'action immédiate prématurée, problème qui sera plus longuement traité. Les **FTP** constituent un ensemble très hétérogène né de la fusion, au printemps 1942, de l'unification de trois branches paramilitaires et groupes de défense, issus du parti communiste : des organisations spéciales (OS) créées par le PC fin 1940, pour assurer la défense des militants et effectuer les premiers sabotages ; des groupes de jeunesses communistes, auteurs des premiers attentats contre l'occupant (attentat de Pierre George contre le lieutenant Moser le 21 août 1941 à la station Barbès-Rochecouart à Paris), des combattants de la main d'œuvre immigrée (MOI). Ils sont créés pour coordonner ces groupes et intensifier leur action. Le qualificatif français souligne qu'il s'agit d'une fraction d'un mouvement international. L'ensemble est lié par une discipline stricte des chefs, le plus souvent communistes et bon nombre de cadres ont combattu dans les Brigades internationales durant la guerre d'Espagne. L'**Organisation de résistance de l'Armée** est née de l'initiative du général Verneau (qui mourra en déportation) et d'officiers qui basculent dans la lutte clandestine après l'invasion de la zone sud par les Allemands en représailles à l'opération Torch, le 8 novembre 1942. Certains ne peuvent accepter la dissolution de l'armée d'armistice et la remise des armes à l'occupant, et s'estiment déliés du serment de fidélité à Pétain parce que le gouvernement de Vichy s'est disqualifié. L'ORA bénéficie d'un encadrement expérimenté. Elle est aussi décimée comme l'AS, les Allemands redoutant son action. Son chef, le général Frère arrêté le 13 juin, quelques jours après le général Delestraint, mourra en déportation. Tous les officiers n'ont pas forcément rejoint l'ORA, d'autres ont choisi l'AS ou parfois les FTP. Les

commandements FFI sont mis en place à l'échelon régional, départemental et parfois de secteur. Les unités de base conservent les structures qu'elles possédaient dans leur organisation d'origine. La diversité est encore plus grande selon les régions avec les groupes Veny dans la région de Toulouse, guerilleros espagnols, le Corps franc du colonel Pommiers.

## 2. Diversité des origines et des actions

La composition des FFI montre la diversité de ces engagés volontaires, quant à leurs motivations, la date de leur engagement, et l'inégalité de leur formation.

À l'origine, bien avant la formation des FFI, les volontaires qui choisissent de rejoindre ce qui deviendra l'Armée des Ombres – vocable retenu parce que le plus large –, ont des motivations très variables. Ils se sont engagés dans la Résistance, à titre individuel ou avec des amis par refus de l'occupant, contre le nazisme, parfois contre le gouvernement de Vichy, pour leurs convictions politiques et parfois par adhésion à l'action du général de Gaulle même si ce n'est pas systématique. Le choix n'est pas toujours le résultat d'un calcul qui les a fait combattre. Raymond Aubrac indique à juste titre : *C'est un réflexe irrésistible qui les a entraînés car un peuple n'accepte pas l'agression à sa dignité*<sup>5</sup>. Christian Pineau expliquait son choix, *Il y a une seule vraie bonne raison qui résume toutes les autres : nous ne les [les Allemands] supportons pas*<sup>6</sup>. Ces engagés volontaires ont été en 1940 et 1941, le fait d'une infime minorité d'hommes et de femmes dont les motivations sont toujours sources d'interrogation pour les historiens. Ils sont de toutes origines sociales, religieuses et politiques – droite comme gauche, les extrêmes y compris –, ils sont aussi bien ouvriers, que cadres, artisans, enseignants, militaires<sup>7</sup>.

---

5. Raymond Aubrac, discours prononcé lors de l'inauguration du monument à la mémoire de Jean Moulin le 24 juin 1973, in *Bulletin municipal de Caluire-et-Cuire*, n° 39, octobre 1973.

6. Interview de Christian Pineau en 1993, archives audiovisuelles du Centre de documentation et de recherche du Mémorial Leclerc et du Musée Jean Moulin de la Ville de Paris.

7. L'étude de Jean Delmas « Les Officiers en résistance et en politique » in Jean Delmas, *Officier et historien, études, articles et cours*, textes réunis par Olivier Forcade, Pierre Lesouef, Christine Levisse-Touzé, Economica, 2001, p. 135 et suivantes, souligne bien la diversité des engagements des militaires.

Quelques exemples illustreront le propos. Au groupe du Musée de l'Homme formé de façon très précoce, vient se greffer un groupe qui s'est spécialisé dans l'évasion et l'aide aux prisonniers constitué du Colonel Hauet<sup>8</sup>, plus de 70 ans et Geneviève Tillion, ethnologue de renom ; Henri Frenay est capitaine de l'armée d'armistice jusqu'en janvier 1941 ce qui ne l'empêche pas de constituer avec Berty Albrecht et Chevanche-Bertin, ancien lieutenant d'infanterie coloniale, *Le Mouvement de Libération nationale* ; le général Cochet qui dès août 1940 donne des consignes de résistance à ses hommes. *L'Organisation civile et militaire* compte à sa tête deux officiers démissionnaires : le lieutenant-colonel Heurtaux, le colonel Touny et un général en retraite, le général Faucher. Au sein du mouvement Défense de la France, les officiers sont plus nombreux qu'on l'a dit ainsi que l'a montré Jean Delmas s'appuyant sur la thèse d'Olivier Wieviorka qui a recensé 73 militaires parmi les membres<sup>9</sup>. Que dire encore du général Delestraint qui à 63 ans, accepte de mettre sur pied l'Armée secrète qui s'engage dans l'aventure clandestine. Raymond Aubrac décrit leurs relations : *Delestraint ignorait tout ou presque des règles du travail clandestin. Nous nous efforcions de les lui faire comprendre en lui décrivant la situation précaire et surtout l'absence d'armement de ces hommes dont il avait accepté le commandement. Il nous apporta, quant à lui, deux cadeaux d'une valeur inestimable. D'abord sa présence et le niveau de sa personnalité, que nous avons vite mesurée, étaient pour nous une sorte de consécration. Nous étions pris au sérieux et reconnus. À nous de le mériter. Mais surtout, il nous démontra ce qui aurait dû être l'évidence. Expert de l'arme blindée, il nous convainquit de l'efficacité de la guérilla*<sup>10</sup>. Il y a tout autant de civils. Les volontaires sont originaires de toutes régions. Les Alsaciens-Lorrains dont la province a été annexée au III<sup>e</sup> Reich, repliés en zone sud, ont fourni de nombreux protestataires. Les FFI qui intégreront la Brigade Alsace-Lorraine commandée par André Malraux le 21 septembre 1944, sont constitués pour beaucoup d'Alsaciens-Lorrains repliés dans la région de Clermont-Ferrand et qui ont rejoint les

---

8. Déporté, il meurt à Buchenwald, il avait 78 ans.

9. Jean Delmas, « À la recherche des officiers de carrière dans la Résistance métropolitaine » in *Officiers historien, op. cit.*, p. 162. Et Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance, Défense de la France 1940-1949*, Seuil, 1995.

10. Raymond Aubrac, *Où la Mémoire s'attarde*, Editions Odile Jacob, 1996, p. 82.

maquis de Dordogne, de Corrèze et du Lot. À noter que le Commandant en second en est le lieutenant-colonel *Edouard – Pierre-Élie Jacquot* –, Lorrain d'origine, membre de l'ORA<sup>11</sup>.

Avec l'évolution de la guerre, les volontaires sont plus nombreux. Le débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942 avec son corollaire l'invasion de la zone sud le 11 novembre et la démobilisation de l'armée d'armistice provoque un sursaut chez certains officiers qui forment d'abord l'organisation métropolitaine de l'armée puis l'organisation de résistance de l'armée. De la même manière, des jeunes des chantiers de jeunesse rejoignent les maquis.

Autre étape importante dans le flux croissant, la réquisition de main d'œuvre amorcée avec la loi du 4 septembre 1942 s'intensifie avec l'instauration du travail obligatoire le 16 février 1943 qui provoque une brusque augmentation des effectifs dans les maquis. Ces jeunes fuient avant tout le travail forcé en Allemagne. Le STO provoque un basculement de l'opinion publique notamment les campagnes qui se mobilisent pour aider. La difficulté majeure devant cet accroissement brusque des effectifs, est de les nourrir, les équiper, les instruire sur le plan militaire et les encadrer. Ce sera l'une des préoccupations de Jean Moulin et du général Delestraint lors de leur mission à Londres (févr.-mars 1943) pour obtenir des moyens des alliés.

Que faire de tous ces engagés insuffisamment armés si ce n'est leur maintenir un moral avec des objectifs précis ? Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef de *Libération-sud* et Henri Frenay patron de *Combat*, prônent la guérilla pour maintenir le moral des hommes et les aguerrir.

La question de la doctrine d'emploi de ces groupes armés est chronique jusqu'à la libération. Elle s'est posée très tôt (sabotages organisés par les membres de l'Organisation spéciale d'obédience communiste) et s'est intensifiée au cours de l'été 1941. Jean Moulin juge l'action immédiate prématurée et dangereuse et la dénonce dans le rapport qu'il remet au général de Gaulle en octobre. Ce dernier ordonne, sur les ondes de la *BBC de ne pas tuer d'Allemands pour une seule mais très bonne raison*, éviter les représailles de l'ennemi.

---

11. Christine Levisse-Touzé, « Le colonel Berger – André Malraux – commandant la Brigade Alsace-Lorraine sur le front de l'Est en 1944-1945 », à paraître in actes du Colloque *André Malraux* sous la direction de Charles-Louis Foulon.

L'action immédiate a été la principale pomme de discorde entre Jean Moulin, le général Delestraint, d'un côté, D'Astier et Frenay de l'autre. Pour Moulin, les résistants sont des soldats dont la lutte doit être encadrée et hiérarchisée. Frenay défend, quant à lui, l'idée d'une armée révolutionnaire, constituée de « parachutistes au sol ». Pour lui, *ces hommes s'ils appartiennent à l'AS ne peuvent en aucun cas, être comparés à des soldats d'une armée régulière. L'une des missions de l'AS était de participer à la prise du pouvoir. C'est l'Armée de la Libération aussi. Rappelons que dès avril 1942, le général de Gaulle avait prôné sur les ondes de la BBC, la nécessité de la participation du peuple à son propre libération : Il n'y aura pas de libération nationale sans insurrection nationale.*

### **3. Diversités des représentations et des libérations**

À l'approche du débarquement anglo-américain le 6 juin 1944, l'instruction du CFLN du 16 mai 1944 pour l'emploi des forces de la Résistance considère ces forces *beaucoup plus capables de sabotages, coups de main, et harcèlements exécutés clandestinement que d'actions généralisées à main armée.* Cette appréciation correspond tout à fait à la réalité, pour de multiples raisons sur lesquelles nous reviendrons plus spécifiquement et parce que les armes ont été envoyées de Londres en nombre insuffisant, les chefs FFI l'ayant largement déploré.

La suite est connue. Les FFI qui dès avant leur création, ont comporté des formations qui se sont déjà engagées dans des actions de guérilla, participent à l'insurrection et mettent en place les différents plans de sabotages destinés à désorganiser l'ennemi. Méfiants à l'égard de cette armée improvisée constituée pour l'essentiel par des bonnes volontés mais pas suffisamment expérimentées, les Alliés redoutaient son engagement prématuré et désordonné. C'est la raison pour laquelle les parachutages furent tardifs. Toutefois, en accord avec le Block Planning du BCRA, les services spéciaux de la France libre, un vaste emploi des FFI était prévu pour le jour J et la période qui suivrait. D'abord le renseignement pour la zone de débarquement et ensuite des opérations de retardement fondées sur les plans d'action visant les communications de l'ennemi : « Plan vert » pour les voies ferrées, voies fluviales et réseau routier : « Plan Bleu », sabotage du

réseau électrique, « Plan tortue » par des opérations de guérilla contre l'ennemi, retarder les concentrations.

Il y a du reste un afflux de bonnes volontés puisque les effectifs passent de 100 000 à 500 000 hommes – 300 000 hommes suivant d'autres sources – au cours de l'été 1944. Cela tient un peu de la levée en masse de 1792.

Volontaires et patriotes, les FFI se montrent d'une valeur très inégale sur le terrain, selon leur origine, la formation de leurs cadres, leur entraînement. Les FFI se considèrent comme l'Armée de la Nation à l'esprit civique fortement ancré, porteuse de l'esprit de la Résistance. L'allant et le désir général de se battre sont aussi des caractéristiques que plus tard, au front, les commandants de l'armée régulière se plairont à reconnaître. Les cadres des FFI sont en minorité des officiers de carrière, ou des officiers de réserve ; plus nombreux sont aussi des officiers « improvisés dans l'action ».

Dans l'ensemble, tout au long de l'été 1944, les FFI apportent une aide précieuse aux colonnes blindées alliées qui avancent à travers la France. Ils tendent des embuscades aux Allemands battant en retraite, attaquent les groupes isolés et les points fortifiés ennemis. Ils protègent les ponts que les Allemands veulent faire sauter pour protéger leurs retraites et empêcher les forces mécanisées anglo-américaines de les emprunter. Ils nettoient aussi les localités où peuvent encore exister des nids de résistance allemands et protègent les voies de communications d'éventuels raids et retours offensifs de l'ennemi. En Normandie ou dans le sud-est après le débarquement de Provence le 15 août 1944, les rapports américains cités par Arthur Funk abondent en témoignages sur leur apport : *Le Maquis bat les collines [...] amène les prisonniers [...] patrouille la nuit [...] il travaille en étroite coopération avec les forces régulières alliées...* Ces rapports mentionnent l'apport d'informations essentielles sur les positions et les effectifs de l'ennemi<sup>12</sup>.

L'analyse de la presse tant alliée que de la résistance est intéressante sur la représentation de ces FFI : l'exemple choisi est celui du *Courrier de l'Air*, bulletin rédigé par les services de propagande

---

12. Arthur Layton Funk, *Les Alliés et la résistance, un combat côte à côte pour libérer le sud-est de la France*, ouvrage traduit de l'américain par Christine Alicot, Edisud, 2001, p. 195.



anglais et distribué par la RAF : celui du 20 juillet 1944<sup>13</sup>, titre *Honneur aux Forces françaises de l'Intérieur* et de développer *Les Nations Unies sont tenues au courant de la bataille que n'ont jamais cessé de livrer les patriotes français combattant l'envahisseur sur le sol natal. Les Allemands et les traîtres ont cherché, mais en vain à flétrir du nom de « terrorisme » les actes audacieux et habilement conçus des Français qui, opérant sous les ordres du général Koenig, frappent l'ennemi, là où les coups portent le plus [...]* et d'ajouter que les Allemands les considérant comme des Francs-tireurs ne leur appliquent pas les lois de la guerre, le Commandement suprême précise : 1) *Les Forces françaises de l'Intérieur constituent une force combattante placée sous le commandement du général Koenig ; elles forment une partie intégrante des forces expéditionnaires alliées ;* 2) *Les FFI ont pris ouvertement les armes contre l'ennemi et ont reçu ordre de conduire leurs opérations en conformité avec les lois de la guerre ; elles portent un signe distinctif et le général Eisenhower les considère comme une armée placée sous son commandement.*

Les FFI sont aussi l'Armée du peuple comme le titre *Le Courier de l'Air* du 16 août 1944 : *LES FFI Armée du peuple de France* avec les sous-titres dans le développement sur leur *Influence directe sur la bataille, et les gardiens de l'unité française*. Le FFI soldat du peuple doit jouer un rôle civique en remplaçant l'autorité de Vichy par une autorité provisoire. À l'inverse, c'est aussi « l'insurgé » de Vallès qui fait peur. Les populations sont parfois méfiantes à leur endroit. Les maquisards pour se nourrir ont souvent été contraints de procéder à des « réquisitions » de nourriture chez les commerçants dans les petits villages ou chez les paysans dans les campagnes. On comprend aisément qu'il puisse effrayer.

Il est représenté comme le révolutionnaire dont l'illustre ancêtre est le soldat de l'An II qui a combattu pour la liberté. La réponse est massive à l'appel des responsables régionaux des FFI appelant à la mobilisation : une affiche<sup>14</sup> éditée par le *Mouvement de Libération nationale de Limoges* pour ses œuvres d'entr'aide sociale au profit des Fusillés et Déportés : *Soldats de l'Armée d'Alsace, nos pères furent*

---

13. Fonds périodiques conservé au Centre de Documentation et de Recherche du Mémorial Leclerc et du Musée Jean Moulin de la Ville de Paris.

14. Conservée dans le fonds Affiches du Centre de Documentation et de Recherche du Mémorial Leclerc et du Musée Jean Moulin de la Ville de Paris.

*aussi, sur cette terre sacrée, soldats de la Liberté. Autrefois comme aujourd'hui, c'était ici la frontière du pays des hommes libres. Votre ancien est devant vous, en sabots, sans pain, sans vivres, mais du plomb plein sa giberne, du courage plein le cœur. Son chant, c'est le chant de guerre qu'à STRASBOURG, Rouget de l'Isle a fait pour l'Armée du Rhin. De STRASBOURG jusqu'à MARSEILLE et de MARSEILLE à PARIS, il a soulevé la France. Ce chant, c'est la MARSEILLAISE. Nous le chantons comme lui. Comme lui, nous faisons face à toutes les tyrannies. Soldats de la République, nous reprenons ses devises : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ou la Mort. L'affichette représente un dessin inspiré de Hansi, avec en titre Ancêtre de nos braves FFI, le soldat de l'An II est debout devant un panneau avec la mention Ici commence le pays de la Liberté. Cette image est reprise dans Patrie en danger, une affichette diffusée par les FTP qui titre : 1792-1943, Parisiens aux armes et largement reprise dans la presse de la résistance.*

Dans les villes, les FFI déclenchent l'insurrection. L'exemple de Paris avec le 18 août, l'ordre de mobilisation du colonel Rol-Tanguy, commandant les FFI d'Île-de-France, est significatif. L'action dans l'ensemble bien coordonnée, grâce au savoir-faire de cet ancien des Brigades internationales, a contraint les Allemands à rester sur leurs points d'appui que la division Leclerc a pu réduire le 25 août 1944. Cependant sans l'arrivée de troupes régulières, ils n'auraient pu mener ces opérations d'envergure en raison de la faiblesse de leur armement. Leclerc leur sait gré du rôle qu'ils ont tenu en acceptant, à la demande de Chaban-Delmas, qu'il appose sa signature sur l'un des exemplaires de l'acte de reddition. Marseille est un autre exemple éclatant. Ces réussites ne doivent pas occulter les difficultés ou les échecs et débordements dans les autres régions. À cet égard, le pluriel est préférable au singulier pour le terme Libérations.

Leur amalgame dans l'armée régulière posera des problèmes aisément compréhensibles.

– La formation d'une armée nouvelle dans laquelle les combattants clandestins prendraient toute leur place, est ainsi évoquée avant même la libération, par Gilbert de Chambrun, chef régional FFI de la R3<sup>15</sup>. Il pense que l'organisation de l'armée doit être considérée comme un

---

15. Elle comprend le Languedoc, la Lozère, l'Aveyron, les Pyrénées orientales.

grand problème national et faire l'objet d'un débat à l'échelle de la Nation et non pas du seul ressort des autorités militaires.

– Parfois des réserves demeurent à l'égard de l'Armée venant d'Afrique pour son lien avec l'armée de 1939 et pour sa fidélité au maréchal Pétain, suivant les unités, jusqu'en novembre 1942. Gilbert de Chambrun prônait la constitution d'*une armée populaire par la fusion entre les FFI avec ce qu'ils apportaient d'enthousiasme révolutionnaire et l'armée d'Afrique, avec son expérience glorieuse sur un pied d'égalité*.<sup>16</sup>

– Il y eut aussi des incompréhensions : certains des FFI qui voulaient poursuivre le combat au sein de l'armée régulière jusqu'à la victoire finale, furent contraints suivant les instructions ministérielles d'être démobilisés pour la remise en route de la vie économique à l'exemple des mineurs de fond et des cheminots.. Des volontaires étrangers tels les Italiens résistants dans les MOI qui avaient participé au combat clandestin en Lozère furent employés dans des Compagnies de travailleurs étrangers ressuscitées car les structures de l'armée ne pouvait les utiliser en dehors de la légion des contingents étrangers.

Le 13 septembre 1944, de Gaulle fait le constat suivant : *la situation des FFI en 1944 est similaire à celle des bataillons de 1791 et 1792 vis-à-vis de l'armée de ligne et c'est le problème de fusion qui s'est posé à l'époque. La solution adoptée par Carnot fut d'amalgamer un bataillon de ligne et deux bataillons de volontaires en une même unité. On pourrait s'inspirer de cette solution et constituer les FFI en bataillons.*

En fait les modes d'intégration des FFI dans l'armée régulière sont très divers. Certaines décisions sont refusées à la suite d'un vote. La 1<sup>re</sup> Armée du général de Lattre de Tassigny a intégré près de 137 000 FFI et les a regroupés en régiments en tenant compte des recrutements régionaux et en s'efforçant de leur fournir les compléments de cadres. De Lattre d'ajouter : *Pourquoi m'excuserais-je d'avoir eu pour eux de la tendresse, de l'admiration ? Leur attitude*

---

16. Roger Bourderon, « Intégration des FFI de la région R3 dans la 1<sup>re</sup> Armée » in *La Libération de la France*, colloque organisé par Henri Michel directeur du Comité d'histoire de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, Editions du CNRS, 1976, p. 687 et suivantes.

*a prouvé que j'avais eu raison de leur faire confiance.*<sup>17</sup> Le général Leclerc, commandant la 2<sup>e</sup> DB, a aussi dû procéder ainsi au lendemain de la Libération de la capitale. Dans une note du 27 août 1944, il adresse ses impressions d'ensemble au général de Gaulle, après avoir fait le point sur les combats du Bourget, *Impression d'ensemble sur la population et les FFI pendant ces derniers jours. L'énorme majorité de la population, en particulier dans Paris, magnifiquement française et nationale, ne demande qu'à être commandée pour refaire la France (on veut de l'autorité). FFI-Estimation d'ensemble : comme pour les partisans dans la guerre au Maroc, 10 % très bons, très braves, réellement des combattants ; 20 à 30 % suivant l'exemple de ceux-là ; le reste sans valeur ou négatif. Chefs FFI-J'ai eu des contacts intéressants aujourd'hui avec des officiers FFI combattant effectivement...*<sup>18</sup>

Leur intégration fut difficile quoi qu'on en dise, car il fallait surmonter des difficultés multiples : l'attachement des hommes aux cadres qu'ils ont eus dans la clandestinité, une discipline plus rigoureuse, la révision des grades, – la progression a souvent été plus rapide chez les FFI que chez les FFL – : Pierre George devient le colonel *Fabien*, les questions politiques aux lendemains de la Libération.

Le désastre et l'armistice ont créé un phénomène sans précédent. Des volontaires ont rejoint de Gaulle à Londres tandis que d'autres s'engageaient dans l'Armée de l'Ombre. L'armée d'armistice après avoir été enchaînée au Maréchal Pétain au nom de la discipline, a pour partie, rejoint le combat que les FFL n'ont jamais cessé ainsi que ceux de l'Armée de l'ombre. À la libération, l'armée réorganisée et qui doit intégrer ces volontaires FFI est source de difficultés à la mesure des décisions prises par le général de Gaulle pour contrôler cette armée populaire qui n'a sans doute vécu qu'avec la guerre. Les lendemains de la Libération ne peuvent qu'être désenchantés.

---

17. Général de Lattre de Tassigny, *Histoire de la 1<sup>re</sup> Armée française Rhin et Danube*, librairie Plon, 1949, p. 204. Le chiffre de 137 000 hommes est cité par lui.

18. Fonds Leclerc au Centre de Documentation et de Recherche du Mémorial Leclerc et Musée Jean Moulin de la Ville de Paris, correspondance Leclerc/de Gaulle.



## **Les Français Libres : une approche sociologique**

Jean-François MURACCIOLE  
Maître de conférences  
UMR 5609 - Université Montpellier III

Depuis une quinzaine d'années, l'historiographie de la Résistance a connu, en France, un profond renouvellement et un remarquable développement. Pourtant, dans ce mouvement, force est de constater que la France libre et, plus encore, les Français libres font figure de parents pauvres, sinon d'oubliés. Pour commencer à combler ce vide, l'ESID (laboratoire mixte du CNRS et de l'Université Paul-Valéry/Montpellier III) a lancé, en 2000, une vaste enquête historique reposant sur le recueil de témoignages auprès des Français libres survivants. De proche en proche, l'enquête s'est élargie : aux 800 Français libres interrogés, se sont ajoutés les témoignages des veuves ou des descendants de Français libres décédés et, bien entendu, le dépouillement des archives militaires bien que les renseignements fournis par celles-ci, riches sur le plan de la carrière militaire, soient très pauvres sur le plan biographique. À ce jour, plus de 2 000 itinéraires (origines familiales, guerre, parcours professionnel après la guerre) de Français libres (sur un total de 53 000) ont ainsi pu être reconstitués, même si ces reconstitutions informatisées et traduites en base de données sont d'inégale qualité eu égard à la diversité des sources.

Ce sont les premiers résultats de cette enquête, unique en son genre dans l'histoire de la Résistance en France, que cette communication a pour objet de présenter. L'analyse sera conduite en deux temps :

- Qui sont les Français libres ? Sont-ils le miroir de la société française de la fin des années 1930 ou forment-ils, au contraire, une population spécifique ?

- Pourquoi se sont-ils engagés ? Peut-on parvenir, soixante ans après les faits, à démêler l'écheveau des motivations et la part des circonstances dans le basculement dans la Résistance ?

## I. Une jeunesse singulière

En premier lieu, il convient de fixer un certain nombre de définitions. La qualification de « Français libre » suppose la réunion de deux conditions : l'engagement volontaire dans les rangs de la France libre (à titre militaire ou civil) ; et cela, entre le 18 juin 1940 et le 1<sup>er</sup> août 1943, date de la dissolution officielle des Forces Françaises Libres (FFL) dans le cadre de la fusion avec les forces giraudistes et de la renaissance de l'armée française. Autrement dit, les citoyens français d'Afrique du Nord ou de Corse (après septembre 1943) mobilisés dans les armées du CFLN ne peuvent prétendre au titre de Français libre, puisque requis et non volontaires, même si certains ont servi dans des unités issues des FFL comme la 1<sup>re</sup> DFL ou la 2<sup>e</sup> DB. De même, les engagés volontaires qui affluent en masse, en France, vers les armées de la Libération à partir de l'été 1944 ne sont pas Français libres car leur acte d'engagement est postérieur au 1<sup>er</sup> août 1943. Le cas des évadés de France (20 000 tout au long de la guerre) est un peu différent. En effet, un grand nombre d'entre eux ont subi un long (et dur) internement en Espagne qui ne leur a pas toujours permis de rejoindre l'AFN ou l'Angleterre avant la date fatidique du 1<sup>er</sup> août 1943 (sur le moment, la plupart d'entre eux ignoraient d'ailleurs totalement la signification et les implications de ce calendrier)<sup>1</sup>. Aussi, l'historien a-t-il intérêt à faire sienne la solution pragmatique retenue après la Libération par les commissions d'octroi du titre de Français libre : dans le cas des évadés de France, sera considérée comme date d'engagement dans les FFL non pas la date de la signature formelle de l'engagement, mais celle de la première tentative de passage de la frontière.

Autre problème épineux : celui des engagés volontaires originaires des régions de l'Empire colonial ralliées à la France libre mais qui

---

1. Sur les évadés par l'Espagne, voir R. Belot, *Aux frontières de la liberté*, Fayard, 1994. Voir, en particulier, la tentative de portrait politique des évadés de France à la fin de l'ouvrage.

n'avaient pas le statut de citoyen français en 1939. C'est le cas des milliers de soldats de l'AEF – Tchadiens, Centrafricains, Gabonais, Camerounais –, qui rejoignent les FFL après le ralliement d'août 1940. Plus tard, viendront les Polynésiens, les Syriens ou les Réunionnais. Ces engagés sont d'incontestables Français libres et ils forment le noyau dur des FFL des premières heures. A. Martel évalue leur nombre à 26 000, soit à un peu plus de la moitié de l'ensemble des 53 000 Français libres<sup>2</sup>. Si l'on ajoute à ce fort noyau colonial les centaines d'engagés étrangers (de la Légion étrangère par la 13<sup>e</sup> DBLE par exemple), on peut affirmer, sans goût exagéré du paradoxe, que les Français libres furent composés majoritairement de non-français ou, du moins, de non-citoyens français. Force est pourtant de constater que ces soldats coloniaux de la France libre, qui furent certainement jusqu'à la fin de 1941, les plus nombreux et les plus actifs des résistants « français » au nazisme, sont largement ignorés par l'historiographie<sup>3</sup>. Quand le moindre groupe de la MOI ou le plus petit maquis de « vlassoviens » ralliés à la Résistance a son historien (et c'est heureux), qui peut ne serait-ce que préciser le nombre exact, l'origine et les conditions d' enrôlement de ces milliers de soldats coloniaux qui, de Keren à Koufra et à Bir Hakeim, furent les héros de la geste gaullienne ?<sup>4</sup> Sur ce point, malheureusement, notre enquête

---

2. A. Martel, *Histoire militaire de la France* (dir. A. Corvisier), t. 4, *De 1914 à nos jours*, 1994.

3. Les seules études qui abordent ce sujet (mais sans en faire leur point central) sont celle du commandant J.-N. Vincent, *Les Forces françaises libres en Afrique*, SHAT, 1983 et celle du lieutenant-colonel G. Bouille, *Le Corps expéditionnaire français en Italie, 1943-1944, 1971-1972*, SHAT. Sur la Légion, voit la thèse de P.-A. Comor, *La 13<sup>e</sup> Demi-Brigade de Légion étrangère pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Nouv. Ed. latines, 1986. Sur le bataillon du Pacifique, voir (un peu ancien) F. Broche, *Le Bataillon des guitaristes*, Fayard, 1970. Pour le reste, il faut se tourner soit vers des ouvrages plus généraux sur l'Afrique durant la guerre (ex. Ch. Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre (1939-1945)*, Albin Michel, 1998), soit, source plus impressionniste, vers les souvenirs d'acteurs (par ex. ceux du général Y. Gras, *La 1<sup>re</sup> DFL*, Presses de la Cité, 1983 ou du médecin-général Sicé, *L'Afrique équatoriale et le Cameroun au service de la France*, Albin Michel, 1946).

4. Les colloques organisés en 1994-1995 et qui ont profondément contribué à renouveler la connaissance de la Résistance intérieure sont particulièrement représentatifs de cette lacune de l'historiographie : *La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis*, Actes du colloque international de Besançon, Les Belles Lettres, 1996 ; J. Sainclivier, C. Bougeard (dir.), *La Résistance et les Français : enjeux stratégiques et environnement social*, Colloque de Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995.



reproduit cette lacune. En effet, le choix de l'enquête par interrogation directe des survivants nous a conduit à interroger les Français libres facilement identifiables aujourd'hui. Aussi bien pour des raisons humaines (espérance de vie nettement moins forte en Afrique et donc faible chance de retrouver aujourd'hui des acteurs vivants – les plus jeunes ayant autour de 85-90 ans) que par des facteurs matériels essentiels dans la recherche des témoins ou de leurs descendants (absence d'amicales, dispersion géographique, carence en Afrique des services postaux informatisés), il a été impossible, à quelques exceptions près, de retrouver la trace des soldats coloniaux des FFL. Ajoutons que notre travail fut dominé par l'urgence. Ces Français libres, jeunes en 1940, sont aujourd'hui bien âgés et nous avons déploré le décès de plusieurs d'entre eux au cours de notre travail. Aussi, nous avons dû parer au plus pressé et même si nous nous promettons d'aborder plus tard, par le biais des archives écrites, la question fondamentale des Français libres coloniaux, nous avons dû, dans l'immédiat, limiter notre enquête aux « Français libres français », soit à une population d'environ 20 000 personnes. C'est donc à cette aune qu'il faut mesurer notre échantillon de 2 000 individus et estimer les chiffres et les pourcentages que nous proposons. Toutefois, d'un mal naît un bien. Si l'enquête perd ainsi en pertinence à l'échelle du phénomène Français libre dans son ensemble, elle gagne en cohérence dans le cadre d'une étude de la Résistance française : la comparaison sociologique ou politique des Français libres et des résistants de l'intérieur, qui aurait été faussée par la présence massive des coloniaux, devient possible.

Rappelons, enfin, une évidence. À la différence des engagements souscrits dans la Résistance intérieure qui pouvaient, selon certaines modalités, demeurer compatibles avec le maintien du cadre social ou familial habituel (tous les résistants n'ont pas, loin s'en faut, basculé dans la clandestinité absolue), l'engagement dans les FFL suppose un double et irrémédiable arrachement : celui à l'ordre légal incarné par l'État français de Vichy ; mais aussi celui, plus douloureux et sans espoir de retour, à l'univers quotidien. Les Français libres ont brûlé leurs vaisseaux ; ils ont fait le choix de tout quitter, pays, métier, études, famille, et de gagner un pays étranger à une époque où la victoire finale était loin d'être acquise. On ne saurait négliger ce fait

essentiel pour comprendre la psychologie particulière des Français libres.

Une fois ces définitions posées, force est de constater que, quel que soit le critère considéré, les Français libres constituent une population très singulière, en marge de la population française de la fin des années 1930.

Passons sur la faible présence féminine (3% des engagés) qui s'explique par d'évidentes contraintes matérielles et culturelles. Observons, toutefois, que l'âge moyen des engagées est nettement supérieur (de quatre ans) à celui des jeunes gens, phénomène qui s'explique certainement par ces mêmes contraintes culturelles : il était particulièrement difficile à une jeune fille de moins de 21 ans de tout quitter dans la société française de la fin des années 1930. Plusieurs centaines de femmes et de jeunes femmes rejoindront néanmoins la France libre. Elles seront employées dans divers administrations et services de santé (comme les Ambulances Spears ou le service des assistantes sociales de la France libre) et, sur le plan militaire, innovation considérable dans l'armée française, elles seront regroupées dans une force féminine (Corps féminin français, puis Auxiliaires féminines de l'armée de terre – AFAT) dirigée par le capitaine Hélène Terray<sup>5</sup>.

Les Français libres frappent par leur grande jeunesse. L'âge moyen d'engagement s'établit à 22,5 ans ce qui fait qu'une très forte proportion (40%) des Français libres sont mineurs au moment de signer leur engagement. Beaucoup mentent d'ailleurs sur leur âge pour pouvoir signer et une proportion non négligeable de volontaires (5%) a moins de 17 ans lors de l'engagement. Pour encadrer ces très jeunes volontaires (le plus jeune de notre échantillon avait 13 ans lors de son départ de France pour l'Angleterre en juin 1940), qu'il est impossible d'envoyer dans des unités combattantes, la France libre dut créer, dès septembre 1940, une structure qui, de mutation en transformation, deviendra l'École des cadets de la France libre, sorte de Saint-Cyr français libre. Inversement, les « vieux » (plus de 30 ans)

---

<sup>5</sup> La question de la présence des femmes dans la Résistance en général et la France libre en particulier commence à peine à percer dans l'historiographie. Voir pour une première synthèse, C. Levisse-Touzé (dir.), *Les femmes dans la Résistance en France*, Tallandier, 2003.

sont peu nombreux : 12% à peine des engagés (3% seulement des Français libres sont nés avant 1900). On comprend mieux ainsi le manque récurrent de cadres dont souffrirent de bout en bout les FFL. Logiquement, la proportion des hommes mariés au moment de l'engagement est faible (17%) et plus encore celle des pères de famille (8%).

Par-delà ces descriptions globales, ce qui frappe également c'est un fort phénomène de génération : 57% des Français libres sont nés entre 1919 et 1923. Enfants des héros de la « génération du feu », les Français libres sont nés dans une France sortie victorieuse mais épuisée de la Première Guerre. Élevés dans le souvenir et le culte de la Grande Guerre dont leur père, pratiquement sans exception, avaient été les acteurs, ils furent aussi les enfants d'une France à la démographie effondrée.

L'étude des structures familiales permet d'ailleurs d'appréhender une autre spécificité des Français libres. Dans la France des « classes creuses » qui ne faisait pratiquement plus d'enfants, les Français libres proviennent majoritairement de familles nombreuses : les fils uniques sont minoritaires (30% de l'échantillon) alors que 42% des engagés sont nés dans des familles d'au moins quatre enfants et encore 23%, presque le quart de l'effectif, dans des familles d'au moins cinq enfants. Inutile de préciser que ces chiffres sont en total décalage avec la moyenne nationale. En outre, dans ces familles nombreuses, les Français libres sont le plus souvent situés en queue de fratrie : beaucoup de cadets ou de benjamins, très peu d'aînés. Dernier fait notable, la très forte proportion d'orphelins : 24% des engagés. Cette proportion étonnante, sans rapport avec la moyenne nationale, ne peut s'expliquer par la ponction de la Première Guerre dans la mesure où, on l'a vu, les Français libres sont majoritairement nés après la guerre et sont donc nécessairement les fils des rescapés, et non des morts, de la Grande Guerre. Nous reviendrons plus loin sur ces données pour mesurer la part des données psychologiques dans les motivations de l'engagement.

L'étude des origines géographiques confirme la singularité de la population française libre tout en révélant de fortes distorsions. La façade atlantique et, plus encore, la Bretagne sont nettement sur-

représentées : 26% des Français libres sont bretons (quand la Bretagne, au recensement de 1936, ne représentait qu'un peu plus de 10% de la population nationale) et 41% proviennent de régions situées entre la baie de Somme et la frontière espagnole. Paris et sa région sont normalement représentés (16% des volontaires). En revanche, des régions entières, dont certaines à la forte fibre patriotique, sont nettement sous-représentées, en particulier celles d'un grand quart nord-est et de l'ensemble méridional. Le seul petit port breton de Douarnenez fournit plus de Français libres que les villes de Toulouse, Marseille et Lyon réunies ; Brest presque autant que Paris. Si l'on raisonne en terme de zones, la France libre est très nettement un phénomène de zone nord et colonial : la zone sud (30% de la population nationale) ne fournit que 10% des engagés quand la zone nord (plus les zones annexées et rattachées) en fournit 71% et l'Empire 13,5% (alors qu'il représentait environ 3% de l'ensemble national, hors indigènes, en 1936). À noter également la forte proportion de Français libres issus de familles françaises installées à l'étranger (5%). De toute évidence, de fortes contraintes fonctionnalistes pèsent ici : il était tout simplement beaucoup plus facile de gagner la Grande-Bretagne en juin 1940 depuis Bayonne ou Brest que depuis le fin fond de l'Alsace déjà annexée de fait<sup>6</sup>. Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par l'analyse plus précise de l'origine géographique des Français libres de la « seconde vague » (après l'été 1940), c'est-à-dire à une époque où les conditions du départ étaient sensiblement égalisées entre les régions du fait de la répression germano-vichyste. La géographie des engagés de 1941-1943 est nettement moins aberrante que celle de juin-juillet 1940 (la part de l'ouest atlantique diminue nettement) à l'exception notable des régions méridionales (Provence, Languedoc) qui demeurent jusqu'au bout des « terres de mission » pour la France libre et fournissent un nombre très faible de volontaires<sup>7</sup>.

---

6. Sur la distinction entre logiques « intentionnaliste » et « fonctionnaliste » dans les déterminants de l'engagement dans la Résistance, voir l'ouvrage essentiel de A. Prost (dir), *La Résistance. Une histoire sociale*, Ed. de l'Atelier, 1997.

7. Pour une comparaison instructive avec les engagements volontaires de la Première Guerre mondiale, voir P. Boulanger, *La France devant la conscription. Géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Economica, 2001.

La singularité la plus forte demeure toutefois celle révélée par l'étude des origines sociales et le niveau d'étude. En schématisant, on peut dire que les milieux populaires sont sous-représentés, que les classes moyennes bénéficient d'une représentation normale et que les classes supérieures sont très nettement surreprésentées. Les fils d'agriculteurs et d'ouvriers ne représentent que respectivement 11% et 15% des engagés, soit un gros quart des Français libres, alors que ces deux catégories sociales formaient environ 60% de la population active au terme du recensement de 1936. Les fils d'employés constituent 23% de l'échantillon, autant que les fils de travailleurs indépendants, ce qui correspond *grosso modo* au poids relatif de ces catégories dans l'ensemble national<sup>8</sup>. En revanche, les enfants des catégories supérieures (cadres supérieurs du privé ou de la fonction publique, professions libérales) fournissent 16% des volontaires, alors que cette catégorie sociale, en 1936, représentait moins de 1% de la population active. À noter aussi la forte proportion de fils de militaires : 3,6% de fils de sous-officiers, 8,2% de fils d'officiers, chiffres ici aussi nettement supérieurs aux parts relatives révélées par le recensement de 1936.

Ces origines sociales élitistes se retrouvent logiquement dans le haut niveau d'étude des Français libres. La proportion des lycéens et des bacheliers est spectaculairement élevée : 45% des Français libres avaient le baccalauréat ou préparaient ce diplôme au moment de leur engagement à une époque où moins de 7% d'une classe d'âge en étaient détenteurs et où il existait moins de 90 000 étudiants dans toute la France.

Si l'on affine l'analyse, on remarque la très forte proportion d'étudiants (17% des engagés) et, plus encore, celle des élèves des grandes écoles (7%), encore qu'il faille préciser qu'il s'agit pour l'essentiel d'élèves des grandes écoles militaires et scientifiques et non, à quelques très rares exceptions près, d'étudiants de l'ENS ou de la rue Saint-Guillaume. Si l'on extrapole les proportions à partir des données de notre enquête (qui touche, rappelons-le, 10% des Français libres), on peut affirmer que l'équivalent d'une promotion de Saint-Cyr et qu'une demi-promotion de Polytechnique a rejoint la France

---

8. Sur les données démographiques françaises à la fin des années 1930, une synthèse dans J. Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, vol. 4, *De 1914 à nos jours*, Paris, PUF, « Quadrige », 1995.

libre. Ces données spectaculaires permettent de relativiser les lamentations des dirigeants de la France libre, à commencer par de Gaulle lui-même, sur la « faillite des élites ». Si, effectivement, les élites brillèrent par leur absence à Londres en 1940, leurs enfants étaient bien présents.

## II. Les motivations de l'entrée en Résistance

Nous touchons ici à une réalité bien plus complexe à saisir car plus subjective et, par surcroît, soumise, dans le souvenir des témoins, aux aléas de la conservation et de la transformation de la mémoire. Malgré toutes les réserves qu'appellent les traditionnelles mises en garde des historiens de la mémoire et de l'histoire orale<sup>9</sup>, quelques perspectives apparaissent parmi les résultats du travail que nous menons.

En premier lieu, il est possible d'affirmer que nous sommes en présence d'une jeunesse peu, voire pas politisée avant son engagement. Lorsque l'on demande aux Français libres quelle était leur orientation politique à la veille de la guerre, la réponse est sans équivoque : 72% affirment n'avoir eu, avant la guerre, aucune opinion politique tranchée. De même, lorsqu'on leur demande quelle fut leur première réaction face à la Révolution nationale, ce sont très massivement des réponses d'indifférence ou d'ignorance, et non de rejet ou d'adhésion, qui l'emportent. 76% des interrogés affirment avoir ignoré, sur le moment, ce qu'était la Révolution nationale ou s'être désintéressés, au profit de la guerre, à son contenu. Parmi la minorité (28%) qui affirme avoir eu, avant la guerre, une opinion politique tranchée, il est remarquable d'observer la grande faiblesse des sensibilités extrémistes : 2% se présentent comme proches du PCF et à peine plus (2,3%) des ligues ou des organisations nationalistes. Certes, les spécialistes de science politique ou les praticiens des sondages savent depuis longtemps combien il est difficile de mesurer le poids exact des opinions extrêmes, prudence encore augmentée, en l'espèce, par l'éloignement chronologique du sondage en question. Il

---

9. Sur la théorie et les aspects pratiques de l'histoire orale, voir l'ouvrage fondamental de F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

n'en reste pas moins qu'en raison même de son caractère radicalement tranché, on peut prêter une certaine signification au résultat. Pour le reste, la droite modérée (12%) l'emporte sensiblement sur la gauche socialiste et radicale (8%).

Logiquement, cette jeunesse peu politisée n'est pas une jeunesse militante. 73% des Français libres déclarent n'avoir été membres d'aucune forme d'organisation collective (politique, syndicale, associative) avant leur engagement dans les FFL. Et parmi ceux (27%) qui confessent un engagement, très rares (5%) sont ceux qui ont appartenu à un parti politique ou à un syndicat : 0,3% étaient membres du PCF ou des Jeunesses communistes et 0,3%, proportion identique, de l'Action française, du PSF ou d'une quelconque organisation nationaliste. Les engagements souscrits relèvent donc de logiques apolitiques (7% de membres de clubs sportifs) ou à faible dimension politique : 13% ont adhéré au scoutisme ou aux diverses branches de l'Action catholique. Observons que ce portrait d'une jeunesse peu politisée et peu militante concorde avec les travaux de M. Crubellier ou de G. Cholvy qui montrent qu'un jeune sur sept environ était membre d'un mouvement de jeunesse éducatif (et non politique ou philosophique<sup>10</sup>) vers 1940. Certes, cette proportion constitue un apogée historique dans l'histoire des mouvements de jeunesse en France. Il n'en reste pas moins que l'écrasante majorité des jeunes Français libres, à l'image de l'ensemble des jeunes Français, demeuraient en marge des formes d'organisation collective à la veille de la guerre.

La faible politisation des Français libres peut apparaître comme la conséquence de la médiocre politisation de leur milieu familial. En réponse à la question qui leur demandait de préciser quelle était l'orientation politique de leur père avant la guerre, les témoins décrivent des milieux familiaux peu portés aux extrêmes (3% d'électeurs communistes, 5,5% de sympathisants des ligues nationalistes) et plus proches du centre-droit que du centre-gauche (20% d'électeurs SFIO/Parti radical ; 21% d'électeurs de la droite modérée et 20% de « patriotes » que l'on peut, sans grand risque

---

10. M. Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Armand Colin, 1979 ; G. Cholvy, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 3, 1930-1988, Privat, 1988.

d'erreur, rapprocher plus sûrement de l'univers de la droite que de celui de la gauche). Ce sondage à distance nous donne certes l'image de milieux familiaux plus inclinés à droite que la majorité Front populaire sortie des urnes en 1936, mais certainement pas celui d'une France nationaliste ou extrémiste. L'accusation selon laquelle la France libre des premiers temps aurait été un repaire nationaliste, catholique et anticommuniste, déjà fragile quand on étudie de près l'entourage de De Gaulle<sup>11</sup>, s'effondre totalement quand on considère les hommes de rang.

Il est d'ailleurs notable d'observer que l'engagement dans la France libre, qui fut sans conteste l'événement marquant de la vie de ces jeunes gens et, pour un grand nombre, le geste qui les propulsait d'un coup dans le monde des adultes (35% d'entre eux n'avaient pas encore accompli leur service militaire), ne semble pas avoir accéléré leur prise de conscience ou leur mûrissement politique. Plus de 43% des Français libres affirment n'avoir jamais lu ou entendu un discours ou une proclamation du général de Gaulle de toute la guerre (et 20% tout juste « de temps en temps »). Lorsqu'on les interroge sur les péripéties de la vie politique algéroise en 1942-1943, ils manifestent dans leur très grande majorité soit l'ignorance (« nous faisons la guerre », « nous n'avions pas le temps de nous intéresser à ces questions », « dans le désert ou en mer nous n'avions pas d'information ») soit leur indifférence pour ce qui leur apparaissait au mieux comme des aléas secondaires, au pire comme des « magouilles dignes de la III<sup>e</sup> République » (ces expressions reviennent de façon récurrente dans les entretiens). Quant à l'affaire Muselier, dont les historiens font grand cas aujourd'hui, elle fut ignorée de la plupart des soldats FFL qui confessent avoir également tout ignoré, au moment du débarquement, des combats acharnés livrés par le Général contre le projet d'AMGOT. Sur un autre plan, à l'exception des agents en France du BCRA, la plupart des Français libres interrogés reconnaissent avoir eu, sur le moment, une connaissance plus que médiocre, voire nulle, du régime de Vichy et de sa politique, y compris dans sa dimension antisémite. Tout juste manifestent-ils une forte animosité à l'égard du général Giraud sans qu'il soit néanmoins

---

11. Voir, entre autres, J.-L. Crémieux Brillhac, *La France libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*, Gallimard, 1996 ; J.-P. Cointet, *La France à Londres*, Complexe, 1993.



possible de savoir, limite méthodologique inhérente à ce type d'enquête, s'ils livrent ainsi le véritable sentiment qu'ils éprouvaient en 1943 ou celui qu'ils se sont formés depuis cette date par une meilleure connaissance de la période. Quoiqu'il en soit, est plaisant d'observer à quel point le principal grief qui était fait aux gaullistes par les giraudistes (celui d'avoir contribué, par leur farouche rejet de Vichy, à politiser l'armée et un combat qui aurait dû demeurer strictement patriotique) tombe à plat lorsque l'on s'éloigne des cercles dirigeants du gaullisme de guerre pour se rapprocher des soldats de base des FFL.

Cependant, ne nous y trompons pas. La faible politisation avant et pendant la guerre ainsi que le très médiocre intérêt pour les combats politiques de la France libre ne signifient pas un désintéret pour la France libre elle-même. Bien au contraire. Les Français libres manifestent, en premier lieu, un farouche attachement à la personne du général de Gaulle. Une sorte de lien à la fois filial et chevaleresque, c'est ainsi que le présentent les Français libres interrogés, semble s'être noué entre eux et lui durant la guerre. En outre, la conscience d'avoir fait un choix irrémédiable et hautement significatif en 1940 est nettement affirmée. Même si, de nouveau, il est impossible de faire la part entre les véritables sentiments du moment et ceux qui ont été recomposés par la mémoire, les témoignages des Français libres reposent très clairement sur la conscience d'un choix définitif entre le « Bien » (« l'honneur », « la patrie », « le drapeau » pour la plupart ; « la République », « la démocratie », « le respect des alliances » pour une minorité) et le « Mal » assimilé à « l'armistice », « la capitulation », « le déshonneur », « la honte ». Autrement dit, si le rejet de Vichy semble n'avoir été que très marginalement justifié par des spéculations politiques ou par la volonté de défendre l'héritage républicain, il fut bien le produit d'un choix patriotique parfaitement compris et assumé. Un choix dont les conséquences (rupture avec la légalité, éloignement physique du pays natal et de la famille pour une durée inconnue, abandon des études ou du métier, représailles possibles sur les proches, projection dans un pays allié mais inconnu de la plupart) étaient de la même façon parfaitement saisies. En retour, le sentiment d'appartenir à une petite élite, à un monde étroit et fermé où se mêlaient les valeurs paradoxales de la rébellion, du refus, du don

volontaire de soi, de l'honneur, de la camaraderie, du respect de la parole donnée est particulièrement perceptible dans l'ensemble des témoignages. Une identité faite d'élitisme orgueilleux teinté de non-conformisme et de nostalgie propre à l'émigration s'est ainsi peu à peu constituée. Tous les témoignages (mais aussi les archives militaires) convergent pour souligner, chose qui horrifiait les officiers traditionnels de l'armée d'Afrique, le relâchement des marques extérieures de respect et la forte camaraderie entre officiers et hommes du rang qui régnaient dans les unités FFL. Éloignement avec la tradition militaire qui n'empêchait pas, toutefois, une discipline de fer et une cohésion sans pareille au combat. Sans doute s'agit-il là de traits communs à toutes les forces de volontaires que l'on retrouve depuis les Chemises rouges garibaldiens jusqu'aux engagés des Brigades internationales. Il est d'ailleurs significatif d'observer que dans les rangs des FFL, une double hiérarchie s'est peu à peu installée. À celle, traditionnelle, des grades militaires, s'est subtilement ajoutée celle de l'ancienneté dans l'engagement : il n'était pas facile, à la 1<sup>re</sup> DFL, pour un jeune lieutenant rallié au début de 1943 d'imposer son autorité à un adjudant engagé en juin 1940 et dont les quartiers de noblesse avaient pour nom Cub Cub, Bir Hakeim ou El Alamein. Seule l'épreuve du feu permettait de sublimer cette implacable « hiérarchie de l'ancienneté ». Si le jeune lieutenant provenait de l'ex-armée d'Afrique, autant dire que sa tâche était impossible.

De l'ensemble de ces données, que conclure ? Il semble bien que l'on doive, dans le champ d'analyse intentionnaliste, exclure l'explication politique ou idéologique. Les jeunes Français libres ne sont pas nés dans des familles militantes. Ils n'étaient pas eux-mêmes, saufs rares exceptions, engagés politiquement avant la guerre et leur degré de politisation ne semble pas avoir fortement crû après leur enrôlement dans les FFL. Autrement dit, l'engagement dans les rangs de la France libre ne peut être présenté comme l'aboutissement de parcours politiques ou d'engagements idéologiques entamés avant la guerre. Cet état d'esprit distingue sensiblement la France libre de la Résistance intérieure pour laquelle l'historiographie souligne la plus grande force de la motivation politique ou idéologique dans le mécanisme de l'engagement. Plus évidente encore apparaît la distinction avec l'autre (et unique) phénomène d'engagement militaire volontaire dans la France contemporaine : l'enrôlement de

4500 Français dans les Brigades internationales au cours de la guerre d'Espagne. C'est peu dire si les deux populations sont dissemblables aussi bien par les origines sociales et le niveau d'études que par la profondeur de la motivation politique.

Faut-il donc se résoudre, banalement, à admettre comme unique ressort intentionnaliste le sursaut patriotique ? Celui-ci, à propos de la France libre comme de la Résistance intérieure, ne peut être récusé d'un revers de main et être présenté comme la justification d'une mémoire recomposée soixante ans après les faits. Ce serait mal comprendre les valeurs d'une jeunesse élevée dans le culte des héros de la Grande Guerre et nourrie des souvenirs de Verdun et de la Marne. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les lettres de jeunes résistants condamnés à mort par les nazis ou les pages des carnets d'anonymes jeunes FFL coincés dans la fournaise de Bir Hakeim. À la question plus directe qui demande aux témoins de choisir parmi une liste de raisons (« réflexe patriotique », « défense de la démocratie et de la République », « rejet du nazisme », « refus de Vichy », « goût pour l'aventure », « contrainte, aléa ou hasard »), la raison majeure qui les a poussés à s'engager dans les rangs des FFL, l'écrasante majorité avance l'explication patriotique. L'engagement dans la France libre, toute condition « fonctionnaliste » mise à part, fut certainement, plus encore en 1940 qu'en 1942 ou 1943, l'expression d'un rejet patriotique viscéral de la défaite et de l'armistice.

Il convient toutefois de dépasser ce constat somme toute banal. Non pour nier le patriotisme des jeunes volontaires FFL, mais pour essayer de comprendre pourquoi dans le même milieu, dans la même famille, parmi des personnes de conditions très proches et partageant des valeurs communes, certains s'engagent et d'autres pas. Souvenons-nous de la structure si particulière des familles dont sont issus les jeunes FFL : l'engagement est presque toujours le fait des cadets ou des benjamins, très rarement des aînés. L'historien peut-il affirmer que les seconds étaient plus patriotes que les premiers ? L. Douzou, à propos de l'engagement dans la Résistance intérieure, avance le concept de « disponibilité » qu'il nous paraît également pertinent d'appliquer à l'égard des Français libres<sup>12</sup>. La disponibilité est d'abord d'ordre matériel : s'engage plus facilement celui qui est

---

12. Dans A. Prost (dir.), *op. cit.*

jeune, de sexe masculin, libre d'attaches maritale ou familiale, au seuil de la vie professionnelle et qui réside sur un littoral.

Mais le concept de disponibilité peut aussi relever du registre psychologique. Même s'ils sont rarement avoués dans les témoignages, le frisson de l'aventure et l'inconscience des vingt ans ont dû parcourir ces jeunes gens dont la majorité étaient à peine sortis de l'adolescence. La plupart reconnaissent d'ailleurs ne pas s'être inquiétés de leur destinée si, par malheur, la Grande-Bretagne avait dû capituler. Tout juste, certains évoquent-ils la possibilité d'un nouveau départ pour le Canada ou les États-Unis. Allons plus loin. L'analyse psychologique rétrospective, qui plus est sur un échantillon de 2 000 personnes, est certes un art périlleux. Certains faits sont néanmoins troublants et nous poussent à poser l'hypothèse d'une disponibilité affective. Que voulons-nous dire ? L'étude de la structure familiale des Français libres (familles nombreuses, position en queue de fratrie, très forte proportion d'orphelins) nous incite à croire qu'un grand nombre de Français libres, sans être en rupture ouverte avec leur famille, ont pu du moins éprouver le sentiment qu'ils n'étaient pas retenus par elle. Précisons que la lecture d'un grand nombre de témoignages, particulièrement explicites, nous confortent dans cette hypothèse, mais, par scrupule méthodologique, nous ne les avançons pas comme argument car ils ne décrivent que des itinéraires individuels et ne peuvent avoir que valeur d'exemple. L'étude du parcours professionnel des Français libres après la guerre est autrement significatif. Le retour des héros ne s'est pas bien passé. Les témoignages des Français libres révèlent une longue litanie de récriminations à l'égard d'une France libérée ingrate, pauvre, avachie dans le marché noir et seulement préoccupée par la tonte de quelques pauvres filles (scènes qui ont à la fois fortement marqués et scandalisés les FFL qui y ont assistés et qui déclarent y avoir souvent mis fin par la force), par la survie matérielle et par la poursuite de médiocres jeux politiques. Ils montrent aussi les embûches faites à ceux qui voulaient se réinsérer dans le monde du travail ou reprendre leurs études, l'hostilité conjointe des communistes et des anciens vichystes et, plus généralement, le sentiment de culpabilité agressive à leur égard de la masse des Français qui n'avaient pas souscrit le même type d'engagement. Discours traditionnel d'anciens combattants déplorant les défaillances et le manque de reconnaissance de « l'arrière » ? Certainement. Mais il y a plus : ce sentiment s'est traduit dans les faits

par un spectaculaire phénomène de rejet ou de fuite de la France libérée. En effet, presque la moitié (48%) des Français libres, proportion impressionnante, a quitté la France pour l'étranger ou l'Outremer pour une durée d'au moins cinq ans après la guerre (et très fréquemment pour des périodes supérieures à dix ans cumulés) : 26% en raison d'engagements militaires qui, d'Indochine en Algérie, les ont conduits à continuer le baroud, 15% au titre d'emplois civils dans l'Union française, le plus souvent en Afrique (une Afrique dont la plupart, manifestement, ne peuvent se libérer du souvenir et de l'envoûtement), 7% en s'installant à l'étranger ou, originaires de l'Empire, retournant y vivre. Devant un phénomène aussi massif, l'historien demeure prudent et hésite à conclure : la fuite massive hors de France après 1945 est-elle le produit de la guerre (attirance pour l'Afrique et une vie d'aventure opposée à la médiocrité de la France de la reconstruction) ou, au contraire, le départ de 1940 n'annonçait-il pas celui, plus définitif, de 1945 ou de 1950 ? Autrement dit, l'engagement de 1940 n'était-il pas le fait de personnes qui, quoiqu'il en soit, pour diverses raisons, ne pouvaient se satisfaire du cadre familial, social, professionnel ou culturel qui leur était proposé ?

Au terme de cette rapide et sommaire analyse, la prudence demeure. Tout en réitérant les mises en garde méthodologiques qui déterminent les limites de notre travail, quelques résultats apparaissent. En premier lieu, on peut retenir la forte singularité sociologique des Français libres qui se distinguent fortement de la masse de la société française de la fin des années 1930. L'analyse fonctionnaliste confirme la notion de disponibilité : s'engage plus facilement celui qui est jeune, proche de la côte atlantique, sans attache familiale ou professionnelle. Enfin, l'analyse intentionnaliste confirme le patriotisme comme moteur principal de l'engagement, au détriment d'explications d'ordre politique ou idéologique, tout en laissant ouverte l'hypothèse, plus difficile à étayer, d'une disponibilité d'ordre psychologique.

## **La gendarmerie durant la Seconde Guerre mondiale Le piège d'un engagement légaliste ?**

Jean-François NATIVITÉ  
Doctorant UMR 5609  
Université Montpellier III

En 1994 dans son ouvrage pionnier concernant la gendarmerie sous l'occupation, le colonel Cazals évoquait déjà avec une certaine incompréhension le long silence institutionnel lié aux rôle douloureux des gendarmes durant la Seconde Guerre mondiale. Près de soixante ans après les faits, malgré les efforts et la reconnaissance rédemptrice, la vérité est difficile à dire et à concevoir. À en croire les paroles équivoques et les réticences de certains des témoins interviewés dans le cadre de nos recherches, de toute évidence, la gendarmerie et les gendarmes n'en ont pas encore fini avec les affres de l'Occupation.

Certes, grâce à l'ouverture récente des archives de la Défense couplée aux efforts fructueux du Service Historique de la Gendarmerie Nationale en matière de réalisation d'inventaires et de communication, la gendarmerie tend à s'émanciper de ses silences mémoriels symptomatiques chers à Pierre Laborie. Pour autant, même si les silhouettes et les képis censurés lors de la sortie de « Nuits et Brouillards » en 1956 ont enfin quitté la pénombre des miradors, en devenant des images symboles d'une période douloureuse de part et d'autre des barbelés, le refus pur et simple d'une culpabilité institutionnelle trop dure à assumer, a fait place à un malaise qu'une historiographie lacunaire n'a pas su apaiser. Aujourd'hui encore malgré les dernières avancées scientifiques dans le domaine, nous manquons cruellement de monographie digne de ce nom révélatrice de sens.

Pour l'heure, alors que les tentations sont grandes chez certains journalistes dont je ne citerai pas le nom, de stigmatiser positivement ou négativement l'attitude des gendarmes durant les années noires, l'honnêteté scientifique pousse à plus de mesure. À vrai dire, l'étendue de nos connaissances actuelles s'apparente plus à de l'impressionnisme régional qu'à un savoir encyclopédique. S'il est vrai que l'infiniment petit éclaire souvent le plus grand, il faut se méfier de toutes généralisations anticipées. L'enfance de l'art et la difficulté de reconstituer certains faits (les actes de résistance non officiels notamment, pour des raisons évidentes de sécurité individuelle n'ont laissé que peu de traces écrites...) nous ont poussés très rapidement à inscrire cette étude dans une perspective de pistes de recherches à approfondir plutôt que de se laisser aller à des raccourcis trop rapides et réducteurs.

Comme l'a déjà précisé Éric Alary, analyser le comportement de nos gendarmes durant la période considérée, impliquait nécessairement en toile de fond la prise en compte de l'évolution des relations politiques entre Vichy et le III<sup>e</sup> Reich et l'observation des mutations du régime en un système policier graduellement répressif. Tout en prêtant une attention jalouse à la chronologie, nous commencerons donc par évoquer le cadre d'action et les missions d'une gendarmerie en proie aux décisions de l'occupant et de l'État français, après avoir abordé la notion d'« engagement » qui en découle, nous tenterons de poser les premiers jalons d'une réflexion en pleine restructuration.

I) Une institution sous haute tension : de la « drôle de guerre » à la gendarmerie de l'État français

### *1. Configuration et missions traditionnelles*

Force publique à statut militaire dont la mission première est d'assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, la gendarmerie dépend du ministère de la Défense et de la Guerre. Toutefois, elle est aussi chargée de missions civiles pour d'autres ministères, essentiellement Intérieur et Justice. *Grosso modo*, elle est constituée de deux subdivisions d'arme : la gendarmerie départementale et la garde républicaine mobile (GRM) [à ne pas confondre avec les GMR « groupes mobiles de réserve » qui sont des troupes civiles constituées

par Vichy servant de force d'appoint à la Police devenue nationale]. La première assume des missions de police judiciaire, administrative et militaire dans les campagnes, alors que la seconde est spécialisée depuis sa création en 1921 dans le maintien et le rétablissement de l'ordre. Pour être tout à fait complet, il faut ajouter à ces deux subdivisions la garde républicaine de Paris qui effectue principalement des missions de sécurité et des services au profit des hautes autorités de l'État, la gendarmerie d'Afrique du Nord et la gendarmerie coloniale implantée sur les différentes possessions françaises en Afrique, Asie et Amérique.

Forte de 54 000 hommes dont 1 514 officiers en août 1939, la gendarmerie dépend de la direction du contentieux, de la justice militaire et de la gendarmerie. En ce qui concerne le commandement supérieur, il existe un autre rouage : les officiers généraux placés à la tête des arrondissements d'inspection de Paris, Lyon, Bordeaux, Nancy, et Alger pour l'Afrique du Nord chargés du contrôle des services. Sur le terrain, les unités sont regroupées en légions de gendarmerie départementale ou de garde républicaine mobile. La légion départementale, circonscription correspondant à la région administrative, était elle-même subdivisée en compagnies (échelon départemental) qui comptaient plusieurs sections (une par arrondissement). Enfin, chacune des sections comptait un nombre plus ou moins important de brigades considérées comme les « chevilles ouvrières de l'institution ». Concrètement, la gendarmerie qui se veut avant tout une force humaine, a calqué sa présence sur le maillage administratif du pays, ce qui lui permet d'être toujours plus proche des populations. Sur le plan fonctionnel, la mise en mouvement de la gendarmerie se réalise selon deux procédés : normalement, elle intervient spontanément, *le gendarme ne reçoit d'ordre que de ses chefs, agissant eux-mêmes dans la plénitude des droits et des devoirs que la loi leur a donnée*. Ce mode d'intervention est appelé « service ordinaire ». Il s'oppose au service dit « extraordinaire » effectué sur réquisition à la demande des autorités expressément désignées par la loi (préfet, magistrat, etc.) pour des cas particuliers (ordre public, surveillance, etc.). Voilà dans les grandes lignes ce que l'on peut dire au sujet de la gendarmerie à la veille de la Seconde Guerre mondiale.



## *2. De l'effort de guerre au régime de tutelle*

Dès la déclaration de guerre, la gendarmerie est largement mise sur le devant de la scène. Chargée de mettre sur pied la mobilisation, elle fournit aussi conformément à l'instruction sur le service en campagne, des effectifs pour la prévôté aux armées et constitue à partir des unités de garde républicaine des formations combattantes. Si elle paye un lourd tribut aux combats de mai-juin 1940 (sur les 12 000 gendarmes engagés, on compte près de 400 tués, 1 000 blessés et 5 000 prisonniers), la gendarmerie ne fait pourtant que débiter son long cycle de trouble et de désarroi.

« Sommée de se replier (fait sans précédent) au même titre que les troupes lors de l'invasion allemande, la gendarmerie se retrouve dans la confusion la plus totale lorsque l'armistice est signée. Désorganisée, déracinée (elle laisse derrière elle des zones entières du territoire sans aucune surveillance...), on a redouté dans un premier temps jusqu'à sa disparition pure et simple devant la crainte qu'avait pu inspirer aux Allemands son caractère militaire ». C'est finalement la Garde Républicaine, formation considérée comme combattante qui fait les frais de l'opération en quittant le giron de la gendarmerie. La départementale quand à elle, n'est pas incluse à l'armée d'armistice et garde son unité, mais à quel prix...

L'occupation du pays et l'instauration de la ligne de démarcation ont fortement perturbé l'unité administrative de l'arme. Il faut attendre le début 1941 pour que les gendarmes qui avaient suivi la retraite soient autorisés à rejoindre leurs unités en zone nord. Les effectifs avaient été fixés à 20 000 hommes en zone occupée et autant en zone libre. De plus, il n'avait pas été créé de mesures d'exception, les soldats de l'ordre étaient soumis aux mêmes règles de passage que les autres Français. Ainsi pour faciliter la cohésion des services et éviter les chevauchements, une restructuration territoriale des légions partagées par la ligne verte s'est rapidement imposée.

Dès le mois de juillet 1940, malgré l'espoir que suscitait la présence d'un porte-parole de l'Arme au sein de la délégation siégeant auprès de l'administration militaire allemande, la gendarmerie voyait lentement mais inexorablement se refermer sur elle le piège de la soumission. Passé le premier cap de la défiance, l'institution est très vite devenue une source d'enjeu pour l'occupant et le régime de Vichy, autant pour son utilité que par sa nécessaire mise au pas.

Eu égard à ses missions originelles et à ses penchants légalistes, la gendarmerie se retrouve particulièrement exposée. Dès les premières heures de l'Occupation, « les gendarmes des deux zones [sont] régulièrement contraints à répondre à des missions ingrates [...] Des gendarmes participent à la rafle du Vél d'Hiv, mais aussi à l'organisation ainsi qu'à la garde de nombreux camps d'internements, dont ceux de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande ou Drancy ». Si la tutelle allemande pesait déjà fortement sur la gendarmerie en zone occupée, l'entreprise d'assujettissement prend réellement tout son sens avec la loi du 2 juin 1942. Ce nouveau dispositif place l'arme sous l'autorité du chef du gouvernement (Laval) et met fin à son appartenance aux forces armées. Elle devient une simple force de police organisée militairement, encore un peu plus malléable grâce aux réquisitions toujours plus nombreuses et compromettantes. Les accords Bousquet-Oberg de l'été 1942 et l'invasion de la zone sud ne font finalement qu'envenimer un peu plus une situation déjà très délicate. Pourtant, c'est avec la création de la Milice et l'entrée en scène de Darnand en décembre 1943 comme secrétaire général au maintien de l'ordre, que l'on atteint le paroxysme de l'« instrumentalisation » avec la lutte contre les maquis et la recherche des réfractaires du STO. Il faut en fait attendre le reflux de la Libération pour que la Gendarmerie Nationale retrouve ses prérogatives antérieures et son appartenance aux armées.

II) L'engagement des gendarmes : entre compromission et choix de circonstance

### 1. *Choix des mots et attitudes comportementales*

Étant donné le rôle fondamental joué par la gendarmerie dans la politique de contrôle et d'exclusion du gouvernement de Vichy, disons-le d'emblée et sans détour, il ne fait aucun doute qu'une partie non négligeable – pour ne pas dire la majorité – des gendarmes ont collaboré de près ou de loin avec l'occupant. Cependant, il est important de préciser que leur implication loin d'être uniforme et totale, a suivi une courbe tracée à mesure de leur personnalité, des données de la politique franco-allemande et de l'évolution de la conjoncture. Dans sa description de *la France à l'heure allemande*, Philippe Burin analyse les modalités de la collaboration à la française, en distinguant entre raison d'État, accommodement et engagement.

Cette perspective lui permet de représenter tout un panel de comportements allant de la logique de compromis prise au nom de l'intérêt supérieur de l'État, au collaborationnisme pur et dur.

Malgré l'ambiguïté du terme et ses déviations historiographiques, c'est pourtant bien la notion d'engagement qui a été retenue pour qualifier l'attitude gendarmique. Hormis l'aveuglement, semble-t-il minoritaire, de certains soldats de l'ordre trop zélés ou fanatiques, l'engagement est ici synonyme de sentiment d'appartenance institutionnelle voire de vocation. C'est cette logique de corps qui va servir de catalyseur aux comportements et aux perceptions individuelles. En tant que personnels assermentés, les soldats de l'ordre ont originellement fait le choix d'embrasser une carrière spécifique aux dangers multiples. Aux regards des conditions plus que sélectives, pour intégrer la gendarmerie départementale en 1939 (expérience militaire d'au moins un an, avoir une taille respectable avoisinant 1m 65, être d'âge mur, savoir lire et écrire et être d'une parfaite moralité) il va de soi de parler de volontariat et d'implication autant physique que morale pour qualifier les gendarmes de l'époque. Bref, nous sommes loin des *malgré eux*. Plus qu'un simple choix, devenir gendarme est même le gage d'un certain prestige tant la profession écarte indiscutablement la grande majorité des Français.

Au regard de nos premières investigations, si on excepte les variations d'effectifs liés à la drôle de guerre et à l'occupation du territoire, les gendarmes qui avaient participé aux menées anti-communistes dès 1939 (consécutives au pacte germano-soviétique) sont les mêmes qui surveillent les camps de concentration, appliquent les lois antijuifs de 1941-1942 ou qui prennent part à la recherche des maquis et des réfractaires du STO... Sous couvert d'une légitimité de « droits » et de « devoirs », le basculement d'un régime démocratique à un État d'ordre, a été vécu plus ou moins difficilement selon les cas. De toute évidence, la « réactivité » des gendarmes ne s'est pas faite *ex abrupto*.

De manière simplifiée, elle peut se décomposer en trois périodes. Entre 1940 et 1942, les directives furent appliquées par la majorité des personnels qui adoptent une relative neutralité. Toutefois jusqu'en novembre 1942, il ne faut pas perdre de vue l'opposition fondamentale de « régime » entre les deux zones. En zone libre, ils ne subissent pas encore l'emprise directe des autorités allemandes à

l'exception des contrôles périodiques des commissions d'armistice aux effets psychologiques somme toute édulcorés. Pour autant, au lendemain de la défaite de 1940, rares sont ceux qui contestent la légitimité du vainqueur de Verdun et de son gouvernement. L'engagement légaliste en faveur de la raison d'État personnifiée justifie l'accommodement des actes, à un moment où la Révolution Nationale est un espoir réel pour une institution en quête de repères. Si nous avons trouvé quelques exemples d'engagements précoces dans la résistance à partir de 1941, le mouvement apparaît relativement marginal.

Entre 1942 et 1944, au fur et à mesure que la compromission du pouvoir avec l'occupant s'étale au grand jour, la prudence s'installe. L'engagement professionnel et « politique » des débuts trouve rapidement ses limites. C'est la période des dilemmes où les consciences individuelles se retrouvent en porte-à-faux. L'engagement dans la collaboration ou dans la résistance devient alors une affaire d'hommes... Globalement cependant, les autorités françaises et allemandes se méfient de plus en plus d'une gendarmerie en proie au doute et à la résistance passive. Le rattachement direct à Laval, la création de la Milice tout comme par exemple la relève des gendarmes sur la frontière pyrénéenne pour insuffisance de résultats en matière de surveillance, prouvent un manque de confiance grandissant. Ces craintes, parfaitement relayées au sein même de l'institution, s'inscrivent dans le fameux « tournant de l'année 1943 » avec son lot de prises de conscience et de radicalisations comportementales.

À partir du débarquement, les choses s'accélérent encore et la gendarmerie impose littéralement. Si le gros des effectifs reste à son poste, navigant entre frilosité attentiste et actes courageux (on sait par exemple que les forces de résistance elles-mêmes ont milité dans ce sens afin de bénéficier de son soutien en terme de renseignement...), une partie des gendarmes a rejoint les unités combattantes tant FFI que FFL et s'engagera dans la Première Armée française, alors que d'autres poursuivent la lutte du côté vichyste.

## *2. Culture et dépendance*

Originellement, la gendarmerie avait été conçue comme un instrument répressif, docile et fidèle à la cause étatique. De part sa nature – force de police à statut militaire –, elle était à la fois largement malléable et un gage certain de rigueur et d'efficacité si le besoin se

faisait sentir. Comme me l'a fort justement fait remarquer un ancien de l'arme chargé de la surveillance du camp de Gurs durant la drôle de guerre, « être un gendarme, c'est avant tout être un militaire qui obéit aux ordres ». En tant que membre de l'institution, ils ont juré fidélité et dévouement à leurs chefs... Cette culture d'obéissance est la pierre angulaire qui permet à l'ossature hiérarchisée d'exister. Pour chaque décision, on s'en remet strictement à ses supérieurs, la notion de libre arbitre individuel tendant à s'étioler au profit d'une cohésion collective. Quelle que soit la situation (rafles, surveillances, arrestations ou transits de juifs...), en tant que simple membre exécutif de la nation, elle n'a pas à décider des fondements de la mise en cause et des responsabilités, légalement une seule attitude est tolérée : l'obéissance...

Pour un homme qui sert son pays, quelle que soit sa situation professionnelle, le choix de franchir le *Rubicon*, de faire le saut entre doute, non-respect de la règle et révolte, ne peut être que difficile et brutal. Ce qui peut apparaître de nos jours comme un acte de vaillance ou de résistance, était bien souvent assimilé durant cette période à un acte honteux de trahison individuelle, qui allait à l'encontre des principes moraux de base et de l'engagement initial. Passer du simple désaccord à l'action clandestine était d'autant plus délicat pour nos gendarmes que les contraintes domestiques (le soldat de l'ordre était souvent un chef de famille sur lequel reposait la subsistance du ménage, de plus il était soumis en tant que militaire aux règles d'encasernement) se superposaient à la complexité des temps. De ce fait, le passage des gendarmes à la Résistance ou à l'inertie obéit à une trajectoire complexe que l'on n'a pas fini de scruter. Comment une structure qui assoit sa légitimité par un total légalisme envers les autorités dirigeantes peut-elle rejeter la notion d'ordre sans se renier elle-même ? Voilà le pavé jeté dans la mare. En outre, le problème ne se pose pas seulement en terme de seuil de tolérance et de limites d'obéissance. Encore faut-il trancher entre ce qui est légal et légitime.

L'aspect militaire, véritable âme de la particularité gendarmique qui inquiétait tant les Allemands, était depuis toujours une source de prestige considérable. Pourtant, à l'heure des choix difficiles de l'occupation, cette particularité devait rapidement se transformer en « arme » à double tranchant. Source d'enjeux et de crainte, la gendarmerie a été somme toute malmenée au fil du temps et de la

volonté des puissants. Dans bien des cas, c'est l'écran du légalisme qui a soulagé les douleurs d'individus en quête de repères. Même s'il peut paraître invraisemblable pour un représentant de l'ordre, qui plus est militaire, d'aller à l'encontre de la loi en vigueur, la chape de l'obéissance doit-elle tout éclipser pour autant ? La culture de l'ordre, bouclier « Aronien » s'il en est, n'explique pas tout. Entre culpabilité institutionnelle et individuelle, dérives étatiques et compromission en tous genres, il reste à distinguer la véritable entrave comportementale et le placebo de l'inavouable.

### III) Premières conclusions

À l'heure d'esquisser un premier bilan, bon nombre de questions restent sans réponse. En se pliant aux volontés de Vichy, les gendarmes ont été en plus ou moins connaissance de cause, des instruments de l'ordre au service de la puissance occupante. Faut-il pour autant faire l'amalgame entre cette époque troublée et culpabilité ? Loin s'en faut. Si institutionnellement, l'arme a subi pendant ces six années de guerre de nombreuses réadaptations, somme toute traumatisantes *in fine* pour sa réputation et ses hommes, les tutelles de droit ont eu différentes résonances en fonction des lieux, des contextes et des mentalités de chacun. Pour beaucoup, les changements de régime, les nouvelles missions ou les substitutions d'autorité ont été vécus au travers du filtre du quotidien. Sachant que la direction de l'Arme n'a jamais donné aucune impulsion à une résistance massive aux ordres de l'État français et des Allemands, il a fallu les actes irréparables commis par le régime de Vichy pour éveiller les consciences. La translation d'un engagement originel « honorifique » vers un engagement collectif et institutionnel « de circonstance », a suivi des chemins tortueux passés au crible de la réalité individuelle.

Entre la collaboration justifiée idéologiquement et l'entrée en résistance par refus de la défaite ou par simple patriotisme, il existe tout une palette d'attitudes qu'il reste à découvrir au cas par cas. Pour l'heure, les premiers état des lieux sont somme toute lacunaires. Ils ne se fondent que sur des études comptables de comportements ostentatoires. Le degré de compromission des gendarmes, outre les cas extrêmes de collaborateurs avérés disséminés au fil des compagnies,

reste difficile à appréhender de manière globale. Pour l'instant, seuls certains chiffres régionaux faisant état des sanctions prises à l'encontre des personnels à la Libération, offrent quelques pistes de réflexion. À titre d'exemple, nous avons recensé une dizaine d'hommes inquiétés dans le département des Basses Pyrénées entre 1944 et 1946. Les chiffres cités par Pascal Brouillet dans son étude sur la gendarmerie sous l'Occupation (soit 139 officiers et 4 533 sous-officiers punis en 1946 pour passivité excessive ou collaboration) restent à vérifier. L'accès récent aux dossiers d'épuration administrative devrait à moyen terme éclairer cette zone d'ombre. De même pour la Résistance, pour l'instant seules les décorations, les citations ou les nécrologies viennent apporter quelques indications sommaires. Le croisement de ces données chiffrées émanant notamment des fichiers détenus par les offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre (dossier des Combattants Volontaires de la Résistance) et de la source orale, devrait là aussi répondre de manière concrète aux premières assertions définies par les précurseurs de l'histoire de la gendarmerie.

Au final, face à l'étendue du travail qu'il reste à accomplir, le comportement et l'attitude de nos gendarmes restent une vaste nébuleuse à explorer et qu'il ne faut en rien galvauder par des conclusions hâtives. Si le chantier avance à grands pas depuis peu, il convient de se targuer de la plus grande prudence. Dans le registre fortement balisé de la Seconde Guerre mondiale, la gendarmerie et son personnel restent un des derniers sanctuaires inexplorés. N'en déplaise aux amateurs de procès historiques ou de raccourcis sécuritaires conjoncturels : l'écriture de l'histoire demande du temps. Celui du respect des hommes.

## Un maréchaliste dans la Royal Air Force : l'engagement de Jules Roy dans le *Bomber Command*

Jacques CANTIER

PRAG

Université Toulouse-Le Mirail

Militaire de carrière, doublé d'un écrivain talentueux, Jules Roy apparaît comme un homme au fort tempérament et au parcours souvent marqué de paradoxes. Son itinéraire au cours de la Deuxième Guerre mondiale l'atteste. « Dans quelques semaines, une bataille gigantesque livrera l'Angleterre à l'invasion allemande. La vieille Angleterre sera détruite, punie par où elle aura péché. La vieille Angleterre qui n'a jamais connu les privations crèvera de faim. Son orgueil connaîtra l'humiliation de la présence de l'étranger, sa cupidité l'état de pauvreté, sa cruauté une cruauté plus grande. Tout se paie tôt ou tard », écrit-il ainsi dans son journal le 12 février 1941<sup>1</sup>. La visite du général Weygand, délégué général du gouvernement de Vichy en Afrique française sur la base de Sétif où sert le capitaine d'aviation Jules Roy, n'est sans doute pas étrangère à cette poussée de rancœur à l'égard de l'ancien allié britannique<sup>2</sup>. Deux ans et demi plus tard, cet anglophobe apparemment irréductible se porte volontaire

---

1. Jules Roy, *Les Années déchirement – Journal 1925-1965*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 177. Sur le parcours de l'écrivain, voir Jacques Cantier, *Jules Roy, l'honneur d'un rebelle*, Toulouse, Privat, 2001, et, sous la direction de Christian Delporte et Jeannine Hayat, *Jules Roy, un engagement*, Service Historique d'Armée de l'Air, 2002.

2. Nommé quatre mois plus tôt, l'ancien commandant en chef a entrepris une tournée des popotes visant à dissiper définitivement le malaise provoqué par la défaite et à stigmatiser la propagande des anglo-gaullistes. « Enfin la France dans ce qu'elle a de plus noble passe sur ces horizons désolés », notait le soir même de la causerie de Weygand, le capitaine Roy. Sur cette période, Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002, et Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945*, Paris, Albin-Michel, 1998.



pour aller combattre dans les rangs de la *Royal Air Force*. « Les Français ont quelques sujets d'étonnement à leur arrivée en Angleterre ; les Africains aussi. Il y a des collines dépouillées par l'automne, des prairies mouillées, des banlieues au gazon brossé. Il y a quatre repas par jour. Il y a tout un petit peuple tranquille assuré de son droit et de sa victoire, une armée de femmes en uniforme qui vous saluent comme des recrues. Il y a des camps avec eau chaude, douches, bain pour TOUS – ce qui comble nos sous-officiers d'admiration, et avec raison. Il y a des magasins qui regorgent de marchandises devant lesquelles personne ne fait la queue, des cinémas de grand luxe dans les camps militaires, des cercles somptueux pour les caporaux, des assiettes de beurre à tous les repas, du papier dans les librairies, des journaux à quatre pages qui publient les informations allemandes comme les anglaises, des poêles qui marchent au coke... Bref, c'est le pays du rêve. Le temps est doux, clair, aimable. On ne peut se fâcher dans ce pays où tout marche si bien. On ne peut même élever la voix et, malgré tout, on mesure ses gestes, ses pensées, ses pas » écrit-il le 8 novembre 1943, quelques heures après son arrivée dans son pays d'accueil, dans une lettre à son ami Jean Amrouche<sup>3</sup>. Il nous a semblé intéressant dans un colloque où la question de l'engagement a été posée prioritairement au niveau collectif de proposer ici un détour par la biographie. L'étude du parcours d'un officier français venant de l'armée d'armistice au sein d'une structure britannique nous amènera à nous interroger, à une échelle différente, sur la question des motivations, des modalités et de l'impact sur l'itinéraire de son auteur de l'engagement volontaire.

### **Généalogie d'un engagement : les tribulations d'un officier d'aviation de l'armistice de 1940 au retour dans la guerre**

Si l'on en croit le journal de Jules Roy, c'est le 14 septembre 1943 lors d'un entretien avec la direction du personnel du Commandement de l'Air en Afrique du Nord qu'il a fait acte de volontariat pour rejoindre le *Bomber Command*. Plusieurs niveaux de motivations se conjuguent alors probablement pour éclairer ce choix : le souvenir humiliant de la défaite de 1940, le malaise lié à son ralliement

---

3. Jules Roy, Jean Amrouche, *D'une Amitié, correspondance (1937-1962)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1985.

ostensible à la Révolution nationale et sa difficulté à trouver sa place au lendemain du débarquement anglo-saxon de novembre 1942 sont ainsi à prendre en compte.

### **Un aviateur dans la tourmente de « l'étrange défaite »**

Entré dans l'armée au début des années trente après son départ du séminaire d'Alger, Jules Roy, rapidement déçu par l'Infanterie et la grisaille de la vie de garnison avait déployé toute son énergie pour être versé au sein du personnel navigant. Lecteur de Psichari, de Kessel et de Saint-Exupéry il voit dans l'armée de l'Air la nouvelle chevalerie à laquelle il aspire. Il n'en vit que plus douloureusement la défaite de 1940 à laquelle il assiste en spectateur impuissant. À la fin du mois de novembre 1939, l'escadrille du capitaine Roy avait été envoyée dans la zone d'opération aérienne du Sud-Est pour parer à une éventuelle entrée en guerre de l'Italie. La croisette de Cannes où aurait dû se tenir le premier festival du cinéma, le Carlton's où quelques réfugiés d'Europe centrale côtoient de vieilles Américaines et des officiers désœuvrés constituent le décor de sa drôle de guerre. Il finit par obtenir sa mutation au centre de pilotage de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, au nord de Grenoble. C'est de ce poste qu'il va assister, sans avoir combattu, à l'effondrement des forces françaises. Ce souvenir se trouve au cœur de ses premiers écrits. Le recueil de poèmes *Trois Prières pour des pilotes*, publié en 1942 chez l'éditeur algérois Edmond Charlot qui constitue sa véritable entrée en littérature en témoigne. L'inspiration de ce recueil est née de l'humiliation d'une aviation vaincue et de la compassion à l'égard de ses camarades dont le sacrifice a été oublié. Son premier récit, *Ciel et terre*, publié l'année suivante évoque également la débâcle et le désarroi des pilotes repliés vers l'Algérie dans l'espoir d'y poursuivre la lutte à l'annonce de la demande d'armistice. Malgré la détermination qu'il affichait au moment de son départ de métropole et la honte qu'il éprouve à voir désarmer ses avions, le capitaine Roy n'a pas tenté alors l'aventure d'une échappée vers Gibraltar. L'esprit de corps l'a emporté chez lui sur la tentation du coup d'éclat individuel. Militaire, c'est de ses chefs qu'il attendait l'ordre de continuer le combat. Élevé depuis des années dans le culte de la discipline, retrouvant après les jours sombres de la débâcle la terre natale épargnée par la guerre, il choisit la voie de l'obéissance qui en 1940 était aussi, reconnaîtra-t-il plus tard, celle de

la facilité. « Bref, je connus une défaillance dont j'aurais honte longtemps. La veulerie dont j'avais accusé les autres je m'en rendis coupable et grossis le nombre de ceux qui s'interrogeaient et avaient peur du lendemain », écrit-il dans ses *Mémoires barbares*, dans un aveu sans doute douloureux pour cet homme d'orgueil<sup>4</sup>. Le choix de rejoindre le *Bomber Command* correspond sans doute à la volonté de laver l'humiliation de 1940 et de se montrer à la hauteur de l'idéal héroïque souvent revendiqué. Il s'explique sans doute aussi par la volonté de solder les comptes de ses engagements imprudents de la période précédente.

### **Les états d'âme d'un officier maréchaliste : le difficile retour dans la guerre du capitaine Roy**

Le 3 juillet 1940, Jules Roy déplorait encore dans son journal la facilité avec laquelle ses camarades et lui avaient accepté la défaite. « Nous nous laissons gagner ici par l'insouciance. Tout doucement nous allons à l'asservissement parce que nul d'entre nous n'a le courage de tout risquer pour rallier les forces demeurées ici, vider l'Afrique des malpropres qui vont régner au cri vite appris de 'Vive Pétain' ». Deux jours après, l'attaque anglaise sur l'escadre de Mers El-Kébir l'amène à effectuer un virage radical. « Aujourd'hui, entre Pétain et Churchill, mon choix est fait », note-t-il dès lors. Méprisant les tièdes, le capitaine Roy n'entend pas garder secrète cette nouvelle ferveur maréchaliste. Dès le 6 décembre 1940, il prononce sur la base de Sétif une conférence sur l'œuvre réalisée par le chef de l'État français. C'est le texte de cette conférence qui sera publié à Alger sous le titre *La France sauvée par Pétain*. Si la brochure n'est signée que de deux étoiles, ce n'est pas du fait de la prudence de l'auteur mais parce que sa hiérarchie lui a interdit de faire apparaître son nom. L'engagement de Jules Roy au service de la Révolution nationale se manifeste également dans ses activités militaires. Attribuant l'effondrement de 1940 à la défaillance des élites et à la sclérose

---

4. Jules Roy, *Mémoires barbares*, (Paris, Albin Michel, 1986), p. 183. Sur cette question voir la remarquable thèse de Claude Abzac d'Epezy, *L'Armée de l'air des années noires*, Paris, Economica, 1998. Sur les 3 679 avions recensés en Afrique du Nord en août 1940, une vingtaine ont rallié Gibraltar durant l'été. Quelque trois cents aviateurs, pour la plupart simples pilotes ou même élèves pilotes, ont rejoint les Forces Françaises Libres à la fin de 1940.

d'une institution militaire manquant d'idéal, il se reconnaît dans la volonté de régénération prônée par certains responsables de l'armée. Il dirige à plusieurs reprises des stages dans un camp de perfectionnement installé à Rélizane puis à Fez sous les ordres d'un autre croisé de la Révolution nationale, le commandant Murtin.

Au printemps 1942, une évolution assez nette apparaît pourtant dans son journal, ses écrits et sa correspondance. Lassé d'observer les bras croisés le déroulement du conflit, il est gagné par un désir de revanche de plus en plus pressant et vit de plus en plus mal son inactivité. Entre mai et juillet 1942, il travaille à un nouveau poème « Chant pour un jour de vengeance », appel non dissimulé à la reprise des combats contre l'occupant. Il veut pourtant encore espérer que le signal de la reprise des combats puisse venir du vieux Maréchal. Les événements de novembre 1942 vont ébranler ses certitudes. La résistance opposée par l'armée d'Afrique aux débarquements anglo-saxons ruine l'espoir d'un double jeu vichyste. La reconstruction militaire entreprise par le régime né de la défaite, subordonnée au bon vouloir des Allemands, révèle sa véritable finalité : la lutte contre la dissidence et non la préparation de la revanche. Ballottés plusieurs jours entre ordres et contre-ordres, Jules Roy et ses camarades ont du mal à déterminer leur position. Le devoir d'obéissance, sacralisé par l'armée et dont ils ont cru pouvoir faire leur ligne de conduite, est mis à dure épreuve. Le serment de fidélité prêté un an plus tôt par l'ensemble des officiers de l'armée d'armistice est au cœur des états d'âme : « Je jure fidélité à la personne du chef de l'État, promettant de lui obéir en tout ce qu'il me commandera pour le bien du service et le succès des armes de la France »<sup>5</sup>. Admirateur de la chevalerie et de ses codes d'honneur, Jules Roy n'est pas homme à considérer cet engagement de nature quasi féodale comme une formalité sans conséquence. La crise de conscience, en apparence surmontée à la fin de 1942, resurgit au lendemain du discours du 14 mars 1943 du général Giraud. Soucieux de donner des gages à l'opinion anglo-saxonne, le commandant en chef civil et militaire proclame ce jour-là la nullité de la législation vichyste et le rétablissement de la République française. « Cette fois-ci, le doute n'est plus permis. Nous avons trahi le Maréchal et notre serment », note avec angoisse Jules Roy dans son

---

5. Claude Abzac d'Epezy, *L'Armée de l'air des années noires*, op. cit. Le serment a été imposé en octobre 1941.

journal le 19 mars. Deux jours plus tard, la raison finit par l'emporter. « Que m'importe le régime sous lequel je sers ? Et que m'importe un serment si je désobéis à ce qui est pour moi le primordial, l'essentiel ? Être avec le Maréchal ou perdre la France ? Être parjure en apparence et le sauver ? », écrit-il. Son malaise tient toutefois également à sa difficulté pour trouver sa place dans une guerre qu'il appelait pourtant de ses vœux depuis des mois. Il a l'impression, sans doute fondée, que sa hiérarchie connaissant son engagement maréchaliste se défie de lui et souhaite l'écarter. En décembre 1942, on l'envoie encadrer des jeunes mobilisés à Blida. Il note alors avec une certaine amertume qu'il va recommencer à trente-cinq ans ce qu'il faisait à vingt ans comme sous-lieutenant. Attendant ensuite une véritable affectation, il se morfond à Laghouat, oasis aux portes du désert où il croise en mai 1943 Saint-Exupéry venu rejoindre le groupe 2/33 dans lequel il avait déjà servi en 1940. Restés en marge du gaullisme, séduits un temps par la Révolution nationale, blessés par leur statut d'ouvriers de la onzième heure, les deux hommes se comprennent. C'est en combattant au service de leur patrie qu'ils espèrent l'un et l'autre surmonter leur malaise. « Que suis-je si je ne participe pas ? », se demandait Saint-Exupéry dans *Pilote de guerre*. Cette volonté de participation va lui servir de ligne de conduite jusqu'à son dernier vol du 31 juillet 1944. C'est la même volonté qui va amener Jules Roy à solliciter un engagement dans la RAF. Le *Bomber Command* chargé du bombardement lourd de l'Allemagne manque de personnels : le capitaine Roy y voit un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve.

### **Les formes d'un volontariat : trente-sept missions dans le *Bomber Command***

Le choix de Jules Roy est évidemment d'une nature différente de celui des membres des Forces Françaises de l'Intérieur ou de la LVF également évoqués lors de notre colloque. Militaire de carrière, Jules Roy ne rompt pas, par son départ en Angleterre, avec son corps d'origine. Son transfert s'opère dans le cadre d'accords négociés entre les États-Majors alliés. On ne saurait dès lors comparer son engagement à celui d'un Romain Gary qui, tournant le dos à une armée régulière qui l'avait d'ailleurs mal traité, décide au cœur de la

défaite de 1940 de rallier la France Libre. Faut-il pour autant en conclure comme le fait l'historien Patrick Facon, dans un texte par ailleurs fort éclairant sur « Jules Roy, officier et aviateur », qu'il n'est comme ses camarades d'Afrique du Nord qu'un « rallié géographique »<sup>6</sup>. Certes Jules Roy n'a pas décidé de son propre chef la date de son retour dans la guerre. Néanmoins l'expression de « rallié géographique » tend à gommer la part de volontariat qui sous-tend incontestablement une démarche marquée par la volonté, après une année d'atermoiement de retrouver un poste combattant. C'est à sa demande que sa hiérarchie accepte son départ pour l'Angleterre. Refusé comme pilote, il accepte, pour que sa candidature soit retenue par la RAF, le poste moins prestigieux de bombardier-navigateur. Tenu de s'acquitter de trente-deux missions de bombardement, chiffre effrayant compte tenu du nombre très élevé de pertes, il prolongera son contrat par cinq vols supplémentaires soulignant par ce défi au destin la part d'implication personnelle très forte qu'il place dans cet engagement militaire.

### **Au cœur de l'offensive aérienne alliée sur l'Allemagne**

Le 26 octobre 1943, Jules Roy s'est embarqué avec neuf cents officiers, sous-officiers et hommes de troupe sur un paquebot hollandais qui va les amener d'Alger à Liverpool. Ce choix qui constitue un saut dans l'inconnu ne va pas sans angoisses. « J'éprouve encore le déchirement de mon départ qui brisait tant de liens réels avec ma terre d'Afrique et ceux que j'aime », écrit-il le 8 novembre 1943 dans sa première lettre à Jean Amrouche<sup>7</sup>. Après un passage au camp de West-Kirby à proximité de Liverpool où les arrivants sont mis à l'épreuve par les services de renseignements britanniques et une escale à Londres, la formation des nouveaux personnels peut commencer. Située dans les Highlands d'Ecosse, au cœur d'un paysage de collines et de prairies, la base de Dumfries permet aux équipages des vols d'entraînement au-dessus de la mer d'Irlande. Jules Roy rejoint ensuite le camp d'Elvington en juillet 1944. Le squadron 346 auquel il appartient et le squadron 347 basé lui aussi à Elvington sont

---

6. Patrick Facon, « Jules Roy, officier et aviateur », dans Christian Delporte et Jeannine Hayat (dir.), *Jules Roy, un engagement, op. cit.*

7. Jules Roy, Jean Amrouche, *D'une Amitié, correspondance (1937-1962)*, Edisud, 1987.

composés de Français, dirigés par un colonel de l'armée de l'air dépendant lui même d'un *Air Commodore* de la RAF. La direction des Forces Aériennes de la France Libre prend ensuite en charge les personnels ayant achevé leur temps au *Bomber Command*. Tous sont des volontaires, beaucoup viennent de l'armée d'Afrique et ont été maréchalistes. Tous pourtant n'ont pas le même profil. Pierre Gallois, le plus proche ami de Jules Roy au cours de cette période, apparaît ainsi comme un ancien trublion de l'armée d'armistice ayant provoqué un petit scandale sur la base aérienne de Marrakech par une série de conférences sur les faux-semblants de la politique de collaboration qui lui ont valu une condamnation à trois mois d'arrêt de forteresse en 1942. Parti à Londres au début de l'été 1943, il a envisagé la possibilité de se faire parachuter auprès de la résistance métropolitaine avant de rejoindre le *Bomber Command*. Dans ses mémoires *Le sablier du siècle*, il signale que « la grande déchirure qui divisait les Français, de Gaulle et le refus de la défaite d'un côté, Pétain et l'accommodement de l'autre, passait par Londres, n'épargnait pas Elvington et même atteignait certains équipages, dont celui auquel j'appartenais. » Le commandant de l'équipage de Gallois fut ainsi appelé par la RAF à aller exercer ailleurs ses fonctions et à quitter la Grande-Bretagne à la suite des propos violemment anglophobes contenus dans les lettres qu'il envoyait à sa famille. Gallois retrouve également à Elvington l'officier chargé au Maroc de la répression des menées antinationales qui, en envoyant à Vichy un rapport sur ses conférences, lui avait valu la sanction évoquée plus haut<sup>8</sup>.

Depuis Elvington, Jules Roy et ses camarades vont participer à la phase finale de l'offensive alliée contre l'Allemagne. Apparue en Angleterre à la fin de la Première Guerre mondiale, la doctrine de l'offensive stratégique aérienne vise à attaquer directement le territoire de l'ennemi afin de lui enlever les moyens ou la volonté de continuer la lutte. En faveur auprès de l'état-major britannique, cette théorie se heurtait encore au début du deuxième conflit mondial à de nombreux obstacles. La supériorité de la Luftwaffe, le manque de précision des frappes, le scrupule à exposer les populations civiles ont d'abord limité sa mise en pratique. À partir des années 1941-1942 les techniques utilisées connaissent des progrès sensibles tandis que l'opinion britannique durement marquée par la bataille d'Angleterre

---

8. Pierre Gallois, *Le Sablier du siècle*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1999.

et la destruction de Coventry accepte désormais de retourner contre l'Allemagne l'arme de la terreur. La RAF intensifie dès lors son effort pour désorganiser l'appareil économique et militaire du Reich en frappant systématiquement les dépôts pétroliers, les axes de communication, les centres industriels et en tout premier lieu la Ruhr, surnommée par dérision par les équipages la « vallée heureuse ». Elle pratique aussi pour démoraliser la population allemande le bombardement de zone, frappant de façon indiscriminée objectifs stratégiques et populations civiles. Hambourg, Cologne puis Dresde seront ainsi durement frappées : 600 000 Allemands ont été tués tout au long de la guerre par ces bombardements et près de 80 % de la surface bâtie des principales agglomérations a été détruite ou sévèrement endommagée<sup>9</sup>.

La vie quotidienne des équipages est dès lors rythmée par le cycle des sorties entrecoupées de périodes d'attente plus éprouvantes encore pour le moral. C'est au tableau d'ordre du cercle de la base que les aviateurs découvrent qu'ils sont appelés à une nouvelle mission. Les officiers de renseignement les réunissent alors pour fixer les objectifs et donner les consignes. Entre la hiérarchie qui reste au sol et les personnels navigants, les relations ne sont pas toujours faciles : Jules Roy épingle dans *La Vallée heureuse* certains responsables jugés trop distants à l'égard de leurs hommes. Le signal du départ est donné à la nuit tombée. L'évocation du flot de lourds quadrimoteurs se dirigeant alors vers l'Allemagne, comparé parfois à un banc de poissons remontant le lit d'un fleuve, à un essaim de guêpes ou à un troupeau de bisons au galop constitue l'un des morceaux de bravoure des ouvrages de Jules Roy. Chaque pilote doit se glisser dans le stream, puissant courant qui, une fois passées les côtes anglaises, se dirige tous feux éteints vers l'objectif. À partir de 1944, afin de découpler l'impact matériel et moral de l'offensive aérienne, les raids peuvent compter jusqu'à un millier d'avions. Les attaques se déroulent ensuite selon un protocole bien rodé. À l'approche des objectifs, un nuage de bandelettes d'aluminium est déversé afin d'affoler les radars. Les escadrilles de reconnaissance illuminent la cible au moyen de fusées éclairantes et de bombes incendiaires. Les différentes vagues de bombardiers larguent ensuite leur cargaison.

---

9. Williamson Murray, *Les Guerres aériennes 1914-1945*, Paris, Editions Autrement, 1999.



## **De la volonté de combattre à la volonté de témoigner : la naissance d'un écrivain soldat**

La singularité de l'expérience vécue par les membres du *Bomber Command* tient dans le voisinage avec la mort, mort reçue et mort donnée, qu'elle impose aux aviateurs. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1944, de retour de l'une de ses premières missions, Jules Roy est confronté de façon brutale à cette réalité. Percuté à proximité de la base par un bombardier de son escadrille, son F Fox parvient à se poser en catastrophe, tandis que l'avion tamponneur s'écrase et prend feu, entraînant la mort des sept membres de l'équipage. Le bruit de la collision qu'il comparera à celui d'un arbre qui craque au moment où il s'abat, hantera longtemps ses cauchemars. Chacun s'accommode à sa façon de cette intimité avec la mort. Certains, comme Gallois, font le choix de vivre dans le présent et de renoncer à toute projection dans le long terme. Pour Jules Roy, au contraire, c'est la volonté de témoigner plus tard qui donne son sens à cette expérience. L'écrivain soutient ici le soldat. En contact dès son arrivée avec les milieux intellectuels français exilés à Londres, il publie au cours de cette période plusieurs textes dans la revue *La France Libre* que dirige depuis 1940 le philosophe Raymond Aron. Durant les premiers mois de son séjour, le capitaine Roy traduit avec l'aide de ses camarades, le livre du jeune pilote Richard Hillary, *The last Enemy*, pour l'envoyer à l'éditeur Edmond Charlot. Abattu une première fois au cours de la bataille d'Angleterre et grièvement brûlé, Hillary était parvenu à force de volonté à voler à nouveau avant de trouver la mort en 1943. Bouleversé par son exemple et par la qualité de son témoignage, Jules Roy tient à son tour dès son arrivée à Elvington un journal détaillé de son expérience de bombardier. Dans ce document publié en 1952 sous le titre *Retour de l'Enfer*, comme dans les nombreux récits que lui inspirera cette période, il ne cherche pas à dissimuler sa peur. Le courage n'est pas donné une fois pour toute, il est l'objet d'un combat intérieur permanent. Certains sortent vaincus de cette lutte comme ce pilote qui, au bout de sept missions, demande à être relevé de son engagement et dont l'histoire inspirera plus tard à Jules Roy le scénario d'une dramatique télévisée, Lieutenant Karl. « On le suspendit de vol et on eut la sagesse de ne pas le traduire devant un tribunal militaire. Il ne refusait pas de voler, il ne pouvait plus. Quand

on sut qu'il ne reviendrait plus sur sa décision, on l'envoya au repos sur un autre camp et nous ne le vîmes plus. Il était trop sensible. Il aimait trop sa femme, il ne dormait plus. Le condamner ne serait venu à l'esprit d'aucun d'entre nous », se souviendra-t-il dans ses *Mémoires Barbares*<sup>10</sup>. D'autres recherchent une assistance médicale : le Maxiton, dont les effets euphorisants soutiennent le moral, est consommé en quantité sur les bases aériennes. Le silence des amis est vécu douloureusement dans ces moments de dérégulation. Roy aura du mal à pardonner à Amrouche de n'avoir pas répondu à ses lettres pendant près d'un an et demi. Au contraire la fidélité d'Henri Bosco le touche et il précise au début de son journal d'Elvington que c'est à l'auteur du *Mas Théotime* qu'il faudra remettre ses carnets s'il venait à disparaître. La foi elle-même est éprouvée. « Dieu m'aura placé au cœur de ces épreuves parce qu'il veut que je les connaisse dans ma poitrine et dans mon ventre », note Jules Roy dans son journal. Nourri de culture biblique, il relit l'Apocalypse de Saint Jean : « Les étoiles tomberont du ciel, et les hommes sécheront de peur ». Pourtant au cœur de son angoisse, il ne se sent pas totalement abandonné. Dans ses carnets comme dans ses lettres, il évoque à plusieurs reprises le sentiment d'une protection qu'il attribue à sa mission de témoin. « L'ange qui m'a conduit jusqu'ici par la main ne s'éloigne pas ; son aide ne figure pas dans le calcul des points du tableau de chasse des équipages. Comment n'y verrais-je pas les yeux obstinés de ma foi, le signe évident qu'un choix ne m'est pas laissé mais que je dois me laisser guider, comme un enfant dans la nuit, par des voies mystérieuses et imposées », note-t-il le 18 février 1945.

### **Postérité d'une expérience : du volontariat militaire à l'engagement intellectuel**

Le 21 avril 1945, un Halifax ramène à Lille plusieurs aviateurs français qui viennent d'achever leur temps dans la RAF. Parmi eux, le commandant Jules Roy. L'homme qui redécouvre Paris le lendemain, après une absence de cinq ans, ne ressemble plus au jeune capitaine de 1939. « J'avais trente-huit ans et je revenais de la guerre, les cheveux givrés de sel comme après un passage dans les embruns d'une

---

10. Jules Roy, *Mémoires barbares*, op. cit., p. 260.

tempête, le visage labouré de rides, le ventre creux, la bourse plate et l'œil inquiet », se souvient-il au début du *Grand Naufrage*<sup>11</sup>.

Ainsi au temps de l'action, va suivre celui de la réflexion. Avant même la fin de la guerre, une partie de la presse britannique s'était interrogée sur les méthodes du *Bomber Command*. Dans ses premiers livres de l'après-guerre, Jules Roy n'aborde pas directement cette polémique. Confrontés à la mort, éprouvés par la perte de camarades, les aviateurs qu'il décrit dans *La vallée heureuse* qui remporte le prix Renaudot en 1946, ne remettent pas en cause la légitimité de la guerre qu'ils mènent. Chevrier, le double romanesque de Roy, est convaincu du bien-fondé de son action et considère qu'il ne peut s'y dérober. Pierre-Jean Jouve exprime dans la préface la reconnaissance que les anciens occupés doivent éprouver à l'égard de ceux qui ont contribué ainsi à leur libération, fusse au prix de bombardements meurtriers. Le livre n'est pourtant pas toujours du goût des anciens camarades de Jules Roy. Subvertissant les règles de la littérature militaire et héroïque, il fait en effet de l'aveu de sa peur la pierre angulaire de sa méditation. Écornant l'image de « nouvelle chevalerie » dont bénéficiait depuis la première guerre l'aviation militaire, il dévoile un aspect de la guerre moins exaltant que celui des combats singuliers opposant les pilotes de chasse. Publiant en 1952 son journal d'Elvington sous le titre *Retour de l'Enfer*, il évoque dans la préface les réticences suscitées par ses œuvres antérieures et pose de façon plus frontale la question de l'offensive aérienne. « Maintenant je ne doute pas qu'on pourra s'indigner, de certains côtés, de ce que je n'ai pas caché les sentiments que j'éprouvais en menant, là où j'étais placé, le métier d'exterminateur » écrit-il. Les archives de l'écrivain déposées à Marseille contiennent la lettre de l'un de ses anciens camarades dont le ton amical laisse entrevoir de lourdes réticences. « Je voudrais avoir le talent nécessaire pour faire une mise au point qui serait publiée partout où l'on a parlé de votre livre et qui servirait en quelque sorte d'avertissement pour les lecteurs. Car en somme le lecteur risque de ne garder que la seule impression de la peur que nous avons connue si souvent, en ignorant toujours le sang-froid que vous avez su

---

11. Jules Roy, *Le Grand naufrage*, Paris, Julliard, 1966.

conserver.»<sup>12</sup> L'expérience ultérieure de Jules Roy prolongera sa réflexion sur son passage dans le *Bomber Command*. Visitant en 1952 en Indochine des villages détruits au napalm, il visualisera ainsi les effets de la guerre aérienne. Plus tard encore en lisant l'écrivain allemand Ernst Jünger réfugié en 1945 dans son presbytère de Kirchorst près de Hanovre il découvrira la vision d'un bombardé.

Le passage par le volontariat, même s'il s'effectue comme c'est le cas pour Jules Roy, dans le cadre d'une structure régie par une stricte discipline, porte également en lui un certain nombre de potentialités. Le combattant volontaire a en effet choisi la forme de sa participation à la lutte. Ayant introduit ainsi dans son parcours cette dose de libre arbitre, acceptera-t-il ensuite de s'en laisser dessaisir ? L'écrivain Claude Roy pose avec une acuité prémonitoire cette question dans la critique de *Retour de l'Enfer* qu'il signe pour le journal *Libération*. « Supposons que demain l'officier de carrière Jules Roy soit affecté au front d'Indochine, soit chargé de porter la mort non plus à l'arsenal industriel de l'Allemagne hitlérienne mais aux paysans des rizières du delta tonkinois ? Supposons qu'au lieu de s'engager volontairement dans une guerre dont il a mesuré la hideur mais pèse les raisons, dont il a conclu qu'elle était, en définitive, une guerre juste, il soit lancé dans une aventure dont il discerne à la fois l'absurdité et l'ignominie<sup>13</sup>.» Le critique littéraire touche juste. Les choix ultérieurs de Jules Roy s'inscrivent en effet dans cette problématique. On sait ainsi comment, choqué par certains aspects de la guerre d'Indochine, il demande à la fin de 1952 sa mise en congé du personnel navigant. On sait aussi comment en 1960, au lendemain de la mort de Camus, il s'engage dans le combat intellectuel autour de la guerre d'Algérie en prenant position, dans un vigoureux pamphlet, contre les illusions d'une issue purement militaire et pour une indépendance respectueuse des droits des différentes communautés. Son passage dans la RAF n'est pas oublié dans les polémiques qui entourent sa prise de position. Pour ceux qui partagent ses convictions, ce passé militaire donne du crédit au témoignage d'un juste. Pour les partisans de

---

12. Dossier de presse de *Retour vers l'enfer*, consultable au fonds Jules Roy de la bibliothèque municipale de Marseille. Déposé en 1987, ce fonds composé de plus de 200 cartons comprend les différentes moutures des œuvres de Jules Roy, l'imposante documentation rassemblée par l'auteur, sa correspondance et des dossiers concernant les réactions à ses livres.

13. *Ibidem*.

l'Algérie française, il rend plus détestable son reniement. Ce passage dans le *Bomber Command* resurgit également lorsque Jules Roy accepte en 1972 de répondre à Massu. Dans un article envoyé au *Monde*, Romain Gary lui reproche alors d'être mal placé en tant qu'ancien pilote de bombardier pour donner des leçons d'éthique militaire. « Jusqu'où Jules Roy entend-il aller dans l'inconscience démagogique ? Il affirme que l'armée pour lui est une 'chevalerie' et il nous informe avec un dédain de seigneur que 'Massu et moi nous n'avons pas la même conception de l'honneur militaire'. [...] Le moins qu'on puisse dire c'est qu'en tuant de 3 000 mètres d'altitude – toujours la hauteur de vue ! – les populations civiles, Jules Roy acceptait par avance la torture en Algérie et le 'principe' même qui y présidait »<sup>14</sup>.

Nous espérons donc avoir montré ici l'utilité du recours à la biographie pour éclairer, par le biais de trajectoires individuelles, certains enjeux collectifs. Le parcours de Jules Roy permet de souligner que l'engagement volontaire ne s'inscrit pas toujours dans le cadre de trajectoires rectilignes : la présence de l'officier maréchaliste aux côtés de la RAF n'avait, on l'a vu, en rien un caractère inéluctable. Il nous montre également le prix et les effets à long terme de certains choix décisifs. Amené à retremper en permanence son courage et sa motivation, le volontaire sort transformé de façon durable par l'expérience qu'il a vécue... Hantées par les images violentes remontant à la période du *Bomber Command*, les dernières pages écrites par Jules Roy à la fin de sa vie, cinquante-cinq ans après la guerre, et publiées de façon posthume en témoignent<sup>15</sup>.

---

14. *Le Monde* 18 avril 1972 ; Jules Roy vient alors de publier *J'accuse le général Massu* (Paris, Seuil, 1972).

15. Jules Roy, *Lettre à Dieu*, Paris, Albin Michel, 2000.

## Les volontaires de la LVF

Colonel (er) J. VERNET

Docteur en histoire

Un an après la victoire allemande et le choc d'une défaite d'autant plus humiliante qu'elle est sans équivoque, des Français se présentent pour participer aux combats contre l'Union soviétique et pour servir sous l'uniforme de l'adversaire<sup>1</sup>. Dans le cadre d'une réflexion sur le soldat volontaire, il paraît intéressant de se pencher sur les caractéristiques et les motivations d'un engagement dans la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme et sur l'évolution de cet engagement en fonction de celle des combats et de la situation générale du conflit, lequel devient de plus en plus idéologique. Cette étude n'est pas nouvelle. L'importante bibliographie qui accompagne l'ouvrage de Pierre Giolitto, « *Volontaires Français sous l'uniforme allemand* », (Perrin 1999) cite des articles, des analyses, des ouvrages de réflexion ou de souvenirs parus dès 1948. Les travaux du général André Merglen, les ouvrages de Jean Mabire et Eric Lefebvre, et ceux parus sous la signature de Saint-Loup sont des références obligées à tout travail sur les engagés dans la LVF. Enfin, la trilogie récente de Pierre Philippe Lambert et Gérard Le Marec<sup>2</sup> montre bien qu'il y a encore beaucoup à faire sur ce sujet. Cette communication a pour modeste ambition tout d'abord d'expliquer les motivations de l'engagement, puis de mesurer en quantité et en qualité le volontaire de la LVF, enfin d'en tracer rapidement le parcours, à travers les combats proprement dits.

---

1. En effet, un armistice n'est jamais plus qu'une cessation des hostilités et, en l'absence d'un traité de paix, celles-ci peuvent reprendre à tout instant (c'est la menace qu'avait utilisée le maréchal Foch en 1919 pour hâter la signature du Traité de Versailles par les Allemands).

2. En particulier, *Les Français sous le casque allemand*, Grancher (rééd. 2002).

## **I. Les motivations de l'engagement**

Les origines de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme, la LVF, ne se trouvent pas dans une volonté gouvernementale exprimant une orientation précise en matière de politique extérieure ou militaire. La création de la LVF est l'expression concrète des ambitions des partis politiques français favorables à une collaboration étroite avec l'Allemagne, et dont les leaders cherchent à se placer auprès des vainqueurs de 1940, pour en obtenir pouvoir, notoriété et finances. La surenchère qui caractérise les lendemains du 22 juin 1941, date de l'invasion de l'URSS, concerne un certain nombre de partis ou de groupes politiques apparus, certains avant la guerre (comme le Parti Populiste Français, de Jacques Doriot, ancien communiste), qui ont en dénominateur commun l'ambition d'un état fort, avec un exécutif stable et durable, appuyé sur une économie organisée et dirigée par l'État. Tous se sont inspirés du fascisme italien que Mussolini a installé à Rome depuis 1922 et qui, dans le domaine intérieur, au prix d'un sévère encadrement policier, a réussi à mettre de l'ordre dans un pays en perpétuelle effervescence. Ils en ont repris le fond comme la forme, puisque chaque parti ou mouvement a son uniforme, ses chants et ses rassemblements.

### **1.1. Création de la LVF**

Par une coïncidence exceptionnelle, la date de l'invasion de l'URSS, le dimanche 22 juin 1941, est aussi celle du Congrès du Parti Populiste Français, à Villeurbanne, près de Lyon. Jacques Doriot, leader du PPF a obtenu de Vichy l'autorisation de cette réunion, alors que ce parti est interdit en zone libre. L'occasion est trop belle pour ne pas lancer à la tribune un violent discours anti-communiste et pro-allemand, et l'idée d'une participation française à ce qui est présenté comme la Croisade contre le bolchevisme. Ayant tous leurs bases à Paris, loin d'un Vichy qui ne veut pas se compromettre trop vite avec l'ancien adversaire, mais à côté de l'ambassade allemande où sévit un personnage très actif, Otto Abetz. Les autres leaders collaborationnistes ne perdent pas de temps pour se présenter à celui-ci, lui proposant la création d'une unité militaire destinée à combattre en Russie aux côtés de la Wehrmacht. Une démarche écrite d'Eugène Delonde part vers le

maréchal Pétain pour obtenir la création d'une légion de volontaires pour le front russe.

Les mouvements qui prennent tout ou partie de l'idéologie fasciste ou national-socialiste pour justifier leur existence et leur démarche pro-allemande, sont, en juin 1941, relativement nombreux, de création plus ou moins récente et aux effectifs très variables. Il n'y a pas à revenir sur les démarches entreprises dès le 22 juin auprès de Vichy comme auprès de Berlin, via Paris, pour obtenir un appui officiel de l'État Français et l'accord des plus hautes autorités allemandes. Tout se conclut le 5 juillet, quand Hitler, bon gré mal gré, fait savoir à Abetz que le Reich accepte « *d'engager des ressortissants français comme volontaires dans le combat contre l'Union Soviétique* »<sup>3</sup>. Pour se conformer autant aux clauses de l'Armistice de juin 1940 qu'aux dispositions des règles internationales du droit de la guerre, Vichy en donnant son accord à la création de la Légion<sup>4</sup>, en récusé l'appartenance à l'armée française et en fait l'émanation militaire d'une association de droit privé, créée dans l'esprit de la loi sur les associations de juillet 1901.

Ainsi un comité central de direction se forme, un secrétariat général est créé, et rapidement, une grande réunion publique est organisée. Elle a lieu le vendredi 18 juillet au Vélodrome d'Hiver. Elle rassemble plus de dix mille militants et spectateurs, entourés d'un service d'ordre important, estimé à près de trois mille hommes venus des différents partis ou mouvements qui soutiennent la croisade antibolchevique. C'est en énumérant les différentes interventions que l'on peut dresser un inventaire des ressources humaines d'où viendront les premiers volontaires de la LVF. Successivement, en effet, vont prendre la parole des personnages connus, comme Marcel Déat, Jacques Doriot ou Eugène Deloncle, et des individus moins fameux qui eurent là une brève heure de gloire, comme Jean Boissel, Pierre Constantini, et Pierre Clémenti. D'autres sont présents, comme Paul Chack, mais ne prennent pas la parole. D'autres enfin ne sont pas venus, comme Marcel Bucard, qui craint de voir son mouvement, peu important, absorbé par un des « gros ».

## 1.2. Les partis fondateurs de la LVF

---

3. In Aliz (Philippe), *Les Dossiers noirs de l'occupation*, t. 2, cité in Giolitto.

4. Lettre de Darlan à Deloncle du 9 décembre 1941.



Quels sont, en effet, ces rassemblements importants et ces groupuscules mineurs ? Depuis 1936, créé par Jacques Doriot, ancien communiste et ancien maire de Saint-Denis (Seine, et pas encore neuf trois), le Parti Populiste Français rassemble des anticommunistes fonciers et des admirateurs du fascisme. Doriot, lui-même, a animé le Front de la Liberté, qui regroupait les associations anticommunistes. Prétendant rassembler plus de cent mille adhérents, le PPF devient nettement pro-allemand après le désastre de 1940, souhaitant « *un État totalitaire, pour une politique de reconstruction européenne, dans le cadre d'une réconciliation franco-allemande* »<sup>5</sup>. En 1941, il n'a guère plus de cinquante mille adhérents, issus de la petite et moyenne bourgeoisie, plus citadine que rurale. Vient ensuite le Rassemblement National Populaire, de Marcel Déat. Celui-ci, ancien socialiste, a été brièvement ministre en 1936. Il est opposé au gouvernement de Vichy qu'il juge réactionnaire et clérical, et fonde en janvier 1941 le Rassemblement national populaire, pour qui la Collaboration est une option fondamentale (il est vrai que le RNP reçoit les fonds de l'ambassadeur Abetz). Il annonce près de vingt mille adhérents. Troisième mouvement susceptible de fournir de nombreux volontaires, le Mouvement Social Révolutionnaire, d'Eugène Deloncle. Celui-ci, ingénieur du génie maritime et farouche anticommuniste, est déjà connu à travers l'affaire dite de la Cagoule, où est impliqué son Comité Secret d'Action Révolutionnaire, en 1937. Pétainiste après juillet 1940, Deloncle rejoint Déat dans son RNP et y génère une fraction autonome, le MSR qui prétend regrouper dix mille adhérents. À côté de ces trois mouvements principaux, le Front Franc, de Jean Boissel, la Ligue Française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration, de Pierre Constantini (elle aussi stipendiée d'Abetz), le Francisme, de Marcel Bucard, qui appuie la Révolution Nationale, le Parti Français national collectiviste, de Pierre Clémenti, et le Comité d'Action antibolchevique, de Paul Chack, ne sont que des groupuscules peu fournis, servant plutôt de faire-valoir à leurs créateurs qu'à manifester quelque influence dans les manipulations politiques à Paris ou à Vichy.

S'appuyant sur les chiffres avancés pour leurs effectifs, les nombreux parrains de la LVF peuvent annoncer à leurs partenaires

---

5. In *Dictionnaire d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Larousse, 1980, entrée PPF par H. M.

allemands à Paris que le recrutement de celle-ci ne posera aucune difficulté et déjà certains voient cette Légion devenir une véritable grande unité opérationnelle. Pour stimuler leurs adhérents, certains leaders annoncent qu'ils rejoignent les rangs de la LVF. Peu ont le courage d'aller au bout de leurs convictions, mais c'est le cas, on le sait, de Doriot. Ainsi, une population importante de volontaires est réputée disponible à l'engagement, dont les motivations pourraient être, en reprenant les grands thèmes des partis ou mouvements fondateurs : un état autoritaire, si ce n'est totalitaire, un anticommunisme foncier, une certaine idée de l'Europe, une réconciliation avec l'Allemagne, ce dernier point faisant la différence entre tenants du Maréchal et de la Révolution Nationale et collaborationnistes absolus. Sur ces bases, le recrutement de la LVF ne semble pas devoir poser de problèmes. Les centres ouverts dès le 7 juillet dans les locaux des partis fondateurs, puis dans les permanences d'arrondissements et au siège du comité directeur<sup>6</sup> attendent les premiers volontaires.

## II. Le volontaire de la LVF

Le premier rassemblement des volontaires de la LVF a lieu le 27 août 1941 à Versailles, dans la caserne Borgnis-Desbordes<sup>7</sup>. Sont convoqués là tous les volontaires que se sont faits connaître depuis le 7 juillet. Quelles sont les conditions d'engagement auxquelles le volontaire doit souscrire ?

### 2.1. Conditions du volontariat

L'engagement est pris à titre individuel. Le volontaire s'engage à participer comme membre de l'armée allemande à la lutte contre le bolchevisme durant les opérations contre les forces armées de l'URSS et, en conséquence, à jurer fidélité et obéissance au Commandant Suprême de l'Armée allemande, Adolf Hitler. Bien évidemment, il lui

---

6. Installé d'abord 12 rue Auber, dans les anciens locaux de l'Intourist, il est installé 19, rue Saint-Georges en janvier 1942.

7. Cette caserne, qui portait le nom d'un des grands officiers coloniaux, le général Ernest Borgnis-Desbordes, pacificateur du Soudan, mort à Hanoi comme commandant supérieur, est devenue après 1945 le siège de la cour d'Appel de Versailles (à l'origine construite comme Écuries de la Reine en 1680).

faut être Français de souche aryenne et avoir un casier judiciaire vierge. Les limites d'âge sont fixées de dix-huit à trente ans pour les hommes de troupe et les sous-officiers, et jusqu'à quarante ans pour les officiers. Une condition physique et une vue excellente sont exigées, la dentition étant également examinée avec soin. Caries ou dents manquantes sont des facteurs d'inaptitude, tout comme les opérations lourdes à l'abdomen.

Les avantages de l'engagement sont matériels et pécuniaires : la solde est celle de l'armée allemande. Comme elle est relativement élevée, elle est incitative pour les nombreux candidats, sans compter que de nombreuses primes viennent la compléter : prime opérationnelle par jour de combat, prime pour enfant mineur, etc. La solde de base est de 1 800 francs en France et passe à 3 000 francs sur le front. Au total, un engagé père de trois enfants peut gagner près de 3 500 francs, ce qui est nettement supérieur à ce que reçoit un ouvrier parti travailler en Allemagne.

À côté de ces motivations idéologiques et pécuniaires, beaucoup, surtout les plus jeunes, sont attirés par l'uniforme – qui est aussi celui du vainqueur et dont le port est une façon d'atténuer sa victoire en se l'appropriant –. En même temps, c'est un mode de passage dans le monde adulte, puisque le service militaire n'existe plus et que l'Armée d'Armistice, armée issue de la défaite, n'est guère attirante. Comme l'idée du parti unique qui aurait pu naître de la faillite de la Troisième République a échoué, les slogans simplistes du national-socialisme sont hautement attractifs. Il y a aussi, pour beaucoup de volontaires, la nostalgie de campagnes coloniales plus exaltantes que l'amertume de 1940. Enfin, il y a le lot traditionnel des coureurs d'aventures, au sens premier du terme ou au sens second. Il se trouve enfin l'escroc qui disparaît avec sa prime d'engagement, et qui parfois, se représente quelque temps plus tard pour en toucher une seconde. Les démêlés avec la justice ont également joué, ainsi que les mésaventures ou mésententes conjugales.

Le profil du volontaire de la LVF n'est donc pas défini par un trait simple et régulier. À vrai dire, toutes les vertus comme tous les défauts peuvent s'y retrouver. Néanmoins, individu complexe, le volontaire de la LVF ne se compte pas par dizaines de milliers, contrairement à ce qu'espéraient les promoteurs de cette formation.

## 2.2. Les effectifs volontaires

Bien que les fondateurs de la LVF aient espéré pouvoir former une grande unité française pour servir sur le front Est, le nombre des volontaires de la LVF n'a guère dépassé les dix mille. En effet, selon Lambert et Le Marec, il y eut entre juillet 1941 et mai 1943, 10 738 volontaires, sur lesquels 6 429 ont été retenus. Sur les 3 400 que se sont présentés entre juillet et août 1941 et qui ont été triés à la caserne Borgnis-Desbordes, deux mille deux cent soixante-huit sont partis en trois convois successifs (4 septembre, 15 septembre, 9 octobre) pour former à Demba, au sud de Varsovie, deux bataillons et leurs unités d'appui, ainsi que l'état-major régimentaire du 638<sup>e</sup> Infanterie-Regiment (Französisch) de l'armée de terre allemande. En mai 1943, malgré les épreuves successives de l'engagement devant Moscou (novembre 1941-janvier 1942) puis en arrière des lignes contre les partisans, le régiment français compte 2 317 officiers et soldats à l'effectif. D'après les historiens qui se sont penchés sur la LVF, il semble que, pour l'ensemble de la période qui va de juillet 1941 à juillet 1944, lorsque les survivants des combats de Biélorussie sont regroupés près de Dantzig pour être incorporés (ou non) dans la Waffen SS, environ 13 400 volontaires se sont présentés aux quelque cent soixante-dix bureaux de recrutement répartis sur le territoire français. Sur ce nombre, 4 600 ont été déclarés inaptes médicaux et 3 000 refusés pour passé douteux. Au total, cinq mille huit cents hommes sont passés par la LVF. Selon Jacques Delarue, à cette même date, août 1944, on compte quatre cents tués, deux mille quatre cents démobilisés (blessés ou malades irrécupérables), huit cents disparus (prisonniers et déserteurs). Il estime à deux mille deux cents les survivants des trois bataillons du 638<sup>e</sup> IR. En juin 1942, le régiment est à son effectif maximum avec trois bataillons et leurs moyens d'appui régimentaires, soit environ 2 900 hommes, par rapport au tableau d'effectifs théoriques de 3 250 officiers et soldats.

Lors de la tentative de mise sur pied de la Légion Tricolore (avril-septembre 1942), Laval, de retour au gouvernement, avait autorisé celle-ci à recruter en zone libre et dans les cadres de l'Armée d'Armistice, stationnée en métropole ou en Afrique du Nord. Les archives du Service Historique de l'Armée de Terre font état du projet de recruter au Maroc un bataillon destiné à renfoncer la LVF. Les volontaires sont assez nombreux pour qu'une unité (1 officier, 6 sous-

officiers, 171 soldats indigènes et 5 européens) soit rassemblée à Guercif, près de Taza, et transférée fin août à Sidi Bel Abbes en vue de son envoi en France. Les circonstances en décideront autrement. Par ailleurs, malgré la nécessité d'être de souche aryenne, on compte plusieurs volontaires d'origine antillaise qui se sont présentés dès juillet 1941, qui ont été acceptés et qui ont combattu devant Moscou. Le recrutement de la LVF a donc été des plus larges.

### **III. Le combattant de la LVF**

3.1. Engagé de fait dans l'armée allemande, le volontaire de la LVF, après avoir transité par le centre de regroupement de Versailles, est dirigé sur la base arrière et le camp d'entraînement de la Légion. Celui-ci est situé en Pologne, à Demba (septembre 1941-janvier 1942) puis à Kruszyna (janvier 1942-février 1944), et se replie sur Greiffenberg (Poméranie, de février à juillet 1944).

L'instruction à l'allemande ne va pas de soi. Les usages de la Wehrmacht ne sont pas ceux de l'armée française, les ordres sont donnés en allemand et il faut acquérir de nouveaux réflexes. L'initiation aux armes allemandes demande aussi soin et attention. Les exercices de combat et l'entraînement à la marche sont à la mesure de l'efficacité du combattant allemand de mai 1940. Les consignes sont clairement signifiées à Kruszyna en avril 1942 quand le commandant du camp, le major Fesch, accueille les volontaires arrivant de France : *« Ici, vous devez travailler dur et souffrir. Et encore souffrir et travailler. Dans un camp d'instruction, le soldat doit se préparer pour le front, c'est-à-dire passer par toutes les épreuves qui l'y attendent »*. On ne peut être plus clair. Une fois le principe posé, les étapes de l'engagement du 638<sup>e</sup> IR sont une parfaite illustration de l'engagement de la Wehrmacht sur le Front Est.

3.2. Les opérations de la LVF (octobre 1941-novembre 1944)

« Le Premier Hiver »

Quittant le camp de Demba (24 octobre 1941), les deux bataillons atteignent Smolensk par voie ferrée, puis Viazma par la route, sur l'axe Minsk-Moscou. À pied, ils se portent à Dujekovo où ils prennent position face à l'Est, le I/638 en première ligne, le II<sup>e</sup> en réserve. Ils sont à soixante kilomètres de Moscou, le 1<sup>er</sup> décembre 1941. Par un

froid intense, le I/638 attaque sur un lac gelé. C'est un échec sanglant devant une défense soviétique intraitable. Le bataillon laisse 40 tués, 100 blessés et deux cents cas de gelures graves. Le 638<sup>e</sup> IR est ramené en Pologne, au camp de Kruszyna, qui sera sa nouvelle base arrière jusqu'en février 1944. Il est rejoint par un gros renfort qui permet de créer le III/638 mais, simultanément, le II/638 est dissous, le commandement allemand ayant décidé de mettre fin aux discussions politiques qui agitent le régiment. Mille cinq cents volontaires décident de rentrer en France, la majorité d'entre eux venant du Mouvement Social Révolutionnaire de Deloncle. Les affiliés de Doriot deviennent majoritaires à la LVF, ce qui permet à *Signal* de faire un beau reportage sur le PPF, « Visages français » (n° 7, août 1943). En même temps, sont renvoyés les soldats et les officiers trop âgés (respectivement plus de trente et plus de quarante ans). Le régiment est réorganisé : le II/638 réapparaît en fin d'année 1942, mais déjà les deux autres ont été réengagés.

#### La lutte contre les partisans

La contre-guérilla en Russie a eu des caractéristiques dramatiques suffisamment connues pour ne pas avoir à y revenir en détail : combats de patrouilles et d'embuscades, protection et sécurité des itinéraires routiers et des voies ferrées, des carrefours et des gares, contrôle de la population, avec qui se créent complicité, voire amitié, mais aussi actes de cruauté et représailles, dans un terrain couvert de forêts épaisses ou de marécages malsains. Excipant de l'expérience acquise par certains des volontaires dans des campagnes coloniales fameuses, le Rif, l'Atlas, la Syrie, l'Indochine, la Wehrmacht décide d'engager les Français dans les opérations contre les partisans qui sévissent sur les lignes de communications allemandes, principalement dans le secteur Centre, traversé par la voie ferrée et la route principale Brest-Litovsk - Minsk - Smolensk - Moscou. On trouve, engagés isolément, le I/638 à Smolensk (août-septembre 1942), à Sitch (janvier 1943), à Kotovo (mai) et à Murovo (décembre), et le III/638 à Smolensk (mai 1942), à Kolni (juin), à Briansk (janvier 1943), à Orel (juillet) et à Mohilev (automne-hiver 1943-44). Le II/638, recréé, est sur le terrain à Mikhaïlkovo en février 1944.

Toute cette période correspond à la relative stabilité des fronts Centre et Nord allemands tandis que la décision est recherchée vers le Sud-Est et la mer Caspienne. La capitulation de Stalingrad (février

1943) et l'échec de l'opération Citadelle (juillet 1943) mettent définitivement la Wehrmacht sur la défensive. Tandis que la base arrière du régiment est transférée à Greiffenberg, en Poméranie (aujourd'hui Gryfiza, en Pologne), le 638<sup>e</sup> IR se regroupe sur Mohilev, tenant la zone des marécages de la Bérézina. Le 22 juin 1944, les Soviétiques lancent la grande offensive de Biélorussie, avec les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fronts de Biélorussie sous les ordres de Rokossovsky. Les deux îles d'Orcha et de Vitebsk sont balayés. Le 638<sup>e</sup> IR est entraîné dans le repli général mais son chef, le colonel Puaud, décide de faire front. Un groupement de combat d'environ cinq cents combattants est confié au capitaine Bridoux, qui a rejoint la LVF en septembre 1943 et commande le I/638. Il s'installe en avant de Bobr, tenant la portion d'autostrade venant de Tolochine. Soutenus par un peloton de Mark V Tigre et un détachement de SS Polizei, les Français retardent pendant deux jours la progression des Soviétiques, au prix de quarante tués et vingt-quatre blessés évacués. Le communiqué de l'Armée Rouge annonce, le 28 juin que le 2<sup>e</sup> Front de Biélorussie s'est heurté à la résistance acharnée de deux divisions françaises. Dont acte. Parallèlement, compte tenu de la situation nouvelle créée à l'Ouest par le débarquement allié en Normandie, il a été question de renvoyer les volontaires français combattre sur leur territoire national. Déjà un élément précurseur est parti pour Saint-Germain en Laye à la mi-juin, mais finalement l'état-major allemand a besoin de toutes ses troupes face au déferlement soviétique, alors qu'en Normandie rien n'est encore gagné pour les Anglo-Américains. Le 638<sup>e</sup> IR reste sur le front russe mais pour participer à la grande retraite du groupe d'armées Centre qui, de Borisov, l'emmène par Minsk et Vilna jusqu'à Greiffenberg, non loin de Stettin. Les survivants des trois bataillons s'y regroupent peu à peu, reconstituant sections et compagnies. Un nouveau repli de la base arrière a lieu sur Saalesch puis finalement sur Wildfleken en Hesse. C'est là qu'arrive la nouvelle de la décision prise par la Délégation Gouvernementale de l'État français, repliée à Sigmaringen, que la Légion de Volontaires Français est dissoute et que ses volontaires sont affectés à la Waffen SS. La Waffen SS française a été créée sur la ressource de la Milice avec l'accord de Darnand aux sollicitations allemandes. Son acte de naissance officielle est du 22 juillet 1943. Les premiers volontaires, regroupés en une *Sturnbrigade* sont engagés en Galicie en août 1944. Les réactions les plus diverses

suivent cette décision. Une nouvelle période s'ouvre pour ces combattants français sous uniforme allemand, dont les paramètres sont différents : à une vocation antibolchevique, vient se superposer un choix pro-national-socialiste officiel, qui fait de l'histoire des Waffen SS français un autre volet de la collaboration franco-allemande entre 1943 et 1945.

En conclusion, le combattant de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme ne se compte pas en dizaines de milliers comme l'escomptaient les hommes politiques engagés dans la Collaboration pour des motifs divers et parfois antagonistes. Attiré par les avantages pécuniaires incontestables, séduit, au bout du compte, par l'atmosphère, découverte ou retrouvée, d'une collectivité militaire, motivé par l'engagement physique du combat, le volontaire de la LVF a vite oublié les grandes motivations profondes, pour la nécessité de survivre dans les conditions bien particulières du front oriental : hiver glacial, été infernal, neige, boue, poussière, population fruste aux réflexes primaires, adversaire farouche et obstiné, dans la défensive comme dans l'attaque. Au bout du chemin, le combattant de la LVF se découvre plus combattant qu'engagé idéologique. Le contrôle du courrier montre très souvent qu'il est sensible, comme tout soldat, au fait que la vie dans la zone de combats rend son langage incompréhensible à ceux restés au pays. Dire que c'est un combattant comme les autres serait excessif car, au départ, il y a le choix manifeste d'accepter de servir sous l'uniforme ennemi, au sein de l'armée du vainqueur. Mais, très vite, sous la pression d'un entraînement rigoureux, confronté à des situations de combat les plus diverses, dans des conditions physiques et matérielles des plus sévères, le volontaire de la LVF n'a plus qu'un objectif : combattre et survivre, montrant bien souvent des qualités guerrières qui, sur le plan individuel, n'ont jamais manqué aux Français, quelque ait été la cause pour laquelle ils combattaient.



## SOURCES

Archives Service Historique de l'Armée de Terre

### Ouvrages

Saint Loup, *Les Volontaires*, Presses de la Cité, Paris, 1963

Giolitto, Pierre, *Volontaires Français sous l'uniforme allemand*, Perrin 1999

Mabire, Jean, *La Brigade SS Frankreich*, Fayard 1973

- *La Division SS Charlemagne*, Fayard 1974

- « La Légion des Volontaires Français », in *Dictionnaire d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, Larousse, 1980

Lambert, Pierre et Lemarec, Gérard, *Les Français sous le casque allemand*, Grancher, Paris, rééd. 2002

### Article

Merglen, André, « Soldats français sous uniformes allemands, 1941-1945, LVF et Waffen SS français », in *Revue d'Histoire de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale*, n° 8, octobre 1977

Collection du magazine *Signal*

## Les volontaires de l'armée Vlassov

Pierre BARRAL

Professeur émérite histoire contemporaine  
Université Montpellier III - UMR 5609

Vlassov, un nom souvent cité, en général pour être condamné et honni, mais en fait un personnage peu connu, mal compris dans sa complexité humaine. De contours diffus, la *Vlassovchina* mit en mouvement sur le front de l'Est des masses considérables d'hommes qui se qualifièrent de « volontaires ». Leur destin tragique a été retracé par Jürgen Thorwald, *Vlassov contre Staline* (1952, version française, 1953), par Alexandre Dallin, *La Russie sous la botte nazie* (1957, version française, 1970), par André Junin, *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (1962), par Wilfried Strik-Strikfeldt, *Contre Staline et Hitler* (version française, 1971). Il mérite assurément l'attention dans l'optique de notre colloque.

En 1917, la Révolution d'Octobre, prise du pouvoir par l'insurrection à Petrograd et à Moscou, avait aussitôt suscité une résistance militaire dans les profondeurs de la Russie. Dès novembre, le général Kornilov avait constitué sur le Don « l'Armée des volontaires », où des officiers et des cadets servaient comme simples soldats, et rallié des unités de cosaques, au comportement très indépendant. Après sa mort au feu, le général Denikine, fils d'un officier sorti du rang, a étoffé ce corps de qualité par l'incorporation forcée de paysans et mené de puissantes offensives qui ont balayé les plaines du Sud. L'*Encyclopédie soviétique*, dans son édition de 1970, accusera cette Armée des volontaires d'avoir instauré « un régime terroriste », mais lui reconnaîtra « de hautes qualités au combat ». Mal relié aux autres Blancs de Sibérie, mal soutenu par les Alliés occidentaux, Denikine a été arrêté par l'Armée Rouge aux approches de Moscou. Il a dû céder la place à un rival issu de l'aristocratie, le général baron Wrangel. Celui-ci s'est replié dans la péninsule de

Crimée, d'où la flotte française a finalement évacué en octobre 1920 le dernier noyau des Blancs en déroute.

Vingt ans après, en juin 1941, l'offensive éclair de la Wehrmacht pénètre rapidement dans le territoire de l'URSS. Le régime communiste fait appel au sentiment patriotique de la population et, dans sa majorité, celle-ci se mobilise, au front et à l'arrière, pour défendre la terre russe. Cependant, dans la zone occupée, certains sont prêts à collaborer. D'une part, la force triomphante de l'envahisseur les impressionne, d'autre part la collectivisation agraire et la terreur policière ont engendré de sourds mécontentements contre la dictature stalinienne. Et, dans la masse énorme des combattants soviétiques faits prisonniers, les conditions d'existence épouvantables au camp, ainsi que le désaveu impitoyable des « disparus sans nouvelles » par leur commandement, conduisent les plus désemparés à se laisser embrigader pour survivre. Ce ne sont pas à proprement parler des volontaires ayant choisi leur destin ; ce sont plutôt des résignés, ballottés dans une tragédie qui dépasse les options individuelles. Les unités allemandes recrutent ainsi des auxiliaires civils pour les tâches matérielles, les *Hiwi (Hilfswillige)*. Elles constituent même des groupes de partisans armés qu'elles encadrent, « nos Ivans » disent-elles d'un ton protecteur. Il n'y a pas d'ordres en ce sens de l'état-major. Mais des initiatives fleurissent au niveau subalterne, pour faire face aux besoins urgents avec les moyens qui s'offrent. Ceux qui perçoivent le mieux l'intérêt de cette ressource sont des « barons baltes », médiateurs entre deux cultures, jadis officiers du tsar, réfugiés dans le Reich après 1918. Tel est notamment le profil du colonel Wilfried Strik-Strikfeldt, interprète de russe au groupe d'armées du Centre, puis transféré à l'OKH au bureau spécialisé dans l'étude de l'Armée Rouge. Il analyse les documents saisis, interroge les personnages de choix et inspire la propagande visant à miner le moral de l'ennemi. Et il rapportera plus tard avec flamme l'expérience qu'il a vécue.

S'il n'a aucun succès auprès de Iakov Djougachvili, fils aîné de Staline, il réussit à retourner le général Andrei Vlassov. Né dans une famille paysanne de la Volga, passé par un séminaire (comme Staline !), ce combattant de la Guerre Civile est reconnu comme un officier de grande classe. Son envoi en mission en Chine lui a valu d'échapper à la répression qui a frappé tant de ses camarades en 1937. Face à la percée de la Wehrmacht, il a sauvé ses chars de

l'encerclement en Ukraine, joué un rôle dans la défense de Moscou, reçu promotions et décorations : Dmitri Volkogonov publie dans son *Stalin* son brillant dossier. En juin 1942, la 2<sup>e</sup> armée de choc qu'il commande est détruite au feu sur le front du Volkhov. Vlassov refuse de quitter ses troupes, il se cache quelques jours avant d'être capturé, physiquement et nerveusement épuisé. Le sentiment d'avoir été abandonné indigné ce héros authentique et cette indignation le rend mûr pour une révolte ouverte contre le régime qu'il a bien servi jusque-là.

Le 10 septembre, il signe le tract de Vinnitsa, préparé par Strik-Strikfeldt, adressé aux « Camarades commandants, camarades de l'intelligence soviétique » :

« Celui qui aime encore sa patrie, celui qui veut encore voir son peuple heureux, doit combattre de toutes ses forces le régime de Staline. Il doit lutter pour que cette guerre criminelle qui sert les intérêts de l'Amérique et de l'Angleterre prenne fin et pour qu'une paix honorable intervienne avec l'Allemagne. Tout dépend maintenant de vous ! ». En décembre, la proclamation de Smolensk, au nom d'un « Comité russe », développe un programme : abolition du régime bolchevik, liberté de la terre et de l'entreprise, collaboration avec l'Allemagne. En mars 1943 est diffusée une lettre précisant « Pourquoi j'ai entrepris de lutter contre le bolchevisme » : « Ma vie fut indissolublement liée à l'Armée Rouge », mais désormais « c'est l'affaire des Russes, leur devoir, de lutter contre Staline, pour la paix et pour une Russie nouvelle ».

Autour de lui, Vlassov obtient l'adhésion de Jilenkov, un opportuniste qui avait intrigué au sein du parti, et de Malychkine, arrêté pendant la purge puis relâché pour être envoyé au combat. Mais la plupart des autres généraux prisonniers refusent de collaborer : ce qui ne leur évitera pas d'être traités en suspects après leur retour au pays. De même, chez les « Russes blancs » émigrés en Occident, quelques sympathies se manifestent pour l'initiative de Vlassov. Un jeune artiste, Iouri Jerebkov, anime à Paris un « Comité d'entraide », qui patronne des engagements pour le front de l'Est. Cependant le désaveu de cette collaboration est l'attitude dominante, comme le souligne Nikita Struve dans ses *Soixante-dix ans d'émigration russe* (Fayard, 1996, p. 143). Denikine lui-même déclare à ses compagnons d'exil souhaiter « à l'Armée Rouge la victoire sur l'Allemagne, afin que la Russie se débarrasse du communisme ». *L'Encyclopédie*

soviétique enregistrera en 1970 sa solidarité dans l'épreuve avec la mère patrie.

Par ailleurs, dans le vaste espace occupé par la Wehrmacht à la fin de 1942, le mouvement de Vlassov se heurte à la concurrence d'autres unités auxiliaires qui défendent des particularismes de nationalités : légions des pays baltes, stanitsas de Cosaques, détachements de Caucasiens. À Berlin, le ministère de l'Est, dirigé par Alfred Rosenberg, est très favorable à ces noyaux allogènes et sous l'influence d'un expert turcologue, Gerhard von Mende, il envisage le morcellement de l'Union Soviétique. Quant à la combative *Ukrains'ka Povstans'ka Armiia*, elle se veut indépendante vis-à-vis de tous les étrangers et elle harcèle les occupants allemands (*Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 130, 1983). Vlassov, de souche grand-russienne, tient, lui, farouchement à maintenir l'intégrité de la Russie historique. Le plus grave cependant est que son entreprise est condamnée dans l'œuf par l'hostilité viscérale de Hitler. L'historien André Junin parle d'une « défaite psychologique », mais il ne s'agit pas d'une erreur de méthode. Il existe une contradiction de fond entre l'impérialisme raciste du nazisme et ses appels purement formels à la collaboration des vaincus. Au Berghof, à l'été 1943, le Führer s'emporte : « Je n'aurai pas fait la guerre pendant quatre ans pour que la coupe de la victoire m'échappe cinq minutes avant la fin, à cause d'un vague espoir tel que le mouvement Vlassov ». Et Vlassov déplaît à ses protecteurs quand il leur dit son souhait de les accueillir en hôte dans Petrograd reconquis. Aussi le tient-on sous cloche à Dabendorf dans la banlieue de Berlin, en le réduisant à un rôle d'instrument de propagande, avec le journal *Dobrovoletz* (« Le volontaire »). Son « Comité national russe » ne détient en fait aucune autorité sur l'effectif imposant des 800 000 Soviétiques embrigadés à la suite de la Wehrmacht (même s'ils portent parfois ses insignes, *ROA*).

Quand, après l'échec de la contre-attaque de Koursk, les Allemands battent en retraite à l'Est, le Führer veut dissoudre ces unités jugées peu sûres. On le persuade d'en transférer une partie derrière le mur de l'Atlantique et contre les foyers de résistance en Pologne et en Yougoslavie ; elles y commettent bien des exactions sanglantes. Le général Köstrich, un expert reconnu, né en Russie, ancien attaché militaire à Moscou, est nommé « général des formations de volontaires ». Sur ordre, il refuse de recevoir Vlassov, qui lui propose

ses services. Et Himmler, dont l'influence augmente dans cette phase ultime du Troisième Reich, recrute une division SS *Galicia*, composée d'Ukrainiens. À propos du transfuge, il jette des mots méprisants : « un porc » ou l'« arrogance typique du Russe ». Curieusement, c'est lui qui va le repêcher. Un de ses subordonnés, le Standartenführer d'Alquen, « comme tout le monde, écrit Thorwald, sentit le fluide qui émanait de la personne de Vlassov. Il fut tout de suite conquis ». Il partagea l'attrait de Strik-Strikfeldt pour « sa haute taille (1,96 m), ses larges épaules, son regard vif derrière de grosses lunettes, la voix de basse sonore avec laquelle il exposait ses idées d'une façon claire, sans haine, un léger humour ». D'Alquen persuade son chef d'accepter une entrevue, le 16 septembre 1943. « Cet homme a une forte personnalité, concède le Reichsführer. Mais c'est un Slave, et il le restera toujours ». Sans cesser de se méfier, on décide de l'utiliser, mais l'exécution traîne. La brigade Kaminski, qui s'associe à la brutale répression de l'insurrection de Varsovie en août 1944, ne relève toujours pas de Vlassov.

En novembre, il est enfin autorisé à créer un « Comité pour la libération des peuples de la Russie » (KONR) : notons le pluriel qui ménage les nationalités allogènes. Son manifeste de Prague appelle « à renverser la tyrannie de Staline, à conclure une paix honorable, à créer un nouvel État, libre, national, sans bolchevisme ni exploités ». Vlassov est reçu par Goering, qui lui parle d'uniformes, et par Goebbels, qui lui parle de propagande (mais jamais par Hitler). Il se voit transférer le commandement du général Köstrich, devenu, il est vrai, fictif. Il dispose d'à peine 50 000 hommes, constitués en quatre divisions, sous la désignation de ROA (« Armée russe de libération »), avec le drapeau traditionnel, rouge blanc bleu à la croix de Saint-André.

Je n'ai malheureusement pas eu la possibilité de faire des recherches dans les archives militaires allemandes de Fribourg-en-Brigau. Je crains d'ailleurs que leurs dossiers sur ce sujet ne soient très fragmentaires. Je ne puis donc, et je le regrette, apporter de précisions sur les origines sociales de ces combattants d'une cause perdue. Je ne saurais non plus doser la part du désespoir et la part de l'idéologie dans les motivations qui ont inspiré leur engagement dans cette légion russe antisoviétique.

La 1<sup>e</sup> division du général Bunitchenko se trouve prise dans la débâcle finale en Tchécoslovaquie. Elle traite alors avec les résistants et

elle coopère à la libération de Prague. Mais, selon les accords interalliés, les forces américaines se retirent du secteur. Vlassov, qui a toujours écarté les suggestions de tenter des avances aux Occidentaux, est désemparé par cette situation. Dans la confusion de la débâcle des derniers jours, il est capturé par les Américains, sans être identifié, puis presque aussitôt livré par un subalterne ignorant aux Soviétiques qui le réclament. Le 1<sup>er</sup> avril 1946, le Tribunal Suprême de l'URSS le condamne à la mort par pendaison, ainsi que Malychkine et dix autres officiers, « pour haute trahison et pour avoir servi d'agents à l'*Abwehr* allemand dans des activités d'espionnage, de débauchage et de terrorisme ». Peu après paraît en Occident *J'ai choisi la potence*, une confession de Vlassov qui se présente comme un patriote sincère, à la fois révolté par Staline et manipulé par Hitler. *Le Monde* du 25 janvier 1948 en rend compte, non sans quelque perplexité, mais les péripéties romanesques de ce récit le rendent fort suspect et le sûr *Catalogue général de la Bibliothèque nationale* le dégrade comme « apocryphe ». En 1947, l'ataman cosaque Krasnov, un Blanc de la guerre civile rallié aux Allemands, est exécuté à son tour.

La mémoire des Vlassoviens, parfois idéalisée au sein de l'émigration, provoque dans l'opinion soviétique, attachée à la gloire de la « Grande Guerre Patriotique », un anathème indigné. « Chez nous, note Soljenitsyne, ce mot a la même résonance qu'immondices ». Dmitri Volkogonov, historien de la perestroïka, verra encore en eux en 1989, dans son *Stalin* (Moskva, II,1, p. 259) « non des combattants idéologiques mais des criminels, des nationalistes, des gens faibles et sans volonté, saisis par une seule idée : survivre ». L'auteur de *L'Archipel du Goulag*, qui combattit courageusement dans l'Armée Rouge, fera donc scandale en 1973 quand il osera « se demander qui est le plus coupable : ces jeunes gens ou leur patrie chenuée ? » et voudra « rappeler qu'on ne peut pas expliquer ce qui s'est passé par une tendance biologique à la trahison, que cela doit avoir des causes sociales. Car, comme le dit le vieux proverbe : *Cheval bien nourri va à l'écurie* ». Et il conclut par une image qui évoque le fameux plan final du cinéaste Andreï Tarkovski, dans *Andreï Roublev* : « une plaine où courent, abandonnés, des chevaux fous » (t. I, p. 194). Tels furent en effet, Vlassov et ses compagnons.

## Le volontaire dans l'armée italienne de la République

Nicola LABANCA  
Professeur  
Université de Sienne<sup>1</sup>

1. La loi du 14 novembre 2000, n. 331, a eu pour l'Italie une valeur historique. Elle a garanti le passage, avant la fin de l'année 2007, aux forces armées professionnelles. Voulu par le gouvernement du centre gauche sous la présidence de l'ex-communiste Massimo D'Alema, la décision n'a pas été reniée par le gouvernement suivant sous la présidence de Silvio Berlusconi : le ministre de la Défense Antonio Martino a même annoncé vouloir anticiper la date du passage à janvier 2005. Enfin, suite à une décision *bipartisane*, même en Italie le volontaire remplace le conscrit.

Est-ce que le système militaire italien est prêt à cette révolution ? Est-ce qu'il y a de volontaires ? Est-ce que les officiers et les structures sont prêts à les accueillir ? (Il faut se rappeler que, au même moment, les forces armées italiennes sont en train de vivre une *gender revolution*, avec l'admission de femmes volontaires pas seulement parmi les officiers.)

Les pages suivantes ont pour but d'offrir des réflexions sur ce thème, très complexe. Nous nous demandons s'il y avait conscience et préparation chez les officiers italiens à l'égard de cette transformation. Une étude des principaux périodiques militaires officiels, conçus pour la diffusion des thèmes les plus importants de la politique militaire, devrait effectivement indiquer comment (quand et si) cet important sujet concernant le passage de l'armée des conscrits à l'armée de métier a été diffusé des sommets militaires à tout le corps des officiers. En particulier, une analyse des revues militaires pourrait indiquer si les

---

1. Département d'histoire, Università degli studi di Siena, Via Roma 56, Siena, Italie (email : labanca@unisi.it)



grands problèmes que l'Italie est en train de vivre à propos de la transformation de son modèle militaire sont tous nouveaux, ou s'il y a des précédents dans le passé.

Aujourd'hui les forces armées de la République italienne participent à plusieurs opérations de *peacekeeping* et de *peaceforcing* internationaux : par conséquent la question du recrutement professionnel semble très importante en ce qui concerne la politique militaire intérieure, et même internationale, de l'Italie. La proposition récente du ministre Martino de constituer une légion de volontaires albanais<sup>2</sup> est symptomatique des difficultés qui se présentent à l'armée italienne dans son passage au modèle volontaire.

2. Afin de délimiter le sujet, très vaste, il sera opportun de rappeler qu'on cherchera à isoler l'aspect concernant le volontaire des autres aspects de l'histoire militaire républicaine<sup>3</sup> qui, pourtant, lui sont liés. Nous nous référerons ici à l'histoire du volontariat dans l'armée de Terre, et non dans la Marine et dans l'Aviation, où il est présent depuis plus longtemps. Mais les dimensions que le changement de modèle militaire impose à la force armée terrestre sont quantitativement et politiquement plus remarquables.

Nous ne parlerons pas de l'extraction sociale de l'officier italien. Nous ne ferons même pas de l'histoire politique des débats (publics)

---

2. À ce propos, voir aussi Nicola Labanca, *Le gouvernement Berlusconi et les défis militaires*, in *Défense & Stratégie. Bulletin d'information de l'Observatoire Européen de Sécurité* (CRIS, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne), n° 4, p. 6-9 ; e Id., *Italie : devenir un "pays normal"*, in Patrice Buffotot (a cura di), *La défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions*, La documentation française, Paris, 2001.

3. Cfr. Virgilio Ilari, *Storia militare della prima repubblica*, Nuove ricerche, Ancona, 1994 ; Enea Cerquetti, *Le forze armate italiane dal 1945 al 1975. Strutture e dottrine*, Feltrinelli, Milano, 1975 ; Carlo Jean (a cura di), *Storia delle Forze armate*, 2 vol., Giuffrè, Milano, 1989, e Angeli, Milano, 1994 ; Virgilio Ilari, *Le forze armate tra politica e potere 1943-1976*, Vallecchi, Firenze, 1978 ; Ciro D'Amore, *Governare la difesa. Parlamento e politica militare nell'Italia repubblicana*, Angeli, Milano, 2001. Institutionnels, mais utiles : Filippo Stefani, *La storia della dottrina e degli ordinamenti dell'esercito italiano*, vol. III, tomo I, *Dalla Guerra di liberazione all'arma atomica tattica* ; tomo II, *Dagli anni cinquanta alla ristrutturazione*, Ussme, Roma, 1987-1989 ; Ferruccio Botti, *La logistica dell'esercito italiano*, vol. IV, *Dalla guerra integrale alla guerra nucleare (1940-1981)*, t. II, *La logistica del dopoguerra (1945-1981)*, ivi, 1995 ; Oreste Bovio, *Storia dell'esercito italiano, 1861-1990*, ivi, 1996. Una bibliografia in Leopoldo Nuti, *La storiografia sulle forze armate dell'Italia repubblicana*, in Piero del Negro (a cura di), *Guida alla storia militare italiana*. Esi, Napoli, 1997.

parlementaires, ni celle des études techniques (secrètes) sur le modèle de recrutement : la première étant *grosso modo* déjà disponible<sup>4</sup>, la seconde étant à présent impossible, à cause de l'indisponibilité des sources archivistiques. Mais la richesse documentaire qu'offre la presse spécialisée semble suffisante pour une première esquisse. Aujourd'hui, il est aussi difficile de préciser l'influence des « invitations » internationales (en premier lieu de l'OTAN), adressées à l'Italie et celle des choix librement faits par la politique militaire<sup>5</sup>.

Nous ne ferons que quelques allusions, le cas échéant, aux autres événements qui sont étroitement liés à la question du choix d'un enrôlement volontaire. Parmi ces événements, nous rappelons ici l'acceptation contrariée et tardive que le milieu militaire italien a montrée à l'égard du droit à l'objection de conscience, ou l'histoire de la démilitarisation des forces de police. C'est une étape, celle-ci non moins grave que les précédentes, parce que l'alternative de l'objection de conscience et la concurrence justement de l'engagement dans les forces de police ont aggravé – mais non causé – la permanente pénurie d'offre du Pays envers un engagement militaire volontaire.

Ici, nous devons évoquer non seulement l'histoire de la politique militaire, mais aussi celle institutionnelle et sociale du service militaire. Il suffira de rappeler que l'Italie « choisit » dès l'immédiat après-guerre, à cause des exigences de l'armistice de 1943, puis du Traité de paix de 1947, un système de recrutement fondé sur la conscription obligatoire, même si elle était tempérée – comme partout – par les

---

4. Cfr. Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. V, *La difesa della Patria (1945-1991)*, t. I, *Pianificazione operativa e sistema di reclutamento* ; t. II : *Servizio militare e servizio civile legislazione e statistiche*, Centro Militare di Studi Strategici/Rivista Militare, Roma, 1992. Pour quelques données, cfr. Nicola Labanca, *Guerre, eserciti e soldati*, in Massimo Firpo, Nicola Tranfaglia, Pier Giorgio Zunino (diretta da), *Guida all'Italia contemporanea 1861-1997*, vol. II, *Politica e società*, Garzanti, Milano, 1998.

5. Peu de renseignements, si ce n'est chez celui qui a le plus fourni d'études dans cette perspective : Leopoldo Nuti, *The Italian Military and the Atlantic Pact*, in Ennio di Nolfo (a cura di), *The Atlantic Pact Forty Years Later. A Historical Reappraisal*, Berlin/New York, De Gruyter, 1991 ; *Italy and the Nuclear Choices of the Atlantic Alliance, 1955-1963*, in Beatrice Heuser and Robert O'Neill (a cura di), *Securing Peace in Europe, 1945-1962. Thoughts for the post-Cold War Era*, MacMillan, London, 1991 ; "Me too, please" : *Italy and the Politics of Nuclear Weapons, 1945-1975*, in *Diplomacy and Statecraft*, a. 1993 n° 1 ; *Appunti per una storia della politica di difesa in Italia nella prima metà degli anni cinquanta*, in Ennio Di Nolfo, Romain H. Rainero e Brunello Vigezzi, (a cura di), *L'Italia e la politica di potenza in Europa negli anni '50*, Marzorati, Milano, 1992.

engagements volontaires. La durée du service, 10 mois en 1945, est passée à 18 en 1948, a été réduite à 15 mois seulement en 1964 et à 12 en 1975. Pendant les dernières années de la période bipolaire, on évoqua la question de la réduction du service à 4-6 mois, mais dès 1997, la durée est de 10 mois. La force moyenne annuelle se montait plus ou moins à 200 000 en 1950, à plus de 250 000 en 1960 et à 300 000 entre 1970 et 1975. Ensuite, il y eut une réduction à cause de la réforme de la deuxième moitié des années Soixante-dix. Cependant à la fin du bipolarisme, l'armée italienne comptait encore à peu près 265 000 hommes. La réduction à moins de 200 000 n'a été atteinte que pendant la première décennie postbipolaire. C'est dans ce cadre, ébauché ici, que s'articule l'histoire de l'introduction (manquée ?) de l'armée de métier en Italie.

3. Les difficultés actuelles ont été imputées à l'impréparation et à la nouveauté du sujet de l'engagement volontaire.

En effet, les forces armées de l'Italie unie n'ont jamais beaucoup aimé les volontaires<sup>6</sup>. L'intolérance, l'hostilité, parfois la crainte ont été constantes auprès des Hauts Commandements : d'ailleurs, dans la société italienne, les vocations militaires n'étaient pas nombreuses. À partir des années de guerre pour l'unification, l'engagement volontaire était garibaldien, jusqu'à celles de la Grande Guerre<sup>7</sup>, lorsque l'agitation des interventionnistes ayant produit un nombre limité de volontaires, ceux-ci furent absorbés par la première grande mobilisation de masse de l'armée italienne. Sous l'Italie libérale, l'"ordonnance" (service volontaire de 8-12 ans) jouait un rôle

---

6. Sui precedenti *cfr.* Giorgio Rochat, Giulio Massobrio, *Breve storia dell'esercito italiano dal 1861 al 1943*, Einaudi, Torino, 1978 ; e Lucio Ceva, *Le forze armate*, Utet, Torino, 1981. Pour un recensement thématique et historiographique, *cfr.* Nicola Labanca, *L'istituzione militare in Italia. Politica e società*, Unicopli, Milano, 2002.

7. Durant la Grande Guerre, l'armée toléra les volontaires s'ils partaient combattre à l'étranger (dans les Balkans, en France). Les volontaires « français » de l'Argonne furent incorporés dans une brigade (la *Alpi*) et dans des régiments (51 et 52) réguliers. En fin de compte, le volontaire était enrôlé selon la loi de recrutement, considérant donc comme volontaire uniquement ceux qui n'avaient pas encore ou n'avaient plus l'âge requis pour le service militaire. Les sources officielles évoquent 8 171 volontaires, à rapporter aux 5,9 millions d'Italiens convoqués aux conseils de révision. *Cfr.* Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. II, *op. cit.*, p. 453.

marginal<sup>8</sup> : le problème de l'insoumission populaire était bien plus grave. Le seul engagement reconnu, celui bourgeois d'un an, était presque une autre forme dissimulée d'insoumission<sup>9</sup>. Pendant l'après-guerre, on pensa faciliter la réadmission en service des conscrits ou des sous-officiers (réduisant, en 1919, la durée du premier réengagement de 5 à 3 ans, puis en 1931 et en 1940 à 2 ans).

Même sous le fascisme, plutôt que d'encourager l'engagement volontaire, les forces armées italiennes ont préféré avoir la possibilité d'établir un recrutement sélectif (avec des durées différentes de service) plutôt que se lier à des volontaires coûteux ou fascistes. Le régime de Mussolini a davantage insisté sur les huit millions de baïonnettes que sur l'engagement volontaire qui, en même temps, prenait pour les forces armées des couleurs menaçantes lorsqu'il portait l'uniforme de la milice (fasciste). L'armée voulut continuer à refuser des unités de volontaires, même pendant la guerre d'Éthiopie et la Deuxième Guerre mondiale. Dans la classe 1922, appelée sous les drapeaux en 1943, les réfractaires étaient encore une fois plus nombreux que les volontaires<sup>10</sup>.

---

8. Les volontaires sous l'Italie libérale : « l'ordonnance » se limite à 8 ans renouvelable pour 3 ans ou année par année (sous-officiers, catégories spéciales), conséquence des guerres de l'unification. Après vingt ans de service, les volontaires avaient droit à pension. À l'exception des carabiniers (19 000), ils étaient 78 000 en 1863 (un tiers des forces en présence). Déjà en 1865, ils n'étaient plus que 56 000, un tiers du total, 19 000 en 1868 et 13 000 en 1871. Dans les années suivant l'adoption du service militaire universel et obligatoire, la moyenne s'abaisse à 2 000 par classe. *Cfr.* Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. II, *op. cit.*, p. 284. Les rejetons de la bourgeoisie, plutôt que de faire un service volontaire d'un an, s'enrôlaient comme officiers auxiliaires, faisant ainsi baisser la valeur moyenne des volontaires.

9. *Cfr.* Piero Del Negro, *Esercito, Stato, Società. Saggi di storia militare*, Bologna, Cappelli, 1979.

10. Sous le fascisme, ne pouvaient être volontaires que les étrangers, les hommes de 17-20 ans en temps de guerre et ceux qui s'engageaient pour un an ; en plus de ceux-ci, les volontaires ordinaires étaient les élèves-officiers et les élèves sous-officiers (la première loi organique datait de 1883 et prévoyait un service de cinq ans, auxquels pouvaient s'ajouter cinq rengagements de trois ans). En 1909, sur 11 000 sous-officiers, il y avait seulement 9 000 engagés volontaires (dont un tiers de Français et 10% d'Allemands). Une réforme de 1902 tenta d'éclaircir la situation, mais sans succès : entre 1906 et 1907, le grade de maréchal fut reconnu et celui de sergent-major institué. Un seul nouveau texte entre 1912 et 1914, corrigé justement en 1927 et en 1932. En 1931, deux ans après le début de la crise économique, d'une manière générale l'engagement volontaire était porté à deux ans ; cela fut confirmé en 1940. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il y avait environ 7 500 sergents en cours d'engagement et 25 000 volontaires en tout.

Il ne s'agissait pas de choix uniquement militaire et on ne peut même pas attribuer cette pénurie exclusivement à l'inaptitude militaire ou à l'antimilitarisme de la société italienne. Dans l'Italie libérale de même que pendant le fascisme, c'était le nombre des grandes unités et des régiments qui devait garantir les aspirations des gouvernements et des classes dirigeantes à jouer le rôle de grande puissance européenne, beaucoup plus que la motivation et l'efficacité de simples corps de volontaires ou de petites armées « *lancia e scudo* ». Dans cette situation, la seule forme d'engagement volontaire italien restait, en substance, celle des sous-officiers. La considération dont ils bénéficiaient, pourtant, était très inférieure à celle de leurs homologues allemands. On disait que Berlin basait ses victoires sur ces derniers et qu'ils conservaient dans leurs sacs à dos un bâton de maréchal...

4. Par conséquent, il n'est pas surprenant qu'au moment de leur reconstitution postfasciste, les forces armées de la République italienne n'ont pas choisi la voie de l'armée de métier avec engagement volontaire. Les préoccupations des Alliés étaient, au contraire, d'éviter toute renaissance du militarisme italien.

Cependant, on ne peut pas dire que le soldat volontaire fut complètement absent. Même dans les modèles militaires centrés surtout sur la conscription universelle obligatoire, il y a des formes d'engagement volontaire et de « métier ». Un large débat s'est développé dans la *Rivista Militare* entre 1945 et 1948 justement à propos de ces composantes plus « volontaires » au sein d'une armée de conscrits.

La conduite des soldats et des sous-officiers dans la guerre qui vient de se terminer fut sévèrement analysée. « Que dans cette guerre, les infanteries n'aient pas répondu pleinement aux exigences du combat, spécialement dans l'offensive, il me semble que cet avis soit partagé par de nombreux combattants »<sup>11</sup>. Cela était dû aussi à « une déconcertante discontinuité du système de recrutement et de formation et à de tout aussi déconcertants critères d'élimination »<sup>12</sup> des sous-officiers sous le régime précédent.

---

11. *Rivista militare*, a. II (1946) n° 7, Guido Boschetti, « *Fanteria e assaltatori* ».

12. *Rivista militare*, a. I (1945) n° 6, Luigi Forlenza, « *Il problema dei sottufficiali* ».

Les observations sur la nécessité d'adapter l'organisation de l'infanterie qui allait se reconstituer après les leçons apprises pendant la guerre, ont été critiques et même autocritiques. La conscience de prévoir des unités d'infanterie légère spécialisée, dotée d'un plus grand esprit offensif et mieux équipée, était répandue. On pensa ressusciter des unités d'« *assaltatori* », et quelqu'un pensa attribuer à ces unités un recrutement différencié par rapport au reste de l'infanterie.

Malgré ce débat, pourtant, il n'y avait en Italie, pendant ces années-là, ni espace politique, ni économique. « Même le chef d'état-major Efisio Marras était préoccupé par les volontaires et les sous-officiers »<sup>13</sup>. Les volontaires recrutés pour une période plus longue étaient peu nombreux, sur le total des soldats. Pour la première fois dans l'histoire nationale probablement, leur nombre dépassait celui des réfractaires. Cependant cela dépendait de la fin, désormais lointaine, de la Grande émigration, d'une légitimation plus forte de l'État démocratique par rapport à celui, libéral et fasciste, et non d'une prédisposition plus grande de la société civile italienne à se militariser. Mais il est évident que ces débats techniques, d'ailleurs viciés par la tendance du corps des officiers à « se donner l'absolution », ne pouvaient pas dépasser les limites précises que les choix internationaux et gouvernementaux avaient établies pour la reconstitution de l'armée.

Même s'il n'y avait pas l'intention de baser le futur modèle militaire national sur le soldat volontaire, dans ces débats, il n'avait pas été complètement absent.

5. Après le premier débat, relativement libre, immédiatement après la fin de la guerre, l'image du soldat volontaire disparut des revues militaires. Le profil du volontaire, depuis toujours associé aux qualités de *military effectiveness*, a été occulté pendant bien des années par celui du « citoyen en uniforme », associé à la quantité du recrutement. Mais il n'a jamais disparu complètement<sup>14</sup>.

---

13. Cfr. Leopoldo Nuti, *L'esercito italiano nel secondo dopoguerra 1946-1950. La sua ricostruzione e l'assistenza militare alleata*, Ussme, Roma, 1989, p. 159.

14. On ne dispose pas d'études avec des données précises sur le volontariat sous la République : une toute première estimation de Ilari voit leur nombre osciller entre 6-8 000 et 10 000 par an entre les années 1960 et 1980. Cfr. Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. V, t. II, *op. cit.*, p. 121, 129.

L'origine d'une nouvelle mise en valeur du volontaire aux yeux du corps des officiers a été l'évolution technologique des armements. Entre les années Quarante et Cinquante<sup>15</sup>, période de compétition technologique entre les deux superpuissances, la qualité des armements était une question plus importante, même pour les militaires italiens, que dans d'autres périodes historiques. Et le perfectionnement des armements exigeait une plus grande spécialisation et une meilleure qualité des soldats, du moins d'une partie d'entre eux.

En raison même de cette poussée, à partir des premières années Soixante, on insista, dans les revues militaires, sur les techniques les plus récentes de sélection psychologique parmi les conscrits. Profitant du progrès des techniques et de la connaissance de la psychologie, l'armée espérait pouvoir mieux choisir – à l'intérieur du vaste ensemble de la conscription universelle obligatoire – les prédispositions, les attitudes, les volontés les plus « enclines » à la vie militaire. Le modèle restait le recrutement mais, à l'intérieur, on espérait pouvoir créer – par les techniques de sélection psychologique – des îlots « de métier »... Comme on l'écrivit à ce sujet en 1962, en rappelant le temps écoulé depuis 1946, « il fut nécessaire de disposer d'éléments soigneusement sélectionnés étant donné la profonde évolution subie par les armes et les moyens techniques en service dans l'armée et la nécessité de suppléer par la qualité aux restrictions quantitatives imposées par le traité de paix ». Cependant, le développement de la recherche scientifique permettait de sélectionner des sujets dotés « en particulier d'esprit d'initiative, de maîtrise émotive et de rapidité de perception »<sup>16</sup>.

L'engagement volontaire était encore plus insatisfaisant pendant ces années. Les véritables volontaires étaient peu nombreux ; et le nombre des sous-officiers restait remarquable, mais non la considération que les officiers leur montraient, ni leur qualité.

Le malaise militaire italien était lié à l'évolution du contexte stratégique international. L'ère nucléaire et la coexistence pacifique

---

15. Au milieu des années 1950, le chef du SME fit faire une étude sur la possibilité du passage à l'armée de métier. *Cfr.* Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. V, t. I, *op. cit.*, p. 237. Mais, encore en 1961, il regrettait qu'on ne soit parvenu à recruter que le tiers des spécialistes à engagement long que l'on aurait souhaité.

16. *Rivista militare*, a. XVIII (1962) n° 11, *La selezione attitudinale nell'esercito*.

semblaient diminuer l'espace pour les militaires et pour la guerre. Dans un monde nucléarisé, il ne restait aux armées que « les fonctions complémentaires et, en règle générale, non résolutoires [...]. Uniquement dans des cas exceptionnels, les crises atteindront un niveau d'hostilité armée. Le recours aux armes implique systématiquement le risque énorme d'être conduit, contre toute intention délibérée, vers des issues funestes qu'on veut éviter, par un enchaînement fatal d'événements qui, à un certain moment, forceraient la main à quiconque pensait pouvoir les contrôler à sa guise »<sup>17</sup>.

La diffusion des pratiques et des idéologies de la démocratie de l'« âge d'or » des années Soixante (dès l'Amérique « kennedienne » de la société ouverte et de la frontière jusqu'à l'Italie du centre-gauche) semblait limiter les marges de manœuvre pour les valeurs militaires les plus traditionnelles. Dans les revues militaires italiennes, on percevait comme un danger la diffusion même d'un système économique fondé sur la consommation et sur le bien-être. Comme dans une formule de Weber ou de Schumpeter, était diffusée la crainte que la société industrielle réduise la place de la société militaire : c'était une façon de justifier la chute des « vocations » militaires. Les militaires auraient dû, leur reprochait-on, « tenir compte du champ des relations humaines dans lesquelles l'évolution de la société et l'aspiration à de meilleures conditions de vie inclinaient parfois les esprits vers des conceptions utilitaristes et à l'affaiblissement des valeurs spirituelles sur lesquelles se fondent la communauté nationale et l'armée »<sup>18</sup>. De là, les tendances renouvelées des années Soixante à considérer les institutions militaires encore une fois comme « apôtres » des traditions nationales, des valeurs traditionnelles et comme un instrument d'union du corps social : de même qu'à l'époque de l'Italie libérale, l'armée avait la réputation d'être l'« école de la Nation ».

À vrai dire, cette attitude sembla prendre un ton différent après 1968. Pendant et après l'année de la contestation, les prises de position « contre » les jeunes furent nombreuses dans les revues militaires. L'ensemble des conscrits, d'abord groupe à rééduquer, ensuite

---

17. *Rivista militare*, a. XVIII (1962) n° 6, Paolo Supino, *Una nuova strategia in formazione. La strategia della minaccia*.

18. *Rivista militare*, a. XXI (1965) n° 4, Arione, *La psicologia militare e l'azione psicologica nell'esercito oggi*.



devenait presque un élément à « contenir », ou encore à combattre. La *Rivista militare* s'élevait contre la « revendication généralisée » des jeunes de 1968, jeunes moralement considérés comme « incapables de concevoir la vie comme une mission, de s'éduquer à l'école du sacrifice et de la souffrance et qui glissent au contraire sur la pente du plaisir bon marché et des futilités les plus éphémères ». Face à eux, « il convient de se demander : ' la Patrie existe-t-elle encore ?' Si nous répondions spontanément et vivement « oui », nos opposants pourraient rétorquer avec une calme froideur « non ». La fermeture était totale : « Au fond, se demander si la Patrie existe, c'est comme se demander si sa mère existe [...]. Voilà : Dieu, Patrie, Honneur. Trois vérités qui peuvent être à la base de l'éducation d'un homme et qui peuvent donner un sens à toute la vie »<sup>19</sup>. La présence de groupes actifs d'agitation antimilitariste dans les casernes favorisa un sentiment d'enfermement, souhaité par les Commandements et par de larges groupes d'officiers à l'égard du contingent de conscrits.

6. On a affirmé que de faibles tentatives pour remettre à l'ordre du jour la question de l'armée professionnelle ont été faites pendant la première moitié des années Soixante. Cependant, dans les revues militaires l'écho de ces essais a été dépassé par les craintes et les insatisfactions des militaires à l'égard d'une Italie nouvelle, qui connaissait désormais le bien-être et les mouvements politiques. Ce monde militaire fermé dans ses valeurs traditionnelles a dû subir la politique de réforme et de « restructuration » (établie par les lois des années 1975-1978). Paradoxalement, même si elle visait à surmonter la crise d'inefficacité qui avait caractérisé ce monde pendant la décennie précédente, la restructuration éloigna encore plus la perspective d'un modèle militaire professionnel. Effectivement, la « restructuration » réduisit le nombre et la force des unités, et permit aussi une réduction des contingents de conscrits : en donnant la possibilité aux Commandements et aux officiers d'opérer une plus grande sélection et d'offrir de meilleures qualifications dans les unités.

Seulement une petite poignée de « réformateurs » militaires continua à agiter cette perspective dans la presse spécialisée et dans le secret des états-majors. Ces jeunes « intellectuels en uniforme » étaient

---

19. *Rivista militare*, a. XXVI (1970) n° 1, M. Robustello, L. Dodaro, R. Scarami, *Concetto di patria. Suo valore e significato nella formazione dei giovani d'oggi*.

particulièrement critiques à l'égard de la lenteur et des apories de la politique de réforme et de restructuration. Pourtant, aucun d'eux ne sut formuler – ou du moins publier – une proposition politique d'ensemble. En outre, il s'agissait d'un groupe qui n'était pas du tout uni, les individualismes l'avaient divisé et surtout il s'agissait d'un groupe sans correspondants politiques en mesure de les écouter. De toute façon, c'est dans ces milieux qu'a recommencé à circuler l'idée de réduire encore et d'une façon draconienne, le système militaire national, afin d'avoir un nombre encore inférieur de grandes unités par rapport à celles prévues par la restructuration : mais plus efficaces, bien armées et motivées.

Aucun d'eux, à vrai dire, n'en est arrivé à suggérer pour toute l'armée le passage du service militaire universel et obligatoire à celui volontaire : mais l'hypothèse d'avoir, du moins dans les unités « d'*assalto* », un ensemble de soldats volontaires « professionnels » et de conscrits pour une durée plus longue était toujours présente.

« Actuellement, en Italie, écrivait la *Revue militaire*, l'Armée dispose d'un potentiel de soldats volontaires quasiment nul. Il faudrait partir de zéro [...]. La situation est très différente de celle des armées britannique et américaine au moment où elles se transformèrent en armée de métier. Ces dernières disposaient d'un pourcentage très élevé de volontaires à engagement long [...]. Nous, nous ne disposons pas de volontaires »<sup>20</sup>.

La voix critique des réformateurs militaires resta, pendant la seconde moitié des années Soixante-dix, minoritaire et majoritairement non écoutée. Seulement pendant les années Quatre-vingt, leurs idées eurent une plus large diffusion.

D'ailleurs, les résistances des Commandements à accepter une hypothèse qui donnait une diffusion plus grande à l'élément volontaire du recrutement étaient fortes et non irraisonnées, tout en tenant compte des difficultés de budget<sup>21</sup>. Du reste la persistante

---

20. *Rivista militare*, a. (1977) n° 1, Carlo Jean, *Il problema difensivo italiano. Struttura delle forze terrestri e sistemi di reclutamento*.

21. Virgilio Ilari suggère à l'inverse qu'après la guerre, le volontariat a aussi été découragé par la crainte que, en se stabilisant, il aurait contraint à une réduction de la conscription. Cfr. Virgilio Ilari, *Storia del servizio militare in Italia*, vol. V, t. I, *op. cit.*, p. 220, 244. Selon lui, en fait, l'opposition communiste serait demeurée résolue à faire échouer toute éventuelle orientation allant dans ce sens, et cela d'autant plus que les partisans politiques de l'armée de métier étaient les néofascistes du MSI et les libéraux comme Luigi Durand de la Penne (qui en 1968, puis en 1971, présenta un

inclination de la société civile à ne pas se militariser, tendance justifiée par une présence limitée permanente de volontaires dans l'armée, contribuait à affaiblir tout souhait technocratique au recrutement professionnel ou du moins à l'augmentation des contingents de la conscription universelle avec un recrutement de longue durée. Pendant les années postérieures à la loi de réforme et de démilitarisation de la Sûreté nationale, un nombre significatif de jeunes Italiens à la recherche d'un emploi semblaient préférer la Police à l'armée.

C'est même pour cette raison que les volontaires dans l'armée étaient quelques milliers<sup>22</sup>. Les obstacles contre les réformateurs militaires étaient la méridionalisation de ces deux composantes et ce qui paraissait un déclin qualitatif de ces deux sources par rapport au recrutement, caractérisé, au contraire, par une jeunesse de plus en plus scolarisée<sup>23</sup>.

Et surtout, pendant la première moitié des années Quatre-vingt, le soutien politique à des hypothèses qui pouvaient laisser présager – sinon un changement de système de recrutement – du moins une valorisation de l'élément volontaire, était encore incertain. La fonction que le recrutement avait garanti pendant cent-vingt ans d'histoire nationale semblait à beaucoup une garantie bien plus importante que tout bénéfice technocratique d'efficacité militaire.

Enfin, le volontaire était encore éclipsé par le conscrit.

7. La situation commença à changer pendant la deuxième moitié des années Quatre-vingt<sup>24</sup>, lorsque la Guerre froide semblait sur le

---

projet de loi en ce sens, imité ensuite par Vito Meceli en 1979). La reprise de ce thème de la part des milieux laïcs et réformistes n'aurait pas eu, en terme technocratique, plus de succès.

22. Durant les années 1986-1990, sur 8 960 volontaires VFB de l'armée, 80,3% provenaient des régions méridionales (et, parmi les autres, 7,3% du Latium) alors que ces régions ne représentaient que 36,7% de la population totale. *Cfr.* Fabrizio Battistelli, *I volontari a ferma prolungata : un ritratto sociologico*, Roma, *Rivista militare-Cemiss*, 1993, p. 25 (t. I di *I volontari a ferma prolungata e i sottufficiali*).

23. Lors d'une enquête sociologique, les officiers ont « formulé des estimations que l'on pouvait placer le long d'un spectre qui variait de « à peine suffisant » à « tout à fait suffisant ». *Cfr.* Fabrizio Battistelli, *I volontari a ferma prolungata: un ritratto sociologico, op. cit.*, p. 42 (t. I di *I volontari a ferma prolungata e i sottufficiali*).

24. En comparant quelques études, différentes, d'opinion publique, il apparaît que l'orientation des Italiens est toujours, même de peu, favorable à l'armée de métier plutôt qu'à celle fondée sur la conscription : ce résultat provient surtout d'un manque

point de se terminer. Le large soutien politique qui se concentra autour de la loi 331/2000, pourtant, ne se concrétiserait qu'à la fin de la première décennie postbipolaire.

D'un point de vue militaire, les raisons qui ont donné un élan nouveau à l'égard du personnel volontaire, ou du moins de celui recruté pour une longue période, ont été la réduction des budgets de la Défense, opération typique de la dernière période du bipolarisme et des premières années postbipolaires, les critiques devant l'inefficacité du système militaire national, l'augmentation des opérations « outremer » et même les sollicitations pressantes de l'OTAN (et des secteurs technocratiques réformateurs nationaux) pour avoir des unités militaires d'intervention rapide. D'un point de vue politique et intérieur, on a dû ajouter d'autres éléments : l'augmentation exceptionnelle des objecteurs de conscience<sup>25</sup>, les âpres débats concernant les décès de conscrits dans les casernes italiennes et surtout l'acceptation du fait que, après 1989-1991, il n'y avait plus le Grand ennemi de la Guerre froide légitimant un « grande » armée de conscrits. All'interno dell'esercito si procedette, seppur cautamente,

---

général d'information sur la question. C'est seulement dans la seconde moitié des années 1980 que l'orientation en faveur de l'armée de métier a non seulement dépassé, mais carrément doublé l'opinion en faveur de l'armée de conscription : et, cette fois, dans un contexte d'information globale et de prise de conscience de l'opinion publique italienne dans son ensemble. C'était la période des premières opérations Outremer et des morts en caserne. Cfr. Paolo Bellucci, *L'obiezione di coscienza al servizio militare in Italia*, Roma, *Rivista militare-Cemiss*, 1991, p. 118.

25. L'objection de conscience n'a été acceptée en Italie qu'en 1972 : c'est-à-dire très tardivement, plus ou moins au même moment que d'autres nations méditerranéennes qui sortaient de régimes réactionnaires (Grèce en 1977, Espagne en 1978, Portugal en 1985) et plus tard que d'autres nations (Allemagne en 1949, France en 1963). Cfr. Paolo Bellucci, *L'obiezione di coscienza al servizio militare in Italia*, op. cit., p. 23. Cfr. poi anche Paolo Bellucci, *Difesa, politica e società. La politica militare italiana tra obiezione di coscienza e professionalizzazione delle forze armate*, Angeli, Milano, 1998. C'est seulement en 1989 que la Cour constitutionnelle s'est prononcée contre l'inconstitutionnalité d'une durée allongée du service substitué au service militaire. Les demandes, qui étaient au nombre de 200 en 1973 et de 4 000 en 1980, ont progressé à 13 746 en 1989 : *grosso modo*, à peine un tiers des demandes étaient satisfaites. Cfr. Paolo Bellucci, *L'obiezione di coscienza al servizio militare in Italia*, op. cit., p. 71, 78, 84, 85, 86. En 1990, 90,2% des objecteurs provenaient du Centre-Nord de l'Italie. L'objection de conscience apparaît comme une tendance postmoderne et postmatérialiste (mais qui ne dépasse pas, toutefois, 20% des jeunes : desquels il faudrait en outre retrancher les soldats postmatérialistes...). Cfr. Paolo Bellucci, *L'obiezione di coscienza al servizio militare in Italia*, op. cit., p. 52.

senza aspettare decisioni politiche : dal 1993 l'intera Brigata Garibaldi fu costituita con volontari.

Outre ces éléments concrets, c'est le redressement général du cadre politique italien – entre la fin de la Guerre froide, *mani pulite*, et l'« alternance » – qui rendit possible une sorte d'échange entre les partis. La gauche, autrefois sévère défenseur du recrutement comme garantie de la loyauté démocratique et de l'organisation nationale des forces armées, était maintenant devenue favorable, d'abord à une réduction extrême de la durée de la période du recrutement, puis à la constitution d'une armée professionnelle. La légitimation politique, nouvelle et inattendue, d'un projet qui avait été soutenu depuis longtemps – même si c'était dans des contextes divers et avec d'autres buts – par la droite néo-fasciste, était considérée comme un des signes de la fin de la « Première République ».

Beaucoup de ces éléments – politiques, militaires, ou de climat général – ne pouvaient pas être discutés dans les revues techniques des forces armées. Mais le sujet était maintenant abordé avec insistance. Dans les revues militaires, on préférait mettre en évidence d'autres éléments plus « techniques ».

On souligna le changement de la démographie du Pays. L'épuisement de la génération des *babyboomers* et la proximité de la visite médicale pour le recrutement des générations de la stagnation démographique (un phénomène nouveau pour l'Italie) préoccupaient les militaires, qui craignaient l'impossibilité d'assurer la grande armée traditionnelle, ou du moins de pouvoir sélectionner d'une façon convenable les personnes à recruter. Le déclin démographique aurait empêché en peu d'années de constituer une armée, disait-on, étant donné que déjà, à ce moment, « l'Armée était obligée de suppléer, depuis des années, avec des appelés, où et autant qu'il était possible, au manque de sous-officiers et de personnel civil [...]. Malgré tous les aspects négatifs, l'armée entièrement constituée de volontaires finira probablement par devenir une solution obligée, comme la seule qui puisse remédier de façon satisfaisante aux multiples problèmes qui influent sur l'outil militaire national »<sup>26</sup>. À vrai dire, vu le taux bas d'incorporation et le nombre élevé de réformés, depuis toujours caractéristiques des contingents en Italie, des prévisions si

---

26. *Rivista militare*, a. (1987) n° 6, Giuseppe Santillo, *Parliamo di uomini. Decremento demografico*.

catastrophiques n'étaient pas légitimées, mais elles eurent beaucoup d'influence.

Un autre problème devait être plus urgent. L'information militaire insista sur le fait que les opérations de *peacekeeping* et la guerre du Golfe de 1991 (et encore plus celle du Kosovo de 1999) ne poussaient pas à continuer de compter sur le recrutement : c'était le temps, même pour l'Italie, des armées postmodernes, hypertechnologiques, professionnelles.

À vrai dire, la lenteur du réarmement italien et l'incertitude sur le rôle international du Pays ne permettaient pas de formuler des conclusions si péremptoires. Mais les gouvernements ne pouvaient certainement pas accepter un déclassement du rang international, d'ailleurs depuis longtemps précaire, des forces armées.

C'est dans ce cadre complexe, dans lequel le centre gauche s'est engagé à réaliser un projet appartenant depuis des décennies à la droite, que s'est développée la loi 331/2000 destinée à modifier radicalement le modèle traditionnel de l'armée et des forces armées du Pays<sup>27</sup>.

Le fait est que le recrutement a été supprimé en Italie, non seulement suivant une tendance générale et internationale, mais aussi parce qu'il avait été géré d'une façon indéfendable. Peu de gens l'avaient défendu. Plus que pour ses mérites supposés et sa faisabilité, le système militaire fondé sur l'engagement volontaire a gagné grâce aux nombreux défauts de celui fondé sur la conscription obligatoire.

8. Aujourd'hui les difficultés, pourtant, ne semblent pas peu nombreuses.

À la fin de la période bipolaire, les engagés volontaires pour une période longue étaient au-dessous du plafond de 19 % du contingent

---

27. On s'oriente, dans un premier temps, vers des VFB de cinq ans, plutôt que de trois, qui auraient augmenté les besoins organiques de l'armée, d'ailleurs dans un contexte où l'on évalue que le coût d'un soldat professionnel est trois fois supérieur à celui d'un conscrit. *Cfr.* Areno Gori, Paolo Bellucci, *Soppressione della leva e costituzione di forze armate volontarie. L'impatto economico e demografico*, Roma, *Rivista militare-Cemiss*, 1990, p. 16, 39, 45. Par ailleurs, en 1990, parmi les jeunes qui effectuaient leur service militaire chez les carabinieri, à peine 10% restaient ensuite dans l'armée. *Cfr.* Michele Marotta, Sergio Labonia, *Servizio di leva e volontariato : riflessioni sociologiche*, Roma, *Rivista militare-Cemiss*, 1990, p. 66.

qui avait été autorisé par le Parlement<sup>28</sup>. En 2000, il y avait 23 500 volontaires à engagement court (VFB) et 10 800 à service permanent (VSP), sur 170 000 hommes, parmi lesquels 16 000 officiers et 27 000 sous-officiers. En 2002, la prévision n'avait pas encore changé beaucoup : 24 000 VFB et 23 000 VSP (mais parmi lesquels 1 000 encore à recruter) sur 153 000 hommes, dont 13 500 officiers et 25 000 sous-officiers<sup>29</sup>.

Est-ce que cela s'est passé à cause du sujet qui était complètement inédit pour les militaires italiens ? En effet, nous voudrions souligner que, même s'il s'agissait de formes différentes et de contextes divers (comme celle du nombre de volontaires ou de conscrits pour une période plus longue que celle du contingent même), le phénomène du soldat volontaire était (et devait être) bien connu des planificateurs militaires italiens. Les mesures pour encourager le service volontaire (ou le nombre des volontaires), n'ont pas toujours été appropriées. Pourquoi cela ? La lecture des revues militaires donne des indications. Distance entre les officiers et les sous-officiers (et manque de confiance substantiel des premiers envers les seconds), manque d'attention des Commandements à l'égard du bien-être du soldat et (dans le cas de l'engagé volontaire) de son emploi futur à la fin de période de service, méfiance de l'institution militaire à l'égard de la société civile : tout cela a impliqué des attitudes, des comportements, des politiques qui n'ont pas favorisé l'engagement volontaire dans le modèle de recrutement, et qui, à présent, rendent dramatique le passage à l'armée de métier. Après cela, on comprend la préférence de beaucoup de jeunes, sinon pour l'objection de conscience, du moins pour l'engagement dans les forces de police et les Carabiniers, plutôt que dans les autres forces armées. De quelle façon le gouvernement

---

28. En 1990, le nombre des sous-officiers de l'armée de terre est de 27 700. *Cfr.* Michele Marotta, *Sottufficiali delle forze armate. Idee propositive per migliorarne il reclutamento, lo statuto e la carriera*, Roma, *Rivista militare-Cemiss*, 199-, p. 26 (t. II di *I volontari a ferma prolungata e i sottufficiali*). La République a fait attendre les sous-officiers de 1946 à 1951 et à 1954 pour une définition de leur statut. Les autres lois notables furent celles de 1960, 1964, 1975 et 1983. Non seulement les demandes pour le corps des sous-officiers de toutes les armes n'atteindront jamais dans les années 1970 le nombre 20 000, comme dans les années 1960 et 1980, mais elles ne dépassèrent que deux fois le seuil de 15 000. Durant les années 1980, rarement les demandes pour le corps des sous-officiers de l'armée de terre dépassèrent le chiffre de 10 000. Les admis ne remplirent jamais les postes annuellement mis au concours.

29. *Cfr.* *Nota aggiuntiva al Bilancio della Difesa 2002*.

pense-t-il inverser cette préférence ? Au moment du recrutement dans les forces de l'ordre, on a l'intention de favoriser les jeunes qui ont effectué au moins une période d'engagement bref dans l'armée. Aujourd'hui, les engagés volontaires pour une période brève disposent d'un certain pourcentage de places : 70 % dans les Carabiniers et dans la Garde des Finances, 60 % dans les Gardiens de prison, 45 % dans la « Polizia di stato » (Sûreté nationale), dans les Pompiers et dans les Gardes forestiers. L'Administration publique met à disposition une réserve de places de 20 % à 50 % pour les postes « civils » de la Défense. C'est un choix qui présente des problèmes différents, étant une sorte de « remilitarisation » des corps armés de l'État déjà démilitarisés : et surtout c'est un pari plutôt qu'une certitude. En tout cas, ce n'est pas un choix qui vise à résoudre des problèmes déjà connus, comme l'exceptionnelle régionalisation et méridionalisation des engagés volontaires et des sous-officiers.

Ce n'est pas à l'historien de répondre à l'interrogation concernant le « si » et le « où » l'Italie de la deuxième décennie postbipolaire trouvera les volontaires qu'elle n'a pas réussi à recruter pendant cinq décennies de bipolarisme (et en général pendant cent quarante ans d'histoire unitaire). Pourtant, même à l'intérieur d'un modèle fondé sur le recrutement, l'insuffisance de l'engagement militaire volontaire n'a jamais été un sujet ignoré des Hauts Commandements : à tel point que, à des moments et avec des formes différentes, elle a été traitée même dans les revues militaires. Ce qui surprend donc – malgré cette connaissance, sinon cette conscience –, c'est que même en Italie on a décidé de « suspendre » dans l'armée le recrutement pour passer à l'armée professionnelle.

En conclusion, une remarque générale consiste à observer que l'engagement volontaire n'est ni absent ni incompatible avec les systèmes militaires, surtout fondés sur le recrutement, mais que le passage de ceux-ci à celui-là doit être très bien préparé.





## LES VOLONTAIRES SUISSES AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Brigadier Michel CHABLOZ

Directeur scientifique du CHPM

Pully-Lausanne

Si, de tout temps, la politique de défense suisse a répondu au désir de sécurité à l'égard des dangers extérieurs et si, des siècles durant, les forces armées furent considérées comme l'incarnation d'une souveraineté nationale et se présentèrent comme garantes de l'indépendance de l'État avec des soldats qui étaient prêts à risquer leur vie pour la patrie, nous observons aussi qu'une armée – quelle que soit la menace – est avant tout modelée par sa société. Or on constate que l'institution militaire et ses ressortissants jouissent d'un certain prestige en cas de période de dangers externes. À l'inverse, l'armée apparaît comme un poids mort, matière à griefs, en période de paix prolongée.

C'est ainsi qu'au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, adapter notre sécurité est devenu non seulement impératif, mais permet de ne pas s'éloigner outre mesure et sans nécessité des valeurs et des normes qui dominent notre société. Faute de cela, les militaires assument le risque d'y perdre leur légitimité, s'écartant par là de la mise en garde de Platon rappelant qu'il convenait que les chiens de bergers n'agissent pas en loups ou en parasites du troupeau. Certes, nous devons bien admettre que les grands changements déstabilisent. Mais les simplicités et les certitudes héritées notamment de la Guerre froide ayant disparu, l'art militaire doit adopter ou redécouvrir des écoles, des méthodes et des procédés nouveaux.

En marge d'une tendance générale de la réforme des forces armées en Europe avec la brigadisation des armées, la Suisse conduit très démocratiquement sa réforme.

Je m'efforcerai de vous présenter sommairement les grandes lignes de notre réforme A XXI en en soulignant les composantes liées au volontariat. Cette réforme est conduite très démocratiquement. Si au niveau politique, chaque citoyen suisse a loisir de présenter sa candidature en qualité de députés aux Chambres fédérales (votre Sénat et votre Assemblée des représentants), la semaine dernière tout officier, répondant à certains critères et sous certaines conditions, a eu la possibilité de répondre à une mise au concours parue dans la presse du pays.

## **L'Emploi Il Posto**

### **Quatre commandants de brigades d'infanterie**

Composant des Forces terrestres

Le commandant d'une brigade d'infanterie sera responsable de la disponibilité des bataillons et des divisions qui seront sous ses ordres. Il établira la capacité d'engagement selon les instructions du commandant des Forces terrestres et sera capable de diriger une brigade Task Force engagée. Il sera subordonné au commandant des Forces terrestres. Pour assumer cette tâche exigeante, nous cherchons une personne de formation universitaire ou possédant un diplôme d'une école supérieure ou de formation équivalente et ayant de l'expérience dans le moyen et le haut management de l'armée, de l'administration ou de l'économie. De plus, le futur commandant devra être officier général ou avoir bénéficié d'une formation d'état-major général et posséder de l'expérience en tant que commandant de régiment ou de chef d'état-major d'une Grande Unité. En outre, de hautes compétences sociales et de communication, la maîtrise de deux langues officielles complèteront son profil. Le commandement sera assumé accessoirement (degré d'occupation environ 60%) et convient donc à des officiers de milice. En cas d'occupation à temps complet, le titulaire du poste devra s'acquitter d'autres tâches militaires. Les conditions d'engagement se fondent sur le droit du personnel de la Confédération.

**Taux d'occupation** : 60%

**Lieu de travail** : St-Laurice VS, Kriens, Aarau

**Classe de salaire** : 31\*

**Délai d'inscription** : 27.03.2003

**Adresse** :

Persönlich : Herrn Korpskommandant Kedeis,  
Generalstabschef, Bundeshaus Ost, 3003 Bern

\* *L'appréciation de la coco est réservée*

En effet comme l'atteste ce document, les postes de cdt des FT, de cdt des br eng, de CEM de l'EM eng des FT ou encore de la BLA ont été mis au concours concrétisant ainsi une volonté politique bien affirmée de permettre à chaque officier de milice d'accéder aux plus hautes charges de la hiérarchie militaire à titre volontaire.

Il y a environ 2 ans, à l'occasion d'un précédent colloque, un officier suisse vous avait présenté le projet de notre réforme A XXI. Ce projet devrait se concrétiser définitivement le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et nous sommes actuellement dans sa phase de mise en œuvre. Dans ce cadre, les missions dévolues à l'armée sont au nombre de trois :

### Missions de l'armée



**Contributions** à la promotion internationale de la paix

Compétence-clé:

**engagement de sûreté sectoriel et défense**

**Engagements subsidiaires** destinés à prévenir et à maîtriser les dangers existentiels

Il s'agit là des 3 missions fondamentales pour lesquelles notre armée doit assurer une disponibilité opérationnelle de base.

Dans l'esprit du pouvoir politique, la mission relative aux engagements de sûreté sectorielle et à la défense constitue la compétence-clé. Suivant le dicton « Qui peut le plus ... peut le moins », il est considéré qu'une armée apte à mener un combat défensif est également en mesure de faire face à des engagements subsidiaires et/ou de contribuer à des opérations internationales de promotion de la paix et de gestion des crises. À l'occasion de la mise en place de cette réforme, 4 aspects sont déterminants et incontournables :

## Contexte général



D'abord notre Constitution fédérale, elle prévoit notamment en son art. 58 :

La Suisse a une armée. Celle-ci est organisée essentiellement selon le principe de l'armée de milice.

### **Ensuite la notion de milice proprement dite**

Notre système prévoit la conscription générale, donc le recensement de tous les citoyens suisses en âge de servir, chacun étant astreint ensuite à une instruction de base et incorporé dans une formation militaire ou d'utilité publique.

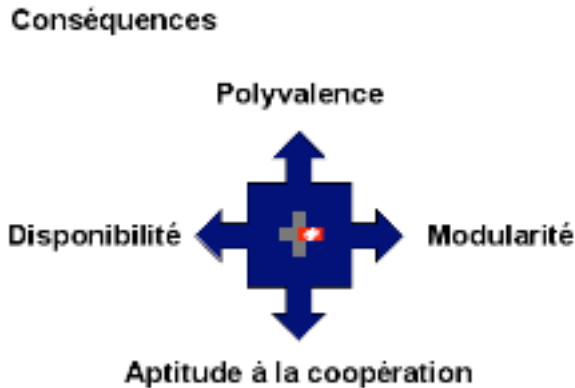
Puis la notion de neutralité

La neutralité permanente et armée constitue un pilier de notre politique étrangère et de notre politique de sécurité.

Enfin la notion de coopération

C'est en fait l'expression d'une volonté de collaborer avec les autres instances de la politique de sécurité du pays, mais aussi avec des organisations internationales, voire avec les forces armées d'autres États.

Relativement à ces 4 notions de base, nous avons mis en évidence les conséquences suivantes :



### **Polyvalence**

Tout en préservant sa compétence en matière de défense, l'armée doit se tenir prête à remplir des missions et des prestations multiples en faisant preuve de polyvalence.

### **Disponibilité**

La disponibilité des formations de milice, leur degré d'instruction et d'engagement, et donc leur mise sur pied doivent être proportionnés à l'analyse des risques et des dangers.

### **Modularité**

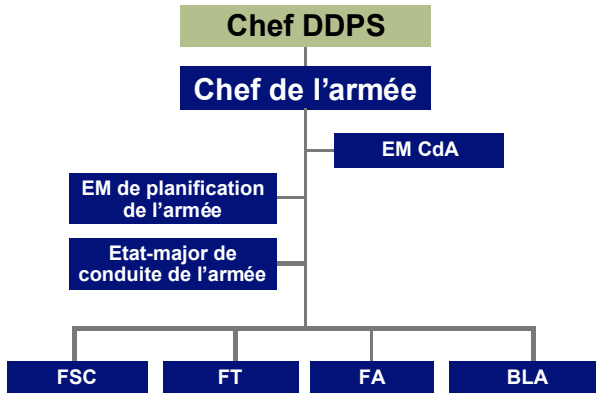
L'accomplissement de diverses missions spécifiques nécessite la mise en place d'une structure modulaire, souple et adaptable à différents échelons. Les bataillons, groupes et escadres sont les modules de base de cette structure.

### **L'aptitude à la coopération**

Si la coopération avec les autres instruments de la politique de sécurité fonctionne à satisfaction au niveau national, il s'agit d'augmenter notre capacité à collaborer avec les organisations internationales et les forces armées d'autres États.

Cela étant, très rapidement l'organisation de notre armée au 1.1.04.

## Chef de l'armée



Le chef de l'armée, à ne pas confondre avec le cdt en chef de l'armée, désigné en cas de guerre :

est responsable de la conduite et du développement de l'armée. Il est subordonné au chef du DDPS (ministre de la Défense), qui assume la responsabilité politique.

dirige les Forces terrestres et les Forces aériennes

assure la formation supérieure des cadres (FSC)

conduit la base logistique de l'armée (BLA)

à cet effet, il dispose :

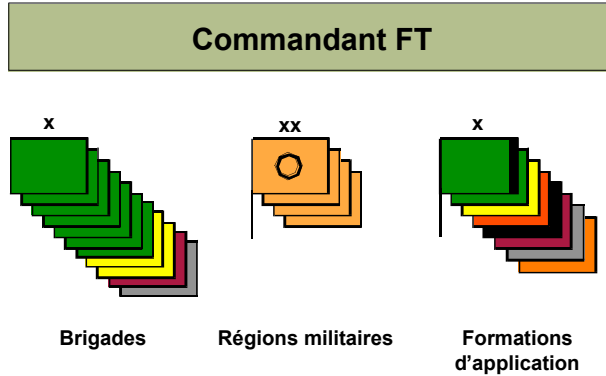
d'un état-major de conduite (EMCA)

d'un état-major de planification (EMPA)

d'un état-major personnel (EM CdA).

## Forces terrestres (FT)

XXX

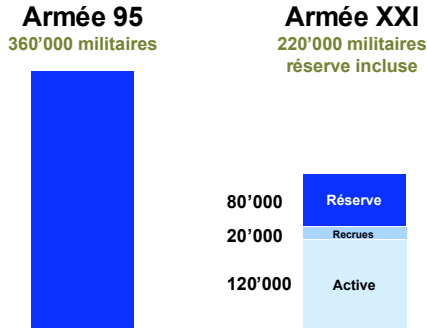


Le commandant des Forces terrestres conduit 9 brigades d'engagement dont les états-majors sont constitués en majorité de miliciens : 4 br inf méc, 3 br inf mont et 2 br bl, et assure l'instruction de huit formations d'application ; c'est au sein de ces formations que sont instruits les jeunes appelés avant d'être incorporés dans une brigade.

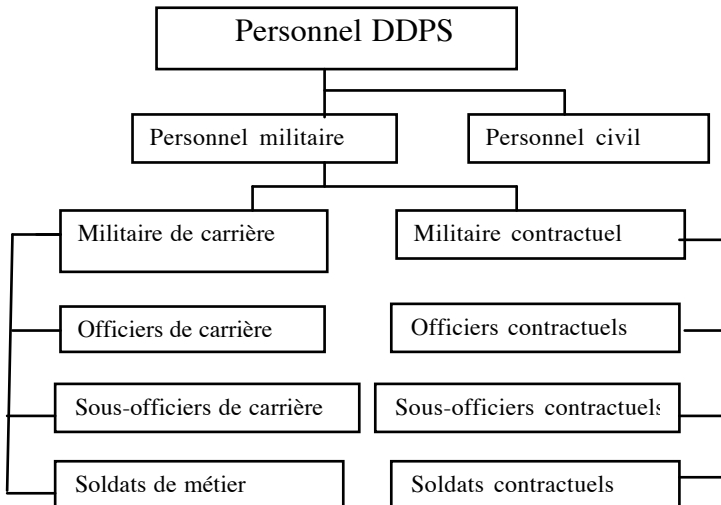
L'effectif de l'armée d'active est de 120 000 hommes, auxquels s'ajoute la classe des conscrits recrutés chaque année, soit environ 20 000 hommes ; sans la réserve, l'armée compte environ 140 000 hommes, parmi lesquels environ 4 000 militaires de métier, donc volontaires (3 300 actuellement) et 1 000 contractuels (actuellement 150), également volontaires. La réserve compte 80 000 hommes.



## Effectif de l'armée



Après vous avoir présenté les aspects généraux de notre A XXI, aspects nécessaires à la compréhension du cadre dans lequel évoluent nos volontaires, je me propose de vous en présenter les diverses catégories. Le ministère de la Défense (DDPS) dispose de personnel militaire et de personnel civil. Le personnel militaire se compose de militaires de carrière et de militaires contractuels. C'est une première catégorie de volontaires. De par le principe de milice, le personnel civil comprend également dans ses rangs des militaires, des soldats, des officiers jusqu'au grade de colonel.



Les militaires de carrière, toutes armes confondues, sont des officiers de carrière, des sous-officiers de carrière ou des soldats de métier. Avec le personnel civil de l'armée, ils assurent l'engagement, l'exploitation et le développement de l'armée de milice.

Les sof de carrière assument entre autres missions l'instruction technique aux armes et aux appareils. Ils fonctionnent également en qualité de chefs de sct dans les écoles de formation de base pour appelés.

Les officiers de carrière fonctionnent en qualité :

d'instructeurs dans les services de base pour appelés, puis pour certains, après avoir pris du grade dans les stages de formation pour cadres

ces officiers peuvent devenir chef de formation d'engagement dans le pays ou à l'étranger

ils peuvent également occuper des postes d'aide de cdmt dans les EM des formations d'engagement, dans les EM de forces, voire dans les représentations diplomatiques.

Nous observerons ici que le nombre des militaires de carrière est un objet politiquement sensible. En effet le concept Armée XXI prévoit une augmentation de l'**élément professionnel** afin d'améliorer la qualité de l'instruction notamment, mais cette armée doit demeurer un instrument de milice.

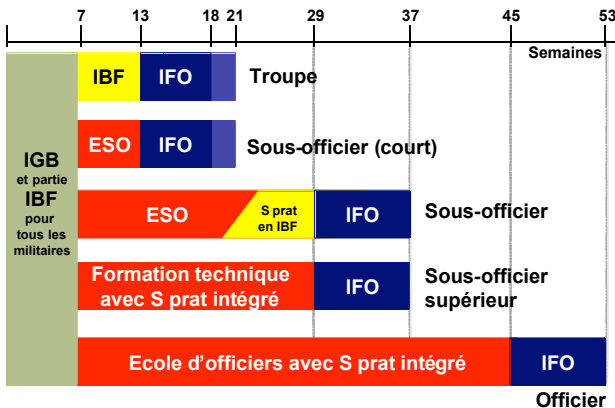
Depuis 2001, les officiers de carrière sont formés dans une académie militaire, auprès de l'EPF de Zurich. Cette institution est le centre de formation, mais aussi un centre de compétence pour les sciences militaires, reconnu au niveau international. Les étudiants et étudiantes ayant réussi les examens sanctionnant le stage d'étude pour officiers de carrière se verront décerner à l'avenir le titre de « Bachelor EPF en affaires publiques ».

Les militaires contractuels sont des employés en uniforme au service de l'armée. Volontaires et sous contrat, ils exercent une activité professionnelle militaire limitée dans le temps, activité liée avant tout à l'instruction. Pour une majorité, ce sont des sous-officiers et des officiers subalternes qui instruisent les jeunes appelés dans les écoles d'application, sous la direction de militaires de carrière. Ils peuvent également être engagés dans les cours de répétition pour l'instruction de la troupe. Ils peuvent en outre être convoqués en tant que moyens de la première heure pour accomplir des engagements subsidiaires

(catastrophes naturelles, tâches de surveillance, etc). Enfin ils peuvent avoir accès à la carrière militaire. Finalement il s'agit de bien garder à l'esprit que dans le modèle que nous mettons en place, les militaires de carrière et les contractuels sont présents avant tout pour encadrer la milice (cadres et sdt).

Or c'est précisément dans cette milice que nous repérons une importante catégorie de volontaires : celle constituée par le corps des officiers et le corps des sous-officiers supérieurs (sgtm/four) qui constituent l'ossature de cdmt de cette armée. Certes notre loi prévoit que tout militaire peut être astreint à revêtir un certain grade et à assumer un commandement ou une fonction, mais pour une très large proportion, dès le grade de sous-officiers, nous avons affaire à des volontaires.

### Formation des cadres



La formation des sous-officiers supérieurs de milice dure environ 9 mois. La formation des of de milice dure environ une année au cours de laquelle nous mettons l'accent sur la conduite des formations.

Afin d'augmenter l'attrait des fonctions de cadres de milice et de compenser l'investissement en temps lié à cette formation militaire, l'armée s'est donné comme objectif la reconnaissance civile de la formation de commandement militaire au moyen d'une certification des stages de formation pour cadres.

Il existe encore d'autres types de volontariat.

Ainsi sur cette base, les femmes ont accès à toutes les catégories de personnel et toutes les fonctions leur sont également offertes. Prenant en compte l'évolution de la société, on offre ainsi aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes dans le créneau armé de la politique de sécurité.

#### Autres volontaires

Les services longs

### L'instruction dans l'Armée XXI

Ecole de recrues

Cours de répétition à 19 jours  
à un rythme annuel

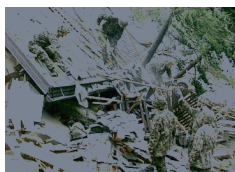


- + Instruction au niveau de l'unité / du corps de troupe
- + Service militaire terminé à environ 30 ans
- + Décharge de l'économie
  
- Effectif actif réduit

La durée de l'instruction de base pour nos appelés est de 21 semaines, 18 pour certaines armes. Au terme de cette instruction, on parvient à une certaine maîtrise des armes modernes et la conduite au niveau de l'unité tactique. Dans les cours de répétition (1 par année durant 6 à 7 ans), l'instruction est axée sur l'instruction en formation et le combat interarmes.

Or il existe pour une nouvelle catégorie de volontaires la possibilité d'effectuer le service militaire obligatoire en une seule période (300 jours de service au total). Après avoir accompli leur instruction de base, ces volontaires, soldats de milice, désignés « militaires en service long » sont principalement prévus pour des engagements subsidiaires destinés à prévenir et à maîtriser les dangers existentiels.

## Le militaire en service long est un soldat de milice



☞ 1<sup>ère</sup> priorité:  
engagements subsidiaires



☞ 2<sup>e</sup> priorité:  
aide à l'instruction

Les pilotes des Forces aériennes suisses seront à l'avenir des officiers professionnels volontaires, mais il existe à ce jour encore quelques pilotes de milice, notamment sur Mirage.

Vu le haut degré de technicité, certaines formations dont la DCA ou les transmissions ont de plus en plus recours à des soldats de métier occupant des créneaux de haute technologie.

Depuis le 03.10.02, le contingent de la SWISSCOY fort de 220 personnes appuie le contingent autrichien, lui-même engagé aux côtés de la brigade allemande de la KFOR.



Compatible avec notre neutralité, l'engagement de ces volontaires engagés suite à une mise au concours publique, nous permet d'apporter une contribution au Kosovo dans les domaines logistiques :

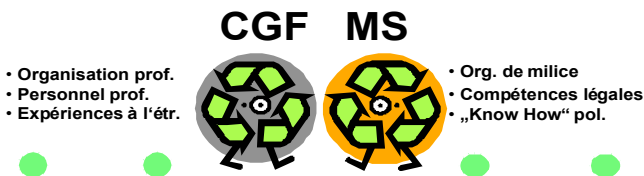
- Transports spéciaux
- Ravitaillement en carburants
- Travaux de génie
- Assistance médicale
- Préparation et distribution d'eau potable.

Depuis 1990, des officiers de l'Armée suisse participent, à titre volontaire, en qualité d'observateurs non armés à des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Actuellement, 20 officiers, ayant au moins le grade de capitaine, sont engagés comme observateurs militaires, dont 20 au Proche-Orient (UNTSO), 4 en Géorgie (UNIMIG), 2 en République Démocratique du Congo (MONUC) et 4 en Ethiopie/Eritrea (UNMEE).

Plusieurs cours de formation pour observateurs de l'ONU sont mis sur pied chaque année. C'est en fait un aspect, certes modeste, de notre volonté de contribuer dans les limites constitutionnelles au soutien et à la promotion de la paix.

### Autres volontaires

#### **Le corps des gardes-fortifications et la sécurité militaire.**



Le corps des gardes-fortifications trouve ses origines dès 1815 lorsqu'il s'est agi de construire divers ouvrages de forteresses dont la forteresse du Gothard par exemple, pour se protéger des grandes

puissances comme l'Autriche notamment. Constitué en 1942, ce corps s'est vu confier des tâches :

de préparation à l'engagement des installations de conduite du gouvernement et de l'armée

d'exploitation d'ouvrages et de systèmes fortifiés sur le territoire national.

Dans le cadre de la réforme XXI et donc de la reconversion de la fortification, le ministère de la Défense a confié d'autres tâches à ce corps de volontaires :

engagements de sûreté en Suisse et à l'étranger ;

engagements de police ;

aide en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger ;

services de promotion de la paix.

Les organes de la sécurité militaire ont une composante de milice et une composante professionnelle formée de volontaires. Les missions confiées à cette dernière englobent les domaines suivants :

police de la circulation militaire gérant les accidents de la circulation militaire, les mouvements des formations blindées ;

police criminelle militaire ;

police de sécurité militaire gérant la protection de conférences et de personnes/escortes, service d'ordre.

On trouve un détachement de police militaire au sein de la SWISSCOY.

Les délais d'intervention de cette police militaire, en renfort des corps de police et gendarmerie qui en Suisse ne sont pas des militaires sont :

1 sct en 6 heures

1 cp en 12 heures

1 bat en 18 heures.

Dernière composante volontaire

La Chaîne suisse de sauvetage est la composante d'engagement immédiat, surtout en cas de séisme à l'étranger, pour le sauvetage et les soins aux victimes. Elle se compose d'organisations partenaires de droit public, civiles et militaires qui sont placées en cas de catastrophe sous la conduite de l'aide humanitaire de la Confédération suisse. Elle est spécialisée dans la localisation, le sauvetage et les premiers soins

médicaux aux victimes de séismes. Son effectif complet est de près de 100 personnes : des généralistes et des spécialistes, des conducteurs de chiens, des sauveteurs et médecins d'urgence, 18 chiens de catastrophe et 16 tonnes de matériel stocké. Selon les circonstances, seuls certains modules peuvent être engagés.

La chaîne de sauvetage est prête à l'envol de huit à douze heures après la décision d'engagement et son autonomie de fonctionnement va jusqu'à sept jours. Elle compte huit organisations partenaires, au nombre desquelles :

Corps suisse d'aide humanitaire CSA

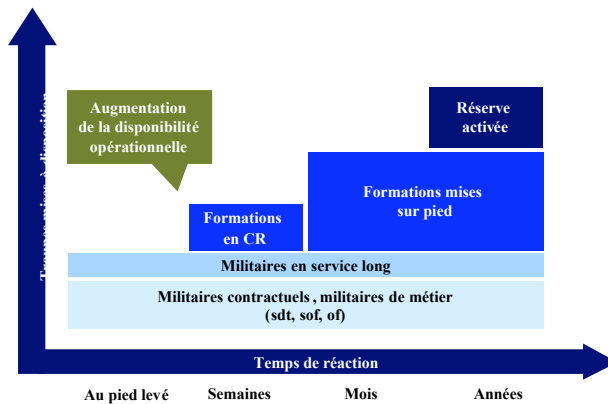
Service sismologique suisse SSS

Société suisse pour chiens de catastrophe REDOG

[Des troupes de sauvetage](#) de l'armée

[Croix rouge suisse CRS.](#)

### Système de la disponibilité échelonnée



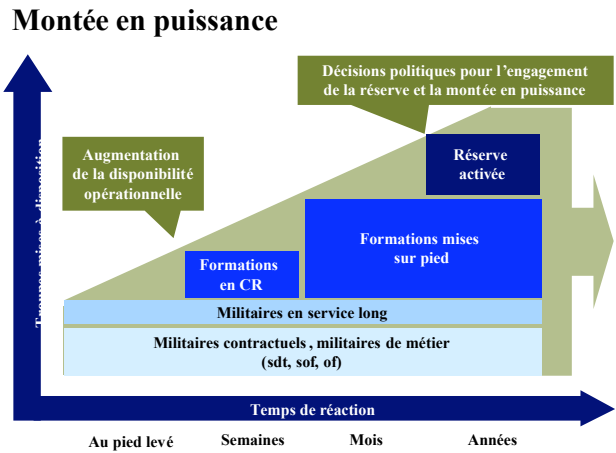
Les détachements de volontaires suisses constituent une sorte de puzzle. Ils sont activés selon un concept de disponibilité échelonnée et graduée en fonction de l'urgence d'une part et du type de menaces ou risques d'autre part.

Ainsi les éléments de la première heure, donc immédiatement et constamment disponibles, sont les militaires en service long auxquels s'ajoutent les militaires de carrière et les militaires contractuels et éventuellement les renforts de la sécurité militaire. Leur effectif est certes limité, mais ils peuvent être engagés spontanément sur



l'ensemble du territoire suisse. Le système de disponibilité prévoit ensuite le recours aux troupes de milice en service d'instruction, celles qui font leur CR annuel. Ces formations peuvent assumer des engagements subsidiaires de plus grande ampleur que les troupes de la première heure et augmenter la capacité de ces dernières à durer. Un 3<sup>e</sup> échelon peut être constitué des troupes de milice, planifiée pour leur service annuel, mais dont il conviendrait de différer la date de service. Après un délai de préparation plus long, et si la situation stratégique devait se dégrader au point de faire apparaître une menace militaire concrète pour la Suisse, on pourrait encore rappeler la réserve. Je relève au passage que les cadres de cette réserve de milice, les commandants et les EM sont d'active et entraînés chaque année dans leur fonction de cdmt.

Il demeure évident que le rappel de la réserve s'inscrit dans un processus de montée en puissance impliquant une décision du Parlement.



La milice suisse, le volontariat aussi sont les fruits d'une longue tradition. Ainsi le 21 janvier 1506, après de longues négociations, 150 [soldats suisses](#) commandés par l'Uranais Kaspar von Silenen, entrèrent à Rome par la Porta del Popolo. Le lendemain, ils entrèrent solennellement au service, du Pape Jules II della Rovere. C'est ainsi

que fut posé le fondement d'un corps régulier, permanent et discipliné de soldats suisses, destiné à protéger le palais papal.

Le 15 septembre 1970, le Pape Paul VI Montini disposa que, dorénavant, la Garde suisse serait l'unique corps armé pontifical et qu'il dépendrait directement du Saint-Père. À partir de cette décision, la protection du palais apostolique était confiée exclusivement à la Garde suisse, qui recrute aujourd'hui encore ses volontaires.

Aujourd'hui, dans la période de transition que nous vivons, période qui ne saurait atteindre son terme sans d'autres grands bouleversements, notre sécurité demeure fragile et constamment menacée. Ne pouvant apporter une réponse définitive à notre mode de défense, il nous appartient, en revanche, dans une conjoncture de désillusions et de méfiance, de remettre toujours la question sur le métier, mais avec prudence, avec fermeté et surtout sagesse.

C'est ce que nous essayons de faire avec nos volontaires, pour la plupart professionnels. Nous essayons de bien les recruter en repérant en eux trois qualités : l'intégrité, l'intelligence et l'énergie. S'ils ne possèdent pas la première, les deux autres pourraient nous tuer. Nous essayons de les préparer au mieux, car comme le soulignait Napoléon « La plus grande immoralité est de faire un métier que l'on ne connaît pas ».

Ces volontaires sont également sous contrôle démocratique, en témoigne cette liste des votations à l'occasion desquelles chaque citoyen suisse a pu s'exprimer sur son armée :

- Votations pour la suppression de l'armée
- Votations pour la diminution des crédits militaires
- Votations contre des places d'armes
- Votations en faveur des objecteurs de conscience.

La Suisse et les votations relatives à l'armée

1	1915	Impôt de guerre/Kriegssteuer	94,2%
2	1939	Renf. De l'armée/Verstärkung der Armée	69,9%
3	1938	Industrie de l'armée/Rüstungsindustrie	68,8%
4	1921	Justice militaire/Militär-Justiz	66,4%
5	1962	Interd. Armée A/Atomwaffen-Verbot	65,1%
6	1919	Impôt de guerre/Kriegssteuer	65,0%
7	1989	Suppression de l'armée/Armée-Abschaffung	64,4%
8	1984	Service civil/Zivildienst	63,8%
9	1977	Service civil/Zivildienst	62,4%
10	1963	Référend. Atomique/Atom Referendum	62,2%
11	1959	Protection civile/Zivilschutz	62,2%
12	1987	Référend. sur l'arm./Rüstungsreferendum	59,4%
13	1991	Objecteurs/Dienstverweigerer	55,6%
14	1907	Réformes de l'armée/Armee-Reform	55,2%
15	1935	Prolongation des ER/RS Verlängerung	54,1%
16	1972	Exportation d'armes/Waffenausfuhr	50,3%
17	1972	Taxe militaire/Militärischer Pflichtersatz	48,4%
18	1957	Protection civile/Zivilschutz	48,0%
19	1878	Taxe militaire/Militärischer Pflichtersatz	45,7%
20	1940	Instruction prép. Militaire/Mil. Vorunterricht	44,2%
21	1952	Finance de l'arm./Rüstungsausgaben	43,7%
22	1987	Rothenthum	42,2%
23	1952	Dép. pour l'arm./Rüstungsfinanzierung	42,0%
24	1895	Réforme de l'armée/Armee-Reform	41,9%
25	1903	Incitation au crime/Anstiftung zum Verbrechen	30,8%
26	1900	Assurance militaire/Militär-Versicherung	30,2%
27	1896	Peines disciplinaires/Disziplin Strafordnung	19,8%
28	1952	Protection civile/Zivilschutz	15,4%

D'ailleurs, la prochaine échéance est fixée au 18 mai 2003, date à laquelle et suite à un référendum, le peuple suisse aura la possibilité de dire une nouvelle fois si oui ou non il accepte le projet d'Armée XXI dont la mise en application est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## **La mutation de l'armée de Terre française au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle**

Général CAVAN  
EMAT  
Ministère de la Défense

Par une décision politique du président de la République prise en décembre 1995, l'armée de Terre française s'est transformée en six ans d'une armée constituée pour une grande part de militaires appelés du contingent en une armée professionnelle à la physionomie humaine tout à fait nouvelle. Il est désormais possible de porter un regard sur les conditions de cette montée en puissance des forces terrestres et sur leur nouvelle ressource humaine.

### **La décision de professionnaliser la défense était devenue inéluctable**

Si, le 22 février 1996, le grand public a découvert la décision du président de la République de professionnaliser la défense, l'armée de Terre quant à elle n'a pas été surprise car depuis longtemps, souvent poussée par des débats extérieurs à l'institution, elle travaillait sur la question. Et il était devenu presque évident que le système de la conscription avait atteint ses limites.

Cette décision a été prise pour les trois raisons principales suivantes :

le changement du contexte géostratégique marqué par la disparition de menaces contre le territoire susceptibles de justifier l'emploi des forces terrestres et *a contrario* la résurgence de nombreux foyers de tension dans le monde, dont la France ne pouvait se désintéresser ;

la nécessité de faire des économies budgétaires pour satisfaire aux critères de la construction européenne (traité de Maastricht) ;

le service national ayant perdu sa raison d'être : la défense du territoire (situation révélée au moment du conflit du Golfe de 1991) et étant devenu inéquitable, un consensus pour sa remise en question se développait.

## **Le défi**

L'armée de Terre de 1996 était organisée en 3 Corps d'armée (15 divisions) et destinée à s'engager en 2<sup>e</sup> échelon de l'Alliance pour l'ultime manœuvre de test avant le déclenchement du feu nucléaire si l'agression ne cessait pas. Pour remplir cette mission, elle mettait en ligne des forces d'active de 270 000 hommes, complétées par des forces de réserve de 500 000 hommes. Il s'agissait donc de transformer une armée « à usage unique » en des forces réutilisables dans des conditions particulièrement diverses. En fait, la méthode de construction a été essentiellement dictée par la contrainte de ressources et par « l'existant ».

La contrainte de ressources d'ordre financier était naturellement la plus importante car, dès l'origine, il était fixé par le pouvoir politique que les ressources allouées à la défense ne dépasseraient pas 15 milliards d'euros pour le fonctionnement (TIII) et 13,1 milliards d'euros pour les investissements (TV).

### *Principes de la construction*

Le volet ressource humaine a bien entendu été le plus déterminant de la construction d'une armée de Terre professionnelle car, plus que le matériel, l'Homme est l'élément essentiel du combat terrestre.

#### 1. Détermination des effectifs

Les effectifs ont été calculés à partir des ressources permises par le titre III, notamment dans sa dimension « Rémunérations et Charges Sociales », et avec la volonté d'améliorer le ratio cadres/soldats pour le faire tendre vers celui observé dans les armées professionnalisées de longue date (États-Unis et Royaume-Uni). Après divers arbitrages, le gouvernement a décidé que l'armée de Terre serait composée de 136 000 militaires (16 000 officiers + 50 000 sous-officiers + 64 500

engagés<sup>1</sup> + 5 500 volontaires<sup>2</sup>) et 32 000 civils soit un total de 168 000 personnes.

## 2. Détermination des besoins en matériels

Les besoins en matériels ont été déterminés après une analyse précise des situations opérationnelles dans lesquelles les forces armées terrestres d'un pays comme la France étaient susceptibles d'être engagées et en tenant compte de maintes contraintes. Au bilan, le format de 420 blindés lourds, 350 blindés légers, 600 véhicules blindés de combat de l'infanterie (VBCI), 260 canons et 250 hélicoptères prévu en 2015 résulte d'un compromis complexe entre besoins militaires, poids politique, ressources financières et capacité d'adaptation de l'industrie de défense.

## 3. Organisation de l'armée de Terre

Les effectifs et les volumes de matériels étant déterminés, il s'agissait alors de choisir une organisation offrant une efficacité maximale. Pour être efficace au meilleur coût, l'armée de Terre dans son modèle 2002 a été bâtie sur les trois principes de modularité, de séparation des responsabilités et de déconcentration. Sur ces bases, cette armée de Terre nouvelle est désormais constituée de deux ensembles distincts : les forces par nature « projetables » et le socle stable par construction.

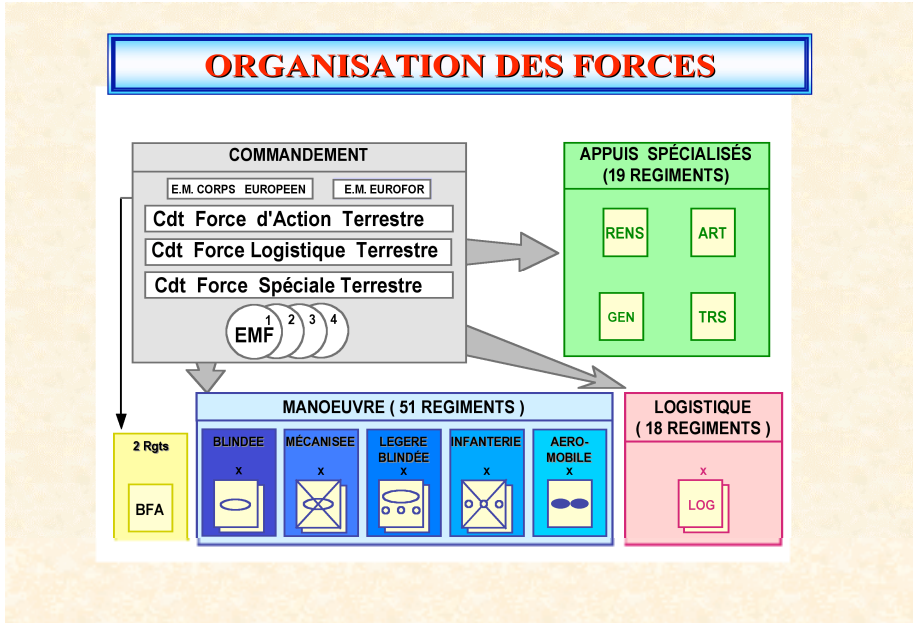
### 3.1. Organisation des forces

Les forces sont organisées en un « réservoir de moyens » dans lequel sont puisées les forces de circonstance mises sur pied pour des missions spécifiques. Ce réservoir se compose de quatre sous-ensembles.

---

1. Pour une durée de 3 à 5 ans renouvelables dans la limite de 22 ans de service (sous certaines conditions).

2. Pour servir sous contrat pour une durée de 1 an renouvelable 5 fois.



Le premier comprend des états-majors :

- le Commandement de la Force d'Action Terrestre (CFAT) stationné à Lille et le Commandement de la Force Logistique Terrestre (CFLT) basé à Montlhéry sont chargés de conduire la préparation opérationnelle des forces et de mettre sur pied un état-major capable de diriger la manœuvre d'environ 50 000 hommes (niveau d'un corps d'armée OTAN) ;

- les quatre États-Majors de Force (EMF de Besançon, Nantes, Marseille, Limoges) sont aptes à commander un ensemble de troupes multinationales pouvant aller jusqu'à environ 20 000 hommes (niveau d'une division OTAN), dans toutes les configurations possibles et dans un nombre varié de missions.

Le second est celui des moyens d'action. Il comprend une cinquantaine de régiments regroupés en huit brigades interarmes (BIA) et une brigade aéromobile (BAM).

Dans le troisième sont rassemblés les appuis spécialisés regroupés en quatre brigades (BAS) : artillerie, génie, télécommunications et appui au commandement, renseignement.

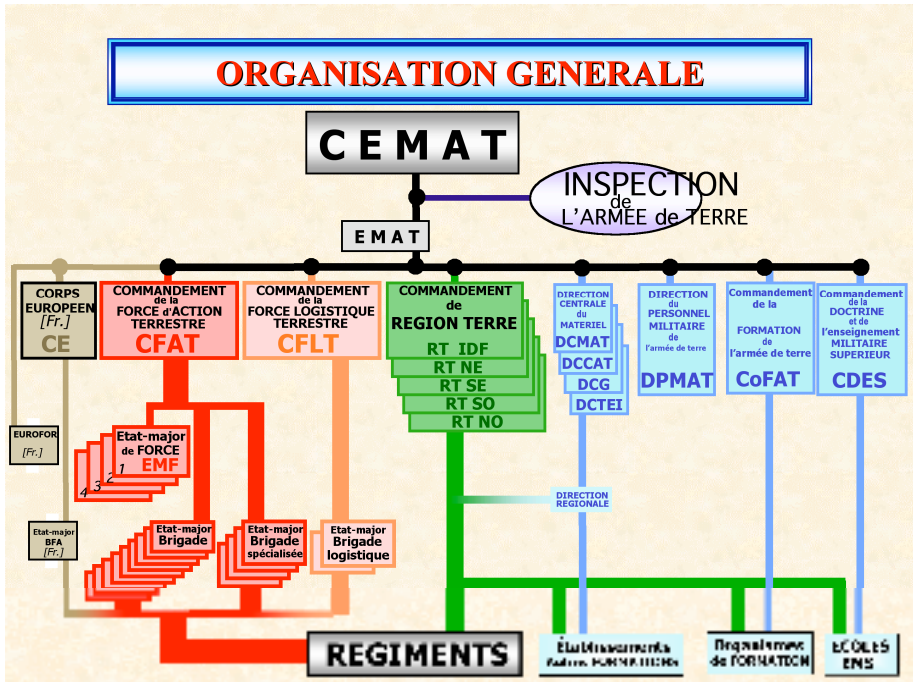
Le dernier sous-ensemble comprend les moyens logistiques (une vingtaine de régiments) regroupés au sein de deux brigades logistiques.

100 000 militaires environ servent dans ces forces qui assurent en quelque sorte la production de l'armée de Terre : de la capacité opérationnelle. Elles sont immédiatement disponibles et projetables sur tous les théâtres d'opérations tant extérieurs (résolution de crises) qu'intérieurs (participation à la sécurité générale : plan VIGIPRATE, aide aux services publics : passage à l'euro, catastrophes naturelles, accidents technologiques...). Mais elles ne peuvent exercer leur action qu'en s'appuyant sur un tissu permanent de soutien assuré par les formations dites du « socle ».

### 3.2. Organisation du socle

La notion de « socle » est assimilable à celle d'aérodrome qui constitue la partie fixe indispensable aux avions, sur laquelle ils sont ravitaillés, entretenus..., sur laquelle les équipages se reposent, sont formés... Ce socle se compose de sept commandements et directions fonctionnels et cinq régions terre.





### Les commandements et directions fonctionnels

Les sept commandements et directions fonctionnels sont des chaînes verticales qui chacune représente en soi une branche de métier spécifique.

Les cinq directions assurent chacune une fonction de soutien particulière :

la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre (DPMAT) gère individuellement l'ensemble des parcours professionnels du personnel militaire et civil de l'armée de Terre, de son recrutement à sa reconversion ou sa retraite ;

la Direction Centrale du Commissariat de l'Armée de Terre (DCCAT) est chargée d'assurer la fonction de soutien de l'homme (paiement de la solde, habillement, alimentation, ameublement...) ;

la Direction Centrale du Matériel de l'Armée de Terre (DCMAT) a pour mission de gérer et soutenir l'ensemble des matériels et munitions (acquisition, répartition, vérifications, entretien, réparation, parfois reconstruction, élimination...) ;

la Direction Centrale des Télécommunications et de l'Informatique (DCTEI) organise et met en œuvre les réseaux de télécommunications indispensables au fonctionnement de l'armée de Terre, plus particulièrement lorsqu'elle est engagée de façon massive ou loin de ses bases habituelles ;

la Direction Centrale du Génie (DCG) est quant à elle responsable de la gestion du domaine et du parc immobilier.

Les deux Commandements de la Formation de l'Armée de Terre (CoFAT) et de la doctrine et de l'Enseignement militaire Supérieur de l'armée de Terre (CDES) assurent les formations initiale et continue de l'ensemble du personnel de l'armée de Terre dans une vingtaine d'écoles et centres de formation spécialisés.

### *Les régions terre*

Les cinq régions terre (Paris, Metz, Lyon, Bordeaux, Rennes) sont, dans les limites de leur territoire, les niveaux de coordination horizontale des chaînes précédemment décrites. C'est à ce niveau que s'exerce le croisement du commandement, indispensable dans une organisation complexe comme l'armée de Terre.

La caractéristique de ce « socle » est d'être composé en moyenne de 70 % de personnel civil et de représenter environ le tiers de l'armée de Terre ce qui constitue un ratio socle/forces sans équivalent dans le monde, la prépondérance ayant volontairement été dévolue aux éléments de « production ».

### *4. Les ressources humaines*

Dès l'origine, il est nettement apparu que la véritable difficulté serait de « conquérir » la ressource humaine nécessaire à la future armée professionnelle pour les emplois de faible qualification, mais surtout pour les postes de « haute technicité » (informaticiens, mécaniciens divers, professions de bouche...) tenus auparavant par les appelés qui constituaient une ressource captive de qualité. Désormais, l'armée de Terre aurait à attirer dans ses rangs un nombre important de collaborateurs qu'il lui faudrait aller chercher sur un marché particulièrement concurrentiel dans lequel puiseraient toutes les autres armées (air, marine ou gendarmerie) et dans lequel d'autres ministères recrutent au même niveau (police, pompiers, administrations

diverses...). La décision a donc été prise de prononcer un effort particulier dans ce domaine qui devenait stratégique pour elle.

La première action conduite a été de déterminer des parcours professionnels pour toutes les catégories de personnel, offrant la possibilité à chacun d'accéder à la catégorie du niveau supérieur. C'est ainsi que potentiellement un engagé volontaire, s'il en détient les capacités, peut envisager une carrière de sous-officier, voire d'officier. À cet égard, d'emblée il a été posé en principe que 50 % des sous-officiers proviendraient des engagés volontaires. De la même manière, 50 % du corps des officiers serait recruté parmi les sous-officiers. Les parcours professionnels de toutes les catégories de personnels sont donc fondés sur le principe de la promotion interne.

Ces parcours professionnels ayant été fixés, il s'est alors agi de déterminer comment constituer le « stock » d'engagés nécessaire à l'armée de Terre. Jusqu'alors la durée moyenne des services d'un engagé était d'environ cinq ans, il est d'emblée apparu que pour ne pas assécher un vivier de plus en plus restreint, il faudrait porter la durée moyenne de service des engagés à 8 ans environ pour limiter le flux annuel de recrutement de cette catégorie à quelque 8 000 personnes (ce qui est déjà très important) afin d'éviter de dépasser chaque année un total, toutes catégories confondues, de 12 000 personnes à recruter. Pour cela, une chaîne spécifique constituant une sous-direction de la direction du personnel de l'armée de Terre a été créée. Elle irrigue l'ensemble du territoire national par la présence d'un Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre (CIRAT) au siège de chaque chef-lieu de département et par le biais de l'ensemble des formations de l'armée de Terre qui ont reçu pour mission de participer, au niveau local, à ces actions de recrutement, à leur propre profit, mais également à celui de l'ensemble de l'institution.

La question de la formation de ce personnel rejoignant les rangs de l'armée de Terre dans des proportions très importantes et à tout moment s'est alors posée. Compte tenu du choix fait d'économiser une ressource humaine désormais comptée et coûteuse, la solution de créer un ou plusieurs centres spécialisés a rapidement été écartée, comme celle d'ailleurs d'utiliser les écoles déjà existantes dont il aurait fallu renforcer les capacités dans des proportions incompatibles

avec les principes définis. Une solution pragmatique, consistant à confier la responsabilité de la formation initiale des engagés aux corps les incorporant et de recourir aux compétences des écoles pour leur faire acquérir certaines capacités techniques rares, a donc été choisie. Elle donne satisfaction en cette période de montée en puissance, mais il est d'ores et déjà évident qu'elle devra être réévaluée lorsque le « régime stabilisé » aura été atteint vers 2003-2004.

Le personnel ayant été recruté et formé, la question de sa rétention pendant en moyenne huit ans s'est alors posée, d'autant que l'exemple des armées étrangères professionnalisées de longue date montre qu'il s'agit là d'une difficulté récurrente. Les études menées sur ce sujet ont permis de conclure que cette capacité de rétention résultait d'un ensemble complexe d'actions faisant que l'engagé se sentant bien dans l'institution ait envie d'y poursuivre une carrière qu'il sait d'emblée limitée dans le temps. Au-delà des parcours professionnels proposés, il convient donc de lui proposer des conditions de vie et de travail attractives, de lui assurer une véritable reconversion et surtout d'adopter un style de commandement différent de celui d'une armée constituée d'une ressource humaine saisonnière, captive et docile.

Profitant de sa professionnalisation, l'armée de Terre a entrepris l'élaboration d'une nouvelle politique de « condition du personnel » adaptée à sa nouvelle ressource humaine. Un effort important a été consenti en matière de rémunération et d'avantages sociaux. C'est ainsi que la solde initiale d'un soldat de base est égale au SMIC plus 10 %, ce personnel étant par ailleurs logé et nourri gratuitement. Le logement est assuré en casernement dans des conditions variables selon le grade, de six par chambre à l'origine en chambre à deux, voire en studio individuel pour les caporaux-chefs ayant atteint une certaine ancienneté de service (91 M€ seront consacrés par an, pendant six ans, pour réhabiliter l'ensemble des casernements et les adapter aux normes ainsi définies). Par ailleurs d'importants efforts financiers et d'organisation sont prononcés au profit des familles. C'est ainsi que chaque formation a mis sur pied une cellule d'aide aux familles et notamment à l'insertion professionnelle du conjoint. Ce volet social est complété par la mise en œuvre d'un système de reconversion très élaboré.

La reconversion fait en effet partie intégrante du parcours professionnel du militaire et paradoxalement constitue un argument de

recrutement, en particulier pour les personnels effectuant des carrières courtes. De par la loi, chaque militaire quittant le service actif après quatre années a droit à bénéficier d'une reconversion, soit sous forme de stage rémunéré en milieu civil, soit dans un centre de reconversion de l'armée de Terre (Centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte ou cellules spécialisées mises en œuvre dans certaines formations dont la mission requiert l'acquisition de compétences immédiatement transposables dans le secteur civil : conduite de véhicules spéciaux, logistique, maintenance, professions de bouche par exemple...). En outre, pour limiter le recours à ces structures, le parcours professionnel de l'engagé est conçu en deux parties. Au cours de la première phase, il sert dans un poste à forte dominante militaire (servant d'arme notamment). Dans sa deuxième partie de carrière, correspondant globalement au second contrat, il est orienté vers un poste lui permettant d'acquérir une compétence (homologuée par l'éducation nationale) et une expérience directement transposables dans le secteur civil. Ainsi, pour s'assurer la ressource humaine correspondant à ses besoins, l'armée de Terre a-t-elle déterminé des parcours professionnels complets prenant en compte l'ensemble des aspirations du personnel : recrutement, formation, rétention, conditions de vie et reconversion.

## **Bilan**

Il est désormais possible de tirer un bilan d'une réorganisation sans équivalent récent dans les forces armées françaises.

Montée comme une véritable opération militaire, il est maintenant possible d'affirmer que ce vaste chantier de démolition et de reconstruction simultanée s'est déroulé en tous points conformément à la planification et sans heurts. En outre, les circonstances ont fait que tout au long du processus, il a été possible de tester « en vraie grandeur » sur le terrain la validité des principes de construction des forces, puisque tout au long de cette période, des unités ont été engagées dans des opérations que ce soit à l'extérieur du territoire national ou à l'intérieur des frontières françaises. À cet égard, en dépit d'un suremploi conjoncturel, les hommes et femmes de l'armée de Terre n'ont pas flanché et ont parfaitement rempli les missions qui leur ont été assignées. En se fondant sur les observations des flux

d'entrée des différentes catégories de personnel observés par la sous-direction recrutement de la direction du personnel militaire de l'armée de Terre, il est désormais possible d'établir des typologies de soldats professionnels dont le recrutement jusqu'à maintenant n'a jamais posé de difficultés malgré des volumes parfois très importants (18 247 en 2001, 16 145 en 2002).

### Officiers sous contrat (OSC)

Proposé depuis juillet 2000 aux jeunes Français d'un niveau académique supérieur à bac +2 ou 3 ans validés, le recrutement OSC s'est substitué à celui des officiers de réserve en situation d'activité (ORSA) existant dans l'ancienne armée de conscription. Centralisé, ce recrutement est réalisé au profit de deux filières : « encadrement » (bac+2) et « spécialiste » (bac+3), sur étude des dossiers au cours de commissions d'admission présidées par le général sous-directeur recrutement. Les officiers sous contrat souscrivent un engagement de cinq à huit ans renouvelable dans la limite de vingt ans de service.

#### Profil des recrutés

##### Le sexe

		Effectif 2002	Pourcentage	Rappel 2001	%
Sexe	H	<b>203</b>	<b>70 %</b>	320	65 %
	F	<b>85</b>	<b>30 %</b>	173	35 %
<b>Total</b>		<b>288</b>	<b>100 %</b>	493	100 %

##### L'âge

		Effectif 2002	Pourcentage	Rappel 2001	%
Âge	< 26	<b>100</b>	<b>35 %</b>	121	24 %
	<b>26 &lt; &gt; 30</b>	<b>185</b>	<b>64 %</b>	279	57 %
	> 30	<b>3</b>	<b>1 %</b>	93	19 %
<b>Total</b>		<b>288</b>	<b>100 %</b>	493	100 %

## La motivation

Motivations	OSC		
	Masculins	Féminins	Total
Perfectionnement des connaissances	22 %	39 %	<b>28 %</b>
Acquisition d'un métier	20 %	19 %	<b>20 %</b>
Changement d'emploi ou de métier	4 %	3 %	<b>3 %</b>
Vocation - Idéal - Patriotisme	29 %	29 %	<b>29 %</b>
Tradition familiale			
Désir de sortir du milieu familial			
Besoin de s'affirmer	2 %	3 %	<b>2 %</b>
Désir d'indépendance économique			
Sécurité de l'emploi - Retraite			
Goût pour la vie active	4 %	3 %	<b>3 %</b>
Goût pour l'aventure			
Goût pour la vie en collectivité	1 %		<b>1 %</b>
Autres convenances personnelles			
Non renseigné	18 %	3 %	<b>13 %</b>

## Activités au moment du dépôt des candidatures

Activités	OSC		
	Masculins	Féminins	Total
<b>Chômeurs et sans emploi</b>	30,9 %	25,8 %	<b>28 %</b>
Elèves et étudiants	21,8 %	45,2 %	<b>30 %</b>
Salariés	9,1 %	3,2 %	<b>7 %</b>
Travail temporaire	1,8 %	9,7 %	<b>5 %</b>
Autres et inconnus	36,4 %	16,1 %	<b>13 %</b>

## Répartition socio-professionnelle des parents

OSC	Du père		De la mère	
	2002	2001	2002	2001
Agriculteurs exploitants	2 %			
Commerçants et chefs d'entreprise	9 %	8 %	5 %	5 %
Cadres et professions intellectuelles	17 %	6 %	12 %	6 %
Professions intermédiaires	12 %	18 %	17 %	11 %
Employés	11 %	12 %	19 %	23 %
Ouvriers	6 %	8 %	10 %	7 %
Retraités	7 %	8 %		12 %
Sans activités professionnelles	4 %	2 %	13 %	25 %
Militaires	3 %	5 %	2 %	6 %
Non renseignés	15 %	17 %	8 %	7 %

## Les engagés volontaires sous-officiers (EVSO)

Le recrutement des EVSO est centralisé. La sous-direction recrutement de la direction du personnel militaire de l'armée de Terre est chargée de la sélection et du recrutement direct au titre de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) de Saint-Maixent (4 promotions par an). Depuis 2001, les EVSO sont recrutés sur étude de dossiers au cours d'une commission d'admission. Ils souscrivent des contrats de trois à cinq ans jusqu'à l'accession au statut de sous-officier de carrière ou potentiellement jusqu'à la limite d'âge du grade acquis.

## Profil des recrutés

## Le sexe

		Effectif 2002	Pourcentage	Rappel 2001	%
Sexe	H	1416	80,6 %	1405	80,8 %
	F	341	19,4 %	333	19,2 %
<b>Total</b>		<b>1757</b>	<b>100 %</b>	1738	100 %



*Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle  
De l'engagement politique à l'engagement professionnel*

L'âge

Âge	Masculins	Féminins	Total
18 ans	2,9 %	3 %	<b>2,9 %</b>
19 ans	14,2 %	15,6 %	<b>14,4 %</b>
20 ans	21,5 %	26,1 %	<b>22,4 %</b>
21 ans	21,5 %	24,1 %	<b>22 %</b>
22 ans	19,5 %	11,1 %	<b>17,8 %</b>
23 ans	12,2 %	9,5 %	<b>11,7 %</b>
>=24 ans	8,3 %	10,6 %	<b>8,8 %</b>
Âge moyen	21 ans 5 m	21 ans 6 m	21 ans 5 m

Répartition par niveau scolaire

Niveau scolaire		Masculins	Féminins	Total	Rappel 2001
NS 6	Baccalauréat	1250	314	1564	1486
	Capacité en droit BTI, BTH, BTA	<b>88 %</b>	<b>92 %</b>	<b>89 %</b>	85 %
NS 7	2 <sup>o</sup> année validée de l'enseignement supérieur	154	24	178	221
		<b>11 %</b>	<b>7 %</b>	<b>10 %</b>	13 %
NS 8	Licence, maîtrise CAPES	12	3	15	31
	Ingénieur (3 ans études)	<b>1 %</b>	<b>1 %</b>	<b>1 %</b>	2 %
Total		<b>1416</b>	<b>341</b>	<b>1757</b>	1738

La motivation

Motivations	EVSO	%	Rappel 2001
Attiré par la technicité	194	11 %	13 %
Devenir officier	131	7,5 %	11 %
Faire carrière	1273	72,5 %	66 %
Raisons sociales	8	0,5 %	3 %
Autres convenances personnelles	151	8,6 %	7 %
TOTAL	1757	100 %	100 %

## Activités au moment du dépôt des candidatures

Activités	EVSO %	Rappel 2001
<b>Chômeurs et sans emploi</b>	<b>35 %</b>	31 %
Elèves et étudiants	<b>32 %</b>	35 %
Salariés	<b>12 %</b>	13 %
Autres et inconnues	<b>21 %</b>	21 %
Total	<b>100 %</b>	100 %

Pour la première fois, les candidats « chômeurs ou sans emploi » représentent la part la plus importante du recrutement EVSO.

## Répartition socio-professionnelle des parents

Catégorie socio-professionnelle	EVSO	%	Rappel 2001
Agriculteurs exploitants	<b>32</b>	2 %	2 %
Commerçants ou artisans	<b>111</b>	6 %	6 %
Employés et ouvriers	<b>609</b>	35 %	31 %
Cadres	<b>182</b>	10 %	12 %
Militaires en activité	<b>135</b>	8 %	7 %
Retraités ou sans activité	<b>161</b>	9 %	3 %
Fonctionnaires	<b>291</b>	17 %	17 %
Divers	<b>236</b>	13 %	22 %
<b>TOTAL</b>	<b>1757</b>	100 %	100 %

## Les engagés volontaires (EV)

Le recrutement des Engagés Volontaires de l'Armée de Terre (EVAT) est réalisé à partir de candidats civils (ayant effectué les anciennes obligations du service national ou n'ayant aucune expérience de la vie militaire) et de Volontaires de l'Armée de Terre (VDAT). Les dossiers des candidats civils sont traités dans les Centres d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre (CIRAT). Les

candidatures des VDAT sont, quant à elles, déposées auprès des bureaux de reconversion recrutement et condition du personnel (BRRCP) des formations et adressées pour décision aux bureaux régionaux du recrutement. Les EVAT servent par contrats successifs de trois à cinq ans dans la limite de vingt-deux ans de service

### Profil des recrutés

#### Le sexe

		Effectif 2002	Pourcentage	Rappel 2001	%
Sexe	<b>H</b>	<b>8 299</b>	<b>85,6 %</b>	10 760	84,5 %
	<b>F</b>	<b>1 398</b>	<b>14,4 %</b>	1 981	15,5 %
<b>Total</b>		<b>9 697</b>	<b>100 %</b>	12 741	100 %

#### L'âge

	Masculins	Féminins	Total
Âge	0,1 %	0,1 %	<b>0,1 %</b>
18 ans	11,3 %	6,7 %	<b>10,6 %</b>
19 ans	20,9 %	16,9 %	<b>20,3 %</b>
20 ans	21,2 %	20,6 %	<b>21,1 %</b>
21 ans	17,1 %	18,3 %	<b>17,3 %</b>
22 ans	12,3 %	14,9 %	<b>12,7 %</b>
23 ans	7,8 %	10,8 %	<b>8,3 %</b>
>=24 ans	9,3 %	11,6 %	<b>9,6 %</b>
Âge moyen	20 ans 7 m	21 ans	20 ans 7 m

## Répartition par niveau scolaire

Niveau scolaire		Masculins	Féminins	Total	Rappel 2001
NS2	<b>Sait lire et écrire</b>	<b>11</b>	2	13	55
	Classes de 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	<b>0,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	0,4 %
NS3	<b>CEP-classe de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup></b>	<b>1 508</b>	88	1 596	2 129
	FPA 1 <sup>er</sup> degré	<b>18,2 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>16,5 %</b>	16,7 %
NS4	<b>BEPC</b>	<b>5 004</b>	677	5 681	7 151
	Classes 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> CAP-BEP	<b>60,3 %</b>	<b>48,4 %</b>	<b>58,6 %</b>	56,2 %
NS5	<b>Terminale</b>	<b>728</b>	177	905	1 370
	FPA 2 <sup>e</sup> degré Certificat fin études secondaires	<b>8,8 %</b>	<b>12,7 %</b>	<b>9,3 %</b>	10,7 %
NS 6	Baccalauréat	998	435	1 433	1 879
	Capacité en droit BTI, BTH, BTA	<b>12 %</b>	<b>31,1 %</b>	<b>14,8 %</b>	14,7 %
NS > 6	2 <sup>e</sup> année validée de l'enseignement supérieur et +	50	19	69	157
		<b>0,6 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>0,7 %</b>	1,2 %
Total		<b>8 299</b>	<b>1 398</b>	<b>9 697</b>	12 741

## La motivation

Motivations	EVAT		
	Masculins	Féminins	Total
Perfectionnement des connaissances	9,4 %	5,7 %	<b>8,9 %</b>
Acquisition d'un métier	27 %	28,7 %	<b>27,2 %</b>
Changement d'emploi ou de métier	4,9 %	5,6 %	<b>5 %</b>
Vocation - Idéal - Patriotisme	15,1 %	14,7 %	<b>15 %</b>
Tradition familiale	1,5 %	1,7 %	<b>1,5 %</b>
Désir de sortir du milieu familial	3,4 %	2,6 %	<b>3,3 %</b>
Besoin de s'affirmer	4,5 %	5,3 %	<b>4,6 %</b>
Désir d'indépendance économique	1,8 %	1,9 %	<b>1,8 %</b>
Sécurité de l'emploi - Retraite	2,4 %	2,3 %	<b>2,4 %</b>
Goût pour la vie active	12,4 %	15,1 %	<b>12,8 %</b>
Goût pour l'aventure	9,2 %	9,4 %	<b>9,2 %</b>
Goût pour la vie en collectivité	1,3 %	0,9 %	<b>1,3 %</b>
Autres convenances personnelles	1 %	0,5 %	<b>0,9 %</b>
Non renseigné	6,1 %	5,6 %	<b>6 %</b>

## Activités au moment du dépôt des candidatures

Activités	EVAT		
	Masculins	Féminins	Total
<b>Chômeurs et sans emploi</b>	36,2 %	37,7 %	<b>36,4 %</b>
Élèves et étudiants	14,4 %	16,1 %	<b>14,6 %</b>
Apprentis	0,6 %	0,6 %	<b>0,6 %</b>
Salariés	20,6 %	16,5 %	<b>20,1 %</b>
Travail temporaire	2,8 %	3,1 %	<b>2,9 %</b>
Autres et inconnus	25,3 %	26 %	<b>25,4 %</b>

## Répartition socio-professionnelle des parents

Catégorie socio-professionnelle	Du père		De la mère	
	2002	2001	2002	2001
Agriculteurs exploitants	<b>1,3 %</b>	0,1 %	<b>1 %</b>	0,1 %
Commerçants et chefs d'entreprise	<b>2,1 %</b>	3 %	<b>2,1 %</b>	2 %
Cadres et professions intellectuelles	<b>4 %</b>	1 %	<b>2,5 %</b>	1 %
Professions intermédiaires	<b>7,1 %</b>	8 %	<b>6,6 %</b>	11 %
Employés	<b>40,5 %</b>	43 %	<b>37,1 %</b>	45 %
Ouvriers	<b>14,2 %</b>	7 %	<b>7 %</b>	6 %
Retraités	<b>1,4 %</b>	1 %	<b>0,4 %</b>	0,4 %
Sans activités professionnelles	<b>12,5 %</b>	3 %	<b>31,1 %</b>	13 %
Militaires	<b>1,9 %</b>	1 %	<b>0,2 %</b>	0,1 %
Non renseignés	<b>14,9 %</b>	34 %	<b>12 %</b>	22 %

## Conclusion

De 1996 à 2002, l'armée de Terre a conduit l'une des réorganisations les plus importantes de sa longue histoire. En 2002, après six années d'efforts et de sacrifices, elle a atteint les buts qu'elle s'était fixés. Au terme de ce véritable bouleversement, elle aura démonté l'édifice ancien et en aura reconstruit un autre, différent dans ses finalités, ses formes et ses matériaux, et ceci tout en assurant la continuité du service, à un moment où jamais depuis la fin de la guerre d'Algérie, un tel engagement opérationnel ne lui avait été demandé. La cohérence du projet, le niveau d'organisation pour le conduire et la ferme continuité dans l'exécution des réformes constituent une des raisons de sa réussite. Mais aucune transformation n'aurait pu être possible sans l'adhésion et le professionnalisme des hommes et des femmes qui en constituent la richesse. Pour autant, rien n'est jamais acquis et il serait illusoire de croire qu'après avoir réussi à transformer ses structures et à recruter le personnel dont elle avait besoin, l'armée

de Terre française soit devenue une véritable armée professionnelle. Les Britanniques et les Américains qui ont conduit des transformations analogues estiment avoir mis vingt ans pour accéder à ce statut. De fait, à bien des égards, les forces françaises ont encore des manières d'armée de conscription et il leur faut désormais consolider le dispositif en améliorant progressivement la qualité de leur ressource humaine de base (EVAT) et en agissant sur les mentalités des cadres pour leur faire acquérir un style de commandement adapté à une population finalement considérablement plus fragile que celle des conscrits des armées de la « guerre froide ».

## Le réserviste en opération extérieure Une nouvelle forme du volontariat ?

Jacques ABEN  
Professeur  
Université Montpellier I  
UMR 5609

### 1 – Introduction

Le dictionnaire *Robert de la langue française* date de 1669 l'apparition du mot « réserve », dans l'acception « *troupe qui n'est pas engagée immédiatement et qu'on garde disponible pour la faire intervenir au moment voulu* ». Ce serait donc à Michel Le Tellier que l'on devrait cette refonte significative de la tactique militaire ou du moins son explicitation dans la langue militaire française. Mais il faudra attendre 1791 pour qu'une « réserve nationale » apparaisse, et que l'acception du mot soit étendue à « *portion des forces militaires d'un pays qui n'est pas maintenue sous les drapeaux mais peut y être rappelée* ». Quant au mot « réserviste », il pourrait avoir été forgé au cours des débats qui ont entouré la gestation de la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818, puisque *Robert* fixe sa première apparition à cette année-là.

C'est de ce réserviste qu'il sera question ici, sans que l'on puisse pour autant le séparer de la réserve dont il tire son statut et des armées qui lui assignent une activité<sup>1</sup>. Aujourd'hui, dans la plupart des grandes puissances militaires, avec la disparition de la conscription, l'accès à la réserve est le fruit d'un acte d'engagement, donc d'un

---

1. Faute de place, la bibliographie a dû être sacrifiée. Elle peut être trouvée dans l'article « La réserve : de la défense de la patrie à celle des intérêts de la nation », *in Mélanges offerts à Jean-Pierre Marichy*, Presses de l'IEP de Toulouse, 2003, 316 p.



volontariat. Mais ce dernier peut répondre à des motivations extrêmement diverses, en fonction des circonstances, de la nature des offres formulées par les armées, de la qualité de leur politique de recrutement. Pour savoir si l'engagement des réservistes est de type idéologique, comme celui des « brigadistes internationaux » en Espagne, ou simplement professionnel comme celui de la plupart des « travailleurs », fussent-ils militaires, il paraît souhaitable d'examiner dans un premier temps la manière dont le concept de réserve a évolué et, dans un second, d'interroger les réservistes qui en sont le produit sur la raison et les conditions de leur engagement.

## **2 – De la réserve de mobilisation à la réserve d'emploi**

La vocation de la réserve a d'abord été de constituer un potentiel de « main d'œuvre » permettant aux armées de se renforcer rapidement face à une menace dépassant leurs capacités du temps de paix :

« (...) Il y aura de plus, dans la réserve, 510 000 hommes (...). De sorte que pour repousser une invasion, la France aura en tout 1 185 000 hommes (...). Et tout cela sans augmenter en rien les charges du Trésor et des populations : car nous n'aurons toujours sous les armes que le même nombre d'hommes, et, par suite, il n'y aura que le même nombre de journées enlevées à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. (Très bien ! très bien !) »<sup>2</sup>.

Il s'agit là d'un problème économique simple et universel : celui de l'adaptation d'un service public aux fluctuations du besoin ou de la demande – qu'elles soient saisonnières, cycliques ou aléatoires. L'arbitrage en général se fait entre le coût d'entretien d'une capacité dormante et le coût de défaillance du service. Le problème en matière de défense est évidemment que la « défaillance du service » peut prendre l'allure dramatique de la défaite militaire, ce qui en élève sensiblement le coût, de sorte que l'incitation à prendre les mesures de défense qui s'imposent en sort grandement renforcée.

Les choses deviennent plus complexes lorsque l'on souhaite établir, parallèlement à l'objectif d'égaliser ou de dépasser le niveau de la menace, une règle de recrutement fondée sur des motifs d'ordres politique ou philosophique. Ainsi, sous l'empire de l'ordonnance du

---

2. Intervention du général Guillemaut, député, lors du débat sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée, JORF/AN/Déb. 1872, p. 3595.

7 janvier 1959<sup>3</sup>, l'obligation militaire faite aux Français mâles, reconnus aptes au service, est de dix-sept années (et encore quinze pour le service de défense), ce qui avec des cohortes de l'ordre de 260 000 à la fin des années quatre-vingt-dix donne une réserve « spontanée » théorique de 4 400 000.

On butte alors sur un problème financièrement et techniquement délicat : celui de l'entretien du niveau opérationnel de cette foule. Déjà, même en faisant abstraction du problème financier, la gestion et la tenue à jour d'un fichier aussi important ne peuvent être qu'approximatives, surtout face à la mauvaise volonté de nombreux administrés. Quant au problème financier, la simple constatation du montant qui était affecté au cours des années quatre-vingt-dix pour faire fonctionner la réserve, soit 140 millions de francs en 1992. Avec une telle somme on disposait en effet de quoi réunir pendant cinq jours – période d'activité minimale pour pouvoir noter le réserviste – entre 40 000 et 50 000 réservistes. Il aurait donc fallu cent ans pour que toute la réserve militaire disponible accomplisse sa période minimale de formation !

« Il en résultait d'ailleurs une capacité opérationnelle de ces réserves sujette à caution »<sup>4</sup>.

Reste que la réserve n'est pas qu'un potentiel de main d'œuvre, du moins pour la partie de ses membres qui a choisi de ne pas être qu'une entrée dans un registre de recensement, mais d'acquérir un statut de réserviste à part entière. Il s'agit évidemment là des cadres et plus particulièrement des officiers, car jusqu'ici on a peu vu des militaires du rang s'investir dans des activités de réserve. Ceux-là ont fait acte de volontariat pour être maintenus, ou être intégrés (pour ceux qui n'étaient pas officiers pendant leur service national), « dans les cadres » de leur corps. De même ils ont fait l'objet, sur leur demande, d'une affectation dans un emploi dit « de mobilisation », qu'ils rejoindraient dans cette hypothèse. En conséquence ils sont, plus ou moins régulièrement, convoqués à des exercices, des manœuvres, des formations, voire à des activités de cohésion au cours

---

3. Portant organisation générale de la défense, 59-147.

4. Intervention de Michel Thauvin, député, lors du débat sur le projet de loi 93-4, JORF/AN/Déb., 1992, p. 6968.

desquelles ils peuvent retrouver ceux qui ne sont pas « dans les cadres » mais souhaitent maintenir un lien affectif avec le service.

Ainsi d'une part il existe un besoin des armées, qui se manifeste sous l'aspect des postes de mobilisation qui sont confiés aux réservistes les plus motivés, les plus disponibles et les plus qualifiés. D'autre part il faut prendre en considération une « offre de travail » par des réservistes qui ont un statut reconnu et sont à la recherche d'une affectation leur permettant d'accomplir à la fois leur engagement et la carrière militaire qu'ils mènent parallèlement à leur carrière civile. L'offre étant toujours supérieure à la demande, il reste à trouver un traitement de l'offre surnuméraire. Il n'est pas pensable de la passer par pertes et profits, surtout si l'on souhaite s'appuyer sur cette population pour maintenir un lien, si possible affectif, entre l'armée et le reste de la nation : il ne faut surtout pas désespérer les exclus en leur laissant penser que leur exclusion est définitive ou en les laissant complètement « orphelins d'armée ».

Il est néanmoins à remarquer que cette situation crée une insatisfaction, voire une amertume, chez tous ceux qui ne peuvent, ou ne veulent, offrir aux armées la disponibilité qu'elles attendent. En effet ils se trouvent de ce fait ralentis ou arrêtés dans la carrière qu'ils ambitionnaient de conduire à son terme – c'est-à-dire au « nirvana » des cinq galons monochromes accompagnés des décorations afférentes. Cette amertume se manifeste d'ailleurs moins à l'égard des armées, qu'à l'encontre des autres réservistes que leur profession laisse plus libres de s'engager et qui, de ce fait, progressent plus vite qu'eux-mêmes. Evidemment le dénigrement des fonctionnaires constitue un exutoire rêvé pour ce type de récrimination.

La réorientation de la donne stratégique, après la fin de la guerre froide et surtout après la deuxième guerre du Golfe, a conduit à repenser le problème de la réserve et à lui donner des solutions radicales : il s'agit d'en faire une composante parmi d'autres d'un ensemble qui est le service public de défense. Ceci signifie que la réserve ne peut plus être seulement un réservoir de main d'œuvre pléthorique aux qualifications aléatoires, à la disponibilité incertaine, utilisable seulement dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Pour s'en tenir à ce dernier point, on se souviendra de ce que la France est partie en guerre en 1991 après que le président de la

république de l'époque eut clairement affirmé qu'il n'était pas question de faire appel ni au contingent, ni aux réservistes, au grand dépit de ces derniers et peut être des armées elles-mêmes. On se souviendra aussi des considérables difficultés qu'ont eues les directions des personnels militaires à constituer le corps expéditionnaire français en général et la division Daguet en particulier. Et dans le même temps, des dizaines de milliers de réservistes britanniques et américains participaient à l'action dans les mêmes conditions que leurs camarades d'active. On peut alors penser que cette expérience, où le « rang » de la France – pour reprendre une expression du président Mitterrand – s'était trouvé amoindri par rapport à celui de la Grande-Bretagne, a conduit à repenser le mode d'emploi des réservistes français et donc à réformer leur statut.

La réforme est venue, par la loi 93-4 d'une manière assez anodine pour ne pas dire quasi confidentielle, tant le dispositif législatif tient apparemment à peu de choses :

« Article 6 : après le mot « périodes », les mots « d'exercice » sont supprimés.

Article 7 : les hommes et les femmes appartenant à la disponibilité et à la réserve sont tenus de prendre part (...) à des périodes pour occuper une fonction dans les armées »

Le résultat de ces menues modifications est en réalité considérable, puisqu'il revient à supprimer la dépendance absolue de l'emploi des réservistes à l'égard d'une décision législative de mobilisation. Dorénavant les réservistes pourront être appelés sous les drapeaux non pour s'exercer mais pour occuper un véritable emploi. C'est cela que le *Livre blanc sur la défense* de 1994 traduira par l'expression « *professionnel à temps partiel* ».

Un autre aspect révolutionnaire de cette réforme est l'ouverture très significative du gisement de recrutement : il n'est plus nécessaire d'avoir fait un service militaire pour devenir réserviste et même un officier. Certes il existait auparavant le statut d'officier issu des « spécialistes » : militaires du rang ou sous-officiers ayant un niveau de diplôme jugé suffisant pour l'accès au corps des officiers. Mais ici on va recruter et promouvoir quelqu'un qui n'a aucune formation militaire, simplement parce qu'il peut faire état de qualifications intéressant les armées. Il fallait bien une telle ouverture du recrutement, pour prétendre constituer la « réserve spécialisée », dont

on attendait qu'elle vienne renforcer les armées dans des domaines où leur personnel d'active s'avère insuffisant.

Avec une « réserve sélectionnée », dédiée aux emplois militaires « normaux » et une réserve « générale » appelable en cas de mobilisation, cette réserve « spécialisée » forme un ensemble appelé « à faire partie, à part entière, en tous temps, en tous lieux et en toutes circonstances, du dispositif permanent de la défense »<sup>5</sup>, notamment en cas de crise inopinée.

C'est d'ailleurs ce mot « crise » qui sera l'un des points de friction du débat sur le projet de loi 92-3093 à l'Assemblée nationale. En effet, si la loi connaît les états de paix et de guerre, elle ne donne aucune définition pour l'état de crise, permettant alors toutes les interprétations. Il en résulte logiquement des craintes chez certains, que des réservistes puissent être employés à la discrétion de l'exécutif, dans des opérations à la légitimité douteuse :

« Le groupe communiste est globalement opposé à ce concept de réserve car il vise l'emploi des forces notamment en « temps de crise » ce qui est un concept nouveau qui ne possède aucun fondement juridique »<sup>6</sup>

Ces avancées de principe auraient pu rester lettre morte si l'on n'avait parallèlement modifié le lien unissant le réserviste à l'armée. On a vu déjà que le réserviste à qui l'on confie des responsabilités ne peut être qu'un volontaire. Mais jusque-là cet acte de volonté ne connaissait qu'un formalisme minimum : le réserviste sollicitait ou acceptait une affectation et s'inscrivait de ce fait sur les rôles de la direction des personnels militaires de son armée. Dès lors que l'on envisage de rappeler le réserviste parce que l'on a besoin de lui, et pour des périodes pouvant être très longues (même au-delà de six mois), il faut passer à un lien contractuel explicite, puisque son rappel risque de mettre en cause ses obligations professionnelles civiles. En signant un « engagement spécial de réserve », le réserviste va donc faire un nouvel acte de volontariat.

Parallèlement l'armée française est entrée dans une phase de professionnalisation rampante, faisant passer son ratio professionnels-

---

5. Hubert Haenel, cité par Robert Carmona : « La nécessaire modernisation des réserves », *Défense Nationale*, août-septembre 1994, p. 172.

6. Intervention de Louis Pierna, député, lors du débat sur le projet de loi 93-4, JORF/AN/Déb., 1992, p. 6967.

appelés de 1,19 en 1981 à 1,24 en 1991, mais surtout à 1,46 en 1995, à la veille de la décision de professionnalisation et 2 en 1997, année de vote de la loi portant réforme du code du service national. Jusqu'à ce dernier évènement, la réserve pouvait parfaitement se contenter de la réforme de 1993 qui la rendait tout à fait opérationnelle. Certes les problèmes économiques, et surtout sociaux, liés à l'emploi de réservistes pendant de longues durées (de quatre à six mois pour remplacer un militaire d'active parti en opération extérieure), étaient loin d'être tous résolus, mais l'expérience montre que beaucoup de réservistes s'en accommodaient.

En revanche une fois lancé le processus législatif de professionnalisation, une loi portant organisation de la réserve (et du service de défense) s'imposait. C'est ainsi que la loi 99-894 s'inscrita comme « *le dernier volet législatif de la réorganisation de notre défense* »<sup>7</sup>. Les réflexions précédentes expliquent pourquoi cette nouvelle loi n'apporte quasi rien de plus que la loi de 1993, se contentant d'en réaffirmer avec force les principes : réserve d'emploi, formée de volontaires et totalement intégrée dans l'armée d'active et pouvant être utilisée dans les mêmes circonstances, donc y compris en opérations extérieures (OPEX) aussi bien qu'intérieures (OPINT). Mais puisque nouveau texte il y avait, il devait se manifester par un toilettage du vocabulaire : l'« engagement spécial dans la réserve (ESR) » devient « engagement à servir dans la réserve (ESR) » ; les réserves « sélectionnée » et « spécialisée » se fondent dans une « réserve opérationnelle ».

Restait à affronter l'éternel dilemme de l'identité de la réserve : comment construire une réserve d'emploi ne mobilisant que 100 000 professionnels, tout en prétendant en faire « *la traduction complète de notre volonté de renouveler le lien qui unit la nation à son armée* »<sup>8</sup>, c'est-à-dire en ne désespérant pas tous ceux qui souhaitent se lier à ce monde à part que constitue la société militaire. C'est à ceux-ci qu'est dédiée la « réserve citoyenne », concept hybride censé réunir les réservistes en attente d'affectation dans la réserve opérationnelle et ceux à qui un quasi statut d'ancien combattant peut - ou doit - suffire. Mais ce n'est pas là une situation de nature à calmer toutes les

---

7. Intervention d'Alain Richard, ministre de la Défense, dans le débat sur le projet de loi, JORF/AN/Déb. 1999, p. 6740.

8. *Idem*, (*ibidem*).

insatisfactions, d'autant que pour certains le « subtil *distinguo* » entre réserve opérationnelle et réserve citoyenne ne serait qu'un moyen de masquer l'insuffisance des crédits alloués au fonctionnement de la réserve :

« Qu'en est-il de l'égalité d'accès des Françaises et des Français à cet acte de citoyenneté qui sera l'engagement volontaire dans la réserve ? »<sup>9</sup>.

### **3 – Du désir à la réalité : le détachement opérationnel**

En France, les choses sont maintenant fixées dans la loi : les réservistes opérationnels ne sont recrutés que pour être employés, et une partie des « réservistes citoyens » a vocation à les relever en cas de défaillance. Mais cette consécration ne lève pas l'hypothèque la plus lourde, celle du recrutement : il faut être capable de disposer en permanence d'un stock de 100 000 réservistes opérationnels. Sur la base d'une carrière de vingt années, ceci signifie un flux annuel de 5 000 au minimum, et sans doute plus en tenant compte d'une évaporation latérale. En réalité, on ne peut plus aujourd'hui raisonner en carrière (point de vue implicite du recruté) mais en contrats à durée déterminée (ESR), de sorte que la question devient celle du renouvellement de 30 000 contrats par an (sur la base de contrats durant en moyenne trois ans, ce qui est relativement optimiste). Et donc vient la double question : pourquoi viendraient-ils ? et comment les faire venir ?

Certes il est toujours possible de compter sur la disponibilité, c'est-à-dire sur les anciens militaires d'active venant de quitter le service. La loi de 1999 leur impose cinq années de disponibilité après cessation du lien au service. Mais voudra-t-on rendre cette disponibilité effective ? Si ce n'est pas le cas, et il est permis de penser qu'il en ira ainsi, ces disponibles tombent dans le vivier général des réservistes, au sens où les mêmes questions se posent à leur propos.

C'est pourquoi les services de recrutement ont mis en avant des avantages en numéraire ou en nature pour tenter de capter l'offre latente de travail à temps partiel : aide à la formation scolaire ou universitaire ; soldes attrayantes et accès aux autres avantages réservés aux militaires. Mais les considérations économiques ne suffisent pas à

---

9. Intervention de Michel Voisin, député, dans le débat sur le projet de loi, JORF/AN/Déb., p. 6746.

expliquer l'engagement. Surtout lorsque l'observateur est réserviste lui-même, il est naturellement porté à penser, sur la foi de son expérience, que les rétributions recherchées en contrepartie d'un engagement sont autant morales que matérielles. Encore faut-il savoir de quel engagement il s'agit. Certes un réserviste, comme un militaire d'active, a pour raison d'être ultime de participer au combat. Mais s'agissant aujourd'hui de prendre part à des opérations extérieures, il s'avère que le réserviste n'est rappelable que s'il s'est déclaré volontaire. Il existe donc deux types d'engagement : celui qui consiste à participer au fonctionnement quotidien, de temps de paix, du service de défense et celui qui conduit à se retrouver sur un théâtre d'opérations et à assumer les risques inhérents à cette situation. On peut penser que les motivations ne sont pas tout à fait les mêmes dans l'un et l'autre cas.

La présente étude tente, très modestement, de fournir des éléments de test pour cette conjecture. Elle a été menée, par hasard, du fait d'une présence sur un théâtre d'opérations : le Kosovo au cours de l'été 2002, avec la possibilité d'interroger les autres réservistes présents<sup>10</sup>.

L'échantillon enquêté était en fait toute la population présente sur le théâtre au sein des forces françaises. Cela donne seulement un petit effectif puisque le commandement n'a pu identifier que 23 militaires de réserve présents sur le théâtre entre la fin juillet et le début août. Avec près de 4 000 militaires français au total, cela donne tout juste 0,5 à 0,6%. L'échantillon se divisait en quatre groupes, en fonction des unités d'appartenance : le bureau des actions civilo-militaires installé à Prichtina ; l'état-major de la brigade multinationale nord, basé à Mitrovitsa, et l'unité d'action psychologique du commandement des opérations spéciales, cantonnée elle aussi à Mitrovitsa. Au moment où l'enquête était menée, il n'y avait apparemment pas de réservistes dans d'autres unités françaises au Kosovo<sup>11</sup>. Le taux de réponse global dépasse les 95%, puisque seule une personne (semble-t-il) aurait refusé

---

10. Je dois à cet égard exprimer ma reconnaissance au général de Kermabon et au colonel Saillard qui m'ont autorisé et aidé à interroger le personnel de l'état-major de la brigade multinationale nord, ainsi qu'au lieutenant-colonel Féquant qui m'a ouvert le BACM.

11. Le conditionnel s'impose car, dans la BMN-N, les questionnaires ont été distribués par la voie hiérarchique sans interférence de l'enquêteur, qui n'a pu que faire quelques recoupements *a posteriori*.



de répondre tandis que vingt-deux questionnaires ont été remplis par leurs destinataires. Il est probable que plusieurs facteurs ont joué en faveur d'une telle bonne volonté : l'état militaire des intéressés, qui les conduit facilement à prendre pour un ordre ce qui n'est qu'une demande ; la solidarité avec un autre réserviste les interrogeant dans le cadre de son activité professionnelle civile ; la solidarité qui unit les militaires en opération.

Même sans plan *a priori*, un objectif s'imposait à l'esprit de l'enquêteur : ramener un maximum d'informations utiles, sans risquer de provoquer un refus par excès de questions ou par indiscretion (ressentie) de celles-ci. Ceci a produit un questionnaire attrape-tout, qui semble néanmoins bien s'adapter aux questions posées ici, puisqu'il permet de savoir d'où vient le réserviste, comment il a été recruté, quelle est la durée moyenne de son activité militaire et surtout quelles sont ses motivations ou ses valeurs.

Si l'on veut tracer le profil dominant de ce réserviste particulier qui sert en opération (aucune femme n'a pu être décelée, sans qu'il soit sûr qu'il n'y en ait pas), on dira qu'il s'agit d'un salarié du secteur public (36,4%) ou d'un retraité militaire (40,9%), ce qui confirme l'hypothèse de l'importance de la position de disponibilité dans la constitution du vivier des réservistes. Il résulte de cette répartition que ces missionnaires n'ont pas éprouvé de trop grandes difficultés à se libérer de leurs obligations professionnelles (72,7%) : une moitié n'en ont pas et la fonction publique offre, en cette matière, un statut favorable.

Le réserviste en OPEX est officier (63,6%), très accessoirement sous-officier (31,4%) et accidentellement militaire du rang (un seul et chômeur de surcroît). Cette distribution, aberrante *a priori*, devient logique si l'on se réfère à un critère de qualification supérieure ou de compétence rare (dans les armées) qui commande l'appel des réservistes en OPEX. Mais on sent bien que ceci n'explique peut être pas tout et qu'il faudrait aller plus loin dans cette voie.

Au moment où cette étude a lieu, il est encore naturel que ce réserviste ait été recruté soit au sortir du service national (45,7%), éventuellement après changement de statut (changement d'armée, notamment au profit de la gendarmerie, ou de catégorie : 18,2%), soit après un temps dans l'armée d'active (fin de contrat ou retraite :

50%). Néanmoins les premiers réservistes recrutés parmi les civils sans formation militaire préalable ont commencé d'apparaître (mais pas dans la présente enquête : le seul recruté direct recensé étant démissionnaire de l'école des officiers de gendarmerie, par option pour un corps de fonctionnaires). Ce réserviste a une certaine expérience puisque son temps de service dans la réserve s'élève à huit ans. Un tel chiffre est forcément ambigu puisqu'il peut résulter aussi bien de la proximité de la prise de retraite (la disponibilité ne dure que cinq ans), que de la jeunesse des réservistes (on a plus besoin de gradés subalternes).

La domination absolue des réservistes issus de l'armée de Terre, 63,6%, peut s'expliquer naturellement par l'importance relative des effectifs de cette armée, même si elle n'engrèbe en réalité qu'un tiers des effectifs militaires totaux. Mais la raison principale peut tenir au fait que l'opération Trident, par laquelle la France alimente le théâtre du Kosovo, est d'abord une opération terrestre, mettant en œuvre des bataillons de l'armée de Terre, sous direction opérationnelle d'un état-major de l'armée de Terre. Toutefois un biais non négligeable apparaît du fait que les unités qui emploient volontiers des réservistes sont aussi interarmées : actions civilo-militaires ; action psychologique ; communication ; renseignement ; systèmes d'information et de communication.

Les personnes questionnées ont, pour la plupart (près de 82%), un engagement à servir dans la réserve (ESR) correspondant à un emploi permanent sur le territoire national. À ce titre, elles servent en moyenne vingt-quatre jours par an, c'est-à-dire très près de la première limite contractuelle, soit trente jours. Ce n'est donc que par un avenant au contrat de départ, permettant de porter le temps de service jusqu'à sa limite légale de cent vingt jours, que les intéressés peuvent être envoyés en opération. Les autres (13,6%) ont en revanche souscrit un ESR *ad hoc*, c'est-à-dire permettant d'employer, en opération (intérieure aussi bien qu'extérieure), du personnel issu de la réserve citoyenne.

Ainsi recruté, le réserviste se retrouve enfin au milieu de ses camarades d'active. Cela peut lui réserver des expériences diverses dues à la plus ou moins grande acceptation de sa présence par ces derniers. C'est ainsi que là où l'on attendrait une parfaite immersion, au vu des textes officiels, il faut constater que le réserviste ressent plus

ou moins sa propre spécificité : ils ne sont que 22,7% à déclarer que leur état de réserviste ne marque pas du tout leurs relations avec leurs camarades d'active (mais ils sont 31,8% à déclarer qu'il les marque beaucoup).

Il est employé majoritairement dans les actions civilo-militaires (50%), dans la communication (13,6%), dans l'action psychologique (4,5%). Il s'agit là des divers cas où les réservistes des différentes armées peuvent être employés d'abord en fonction d'une spécialité civile. C'est ce que révèle une autre question à propos de laquelle 45,5% des personnes interrogées font de cette même spécialité la cause de leur envoi en OPEX. Tous les autres emplois (31,8%) correspondent à des métiers et à des unités militaires plus « traditionnels », mais sans doute pour lesquels le personnel d'active pourrait être défaillant (informaticiens, médecins...).

Quoi qu'il en soit le niveau de satisfaction de ces employés temporaires des armées est étonnamment élevé : 72,7% admettent être utilisés au niveau de leurs qualifications. Ainsi les armées s'avèrent un employeur avisé, qui sait tirer le meilleur de ses serviteurs, et qui peut satisfaire ses besoins en ressources humaines avec des intérimaires qu'il administre en régie.

Reste maintenant la question cruciale, celle de la motivation. Qu'est-ce qui pousse « *ces femmes et ces hommes que rien n'oblige à servir leur patrie, parfois au détriment de leur vie de famille...* » à aller passer plusieurs mois loin de ladite famille, dans des conditions parfois assez éloignées du confort de leur vie quotidienne ? Est-ce vraiment « *le sens du devoir et du dévouement dans le plus pur respect des traditions républicaines* » ?

## **Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle Le cas du sous-officier rengagé français**

Col. (er) Pierre CARLES  
Docteur d'État  
Président d'honneur du CHMEDN

### **Les limites de la communication**

L'étude du soldat volontaire exclut, cela va de soi, celle du soldat citoyen appelé et concerne l'engagé, mais aussi le rengagé. Cette étude, proposée par le colloque, concerne l'Europe, mais nous avons choisi de la limiter à la France. Or la France, jusqu'en 1962, englobe militairement parlant les colonies et il paraît difficile d'exclure du service volontaire celui des troupes coloniales. Et encore d'en exclure le volontariat étranger alors que l'armée française compte une légion étrangère.

Pour respecter le temps imparti à chaque communicant, et par conséquent le volume de sa communication, l'étude se limitera à l'armée de Terre, sujet déjà vaste. Nous n'effleurons même pas le cas du volontaire pour servir dans la gendarmerie, catégorie dont les missions très particulières obligerait à prendre en compte des considérations plus complexes que celles du volontariat courant.

Quant à fixer des limites chronologiques, le cadre imposé du XX<sup>e</sup> siècle s'accommode très bien du cadre du XX<sup>e</sup> siècle civil. L'année 1900, en effet, par une loi du 7 juillet, range les anciennes troupes de la Marine dans l'armée de Terre sous le nom de troupes coloniales. Et la date finale peut être 1999, où il devient tangible que le service volontaire sera désormais la source unique du recrutement.

Mais ce ne serait pas restreindre le domaine de notre recherche. Aussi, parmi les divers types d'engagement volontaire, nous intéresserons-nous seulement à celui qui permet d'atteindre la

catégorie des sous-officiers professionnels. En 1900 et dans l'armée de Terre, selon les lois et règlements, le sous-officier provient de deux sources :

1. le citoyen appelé qui, instruit au cours de son service militaire comme simple soldat, est distingué par ses supérieurs pour devenir caporal ou brigadier et, dans ces grades, révèle des qualités d'autorité et de compétence qui le font nommer sergent ou maréchal des logis. Généralement ce sous-officier du contingent est promu peu de temps avant de passer dans l'armée de réserve ;

2. le soldat engagé volontaire qui, ayant suivi le même itinéraire que l'appelé, est nommé sous-officier, ce qui advient le plus souvent avant l'expiration de son contrat lequel excède toujours le temps du service légal. Devenu ainsi sous-officier sous contrat, cet engagé peut se rengager en conservant son grade. Il devient alors sous-officier rengagé (et même, en 1928 et sous certaines conditions, sous-officier de carrière).

À ces deux modes habituels d'accession à la catégorie des sous-officiers, il ne faut pas oublier d'en ajouter une troisième : la promotion pour fait d'armes en temps de guerre ou pour services exceptionnels en temps de paix.

Le sous-officier rengagé bénéficie d'un certain nombre de dispositions qui l'incitent à prolonger son contrat avec l'État. Il a aussi une sorte de garantie de l'emploi, car il peut servir pendant quinze ans et, dans un certain pourcentage, obtenir une commission jusqu'à l'âge de quarante-sept ans. En quittant le service, il est en droit d'espérer l'obtention d'un emploi réservé dans l'administration et à partir de quinze ans de service, bénéficie d'une pension de retraite proportionnelle à la durée des services accomplis.

### **Mais quel est le personnage dont nous allons traiter ?**

Le système de recrutement de la III<sup>e</sup> République repose sur le service obligatoire, personnel et universel, d'une durée fixée par la loi, trois ans en 1900 et depuis 1889. Elle sera réduite à deux ans en 1905 et remise à trois ans en 1913. Ce service réduit est suffisant pour former des soldats, voire des caporaux ou brigadiers, mais non des sous-officiers confirmés. Or, ces derniers sont indispensables pour assurer la continuité dans l'encadrement et l'instruction des recrues à

côté des officiers. Les lois organiques estiment à 41 000 le nombre des sous-officiers nécessaires à l'armée de Terre et le commandement souhaite obtenir deux tiers de sous-officiers volontaires, soit 27 300. Comme le contrat d'engagement est de quatre ans et que l'on n'obtient guère le premier galon de sous-officier avant deux ans et demi de service, ces sous-officiers volontaires sont dans leur quasi-totalité des rengagés.

Pour la clarté de l'exposé, réglons sans plus tarder une question de terminologie. Les sous-officiers volontaires, qu'on peut aussi appeler professionnels, sont désignés, au cours du XX<sup>e</sup> siècle et selon l'époque, par les qualificatifs de « rengagés », de « carrière » (pour une partie d'entr'eux après 1928), « de métier » ou, en utilisant un jargon administratif, « au-delà de la durée légale » (ADL) après 1945, « sous contrat » après 1962. Ces différents termes couvrent une seule et même réalité, mais avec des variantes : sous-officiers français, étrangers, indigènes nord-africains, indigènes coloniaux.

Au long d'un siècle, on comprend bien que le sous-officier volontaire français évolue, parce qu'évoluent les facteurs de son aventure. Facteurs dont les principaux à retenir sont la politique extérieure de la France pour sa défense, qui influence sa politique intérieure, l'évolution socio-économique de la population, dont le volontaire est issu et dont il continue à faire partie, les comportements psychologiques, sans oublier la probabilité du combat dans les périodes de conflit et celle de l'aventure, liée à l'expansion coloniale.

Nous découperons cette évolution en quatre périodes chronologiques :

1900-1919

1920-1945

1946-1962

1962-1999.

### **1900-1919 : un long avant-guerre et une Grande Guerre**

Dans les quatorze ans de ce qui nous paraît aujourd'hui n'être qu'un long avant-guerre et les quatre années d'une guerre mondiale, le sous-officier professionnel n'est plus celui de Courteline. L'antimilitarisme virulent de 1885 s'est calmé ; l'affaire Dreyfus est encore présente dans les mémoires, celle des fiches mijote, elle éclatera en 1904. C'est l'Allemagne, par l'accroissement continu de ses forces

armées et le coup d'Agadir de 1911, qui fait progressivement changer d'attitude les radicaux les plus acharnés. La réduction du service militaire à deux ans, en 1905, révélera le danger du pacifisme à tout prix et fait revenir au service de trois ans en 1913. Simultanément, l'expansion coloniale est désormais admise.

Parlons chiffres, même s'ils sont approximatifs. Il y a, après intégration des troupes coloniales en 1901, 25 000 sous-officiers rengagés, dont 4 500 coloniaux ; il y en a 24 800 en 1902, puis une moyenne de 25 000 jusqu'en 1905. Dans les troupes coloniales, les sous-officiers rengagés sont en nombre croissant : plus de 5 000 en 1906, dont 900 indigènes. La menace allemande et la réduction du service actif rendent nécessaire l'augmentation en effectifs des sous-officiers rengagés : ils sont 41 000 en 1911, dont 10 000 coloniaux (y compris 1 700 indigènes), 51 000 au début de 1914, dont 12 000 coloniaux (y compris 1 800 indigènes).

En l'absence de statistiques précises à notre connaissance, on peut estimer qu'une bonne moitié de ces sous-officiers est d'origine campagnarde. Louis Garros<sup>1</sup>, qui les a connus dans sa jeunesse, parle de « celui qui espère ne plus retourner dans son village où la terre est basse ». La Corse, la Bretagne et autres campagnes pauvres donnent des engagés et par suite des rengagés. La ville et surtout les faubourgs ouvriers remplissent plutôt l'artillerie, le génie, la coloniale. Car les motivations du sous-officier rengagé sont souvent économiques : la solde qui, pour un célibataire vêtu, nourri et logé, est supérieure à n'importe quel salaire, la retraite d'au moins trente francs par mois pour un sergent, relayée par un traitement d'emploi réservé.

Parmi les motivations autres qu'économiques, il faut citer l'attrait de l'aventure, essentiellement coloniale. Attrait assez répandu pour remplir sans trop de difficulté les rangs de l'infanterie et de l'artillerie coloniales et des troupes indigènes, ainsi que d'une partie des troupes de l'armée d'Afrique. Un sous-officier d'active sur sept sert en Afrique du Nord ou aux colonies : en Europe, seule l'armée britannique atteint ou dépasse pareille proportion. Quant aux motifs patriotiques, ils sont difficiles à discerner, donc à chiffrer, mais existent dans toutes les classes de la nation. À partir de 1910, la guerre paraît inévitable, même aux sous-officiers rengagés les moins soucieux de la

---

1. Louis Garros, *L'armée de grand-papa : de Gallifet à Gamelin*, Paris, Hachette, 1969, p. 149.

politique. La possibilité du combat s'accroît d'ailleurs, y compris dans l'armée métropolitaine ; à partir de 1907, la plupart des sous-officiers de l'armée d'Afrique sont amenés à faire campagne au Maroc. Enfin, bien qu'ils soient relativement peu nombreux, il faut noter les rengagements en vue de se présenter aux concours d'entrée dans les écoles de sous-officiers élèves officiers. Quelques jeunes bourgeois pressés d'échapper à la tutelle familiale, quelques recalés à Saint-Cyr ou à Polytechnique tentent par cette voie d'accéder à l'épaulette, où l'on peut, certes, arriver à l'ancienneté mais difficilement.

Il faut envisager le cas particulier de futurs sous-officiers rengagés, constitué par les élèves des écoles militaires préparatoires. Ce sont des fils de militaires auxquels l'État assure une certaine éducation à condition d'un engagement dans l'armée. À moins d'être allergique au métier militaire, cet engagé se rengage généralement. Jean-Charles Jauffret<sup>2</sup> estime que ces écoles fournissent, entre 1900 et 1914, de 5 à 10 % des sous-officiers de métier.

La déclaration de guerre du 1<sup>er</sup> août 1914 surprend même ceux qui s'y attendaient. Comme le résume Louis Garros, depuis plusieurs années « on sait bien que la guerre est inévitable, qu'on ne fera rien [...] pour l'éviter, qu'il nous faut l'Alsace et la Lorraine, qu'on ira les reprendre, que c'est la fatalité qui veut ça [...] on n'y pense pas [...] »<sup>3</sup>

### **Le sous-officier rengagé dans la Grande Guerre**

Le 1<sup>er</sup> août, se trouvent sous les drapeaux 51 700 sous-officiers, engagés ou rengagés. Les mesures de mobilisation, en rappelant 24 000 sous-officiers rengagés, passés à la fin de leur contrat dans la réserve, puis 24 000 autres, plus âgés, classés dans la territoriale, portent ce chiffre à 99 000, soit le quart de tous les sous-officiers mobilisés pour plus de trois millions d'hommes sous les armes. Par la suite, les pertes, les appels successifs des classes jusqu'à celle de 1919, les engagements pour la durée de la guerre, les promotions de caporaux et de brigadiers engagés portent le chiffre des sous-officiers de métier autour de 30 700, soit 10 % de tous les sous-officiers en guerre. On ne peut d'ailleurs plus parler de rengagés, car les

---

2. Jean-Charles Jauffret, in *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1982, t. 3, p. 78.

3. Louis Garros, *op. cit.*, p. 161.



rengagements ont été suspendus pour la durée des hostilités par décision ministérielle du 12 septembre 1914. Le rengagé, le « remplié » comme l'appelleront les poilus, ce ne peut être qu'un sous-officier rengagé avant cette date.

Après une baisse générale des effectifs en 1918, à l'armistice du 11 novembre, on ne compte plus qu'environ 28 000 sous-officiers de métier.

Les sous-officiers rengagés ont-ils eu, dans la guerre, un comportement particulier et caractéristique. Peut-être, probablement même dans la guerre de mouvement en 1914 avaient-ils conservé les réflexes du champ de manœuvre. Ils les ont payés aussi cher que les officiers dans les charges à la baïonnette, car ils étaient souvent chefs de demi-section, au premier rang. « Un sous-officier de carrière sur deux était mort ou estropié en 1915... » écrit de Gaulle<sup>4</sup>. À 25 % de tués ou disparus en 1914, on approche les 11 000 sous-officiers rengagés perdus.

L'école de la tranchée leur a appris de nouvelles manières et rapidement on n'a plus pu les distinguer des autres sous-officiers mobilisés. Au reste, dès le début de 1915, les survivants ont été nombreux à passer par les écoles d'élèves aspirants ; en 1916 et 1917, les plus aptes avaient rejoint le corps des officiers. Il n'en rentrait que peu comme sous-officiers dans les tranchées à la fin de 1916. Les romans de Barbusse ou de Dorgelès en ont caricaturé quelques-uns ; ils n'en ont pas moins fait leur devoir de citoyen comme les autres, très disciplinés, mais peu aptes à prendre des initiatives. Leurs anciens, les sous-officiers retraités, ne leur ont pas été inférieurs quand ils étaient physiquement aptes. Aux parlementaires qui proposaient de les retirer du front rapidement, le ministre réplique, par une circulaire du 21 juillet 1917, qu'ils « constituent les meilleurs éléments de nos cadres subalternes et doivent être maintenus jusqu'à la fin des hostilités, même s'ils appartiennent à des classes dégagées de leurs obligations militaires... »

On ne peut se dispenser de citer des chiffres de pertes pour conclure sur un des grands massacres du XX<sup>e</sup> siècle. Il est encore aujourd'hui impossible de fournir des chiffres précis pour l'ensemble des tués et disparus et surtout par catégories ; il faut se contenter d'approximations. Il y aurait dans les 106 000 sous-officiers tués ou

---

4. Charles de Gaulle, *La France et son armée*, p. 295.

disparus, mais combien étaient, à l'heure de leur fin, sous-officiers de carrière. Un pourcentage plausible est de 20 %, qui donnerait environ 21 500<sup>5</sup>.

### **1920-1945. L'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale**

La démobilisation tempérée par l'obligation de conserver des troupes en Allemagne occupée, au Maroc, au Levant, ramène le nombre des sous-officiers rengagés à 43 000 en 1922, dont 6 500 coloniaux et 5 000 aviateurs. Suit une période où se conjuguent les difficultés du franc, le pacifisme et l'antimilitarisme compréhensibles de l'opinion publique pour ramener le service militaire légal à dix-huit mois au lendemain de l'armistice à un an en 1930.

Or, un service court, on l'a vu avant-guerre, implique des sous-officiers servant à long terme. D'autre part, le nombre des sous-officiers spécialistes, non seulement les anciens maîtres-ouvriers, mais des mécaniciens divers, des radioélectriciens et surtout des aviateurs, s'est considérablement accru et ce type de sous-officier sert généralement au-delà de la durée légale. Enfin, le pourcentage des troupes indigènes, désormais chargées de la couverture en cas de mobilisation, augmente et c'est là un réservoir de sous-officiers rengagés. À la suite de la loi de réorganisation de l'armée de 1927, on dénombre, en 1928, 40 000 sous-officiers rengagés, dont 4 000 dans l'Aéronautique. Consécutif aux grandes lois organiques de constitution des forces armées et d'un effort budgétaire, le nombre des sous-officiers rengagés atteindra 68 000 en 1931, dont 4 500 aviateurs<sup>6</sup>.

La difficulté de maintenir les effectifs de ces rengagés produit par une loi du 30 mars 1928 qui crée le corps des sous-officiers de carrière, dont le statut proche de celui des officiers, doit assurer stabilité et garanties juridiques aux futurs membres de ce corps. Ces sous-officiers, dont le nombre n'est pas fixé, représenteraient l'élite des sous-officiers rengagés et permettraient de pousser les officiers anciens ou fatigués vers un corps des agents militaires, à statut civil et discipline militaire, ne comptant pas dans les effectifs de l'armée bien

---

5. Un seul chiffre est précis, à notre connaissance, celui des sous-officiers étrangers, 467. À peu près précis est celui des sous-officiers indigènes nord-africains, 3 000.

6. C'est en 1933 que l'aéronautique cesse d'être comptée dans l'armée de Terre.

que remplaçant certains de leurs camarades dans des postes sédentaires.

Le gouvernement du Cartel des gauches, au pouvoir à partir de 1932, fait des économies sur les personnels de métier. Il s'ensuit une crise du recrutement volontaire, mais la souplesse du système des sous-officiers de carrière maintient la stabilité chez les rengagés. La création des sous-officiers spécialistes rengagés à statut nouveau, en 1934, aide à renflouer les effectifs.

L'Allemagne réarme et la politique pacifiste sombre face aux réalités. L'arrivée des classes creuses, la baisse de qualité des engagés n'arrangent rien. Le maintien des libérables de la classe 1935 porte en pratique la durée du service légal à deux ans et comble provisoirement le déficit en sous-officiers rengagés avec des sous-officiers du contingent, désormais promus un an avant leur libération. Le système des sous-officiers spécialistes rengagés montre ses limites malgré l'attrait des carrières techniques. On atteint seulement le chiffre de 48 500 sous-officiers rengagés de carrière toutes catégories réunies en 1936 ; il y en aura 49 000 en 1938, à peu près le chiffre de 1914, alors que la guerre approche de toute évidence, et 53 000 en mars 1939, après l'alerte de l'année précédente, dont 11,83 % sont des étrangers ou des indigènes.

Avant le deuxième conflit mondial, le moment est opportun pour s'interroger sur les motivations qui poussent un sous-officier à se rengager dans l'entre-deux-guerres, en temps de paix. Sont-elles différentes de celles évoquées pour l'avant-guerre ou sont-elles permanentes ?

Rappelons, comme l'a écrit André Martel, que ce futur rengagé qu'est l'engagé volontaire d'après la Grande Guerre « sait devoir s'insérer dans une machine routinière dont la monotonie des casernes, des camps, n'est rompue que par l'exploit sportif »<sup>7</sup> dans la plupart des cas et même dans tous les cas après la fin des opérations au Maroc en 1935.

Les motivations économiques, ou matérielles, sont visiblement les plus nombreuses. D'autres administrations publiques sont, au

---

7. André Martel, « L'engagement et les engagés, 1872-1962 », in Actes du colloque *L'engagement et les engagés*, Montpellier, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale et Centre de sociologie de la défense nationale, 1984, t. 1, p. 13.

lendemain de la période de démobilisation, aussi intéressantes que l'armée et moins contraignantes par les emplois qu'elles proposent, mais elles sont rapidement peuplées par leurs mobilisés rescapés. Les emplois réservés, après la loi du 11 mars 1919, sont largement ouverts aux mutilés et aux ayants droit des tués et des victimes de la guerre et donc fermés d'autant aux sous-officiers retraités, alors que beaucoup de rengagés potentiels sont las de la vie militaire. D'un autre côté, le secteur civil doit affronter une sérieuse crise économique : en 1924, la vie a augmenté de 400 % par rapport à 1914 et les salaires sont loin d'avoir été réévalués à proportion, les soldes moins encore. La question du rengagement pour le sous-officier se pose jusqu'en 1928 différemment selon l'ancienneté de service et le grade en termes d'avantages matériels. Dans la décennie suivante, la situation du sous-officier de carrière est de nouveau enviable, bien qu'aléatoire ; cette catégorie, certes, ne représente que 30 à 40 % des sous-officiers rengagés, mais tous ont l'espoir d'en faire partie à condition d'être citoyen français. Pendant longtemps les soldes sont modestes (toute l'armée est mal payée) et seuls les célibataires s'en sortent bien, mais une amélioration est tangible à partir de 1937. En 1939, un adjudant-chef gagne autant qu'un instituteur. En résumé, la situation du sous-officier rengagé est encore matériellement intéressante pour les fils des classes laborieuses (où les citadins deviennent plus nombreux que les ruraux à s'engager). Et beaucoup de sous-officiers de métier craignent ce qui les attendrait dans la vie civile.

Le motif de rengagement lié à l'attrait de l'aventure est fonction de l'âge. Si les anciens combattants sont, en général, lassés des combats, de la vie en campagne, des séparations familiales, les jeunes rengagés peuvent être attirés par les théâtres d'opérations extérieurs. On fait encore campagne au Levant jusqu'en 1929, au Maroc jusqu'en 1934 et l'aventure sans combat existe encore dans le bled ou en Chine : l'exotisme est agréable aux Antilles, dans le Pacifique, en Afrique noire. Les troupes coloniales et l'armée d'Afrique ne manquent pas de sous-officiers rengagés pendant les vingt années d'entre les deux guerres.

C'est une sorte d'attrait de l'aventure, technique celle-là, qui incite à se rengager dans le corps des spécialistes. La motorisation augmente d'année en année, les transmissions progressent, les ateliers de réparation sont de mieux en mieux équipés et il y a même des métiers que l'on ne pratique que dans l'armée. Provenant des milieux

ouvriers, on s'engage pour devenir spécialiste ou maître-ouvrier après rengagement. Le maître-ouvrier a une situation matérielle plus que convenable et se retire riche.

Le rengagement obligatoire des élèves des écoles militaires préparatoires a toutes sortes de motivations. Quant au rengagement pour préparer une école d'officiers, il s'appauvrit comme les candidatures aux grandes écoles militaires.

Il faudrait encore traiter des éventuels motifs politiques ou idéologiques. C'est un sujet plein d'inconnu. Il nous paraît quasi impossible de démêler des motifs politiques précis (bien que la période voie l'affrontement qui mène au Front populaire) dans un milieu où la plus grande diversité de pensée est la règle. Il n'y a plus d'opinions repérables du corps des sous-officiers rengagés que du corps des officiers d'active dans une armée qui ne vote pas. Tout au plus pourrait-on par les opinions qu'on lui prête. Car le sous-officier, en général, n'exprime pas d'opinion politique en public, ni au mess : cela ne se fait pas. Les propagandes politiques, celle des communistes ou celle de la Cagoule, entre 1930 et 1937, n'ont pu être mesurées qu'avec une extrême circonspection par les rédacteurs des rapports sur le moral, s'agissant des sous-officiers. En tout état de cause, nous avons de la peine à imaginer des sous-officiers rengageant pour lutter contre le communisme entre 1930 et 1937, ou contre le fascisme à partir de 1938. On a parfois évoqué l'influence sur les sous-officiers de métier de la franc-maçonnerie, située à gauche avant et après la Grande Guerre. Nous pensons qu'elle a existé, surtout dans les troupes coloniales et chez les maîtres-ouvriers. Mais elle n'a touché qu'une faible portion des sous-officiers rengagés et n'a pas influé sur les rengagements, non plus qu'une éventuelle adhésion à l'Action française ou aux Croix-de-Feu.

### **Guerre, défaite et revanche : 1939-1945**

La Seconde Guerre mondiale, dans sa première phase de 1939-1940, offre bien des similitudes avec celle de 1914-1918 en ce qui concerne le sous-officier rengagé. De même qu'on avait vu arriver la première, on pressent la seconde comme inéluctable à partir de la fin de 1937. Le sous-officier qui rengage dès lors le fait avec la perspective du combat contre l'ennemi héréditaire. À cette motivation,

s'ajoute celle de la solidarité militaire, du désir de rester à côté de ses camarades du temps de paix au moment des épreuves. Beaucoup des caporaux-chefs et brigadiers-chefs de qualité engagés par suite de la crise économique de 1936 se rengagent ainsi en 1938 et dans le premier semestre de 1939 pour devenir plus tard des sous-officiers rengagés. Le 3 septembre 1939, une fois la guerre déclarée, les rengagements sont suspendus, mais la mobilisation accroîtra sous les armes le nombre des sous-officiers de métier par le rappel de ceux de la première réserve (jusqu'à la classe 1919) et de ceux de la deuxième réserve (jusqu'à la classe 1911). Cette masse supplémentaire comprend combattants et non-combattants.

Les chiffres, pour ce second conflit, sont controversés et nous n'avons encore une fois qu'une approximation : 53 300 sous-officiers rengagés en mars 1939, 71 000 combattants dans les premières semaines de septembre, dont 16 000 outre-mer, plus 5 000 non-combattants. Le développement des services dans l'entre-deux-guerres a augmenté la catégorie des rengagés sédentaires.

Le sous-officier rengagé s'est comporté peut-être différemment du mobilisé dans les premiers mois, mais la « drôle de guerre » a produit un type moyen tiré vers le bas en efficacité. Dans le désastre de 1940, les sous-officiers rengagés partageront la captivité de leurs camarades, sauf les plus chanceux qui se retrouveront libres à l'armistice<sup>8</sup>.

Après l'armistice de juin 1940, il y a – en fait sinon en droit –, deux armées de terre françaises de volume fort inégal, celle de l'État français et celle de la France libre. L'une et l'autre ne comptent que des sous-officiers de métier, dont les motivations sont militaires, mais parfois aussi politiques, surtout dans la France libre. Non seulement les mobilisés ont été rendus à la vie civile, mais l'effectif réduit de l'armée imposé par les conditions d'armistice conduit à dégager des cadres de nombreux sous-officiers rengagés, les plus âgés et les moins compétents. Les mesures de dégagement, relativement généreuses, ne lèseront pas gravement ceux qu'elles touchent et rajeunissent considérablement la catégorie. L'armée d'armistice a 13 000 sous-officiers en métropole, 10 000 en Afrique du Nord et au Levant, 5 700 outre-mer soit près de 30 000. Mais bon nombre d'autres sont camouflés dans des « corps civils ». La loi du 11 octobre 1940 rétablit

---

8. Les chiffres raisonnablement approximatifs sont 1 500 tués et 50 000 prisonniers.

les rengagements : ces derniers proposent des primes substantielles qui, jointes à la solde, permettent de vivre décemment. Aussi les candidats ne manquent-ils pas, d'autant moins qu'une ordonnance du 18 novembre 1941 autorise les officiers de réserve et les aspirants d'active et de réserve à se rengager avec le grade de sergent.

Le débarquement allié du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord marque le retour au combat des sous-officiers rengagés de ce territoire (y compris les rapatriés du Levant) et des territoires coloniaux français sauf l'Indochine<sup>9</sup>, tandis que ceux des FFL s'agrègent dans la future armée de Libération. Des évadés de France les rejoindront progressivement. On estime, à la fin de 1943, qu'il y a 8 000 sous-officiers rengagés sous les armes, dont 3 900 indigènes. Après les débarquements en France, ils recevront l'appoint de ceux qui avaient pris le maquis ou œuvré dans la clandestinité et de ceux que le Gouvernement provisoire venait de rappeler de leur congé d'armistice.

Mais ceux des maquis s'étaient souvent acquis un galon d'officier, de sorte qu'à la fin de 1944, il ne doit pas y avoir eu guère plus de 9 000 sous-officiers rengagés. Leur nombre exact à l'armistice de 1945 est encore aujourd'hui l'objet d'appréciations controversées. À cette date, il y aurait eu 11 000 rengagés. Ce chiffre comprend 3 700 indigènes nord-africains et 800 étrangers ainsi que 2 000 indigènes coloniaux. La faiblesse de ce nombre s'explique par la suppression des rengagements dès la fin de 1942 et par les pertes des diverses campagnes. La libération des prisonniers gonflera considérablement ces effectifs jusqu'à les décupler.

### **1946-1962 ou l'émergence d'un nouveau sous-officier de métier**

Comme je l'ai écrit en 1983 dans une tentative d'historique du sous-officier français : « Il ne semble [...] pas exagéré de parler d'une véritable mutation à la fin de cette année 1947, qui marque non pas tellement [...] l'effacement progressif [...] d'un certain type de sous-officier que l'apparition d'un nouveau modèle. Le sous-officier de la Deuxième Guerre mondiale et surtout celui des campagnes de

---

9. Il y a en Indochine, coupés de la métropole, 4 000 sous-officiers rengagés, dont 1 800 indigènes et 300 étrangers.

libération [...] entre au musée des souvenirs en même temps que la dernière guerre tolérée par l'opinion publique [...] »<sup>10</sup>.

Après la démobilisation, en 1946, et malgré l'appel d'une classe de recrutement, l'armée de Terre compte 80 % de militaires de métier et il en sera à peu près de même jusqu'en 1956. Le sous-officier ADL représente alors 79 % des sous-officiers et dans l'acception courante, quand on dira sous-officier, on pensera à celui de métier, celui de l'armée active, qui fait la guerre alors qu'on vient de se persuader qu'il ne doit plus y avoir de guerre.

Puisque nous avons essayé jusqu'ici de donner des chiffres, fut-ce sans garantie, continuons. Dès la fin de 1945, la démobilisation touche non seulement les sous-officiers appelés, mais aussi les professionnels des classes anciennes rappelées. On doit aussi tenir compte de l'épuration politique qui, entre 1944 et 1949, exclut de l'armée les collaborateurs et ceux qui n'ont pas déféré à l'appel du Gouvernement provisoire en 1944 et porte sur 25 000 sous-officiers de métier. À l'issue de ces diverses mesures, on estime qu'il reste sous les drapeaux, en janvier 1946, 177 000 sous-officiers ADL, chiffre qui tombe à 14 500 en décembre 1947. Une véritable hémorragie de sous-officiers de métier a vidé les rangs, comme en 1927.

Notons ici qu'à l'occasion de la guerre, un nouveau groupe de sous-officiers est né, celui des sous-officiers féminins, dont le statut est encore flou.

Les raisons qui freinent le rengagement des sous-officiers ADL sont multiples. Les principales sont la fatigue, voire l'écœurement des sous-officiers anciens, des prisonniers libérés, la menace d'une désignation pour l'Extrême-Orient et aussi les perspectives relativement bonnes d'avenir économique. Ces dernières expliquent le peu de rengagements à long terme. Sans oublier la désaffection générale de la population pour l'armée identifiée à la guerre et l'idée confuse que la Résistance aurait démontré qu'une armée du peuple pouvait faire aussi bien, et pourquoi pas mieux, qu'une armée de professionnels.

Hélas pour les rêveurs, le 19 décembre 1947 marque la reprise des hostilités contre le Viêt-minh en Indochine et le 24 janvier 1948, le « coup de Prague » lance la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest. Le

---

10. Pierre Carles, *Un historique du sous-officier français*, Paris, Sirpa Terre, 1983, p. 227.



gouvernement français fixe alors le nombre des sous-officiers ADL nécessaires à 64 000. Or, en décembre 1947, on l'a vu, il y a 61 500 sous-officiers de métier, dont 47 000 en métropole et aux Forces françaises d'Allemagne, 14 500 en Indochine et à Madagascar (dont 1 700 indigènes nord-africains et 1 900 étrangers).

Pour susciter des rengagements, une loi de septembre 1948 reclasse les sous-officiers en quatre échelons de solde et une autre rétablit le statut de sous-officier de carrière tel qu'il existait avant 1939. L'année suivante, en 1949, la sécurité sociale est accordée aux sous-officiers rengagés comme à tout le personnel militaire. Ces mesures, jointes aux inquiétudes nées de la guerre froide, freinent la décadence des rengagements.

Une décision importante, dont les effets ne se feront pas sentir tout de suite, modifie, en 1948, le système d'avancement des sous-officiers de métier : l'avancement de grade et le classement dans les divers échelons de solde sont assujettis à la preuve de la valeur professionnelle administrée par un examen<sup>11</sup>. C'est une garantie de progrès que n'ont même pas les officiers. On admet même que la hiérarchie des soldes soit dissociée de celle des grades : un vieil adjudant-chef compétent peut gagner plus qu'un jeune capitaine.

La menace d'une désignation d'office pour l'Indochine<sup>12</sup> amène des sous-officiers anciens et mariés à toutes sortes de tricheries pour ne pas partir et même à ne pas se rengager. Les mesures prises par le commandement (par exemple, l'inscription à l'encre rouge dans le dossier personnel d'une réticence à exécuter un ordre de départ) sont peine perdue. En métropole, aux FFA, s'il s'agit d'un sous-officier jusqu'alors bien noté, les chefs de corps se font complices de la fraude, gardant ainsi un bon élément qui risquerait, par ailleurs, de ne pas rengager et d'être perdu pour l'armée.

À partir de 1948, le nombre des sous-officiers rengagés ne cessera de croître jusqu'à la fin de la guerre d'Indochine, qui coïncidera avec le début de celle d'Algérie, comme le montre le tableau ci-dessous<sup>13</sup>

---

11. Seuls y échappent les sous-officiers indigènes souvent illettrés. Ces mesures gênent les sous-officiers étrangers dominant mal le français.

12. Un phénomène du même genre s'était produit lors de la création des théâtres d'opérations extérieures en 1924. Le problème de la relève se pose surtout à la fin de 1947, lorsque sont rapatriés les volontaires de 1945 et surtout à partir de l'été 1948.

13. 2 282 sous-officiers ADL ont été tués au combat entre 1946 et 1954, plus 175 à Diên Biên Phu.

Date	Total s/o rengagés	Français	Indigènes nord-africains	Indigènes coloniaux	Étrangers
01.01.49	62 608	51 327	4 454	4 569	2 258
01.01.50	67 539	57 958	4 269	4 983	3 029
01.01.52	81 829	67 888	4 906	5 917	3 710
01.01.54	80 172	63 776	5 658	6 068	4 675

À ce chiffre, il faut ajouter celui des sous-officiers féminins, plus de 16 000 en 1949, 29 000 en 1952, plus de 30 000 en 1954.

L'appelé de l'armée de Terre ne va pas en Indochine, qui est la guerre des militaires de métier. À la fin de 1952, le ministre de la Défense reconnaît, à la Chambre, que 80,8 % des sous-officiers engagés et rengagés de l'armée de Terre se trouvent en Extrême-Orient. Un de ces sous-officiers sur trente est de sexe féminin, trois sur quatre sont des combattants. À ceux qui reviennent de vingt-quatre mois de séjour, on propose des affectations en Allemagne, Sybaris relative de l'armée d'alors. Une bonne partie ne peut reprendre les habitudes de la vie de garnison et se hâte de repartir en « Indo ».

La guerre coloniale va marquer le corps des rengagés entre 1945 et 1955. Pourquoi s'étaient-ils rengagés alors que les seuls coloniaux ne pouvaient plus défendre les colonies ? En 1945 et 1946, c'était l'époque des « aventuriers » qui allaient en Indochine par goût du risque ou, pour des jeunes venus des FFI, par défi, pour prouver qu'ils étaient capables de se battre comme leurs anciens. À partir de juillet 1949, le tour de départ obligatoire frappe 25 % des sous-officiers rengagés, 36,54 % en 1954. Ce système fabrique des « aventuriers forcés », car même le bon père de famille désigné ne sera, au retour, plus tout à fait le même. Se crée un type de sous-officier « combattant », différent du sous-officier du contingent et de certains rengagés très spécialisés et sédentaires.

On peut estimer que les motivations « corporatives » (esprit de corps, solidarité militaire), voire idéologiques (lutte contre le communisme international) prennent le pas sur celles d'ordre économique dans le rengagement du sous-officier ADL. La solde d'outre-mer est souvent vite mangée par les célibataires, vite investie pour combler un déficit dans le train de vie par les mariés.

La répression de la rébellion algérienne a pu apparaître à beaucoup de sous-officiers rengagés comme marquant la continuation de la guerre d'Indochine sur le territoire français, mais, cette fois, ni la métropole, ni l'Allemagne ne servent de zone de répit. L'envoi du contingent, puis le maintien des libérables ou leur rappel font de ce conflit le dernier engagement de la nation en armes. Cette mobilisation partielle, en fournissant l'encadrement de sous-officiers appelés ou rappelés, limite l'accroissement des effectifs de rengagés, dont le tableau qui suit donne le volume entre 1955 et 1962.

Date	Total s/o rengagés	Français	Indigènes nord-africains	Indigènes coloniaux	Étrangers
01.01.55	77 286	69 075	4 832	592	2 877
01.01.56	89 715	75 989	5 361	4 496	3 879
01.01.57	85 849	75 344	3 576	3 992	3 057
01.01.58	85 509	74 790	3 724	3 954	3 041
01.01.60	81 123	70 679	3 690	3 964	2 790
01.01.62	77 398	65 530	4 553	4 489	2 826

La décolonisation a vu la fin de l'armée coloniale et de l'armée d'Afrique et donc du sous-officier rengagé de ces deux subdivisions de l'armée de Terre. En contrepartie, de nouvelles sous-catégories se sont constituées, comme les parachutistes, les troupes de marine, l'infanterie mécanisée. Le sous-officier de cette période incertaine a des motivations difficiles à classer : les raisons de rengagement économique sont moins présentes dans un pays redevenu prospère ; les raisons idéologiques se briseront comme la IV<sup>e</sup> République en 1960, alors que les traditions familiales ont déjà eu de la peine à surnager dans la société civile après la Seconde Guerre mondiale. Restent le désir de terminer au mieux une carrière d'engagé, le goût du sport, de la montagne, de la technique sous de nouvelles formes variées, le tout baignant dans une atmosphère de désenchantement sous-jacente, tant il est difficile d'appartenir à une nation deux fois vaincue en moins de dix ans.

## **1962-1999 : sur les flots incertains du changement**

Pour le sous-officier rengagé, la décennie 1962-1971 marque la fin d'une époque et d'un mode de vie. D'une époque, celle du sous-officier de métier né des lois du début du siècle ; d'un mode de vie où ce même sous-officier mûrissait sa carrière avec du temps et de l'expérience suivant des critères à peu près inchangés, malgré deux guerres mondiales et quelques campagnes outre-mer. Il y avait eu, toutefois, cette nouveauté des certificats et des brevets qui conditionnaient l'avancement et la situation matérielle et pouvaient se mettre en travers des espoirs de carrière.

En 1963, est créée une École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), où l'on entre à la suite d'un examen de compétence, par un engagement pour devenir sous-officier. Le recrutement du sous-officier rengagé passera désormais par deux filières, celle traditionnelle et celle de l'École, mais ce n'est guère avant 1966 que l'ENSOA produira des sous-officiers rengagés. Le nombre des sous-officiers rengagés est en cours de diminution parallèlement à celui des effectifs de l'armée et l'on essaie de les persuader de quitter le service. On sortira désormais de la catégorie par le bas, suite à un refus de nouveau rengagement faute des brevets requis (et sans cesse plus difficiles) ; ou par le haut, parce qu'on multiplie les types d'officiers sortant des sous-officiers : officiers techniciens (OT) et officiers d'active des écoles d'armes (OAEA) et, naturellement, par le choix d'une carrière civile accessible à un sous-officier. Ces carrières civiles sont de plus en plus nombreuses et lucratives dans une période économiquement favorable vers 1978-1980.

Les derniers sous-officiers ayant connu l'Indochine quittent le service vers 1975 ; ceux qui ont combattu en Algérie dureront encore une dizaine d'années. L'opinion publique, excédée de guerre, s'appuyant sur l'idée souvent fausse qu'on lui laisse concevoir de la stratégie atomique, voit de plus en plus dans l'armée une discipline restrictive de la liberté individuelle et une raison de dépenses inutiles et dans le militaire volontaire un résidu anachronique de rêveurs, de paresseux ou d'aventuriers, dont on peut d'ailleurs mettre en doute la compétence réelle.

Aussi ne rengage-t-on guère que dans des unités ayant une spécificité technique marquée, difficile à rencontrer dans la vie civile, comme les parachutistes, certaines unités blindées, les troupes de

montagne ou bien où l'on acquiert un métier, comme l'arme du matériel, le service de santé, les hélicoptères. Or, cela ne représente qu'une faible part de l'ancienne armée des gros bataillons. Le nombre des sous-officiers rengagés chute, approche de la limite au-dessous de laquelle les missions du corps militaire ne pourront plus être assurées et le commandement, tirant enfin la sonnette, persuade le gouvernement de redresser la barre<sup>14</sup>.

### **Le sous-officier rengagé devient sous-officier sous contrat : 1975-1995**

« Les sous-officiers constituent un corps nécessaire, mais souvent mal à l'aise »<sup>15</sup> écrivent, en 1983, deux auteurs préoccupés d'étudier l'osmose entre la société militaire et le monde civil. Pourtant, déjà, en 1972, un statut général des militaires a été mis en service, mais ce sont les statuts particuliers de 1974 qui précisent obligations et garanties des différentes catégories. Dans celle des sous-officiers rengagés, ils amènent un nouveau déroulement de carrière, appuyé par une substantielle augmentation des soldes et indemnités. Le sous-officier se recrutera désormais, comme dans la fonction publique, par niveau et sa situation reposera sur un rengagement en forme de contrat. En ce qui concerne le sous-officier rengagé, ou de métier, le contrat a commencé par un engagement de cinq à dix ans parmi les titulaires du certificat d'études au moins. Après avoir accumulé divers brevets d'aptitude, cet engagé deviendra sous-officier et, finalement, sous-officier de carrière. Ce curriculum vaut également pour les sous-officiers féminins, de plus en plus nombreux.

Stimulés par la récession économique qui se dessine en 1980, les sous-officiers rengagent de plus en plus ; non seulement leur nombre, mais leur qualité s'accroît en raison du niveau et de la diversification des brevets d'aptitude. Il en résulte une nouvelle race de sous-officiers de carrière qui durera environ vingt ans. Ils ont de plus en plus fréquemment un niveau général égal ou supérieur à 6, celui du baccalauréat. On assiste à une sorte d'« intellectualisation » du corps.

Les motifs de rengagement sont de plus en plus professionnels, en ce sens qu'on veut poursuivre dans une voie où l'on pense

---

14. Entre 1963 et 1983, l'armée de Terre est passée d'un million d'hommes à moins de 500 000.

15. Nicolas Martin, Marc Crépin, *L'armée parle*, Paris, Fayard, 1983

perfectionner par une formation permanente sa qualification, donc son avancement. Les rengagés de faible niveau général ne dépassent guère le grade de sergent (ou maréchal des logis) chef. Naturellement, les soldes élevées sont aussi un motif de rengagement. L'accès à l'épaulette, bien qu'il soit plus facile, ne tente qu'un faible pourcentage de rengagement. Un bon adjudant-chef est parmi les premiers de la classe des sous-officiers ; nommé officier, il sera longtemps parmi les derniers de cette nouvelle classe.

À cette époque, vers 1981, le commandement lance le thème de la double carrière : le sous-officier rengagé devra quitter le service relativement jeune, car celui-ci requiert une bonne aptitude physique, mais il est censé trouver une place dans la société civile, où il apporte des qualités de moralité, de sérieux et de probité. Quant au goût du risque, il reste un des motifs de rengagement, alors que nombreuses sont encore les occasions de risquer sa peau : l'attentat du Drakkar à Beyrouth est du 23 octobre 1983. En 1981, il y a 60 986 sous-officiers sous contrat ou de carrière : en 1984, il y a 17 723 sous-officiers féminins, dont un tiers de rengagés. À cette époque, 30 % des rengagés déclarent avoir été mûs par l'attrait du métier et 30 % par le désir d'une vie active.

Mais ce sous-officier produit d'une sélection scolaire s'éloigne de la réalité quotidienne de la troupe et du balayage du quartier, alors que sa raison d'être est de servir de relais entre l'officier et l'homme de rang. Il réfléchit plus, mais agit moins. On s'achemine vers le dernier état du sous-officier rengagé du XX<sup>e</sup> siècle.

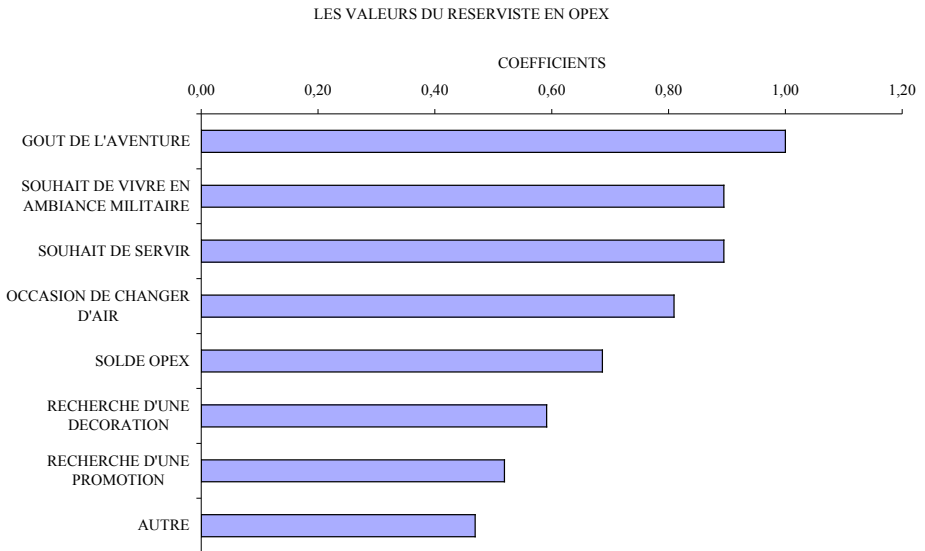
### **En guise de conclusion : 1995-1999**

Pour autant qu'on puisse en juger, car il manque le recul nécessaire de l'historien, le sous-officier rengagé de la période 1995-1999 est devenu ce que les réformes de 1975 souhaitaient : un technicien qualifié dans une ou deux spécialités d'une armée de Terre moderne, ramassée, d'un effectif de plus en plus modeste, car elle est promise à la professionnalisation totale.

Il apparaît de plus en plus comme un cas particulier de la fonction publique, en uniforme quand sa mission le réclame, comme le pompier, le CRS ou le policier : de moins en moins effectivement soumis à cette obligation de disponibilité permanente, qu'on appelle

désormais astreinte, et qui générerait un état d'esprit particulier. Paradoxalement, par la restriction des effectifs alors que les obligations extérieures diminuent à peine, ce sous-officier bien rémunéré est plus sollicité qu'autrefois par les conflits hors de la métropole, la guerre du Golfe, les compagnies tournantes outre-mer. S'il fait partie des spécialistes sédentaires, administratives, sanitaires, par exemple, cet homme ou cette femme arrive à disposer d'un répit pour mener sa vie personnelle ou familiale. Mais s'il appartient aux armes de mêlée, il touche à peine terre. Cependant, ce mode de vie plaît à suffisamment de sous-officiers pour qu'ils rengagent en attendant de voir ce que sera l'armée entièrement de métier.

Les raisons de ce rengagement sont multiples et la plupart ont été énumérées dans cet exposé ; il ne semble pas qu'elles soient près de disparaître et le sous-officier rengagé paraît devoir montrer encore pour longtemps cette figure particulière entre la troupe et l'officier que nous avons tenté de dessiner dans l'éventail des soldats volontaires en Europe au XX<sup>e</sup> siècle.



Pour tenter de préciser les déterminants qui animent les réservistes, il est apparu qu'il fallait en passer par la proposition d'une liste prédéterminée mais non exhaustive. Là, évidemment, l'expérience de l'interrogateur, qui résulte autant de son auto-analyse que des

informations tirées de conversations diverses, devient cruciale, même si elle a ensuite fait l'objet de la critique de censeurs extérieurs. Il est alors intéressant de remarquer qu'un seul des items proposés fait référence au désintéressement : « souhait de servir ». Mais il est vrai que cette phrase a la vertu de pouvoir être déclinée largement : servir la patrie, les armées, les Kosovars, la paix, l'ONU... Tous les autres font référence à l'intérêt personnel, depuis l'argent (« solde »), les honneurs (« décorations »), l'accomplissement professionnel (« promotion »), jusqu'au loisir (« goût de l'aventure » ; « changer d'air ») en passant par les références culturelles (« vivre en ambiance militaire »). À partir de propositions auxquelles les interrogés devaient assigner un rang de 1 à 8 (lorsque « autre » n'était pas indiqué par l'intéressé, il était rangé huitième automatiquement), il est apparu qu'un graphique normé à partir de la citation la mieux classée dans les réponses, s'imposait. Ce graphique révèle que, finalement, si le « souhait de servir » s'inscrit très haut dans les préférences des réservistes, ce n'est pas au plus haut, puisque le « goût de l'aventure » et le « souhait de vivre en ambiance militaire » arrivent avant ou au même niveau. S'il en était besoin, ces deux dernières réponses témoigneraient de la spécificité de l'état militaire et donc des motivations particulières des militaires de réserve. Il est tout à fait remarquable que « changer d'air » soit classé avant les catégories les plus « moralement » basses : solde, décoration, promotion.

Quant aux propositions émanant des questionnés eux-mêmes, on trouve pêle-mêle : l'acquisition d'une expérience professionnelle (classée 2 fois 7) ; le développement des compétences professionnelles (4) ; la « suppression du syndrome du désert des Tartares » (1) ; « faire quelque chose d'exceptionnel » (4) ; « contacts sociaux » (2) ; « augmenter la retraite » (8). Ainsi cette ouverture de la question sur les valeurs permet de faire surgir trois fois une motivation que l'interrogateur n'avait pas anticipée : l'expérience professionnelle. Il est vrai qu'un réserviste pratique un métier particulier pendant ses périodes et lorsque celles-ci durent plusieurs mois, il est clair qu'il peut revendiquer une certaine maîtrise et la faire valoir auprès de ses employeurs civils. Quant au « désert des Tartares », il souligne sans doute le soulagement que certains ont pu avoir après la réforme de 1993, qui leur a ouvert l'espoir d'être employés, plutôt que de se contenter d'un entraînement à une guerre qui n'aurait probablement jamais lieu. La solidité de ces convictions a été ensuite



(imparfaitement) testée par deux questions complémentaires : « auriez-vous été volontaire dans l'hypothèse d'un haut degré de violence ? » et « envisagez-vous un nouveau volontariat ? ». Apparemment le danger n'est pas de nature à dissuader les réservistes (86,4%), ce qui n'a rien pour surprendre vu leur goût marqué pour l'aventure. En conséquence de quoi, et forts de leur satisfaction d'ensemble, ils sont prêts à manifester une nouvelle fois leur volontariat (86,4%)<sup>16</sup>.

#### **4 – Conclusion**

Alors, au bout du compte, le réserviste servant en opération extérieure est-il vraiment classable comme « soldat volontaire » ? On a vu que sa vie de réserviste est une suite d'actes explicites de volontariat : volontaire pour entrer dans un peloton d'élèves officiers de réserve pendant son service national, ou pour devenir sous-officier ou officier après coup ; volontaire pour détenir un emploi de mobilisation ou de service courant ; volontaire pour les opérations intérieures ou extérieures ; sans compter tous les volontariats de sa vie quotidienne de réserviste. Il est probable que son engagement n'a rien d'idéologique, surtout aujourd'hui, même si l'on ne peut exclure que cela ait pu exister, ici ou là, au temps de la « menace soviétique » ni que cela puisse exister en un temps où certains craignent une menace islamiste. En revanche, on peut raisonnablement tabler sur un engagement professionnel : le souhait d'être soldat, tout simplement. Cette dernière hypothèse semble corroborée par le bon classement de la proposition « souhait de vivre en ambiance militaire », voire par le « souhait de servir ». Mais tout simplement ceci est vérifié par la réponse à la question : « vous percevez-vous comme un civil en uniforme ou un militaire professionnel à temps partiel ? ». En effet c'est à 72,6% que les personnes interrogées répondent « militaire à

---

16. Il est amusant de découvrir que l'un des questionnés, qui avait cru devoir révéler son identité et qui avait indiqué ne pas envisager de nouveau volontariat « dans ces conditions » (?), est reparti huit mois après pour la même destination et la même mission.

temps partiel », ce qui rejoint les 82% de personnes déclarant avoir souscrit un engagement à vocation générale. Mais alors qu'y a-t-il d'original dans ce volontariat, qui le distinguerait de tout engagement dans l'activité professionnelle principale ? si ce n'est que le métier militaire est, selon Charles Moskos et d'autres, « plus qu'un métier ».



## CONCLUSION

Pour qu'un colloque soit réussi, sans être *scolaire* ni *mondain*, selon la classification de Jean-Baptiste Duroselle<sup>1</sup>, il faut qu'il soit *créateur*, c'est-à-dire, qu'il amène des éléments nouveaux dans le débat scientifique en posant de nouvelles problématiques et en proposant de nouvelles pistes de recherche, dans une logique nationale certes, mais aussi et surtout, internationale et comparatiste. Or, sur ce plan, je n'ai pu que me réjouir, et Jean-François Muracciole également, de la qualité, de la disponibilité et de l'intelligence des trente-trois participants qui vinrent de Montpellier bien sûr mais aussi de Paris, d'Aix-en-Provence, de Reims, de Strasbourg, de Boulogne, de Toulouse et de pays parfois forts lointains (États-Unis, Royaume-Uni, Italie, Pologne, Luxembourg, Confédération Helvétique). Qu'ils en soient tous remerciés<sup>2</sup> !

Cette réflexion sur le volontaire au XX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans la tradition d'une école montpelliéraine, celle de l'UMR 5609-ESID du CNRS, qui s'intéresse davantage au combattant qu'au combat. L'homme dans sa grande diversité devient le centre des préoccupations d'une histoire militaire en pleine redéfinition depuis une trentaine d'années. Ce colloque international s'inscrit ainsi dans une continuité, une problématique générale fondée sur l'étude prosopographique et anthropologique, sociologique et psychologique de l'homme en armes, celui qui a choisi par exemple de se battre pour

---

1. Préface de Jean-Baptiste Duroselle du colloque international : *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, sous la direction de Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, Université de Paris X-Nanterre, Centre d'Histoire de la France contemporaine, 1990, p. 13.

2. À l'heure où ces actes sont sous presse, nous regrettons cependant de ne pas avoir reçu la contribution écrite d'Ottanelli Fraser, professeur à l'université de Miami, sur les volontaires italo-américains de la guerre d'Espagne ni celle de Rémi Skoutelski, sur l'engagement dans les Brigades internationales, empêchant d'approfondir l'histoire de ces volontaires. Nous ne pouvons que le déplorer.

une cause en se portant volontaire, pour des raisons politiques et/ou professionnelles.

André Martel donne sans doute la meilleure définition du volontaire : *un homme soldé, payé donc, pour porter des armes et s'en servir éventuellement : dissuasion et coercition. [...] Il se définit par un acte : l'engagement*, ce qui le différencie du conscrit, appelé à servir la nation et à assumer son devoir de défense. La décision de Jacques Chirac en décembre 1995 de mettre un terme au système du service national pour développer une armée de métier redonne au volontaire ses lettres de noblesse. Mais les difficultés de recrutement rappellent dans une certaine mesure les conditions dans lesquelles les volontaires se recrutaient à l'époque de l'Ancien Régime et les motivations exprimées aujourd'hui par ceux qui choisissent le métier des armes renvoient également, par un étrange retour de balancier, aux discours des engagés volontaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : patriotisme et gloire militaire mais aussi carriérisme, fuite sociale, soif d'aventure. Comme si l'histoire se répétait ou bafouillait ! Mais qu'en est-il au XX<sup>e</sup> siècle en Europe ?

À l'issue de ces trois journées de colloque qui se tint du 3 au 5 avril 2003 à l'université Paul-Valéry/Montpellier III, les pistes de recherche furent nombreuses et le contrat nous semble rempli. Au fond, les intervenants ont montré que le soldat volontaire au XX<sup>e</sup> siècle était multiforme, non seulement professionnel, parfois pris entre deux ou plusieurs cultures, et surmontant difficilement ses contradictions, mais aussi engagé politique et idéologique, au service de la Nation et vecteur d'une mutation de l'instrument militaire vers une armée de métier, autant d'axes qu'il convient de préciser désormais.

## LE PROFESSIONNEL

Au XX<sup>e</sup> siècle, le sous-officier rengagé, qu'il soit appelé *de carrière, de métier, ADL* (au-delà de la durée légale), ou encore *sous contrat*, selon les époques, apparaît comme LA figure de l'engagé volontaire par excellence. Le colonel Pierre Carles dresse son histoire au cours du siècle et l'évolution de ses motivations d'ordre matériel (la solde, la carrière à partir de 1928, l'espoir d'obtenir l'épaulette pour les recalés des écoles militaires, la recherche d'une formation professionnelle) ou idéologique (l'aventure coloniale, le patriotisme, la

France libre après 1940, l'anticommunisme au moment de la guerre d'Indochine). La guerre d'Algérie et la décolonisation signifiaient cependant pour lui la fin d'une époque. Par la suite, le nombre de sous-officiers rengagés, sortis du rang ou de l'École nationale de sous-officiers d'active, ne cessa de diminuer, au point de créer un nouveau sous-officier rengagé sous la forme d'un sous-officier sous contrat à partir de 1975, bien plus instruit et bien plus technicien que les précédents. Désormais, il est frappant de constater une sorte d'intellectualisation d'un corps de plus en plus féminisé, les motifs de rengagements étant plus professionnels. Avec la professionnalisation de l'armée de Terre, son rôle est appelé à s'affirmer et à se développer.

À ses côtés et/ou sous ses ordres, deux nouveautés remarquables affirmèrent leurs spécificités au cours du siècle : le spécialiste et le technicien, qu'il s'agisse du soldat colonial, du garde mobile, du mécanicien, de l'aviateur, du tankiste, personnifiant les transformations de l'armée moderne, nouveau type de professionnel aux motivations bien plus sociales que politiques.

L'armée d'Afrique a sans doute valorisé le plus l'image du soldat colonial, engagé dans l'infanterie de Marine ou dans les troupes indigènes. Le colonel Renaud évoqua les volontaires marocains, ces combattants *exemplaires* qui surent se couvrir de gloire au service de la France. Il sut justement montrer le passage délicat de la dissidence à l'engagement, *sans gaieté de cœur*, par attachement au chef, par intérêt, par décision personnelle, ou encore par amour pour la France, grâce au travail des officiers des Affaires Indigènes et à celui des médecins militaires. Le comportement au feu mêla tradition ancestrale et attachement au drapeau. Ce que déclara l'un d'entre eux au cours de son procès pour vol, viol, pillage et meurtre commis sur des civils italiens en janvier 1944 est à cet égard symptomatique. *Il entendait servir fidèlement le drapeau français, il était venu pour cela sur le front d'Italie. Il ne se serait jamais permis de molester des Français mais il lui semblait naturel de piller, voire même de violer des Italiens, puisqu'ils étaient des ennemis (sic)*<sup>3</sup>. Or ces comportements bénéficièrent de la complaisance, de la tolérance et de la compréhension des chefs français. Le capitaine Dubois, commandant

---

3. Lettre confidentielle du commissaire près le tribunal militaire du CEF au général Juin, le 19 juin 1944, SHAT, 10 P 11, d. IV.

le QG de la 4<sup>e</sup> Division Marocaine de Montagne, excusa ainsi deux Marocains qui avaient volé des moutons et tués des civils italiens : *Marocains élevés par nous dans l'esprit de revanche, pour eux, l'Italien est l'ennemi tout comme l'Allemand et en vertu de la vieille loi marocaine, le vaincu est taillable à merci. Donc pour voler un mouton, c'est une sainte razzia, tant pis pour ceux qui s'y opposent. Si de tels faits sont regrettables, ils sont bien le fait d'une hérédité et d'une coutume, aussi je considère que ces deux bons soldats ont droit à toutes les indulgences et circonstances atténuantes. Ils méritent une punition pour éviter de pareils événements, mais d'un autre côté ils se battent pour nous et ce n'est pas à nous de l'oublier*<sup>4</sup>. Respect mutuel du combattant, relation privilégiée entre le chef et ses hommes, attachement à la tradition, engagement au nom du drapeau et de la France, autant de motivations qui rappellent parfois les raisons qui poussèrent les Harkis à choisir l'armée française au moment de la guerre d'Algérie.

La gendarmerie marqua également de son empreinte l'histoire du volontariat, et celle de l'engagement professionnel. Jean-François Nativité évoque un passé douloureux et controversé de cette arme : la gendarmerie durant la Seconde Guerre mondiale, prise dans le piège d'un engagement légaliste. Qu'il s'agisse de la gendarmerie départementale, assumant des missions de police judiciaire, administrative et militaire dans les campagnes, qu'il s'agisse de la garde républicaine mobile, créée en 1921 et spécialisée dans le maintien et le rétablissement de l'ordre, qu'il s'agisse encore de la garde républicaine de Paris, chargée des missions de sécurité au profit des hautes autorités de l'État, de la gendarmerie d'Afrique du Nord et de la gendarmerie coloniale, cette institution, dont la mission première est d'assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, fut complètement désorganisée au moment de la débâcle tout en payant un lourd tribut aux combats, alors même que le piège de la soumission se refermait sur elle, enjeu de l'occupant et du régime de Vichy (rafle du Vél d'Hiv, surveillance des camps, lutte contre les maquis, recherche des réfractaires du STO). La gendarmerie devint l'auxiliaire de la répression, simple force de police organisée militairement, marquée par sa culture d'obéissance. Dans cette période de brouillard, les gendarmes réagirent selon leur conscience, mais la majorité d'entre

---

4. Rapport du capitaine Dubois du 23 mars 1944, SHAT, 10 P 11, d. III.

eux resta fidèle à l'esprit de corps et de discipline envers l'autorité politique, sans état d'âme, au moins jusqu'au débarquement de Normandie. Mais il reste encore à explorer les cheminements obscurs par lesquels ces volontaires sont passés, entre légalisme et légitimisme, entre collaboration inconsciente et résistance active, entre respect de l'autorité quelle qu'elle soit et jugement politique personnel contraire à l'esprit de corps et à la culture d'obéissance.

## ENTRE DEUX CULTURES

Dans un colloque consacré au volontaire, il était impensable de ne pas évoquer ces étrangers qui s'engagèrent dans la Légion. Ces derniers ne cessèrent de faire couler beaucoup d'encre, nourrissant le mythe du mercenaire apatride, ou du fils de bonne famille en rupture de ban, stéréotypes négatifs qui n'avaient pas encore disparu au début de la Grande Guerre. En Italie, par exemple, l'image de la Légion étrangère, dans laquelle les volontaires italiens s'étaient engagés, fut en effet particulièrement noircie. L'organe socialiste *Avanti !*, le 8 novembre 1914, publia un long reportage du socialiste romain Giuseppe d'Amato, parti à Montélimar se rendre compte sur place de la situation des volontaires italiens engagés dans la Légion, *refuge de tous les délinquants incorrigibles de la France et de tous ceux qui, dans d'autres pays commettent des délits et qui se réfugiant en France ne veulent pas être extradés*. Or les exigences de la guerre amenèrent la France à faciliter la *naturalisation militaire* conformément à la loi du 5 août 1914, et bon nombre de volontaires étrangers s'engagèrent ainsi, pour cinq ans ou pour la durée de la guerre, pour la défense du droit et de la liberté, mais aussi par amour de la France qui avait su les accueillir lorsque les jours étaient sombres. Comme l'écrit Jean-Jacques Becker, *on ne s'est pas engagé contre l'Allemagne, on s'est engagé pour la France*. Beaucoup se retrouvèrent alors dans l'appel que l'écrivain d'origine suisse Blaise Cendrars rédigea au début de la guerre. Il s'agissait bien d'un désir d'intégration par le sang, intégration que bon nombre de Juifs, d'Arméniens, de Grecs, d'Italiens, de Belges etc. souhaitèrent, y compris en faisant plus que les autres et en se sacrifiant pour une cause qui leur semblait juste et noble, comme le rappela André-Paul Comor.

Cela dit, la situation de certains légionnaires ne fut guère enviable. Ceux qui provenaient de pays ennemis suscitèrent la suspicion des



autorités françaises. Mais ceux qui étaient originaires de pays alliés comme l'Italie connurent aussi parfois des conditions particulièrement dures à comprendre et à vivre. En effet, en vertu de l'article 8 de la loi italienne du 13 juin 1912, et en conformité également avec l'article 12 du Code civil, les Italiens, y compris ceux qui habitaient dans un pays étranger, restaient soumis aux obligations du service militaire. L'équivalence de service militaire entre la France et l'Italie ne fut reconnue qu'en 1918 et jusqu'à cette date, beaucoup d'émigrés qui n'avaient pas répondu à l'appel de leur classe, furent déclarés insoumis, voire déserteurs, même s'ils s'étaient engagés dans une armée étrangère<sup>5</sup>. Le légionnaire Domenico Testa, de la 6<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> de Marche du 1<sup>er</sup> Étranger, né en 1888, fut ainsi porté déserteur par le tribunal militaire de Milan, le 31 décembre 1915, pour ne pas avoir répondu à l'appel de sa classe<sup>6</sup>. Cette situation qui fit des soldats italiens de la Légion étrangère des déserteurs dans leur pays finit par atteindre l'absurde. L'histoire de Giuseppe Casassa Vigna, enrôlé sous le nom de Dante Gatto au 2<sup>e</sup> régiment Étranger le 14 mars 1914 à Saïda, fut significative.

Giuseppe Casassa Vigna était né en 1883 à Solegrino, à Padoue. Il résidait comme cordonnier à Hussigny, dans le canton de Longwy lorsqu'il décida de s'engager dans le 2<sup>e</sup> régiment Étranger de la Légion étrangère, le 14 mars 1914, pour cinq ans, sans perdre sa nationalité italienne. Le 2 mars 1915, il prit part aux opérations des Dardanelles avec le 1<sup>er</sup> régiment de Marche d'Afrique, puis le 1<sup>er</sup> octobre 1915, il passa à Salonique avant d'être blessé à Monastir le 21 octobre 1916, ce qui lui permit d'être cité à l'ordre de son régiment. Dès lors il partit en convalescence à Aix-en-Provence puis à son dépôt à Saïda. Le 8 février 1917, cependant il obtint une permission de convalescence qu'il décida de passer en Italie. Mal lui en prit car ses ennuis commencèrent. Arrivé à Turin, il se présenta au commandant du district croyant bien faire. Mais à sa grande surprise, il apprit qu'il

---

5. Caroline Douki, « Les émigrés face à la mobilisation militaire de l'Italie », *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre, 14-18 Aujourd'hui, Today, Heute* (5), Éditions Noësis, 2002, p. 158-181.

6. Comme quatre autres de ses camarades, sans doute des garibaldiens, qui comme lui demandèrent à passer dans l'armée italienne en 1917. Lettre n° 6481-2/11 S.A. du colonel Goubet, chef du 2<sup>e</sup> bureau EMA au général de Breganze, attaché militaire italien à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1917, et réponse de ce dernier au général Valentin de l'EMA, n° 806 de prot., le 21 juillet 1917, AUSSME, E 11-41 bis-prot. 1017 cat. XVII.

avait été porté déserteur pour ne pas avoir répondu à l'appel au moment de la mobilisation. Il fut alors envoyé immédiatement au dépôt du 43<sup>e</sup> régiment d'Infanterie italien, puis au 4<sup>e</sup> bataillon de marche du 260<sup>e</sup> de ligne et le 7 juin 1917 au 259<sup>e</sup> d'Infanterie, sur le front italien. Entre temps, les autorités militaires françaises avaient porté manquant le dénommé Gatto, signalé comme n'ayant pas rejoint son corps à l'expiration de sa permission. Désespéré, le pauvre Casassa adressa une lettre à son commandant de compagnie qui alerta les autorités françaises, mais il fallut à ces dernières plusieurs semaines avant de pouvoir localiser et récupérer ce légionnaire inscrit sous un faux nom en France et qui connut ainsi une situation particulièrement inconfortable, porté déserteur en Italie et sur le point de l'être en France<sup>7</sup>.

Au cours de la Grande Guerre, certains volontaires étrangers se trouvèrent ainsi ballottés en permanence entre deux cultures et entre deux pays, et le schéma étroitement national ne tient plus.

Les motivations d'ordre romantique et patriotique ne disparurent pas pour autant, comme je le note au sujet des garibaldiens. Ces derniers, qui suivirent Peppino, le petit-fils de Garibaldi, en Argonne au sein du 4<sup>e</sup> régiment de Marche du 1<sup>er</sup> régiment de la Légion étrangère, affirmèrent haut et fort des sentiments exprimant la solidarité latine contre la *barbarie germanique*, la défense de la civilisation face à l'expansionnisme germanique comme si le front était la résurgence du *Limes* antique, ou encore la volonté de défendre la France, patrie de la Révolution, ou enfin la quête de la régénération de l'homme et de la civilisation grâce à la guerre. En Italie, l'image du volontaire italien fut ainsi exaltée par les démocrates, les nationalistes et les futuristes, parfois au nom d'intérêts politiques divergents et contradictoires, mais leur nombre dans l'armée transalpine, selon Giorgio Rochat, fut bien maigre, à peine quelques milliers, du fait de la mobilisation générale qui ne toléra pas d'organisation volontaire propre. Seuls des symboles qui pouvaient faire de cette guerre la IV<sup>e</sup> guerre d'indépendance achevant le processus risorgimental furent tolérés, ainsi les petits-fils de Garibaldi qui s'engagèrent dans la

---

7. Lettre n° 8175-2/11 S. C. de l'EMA, 2<sup>e</sup> bureau au général de Breganze, attaché militaire italien en France, Paris le 14 juillet 1917 ; lettre du lieutenant Tappari, commandant la 10<sup>e</sup> compagnie du 259<sup>e</sup> de ligne au commandant du 259<sup>e</sup> de ligne le 3 août 1917, transmise au général de Breganze le 12 août 1917 ; état de service de Gatto Dante, 2<sup>e</sup> régiment Étranger, 29 mars 1917, AUSSME, E 11-129/9, prat. Amb.

brigade des Alpes en juin 1915, accompagnés de quelques vétérans de la légion garibaldienne de l'Argonne.

Le volontaire restait ainsi avant tout un homme, marqué par son milieu, ses études, sa conscience, sa complexité et ses contradictions. Mais il échappait parfois au parcours rectiligne et prédéterminé.

L'histoire des volontaires garibaldiens du XX<sup>e</sup> siècle montre, entre autres, toute la complexité de l'engagement volontaire. Durant l'Entre-deux-guerres, et encore à la veille de la Seconde Guerre mondiale, certains d'entre eux choisirent la lutte antifasciste, d'autres rejoignirent le fascisme. En 1939, s'engager dans la Légion étrangère pouvait signifier pour certains combattre le fascisme et le nazisme et continuer sous d'autres formes la guerre d'Espagne, ou bien, pour d'autres, défendre la France contre l'Allemagne sans motivation idéologique. Ainsi, deux légions garibaldiennes se constituèrent. L'une sous la direction de Sante Garibaldi, petit-fils de Giuseppe et antifasciste, l'autre sous le commandement de Camillo Marabini, ancien combattant de la légion garibaldienne de 1914, et cryptofasciste notoire. Or les volontaires de Sante affirmèrent haut et fort leur engagement idéologique antifasciste, prêts à se battre non contre l'Italie mais contre le régime de Mussolini (ce qui amena Daladier à dissoudre cette légion avant même sa formation par peur de pousser le *Duce* hors de sa non-belligérance), tandis que ceux de Marabini s'engagèrent pour défendre la France contre l'Allemagne, mais refusèrent toujours de se battre contre l'Italie, fût-elle fasciste et alliée de l'Allemagne. Les professions de foi enthousiastes des engagés *politiques* ne doivent pas masquer des motivations plus pragmatiques et sans doute aussi moins avouables, signes de la complexité de l'homme dans son engagement.

De son côté, Jacques Cantier analysa les contradictions de l'une des figures les plus marquantes de l'époque : Jules Roy, ce maréchaliste anglophobe qui partit se battre dans la Royal Air Force. Le souvenir humiliant de la défaite de 1940, le ralliement ostensible à la Révolution nationale par esprit d'obéissance et de discipline, par condamnation des élites, par anglophobie, et par espoir en la régénération de la Nation par le vainqueur de Verdun, mais aussi la prise de conscience au lendemain du débarquement anglo-saxon de novembre 1942 en Afrique du Nord et de l'invasion de la zone non-occupée par les Allemands, sans oublier le ralliement de Giraud, le discrédit du régime

de Vichy, le sens de la nécessité et du patriotisme, toutes ces raisons amenèrent Jules Roy à renoncer au serment de fidélité qu'il avait prononcé en faveur de Pétain et à s'engager dans le *Bomber Command*, sans pour autant rompre avec son corps d'origine, comme s'il devenait un *rallié géographique* (Patrick Facon). Choix douloureux mais aussi choix courageux qui lui permit également, après la guerre, de passer du volontariat militaire à l'engagement intellectuel en prenant position par exemple contre la guerre d'Algérie. Il n'y a de ce fait aucun déterminisme dans l'engagement volontaire.

Je me souviens également de ce que m'avait raconté le lieutenant italien Dal Bo, vétéran de la Seconde Guerre mondiale. Fils d'un général attaché militaire fasciste et d'une Allemande de Hambourg, il s'était engagé dans l'armée royale italienne en 1941 pour combattre sur le front de l'Est, en Ukraine, contre les communistes. Après septembre 1943 et l'armistice de l'Italie, il s'était retrouvé prisonnier des Allemands comme des milliers de ses camarades, mais ayant du sang allemand dans les veines, les autorités germaniques l'avaient considéré comme l'un des leurs et lui avaient proposé d'incorporer la Wehrmacht avec son grade d'officier. Dal Bo avait accepté à condition de rester sur le front de l'Est, par fidélité à son engagement idéologique, et pour ne pas se battre contre les siens en Italie. De sorte qu'il avait fait toute la campagne de l'Est sous l'uniforme allemand jusqu'à se retrouver sur l'Elbe en 1945. Il venait de tirer ses dernières cartouches et attendait les Américains quand une Jeep arriva. Il n'avait pas mangé depuis deux jours, et alors qu'il espérait recevoir quelque ration, les GI lui envoyèrent des cigarettes et des chewing-gums. Il ne put s'empêcher de jurer en italien, ce qui surprit un Italo-américain qui lui demanda d'où il venait. Dal Bo lui avoua qu'il était Italien, donc allié. Et, pour la troisième fois, il changea d'uniforme, les autorités américaines lui ayant proposé de les rejoindre, ce qu'il accepta à condition de rester à l'Ouest de l'Allemagne, dans la zone d'occupation américaine, dans l'espoir de faire la guerre contre l'Armée rouge !

Ainsi, le parcours qui découla des choix des volontaires dépendit parfois des circonstances, des événements, du hasard et de la nécessité. D'où toute la complexité de saisir dans leurs nuances les motivations des uns et des autres. Surtout lorsqu'il s'agit d'engagements politiques et idéologiques.

## ENGAGÉS POLITIQUES ET IDÉOLOGIQUES

Durant l'Entre-deux-guerres, les communistes français, face au danger fasciste incarné par les Liges, furent tentés par la création d'une organisation paramilitaire prolétarienne dans la grande tradition des Gardes rouges de la révolution d'Octobre. La tentation dura cependant peu de temps, et l'idée fut abandonnée du fait de l'opposition de certains militants communistes attachés à l'antimilitarisme, soutenus par le Komintern. Mais il resta l'option d'un système de service d'ordre décentralisé, sous la responsabilité des chefs locaux du parti. Aussi, l'image du volontaire communiste de service d'ordre correspondit-elle à celle de *l'ouvrier possédant une solide conscience de classe, tourné vers l'action politique, syndicale et antimilitariste* (Georges Vidal). Participer à l'autodéfense releva donc de l'abnégation la plus totale, comme si cela faisait partie intégrante des devoirs du militant. Georges Vidal nous donne une étude de cas à partir d'un petit échantillon de militants communistes de service d'ordre : des hommes jeunes, ayant dépassé de peu la trentaine, anciens combattants pour une minorité d'entre eux, mais surtout d'origine prolétarienne, fortement métallurgiste. Ce type de volontaire n'hésita pas ainsi à conjuguer l'engagement politique et l'action idéologique. En ce sens, il incarna sans doute un type de volontaire spécifique, privilégiant l'engagement politique à l'engagement professionnel, tant il fut vrai, comme le montre Georges Vidal, que le système d'autodéfense du PCF ne fut ni une école de guerre civile, ni un *creuset de futurs cadres de la résistance communiste durant le second conflit mondial*. Pourtant, faire partie du service d'ordre du PCF permit d'acquérir une formation de combattant idéologique, mise au service de la lutte contre le fascisme en Espagne à partir de 1936, dans les Brigades internationales. Par ailleurs, le profil de ces volontaires communistes français de service d'ordre rappelle celui des brigadistes que Henri Wehenkel évoqua, en parlant des volontaires luxembourgeois.

Ces derniers étaient une centaine et partirent se battre plutôt que combattre, par idéal idéologique, par solidarité antifasciste, par antimilitarisme, par rêve de gloire romantique républicain, comme des dizaines d'autres milliers de camarades. Les Luxembourgeois étaient à une écrasante majorité d'origine prolétarienne, des hommes d'âge

mûrs et de gauche, communistes, socialistes et anarchistes, ayant parmi eux une forte minorité d'immigrés politiques italiens. Beaucoup se situaient dans une lutte ouverte européenne au fascisme, et étaient marqués par les paroles prophétiques de Carlo Rosselli, *Aujourd'hui en Espagne ! Demain en Italie !* Dès le début, cet engagement traduisit ainsi la force des liens nationaux, transnationaux et idéologiques pour faire du volontaire luxembourgeois un volontaire véritablement international au service de la liberté et de la démocratie, prêt à se sacrifier pour la cause.

L'engagement dans les Brigades internationales permit à de nombreux intellectuels, comme Hemingway et Malraux de franchir le Rubicon et de s'engager pour une cause qui leur semblait fondamentale. Ainsi, la notion de volontaire au XX<sup>e</sup> siècle ne peut se limiter au militaire. Laurent Jalabert analyse ainsi l'histoire de ces intellectuels engagés, ces *soldats-volontaires* qui se positionnèrent fermement de la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale, puis qui connurent un déclin au cours des guerres coloniales et qui finirent par abandonner l'engagement militaire à partir des années 1960. L'intellectuel volontaire de la Grande Guerre, tel Cendrars, s'engagea par patriotisme. Celui qui partit en Espagne en 1936 pour défendre la démocratie d'un côté ou le franquisme de l'autre le fit par idéologie, en quête parfois de médiatisation *héroïsante* comme Malraux. La Seconde Guerre mondiale réalisa une sorte de synthèse, l'intellectuel s'engageant par patriotisme en 1939-1940 puis par réflexe idéologique dans la Résistance tel Marc Bloch ou dans les armées alliées tel Jules Roy, ou encore dans la milice ou, cas extrême, dans les forces allemandes. Le temps des guerres coloniales marqua cependant un déclin. Les intellectuels hésitèrent à s'engager, et ceux qui le firent marquèrent leur marginalité, tant à l'extrême droite que dans les camps anticoloniaux, au service de l'ALN ou, cas ultime et largement polémique, comme commissaire politique à l'image de Boudarel en Indochine, sans occuper forcément des positions de combattants. Par la suite, l'engagement militaire devint anecdotique en prenant des formes symboliques à l'image de l'aventure de Régis Debray dans les guérillas sud-américaines. L'intellectuel privilégia désormais le témoignage et l'analyse politico-idéologico-militaire. Mais ces quelques exemples ne doivent pas faire illusion. L'intellectuel français préféra dans sa grande majorité rester à l'arrière, en tant que conscience morale et témoin engagé *aronien*.

Il est pourtant une époque au cours de laquelle les intellectuels furent mobilisés en France : celle de mai 1968. Or l'extrême gauche française fut profondément marquée par le mythe de l'engagé volontaire, comme le montre Philippe Buton. Au cours de la période en effet, la justification du combat passa par la notion du volontariat : ainsi une guerre juste était celle qui poussait le peuple à s'engager volontairement, la guerre injuste étant celle qui provoquait la contrainte de la mobilisation ou le recrutement de mercenaires. Cette vision manichéenne ne put que déboucher sur la construction d'un mythe : celui de l'engagé volontaire magnifié et transfiguré dans la Commune et dans la Résistance intérieure avec les FTP par exemple, mais nié dans le cadre de la Grande Guerre pour ne retenir que la vision schématique du bourrage de crâne, du sergent serre-file, ou encore de la chair à canon. Le mythe de l'engagé volontaire permit alors de sanctifier la violence révolutionnaire, quitte à faire de la France gaullienne une copie maladroite de la France de Vichy, un régime cryptofasciste soutenu par des forces répressives et coercitives condamnées par la formule : CRS-SS. Le gauchisme français en appela alors à la Nouvelle Résistance libératoire et révolutionnaire même si des nuances doivent être apportées entre ceux qui laissèrent de côté la question de la révolution armée (Lutte ouvrière), et ceux qui *s'engagèrent dans un processus d'acclimatation de la violence* (Ligue communiste et gauche prolétarienne). Il reste que cette période de l'histoire de France fut l'âge d'or du gauchisme français, période au cours de laquelle l'engagé volontaire idéologique d'extrême gauche s'incarna dans un mythe révolutionnaire.

À d'autres époques, et en d'autres lieux, la thématique fasciste et d'extrême droite créa un autre type d'engagé volontaire mais qui, lui aussi, mit en avant sa dimension révolutionnaire.

En Italie, le régime fasciste exalta l'engagement politique et patriotique au nom d'une Nation forte et régénérée. Le volontaire devint ainsi par la force des choses un élément révolutionnaire essentiel. De fait, comme le relève Gian Luigi Gatti, le régime trouva sa cohésion dans la création de la milice en 1923. Sorte d'incarnation de l'armée-nation tant souhaitée au XIX<sup>e</sup> siècle (le nombre des volontaires passa de 200 000 en 1923 à 800 000 en 1940), la milice fut fondée sur le volontariat politique, et se présenta, entre autres choses, comme un soutien politique et idéologique fondamental, *force*

*militaire alternative* employée dans toutes les guerres italiennes fascistes du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais, durant la Seconde Guerre mondiale, des conflits de compétence entre l'autorité politique et l'autorité militaire apparurent. Faute de mobilisation générale, que Mussolini se refusa à proclamer pour des raisons idéologiques et politiques, l'engagement volontaire fut exalté au plus haut point. Or les motivations ne cadrèrent pas avec les discours officiels. D'après Giorgio Rochat et Gian Luigi Gatti, on s'engageait dans la milice pour échapper à l'armée, parce que la discipline et l'entraînement y étaient moins lourds, alors que le recrutement y était régional et la solde plus importante. Au fond, ces miliciens constituaient des unités à la valeur militaire médiocre mais suffisamment politisées pour passer en masse du côté des Allemands et de la République de Salò après septembre 1943. Quant aux fils de la bourgeoisie, qui avaient adhéré à la guerre en 1915, ils se retranchèrent derrière la possibilité de profiter d'un sursis jusqu'à 26 ans, du fait de la non-proclamation de la mobilisation, signe d'une désaffection des élites pour le régime, mais aussi d'une mutation de l'engagement volontaire, devenu inexistant lorsque manquait le consensus de la nation. Aussi, l'engagement dans la milice ne releva pas forcément d'un sens politique et idéologique prononcé.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, d'autres choisirent de se battre pour la victoire d'un ordre nazi-fasciste auquel ils croyaient fermement. Le colonel Vernet évoque ainsi le passé de ces combattants de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme, partis se battre sur le front russe par idéal anticommuniste et nazi-fasciste, quitte à jurer fidélité à Adolf Hitler, à porter l'uniforme allemand, et à intégrer la Waffen SS en 1944. Dans un tout autre registre, mais assez proche toutefois, la volonté de combattre le bolchevisme amena également le général russe Vlassov et ses volontaires à rejoindre l'armée allemande. À ce sujet, Pierre Barral montra qu'à partir de juin 1941, après l'offensive foudroyante de la Wehrmacht en URSS, beaucoup se dirent prêts à collaborer avec l'ennemi dans les territoires occupés, par antistalinisme, par esprit de survie, par désir d'échapper à la misère et au désastre. En définitive, ces hommes devenaient des volontaires conscients ou résignés, ballotés par les événements. Le général Vlassov devint leur héros et leur guide. Ses motivations s'inscrivaient dans la lutte contre la dictature stalinienne et la libération de son pays du bolchevisme, dans une logique patriotique grand-



russienne ce qui inquiéta Hitler, ce dernier craignant de voir ainsi lui échapper les fruits de la victoire. Aussi, Vlassov n'entra réellement en jeu qu'à la fin de la guerre en novembre 1944, alors que tout semblait perdu. Son armée, d'à peine 50 000 hommes, combattit sous le drapeau traditionnel russe, et prit le nom de ROA (*Armée russe de libération*), mais commit des crimes atroces et fut l'exécutrice des basses œuvres. Pour autant, Vlassov entendait devenir le libérateur des peuples de la Russie. Combat perdu d'avance !

L'engagement de Vlassov posa cependant le problème du choix de servir la Nation, mais une Nation telle qu'il la concevait et pour laquelle il se battit quitte à commettre l'irréparable.

## AU SERVICE DE LA NATION

Beaucoup de volontaires choisirent de se battre pour leur Nation, au nom d'un engagement patriotique qui marqua profondément toutes les armées et toutes les guerres. Que dire alors des engagés volontaires français au cours de la Grande Guerre, qu'ils fussent engagés *pour la durée de la guerre*, engagés *ordinaires* de trois à cinq ans ou encore engagés *spéciaux*, c'est-à-dire engagés au titre de la loi Dalbiez du 17 août 1915 ? Philippe Boulanger, Jules Maurin et Frédéric Rousseau donnent des éléments de compréhension du phénomène, sans pour autant tomber dans le piège du débat concernant les motivations des combattants, entre contrainte et consentement, débat qui oppose aujourd'hui les historiens de la Grande Guerre. Philippe Boulanger évoque la France duelle de l'engagement volontaire au cours de la Grande Guerre, comme s'il y avait une carte du patriotisme de part et d'autre d'une ligne allant de la Normandie aux Alpes. Les régions du Nord et de l'Est, plus urbanisées et mieux desservies par les voies de communication, et marquées par un esprit militaire plus profondément ancré, fournirent les contingents les plus importants. En revanche, dans les régions surtout rurales et isolées du Sud et de l'Ouest, les résultats du volontariat atteignirent difficilement la moyenne nationale, du fait semble-t-il d'un détachement plus prononcé envers un esprit militaire mais non dénué d'un sentiment patriotique. Partout, cependant, la volonté d'intégration politique et culturelle resta forte. Philippe Boulanger rejoint par ailleurs les conclusions de Jules Maurin et de

Frédéric Rousseau. Selon Jules Maurin, le pourcentage de ces volontaires (2,8 % des mobilisés) reste peu significatif et ne peut, à lui seul, *permettre de conclure à aucune hypothèse, qu'elle relève du consentement ou de la contrainte*. De fait, la proportion des engagés volontaires augmenta au fur et à mesure que la guerre perdura. Cette donnée ne signifie pas pour autant l'expression absolue du sentiment patriotique, car le choix de l'arme révéla en fait la volonté sous-jacente d'échapper à la boucherie. Au début de la guerre, le choix se porta encore sur l'infanterie, au nom d'une certaine tradition de recrutement, et marque sans doute d'un réflexe patriotique. Mais avec une guerre qui durait et qui tuait, il est significatif que la grande majorité de ces volontaires choisit la marine, l'artillerie (surtout l'artillerie lourde, celle qui se trouvait loin des combats et donc qui était relativement protégée), le génie, le train et les services, manifestation d'une *stratégie de l'évitement*, comme l'écrit Frédéric Rousseau.

Dans l'immédiat après-guerre et durant l'Entre-deux-guerres, le sort et les motivations des volontaires prirent sans doute une autre dimension en Europe centro-orientale, là où les grands ensembles multiethniques, multinationaux et multireligieux volaient en éclat. À la fin de la guerre, et espérant profiter de l'effondrement russe de 1917, les Alliés tentèrent en effet de récupérer les courants anti-habsbourgeois des diverses nationalités qui composaient l'Empire austro-hongrois, Tchèques, Slovaques, Serbes, Croates, Slovènes et Polonais. Dans cette Europe en pleine reconstruction et reconfiguration, les engagés volontaires s'inscrivaient dans une logique de construction nationale d'entités qui jusque-là se trouvaient dans de vastes ensembles étatiques. Jean-Noël Grandhomme et Maria Pasztor évoquent ainsi le sort des volontaires polonais d'après-guerre, pris entre les options allemande, autrichienne et russe. Les méfiances instinctives des Polonais à l'égard de ces trois puissances qui s'étaient partagées leur pays à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, permirent un rapprochement avec les Alliés occidentaux et surtout avec la France, amie traditionnelle de la Pologne. Mais il y avait aussi des intérêts tactiques et stratégiques, car ce pays reconstitué aurait pu servir de rempart contre les expansions du germanisme vers l'Est et du bolchevisme vers l'Ouest, de la même manière qu'un État tchécoslovaque fixerait l'expansion germanique au centre de l'Europe. Or, à l'hiver 1918, le volontaire polonais devint par la force

des choses l'instrument d'une Pologne qui aspirait à redevenir une grande puissance, marquant son indépendance vis-à-vis de ses voisins allemand, autrichien et russe. Le volontaire polonais apportait à son pays, *sur la pointe des baïonnettes, l'unité et la liberté*, comme le proclama le général Haller en prenant ses fonctions en octobre 1918. L'engagement volontaire respectait ainsi la tradition de l'engagement type XIX<sup>e</sup> siècle, avant-garde d'un État-nation en voie de gestation, comme ce fut le cas pour l'Italie et les volontaires du Risorgimento. De fait, Maria Pasztor montre bien que le recrutement des volontaires polonais contre l'Armée rouge concerna essentiellement les représentants de l'Intelligentsia, les paysans et les ouvriers ne répondant que minoritairement aux appels des autorités polonaises, les premiers pour des raisons matérielles, les seconds par opposition idéologique. Le volontaire polonais du XX<sup>e</sup> siècle restait le cousin du volontaire européen du XIX<sup>e</sup> siècle, même origine bourgeoise, même conscience historique, même référence idéologique et romantique.

Plus tard, au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'engagement volontaire au service de la Nation prit de nouveau toute sa dimension dans la Résistance intérieure et extérieure.

Christine Levisse-Touzé étudie les conditions dans lesquelles les Forces Françaises de l'Intérieur furent créées et l'image que le volontaire FFI donna. Résultat entre autres de la fusion de l'AS, des FTPF et de l'ORA, les engagés volontaires provinrent d'origines très diverses avec des motivations complexes. Les résistants de la première heure étaient de toutes les origines sociales, religieuses et politiques, guidés semble-t-il par la haine de l'Allemand et du nazisme, et par la volonté de libérer le territoire. Puis, à partir de 1942, des officiers qui refusèrent l'invasion de la zone non-occupée se sentirent déliés du serment de fidélité envers Pétain et rejoignirent l'action clandestine, tandis que la création du STO en février 1943 poussa des milliers de jeunes à rejoindre le maquis. Mais quelle que fût leur origine, les FFI se considérèrent comme l'Armée de la Nation, incarnant en 1944 les soldats de l'An II partis se battre pour sauver la République et libérer le territoire de l'invasion ennemie, et leurs actions reflétèrent cette prise de conscience : attentats, sabotages, insurrection de libération nationale à Paris et à Marseille, harcèlement des troupes allemandes à l'été 1944. D'où également les difficultés pour intégrer cette armée populaire dans l'armée régulière à l'époque de la Libération, même si

l'apport de l'armée de l'Ombre a été non négligeable comme l'affirma le général Eisenhower, évaluant leur aide à 15 divisions au moment du débarquement allié en Normandie.

À côté de l'armée de l'Ombre, l'armée de Londres joua également un rôle décisif. Jean-François Muracciole met ainsi l'accent sur l'histoire de ces Français libres grâce à une enquête prosopographique et anthropologique inédite portant sur 2 000 d'entre eux, originaires de France. Ces Français libres présentaient des caractéristiques propres, en marge de la population de l'époque. Ils étaient des hommes jeunes et célibataires, voire mineurs au moment de l'engagement, enfants des classes creuses mais aussi de la génération de la Grande Guerre, issus de familles nombreuses en queue de fratrie. Des hommes disponibles en quelque sorte, y compris sans doute sur le plan affectif. Leur origine géographique privilégia la façade atlantique et, plus encore, la Bretagne, mais aussi Paris et sa région, tandis que le Nord-Est et le Midi furent sous-représentés, carte découlant des facilités pour rejoindre Londres. Autre singularité : la prédominance des classes supérieures, avec un haut niveau d'études. Les motivations apparaissent également complexes à saisir : la majorité de ces FFL était peu, voire pas politisée avant l'engagement, même si l'influence du milieu, relevant fréquemment du centre-droit, a sans doute été déterminant. Pour autant, si ces volontaires manifestèrent un faible intérêt pour les combats politiques de la France libre, ils n'en restèrent pas moins profondément attachés à la France personnifiée par Charles de Gaulle, et à une image de la France démocratique, libre et républicaine, manifestant de la sorte un fort engagement patriotique et un refus de la défaite, quitte à brûler leurs vaisseaux. Mais ils incarnaient aussi le volontaire libéré des contraintes, rejetant la discipline, privilégiant la camaraderie militaire, ne reconnaissant que la *hiérarchie de l'ancienneté*, se considérant comme l'élite des forces de libération nationale, à l'image de ce que pouvaient représenter les volontaires révolutionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, garibaldiens et autres, au sein de milices populaires ou de gardes nationales.

Le volontaire ne cessa ainsi de susciter le mépris, le rejet, ou la méfiance des militaires de l'armée régulière, attitude hostile qui provoquait en retour des comportements de grande défiance de sa part. Naturellement, les penseurs militaires se penchèrent sur la

nécessité d'inculquer un esprit et une conscience militaire au soldat, fût-il volontaire milicien ou appelé du contingent.

## VERS L'ARMÉE DE MÉTIER

Aujourd'hui en Europe, le problème d'une armée de métier formée de volontaires professionnels se pose avec davantage d'acuité, et le modèle du système britannique, même s'il a été remis en question, de la Grande Guerre aux années 1950, sert très souvent de référence. En France et en Italie, par exemple, deux pays dans lesquels l'armée-nation avait fait la preuve de son efficacité durant la Grande Guerre et avait été sacralisée, la mutation d'une armée nationale professionnalisée est irréversible. Même l'armée suisse envisage de donner plus de poids à la professionnalisation de ses personnels. Le processus semble bien européen.

L'engagé volontaire britannique reste sans doute l'archétype du volontaire militaire en Europe. Anthony Clayton et Fabrice Saliba analysent cette organisation militaire faite de traditions et de comportements originaux, mais aussi contestée en son temps. Que penser de cet adjudant-major d'un régiment de *Yeomanry* qui accomplissait ses devoirs militaires par télégramme depuis la Côte d'Azur ? Certes, les unités de la *Territorial Army* durant l'Entre-deux-guerres assumèrent un rôle de défense civile, facilité par un recrutement social bourgeois. Mais les motivations des engagés relevaient davantage de préoccupations sociales, attirés par la solde et les primes, ce qui n'empêcha pas nombre d'entre eux de se distinguer au cours de la Seconde Guerre mondiale. La tradition ne fut cependant pas remise en question et l'organisation de la TA, bien que réorganisée et restructurée, perdure encore de nos jours, y compris en opération extérieure. Pourtant la tentation de la conscription fut grande, comme l'explique Fabrice Saliba, pour répondre aux exigences du moment. En 1914, le volontariat l'emporta, traduisant ainsi un consentement national à la guerre et un attachement aux libertés individuelles et collectives. Mais, la guerre s'enlisant et devenant de plus en plus meurtrière, les autorités militaires et politiques durent prendre la décision *révolutionnaire* d'imposer la conscription en 1916, rapidement abandonnée dès 1919 (mais pas par le Comité de Défense impérial qui admit en théorie le bien-fondé de la

conscription en 1926) puis rétablie en 1939, en temps de paix, du fait du durcissement des relations internationales, des obligations de la sécurité collective et des risques de guerre sur le continent. Il s'agissait toutefois toujours d'une mesure limitée qui avait pour but de remplir des besoins immédiats et temporaires jusqu'en 1957, date à laquelle la stratégie de la dissuasion nucléaire permit de revenir au mode traditionnel du recrutement volontaire.

Ce débat entre volontariat et conscription, qui agita les sphères du pouvoir britannique, connut en France des moments particulièrement intenses. Dans ce pays qui avait vu naître et s'affirmer tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle le concept de l'armée-nation, victorieuse en 1918 et sacralisée par la loi de 1923, la question de la formation d'une armée de métier ne cessa d'exciter quelques penseurs militaires de l'époque. Les positions de Charles de Gaulle, exprimées dans *Vers l'armée de métier* en 1934, purent ainsi apparaître comme révolutionnaires. Xavier Boniface sut poser clairement les enjeux du problème. De Gaulle ne souhaitait pas, au sens propre, créer une armée de métier. En fait les volontaires français devaient constituer une armée de projection, destinée aux opérations extérieures, des soldats d'élite dans une armée d'élite, annonçant les commandos et les parachutistes de la Seconde Guerre mondiale, ou encore la Force d'Action Rapide d'aujourd'hui. Il s'agissait véritablement de créer une armée de métier composée de spécialistes du moteur et de la cuirasse, mais sans aller jusqu'à remettre en question la conscription. De Gaulle se situait plutôt dans la tradition d'une défense française qui avait toujours su articuler volontariat et conscription, au moins jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ses arguments en faveur d'une armée de métier annonçaient les critiques formulées à l'encontre du service national à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : un manque de formation des soldats avec un service insuffisant, une mutation technique de l'armement exigeant des spécialistes, des ambitions internationales et une capacité de réaction rapide et adaptée aux contingences. En ce sens, il fut un visionnaire, annonçant les grandes réformes de la fin du siècle avec l'abandon de la conscription au profit de la professionnalisation de l'armée. Mais à son époque, il se heurta à une opposition importante, non seulement parmi les politiques de gauche qui craignaient une armée de prétoriens et qui défendaient l'héritage de l'armée révolutionnaire, mais aussi parmi les hiérarques militaires qui ne

voulaient à aucun prix d'une armée double, professionnelle et citoyenne.

Les bases d'une réflexion portant sur la professionnalisation de l'armée étaient cependant posées. Avec l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, le changement de contexte géostratégique et les ambitions internationales d'intervention en opération extérieure avec des unités adaptées au terrain et aux objectifs politico-militaires ou de sécurité du territoire sous forme de VIGIPIRATE, les exigences de l'OTAN, les mutations techniques de l'outil militaire, la nécessité de faire des économies budgétaires, la perte de la raison d'être du service national de défense du territoire, le recrutement de l'armée changea de forme et d'esprit et toucha pratiquement tous les pays européens.

La France n'échappa pas à ce processus de professionnalisation des armées à partir de 1997. Comme le rappelle le général Cavan, désormais, l'armée de Terre française est constituée de deux ensembles distincts : les forces par nature *projetables* et le socle stable par construction (environ un tiers de l'armée de Terre, ratio socle/force sans équivalent dans le monde). Mais l'armée se heurte au problème récurrent du recrutement de personnel. Pour cela, il a été prévu de rendre attractive la chose militaire, non seulement en offrant des perspectives de carrières sur le long terme, mais aussi une formation professionnelle avec à la clef un système de reconversion élaboré, une solde et des conditions sociales alléchantes, ainsi que des mesures facilitant l'insertion professionnelle du conjoint de manière à privilégier également la vie de famille. Les résultats sont, semble-t-il, encourageants et le passage de l'armée de conscription à l'armée de métier se déroule sans incidents majeurs. Au fond, l'armée répond à des exigences liées aux conditions économiques du pays. De fait, les candidats *chômeurs ou sans emploi* représentent la part la plus importante du recrutement des Engagés Volontaires Sous-Officiers (en quête de carrière) et des Engagés Volontaires (en quête de formation professionnelle). Certes, les résultats apparaissent spectaculaires mais il reste cependant quelques points inquiétants comme le faible niveau scolaire et l'origine sociale des engagés volontaires masculins en 2002. Près de 20% d'entre eux en effet n'ont pas le niveau du brevet, et près des deux tiers ne sont pas bacheliers, tandis que plus du tiers se trouvait au chômage au moment de l'engagement. Le recrutement

concerne ainsi fondamentalement les couches les plus vulnérables de la société française, avec le risque à plus ou moins long terme d'une modification de l'esprit militaire de l'armée de Terre française vis-à-vis des valeurs de la République et de la démocratie.

L'Italie connaît le même processus et sensiblement les mêmes difficultés. Nicola Labanca tente d'apporter quelques éléments de réflexion sur la mutation que l'armée italienne connaît depuis quelques années. Comme en France, la loi italienne du 14 novembre 2000 garantit le passage avant la fin 2007 aux forces armées professionnelles. Les raisons sont les mêmes, mais l'Italie entend désormais affirmer sur la scène internationale sa capacité opérationnelle dans des zones qui historiquement relèvent de sa zone d'influence, les Balkans par exemple, ce qui est une nouveauté. La multiplication des opérations de *peacekeeping* et de *peaceforcing* nécessite en effet le recours à un nombre de professionnels de plus en plus important. Or, plus qu'ailleurs, l'Italie restait attachée au principe de l'armée-nation, facteur d'intégration et creuset d'une identité nationale, une et indivisible, qui eut du mal à émerger. L'héritage fasciste et l'expérience malheureuse de la milice fondée sur le volontariat laissaient de mauvais souvenirs. D'ailleurs, la société italienne répugnait à toute forme de militarisation, et l'engagement volontaire dans l'armée transalpine restait assez faible. La fin du bipolarisme provoqua cependant des changements majeurs, tandis que la révolution *Mani pulite* amena une recomposition du paysage politique italien et l'émergence d'un consensus droite-gauche sur la nécessité de passer à une armée de métier. Fait significatif, dès 1993, la *Brigade Garibaldi* fut totalement constituée de volontaires.

Même la Suisse, bastion incontestable de l'armée de la milice qui, conformément à l'article 58 de la Constitution fédérale, doit rester neutre et coopérer avec les autres institutions du pays ainsi qu'avec des organisations internationales, amorce un changement dans le recrutement, laissant plus de place au volontariat, quoique très minoritaire il est vrai, ce qui crée un processus en soi révolutionnaire. Le brigadier Michel Chabloz ne peut que souligner la nécessité d'adapter la sécurité de la Confédération Helvétique aux nouvelles exigences géostratégiques du moment. Mais à la grande différence de la France ou encore de l'Italie, ces réformes ne remettent pas en question les valeurs et les normes qui régissent la société : l'armée de la milice. Ainsi, à côté de volontaires professionnels, existent de



nombreux volontaires de la milice, officiers et sous-officiers supérieurs constituant l'ossature de commandement de l'armée suisse, volontaires pour un service long chargés d'assurer par la suite des engagements subsidiaires, engagés de haute technicité dans les Forces aériennes, membres des corps des gardes-fortifications sans oublier les fameux gardes suisses qui assurent la sécurité du Pape. Ainsi, la Suisse, comme d'autres pays européens, est amenée de plus en plus à prendre en compte les exigences d'une part de la professionnalisation de la grande majorité de ses cadres, d'autre part d'un recrutement fondé sur le volontariat pour assumer des tâches de sécurité et d'ordre dans un monde en plein bouleversement.

Les civils seront ainsi amenés de plus en plus à assumer des obligations militaires. Les réservistes, qui signent l'engagement de se tenir au service de la Nation et des autorités militaires, constituent une belle illustration de ce processus en marche. Jacques Aben a le mérite de rappeler l'existence de ces volontaires d'un type particulier, désireux d'assumer des responsabilités de commandement de façon périodique et que l'on oublie trop souvent. Or la disparition de la conscription en France a considérablement accru les besoins en volontaires réservistes en opération extérieure. Et désormais, dans le cadre d'une défense professionnalisée, ces citoyens-soldats d'un genre nouveau et aux motivations aussi bien morales que sociales et économiques, apparaissent de plus en plus faire le lien entre l'armée et la nation, tout en devenant des *professionnels à temps partiel*, redoutant de se retrouver *orphelins d'armée* au sein d'un service public de défense, et faisant partie d'une réserve spécialisée. Leur emploi le plus fréquent sur le théâtre d'opération dépend d'ailleurs de leur origine et de leur formation professionnelle : actions civilo-militaires, communication, action psychologique. Mais quelle image donnent-ils d'eux-mêmes sur le terrain et comment sont-ils perçus par les professionnels du métier des armes ? Sont-ils intégrés ou rejetés ? Adoptés ou méprisés ? Autant de questions qui pourraient faire l'objet de développements ultérieurs.

Dans cette Europe en pleine construction, appelée un jour ou l'autre à s'affirmer sur la scène internationale non seulement sur le plan diplomatique, mais aussi et surtout sur le plan militaire grâce à des forces armées plus professionnalisées, en raison du coût et au nom de l'efficacité, le volontaire se trouve au croisement d'une

problématique majeure : concilier le devoir européen de défense, dans le cadre d'une Europe des Patries et le devoir de défense européenne, dans le cadre d'une Europe supranationale. Si les nations membres de l'UE ne semblent pas encore prêtes à assumer le devoir de défense européenne, l'idée de défense en Europe au XXI<sup>e</sup> siècle ne saurait faire l'impasse sur le rôle, l'image et la fonction du soldat volontaire, pris en permanence entre engagement politique et engagement professionnel, au gré des exigences stratégiques, des aspirations idéologiques ou encore des pressions de l'instant. Les enjeux futurs consistent à ne pas couper le professionnel du politique, de manière à éviter la résurgence d'une société militaire dont les valeurs risqueraient à tout instant de ne plus correspondre aux valeurs de la société civile dont elle est et doit rester l'émanation. Ce colloque international tenta d'apporter quelques éléments de réponse, avec certes des imperfections et des lacunes, mais avec suffisamment d'exemples pour nourrir, je l'espère, une réflexion d'ensemble riche d'enseignement pour bâtir l'Europe de la défense de demain.

Hubert HEYRIÈS

Maître de Conférences

Université Montpellier III – UMR 5609



**LE SOLDAT VOLONTAIRE EN EUROPE AU XX<sup>e</sup> SIECLE  
DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE À L'ENGAGEMENT  
PROFESSIONNEL**

**Table des matières**

André Martel : <i>À propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	7
André-Paul Comor : <i>Le volontaire étranger dans l'armée française au cours des deux guerres mondiales</i> .....	19
Jean-Pierre Renaud : <i>Le volontaire marocain au service de la France au XX<sup>e</sup> siècle : de la dissidence à l'engagement</i> .....	37
Laurent Jalabert : <i>Un soldat volontaire : l'intellectuel en France de 1914 à nos jours</i> .....	57
Philippe Buton : <i>Le mythe de l'engagé volontaire chez les militants d'extrême-gauche en France dans les années 1968</i> .....	67
Anthony Clayton : <i>La Territorial Army de la Grande-Bretagne</i> .....	81
Jean-Jacques Becker : <i>Les volontaires étrangers de l'armée française au début de la guerre de 1914</i> .....	87
Jules Maurin : <i>Les engagés volontaires français pendant la Première Guerre mondiale</i> .....	95
Philippe Boulanger : <i>La France duelle de l'engagement volontaire de 1914 à 1922</i> .....	105
Frédéric Rousseau : <i>De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement. Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes durant la Grande Guerre</i> .....	133
Jean-Noël Grandhomme : <i>Le soutien de la France aux volontaires polonais de Russie (1917-1918)</i> .....	169
Maria Pasztor : <i>Les soldats volontaires et leur rôle pendant la guerre polono-soviétique (1920)</i> .....	187
Hubert Heyriès : <i>Le volontaire garibaldien en France d'une guerre à l'autre 1914-1915/1939-1940</i> .....	193
Giorgio Rochat : <i>Les volontaires de l'armée italienne durant la Première et la Seconde Guerre mondiale</i> .....	211

Fabrice Saliba : <i>L'armée britannique entre volontariat et conscription (1914-1939)</i> .....	225
Xavier Boniface : <i>De Gaulle, le volontaire et l'armée de métier</i> .....	239
Georges Vidal : <i>Ouvriers et volontaires dans l'organisation de l'autodéfense communiste dans l'entre-deux-guerres : le cas français</i> .....	255
Henri Wehenkel : <i>Militants ou militaires ? Le cas des volontaires luxembourgeois de la Guerre d'Espagne</i> .....	271
Gian Luigi Gatti : <i>Volontaires italiens entre les deux guerres ? Les chemises noires de la milice volontaire de sûreté nationale</i> .....	283
Christine Levisse-Touzé : <i>Un exemple de soldats volontaires : les Forces Françaises de l'Intérieur</i> .....	295
Jean-François Muracciole : <i>Les Français Libres : une approche sociologique</i> .....	309
Jean-François Nativité : <i>La gendarmerie durant la Seconde Guerre mondiale : le piège d'un engagement légaliste ?</i> .....	325
Jacques Cantier : <i>Un maréchaliste dans la Royal Air Force : l'engagement de Jules Roy dans le Bomber Command</i> .....	335
Jacques Vernet : <i>Les volontaires de la LVF</i> .....	349
Pierre Barral : <i>Les volontaires de l'armée Vlassov</i> .....	361
Nicola Labanca : <i>Le volontaire dans l'armée italienne de la République</i> .....	367
Michel Chabloz : <i>Les volontaires suisses au XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	385
Général Cavan : <i>La mutation de l'armée de Terre française au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle</i> .....	403
Jacques Aben : <i>Le réserviste en opération extérieure. Une nouvelle forme de volontariat ?</i> .....	423
Pierre Carles : <i>Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. Le cas du sous-officier rengagé français</i> .....	435
Conclusion .....	459
Sommaire .....	483